This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UN JANSÉNISTE EN EXIL

CORRESPONDANCE

DE

PASQUIER QUESNEL

PRÊTRE DE L'ORATOIRE

SUR LES AFFAIRES POLITIQUES ET RELIGIEUSES DE SON TEMPS

PUBLIÉES AVEC DES NOTES

PAR

Mme ALBERT LE ROY

TOME PREMIER

Librairie académique PERRIN et Cie

9655

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

CORRESPONDANCE

DE

PASQUIER QUESNEL

I

Digitized by Google

A LA MÊME LIBRAIRIE

PAR ALBERT LE ROY

La France et Rome de 1700 à 1715, *histoire diplomatique de la Bulle « Unigenitus » jusqu'à la mort de Louis XIV*, un volume in-8° . . . . . 8 francs.

Digitized by Google

UN JANSÉNISTE EN EXIL

CORRESPONDANCE

DE

PASQUIER QUESNEL

PRÊTRE DE L'ORATOIRE

SUR LES AFFAIRES POLITIQUES ET RELIGIEUSES DE SON TEMPS

PUBLIÉE AVEC DES NOTES

PAR

Mme ALBERT LE ROY

TOME PREMIER

PARIS
LIBRAIRIE ACADÉMIQUE DIDIER
PERRIN ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS
35, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 35
1900
Tous droits réservés

Digitized by Google

C 5580.32.5 (1)

HARVARD
UNIVERSITY
LIBRARY
DEC 17 1963

Digitized by Google

PRÉFACE

Entre la Réforme et la Révolution, le jansénisme est une des grandes étapes de notre histoire. La théologie catholique, de plus en plus pénétrée par l'esprit de la compagnie de Jésus, suscite au XVIIe siècle de nombreuses résistances, et la hiérarchie catholique, centralisée à Rome, menace les franchises nationales. De là procèdent, tout à la fois, le jansénisme, doctrine religieuse qui règle, sous les auspices de la grâce, les rapports de l'homme avec Dieu, et le gallicanisme, doctrine politique qui détermine les relations de l'État avec l'Église.

En ses origines, le jansénisme fut une tentative de réforme ecclésiastique et de rénovation chrétienne. Il s'agissait de refondre la vie conventuelle, la théologie, les mœurs et l'enseignement, le corps même de la catholicité.

La régénération de la vie conventuelle est attestée par l'admirable exemple de Port-Royal-des-Champs.

La théologie de Saint-Cyran, d'Arnauld et de Pascal, se rejoint et se confond avec celle de Jansénius, évêque d'Ypres. C'est la grâce augustinienne en son intégrité.

Digitized by Google

La réforme des mœurs et de l'enseignement est également l'œuvre de la glorieuse maison des Champs, qui rayonne sur le siècle et sur la littérature. Au-dedans de la communauté, les solitaires, au dehors, Racine et Boileau, Mme de Sévigné et Rollin, sont des éducateurs à la fois pour l'âme et pour l'esprit. Ils redressent la conscience et la pensée françaises.

Enfin, pour assainir le corps même de l'Église et lui rendre sa vigueur native, Port-Royal brave les bulles injustes d'Innocent X et d'Alexandre VII, engage la lutte contre les jésuites et contre la centralisation ultramontaine.

Ainsi le jansénisme avoisine et seconde le gallicanisme de Bossuet.

Sainte-Beuve a retracé le Port-Royal « priant, écrivant, disputant », et l'a suivi jusqu'à sa dernière heure; mais il s'est arrêté au seuil du nouveau jansénisme.

Le premier, celui du XVIIe siècle, est essentiellement théologique. Il établit la distinction du fait et du droit; il finit avec Arnauld.

Le second commence avec Quesnel. Il va élever la voix et interjeter appel, du pape au concile général.

L'âme de cette protestation héroïque et de cette sainte rébellion fut un prêtre de l'Oratoire, auteur d'un livre d'édification, et réduit à l'exil pour mettre en sûreté l'indépendance de sa foi.

Pasquier Quesnel était fils du libraire Jacques Quesnel, et petit-fils d'un gentilhomme écossais. Né

Digitized by Google

à Paris, rue Saint-Jacques, le 14 juillet 1634, il fit ses humanités et sa rhétorique au collège de Clermont. Maître ès-arts en Sorbonne, la censure et l'exclusion d'Antoine Arnauld le déterminèrent à préférer, en 1657, le calme de l'Oratoire.

Sa famille offrait cette particularité de sept enfants qui tous appartinrent à l'Église. Son frère aîné, Simon, chanoine de Sainte-Geneviève, se retira chez les Oratoriens et mourut en 1680; son autre frère, Guillaume, fut supérieur de l'Oratoire à Lyon, puis à Orléans; François, l'abbé, s'adonna aux belles-lettres. Les filles, Geneviève et Anne-Marie, devinrent religieuses, l'une au Lys, l'autre à Gif.

Notre Pasquier Quesnel, soumis à l'influence d'Arnauld, le « docteur incomparable », redoutait les ordinations prématurées. Entré à l'Oratoire en 1657, il célébra sa première messe le 29 septembre 1659, après deux ans d'épreuve. C'est au séminaire de Saint-Magloire, dans la prime ferveur de sa jeunesse pieuse, qu'il entreprit un ouvrage destiné à bouleverser sa vie et à mettre en émoi, non seulement la France, mais la catholicité tout entière.

Les *Réflexions morales sur le Nouveau Testament* ne furent d'abord que quelques pensées fort courtes, qui expliquaient et commentaient la parole de Jésus-Christ. Elles formaient un petit volume, imprimé chez Savreux, en 1671. A la suite d'un attentif examen, l'un des plus saints prélats de l'Église de France, Félix Vialart, évêque de Châlons-sur-Marne,

Digitized by Google

l'adopta pour son diocèse et, dans un mandement du 9 novembre 1671, en recommanda la lecture à son clergé et aux fidèles, « comme d'un excellent ouvrage que la Providence, dit-il, nous a mis entre les mains ».

Peu après, Quesnel publia une édition des *Œuvres de saint Léon*. Il y défend avec ardeur les traditions du gallicanisme contre les prétentions nouvelles de la cour de Rome. Le livre fut loué sans réserve par l'archevêque de Reims, Le Tellier, par Bossuet et l'abbé de Rancé, mais il encourut une censure de l'index, le 22 juin 1676.

Dès lors, voilà l'auteur des *Réflexions morales* signalé comme suspect. L'archevêque de Paris, M. de Harlay, n'a plus qu'à trouver une occasion de le frapper. Elle se présente en 1681, après une assemblée de l'Oratoire où Quesnel s'était prononcé résolument pour la doctrine de saint Augustin. Il est exilé à Orléans et il y demeure quelques années, spécialement occupé de la direction des âmes. En cette voie, il précède et il annonce l'abbé Duguet, le guide éclairé des scrupules jansénistes. Mais une autre vocation l'appelle, une destinée moins paisible se prépare pour lui, dans le commerce assidu du grand controversiste Antoine Arnauld.

La victoire gallicane remportée en 1682, à l'instigation de Bossuet, auteur de la fameuse déclaration de l'Église de France et rédacteur des IV articles, provoque des représailles, de la part du Vatican. Des mesures de coercition atteignent les jansénistes et

Digitized by Google

plus spécialement la congrégation de l'Oratoire, considérée comme le foyer de la rébellion. Quesnel apprend par Duguet qu'on va exiger la signature d'un formulaire, libellé par l'assemblée de 1684. La fuite sera pour eux l'unique moyen de se soustraire à cette rétractation humiliante. Ils rejoignent Arnauld à Bruxelles et trouvent dans l'exil la paix de la conscience. Quesnel fermera les yeux du « Père abbé », et, le remplaçant à la tête du parti. continuera les polémiques contre les jésuites et les ultramontains.

Durant trente-quatre ans, de Bruxelles d'abord, puis d'Amsterdam, il ne cessera, par d'innombrables écrits et par une infatigable correspondance, d'entretenir le zèle de ses amis et de ses disciples, à la cour, dans les cloîtres, dans les presbytères, au parlement; il relèvera les courages, tiendra tête à la papauté, défendra seul son livre, jusqu'à l'appel, jusqu'à la mort.

C'est dans cette retraite qu'il remania et augmenta considérablement les *Réflexions morales*. Elles avaient été approuvées, le 21 février 1687, par les docteurs de la société de Sorbonne qui exprimaient en ces termes leur admiration : « L'ardeur dont les *Réflexions* sont pleines n'est jamais séparée de la lumière ; le cœur n'y entraîne point l'esprit ; l'esprit n'y fait point illusion au cœur. » Un jugement analogue était porté par le successeur de Félix Vialart au siège de Châlons, Louis-Antoine de Noailles, qui recommande à son peuple et à son clergé le livre

Digitized by Google

de Quesnel comme « le pain des forts et le lait des faibles ».

Cette approbation formulée par Noailles, le futur cardinal, fut la cause première des persécutions dirigées contre les *Réflexions morales*. Les jésuites se feront un point d'honneur, en cherchant à discréditer l'ouvrage, d'atteindre le prélat gallican qu'ils poursuivront d'une haine implacable.

Promu à l'archevêché de Paris, Antoine de Noailles, dès la première année, laissa voir sa répugnance à se déclarer contre les jansénistes, tandis qu'il manifestait des sentiments hostiles à la compagnie de Jésus. Dans une ordonnance du 20 août 1696, obligé de prendre parti contre l'*Exposition de la foi*, œuvre posthume de Barcos, et de condamner un livre cher à Port-Royal, il a soin de choisir Bossuet pour collaborateur et de conclure par une apologie de la grâce augustinienne. D'où le mot de Fénelon, prétendant que cette ordonnance « soufflait le chaud et le froid ».

Alors commencent et se poursuivent les tracasseries des molinistes contre l'archevêque de Paris. Divers prélats, inféodés aux jésuites, publient des mandements qui interdisent la lecture des *Réflexions morales*. L'évêque d'Apt, Foresta de Colongue, le 15 octobre 1703, l'archevêque de Besançon et l'évêque de Nevers, en 1707 et en 1708, devancent et provoquent le décret de l'Inquisition qui condamne au feu le livre de Quesnel. Ce décret n'est pas reçu en France, mais il encourage les ardeurs de la faction ultramontaine et, survenant quelques

Digitized by Google

mois à peine avant la destruction de Port-Royal, il proclame l'influence croissante de la Compagnie de Jésus, d'abord sur les décisions du pape, puis sur les actes du roi.

Entre temps, le P. Quesnel est arrêté à Bruxelles, le 30 mai 1703, en vertu d'un ordre arraché à Philippe V, roi d'Espagne, par la toute-puissance des jésuites. Ses papiers sont saisis, examinés, copiés, expédiés en France, où la cabale s'applique à le perdre dans l'esprit de Louis XIV. Ses amis s'émeuvent, son frère Guillaume accourt à Bruxelles avec l'avocat Brunet. Le pauvre Quesnel risquait fort de terminer dans les prisons d'église une existence languissante, comme le P. du Breuil et tant d'autres innocents inculpés de jansénisme, lorsque avec l'aide de deux aventuriers hardis et dévoués il réussit à s'évader. Nous donnerons une relation de cette délivrance, qui met en scène le digne oratorien, sortant en chemise par un trou percé dans la muraille et parcourant les rues de Bruxelles sous un déguisement féminin. Réfugié à Amsterdam, il demeura seize années à la tête d'un petit monastère domestique, où viendront prendre place de fidèles amis, exilés à leur tour, les docteurs de Sorbonne Petitpied et Fouillou.

Cependant, les deux évêques de Luçon et de la Rochelle , parfaits molinistes, vont pousser l'audace jusqu'à faire afficher à Paris, sur les murs mêmes de l'archevêché, la censure du livre de Quesnel. Noailles, dans un mandement publié le 28 avril 1711,

Digitized by Google

s'élève hautement contre cet outrage infligé à ses droits et à sa personne. Loin d'être soutenu, il est désavoué par Louis XIV. Un arrêt du conseil, en date du 11 novembre 1711, révoque le privilège des *Réflexions morales*, en défend le débit et la réimpression. L'année suivante, le parlement condamne l'ouvrage au feu, et, pour l'anéantir, la cour de France demande à la cour de Rome la flétrissure suprême d'une bulle pontificale.

Tandis que l'archevêque de Paris perd son crédit et la bienveillance du roi, Quesnel combat pied à pied, fait front à toutes les attaques, entasse mémoires et justifications, écrit et correspond sans trève. Lorsque la bulle *Unigenitus* vient, en 1713, le noter d'hérésie, abandonné pour un temps par le faible Noailles, il retrouve, à près de quatre-vingts ans, une vigueur de plume presque juvénile. Passant de la défensive à l'offensive, il organise, au seuil même du tombeau, le parti de l'Appel, qui va lui survivre en la personne des quatre évêques, Colbert de Croissy, Soanen, de Langle et La Broue. Ceux-là, plus fermes qu'un cardinal de cour, protesteront jusqu'à leur dernier souffle contre l'injuste condamnation qui frappe l'oratorien janséniste.

Dans la volumineuse correspondance de Quesnel, que renferment les archives du séminaire ancien-catholique d'Amersfoort et dont nous avons dû la communication à l'inépuisable obligeance de M. le président J.-J. van Thiel, il était indispensable de faire un choix. Pour rester dans la limite de deux

Digitized by Google

volumes assez copieux, nous avons éliminé toutes les lettres trop exclusivement théologiques et retenu celles, plus vivantes et plus humaines, qui comportent un intérêt historique ou littéraire.

Lorsque, pendant de longues années, on a feuilleté, dans l'intimité des manuscrits, une correspondance qui s'étend sur une période de plus d'un demi-siècle, de 1667 à 1719, peut-être la juge-t-on avec des yeux prévenus, avec l'enthousiasme d'une sorte d'affection rétrospective. Pourtant il nous semble ne pas nous abuser, en attribuant à ces lettres la valeur d'un document véridique, d'une contribution utile à l'histoire politique et religieuse. Elles éclairent d'un jour nouveau le règne de Louis XIV.

D'un style alerte et sobre, plein d'animation dans la jeunesse, de solidité dans l'âge mûr et de grandeur sereine vers le déclin, cette correspondance se lit avec une sympathie et une admiration croissantes pour l'exilé stoïque, dont la vie se partageait à Amsterdam entre le travail, la prière et l'amitié.

« Il suffit, dit Voltaire avec dédain, d'être novateur pour être austère. » Et par là il prétend ravaler le proscrit qui, libre et hors de communauté, ne se départit pas un seul jour de la discipline sévère de l'Oratoire. Le sarcasme voltairien n'entame ni la noblesse de ce caractère ni l'intrépidité de cette conscience.

Quesnel aura eu la douleur de voir l'ultramontanisme envahir l'Église de France; il aura assisté à la revanche de Rome, atteinte dans son orgueil et son

Digitized by Google

infaillibilité par la déclaration de 1682. Mais l'Appel va secouer la léthargie et ranimer les ardeurs du gallicanisme. En excitant à la lutte les jansénistes et les parlementaires contre les insolentes prétentions du molinisme, en chassant « l'esprit de langueur », il travaille à l'œuvre libératrice du réveil national. Les appelants de 1717 sont les devanciers de la philosophie et de la tolérance, les précurseurs de la Révolution que le bas clergé patriote saluera comme une aurore de justice.

Digitized by Google

CORRESPONDANCE

DE

PASQUIER QUESNEL

Pasquier Quesnel à François Quesnel, son frère[1]

Dijon, 20 août 1668.

MON TRÈS CHER FRÈRE,

Vous aviez bien raison de croire que je serais surpris à la lecture de votre lettre[2], quoique je n'aie jamais douté de la miséricorde de Dieu sur toute notre famille, en ayant eu tant de preuves en ma personne, comme vous le savez. Je ne croyais pas pourtant qu'il voulût faire un second miracle en votre personne, comme il l'avait fait en la mienne. Mais je connais

1. François Quesnel (surnommé l'abbé Quesnel), acolyte et confrère de l'Oratoire, se retira à Saint-Magloire en 1670. Il y était encore en 1717. Ce fut lui qui déposa à l'officialité de Paris l'acte d'appel de son frère.

2. Voici un passage de cette lettre de François Quesnel, écrite de Paris, en 1668 : « Je me sentis fortement poussé à prendre la résolution et le dessein qui occupent maintenant toutes mes pensées. Cette résolution s'est trouvée si conforme à mes inclinations et occupations passées et présentes que je ne pourrai jamais assez admirer la merveilleuse providence d'un Dieu qui ne dédaigne pas de s'accommoder ainsi à nos faiblesses : c'est de dédier entièrement ma personne et ce qui en dépend aux missions de la Cochinchine et du Tonkin. » (Archives d'Amersfoort, *Lettres à Quesnel.*)

Digitized by Google

bien maintenant que Celui dont les miséricordes sont sans nombre ne vous aime pas moins qu'il m'a fait, et s'il était permis d'être jaloux et de censurer la conduite de Dieu, j'aurais quelque sujet de me plaindre de ce qu'il ne m'a pas choisi pour une entreprise aussi sainte et aussi généreuse que celle où vous croyez qu'il vous appelle. Je la trouve si extraordinaire et si au-dessus des forces des personnes de votre complexion, de votre humeur et de la vie douce et paisible que vous avez menée jusqu'à présent, que je n'ai garde de vous donner un conseil aussi difficile et dangereux, comme est celui que vous demandez.

Vous prétendez être le *Sauveur de la Cochinchine*. Sans l'avoir mérité et sans avoir auparavant travaillé à vous vaincre et à surmonter vos inclinations, vous prétendez travailler à la perfection et au salut des autres; cependant vous n'avez pas presque commencé à faire le premier pas pour votre perfection. Il faut, pour n'être pas de simples canaux de la grâce, il faut être aussi des bassins, c'est-à-dire qu'il faut que vous soyez premièrement rempli pour en donner aux autres. C'est pouquoi le premier conseil que j'ai à vous donner, c'est de tâcher de mériter cette grâce, après laquelle vous aspirez, par une sérieuse retraite, par un combat intérieur que vous devez livrer à vos passions. Si les vocations les plus connues et qui n'ont besoin que des moindres grâces demandent cependant qu'on y pense plusieurs années, jugez si vous devez entreprendre une vocation comme celle où vous voulez entrer, sans y avoir pensé mûrement et sérieusement. Vous dites qu'il y a longtemps que vous roulez ce dessein dans votre esprit et que vous en repassez toutes les difficultés, que toutes les relations que vous avez lues de ces missions vous y ont extraordinairement excité, et que vous avez pris depuis deux ou trois mois pour directeur le supérieur de ces missions. Tout cela n'est point une

Digitized by Google

preuve certaine des volontés de Dieu sur vous. Au contraire, je n'y vois rien que de naturel et d'ordinaire. Qui n'est point animé aux grandes actions, en lisant les belles actions? Qui n'est point excité à la couronne du martyre, lorsqu'on lit les combats généreux de nos chrétiens, puisque la lecture des histoires profanes fait la même impression et qu'on a vu souvent des insensés prendre des résolutions extravagantes après avoir lu des romans? L'esprit de l'homme est une cire molle qui prend facilement les impressions des choses qui sont plus conformes à notre humeur et à notre tempérament. Votre humeur mélancolique peut avoir beaucoup contribué à votre dessein. Ce tempérament porte facilement à la lecture. Ces relations étant tombées entre vos mains, vous les avez lues; elles vous ont plu; vous avez admiré le courage de quelques jeunes hommes, et ensuite vous avez pris feu. Pour l'allumer davantage, vous avez pris pour directeur celui qui doit être tout rempli du zèle de ces missions, puisqu'il en est comme le chef, et qui n'a pas manqué de vous parler conformément à cet esprit, mais non pas celui dont Jésus-Christ veut vous remplir.

D'ailleurs, pour ces sortes d'emplois, il faut être expert dans les langues; il faut un feu extérieur, une facilité de parler, une force d'esprit, une constance inébranlable, un courage intrépide, un amour de Dieu et du prochain à l'épreuve; enfin il faut avoir sa vie entre les mains, pour la donner quand on vous la demandera. Vous n'avez rien de tout cela! Vous êtes fort mélancolique, un peu rêveur; vous avez difficulté à parler et à vous énoncer; votre esprit, quoiqu'il soit assez fort pour soutenir les premiers chocs et les accidents ordinaires, je doute s'il résisterait aux grandes adversités, à l'extrême faim, à la pauvreté, aux incommodités qu'il faut essuyer durant plusieurs années, et par mer et par terre. Je ne doute point que vous n'ayez

Digitized by Google

beaucoup de constance pour la foi et beaucoup d'amour pour votre prochain ; mais songez à la parole de vérité qui, voulant faire comprendre la charité infinie de Jésus-Christ, dit ces paroles : *Majorem caritatem nemo habet ut animam suam ponat quis pro amicis suis.* Jugez si vous serez prêt de la donner pour des inconnus et des païens. Je sais bien que Dieu donne toutes ses grâces, quand il appelle à ces états. Mais, quand on n'est pas appelé, voyez dans quel danger vous vous mettez. Songez aussi à ce que Dieu demande de vous pour le soulagement et l'assistance d'une mère que vous abandonnez quasi sur le bord de la fosse. Car, enfin, quoique Dieu nous commande quelquefois de quitter tout, et son père et sa mère, pour le suivre, vous savez aussi le soin tout particulier qu'il a eu de sa mère dans le fort même de ses douleurs à la croix. Il la remit entre les mains de saint Jean. Entre les mains de qui la remettez-vous? Il n'y a point d'apparence que Dieu veuille que vous l'abandonniez dans cet âge. Fermez-lui les yeux, assistez-la jusqu'au dernier soupir, et puis alors vous irez où Dieu vous appellera. Vous aurez encore assez de moisson pour vous dans sept ou huit ans dans ce pays étranger, comme il y en a maintenant ; et cependant vous vous disposerez à ce grand ouvrage. Je ne sais où vous pourrez vous retirer pour vous disposer ; car les conseils que je vous donnerais vous paraîtront suspects, et vous vous laisserez facilement persuader que, vous aimant beaucoup, je serais bien aise que votre retraite se fît dans quelqu'une de nos maisons, afin d'en prendre l'esprit. Mais, si vous l'avez cru, désabusez-vous. Je ne vous souhaite point plus dans l'Oratoire qu'ailleurs. Vous pourriez vous retirer à Saint-Magloire [1] ou à Notre-Dame-des-Vertus [2].

1. Maison et séminaire de Saint-Magloire, dépendance de l'Oratoire, à Paris.
2. Maison de l'Oratoire, à Aubervilliers.

Digitized by Google

Si ces lieux ne vous plaisent pas, ou que ce soit trop proche des parents, je vous indiquerai bien un véritable lieu de retraite, de séminaire, de mission, chez un des plus saints évêques de France[1], au jugement même de ses plus grands ennemis, dont le diocèse est tout plein de déserts, de montagnes, et la plupart de ses habitants guère moins sauvages que ceux de la Cochinchine.

(Archives d'Amersfoort.)

Rétractation de la signature du formulaire et de la censure de M. Arnauld[2]

Jour de saint Augustin, 1673.

Il y a longtemps que je pense sérieusement devant Dieu aux deux souscriptions que l'on a exigées de moi, il y a plusieurs années, — l'une contre messire Antoine Arnauld, docteur en théologie de la maison de Sorbonne, et l'autre contre Mgr l'illustrissime Corneille Jansen, évêque d'Ypres, — et que Dieu m'a fait la grâce de me donner une douleur très sensible de l'injustice que j'ai commise contre ces deux personnes en souscrivant à leur condamnation, et de la lâcheté avec laquelle j'ai abandonné leur innocence dont j'étais convaincu.

J'ai eu plusieurs fois le dessein d'en faire une rétractation authentique qui rendît témoignage de mon repentir, et je n'ai omis jusqu'à présent de l'exécuter

1. Nicolas Pavillon, évêque d'Aleth, un des quatre prélats opposés à la bulle contre Jansénius.

2. Cette *Rétractation* explique à merveille les sentiments de Quesnel sur l'*Augustinus* de Jansénius, la censure d'Antoine Arnauld en Sorbonne et la signature du formulaire, — les trois questions capitales qui dominent la querelle du jansénisme.

Digitized by Google

que parce que, me considérant uniquement, j'étais persuadé que mon nom était trop peu de chose pour pouvoir donner aucun poids aux deux censures qu'on m'avait obligé de signer.

Mais, considérant depuis qu'il pourrait naître un jour certaines conjonctures dans lesquelles on se servirait de cette signature contre les personnes ci-dessus nommées ou contre leur mémoire, et que je suis obligé de faire tout ce qui est en mon pouvoir pour empêcher le mauvais usage qu'on pourrait faire de mes souscriptions, je me suis résolu de les rétracter en la meilleure forme et manière que je le puis maintenant, et que la crainte de troubler la paix de l'Eglise m'empêche de rendre publique.

Je déclare donc, par ce présent écrit, que, quand j'ai souscrit la censure prétendue de la Faculté de théologie de Paris contre quelques propositions d'une lettre de M. Arnauld, je ne l'ai fait que parce qu'on l'a exigé de moi, comme une condition nécessaire pour pouvoir être admis à l'examen de bachelier en théologie auquel je me présentais alors; et que, bien loin que je fusse persuadé de la justice de cette censure, au contraire j'étais convaincu qu'elle avait été entreprise par la cabale des ennemis de ce docteur, qu'elle avait été faite contre les formes usitées et nécessaires en telles occasions; que la Faculté n'avait point eu la liberté ordinaire de ses suffrages, et que les propositions de droit, qui y sont condamnées d'erreur, étaient, en termes formels et dans leur propre sens, de saint Augustin et de saint Chrysostome, et ne contiennent autre chose que la doctrine de la nécessité de la grâce efficace pour toute bonne œuvre, comme j'en suis encore présentement très persuadé.

C'est pourquoi je révoque, je rétracte et je veux être tenue pour nulle et de nulle valeur, la souscription que j'ai faite pour lors de ladite censure contre M. Arnauld.

Digitized by Google

Je désirerais de bon cœur ne l'avoir point faite et qu'il fût en mon pouvoir de l'effacer, espérant que M. Arnauld me pardonnera la faute que j'ai faite en cela contre lui, et m'obtiendra par ses prières le pardon que j'en demande très humblement à Dieu.

Quant à la souscription des bulles de nos Saints-Pères les papes Innocent X et Alexandre VII, auxquelles étaient joints les mandements de Mgr l'archevêque de Paris, je ne la rétracte point pour ce qui regarde la question de *droit*[1] et la condamnation des cinq propositions qui y sont condamnées et que je condamne très sincèrement comme contenant des sens tout à fait hérétiques, mais pour ce qui regarde la question de *fait*, selon laquelle on attribue à feu Mgr l'évêque d'Ypres ces cinq propositions dans leur sens hérétique et condamné.

J'ai une très grande douleur d'avoir souscrit le formulaire et d'avoir paru, en le souscrivant, reconnaître et assurer que Mgr d'Ypres a soutenu la doctrine hérétique des cinq propositions. Il est vrai que je n'avais pas alors assez lu son ouvrage, intitulé *Augustinus*, dans lequel les auteurs du formulaire prétendent que les cinq propositions sont contenues, pour pouvoir assurer qu'elles n'y étaient pas ; mais j'avais au moins un très grand sujet de douter qu'elles y fussent, sachant qu'on ne les y avait jamais pu montrer. Et, comme j'étais même persuadé par divers préjugés, par l'estime et la confiance que j'avais pour ceux qui assuraient que ces propositions n'étaient point dans l'*Augustinus*, et par la lecture de divers écrits, que ces propositions n'y étaient point en effet, je confesse que j'ai encore commis par ma souscription une très grande faute contre la sincérité chrétienne. C'est pourquoi je rétracte

1. Voici cette fameuse distinction du *fait* et du *droit*, qui a pesé si lourdement sur la destinée de Port-Royal.

Digitized by Google

et je révoque, autant qu'il est en moi, cette souscription touchant le *fait*.

(Archives d'Amersfoort.)

Quesnel à.....

12 octobre 1676, Paris.

On se promet beaucoup de bien du nouveau pape[1] et du cardinal Cibo[2]. Dieu veuille que nous ne soyons pas trompés et que le pontificat ne change rien dans ses mœurs, comme il fit dans la personne d'Alexandre VII!

Il paraît, depuis que vous êtes parti, un livre contre le *Nouveau Testament de Mons*. On dit que c'est l'ouvrage du sieur Mallet[3], docteur et grand-vicaire de Rouen, des PP. Maimbourg[4] et Commire[5], jésuites. M. de Paris l'estime. Cependant des gens d'esprit, qui en ont vu quelque chose, n'ont que du mépris pour ce livre et ne croient pas qu'il mérite qu'on y réponde. On m'a assuré qu'il y a plus de huit ans que ces illustres personnages y travaillent.

1. Benoit Odescalchi, élu pape sous le nom d'Innocent XI, le 21 septembre 1676.

2. Alderan Cibo, prince de Masse, né en 1613, promu au cardinalat par le pape Innocent X, en 1645, et nommé ministre d'Etat par Innocent XI, fut compromis avec le cardinal Petrucci, en 1687, dans l'affaire du quiétisme.

3. Charles Mallet, docteur de Sorbonne, écrivit deux ou trois ouvrages à l'occasion de la publication du *Nouveau Testament de Mons*. Il accusa les traducteurs de morale corrompue, touchant la chasteté, et prétendit que l'Ecriture Sainte ne devait pas être donnée au peuple en langue vulgaire. La réponse de M. Arnauld, parue en 1680, malgré les menaces de la cour, « abîma le pauvre monsieur Mallet », selon l'expression de Bayle. Il en mourut, comme foudroyé, le 20 août 1680.

4. Le P. Maimbourg, jésuite, fut un des plus acharnés contre la première traduction janséniste de la Bible, connue sous le nom de *Nouveau Testament de Mons*.

5. Jean Commire, jésuite et poète latin, célèbre parmi les gens de lettres de son temps, mourut en 1702, à soixante-dix-sept ans.

Digitized by Google

Quesnel à Étienne Le Camus[1], *évêque de Grenoble*

28 novembre 1676.

MONSEIGNEUR,

On m'a obligé de me donner l'honneur de vous écrire et de vous faire connaître l'état où sont les affaires depuis que je suis de retour de Saint-Thierry. Je ne vous dirai rien, Monseigneur, que ce qui regarde la congrégation de l'Oratoire, par rapport à la cause commune de l'Eglise.

Un des nôtres, professeur en théologie dans notre collège de Riom, y a fait soutenir cette année une thèse sur la matière de la grâce, après l'avoir envoyée à notre Père Général, qui, l'ayant examinée avec son conseil, n'y trouva rien que de conforme à la doctrine des thomistes les plus célèbres, dont les paroles mêmes sont transcrites en plusieurs endroits[2]. Cependant nos bons amis, qui ont jalousie de notre théologie de Riom qu'ils ont dessein de faire casser, s'ils peuvent, à cause du voisinage de Clermont où ils en ont une, ont envoyé la thèse en cour. Le roi en parla à Mgr l'archevêque de Paris, et ce prélat en avertit nos Pères, leur montrant la thèse que le roi lui avait mise entre les mains, en leur disant en même temps qu'il avait assuré le roi que, s'il y avait quelque chose à blâmer dans cette thèse, c'était plutôt d'être semi-pélagienne

1. Etienne Le Camus, né en 1632, évêque de Grenoble en 1671 et cardinal en 1686. « L'un des grands convertis du siècle », l'appelle Sainte-Beuve, qui nous montre le contraste de ses années mondaines et débauchées, comme aumônier du roi, avec les admirables vertus de sa vie d'évêque et de pénitent.

2. Le Camus répondait à Quesnel, le 15 février 1676 : « Je ne sais ce qu'on peut trouver à redire dans la thèse que vous m'ayez envoyée, si ce n'est qu'elle n'est pas à temps. *Est ratio verum tacendi.* » (Amersfoort, *Lettres du cardinal Le Camus.*)

Digitized by Google

ou pélagienne que janséniste. Et cependant que nos Pères se croyaient en assurance sur cette parole, nos adversaires ont trouvé moyen de faire renvoyer l'affaire au roi. On ne sait point si Sa Majesté l'a fait examiner de nouveau à Paris ; mais enfin on lui a fait entendre que cette thèse était pleine de jansénisme, et on a rendu un arrêt au Conseil, par lequel le professeur, nommé le P. Archaimbaud[1], est interdit par tout le royaume et relégué à Montmorency, « pour avoir, dit l'arrêt, renouvelé et soutenu dans cette thèse toutes les cinq propositions de Jansénius ».

On croit qu'il n'est plus temps de dissimuler et que l'Oratoire doit demander justice au roi, comme on pourrait faire par une requête qui exposât l'état des choses, l'injustice et la mauvaise foi de nos adversaires, et le dessein qu'ils ont de ruiner notre congrégation.

Faites-nous, s'il vous plaît, cette grâce, Monseigneur, de nous dire ce que nous pouvons faire, quelles mesures nous pouvons prendre et quels secours on peut attendre de Nosseigneurs les évêques.

Quesnel à Étienne Le Camus

Décembre 1676.

MONSEIGNEUR,

Je ne suis point surpris d'apprendre, par la lettre dont Votre Grandeur m'a honoré, qu'on parle en mauvaise part de notre congrégation en plusieurs endroits

1. Nous avons sous les yeux une lettre manuscrite de ce P. Archaimbaud à Quesnel (3 octobre 1676). Il voudrait obtenir quelques approbations à sa thèse « pour censurer la censure de ceux qui l'ont censuré » ; puis il ajoute : « Nous ne faisons que commencer à souffrir, nous devons bien nous attendre à autre chose, puisqu'on commence à envoyer nos Pères hors de nos maisons. » (Archives d'Amersfoort.)

Digitized by Google

du royaume et qu'on s'efforce de rendre notre doctrine suspecte auprès de Nosseigneurs les évêques. Il y a longtemps que nos ennemis déclarés emploient toutes sortes d'artifices pour nous décrier dans leur esprit, et qu'ils tâchent même de nous faire passer auprès des puissances pour des personnes remplies d'erreurs et mal intentionnées pour le bien de l'Etat. Mais leur animosité et leur malignité contre nous s'est tellement augmentée, depuis quatre à cinq ans, que, s'il suffit d'être accusé pour être criminel, nous devons passer pour coupables des plus grandes hérésies dans l'esprit de beaucoup de personnes.

Quesnel à M. Vialart[1], *évêque de Châlons*

Novembre 1678.

Je me suis donné l'honneur de vous écrire, il y a environ trois semaines. Je vous mandai alors, Monseigneur, ce qui s'était fait dans une misérable assemblée où j'avais le bonheur de n'être pas[2]. Quelque désir que j'aie d'en pouvoir ensevelir et enterrer la mémoire, je crois vous devoir envoyer ce que l'on en a imprimé. Vous y verrez un exemple déplorable d'une domination terrible dans un prélat, et, d'un autre côté, d'une faiblesse inconcevable et d'une crainte qui a empêché

1. Félix Vialart de Herse, évêque de Châlons-sur-Marne (1640-1680), un des prélats les plus pieux et les plus éclairés du clergé de France, avait approuvé, en 1671, la première édition du livre du P. Quesnel, *Abrégé de la morale de l'Evangile, ou Pensées chrétiennes sur le texte des quatre évangélistes.* Ce simple ouvrage était destiné à un retentissement considérable et tout à fait inattendu.

2. Fameuse assemblée où M. de Harlay, archevêque de Paris, fait un premier essai pour altérer l'esprit de l'Oratoire et « purger de jansénisme » la congrégation.

Digitized by Google

ces pauvres gens de discerner même ce qu'on leur demandait d'avec ce qu'on ne leur demandait pas, et qui les a fait aller plus loin qu'on ne les voulait pousser. Il est vrai que le P. Thomassin[1] a été l'âme de toute cette cabale et qu'il s'est servi de la faveur de son protecteur pour établir ses sentiments. A quoi le bon P. de Mouchy a beaucoup servi, ayant intimidé tout le monde par sa crainte, que l'on a trouvée d'autant mieux fondée qu'on sait qu'il approche M. le Chancelier et que ce magistrat a beaucoup de confiance en lui. Enfin, l'abandon où on s'est trouvé en toutes occasions, où l'on n'a trouvé ni évêques, ni docteurs qui voulussent rendre témoignage aux propositions les plus catholiques, quand une fois elles étaient accusées devant les puissances, a fait que les autres ont lâché le pied sans rien examiner, s'étant contentés de se persuader que l'on sauvait la prédestination gratuite et la grâce efficace, — ce qui n'est pas, à mon avis. La Lettre au roi a été dictée par Mgr l'archevêque, et le reste dressé par ses ordres et selon ses idées. Il y a sujet de craindre qu'on ne fasse recevoir ce nouveau formulaire par toutes les communautés, car le prélat a déjà envoyé quérir les assistants de Sainte-Geneviève et leur a dit de venir demander aux nôtres copie de ces papiers et de s'y conformer. Ils se sont arrêtés à saint Thomas, et ils ont bien fait. Mais je ne sais si on se contentera de cela.

1. Louis Thomassin, né en 1629, entra à l'Oratoire à l'âge de quatorze ans. Il était professeur à Saint-Magloire depuis 1654. D'un caractère très timide et grand travailleur, il fut toujours épouvanté de tout ce qui pouvait déranger l'uniformité de sa vie. M. de Pontchâteau, dans son *Journal* (Sainte-Beuve, *Port-Royal*, V, 333), dit, comme Quesnel, que le P. Thomassin a été le promoteur de tout ce qui s'est passé à l'assemblée de 1678 : « Cet homme a été autrefois très attaché à la doctrine de saint Augustin; la crainte d'être persécuté et d'être obligé de quitter le séjour de Paris et ses livres lui donna la pensée de changer de sentiment. Et, comme on le décriait sur tout, il changea aussi à l'égard de tout. »

Digitized by Google

Quesnel à un Père de l'Oratoire

24 juillet 1679.

Je ne sais si vous savez l'histoire du sermon de Reims, à Saint-Pierre-aux-Nonnes; cela mériterait bien que M. l'archevêque en fût informé. Le recteur des jésuites d'ici, qui est plein de l'idée d'un certain paradis qu'il a fabriqué, où il prétend qu'il y aura des violons et des festins, et tout ce qui sert aujourd'hui à faire les parties de divertissement, prêchant une de ces pauvres nonnes, après avoir fait sa description en lui donnant des yeux de Vénus, le sein d'une Danaé, etc., et avoir donné à son époux la beauté d'un Adonis, dit enfin que, pour ces belles noces, il ne manquait que les violons, mais qu'après tout ils n'y manqueraient pas, parce que le corps de la novice était un véritable violon qui devait servir à cette harmonie, ou plutôt un orgue composé de soixante et je ne sais combien de tuyaux. J'ai vu la lettre d'un bénédictin de Reims, de la congrégation de Saint-Maur, qui dit qu'il fut bien un quart d'heure à jouer sur ce violon, et l'on ajoute que le regret du prêtre qui était en fonction fut de n'avoir pas quitté la chasuble à l'offertoire et laissé là la messe, parce qu'il fut obligé de l'achever dans un combat perpétuel des imaginations dont ce beau sermon l'avait rempli. Il faudra pourtant bien s'assurer si c'est au vrai le recteur, nommé le P. Comisin le vieux. Je sais bien qu'il était à Reims en ce temps-là. Le bénédictin en fait une telle description que c'est lui-même, et toute la ville dit ici que c'est lui. Il y retourne demain ou après, je ne sais pourquoi.

Digitized by Google

Quesnel à Antoine Arnauld[1]

5 décembre 1679.

Je m'étais, Monsieur, mon très cher et très honoré oncle, donné l'honneur de vous écrire deux lettres, depuis la dernière que vous avez reçue de moi ; mais, ayant trouvé un homme qui a un petit commerce, qui m'a dit que vous étiez allé en voyage, je ne vous les ai point envoyées. Elles m'ont servi à allumer mon feu, ce qui est toujours de quelque sorte d'usage.

Mon petit cousin[2] m'a mandé que vous vous portiez bien, ce dont, mon cher oncle, j'ai bien de la joie, je vous en assure ; et c'est, en vérité, la seule que je puisse avoir, n'ayant pas l'honneur d'être auprès de vous. J'étudie toujours, mais avec mes études j'étudie le monde, qui est un grand et beau lieu, et où il y a bien des choses à apprendre. M. le duc d'York est vice-roi d'Ecosse, où il est à présent. On l'a fait aussi vice-roi d'Irlande. M. d'Albon[3], qui était un grand dévot, est mort. M. Picoté, prêtre de Saint-Sulpice, qui était un grand directeur, est mort aussi. Le mariage de M. de La Roche-Guyon et de Mlle de Louvois[4] s'est fait le jeudi 22 de novembre, en plein midi, à Saint-Roch, paroisse de la demoiselle. Il y eut un très grand souper et une illumination chez M. de Louvois. Vous autres

1. Antoine Arnauld, qui fut, dit Sainte-Beuve, traqué et caché trente-quatre ans sur cinquante, quitta secrètement la France, le 17 juin 1679, pour n'y plus rentrer. Cette lettre lui est adressée à Valenciennes.

2. M. Guelphe, secrétaire et compagnon d'Arnauld.

3. Gilbert-Antoine d'Albon, comte de Chazeul, chevalier d'honneur de la duchesse d'Orléans.

4. Madeleine-Charlotte Le Tellier, fille du marquis de Louvois, ministre et secrétaire d'Etat, épousa, le 22 novembre 1679, François, duc de La Rochefoucauld de La Roche-Guyon, prince de Marsillac, grand-maître de la garde-robe du roi.

Digitized by Google

Flamands, vous ne savez peut-être pas ce que c'est qu'une illumination. C'est une grande salle, ou une chambre, ou une galerie extrêmement éclairée. Chez M. de Louvois, c'était une galerie. On m'a dit que M. le Chancelier avait donné à la mariée 100.000 écus, M. de Louvois autant, le roi autant, et M. l'archevêque de Reims 100.000 livres. Ce même jour-là, Mlle de Soubise prit l'habit à Malnou (*Port-Royal*) de Paris. M. l'abbé Colbert[1] y prêcha, et y prêcha bien. M. l'archevêque de Paris fit la cérémonie avec sa bonne grâce ordinaire. Mon Dieu! on dit de lui, par Paris, une histoire terrible. Un gentilhomme nommé Pierrepont, qui a été lieutenant des gardes du corps, avait une demoiselle, fille d'une chanteuse. Il mettait cette fille[2], tantôt dans un petit couvent, tantôt dans une chambre garnie, et tantôt chez lui. M. de Paris, dit-on, ayant ouï parler de cette personne, l'a fait venir souvent à l'archevêché. On prétend qu'elle y allait à toutes les heures. M. de Pierrepont a pris ces visites-là pour une infidélité, et, un soir fort tard, ou un matin d'assez bonne heure, ayant trouvé la demoiselle sortant de chez M. l'archevêque, il l'a battue. M. l'archevêque s'en est plaint à tout le monde. M. de Pierrepont, suspendant un peu sa colère, et faisant réflexion qu'il ne lui pouvait être utile d'avoir M. de Paris sur les bras, l'est allé trouver, l'a prié d'excuser l'emportement qu'il avait eu, dont il n'avait pu être le maître envers une infidèle dont il se croyait outragé; qu'il ne croyait pas qu'il y prît intérêt, mais que, connaissant mieux les choses, il ne verrait plus cette fille et la lui cédait. On ajoute qu'à cela l'archevêque le baisa de tout son cœur.

1. Jacques-Nicolas Colbert, fils du grand Colbert, sera coadjuteur et archevêque de Rouen.

2. Mlle de La Varenne, qui devint plus tard Mme de Vieuxbourg, belle-sœur d'une Mme de Vieuxbourg fort en vogue au XVIIIe siècle dans le monde janséniste.

Digitized by Google

Cependant on veut que ce M. de Pierrepont, n'étant pas homme tout à fait à se contraindre, est allé trouver une dame[1] qui demeure au bout de l'île; qu'ils ont fort pesté à communs frais; que la dame montre les lettres qu'elle a de M. de Paris; que Pierrepont conte cette histoire-là à quiconque lui veut faire le plaisir de la lui entendre dire. Je ne crois pas que ce soit vrai; il faut que M. de Paris ait des ennemis. Ma raison de douter est que l'on a dédié un livre à M. de Paris, où l'on le compare à saint Basile. Or cette histoire serait fausse de saint Basile; doncques, etc.

M. le prince de Guémenée[2] a épousé Mlle de Cochefilet, qu'il avait aimée avant que d'épouser Mlle de Luynes. Toute sa famille est mécontente. Elle est fille d'un cordon-bleu.

Un curé est mort dans le diocèse de Boulogne; il avait résigné sa cure à son vicaire. M. l'évêque de Boulogne avait destiné cette cure, dans son esprit, pour un autre. Quand le vicaire vint demander un visa, M. de Boulogne, qui voulait le trouver incapable, l'interrogea extrêmement et le renvoya comme ignorant. Le vicaire se pourvoit à Reims. On l'y interroge; il est trouvé assez docte; on lui donne là un visa; il vient prendre possession. L'évêque l'interdit de tous ses ordres; il appelle à Reims de la sentence d'interdiction. On y reçoit son appel et, à la requête du promoteur de Reims, on cite l'évêque de Boulogne. Je ne sais pas ce que cette affaire deviendra ou est devenue. Le curé des Saints-Innocents a prêché aux Jésuites de la rue Saint-Antoine, le jour de saint François-Xavier, et les a fort loués.

1. Mme de Bretonvilliers, chez laquelle M. de Harlay fréquentait assidûment, ce qui lui fit donner le sobriquet de « Visiteur de l'île Notre-Dame ».

2. Le prince de Guémenée perdit sa première femme, Marie-Anne d'Albert-Luynes, âgée de dix-sept ans, le 21 août 1679, et épousa Charlotte-Elisabeth de Cochefilet, fille du comte de Vauvineux, quatre mois après.

Digitized by Google

M. de Pomponne[1] n'est plus secrétaire d'Etat. C'est en sa place M. Colbert, l'ambassadeur[2], qui était, depuis peu, président à mortier. M. de Ménars, dit-on, aura sa charge de président. On dit que M. de Pomponne a reçu sa disgrâce avec fermeté. J'étais hier en voiture, où l'on disait qu'il était content devant le monde et dans son cabinet, mais que, quand il vient dans sa chambre et qu'il voit ses enfants, il s'attendrit. Quelques gens ont dit que le jansénisme avait eu quelque part à sa disgrâce; mais la reine a dit tout haut et publiquement que ce n'était point du tout cela.

Le curé de Saint-Paul a donné un souper à ses ecclésiastiques et quelques-uns de ses paroissiens. Il y avait soixante ou quatre-vingts personnes. Comme c'était un repas clérical, chacun avait sa portion. On apporta à chacun un poulet fricassé, une salade, des olives, un canard, une poularde, une perdrix, des cardes, deux pommes, deux biscuits, une assiette de confiture liquide, une assiette de confiture sèche, un poupelin et une tourte.

Le feu évêque de Gap est mort de l'ennui d'avoir ses bulles gratis. Il alla pour cela à Rome; il était ami de M. le cardinal de Bouillon, qui les lui fit avoir pour rien, et il eut d'une femme qu'on ne m'a point nommée une incommodité pour de l'argent, de laquelle il est mort quelque temps après être revenu dans son diocèse.

Le maître de la Pomme de Pin, de Lyon, a dit à des gens qui en sont revenus depuis peu qu'il n'y avait pas

1. Le marquis de Pomponne, second fils d'Arnauld d'Andilly, était secrétaire d'Etat depuis 1671. Louis XIV, pour expliquer sa disgrâce, dit que « son emploi était trop grand et trop étendu pour lui, qu'il avait souffert plusieurs années de son opiniâtreté et de sa faiblesse ». Il fut rappelé après douze ans et resta toujours un janséniste craintif et sans influence.

2. Charles Colbert, marquis de Croissy, frère du grand Colbert, fut l'un des ambassadeurs extraordinaires pour la paix de Nimègue.

Digitized by Google

longtemps que M. Arnauld y était passé. L'abbesse de Jouarre[1] y est retournée, tout aussi maîtresse qu'auparavant. Ses nièces sont sorties et sont au manoir des Champs. Seize ou vingt religieuses ont aussi voulu sortir; les parents de quelques-unes ont fait des pas pour cela et ont présenté des placets qui ont été inutiles. Le P. de la Chaise a dit en secret qu'il n'y avait pas moyen de n'être point pour les supérieurs.

Mme d'Effiat est gouvernante des enfants de Monsieur, en la place de Mme de Clérambaud. M. l'abbé d'Effiat[2] l'a raccommodée avec le marquis d'Effiat et, depuis la réconciliation du mari et de la femme, on a fait cela pour elle.

Mme de Grancé a énormément plu et été régalée de pêches en Espagne. Le roi d'Espagne lui a donné une boîte de diamants de douze mille écus et une pension, sa vie durant, de douze mille écus sur Bruxelles. M. de Los Balbazès l'a priée de demander pour lui un don, pour je ne sais quelle affaire en Espagne, moyennant laquelle demande il lui a donné dix mille écus. A deux lieues au-delà de Burgos, le roi d'Espagne vint au-devant de la reine[3]. Elle se mit à genoux selon la coutume. Il s'y mit aussi. Elle voulut lui baiser la main; il ne voulut point, et voulut lui baiser la sienne. Elle s'en défendit, mais d'une manière à être vaincue.

On disait, il y a quelques jours, que le mariage de M. le Dauphin était reculé. Ce bruit est passé, et l'on parle de ce mariage comme d'une chose assez proche.

1. Les persécutions contre le couvent de Port-Royal, un instant calmées, renaissent, pour ne plus finir, en 1679. L'abbesse de la maison de Paris, la Mère Dorothée, résiste à la réunion de son monastère avec le Port-Royal-des-Champs.

2. Frère du grand-écuyer Cinq-Mars, marquis d'Effiat, décapité sous Louis XIII, en 1642.

3. Marie-Louise, fille de Monsieur et d'Henriette d'Angleterre, épousa à Burgos, le 18 novembre 1679, le roi d'Espagne, Charles II.

Digitized by Google

M. le nouvel évêque de Beauvais[1] a eu le gratis de la moitié de ses bulles. Il devait aller à Beauvais à la Toussaint; on l'y attendait, et le souper même, la veille ou l'avant-veille, était prêt à Bresle. Il ne vint point; on dit que ce sera pour Noël. Il alla, il y a eu lundi huit jours, prendre sa place au parlement[2]. Plusieurs ducs, M. de Reims, M. de Noyon, M. de La Rochefoucauld et autres, l'y accompagnèrent. On prétend qu'il a dit à des gens que le cardinal Cibo, dans une lettre qu'il en a reçue, lui a mis en apostille une petite exhortation à travailler insensiblement pour ôter du diocèse de Beauvais les nouveautés qui peuvent s'y être introduites. Cela vient de personnes qui disent le lui avoir ouï dire. On dit qu'on a mis à Rome, dans l'Index, le *Nouveau Testament de Mons*[3]. Un homme du monde m'a montré, écrite à la main, une requête que M. Arnauld a voulu, il y a peut-être un an, présenter au roi, pour lui demander, ou la suppression d'un livre fait par un docteur de Normandie[4] contre le *Nouveau Testament de Mons*, ou

1. Toussaint de Forbin, cardinal de Janson, évêque de Marseille depuis 1668, et ambassadeur extraordinaire en Pologne, où il réussit à élever au trône le fameux Jean Sobieski.

2. L'évêché de Beauvais était comté et pairie de France.

3. Le *Nouveau Testament de Mons* parut en 1667. Le *Dictionnaire des livres jansénistes* le considère comme un ouvrage de « tout Port-Royal ». On a souvent attribué cette traduction à M. Arnauld, qui dit positivement (lettre CCCLV), qu'elle est de Le Maistre de Sacy. Une note de Jean Racine porte que M. de Sacy faisait le canevas, qu'Arnauld déterminait le sens et que M. Nicole retouchait, à l'aide de saint Chrysostome, qu'il avait toujours devant lui. Cet ouvrage fut proscrit par une ordonnance de M. de Péréfixe, archevêque de Paris, le 18 novembre 1667, puis par un arrêt du Conseil, le 22 novembre de la même année, et enfin condamné à Rome, par Clément IX, le 20 avril 1668, comme « contenant des choses propres à scandaliser les simples ». Innocent XI, par un décret du 19 septembre 1679, a condamné de nouveau cette traduction, et plus tard nous verrons Clément XI déclarer qu'une des raisons qui l'obligent à interdire les *Réflexions morales* du P. Quesnel, c'est que le texte de son livre est conforme, en beaucoup d'endroits, à celui de Mons.

4. Le Dr Mallet. (Voir la lettre du 12 octobre 1670.)

Digitized by Google

permission d'y répondre. M. Arnauld prétendait que ce livre-là est tout plein de calomnies.

En une petite ville, à dix ou quinze lieues de Paris, il y a procès entre des Cordeliers et un chien. Les Cordeliers sont demandeurs, le chien défendeur. Le fait est qu'un marchand de cette ville-là allait souvent à la messe aux Cordeliers ; son chien l'y suivait. Au sortir de la messe, le maître et le chien passaient par le cloître; le maître n'y faisait rien, mais le chien ne manquait point d'y faire ce que les grands chiens font contre les murailles, et, après s'être délivré de ce fardeau, il se débarrassait aussitôt d'un autre. Cela dura plus de quinze jours, que ce chien payait fidèlement tous les matins ce petit tribut. Cependant le gardien gronda cinq ou six fois de ce qu'on n'avait pas le soin de tenir le cloître propre. Ceux qui furent grondés, se lassant de l'être et de balayer tous les jours à la même heure et le même endroit, convinrent contre l'auteur du désordre. Un matin, le portier fut à sa porte, la ferma vite, aussitôt que le marchand fut sorti et que le chien ne l'était pas, et six Cordeliers, armés de verges, vinrent fouetter la pauvre machine. Ils se la renvoyaient les uns aux autres, à grands coups de fouet, comme un sabot ou comme un volant. Quand il sautait par-dessus les croisées du cloître, les moines s'élançaient et couraient après; c'est la plus ardente chasse qu'on ait jamais vue. Les voûtes retentissaient des cris et des hurlements du chien et du bruit des coups. Enfin la porte s'ouvrit, et le chien s'enfuit; mais les sillons que les verges lui avaient faits sur le corps lui ont fait de si profondes traces dans le souvenir, que depuis il ne sort plus de Cordelier du couvent que le chien, dans le moment, ne soit après et crie, aboie et fasse un vacarme horrible. Il les suit partout, et tout le monde dans la ville sait, par les abois du chien, qu'il sort des Cordeliers et où ils vont. Cela les embar-

Digitized by Google

rasse fort, car ils ne peuvent aller nulle part que l'on ne le sache par le cortège violent et continuel que leur fait le chien. Importunés de ces persécutions, ils ont présenté requête, ont fait informer, et sur l'information le présidial de cette ville-là a ordonné que le marchand tiendrait son chien enfermé. Le marchand, qui ne veut pas être gardien de son chien, et le chien qui ne croit pas mériter une prison perpétuelle, ont appelé, et par une requête incidente demandent à la cour réparation du fouet que les Cordeliers lui ont donné, et citent sur cela tout ce qui est dans la loi des Juifs et dans les lois grecques sur le talion. Vautier, avocat, est chargé de la cause du chien contre les Cordeliers. On dit qu'il ira demander des mémoires au P. Maimbourg. Voilà toutes les nouvelles que je sais. Je vous supplie, mon cher oncle, de m'aimer toujours et de me faire au moins mander, par mon petit cousin, que vous recevez et agréez mes lettres.

L'étoffe que mon petit cousin me demande n'est pas encore prête.

Quesnel à Antoine Arnauld, à Bruxelles[1]

Je ne sais, Monsieur et très cher oncle, si vous aurez reçu une lettre que je me donnai l'honneur de vous écrire, il y a peut-être un peu plus d'un mois. En vérité, vous ou mon petit cousin (*M. Guelphe*), devriez bien me mander un mot, quand ce ne serait que pour me donner courage. Car je vous avoue qu'il est un peu triste de parler à des sourds et d'écrire à des gens qui ne font point de réponse. Cela ennuie fort, et surtout un neveu qui honore parfaitement son cher oncle, et qui se fait une joie sensible d'en recevoir des nouvelles. En voici de publiques, que je vous supplie d'agréer. Elles sont très nouvelles pour moi, car je ne les sais

1. Archives d'Utrecht.

Digitized by Google

que depuis deux jours que je suis revenu de la campagne.

M. Gilbert, conseiller de la Grand'Chambre, est mort. M. Solus a fait banqueroute. C'était un homme d'affaires célèbre, estimé très riche. La réputation de ses prétendus grands biens avait mis dans la tête de quantité de personnes de condition de lui donner leurs filles ou leurs nièces en mariage, toutes les fois qu'il devenait veuf. Or il devenait veuf tous les trois ou quatre ans. Ainsi il en a épousé quatre ou cinq, qui toutes, ne lui ayant rien apporté et lui ayant beaucoup coûté, l'ont ruiné à la fin.

L'affaire de M. le duc de Ventadour avec Mme sa femme a été jugée, je crois, par le roi, sur le rapport de M. le prince et de M. de La Rochefoucauld. La femme se retire en un couvent avec douze mille francs par an, que son mari lui donnera.

M. l'évêque de Troyes a voulu visiter le Saint-Sacrement dans toutes les églises des religieux de son diocèse; ils ne l'ont point voulu souffrir; il veut les excommunier tous. On dit qu'il a écrit sur cela à M. l'archevêque de Reims[1] pour avoir son avis, et qu'il lui a répondu que cette visite du Saint-Sacrement dans ces églises-là n'était point en usage, et que les évêques devaient se contenter que les religieux se soumissent à être examinés et à recevoir des permissions limitées de prêcher et de confesser.

M. le comte du Plessis quitte ses bénéfices pour épouser Mlle des Adrets, compagne de Mlle de Fontange, qu'on m'a dit que l'on appelait maintenant Mme de Fontange. La naissance d'un petit prince l'a, dit-on, damnée[2]. On dit que ce petit prince est mort.

1. Charles-Maurice Le Tellier, fils du chancelier, grand ennemi des jésuites, tomba en disgrâce vers 1703, pour avoir été en correspondance indirecte avec le P. Quesnel, réfugié en Hollande.

2. Sinon damnée, du moins tuée, car elle mourut des suites de ses

Digitized by Google

On cherche, à la Chambre des Comptes, quelque vieux compte de la maison d'une Dauphine, pour régler dessus le nombre et la qualité des officiers que le roi voudra donner à Mme la Dauphine future[1]. La nourrice de Mgr le Dauphin a demandé trois grâces : qu'elle fût la première femme de chambre de Mme la Dauphine, que sa fille fût femme de chambre, et que son mari fût contrôleur général de la maison. Le roi les lui a accordées toutes trois. On parle d'un voyage de la cour à Châlons, pour aller au-devant de Mme la Dauphine. On espère que le roi viendra passer trois mois à Paris. La reine d'Espagne, le premier soir qu'elle entra sur les terres de son royaume, reçut ce somptueux souper de la magnificence espagnole : on lui servit quatre œufs à la coque qui l'attendaient depuis quelques jours, deux soles, longues chacune comme la main, et un hachis de carpe. Le dessert fut du fenouil et de la coriante. M. le prince d'Harcourt, qui était chargé de sa conduite, s'est lui-même si malheureusement conduit qu'il avait perdu tout son argent, dès le départ. A Orléans, il emprunta l'argent qu'avait le fils de M. d'Harouïs, trésorier général des États de Bretagne, qui consistait en six ou sept cents pistoles qui furent perdues tout à l'heure. Il voulut, à Bordeaux, se consoler du malheur du jeu par la conversation des dames ; il dit des douceurs à quelques Gasconnes. Madame sa femme en fut jalouse, et il y eut entre eux du remue-ménage. On prétend que M. de Balbazès a été jaloux de la sienne et que sa jalousie l'a rendu malade. Mme de Balbazès avait

couches, au monastère de Port-Royal de Paris, où la reléguait l'indifférence du roi. « Belle comme un ange et sotte comme un panier », disent les contemporains, dont quelques-uns accusent de sa fin Mme de Montespan, qui l'aurait empoisonnée.

1. Marie-Anne-Victoire de Bavière, qui épousa Monseigneur, le 7 mars. Elle était « laide et choquante », nous dit Mme de Caylus dans ses *Mémoires*, et ne s'accoutuma jamais à la France.

Digitized by Google

cependant paru ici une femme très éloignée de donner ni amour, ni jalousie.

On dit que M. Arnauld est à Rome, et d'autres ajoutent qu'il va être fait cardinal.

On dit que Mme de Clérambaud ne reviendra pas au Palais-Royal, parce qu'outre les mécontentements qu'on avait dit que Monsieur avait d'elle devant le départ de la reine d'Espagne, il lui est encore arrivé dans le voyage des choses dont on se plaint : par exemple, que la reine d'Espagne, ayant eu besoin de 50 pistoles pour envoyer d'auprès les Pyrénées un médecin à milord Montaigu, qui était demeuré malade à Bordeaux, elle les lui avait demandées, à quoi la maréchale avait répondu qu'elle n'en avait point, de quoi la reine fut très chagrine. Cela donna lieu à Mme de Grancé de faire admirablement sa cour ; car, ayant cherché dans la bourse de ses amis trois ou quatre pistoles en chacune, elle fit la somme et l'apporta à la reine. Ce secours si à propos et toutes les manières dont elle a su user l'ont fait si fort aimer de la reine d'Espagne qu'on veut que le roi d'Espagne écrive à M. le maréchal de Grancé et à Mme la maréchale, pour les prier de trouver bon qu'il la retienne en Espagne, où l'on dit déjà qu'elle épousera un grand.

On a fait une traduction des *Petits prophètes* que je n'ai point reçue. Il y a trois ou quatre volumes de *Vies des Saints*, où, dans la vie de saint Ignace de Loyola, est une très grande louange des jésuites.

Mme de Montespan a deux ours qui vont et viennent, comme bon leur semble. Ils ont passé une nuit dans un magnifique appartement que l'on fait à Mme de Fontange. Les peintres, en sortant le soir, n'avaient pas songé à fermer les portes ; ceux qui ont soin de cet appartement auront eu autant de négligence que les peintres. Ainsi les ours, trouvant les portes ouvertes, entrèrent et, toute la nuit, grattèrent tout. Le lendemain, on dit que les ours avaient vengé leur maîtresse et

Digitized by Google

autres folies de poètes. Ceux qui devaient avoir fermé les portes de l'appartement furent grondés, mais de telle sorte qu'ils résolurent bien de fermer les portes de bonne heure. Cependant, comme on parlait fort du dégât des ours, quantité de gens allèrent dans l'appartement voir tout ce désordre. MM. Despréaux et Racine y allèrent aussi vers le soir, et entrant de chambre en chambre, enfoncés ou dans leur curiosité ou dans leur douce conservation, ils ne prirent pas garde qu'on fermait les premières chambres, de sorte que, quand ils voulurent sortir, ils ne le purent. Ils crièrent par les fenêtres, mais on ne les entendit point. Les deux poètes firent bivouac où les deux ours l'avaient fait la nuit précédente, et eurent le loisir de songer à leur poésie passée ou à leur histoire future.

Quesnel à l'abbé Nicaise[1]

14 mars 1680[2].

J'eus, Monsieur, avant-hier, l'honneur de saluer Madame votre belle-sœur et Monsieur votre neveu, qui me firent celui de me venir voir avec M. de Ham. Il n'y a rien de plus honnête ni de plus digne d'être servi; quand la cour sera de retour, on n'épargnera rien de ce qui sera en notre pouvoir, qui est bien petit. Vous savez que le P. Berthet, jésuite, qui demeurait auprès de M. le cardinal de Bouillon, s'est éclipsé, parce qu'il y a eu déposition contre lui pour commerce qu'il avait avec une Duval, qui a été arrêtée pour

1. L'abbé Claude Nicaise, antiquaire et chanoine de Dijon. Jamais homme de lettres n'eut une correspondance plus étendue ni plus constante avec les savants et les écrivains de son temps. Son bon cœur, sa douceur, ses manières obligeantes, lui avaient acquis l'estime et l'amitié de tous les partis. Il demeura plusieurs années à Rome et resta en commerce épistolaire avec les cardinaux Barbarigo et Noris, à son retour en France.

2. Bibl. Nat., ms. 9363.

Digitized by Google

cause de magie, dont on dit qu'elle tenait école et en avait une grande bibliothèque. Elle demeurait à Saint-Germain-en-Laye, la dernière maison proche la forêt. On la cherchait partout, et, comme elle avait changé de nom, on avait peine à la trouver. On se douta pourtant que c'était elle qui demeurait là, et, en feignant d'avoir une lettre du P. Berthet à rendre à une telle, elle s'ouvrit et se découvrit, et fut arrêtée. Pour le Père, il avait de trop bons amis pour n'être pas averti. Il partit dix jours avant le cardinal de Bouillon pour aller à Liège, et là, sous prétexte des eaux de Spa, il a gagné la frontière en quittant l'habit de son ordre.

On a voulu faire croire au monde qu'il y avait aussi un Père de l'Oratoire, à cause d'un ecclésiastique qui n'en fut jamais, qui a été arrêté à Toulouse.

A propos de Toulouse, on dit qu'on y veut censurer *la Recherche de la Vérité*[1].

Quesnel à l'abbé Nicaise[2]

Jeudi 2 novembre 1680.

Je vous ai fait réponse, Monsieur, à toutes vos lettres et vous en ai envoyées de vos amis. Je crois vous avoir mandé qu'après que M. de Marseille (*Forbin de Janson*) eut été nommé à l'évêché de Beauvais, M. le Chancelier[3], après le Conseil, parla, en présence de quantité de conseillers d'Etat et de maîtres de requêtes, de cette nomination, disant qu'il s'étonnait que M. de Marseille eût pensé à cet évêché, qu'il était très fort à la bienséance de M. de Condom[4], mais qu'on n'avait eu garde

1. *La Recherche de la vérité*, où l'on traite de la nature de l'esprit de l'homme..., par le P. Malebranche, 2 vol., 1674-1675.
2. Bibl. Nat., ms. 9363.
3. Michel Le Tellier.
4. Jacques II de Goyon de Matignon, évêque de Condom, de 1671 à 1693. « Fort homme de bien, mais rien au delà », dit Saint-Simon.

Digitized by Google

de le lui donner, parce que l'on ne le croyait pas assez ennemi du jansénisme. Il ajouta : « Je ne sais où cette folie nous mènera, et j'ai peur qu'à la fin elle nous fera perdre la religion et qu'il ne nous en resterait plus que le masque et l'extérieur, parce qu'on éloignait des bénéfices et des évêchés tous les gens de bien et qui pouvaient conserver les bonnes maximes et la bonne morale. »

Je voudrais bien, Monsieur, que l'on sût cette petite histoire au lieu où vous écrivez quelquefois, et vous m'obligeriez de l'écrire à Mgr Sluse [1], afin que par lui elle aille jusqu'à son maître. Vous pouvez ajouter que ce même magistrat, à l'occasion de M. de Grenoble [*Etienne Le Camus*], a dit au roi, d'une bonne manière, que tous ceux qui voulaient faire leur devoir et s'acquitter de leurs charges étaient taxés de jansénisme, et que c'était un fantôme par lequel on rendait suspects tous les gens de bien[2].

Après l'affaire de Port-Royal, il dit à sa table, en présence de huit ou dix maîtres des requêtes, que cela était trop violent pour durer longtemps, que l'on voyait par là qu'on n'en voulait point à la doctrine, mais aux personnes.

M. de Verdun est mort à Paris depuis quelques jours, et Mgr de Poitiers, à ce que l'on dit, est aussi mort à Poitiers.

1. Jean Walther, baron de Sluse, savant cardinal, secrétaire des brefs d'Innocent XI, recevait et communiquait avec plaisir les nouvelles de la République des Lettres. Lors de sa mort, attribuée au poison, en 1685, il fut fort regretté par le parti janséniste.

2. Nous avons justement, sous les yeux, une lettre de l'évêque Le Camus à l'abbé de la Trappe, où il s'élève contre l'accusation de jansénisme intentée à tout propos : « Eh quoi ! tous ceux qui voudront vivre dans la règle et observer les canons, tous ceux qui voudront maintenir la pureté de la morale de l'Evangile, la hiérarchie de l'Eglise et la bonne discipline dans l'administration des sacrements, seront traités d'hérétiques et de novateurs !... Après tout, si les jansénistes manquent d'humilité et de soumission, disons que les molinistes manquent beaucoup de charité et de compassion. » (Amersfoort, boîte P.)

Digitized by Google

Mgr de Beauvais a ses bulles moitié gratis. Le pape l'a proposé lui-même et lui a fait tous les passe-droit possibles.

Quesnel à la Mère Angélique de Saint-Jean[1]

Paris, Saint-Magloire, 16 août 1681.

Puisque nous sommes dans un siècle où l'on n'ose quasi espérer d'autre bien que celui qui consiste à éviter les maux, l'on peut dire que votre maison ne pouvait guère recevoir d'avantage plus considérable que celui d'une élection[2] aussi libre et aussi paisible que celle qui vient d'être faite, avec tout le succès qui se pouvait désirer. J'y ai pris trop de part par mes vœux pour ne vous pas témoigner, ma très révérende Mère, combien j'ai été comblé de joie en apprenant l'heureuse issue que Dieu a donnée par sa miséricorde à une affaire dont la seule pensée nous faisait trembler depuis si longtemps. Je sais bien que votre joie en cette occasion n'est pas tout à fait pleine et que les sentiments que vous avez de vous-même vous font trouver quelque amertume dans cette douceur dont il a plu à Dieu de consoler votre sainte maison.

Mais l'amour que vous avez pour elle vous oblige,

1. La Mère Angélique de Saint-Jean, fille d'Arnauld d'Andilly et nièce de la première Mère Angélique, abbesse de Port-Royal de 1678 à 1684, fut « la plus spirituelle des abbesses », nous dit Sainte-Beuve, et l'âme du monastère dans les jours d'épreuve.

2. Les trois années de gouvernement de la Mère Angélique expiraient; on avait à procéder à une nouvelle élection. Un mot ambigu de l'archevêque de Paris fit craindre qu'il n'autorisât point la communauté à procéder à cet acte, qui était une question de vie ou de mort. L'alarme était à son comble, quand, le mercredi 6, arriva un exprès, dépêché par Mme de Saint-Loup, la grande nouvelliste, avec une lettre de celle-ci pour Mlle de Vertus, qui commençait par ces mots : « Joie ! joie ! joie ! Vous ferez demain votre élection. » (Sainte-Beuve, *Port-Royal*, t. V, pp. 206, 208.)

Digitized by Google

ce me semble, à étouffer toute voix de plainte et de douleur, afin que l'on n'entende, parmi les tentes des justes, que la seule voix d'actions de grâces d'un succès si heureux et si salutaire.

Quesnel à M. de M.....[1]

Orléans, 5 novembre 1681.

Je suis arrivé en cette ville plus tôt que je ne croyais, c'est-à-dire la veille de la Toussaint, au lieu que j'avais fait état de passer la fête près de Paris, comme vous savez. Mais, ayant expédié tout ce que j'avais à faire, voyant le beau temps et en ayant suffisamment pour me rendre ici avant le commencement du mois, je pris mon parti de le faire, et je me trouve enfin, dans ma nouvelle habitation, aussi content pour le moins qu'au milieu de Paris. Si quelque chose était capable de me déplaire ici, ce serait qu'Orléans ressemble trop à Paris, et que j'ai sujet d'appréhender de n'y pas trouver autant de retraite et de séparation de tout commerce, comme j'ai souhaité; mais Dieu peut me faire une solitude au fond de mon cœur, et c'est ce que je désirerais bien qu'il voulût faire par sa grâce, en me séparant de tout ce qui m'empêche de jouir de lui seul à seul, et me séparant de moi-même plus que de toute autre chose. Car nous sommes à nous-mêmes, la plupart du temps, un grand monde, et nous parlons souvent dans notre âme avec une populace nombreuse de passions, de désirs, de desseins, d'inclinations et de toutes sortes de

1. Depuis l'assemblée de 1678, la révolution qui se consomma dans l'Oratoire, en 1684, était préparée. L'archevêque de Paris, M. de Harlay, avait entrepris de « purger de jansénisme » la congrégation. L'exil du P. Quesnel à Orléans et l'exclusion du P. du Breuil du généralat sont les premières étapes de la transformation qui s'opérera quelques années plus tard.

Digitized by Google

misères, qui nous étourdit par son tumulte, qui nous agite par ses inquiétudes, nous trouble par ses révoltes, et nous empêche d'écouter Dieu qui parle à notre cœur, et qui seul devrait être notre monde et notre tout. Allons à lui, mon très cher Monsieur, de toutes nos forces ; séparons-nous de tout le reste, et fuyons-nous nous-mêmes pour approcher de lui. Comme nous sommes encore bien près de nous-mêmes et bien éloignés de Dieu, que le jour qui nous est donné pour marcher est presque passé, que la nuit, pendant laquelle on ne pourra plus rien faire, s'avance et s'approche de nous incessamment, il n'y a point de temps à perdre. Car, si cette nuit funeste nous surprend, tout est perdu pour nous sans retour.

Quesnel à.....

10 mai 1682.

Nous attendons réponse sur les huit ou dix lignes de la lettre au pape[1], où on fait dire au clergé qu'il admire le zèle du roi contre toutes sortes de nouveautés, ce qui ne peut marquer que les exils et les emprisonnements de tant de gens qu'on tourmente, comme suspects des nouveautés du jansénisme. Et ensuite l'on compare le roi à l'empereur Maurice, qui empêchait que des hérétiques de son temps ne publiassent le venin qu'ils avaient dans le cœur. Ce qui ne peut s'appliquer qu'à ceux qu'on a tant de fois accusés d'avoir dans le cœur les hérésies des cinq propositions, mais qu'ils n'osent se découvrir. Ne pourrait-on savoir ce que les évêques ont pu entendre par là?

L'oncle (*Arnauld*) écrit sur ce qu'on voulait l'obliger

1. Lettre des évêques de l'assemblée du clergé au pape, du mois de février 1682.

Digitized by Google

d'écrire à M. de Paris, ce qu'il rejette avec force, comme faisait M. de Castorie, qui ne pouvait souffrir cette démarche[1]. Il marque ensuite qu'il n'y avait rien à espérer, comme on voyait par ce qui s'était fait à des religieuses du Mans et à Saint-Cyr, et ce que les évêques disaient, dans leur lettre au pape, contre les jansénistes.

Quesnel à l'abbé Nicaise, à Dijon[2]

14 janvier 1683.

La sagesse du temps où nous sommes consiste à parler peu et à ne point écrire du tout, pour ne se pas faire des affaires. Ne trouvez donc pas étrange, s'il vous plaît, Monsieur, le silence que je garde, et louez plutôt ma sagesse et ma prudence. Il n'y a pas néanmoins moyen de se dispenser de vous souhaiter, Monsieur, une bonne et heureuse année au commencement de celle-ci, qui ne sera peut-être pas plus paisible que les autres. Au moins les grands préparatifs qui se font marquent la guerre.

J'admire les Italiens de s'imaginer qu'il n'y a rien à désirer dans le livre que vous marquiez qu'une honorable mention des Révérends Pères, et que c'est la seule chose qui manque à leur parfaite réconciliation avec M. Arnauld. Le pape sollicite toutes les universités et clergés de l'Europe à la condamnation des quatre propositions[3] de l'Assemblée du clergé. L'évêque de Strigonie en a déjà fait une censure, et le clergé de Pologne

1. Cette lettre ayant été interceptée, l'archevêque de Paris en fit grand bruit : « Les violences continuent, écrivait Arnauld, et on veut que nous fermions les yeux et que nous nous persuadions que les loups veulent sincèrement faire la paix avec les brebis. Je ne suis pas si crédule..... Que nous donne-t-on? Des paroles, de bonnes intentions, des chimères. S'en repaisse qui voudra, ce ne sera pas moi ! »

2. Bibl. Nat., ms. 9363.

3. Les quatre articles de 1682.

Digitized by Google

avant lui. Je doute fort qu'elles soient aussi formidables que celles de Sorbonne. C'est mauvais signe pour la cause du pape de voir que les foudres de Pologne et de Hongrie soient les premières à se faire entendre.

Voilà le quatrième tome de saint Augustin imprimé. On doit faire une nouvelle édition de saint Paulin, bien revue et bien corrigée. Saint Fulgence s'achève. Pour moi, je regarde courir les autres, et je me tiens en repos sur la barrière.

Tout serait mal reçu en ce temps ici, et un homme fait comme moi se mettra toujours entre le marteau et l'enclume, quand il voudra faire paraître quelque chose sur ces matières, au temps où nous sommes. On me ferait accroire d'un côté que je suis noir, et je le serais encore plus de l'autre côté.

Quesnel à M. de Neercassel, évêque de Castorie[1]

28 janvier 1683[2].

Je vous remercie très humblement, mon très cher et très honoré Seigneur et Père, de la réponse du 6 de ce mois dont vous m'avez honoré. Je demande à Dieu, de tout mon cœur, qu'il répande de plus en plus en abondance ses bénédictions et ses grâces sur votre sacré ministère. Je me représente que, les peines et les traverses que vous avez à souffrir vous étant communes avec tant d'hommes apostoliques que Notre-Seigneur a employés au salut des âmes, les assistances merveilleuses dont il lui a plu bénir leur travail et récompenser leur zèle et leur patience, vous seront aussi

1. Jean de Neercassel, oratorien, archidiacre d'Utrecht, et évêque de ce diocèse, sous le nom d'évêque de Castorie, était seul, depuis la mort de l'évêque de Harlem, Catz, à la tête des 400.000 catholiques de Hollande. L'ouvrage dont parle Quesnel, l'*Amor pœnitens*, est un des livres favoris du parti janséniste.

2. Archives d'Utrecht.

Digitized by Google

communes avec eux ; et, plus vous aurez de difficultés et de contradictions à combattre et à vaincre, plus vous aurez aussi de couronnes à recevoir de la main du juste et suprême juge.

Je recevrai avec une grande joie la suite de votre ouvrage, quand je la verrai arriver ici. Je considère bien cette fâcheuse nécessité des adoucissements. Il faut demander à Notre-Seigneur la grâce de rendre sa vérité agréable sans l'affaiblir, et de faire voir le mensonge sans irriter ceux qui le propagent.

Quesnel à l'abbé Nicaise, à Dijon[1]

Orléans, 9 mars 1683.

Vous avez vu sans doute, Monsieur, l'*Amor pœnitens* de Mgr l'évêque de Castorie. Il est admirablement beau, et je voudrais bien pour beaucoup que l'on goûtât et que l'on approuvât à Rome ce livre, qui règle le cœur du pénitent et le jugement que le prêtre doit prononcer sur lui, par les deux parties dont il est composé[2].

Vous aurez aussi vu sans doute la nouvelle collection de *Conciles* de M. Baluze, qui n'est pas ce que j'attendais. Il a fait une longue préface à son *Errata* du concile de Chalcédoine, où il m'entreprend sur plusieurs points, et on peut dire qu'elle est toute contre moi. Je suis assez Gascon pour dire qu'elle ne me fait pas grand'-peur; mais je ne sais si ces matières, qui sont pour si peu de gens, méritent qu'on se donne la peine d'écrire.

1. Bibl. Nat., ms. 9363.

2. Les amis de M. de Neercassel sont cependant inquiets du sort de son livre. On trouve, dans les Archives d'Utrecht, une lettre adressée par du Vaucel, correspondant des jansénistes à Rome, à M. de Castorie, le 12 juin 1683 : « Je ne sais rien de particulier touchant l'*Amor pœnitens ;* il serait à souhaiter que les présents que vous avez envoyés arrivassent au plus tôt, afin de prévenir les mauvaises impressions. »

Digitized by Google

Quesnel à M. de Neercassel, évêque de Castorie[1]

1er janvier 1684.

En ce renouvellement d'année, je vous souhaite de tout mon cœur, mon très honoré Seigneur et Père, toutes les plus abondantes grâces et tous les succès les plus heureux que votre sacré ministère puisse obtenir.

La traduction de *l'Amour pénitent* est toute achevée. J'ai mis dans ma traduction les additions et les changements que vous m'avez marqués dans vos deux lettres. Il n'a pas été difficile d'adoucir et de rendre recevable et plausible, aux plus délicats et aux plus sensibles, l'expression de la dernière période du troisième paragraphe du chapitre v du dernier livre, qui vous a paru trop forte. Vous savez mieux que moi, Monseigneur, qu'il y a un secret, dans la rhétorique chrétienne, pour exprimer les vérités les plus fortes et même foudroyantes, d'une manière douce, humble, qui les fait recevoir avec un esprit de docilité et de paix. Ce secret est de s'appliquer et de s'adresser à soi-même, comme en s'exhortant, ce que l'on pourrait dire aux autres ou des autres en les notant ou les reprenant d'une manière âpre et véhémente. J'ai suivi cette méthode en changeant cette période, comme vous le verrez dans l'extrait joint à cette lettre. Je vais relire bien exactement toute la traduction, et je suivrai très soigneusement ce que vous me prescrivez en ce qui est des tempéraments et des adoucissements. C'est assez le génie de notre langue de tempérer et d'adoucir les expressions latines en ce qu'elles peuvent avoir de trop fort, et qui souvent ne paraît pas si offensant et si rude dans le latin que dans le français, à cause de certaines libertés que l'on a dans cette langue-là et que l'on n'a pas dans la nôtre sur beaucoup de choses.

1. Archives d'Utrecht.

Digitized by Google

Il est certain qu'il faut que nous fassions notre possible pour faire imprimer la traduction en France et qu'elle s'en répandra avec beaucoup plus de facilité. La réputation que l'original s'est acquise avec un si juste fondement donnera cours à la traduction, Dieu aidant. Je n'oserais, Monseigneur, m'étendre à vous expliquer mes sentiments touchant votre ouvrage. Le grand sujet que vous y avez pris ne pouvait être traité plus dignement ni plus parfaitement. Je dois donc tenir à un grand bonheur que vous m'ayez fait la grâce d'avoir agréable que je le traduisisse en notre langue.

Quesnel à la Mère Angélique, abbesse de Port-Royal-des-Champs

Orléans, 9 janvier 1684.

Je n'entreprends pas, ma très révérende Mère, de vous consoler dans la perte que vous venez de faire[1] et que nous avons tous faite avec vous. C'est une lumière qui s'éteint au milieu des ténèbres, c'est une source d'eau vive qui se tarit dans le désert, c'est un sel qui est ôté à la terre dans son plus grand affadissement et son extrême corruption. Et quelle foi peut nous empêcher de pleurer une si grande perte dans un si grand besoin, puisque, au contraire, plus on aura de foi, plus on sera forcé de connaître la grandeur de cette perte et d'en sentir la douleur?

Dieu la peut réparer, il est vrai; mais nos péchés et ceux du monde nous permettent-ils de nous attendre à une si grande grâce? N'avons-nous pas sujet de craindre que la rébellion des hommes à cette lumière n'ait obligé celui qui l'avait donnée à la retirer? Et l'expérience ne nous apprend-elle pas qu'il faut que l'Eglise gémisse

1. Mort de M. de Sacy, le 4 janvier.

Digitized by Google

des siècles entiers pour obtenir du ciel des dons si rares et des lampes qui, comme celles-ci, aient autant d'ardeur que de lumière.

Je souhaite, ma révérende Mère, que Dieu daigne donner l'esprit de cet Elie avec abondance à l'Elisée qui lui succédera dans la charité et dans l'application qu'il avait à l'égard de votre maison. Et je vous supplie d'être persuadée que je suis très sensible à la perte qu'elle fait dans cette occasion, faisant profession d'être toute ma vie, avec un respect et un attachement inviolable[1]...

Quesnel à Mme de Fontpertuis

Orléans, 12 janvier 1684.

Cette lettre qu'on m'a prié de vous faire tenir, Madame, me fait prendre impunément la liberté de vous écrire coup sur coup, et je suis bien aise d'en avoir l'occasion pour vous prier de faire savoir au prieur du Rossel [*Arnauld*], à qui j'ai écrit, ce que je n'ai appris que depuis et qu'il désire savoir. C'est qu'ayant trouvé le frère du P. Malebranche, qui demeure en cette ville, il me dit qu'il y avait trois semaines environ que ce Père lui avait mandé que sa réponse à M. Arnauld, touchant les *Idées*, était imprimée, et qu'il lui en enverrait s'il en pouvait avoir, ce

1. On trouve, à la suite de la lettre de Quesnel, une lettre du Dr Boileau sur le même sujet :

Lettre de M. Boileau, docteur de Sorbonne.

7 janvier 1684.

« Ah ! Monsieur, quel coup ! La couronne de notre tête est tombée. Je puis bien me servir de ces expressions divines. Malheur à nous ! ce sont nos péchés qui nous attirent ce châtiment. Consolez-moi, Monsieur, par la consolation que Dieu répand dans votre cœur. Obtenez-moi, par vos prières, un bon usage de cette affliction. J'en suis pénétré,

Digitized by Google

qu'il n'a point encore fait[1]. Je crois que c'est en Hollande. Il me l'a fait entendre ainsi. Cette réponse est *aigre* et *fière*, je le sais d'ailleurs; mais c'est pour cela même que je souhaiterais que celui qui écrit contre cet auteur se piquât de douceur et d'honnêteté, afin que le tort soit tout entier du côté de ce Père, pour la manière de plaider aussi bien que pour le fond de la cause. Je lui en ai dit mon sentiment, parce qu'il me témoignait n'être pas trop disposé à cela, en cas que la réponse fût telle qu'elle est.

Quesnel à Mme de Fontpertuis[2]

Orléans, 17 janvier 1684.

Non, Madame, cette grande lumière ne s'est pas éteinte, elle s'est unie à son principe, à cette source et à cet abîme adorable de lumière d'où elle était sortie.

Je plains Mlle de Raincy [*Antoine Arnauld*], et je la plaindrais encore davantage, si je ne connaissais la force de son esprit et la grandeur de son âme, qui n'a rien du tout de féminin et qui saura bien soutenir cette perte, comme elle a fait tant d'autres. Le P. de

et je ne sais comment réparer la perte que je viens de faire. Ne vous étonnez pas de me voir si faible. J'ai perdu celui qui, après Jésus-Christ, aurait pu être ma force; j'ai perdu celui sur qui je fondais presque l'unique consolation de ma vie. »

1. Arnauld écrit à Quesnel, le 15 février 1684, en parlant du P. Malebranche : « Jamais homme ne fut si fier et si plein de lui-même, et ainsi le plus grand service qu'on lui peut rendre est de travailler à le guérir de cette enflure. Vous en jugeriez ainsi, si vous aviez vu son dernier livre, car on ne saurait rien s'imaginer de plus insolent. »

2. Mme Angélique Angran de Fontpertuis, amie et correspondante fidèle d'Arnauld et des jansénistes, la seule qui ait le droit d'être appelée l'« intimissime », dit Sainte-Beuve, tient la première place par le dévouement, par l'affection, dans la vie d'Arnauld. Elle fit plusieurs voyages en Hollande pour « l'aller rejoindre et consoler », ce qui lui valut plus tard ce mot de Louis XIV : « Cette folle qui a couru M. Arnauld partout. » Racine la dépeint « bonne femme, bonne amie, mais un peu portée à l'intrigue ».

Digitized by Google

Rosny [*Nicole*] en sera aussi bien touché; il pourrait quasi dire avec Elie : « Je suis demeuré seul des prophètes du Seigneur, et on cherche tous les jours à me perdre. » Pour revenir à Mlle de Raincy [*Arnauld*], je ne suis point surpris qu'elle ait refusé le mariage[1], et j'aurais deviné sa réponse, quand on ne me l'aurait pas dite. Ce n'est pas que je ne désire pas pour elle et pour sa famille cette alliance; mais je ne puis comprendre quelle figure elle ferait dans une famille et surtout auprès d'un beau-père[2] fait comme celui-là, qui ne désire cette union de sa part que pour ses avantages particuliers, qui ne se met point en devoir de satisfaire les parents de cette demoiselle sur les intérêts qu'ils ont à démêler ensemble, qui n'est pas en état de donner les sûretés nécessaires pour les conventions matrimoniales, et dont la sincérité n'est pas exempte de tout soupçon. Je serais fort empêché, si j'avais à lui donner conseil.

Quesnel à M. de Pontchâteau[3]
(*sous le nom de M. Fleury*)

Orléans, février 1684.

Hé! mon cher Monsieur, par où commencerai-je une lettre où j'ai dessein non pas de vous consoler, mais de m'entretenir avec vous de notre commune douleur? La main de Dieu nous a frappés et s'est appesantie sur nous. Car ce n'est pas assez de dire avec Job qu'elle

1. Il veut parler, sous cette figure de mariage, d'un retour projeté d'Arnauld en France. Les conditions en étaient concertées avec l'archevêque de Paris.

2. M. de Harlay, archevêque de Paris.

3. L'abbé de Pontchâteau (1648-1690) devint solitaire de Port-Royal-des-Champs, après avoir été de nombreuses années grand voyageur et comme l'ambassadeur du monastère.

Digitized by Google

nous a touchés. Les deux coups si subits, si peu attendus, qui viennent de terrasser deux personnes si précieuses[1], si nécessaires et si essentielles, pour ainsi dire, aux œuvres de Dieu, vous auront sans doute fait penser à ce qui est écrit de cet homme de souffrance de la loi de nature qui n'avait pas sitôt reçu une mauvaise nouvelle qu'une autre lui était apportée avant qu'il eût le loisir de se reconnaître.

Je ne laisse pas de vous plaindre, mon cher Monsieur, quelque connaissance que j'aie de la fidélité que Dieu vous donne en ces occasions, et je n'ai pas de peine à comprendre quelle violente secousse votre cœur, tendre comme il est et amoureux du bien de l'Eglise, aura souffert en apprenant des nouvelles auxquelles vous ne vous attendiez pas, quoique une foi aussi vigilante que la vôtre s'attende toujours à tout.

J'ai reçu enfin *l'Amour pénitent*. La belle chose! la digne apologie de l'amour de Dieu et de la grâce de la nouvelle alliance! Il est bien important que ce livre soit approuvé à Rome[2], et qu'il coure dans les mains de tout le monde en toutes langues[3].

Quesnel à Mme de Fontpertuis

Orléans, 14 février 1684.

Je ne suis pas, Madame, dans une petite peine touchant l'état de la maison désolée, quoiqu'on nous ait assurés que le roi avait laissé une pleine liberté pour

1. M. de Sacy et la Mère Angélique de Saint-Jean, morte le 29 janvier 1684. « L'année 1684 fut surtout une année funèbre. M. de Sacy l'ouvrit en mourant à Pomponne, le 4 janvier. La Mère Angélique mourut trois semaines après, percée de la douleur comme d'un glaive. » (Sainte-Beuve, *Port-Royal*, V, 245.)

2. Il fut, au contraire, censuré par le pape Alexandre VIII et défendu par un décret de la Sacrée Congrégation. Il parut, à la fin de 1740, une traduction francaise, en trois volumes in-12, de *l'Amour pénitent*.

3. Dans ses *Lettres spirituelles* (3 vol. 1721), Quesnel remarque, en

Digitized by Google

l'élection d'une nouvelle abbesse[1]. Le silence profond de tous ceux qui m'en pourraient mander quelque chose et ce que disent les nouvelles écrites à la main, que l'on parlait de faire venir toutes les religieuses de Port-Royal-des-Champs dans la maison de Paris, augmentent mon inquiétude. J'espère que vous voudrez bien, Madame, me faire savoir ce qu'il y a de bon et de mauvais. J'appréhende bien cependant que vous ne soyez pas en état de m'écrire et que le contre-coup d'un accident si funeste ne vous ait accablée.

Quesnel à Mme de Fontpertuis, à Paris

Orléans, 13 juillet 1684.

Votre lettre, Madame, est bien affligeante, car elle m'ôte quasi toute la joie que nous avait donnée la convalescence du malade que vous gardez[2], en me faisant craindre que sa santé ne dure pas longtemps. Et vous me faites connaître l'extrémité de l'autre (*M. de Sainte-Marthe*), si grande qu'il est difficile qu'un homme de son âge, et qui a été si infidèle à son corps, se tire de ce pas.

Dieu est le maître ; il faut attendre avec soumission la déclaration de sa volonté sainte et toujours aimable, quand même elle nous afflige. Cependant, il faut pourtant qu'il y ait des forces en lui pour avoir résisté à une si rude attaque, et je voudrais bien qu'on le ménageât davantage, en lui laissant son sang et en ne le tirant point sans grande nécessité. Il faudrait le tirer de toute application, le mettre dans un train de vie un peu débauchée, où les exercices de la vie pensive et stu-

parlant de ce même ouvrage, que « c'est un livre excellent pour les confesseurs », t. I, p. 157.

1. L'élection se fit, en effet, sans encombre. La prieure, Mme du Fargis, fut élue abbesse, et la mère Agnès de Sainte-Thècle-Racine, tante de Jean Racine, fut désignée comme prieure.

2. M. Nicole.

Digitized by Google

dieuse cédassent entièrement la place à la vie animale et où il ait une compagnie un peu divertissante. Ce régime lui serait peut-être plus utile que beaucoup de remèdes.

Mme de Villechaux, qui est très affligée de son état, dit que la ptisane dont je vous envoie la composition, de l'invention de M. l'abbé Gendron, est admirable pour les poumons et pour les fluxions de poitrine, et qu'elle en a vu des effets surprenants. Elle ne peut faire de mal, et l'essai n'en coûtera pas beaucoup. Je vous l'envoie, Madame, telle que me l'a donnée Mme de Richemont, qui prend aussi beaucoup de part à la santé de notre cher convalescent.

L'hôtesse du second malade me manda sa maladie au commencement. Je n'en ai point su d'autres nouvelles que les vôtres depuis, et je crains les premières que j'en recevrai. J'aurais peine à lui pardonner sa mort; car, à son âge et par le temps qu'il faisait, d'entreprendre des courses de cette force, c'est vouloir mourir.

Une dame m'a mandé une aventure qui peut avoir des suites, et qui marque au moins que l'on n'est pas encore mort sur l'affaire dont le procès dure depuis si longtemps.

La maladie n'aura-t-elle point retardé la publication du livre du schisme[1]?

J'ai reçu la *lettre*[2] de l'auteur avec le mémoire; je lui en rendrai compte au premier jour.

PTISANE POUR LA POITRINE

Il faut mettre trois pintes d'eau dans une cruche neuve, une poignée de chiendent, deux gros de racine

1. *Les Prétendus Réformés convaincus de schisme* (1684), par Nicole.
2. Probablement la *Lettre des disciples de saint Augustin au comte d'Avaux*, projet burlesque, où la faction jansénienne demandait à « être traitée et comprise dans la paix, comme un souverain ». Ce ne fut jamais qu'un badinage et un divertissement dont on se servit contre le P. Quesnel, lorsqu'on trouva cette pièce dans ses papiers, en 1704.

Digitized by Google

d'eschine, une once de miel, une once de sucre candi, une demi-once de réglisse, une poignée d'orge commune. Faire bouillir le tout ensemble jusqu'à la consommation d'une chopine seulement, le passer et en prendre deux ou trois verres par jour.

Pour moi, dit la dame, qui m'en suis servie, j'en prends et en fais prendre à bien des gens, autant qu'ils ont besoin de boire, jour et nuit.

Quesnel à Mme de Fontpertuis, à Paris

7 août 1684.

Je me doutais bien, Madame, quand j'eus l'honneur de vous écrire de la campagne dernièrement, qu'il y avait à la ville quelqu'une de vos lettres pour moi. Je vous suis extrêmement obligé de la bonté que vous avez de m'informer des nouvelles de nos amis et amies. Sans vous, je vivrais dans une grande ignorance des choses dont je désire le plus d'être informé. On m'a mandé que M. de Sainte-Marthe est hors de danger; c'est une joie tout à fait grande pour moi.

Le voyage du bon Père dominicain (*le P. du Ray*) me fait chercher à deviner; mais nous en saurons davantage un jour.

On a imprimé secrètement, à Lyon, les *Méditations chrétiennes* que M. Arnauld a vues d'impression de Hollande et qu'on dit qu'il a réfutées. On m'en a donné une ici. Je vous le mande, afin que si quelqu'un, à votre connaissance, en avait besoin, vous puissiez savoir où la prendre.

Si M. Nicole continue de prendre du lait de chèvre et qu'il s'en trouve bien, j'espère que nous le verrons avant la Toussaint quelque part.

Digitized by Google

Quesnel à Mme de Fontpertuis, à Paris

17 novembre 1684.

Je vous suis très obligé, Madame, de votre souvenir que je ne mesurerai jamais sur l'assiduité à écrire et dont je me tiendrai toujours très assuré, dans le plus profond silence. Je ne me plains de votre mémoire qu'à l'égard du supérieur de Port-Royal. On m'a dit que c'est un M. de La Grange de Saint-Victor qui a été agréé. S'il n'y en a qu'un de ce nom, il faut que ce soit le frère d'un P. de La Grange que nous avions parmi nous, et qui est mort curé de Châlons, il y a environ six semaines. Il était fort entêté contre le prétendu jansénisme, et, si son frère était de même, les pauvres sœurs seraient mal pourvues. Si c'est celui-là, il est parent de M. l'évêque d'Orléans[1], comme petit-neveu de feu Mgr le cardinal de Bérulle.

Je suis bien aise que notre saint sauvage[2] veuille bien nous laisser encore quelque espérance d'avoir de ses nouvelles. Mais je n'abuserai pas de sa bonne volonté, et je ne le fatiguerai pas de mes lettres, pour m'accommoder à son inclination.

Je n'ai point eu de nouvelles de celui dont vous lûtes les lettres à votre campagne[3]. Comme il ne m'a point

1. Pierre IV du Cambout, cardinal Coislin, évêque d'Orléans de 1665 à 1706.

2. M. de Pontchâteau, alors en retraite à l'abbaye d'Orval.

3. Le P. du Breuil, oratorien, l'un des jansénistes le plus cruellement persécutés du XVIIe siècle. Il était sur le point d'être nommé Général de l'ordre en 1678, lorsque la cour prononça l'exclusion contre lui. Il fut nommé curé à Rouen et arrêté en 1683, comme suspect d'avoir facilité l'entrée en France de papiers provenant de M. Arnauld. Le pauvre Père, innocent de ce fait et ayant alors soixante-dix ans, finit son existence ballotté de prison en prison, — il en changea sept fois, — pour mourir dans la citadelle d'Alais, en 1696. On l'appelait « le martyr de M. de Paris ». Duguet et Quesnel correspondirent avec lui jusqu'à sa mort.

Digitized by Google

écrit depuis son déménagement, je juge qu'il n'est point en état de le faire, et je n'ai pu trouver encore personne qui eût habitude de ce pays perdu où il est.

Vous ne me dites rien de la santé, qui nous est si précieuse, de votre voisin [1], apologiste du clergé. Je tire un bon augure de votre silence. J'ai lu son livre *du Schisme* [2] tout entier durant mon voyage, et il m'a paru un des plus forts et plus convaincants qu'il ait faits. C'est le sentiment aussi de M. Fromentin et de Mme de Villechaux, et je m'assure que c'est aussi celui du public.

Quesnel à Mme de Fontpertuis, à Paris

30 janvier 1685.

Un de vos amis [3] se dispose à faire un voyage, avec un autre de ses amis, vers la maison de M. du Rieu [*Arnauld*], et on en aura déjà entretenu votre voisin [*Nicole*]. Si dans quinze jours environ, ou plus tôt, si besoin est, il fait beau, il pourra se mettre en campagne. Mais où aborder pour prendre la voiture?

A qui pourrais-je faire adresser un coffre et sous quel nom?

La dame qui vous rendra cette lettre ne sait rien de positif, mais elle s'en doute, parce qu'elle est la première à le conseiller et qu'on a peine à finasser avec ses amis réels.

1. Nicole, qui logeait alors et demeura jusqu'à la fin de sa vie près de la place du Puits de l'Hermite, dans une maison appartenant au couvent de la Crèche.

2. *Les Prétendus Réformés convaincus de schisme* (1684).

3. A la suite de l'assemblée de l'Oratoire de 1684, où le chapitre exigeait la signature d'un nouveau formulaire, quelques esprits indépendants et religieux sortirent de l'Oratoire, entre autres Duguet et Quesnel, qui va rejoindre Arnauld à Bruxelles et ne rentrera plus en France que pour un voyage de quelques semaines, en 1700.

Digitized by Google

Pourrait-on avoir, auprès de Paris, un lieu de retraite pour un jour, afin d'y voir un ami ? Je ne vous recommande point le secret, vous en connaissez la conséquence. Voyez de brûler cette lettre et de m'en écrire.

Quesnel à Mme de Fontpertuis.

Bruxelles, 27 février 1685.

Vous avez écrit une lettre à mon bon oncle [*Arnauld*], par laquelle je vous vois en inquiétude du succès de ma promenade. Je vous assure, ma bonne cousine, qu'elle s'est terminée heureusement. Jamais je ne me portai mieux. J'ai trouvé une compagnie de fort bonne humeur ; nous avons eu un temps à souhait, et il semblait fait pour nous. Nul accident, nulle mauvaise rencontre, et, pour comble de joie, j'ai trouvé tous nos cousins en parfaite santé, et ils m'ont fait tout l'accueil que je pouvais désirer, et surtout le cousin du Rieu [*Arnauld*], qui ne ressemble point du tout à un homme de son âge. J'ai eu bien de la joie d'apprendre que le cousin de Lunel [*Duguet*][1], est résolu de nous venir voir un de ces jours. Je l'attends avec impatience et je m'imagine qu'il amène avec lui de la marchandise pour nos correspondants. Il en aura le débit, assurément, et il ne doit point appréhender qu'elle lui demeure. Je m'attends bien que mon père

1. Jacques-Joseph Duguet, de l'Oratoire, né en 1649, mort à Paris en 1733, est le modèle achevé du directeur de conscience. Il connaît les sinuosités, les détours du cœur féminin. On lui doit cette délicieuse phrase sur l'immortalité de notre âme, si précieuse et si précaire : « Vous portez un trésor dans un vase de terre. Malheur à vous, si vous n'en connaissez et n'en craignez pas la fragilité ! »

Sa conversation était charmante ; il avait l'urbanité du langage, la distinction des manières et une intarissable bonne humeur. Le P. de La Chaise le dépeignait ainsi au président de Ménars : « Vous n'avez qu'à tourner le robinet, vous verrez couler telle essence que vous voudrez. »

Digitized by Google

et toute notre famille est bien en colère de ce que je suis parti contre l'inclination de tous, tant qu'ils sont; mais vous savez bien que je ne pouvais pas faire autrement. Il faudra faire ma paix, si nous pouvons. Le temps apportera remède à tout. Je vous ai écrit, ma chère cousine, à dix lieues de chez vous, et je ne doute point que vous n'ayez reçu ma lettre et celle que j'écrivais à notre bonne amie. J'aurai toujours pour toutes les deux les mêmes sentiments que je vous y témoignais. Assurez-vous-en, s'il vous plaît, et elle pareillement.

Quesnel à Mme de Fontpertuis

Bruxelles, mars 1685.

Pour moi, me voilà avec bien de la douceur dans le monastère que j'avais tant désiré. Ma chère sœur [*Duguet*] y est arrivée en bonne santé, et elle commence les exercices avec un goût et une disposition qui donne lieu d'espérer beaucoup pour le succès de son dessein que je recommande. Sa dévotion ne l'empêche d'être fort gaie, et la révérende Mère prieure [*Arnauld*] en est si contente que rien plus ne lui est un vrai sujet de joie et de récréation.

M. de Fresnes[1] vous prie de lui faire envoyer son coffre. Il dit qu'il n'a pas besoin ici d'aucune des soutanes qui y sont, non plus que M. de Lory [*Duguet*] de la sienne, mais bien de sa casaque. Il faudra, s'il vous plaît, si le coffre n'est pas plein, y mettre quelques livres nouveaux que mon frère a reçus pour moi. Pour l'argent qui est entre vos mains, si nous avons plus tôt

1. Nous lisons, dans un ouvrage jésuite, *Errores P. Quesnel*, à propos de la vie de notre fugitif à Bruxelles : « Il s'habillait tantôt en oratorien, tantôt en abbé français, parfois en laïque. Il prenait les noms les plus divers : Le P. Prieur, le P. Provincial des Augustins, M. de Fresnes, M. de Frekenbergh, le baron de Rebeck, Mme Quesnel, M. du Puis. »

Digitized by Google

que vous une occasion à vous marquer, nous vous le ferons savoir.

Je plains mon Père [1] de son état; j'ai toujours bien cru que mon éloignement et celui de ma sœur [*Duguet*] seraient un coup de poignard pour lui. Je prie Dieu d'être son confort et sa consolation. Ma sœur vous rend mille et mille grâces de vos bontés, vous offre ses très humbles respects et vous prie de l'excuser si elle ne vous écrit pas [2]. Vous savez qu'au commencement d'un noviciat on est extrêmement réservé à écrire. Elle a pour vous, ma bonne tante, les mêmes sentiments que moi.

Quesnel à Mme de Fontpertuis

Bruxelles, avril 1685.

J'attendais, il y a déjà du temps, cette occasion pour avoir, Madame, la joie de vous écrire et de vous remercier, avec toute la reconnaissance possible, de toutes vos bontés et de toutes vos peines, anciennes et modernes; car, avec vous, c'est toujours à recommencer, et on ne saurait finir sur le chapitre des remerciements, parce que vous ne finissez jamais en matière d'obliger.

J'aurais plus tôt fait de vous remercier pour une bonne fois de toutes les grâces passées, présentes et à venir, si je ne prenais autant de plaisir à vous témoigner la gratitude de mon cœur, que vous de penser à répandre le vôtre par de continuelles obligations qui en portent toujours le caractère.

1. Le P. de La Tour, supérieur de l'Oratoire.

2. Duguet écrit, le 31 mars 1685, à Mme de Fontpertuis: « J'ai commencé mon noviciat, Madame, par un grand sacrifice en obéissant à ceux qui m'ont conseillé de passer le premier mois sans vous assurer de mon très humble respect et de ma parfaite reconnaissance. » Et plus loin: « Les solitaires les plus réguliers de ce désert pensent à vous au moins trois ou quatre fois par jour. » (Archives d'Amerssfoort.)

Digitized by Google

Je n'ai point encore reçu la somme que vous me vouliez faire tenir ici.

Je vous supplie, Madame, que l'on ne parle point du tout des deux demoiselles[1] qui sont entrées au petit béguinage, car elles le souhaitent ainsi pour de bonnes considérations.

J'écris à Madame..., mais je suis bien aise que cela n'ait point de suite. Nous sommes trop éloignés pour entretenir un commerce de conscience, et il est bon de lui faire comprendre, comme je le ferai de mon côté, que ce commerce me serait fort préjudiciable. Elle est dans un pays où l'on ne manque pas de gens à consulter dans les occasions. Le supérieur de Saint-Magloire, ou le P. Moret, ou M. Roulland, ou M. le curé de Saint-Jacques, peuvent suppléer à l'absence des autres. Je ne crois pas être d'ailleurs fort importuné de lettres, et je suis bien aise de me donner au nécessaire.

Je vous supplie, Madame, si vous voulez que l'on vous laisse faire, de prendre sans façon toutes les petites dépenses sur ce que vous avez, ou, si vous ne l'avez plus, sur ce qui reviendra, comme la dépense du cheval, les ports et emplettes, et autres choses que je puis oublier. Sans cette bonne foi, le commerce ne serait pas agréable et ne se pourrait continuer.

Au reste, vous avez bien raison de croire qu'il y a bien de la douceur dans notre petite famille, et il serait assurément difficile d'y en avoir davantage. Le plus jeune des deux nouveaux venus [*Duguet*] est fait pour la consolation du chef de la famille [*Arnauld*], et c'est, en effet, un admirable et aimable personnage. Je vous avoue qu'on ne regrette guère les rues de Babylone, quand on se voit dans une solitude si douce et si charmante. Dieu veuille nous la rendre utile pour notre salut et pour sa gloire, et vous faire trouver

1. Quesnel et Duguet.

Digitized by Google

toujours, Madame, au milieu du monde, ce que vous voudriez aller chercher dans un désert! Consolez-vous dans votre exil, qui est toujours exil quelque part que l'on soit, aussi bien dans le lieu le plus reculé du commerce du monde que dans les voies larges de la cité du monde. Je vous supplie encore une fois que l'on parle beaucoup de nous devant Dieu, et le moins qu'on pourra aux hommes. Il faut qu'ils nous oublient, comme nous devons les oublier. Je suis à vous, Madame...

Mille et mille remerciements, s'il vous plaît, à M. des Granges, de sa lettre. Mais comment s'est-on adressé à vous, pour venir à moi, de Gif? Il me fâche que vous soyez regardée comme un canal à nous, et c'est pour vous seule que j'en suis fâché.

Quesnel à Mme de Fontpertuis

Bruxelles, 6 avril 1685.

Je vous écris un tout petit mot, aujourd'hui, pour vous dire que je ne suis pas si barbare que vous me le faites entendre. Le gros ami et mon emballeur sont assurément exceptés, et je croyais même que je les avais suffisamment marqués dès le commencement; mais enfin je me suis mal expliqué. Ceux que j'eus l'honneur de voir chez vous portent naturellement leur exception. Je ne puis refuser Mme de Montfrin (*Pontchâteau*), ma conscience me le reprocherait, M. de Fresnes le jeune (*Guillaume Quesnel*), Mme d'Husseau, pourvu que ce ne soit pas souvent; car, n'en déplaise à votre sexe dévot, il est un peu trop écrivain sur les matières de conscience, et il aime à consulter de loin, lors même qu'il le peut faire de près. Ce qui, soit dit sans vous y comprendre, Madame, car on vous défie de trop écrire, et on craint moins que vous consultiez trop,

Digitized by Google

qu'on n'appréhende que vous ne suiviez guère vos consulteurs pour suivre votre zèle. Ce petit coup de peigne vous soit donné en passant. J'ai donc principalement voulu éviter de certains commerces réglés de lettres qui n'aboutissent à rien, tel que serait celui d'une personne dont le nom marque l'empressement. Vous m'obligerez donc, Madame, de m'envoyer au plus tôt les lettres que vous avez pour moi.

J'ai écrit à votre voisin [*Nicole*] et à l'ecclésiastique que je vis chez vous, Madame ; mais ce sera par une autre voie. Ma sœur de Luzeau [*Duguet*] vous écrit aussi. Elle vous fait mille compliments. C'est une aimable personne. Quoiqu'elle me touche de si près, je ne saurais m'empêcher de le dire. Elle fait toute la joie de notre famille, qui est, Dieu merci, en bonne santé et qui paraît fort contente. Je suis, Madame, avec tout le respect et la reconnaissance que je dois...

Le coffre n'est pas encore arrivé. Je crois qu'il vaut mieux le faire ouvrir et attendre la clé à loisir, par occasion d'un retour par quelqu'un.

Quesnel à Mme de Fontpertuis

2 mai 1683.

Nous sommes toujours dans une grande sollicitude pour la santé de M. de Béthincourt [*Nicole*]. On nous a fait cependant espérer qu'elle se rétablirait. Dieu sait avec combien d'ardeur nous le désirons et que nous lui demandons cette grâce pour son Eglise de tout notre cœur. C'est une victime que Dieu semble préparer par de continuelles épreuves pour la consommer bientôt. Ce serait une grande miséricorde pour lui ; mais il y a sujet de craindre que ce ne fût un jugement sur son Eglise. Je ne saurais lui dire combien nous l'honorons et avec quelle tendresse, mon frère et moi.

Digitized by Google

Notre Père abbé [*Arnauld*] a un rhume, c'est-à-dire une fluxion sur la poitrine sans fièvre. Il y a huit jours qu'elle le tient. Il a une toux un peu fatigante; nous l'avons fait saigner une fois. Il n'y a aucun accident fâcheux qui accompagne ce rhume, pour ce qu'il garde le lit. Nous espérons que cela n'aura point de suite. On lui a fait aussi prendre de petits remèdes pour tenir le ventre libre. Il mange peu et se contente quasi de potages et d'eau d'orge, fort peu de viande le matin, quelques sirops, sans omettre son lait. Comme ce mal lui prend souvent, il serait bon qu'il eût sur cela un régime prescrit. Il n'y a pas de quoi s'alarmer, et il faut prendre garde d'en parler trop.

Quesnel à Mme de Fontpertuis

Bruxelles, 16 mai 1685.

Je suis très affligé de l'état de notre bonne petite Languedocienne[1]; mais que puis-je faire pour elle, sinon prier Dieu et lui écrire aussi souvent qu'elle voudra? Je suis très disposé à le faire; mais elle voudrait autre chose, et vous savez bien que je ne le puis. Son âme est à Dieu; j'espère qu'il en aura soin. Je vous souhaite, ma très chère sœur, mille et mille bénédictions du Ciel, qui vaudront mieux que mille et mille remerciements.

Notre bon Père abbé [*Arnauld*] est quasi tout à fait guéri. Il ne s'en faut guère. On n'a pas laissé de craindre, quand on a vu commencer cette incommodité; mais Dieu a tourné tout en bien.

Je salue de tout mon cœur nos amis, et surtout le voisin [*Nicole*].

1. Voir la lettre du 26 mai 1685.

Digitized by Google

Quesnel à Mme de Fontpertuis

Bruxelles, 26 mai 1685.

J'écris à cette pauvre petite dame dont vous avez eu, Madame, la bonté de m'envoyer la lettre. Si elle était raisonnable, elle aurait dû être contente de celles que je lui avais écrites, car je lui promettais tout ce que je lui pouvais promettre. Son voyage de Rome était résolu avant qu'elle sût rien du mien, et il a bien fallu qu'en s'y préparant elle se préparât aussi à se passer de moi. Je lui dis tout ce que je puis pour la consoler; car, pour la guérir, il faut autre chose que des paroles, à moins que ce ne soit une de ces paroles que dit au cœur celui qui en a la clé et qui seul peut l'ouvrir sans que personne le puisse fermer, et le fermer sans que personne puisse l'ouvrir. Je souhaite de tout mon cœur qu'il plaise à Notre-Seigneur lui parler de cette manière et la réduire, par la puissance qu'il a sur son cœur, à se soumettre à sa volonté et à se donner à lui indépendamment des créatures.

Le malade [*Arnauld*] qui vous a inquiété est, Dieu merci, parfaitement guéri, sinon qu'il se sent faible, ce qui n'est pas surprenant, après une maladie de trois semaines, à son âge. Vous vous alarmez un peu trop, et cependant je vous avoue que je ne puis le trouver étrange; car je ne saurais vous dire toutes les pensées qui viennent d'abord dans l'esprit, quand on voit commencer ces sortes de maladies à ce bon abbé et quand on fait réflexion que c'est comme une rente annuelle, que la partie attaquée est faible et s'affaiblit avec l'âge tous les jours. On se croit obligé de vous dire (mais pour vous, et sans que personne de son couvent d'ici le sache) que l'on s'aperçoit bien que ce bon abbé s'inquiète dans ces sortes de maladies et qu'il

Digitized by Google

y a sujet d'appréhender que son inquiétude ne fût bien plus grande et plus fâcheuse pour sa santé, s'il venait à avoir quelque maladie plus considérable. On n'ose pas dire qu'il n'ait point de sujet de prendre cette inquiétude, quand on considère que, dans une abbaye aussi éloignée des secours qu'il avait autrefois en semblables occasions, il est difficile de ne pas ressentir quelque peine. Les gens qu'il a sont très affectionnés; mais on ne trouve point dans une forêt, — et au milieu de gens grossiers, — cette adresse pour servir et soulager des malades, ni les médecins habiles qui l'ont eu autrefois dans son hospice. Je ne doute point que ces réflexions ne rappellent encore dans l'esprit les amis et qu'elles ne se portent même au-delà de la maladie. Et je ne puis concevoir comment, il y a un an qu'il avait encore moins de compagnie de la part de ses religieux et que sa maladie était plus considérable, il ne s'ennuya pas davantage, ou plutôt je ne m'assure point qu'il songeât alors à son hospice. Voilà ce que j'ai cru vous devoir dire, pour en faire tel usage que vous jugerez à propos ; car de tirer aucune conclusion des principes que je viens d'établir, je m'en garderai bien. Je ne suis pas d'humeur à conseiller à un abbé de sortir de son abbaye. Il leur doit l'exemple, dans la maladie aussi bien que dans la santé. Ainsi je n'ai rien à vous dire davantage, ma très chère sœur, sur ce sujet. J'en aurais bien à vous dire sur le mien ; mais je comprendrai tout en ce seul mot, qui est que je suis à vous en Notre-Seigneur Jésus-Christ plus que je ne vous le saurais dire.

Quesnel à Nicole

Bruxelles, 13 juin 1685.

Je vous rends grâces, Monsieur, des nouvelles de votre lettre du 30. Le livre du cardinal Capi-

Digitized by Google

succhi[1], pour être fait en robe rouge, n'en est pas meilleur pour cela, et quelque robe noire pourra bien un jour lui faire voir qu'il est ignorant en cramoisi.

La nouvelle du martyr [*le P. du Breuil*] est plus consolante pour l'Eglise, et il a grand sujet de bénir Dieu du courage qu'il donne encore aujourd'hui aux siens.

Je ne savais pas que le livre de M. Arnauld fût entre les mains des censeurs.

J'ai bien de la joie de ce que l'on verra bientôt l'opéra à cinq parties; ce sera quelque chose de bien harmonieux; mais ceux que l'on y fera danser paieront bien les violons sans se trop divertir.

Si vous trouvez occasion d'envoyer la thèse de Louvain, elle sera la très bien venue. Je salue tous les Pères et Frères de votre couvent avec tout le respect que je dois. Hélas! voilà encore une nièce qui se meurt, s'il n'y a rien de changé depuis le 8, et c'est la dernière du nom. Dieu veuille consoler Monsieur son oncle!

Quesnel à Mme de Fontpertuis
à la Crèche, faubourg Saint-Marceau, à Paris

Bruxelles, 29 juin 1685.

Vous n'avez point à appréhender, Madame, que je vous fasse un procès sur le délai de votre lettre. Je

1. *Lettre inédite de Du Vaucel à Arnauld.*

29 avril 1684.

« J'ai parcouru depuis peu un livre que ce cardinal Capisucchi vient de publier et de dédier au Pape.

« Il a pour titre : *Quæstiones theologiæ*. Il y a plusieurs de ces questions qui sont directement opposées au livre de M. de Castorie. J'ai lu ou parcouru ce livre avec bien du dégoût. M. Casoni me parla de l'auteur avec un fort grand mépris. » (Archives d'Utrecht, t. I.)

Digitized by Google

vous en dois, au contraire, un très grand remerciement, puisqu'en différant vous m'avez épargné une des plus grandes peines où je puisse me trouver jamais, en ne me mandant point, comme vous auriez dû le faire, le danger où nous étions de perdre une personne[1] qui nous est si chère et qui est si utile à l'Eglise, pour ne rien dire davantage. Mais il est vrai aussi que, si Dieu en eût disposé et que j'eusse appris une si triste nouvelle sans y être préparé, c'eût été un terrible coup pour moi, quoiqu'après ce que nous avons vu cette année, et dans l'état où est ce qui nous reste, il faille se préparer et s'attendre à tout. Cependant ces événements me font voir que, s'il y a de la consolation à vivre avec ses amis, on a au moins cet avantage, quand on en est éloigné, que l'on sait quelquefois plus tôt leur guérison que leurs maladies, et que l'on se trouve au port sans avoir ni entendu le bruit des tempêtes de la mer ni aperçu le danger du naufrage. Pour vous, Madame, vous l'avez vu de près et vous ne l'avez pas vu d'une manière oisive, puisque vous avez secouru le vaisseau avec tant de soin et tant de succès. Le plaisir que l'on a de rendre service à ses amis dans cet état est presque le seul avantage que l'on ait quand on est auprès d'eux. Et, si ce n'était une injustice d'envier cette joie et cette satisfaction à ceux qui l'achètent si cher par leurs fatigues et par la douleur de les voir souffrir et par la crainte de les perdre, je vous envierais, Madame, cet avantage. Jouissez encore du plaisir de voir revenir notre cher malade et de le voir pour ainsi dire ressuscité, et ne trouvez pas mauvais que je partage avec vous ce plaisir, quoique je n'aie pas eu part à votre crainte.

1. Nicole.

Digitized by Google

Quesnel à Mme de Fontpertuis

Bruxelles, 31 juillet 1685.

Un billet seulement, Madame, pour vous dire qu'une abbesse qui était ma voisine de quatre lieues, il y a six mois, me mande qu'elle m'a envoyé une lettre d'un insulaire [*P. du Breuil*] que je n'ai point reçue. Peut-être ne vous a-t-elle point été adressée, peut-être sera-t-elle demeurée par mégarde. Cet insulaire est probablement celui dont je vous montrai les lettres chez vous, à la campagne, et je donnerais beaucoup d'autres lettres pour les siennes.

Il me prend grande envie de vous gronder terriblement. A quoi songez-vous donc de vous faire arracher les dents et de vous livrer à un bourreau? Attendez au moins l'occasion de le faire pour la foi ou pour la justice. Vos fluxions demanderaient un remède plus doux et qui serait plus efficace. Ce serait de ne vous pas tant échauffer le sang par vos veilles, vos courses, vos jeûnes, vos fatigues et vos autres fredaines, par lesquelles vous vous poussez à bout. Ne serez-vous jamais raisonnable sur ce chapitre, et ne vous résoudrez-vous jamais à faire à vos amis le plaisir de vivre un peu plus humainement que vous ne faites? Bien vous en prend que j'aie pris un papier si petit et où j'ai encore d'autres choses à mettre. Je vous en dirais bien davantage, quelque expérience que l'on ait que vous ne vous épouvantez pas du bruit.

Hélas! que deviendra notre pauvre ami au milieu de ces nouveaux mariés? Je le plains bien, mais plus encore celui qui lui donne à ses dépens cette pitoyable occasion de dégoût. Je ne vous dis point que j'écrivis hier à Mme la marquise et à la petite abbesse, et que

Digitized by Google

j'adressai les lettres en droiture à M. Le Tourbier ; car il aura déjà reçu le paquet. La maladie de M. Le Doux [*Nicole*] nous a un peu alarmés ; mais on nous le fait guéri maintenant, et c'est une grande joie dans toute notre famille.

Quesnel à Mme de Fontpertuis

6 octobre 1685.

J'enviai bien à mon père et à mon frère[1] la satisfaction qu'ils se donnaient de vous écrire, Madame, au retour de notre petit voyage, et je ne fus empêché de le faire que parce qu'il me fallut donner le peu de temps que nous avions à quelque chose de pressé. Mais je ne puis plus différer de vous décharger mon cœur sur l'extrême peine qu'il a porté depuis le départ du pauvre M. Le Fossier [*Duguet*][2], qui nous est venu voir dans notre petit hospice, de l'avoir vu partir dans un aussi pauvre équipage, qui est celui que vous avez vu à son arrivée. Que de chaleur, que d'agitation, que d'incommodités de toutes sortes n'aura-t-il point souffertes, outre celles qu'il porte toujours avec lui et dont il fait ses délices, pendant qu'elles font la peine et la douleur de tous ses amis !

Pourvu encore qu'il soit arrivé à bon port et de bonne santé ! Je le veux espérer de la bonté de Dieu sur cet incomparable ami que j'ai suivi des yeux de mon cœur, de mes désirs et de mes prières pendant tout le voyage, et que j'aurais souhaité d'accompagner plus loin, comme j'en avais eu la pensée ; mais la crainte de lui

1. Arnauld et Guelphe.
2. Duguet, d'une santé très délicate, ne supporta pas le climat de Bruxelles et quitta Arnauld pour rentrer en France.

Digitized by Google

être un nouveau sujet d'incommodité dans une voiture si étroite me l'ôta. Mais rien ne pourra ôter le souvenir de toutes les obligations que je lui ai pour toutes les bontés qu'il m'a témoignées dans cette petite visite, et qui ne sont qu'une suite de tant d'autres dont je lui serai éternellement redevable. Je vous supplie, Madame, de lui bien faire comprendre, quand il sera de retour, combien je ressens vivement tout ce qui me vient de sa part, et que, si j'ai le malheur de n'être ni assez éloquent ni assez abondant de paroles pour faire connaître, comme d'autres, au dehors ce qui se passe dans mon cœur à son égard, je ne cède néanmoins à personne ni de respect, ni de reconnaissance, ni de tous les autres sentiments que l'on doit à un aussi bon cœur que le sien. Je vous supplie, Madame, de vouloir bien m'aider à lui rendre quelque petit témoignage de mes soins, en l'accueillant vous-même à son arrivée avec toute la charité et toute l'amitié dont vous êtes capable, et en vous appliquant à lui procurer tous les petits soulagements dont il est impossible qu'il n'ait un extrême besoin, après de si grandes fatigues et dans une santé si mauvaise. Vous savez combien il se plaint et le repos et la nourriture, et combien il contriste ses meilleurs amis par la dureté qu'il a pour lui-même. Rendez-vous-en un peu la maîtresse pour quelques jours, et faites-lui une douce violence pour le ranger à la raison. Nous vous en serons, Madame, infiniment obligés. Ne vous oubliez pas aussi vous-même, s'il vous plaît, car j'apprends, de plus d'un endroit, que vous n'avez pas plus de forces que lui et que vous n'êtes pas moins indocile sur ce chapitre. Adieu, ma très chère sœur, c'est à lui principalement que je vous recommande, vous et M. Le Fossier [*Duguet*], car je me défie fort que vous vous rendiez l'un et l'autre à nos sollicitations.

Digitized by Google

Quesnel à Mme de Fontpertuis, à Paris

9 octobre 1685.

C'est pour vous obéir, Madame, avec la plus grande exactitude, que je me donne l'honneur de vous écrire aujourd'hui, aussitôt après l'arrivée de notre pèlerin, qui est revenu en très bonne santé et qui vous donnera lui-même de ses nouvelles, ou aujourd'hui, ou demain.

Je vous envoie, Madame, les mesures de la chambre que le petit papier vous expliquera; mais, en vous obéissant, je vous supplie de trouver bon que je vous représente que, si c'est pour envoyer ici de la tapisserie, cela fera une très grande peine à M... et que je suis comme assuré qu'il ne souffrira pas qu'on la mette dans sa chambre. Il ne pourra pas se résoudre à voir celle de M. David [*Arnauld*] sans tapisserie, pendant que la sienne en sera tendue. Je n'ai osé lui en rien dire; mais je sais assez ce qu'il dirait s'il le savait. La seule raison qu'on lui peut dire est que cela rendra le bruit plus sourd. Mais ce sera de si peu que cela ne vaut pas la peine de faire la dépense. Que si on avait à la faire, le plus court serait d'en prendre sur les lieux, ou plutôt, ce qu'il souffrirait plus facilement, de se contenter du jonc qu'on emploie dans ce pays. M. David est du même avis que moi, et je crois, Madame, que vous y entrerez quand vous y aurez bien pensé.

J'oubliais ce qui me touche plus au cœur : c'est de vous faire des reproches de trois outrages sanglants que vous me faites, Madame, au commencement de votre lettre, vous qui n'avez coutume de me faire que du bien et de ne me dire que des paroles de joie. Vous dites que vous m'importunez en m'écrivant, vous m'en demandez pardon, et vous me menacez de ne plus le faire. Y a-t-il rien de plus offensant, et croyez-vous que je

Digitized by Google

vous le pardonne aisément ? Il faudra que vous trouviez un confesseur des plus indulgents, pour en avoir l'absolution. Pour moi, je ne vous la donnerai point que vous n'ayez accompli la pénitence, et la plus douce est de vous rétracter, de me faire l'honneur de m'écrire le plus souvent que votre santé et vos affaires vous le permettront et d'être persuadée que c'est pour moi une joie que j'estime infiniment que d'avoir avec vous, Madame, ce petit commerce.

Quesnel à Mme de Fontpertuis

16 octobre 1685.

Enfin, Madame, le voilà où vous l'avez désiré, celui[1] qui faisait toute la joie de notre solitude et qu'il rend doublement solitude, en la quittant pour s'aller jeter dans le sein de ses amis. Il ne sortira pas de notre cœur pour sortir d'avec nous, et nous ne voulons pas désespérer de l'y revoir un jour, quand sa santé sera rétablie. L'espérance est pourtant fort médiocre, et je crois qu'il vaut mieux se résoudre à prendre patience qu'à se repaître d'une espérance vaine. Sa santé le demande ainsi. C'est tout dire, et nous n'avons pas été aussi indociles que vous le craigniez, quand il a été question de prendre parti.

Quesnel à Mme de Fontpertuis.

27 octobre 1685.

Je ne puis m'empêcher de vous témoigner l'agréable surprise que nous avons eue en apprenant la *Déclara-*

1. Les années qui suivent, de 1686 à 1690, sont pour Duguet, dit Sainte-Beuve, « des années ensevelies ». Il lui fallut découvrir une retraite profonde et sûre. « Il se passa un temps considérable, écrit-il, avant que je « pusse trouver un tombeau à ma mesure. »

Digitized by Google

tion qui révoque l'Edit de Nantes[1]. C'est un coup digne du plus grand roi du monde, et il n'a encore rien fait qui approche de cette grande action, quelque remplie que soit sa vie d'actions grandes et éclatantes. J'espère que Dieu bénira le zèle qu'il donne à ce grand prince pour la religion, et tous ceux qui l'aiment doivent prier pour une affaire de cette importance qui remet l'unité dans l'Eglise de France.

Quesnel à Mme de Fontpertuis, à Paris

20 novembre 1685.

Je ne crois pas que la personne dont vous m'avez envoyé la lettre veuille dire que la cassette n'est pas où je crois qu'elle est, mais que ce qu'il y a cherché ne s'y est pas trouvé. La mémoire m'a manqué; mais il en faut demeurer là. Le besoin que j'avais de ce petit meuble n'était pas bien pressant. Si ce que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire qu'on avait à m'envoyer en vaut la peine, on pourra le faire; mais, si cela n'en vaut pas la peine, je me pourvoirai par deçà de ce qui me sera nécessaire pour mon hiver, d'autant mieux que cela vous épargnera un petit embarras. Si M. de Fresnes le jeune[2] avait quelques livres d'airs spirituels ou de noëls bien faits, ou quelque autre musique, il me ferait plaisir; ce serait pour chanter au coin de mon feu cet hiver. M. Le Doux *Hamon* en pourrait demander pour moi (*incognito*) à M. Le Hoanmo. Je mets cela sans

1. Rappelons-nous que nous n'avons pas affaire à des philosophes, mais à des prêtres et à des théologiens, et qu'on ne trouve personne à cette époque, dans l'Eglise, qui s'élève contre cet acte cruel et impolitique. Le grand Arnauld lui-même « s'en réjouit fort », et du Vaucel écrit de Rome à M. de Castorie, le 17 novembre : « La Déclaration du roi a été reçue avec grand applaudissement. » (Archives d'Utrecht, t. I.)

2. Son frère, François Quesnel.

Digitized by Google

beaucoup de réflexion, et vous pourrez l'oublier sans beaucoup de faute[1].

J'ai demandé un livre à M. de Fresnes, qui s'appelle *l'Idée du sacerdoce et du sacrifice*[2]. Je l'aimerais mieux non relié que relié, s'il n'est pas encore acheté; sinon, il sera le bienvenu comme il sera.

Quesnel à M. Fromentin[3]

15 décembre 1685.

Je reçus hier seulement, Monsieur, votre lettre du 18 du passé, où j'ai appris avec joie le succès qu'a partout la révocation de l'édit de Nantes[4], et la peine qu'a Monsieur votre ami au sujet des professions de foi et des serments qui se font par des gens qu'il sait, par leur propre bouche, n'être pas sincères et de bonne foi. Si ces gens ne disaient rien ou ne témoignaient que de la peine et de la répugnance, je ne croirais pas que l'on dût se mettre beaucoup en peine de fouiller dans leur cœur pour y chercher leur véritable disposition. Car nous voyons, dans tous les siècles de l'Eglise, que l'on a sollicité les hérétiques les plus obstinés à souscrire des professions de foi catholiques, que l'on jugeait assez qu'ils n'auraient pas souscrites sans les menaces qu'on leur faisait ou de les déposer ou de leur faire souffrir d'autres peines. Il paraît même qu'après qu'ils avaient

1. Nous savons, par le *Curriculum vitæ* du P. Quesnel, « qu'il n'a point appris le plain-chant et qu'il n'a pas la voix forte ». (Documents inédits, appartenant au P. Ingold, de l'Oratoire.)

2. *L'Idée du sacerdoce et du sacrifice de Jésus-Christ*. La première partie est du P. de Gondren, la seconde du P. Toussaint Desmares, la troisième et la quatrième du P. Pasquier Quesnel. Paris, 1677.

3. Sous-doyen de l'église d'Orléans et vicaire général.

4. Quesnel aura cependant la bonne fortune de trouver asile dans un pays protestant.

Digitized by Google

résisté aux premiers ordres ou des empereurs ou des évêques, et que l'on était comme assuré qu'ils conservaient toujours dans le cœur leurs anciennes erreurs, on ne laissait pas de les presser de nouveau par de nouvelles constitutions ou de nouveaux édits plus secrets, et que, s'ils s'y soumettaient, on les recevait sans façon à la participation des sacrements de l'Eglise. Il est vrai qu'il n'y avait apparemment aucun serment joint à la souscription, comme il y en a aujourd'hui; mais, après tout, une profession de foi faite à la face de toute l'Eglise, entre les mains de ses premiers ministres, et accompagnée d'anathèmes, était une chose fort sainte, et, mentir en cette occasion, c'était mentir au Saint-Esprit. Quand donc il n'y aura que le soupçon, j'ai peine à croire que l'on doive condamner une pratique autorisée par l'exemple de l'Eglise, dans tous les siècles. Ceux qui ont témoigné quelque temps auparavant que, s'ils changeaient jamais, ce ne serait que par violence, peuvent être censés avoir changé de sentiment, quand, sans témoigner leur répugnance, ils se soumettent, et leur profession de foi et souscription peut être regardée comme une rétractation de leurs mauvaises dispositions. Ceux qui ne font connaître les leurs qu'après l'abjuration portent seuls la peine de leur parjure. Et néanmoins il est de la charité qu'on leur doit de ne les pas abandonner, mais de s'appliquer à les guérir, en éclaircissant leurs doutes et en leur faisant connaître, par l'explication des vrais sentiments de l'Eglise et par l'exemple des ministres qui se sont convertis avant toute violence et par la seule conviction de l'erreur où ils étaient, qu'il n'y a qu'un entêtement déplorable qui les retienne dans l'erreur. Quant à ceux qui déclareraient ouvertement qu'ils ne sont point changés, qu'ils ne font que par force la profession de foi, et qui, par conséquent, ne pourraient faire qu'un faux serment, vous avez fort bien jugé, Monsieur, que

Digitized by Google

votre ami ne pouvait pas, en conscience, les recevoir avec une telle disposition déclarée et connue. Il a aussi très bien fait de déclarer à ceux qui se sont présentés à lui qu'il ne les recevrait pas, s'il ne croyait qu'ils viennent de leur bon gré à l'Eglise; car il faut que l'Eglise agisse d'une manière digne de l'épouse de Jésus-Christ, et que ses ministres conservent, en agissant en son nom, son honneur et sa majesté. Elle court après ces pauvres égarés, non comme un maître après des esclaves fugitifs, mais comme une mère après ses enfants. Si elle les châtie pour les faire rentrer dans sa maison, elle ne doit pas leur faire de plaies mortelles, ni leur en donner l'occasion, ni souffrir qu'ils s'en fassent eux-mêmes, comme il est constant que ceux-ci s'en font de mortelles quand ils font des sacrilèges et des parjures. Il est, au contraire, de sa charité de les leur épargner, et, s'ils n'ont dans l'agitation et le trouble où ils sont ni la lumière ni la force de s'abstenir de ces péchés, elle doit, par sa sagesse et sa discrétion, les en détourner, en ne recevant pas de telles professions ni de tels serments, qui, au lieu de leur rendre la santé et la vie, les rendent encore plus malades et plus incurables, en les rendant plus indignes de la miséricorde de Dieu.

Il est bien fâcheux qu'en pressant trop ces malheureux, et par des voies odieuses, on ait arrêté le cours du bien qui se faisait par les voies douces et naturelles. Il faut les adoucir sur ce point, le mieux que l'on peut. Il faut redoubler la charité envers eux et leur faire connaître qu'ils ne doivent point imputer à l'Eglise ce qu'elle ne peut empêcher ; que ni ce qui vient de la part du roi, qui fait en cela ce qu'il croit leur être utile, ni ce qui est ajouté à ses ordres par la dureté des soldats ne change point la face des affaires en elles-mêmes ; qu'il faut examiner d'aussi bonne foi et avec autant de sincérité et de désir de connaître la vérité, de quel côté est cette vérité et où la

Digitized by Google

vraie Eglise se doit trouver, ou dans une communion qui n'a jamais été interrompue depuis Jésus-Christ et les apôtres ni dans le corps ni dans ses ministres, ou dans une communion qui n'est établie que sur le schisme qu'elle a fait avec l'Eglise où elle était née, qui s'est attribué elle-même l'autorité et le ministère, et où l'un des premiers principes est que chacun de ceux qui la composent, depuis le plus simple paysan jusqu'au plus habile ministre, doit juger par lui-même, sur l'Ecriture seule et en l'examinant par le Saint-Esprit qu'on lui promet pour cela, quelle est la véritable Eglise et quels sont ses dogmes, sans être obligé de s'en rapporter ni à ministres ni à synodes. Ces deux motifs sont, ce me semble, les plus puissants et les plus propres et à l'égard des simples et à l'égard même des plus capables de raisonnement. Je vous les touche, Monsieur, pour votre ami, parce qu'ils se sont trouvés au bout de ma plume; car je ne prétends pas vous les apprendre, et, si votre ami s'en voulait éclaircir davantage, il connaît sans doute le dernier livre de M. Nicole.

Le travail est sans doute difficile; mais c'est où la charité chrétienne doit éclater. Les apôtres avaient encore plus à travailler pour détruire l'idolâtrie dans le monde. Leur patience, leur foi et leurs prières en sont venues à bout, employant les mêmes armes, témoignant beaucoup de charité à ceux qui sont dans l'erreur, leur rendant souvent visite pour les instruire, compatissant à leurs peines et leur faisant lire de bons livres. Dieu bénira ces soins et fera trouver aux ouvriers mêmes leur salut et leur sanctification dans celle de leurs frères. Il faut surtout soutenir l'instruction par la prière et attendre de Dieu le succès qu'elle doit avoir. Vous suppléerez, Monsieur, envers votre ami, ce que je ne puis ajouter ici. Je finirai, après vous avoir supplié de me vouloir bien apprendre s'il y a quelque chose de vrai de ce qu'on a mis cette semaine, dans

Digitized by Google

la Gazette de Hollande, d'un M. de Rosemont; qu'après s'être converti par force il était tombé malade; qu'en cet état il n'avait point voulu recevoir les sacrements ni écouter les prêtres, s'était repenti de son changement, avait été ensuite mis en cause et condamné à être pendu. On met cette scène à Rouen. Je suis, Monsieur, tout à vous en la manière que vous savez, et me recommande à vos bonnes prières. Je crois que vous aurez reçu les papiers que je vous ai renvoyés. A quoi en est l'affaire de la fondation?

(Bibl. de l'Arsenal, ms. 5782.)

Quesnel à Mme de Fontpertuis

26 décembre 1685.

Je suis l'homme le plus raisonnable du monde en matière de lettres; ainsi je vous supplie, *Monsieur*, d'être persuadé que vous n'aurez jamais besoin de justification sur ce chapitre. Je sais vos occupations, et cela seul serait une justification parfaite si vous en aviez besoin. Ce n'est pas par le nombre des lettres que vous devez juger de mon respect pour vous, et que je dois m'assurer de votre bonté pour moi. L'un et l'autre a un meilleur fondement, c'est sur quoi je me repose. Je vous écris ce petit mot seulement pour vous dire ce que je vous ai déjà dit, que, si la robe de chambre n'est point encore partie, la description que vous m'en faites me persuade qu'elle ne vaut pas le port, et qu'il la faut laisser à Paris; et, comme le reste n'était que par occasion, il y peut aussi demeurer, sans qu'il me fasse faute. Pour l'argent, il faut attendre qu'il y en ait quelque chose de plus, car on doit toucher quelque chose au commencement de cette année.

Digitized by Google

J'ai bien de la joie, *Monsieur*, de ce que vous me mandez de la santé de M. de Lisola [*Duguet*]. Comme c'est un effet de vos soins, c'est une nouvelle obligation qu'il faut encore mettre sur mon compte. Il grossit tous les jours ; mais que faire à cela ? Quelque insolvable que je puisse être, je prendrai plutôt le parti de m'abandonner à votre miséricorde que de faire banqueroute. Quand M. Lisola vous ira voir, je vous supplie, *Monsieur*, de vouloir bien lui faire mes conjouissances sur sa santé. Quelque amitié que j'aie pour lui, je veux bien qu'il sache que ce n'est pas tant pour lui que je suis bien aise qu'il se porte mieux (car qui sait ce qui est meilleur pour lui, la santé ou l'infirmité ? ou plutôt qui ne sait pas qu'ordinairement la dernière est préférable à l'autre pour le salut et pour la sanctification ?), mais je regarde l'Eglise qu'il pourrait servir, si Dieu lui ouvrait une porte en lui donnant des forces.

Je vous souhaite à tous, par avance, une bonne, heureuse et sainte année, et je vous donne une procuration générale pour tous mes amis de delà que vous connaissez. Je prends beaucoup de part à tous les événements de votre famille, vous n'en doutez pas, *Monsieur*, sachant avec combien de respect et d'attachement je suis à vous, *Monsieur*, pour toutes choses.

Je ne prétends pas que M. de Béthincourt [*Nicole*], M. Boile [*Boileau*], M. le Doyen [*Pontchâteau*], soient dans la foule des amis.

J'apprends que M. de Fresnes [*Guillaume Quesnel*] m'a acheté une belle robe de chambre. Je ne l'en avais pas prié, non plus que de m'acheter de la musique. Cela est ridicule, ne lui en déplaise. J'aurais scrupule d'acheter de la musique.

Digitized by Google

Quesnel à Mme de Fontpertuis

6 février 1686.

Ce que l'on me mande des trois maisons que l'on menace de faire raser, s'ils ne font abjuration, est bien surprenant, et ce qui est étrange, c'est qu'on dit que leur évêque leur défend, sous peine d'excommunication, de faire cette abjuration. Cependant je ne suis plus surpris de rien, et je m'attends tellement à tout depuis quelque temps que je suis assez préparé à tous les événements dont nous pourrons avoir le spectacle. Quand les hommes se remuent, ce sont des mouches qui volent, qui bourdonnent aux oreilles et qui piquent quelquefois. Il n'en faut pas avoir peur; un peu de patience en viendra à bout. La grande chaleur passera; la nuit viendra bientôt; ces mouches se retireront et ne piqueront plus, et nous demeurerons, s'il plaît à Dieu, en repos. Cependant, pendant que le soleil est très ardent, il y a plus à souffrir pour ceux qui y sont exposés, et ils sont plus à plaindre que ceux qui sont à l'ombre; mais il y a une autre ombre où les uns et les autres sont parfaitement à l'abri, non seulement des piqûres des mouches, mais des morsures des serpents et du fiel des dragons : c'est l'ombre des ailes du Seigneur. Je le supplie de tout mon cœur qu'il vous daigne cacher, mon très cher Monsieur, non seulement sous ses ailes, mais dans le secret de sa face, dans son sein, dans son cœur, et qu'il vous y nourrisse des fruits de son esprit qui sont la paix et la joie, et de l'espérance vive des biens que vous attendez, et de la douceur de la charité dont vous vivez, et des délices de la vérité que vous aimez.

Digitized by Google

Quesnel à Mme de Fontpertuis

3 mars 1686.

Je vas vous prendre au mot sur-le-champ pour une petite chose dont je ne pourrais pas me reposer sur un autre. J'ai lu ici les relations des missionnaires de la Cochinchine et de Siam, où ils exposent les grandes dépenses qu'ils sont obligés de faire et pour la subsistance et pour les présents qui servent à gagner les rois de ces pays-là et leurs officiers. Ils nomment les montres entre les bijoux qui y peuvent servir, et cela m'a fait souvenir que je vous en ai laissé une d'or, qui occupe la terre inutilement et qui pourrait servir à quelque chose entre les mains de ces ouvriers évangéliques. C'est moins que les deux mailles de la bonne veuve, qui mérita d'être louée de la bouche même de Jésus-Christ, et il s'en faut bien que je donne de mon indigence. C'est au moins quelque chose de superflu que je ferais scrupule de garder plus longtemps. S'il y avait quelque besoin plus pressant que celui-là, vous pourriez, Monsieur, l'appliquer à ce besoin, et je m'en repose entièrement sur vous. Je crois que vous ne manquez pas de correspondance pour le séminaire des Missions étrangères. Au pis-aller, je sais que Mme de Sainte-Preuve y en a; mais il serait, comme vous savez, fort inutile et contre l'ordre évangélique de me nommer à elle ni à d'autres, et cela n'en vaut pas la peine.

Les nouvelles touchant le P. du Breuil ont un très bon air dans le peu que vous m'en dites; mais je n'ai garde de m'assurer de rien. J'aime mieux trouver mes espérances surpassées que de les voir trompées,

Digitized by Google

Je suis bien aise que M. Duguet[1] remarque mon silence, et je serais fâché qu'il lui fût indifférent. Il me prêcha si fort la dernière fois de me réduire au nécessaire, de ne point exposer mes amis par trop de commerce, de diminuer mes relations et autres choses semblables, que j'ai cru lui faire plaisir de me tenir coi et ne me pas presser de lui écrire. Si je puis néanmoins le faire aujourd'hui, je le ferai.

Quesnel à M. Fromentin[2]

Je fais réponse, Monsieur, à votre lettre du 17 mars, aussitôt que je l'ai reçue, et vous devez juger par là que je l'ai reçue bien tard. Il y a un peu de ma faute; mais elle est sans remède. Vous m'avez bien fait plaisir de me mander l'histoire du P. Q. (*P. Quesnel*). Cela est bien fâcheux qu'il ait été obligé de faire ainsi le plongeon et que ses amis ne puissent savoir de ses nouvelles. Il n'y a pas d'apparence, néanmoins, que les poissons l'aient mangé ni qu'une baleine se soit trouvée prête à le gober, quand il s'est jeté dans la mer pour apaiser l'orage et la tempête qui s'élevaient à son occasion. Mais, après tout, puisqu'on a bien enfin eu des nouvelles de Jonas, il faut espérer que nous en aurons aussi quelque jour des siennes. De l'humeur que je le connais, je ne le plains pas beaucoup, et je lui ai souvent ouï dire qu'un petit trou, où l'on puisse être à couvert de l'embarras du monde et attendre en paix le jugement de Dieu en s'occupant de ses vérités saintes,

1. Duguet, par une sorte de terreur maladive et de misanthropie un peu à fleur de peau, ne demandait que l'oubli : « Qu'on me compte pour mort et même pour enseveli, écrit-il à l'abbé Boileau, et qu'on m'efface de la mémoire des vivants ! Les billets de deux lignes sont interdits dans l'autre monde, aussi bien que les longues lettres. »

2. Bibl. de l'Arsenal, ms. 5782.

Digitized by Google

est ce que l'on peut trouver de meilleur en ce monde. Ne serait-il point à la Trappe (car l'abbé est de ses amis) ou à Sept-Fonds, dont l'abbé est aussi de sa connaissance, ou à Grenoble, à une lieue de laquelle il y a une petite solitude qu'on nomme *Miseré*, qui est une vraie retraite pour un homme qui ne veut point s'enfroquer. Chacun devinera comme il pourra. Il sait bien où il est lui-même, et cela peut lui suffire.

Quesnel à M. Fromentin, à Orléans[1]

12 juin 1686.

Peut-être, Monsieur, que le bruit public vous aura déjà appris la perte que nous venons de faire du saint évêque de Castorie. Vous le connaissiez et vous l'aimiez ; c'est assez pour me faire comprendre jusqu'à quel point cette nouvelle vous affligera, et pour vous faire concevoir combien nous en sommes touchés. Mais enfin Dieu l'avait donné à son Eglise comme un flambeau pour l'éclairer. Il s'est consumé en l'éclairant, et le voilà réuni pour jamais à sa source et heureusement perdu dans cette lumière inaccessible et éternelle. Qu'il est heureux, Monsieur, d'avoir consommé l'œuvre que Dieu lui avait donné à faire et d'avoir travaillé à son salut, en travaillant de toutes ses forces à celui des peuples que la Providence lui avait confiés ! Il est mort à Zwolle, dans l'Over-Yssel, achevant une visite pastorale qu'il était allé faire dans un pays où la religion est plus persécutée et où il courait beaucoup de risque. Il a achevé de se consumer dans cette visite où l'on dit qu'il a confirmé près de trente mille âmes. Un tel évêque, après une vie toute remplie de travaux, de fatigues, de peines, de sollicitudes, sans aucun revenu

1. Bibl. de l'Arsenal, ms. 5782.

Digitized by Google

assuré, au milieu des traverses et des persécutions de la part des faux frères et des ennemis déclarés, occupée outre cela à la défense de la vérité et consommée par une sainte mort; un tel évêque va paraître devant Dieu avec confiance, et c'est quelque chose de terrible pour d'autres prélats, qui passent la plus grande partie de leur vie éloignés de leur troupeau, dont ils se sont peut-être chargés sans vocation, chargés de bénéfices, au milieu des richesses, de l'estime et de la pompe du monde, et faisant peut-être peu de chose dans leur diocèse. C'est, dis-je, une chose terrible que de penser au dernier jour, où il faudra paraître devant un juge qui est Dieu et qui opposera à ces évêques la vie des plus saints prélats de l'Eglise; mais ce n'est pas notre affaire. Nous avons assez à craindre pour nous, et nous avons sujet de trembler chacun pour nos péchés. Profitons, mon cher Monsieur, de tant d'exemples qui nous persuadent que la vie est courte, et que cette vapeur que nous voyons disparaître si souvent en la personne de nos amis disparaîtra l'un de ces jours dans la nôtre.

Quesnel à Mme de Fontpertuis

5 juillet 1686.

Je ne vous dis rien, Madame, du pauvre P. du Breuil[1]. Je ne me suis guère attendu à aucun changement. Ce qu'on a fait pour lui n'a pas été inutile, puisqu'après que l'on a épuisé en vain tous les moyens humains pour sa délivrance on doit demeurer plus convaincu que jamais que Dieu s'est réservé cette affaire et qu'il en veut faire quelque chose de grand et de digne de sa bonté.

Ce serviteur de Jésus-Christ souffrira beaucoup ; ses infirmités augmenteront tous les jours ; il sera peut-être

1. Transféré à l'île d'Oléron.

Digitized by Google

privé de tout secours dans ses plus grands besoins; il périra, si vous voulez, dans un cachot; mais ce cachot est le champ où celui qui sème le bon grain a jeté ce grain de froment pour le faire pousser, comme la semence d'une moisson entière pour l'éternité.

C'est notre gloire d'être lié avec ceux qui souffrent pour Jésus-Christ et pour la même cause, les mêmes vérités et la même justice dont il lui a plu de nous donner l'amour.

Quesnel à Mme de Fontpertuis

Le jour de Noël 1686.

J'écris néanmoins la veille, et je vous en avertis pour ne vous pas scandaliser. Quoique, à dire vrai, je n'en ferais pas scrupule, s'il y avait nécessité. J'ai reçu, mon très cher ami, vos lettres du 12 et du 20. Celle-ci ne fut reçue qu'hier, à six heures du soir. Il n'y avait pas moyen de vous faire plus tôt réponse que demain.

Notre abbé est, Dieu merci, quitte de son rhume. Il est debout, habillé, et on lui fait la barbe présentement. Il lui reste fort peu de chose, et il s'attend à dire demain une messe. Soyez donc en repos de ce côté-là, je vous en prie, et calmez un peu votre douleur sur tout ce qui vous afflige.

Le pauvre insulaire (*le P. du Breuil*) a trouvé de nouveaux maux dans le remède où il cherchait son soulagement. Dieu permet ainsi que tout réussisse mal d'un côté à ceux qu'il aime le plus.

Un bref à l'usage de notre diocèse, la liste des prédicateurs du carême et de petites nouveautés de littérature réjouiront un peu notre abbé [*Arnauld*]. Comme il ne faut pas qu'il s'applique tant dorénavant, il faut quelque chose pour l'occuper, sans contention, après les repas,

Digitized by Google

J'avais, ce me semble, offert d'assez bonne grâce, et assurément de bon cœur, mes livres à M. Aubert.

Il a entre ses mains deux billets dont je l'avais prié de se servir, lui abandonnant tout pour toujours. Il n'a pas voulu s'en servir, et il y a un peu de façons dans ses manières. Cependant le plus jeune des de Fresnes[1] me demande à en avoir l'usage. Me voilà embarrassé. Je n'ai encore rien répondu, et j'aurai peine, à présent, à refuser sans fâcher. Je me tiens cependant toujours lié, et M. Aubert n'a qu'à se servir du billet.

Quesnel au P. du Breuil

15 janvier 1687.

Le 8 décembre, mourut M. le Prince[2]. Il reconnut, quoique bien tard, combien sont vaines les douceurs, les joies et les grandeurs de ce monde; mais c'est toujours quelque chose qu'il l'ait reconnu. Car il entrait déjà dans l'agonie, quand il fit approcher M. le Duc et le prince de Conti, et que, ramassant ce qu'il avait de force, il leur dit qu'il ne devait pas leur être suspect en ce moment, puisqu'il n'avait plus rien à ménager sur la terre et qu'il allait rendre compte à son juge; qu'il leur déclarait donc qu'ayant essayé de tout dans le monde, plaisirs, honneurs, richesses, gloire, emplois éclatants (il pouvait ajouter sciences, curiosités d'esprit), il n'avait trouvé partout que vanité et affliction d'esprit, qu'ils devaient profiter de ses leçons et de son exemple, parce que peu de personnes avaient fait de pareilles expériences. Après avoir embrassé ces princes qui fondaient en larmes, il les renvoya, ordonnant

1. François Quesnel, son frère.
2. Louis de Bourbon, prince de Condé, dit le grand Condé.

Digitized by Google

qu'on le laissât uniquement penser à son salut. Et, peu de moments avant d'expirer, il commanda à un gentilhomme de faire souvenir, de sa part, les deux princes des paroles d'un prince qu'ils devaient croire et du temps où ils les avaient entendues.

Il mourut après cela avec une intrépidité incroyable. Dieu au moins fit connaître qu'il est le maître du cœur des princes, et il a arraché de celui-ci, que les esprits forts regardaient comme un héros, une confession bien glorieuse à sa grandeur divine. On dit que les seigneurs, et d'autres aussi à qui il parla, furent étourdis de cette confession. Plût à Dieu que ce trouble eût duré et leur fût devenu salutaire! Il y avait plus d'un an qu'il avait fait une confession générale au P. Deschamps, jésuite. Ce père n'arriva pas assez tôt pour le voir mourir et l'assister en ce passage. Un P. Berger s'y trouva, qui lui dit une fois qu'il fallait mourir aussi glorieusement qu'il avait vécu. Il rejeta cette exhortation, en lui répondant qu'il n'était plus question de penser à la gloire, qu'il n'y avait que trop pensé, et qu'il fallait tâcher de mourir humblement. Il écrivit au roi une lettre qui court, pour lui demander pardon de ce qui s'était passé autrefois et la grâce du prince de Conti. Le roi fondait en larmes en lisant cette lettre, et il avait déjà accordé la grâce que M. le Prince lui demandait.

Quesnel à Mme de Fontpertuis

22 janvier 1687.

Peut-être ai-je tort de n'avoir pas fait plus tôt réponse à votre lettre du 6 de l'an, ma très bonne mère et ma très chère sœur; mais aussi pourquoi la vôtre arriva-t-elle un moment après que notre paquet était parti, comme peut-être il arrivera encore aujourd'hui?

Digitized by Google

Il n'y a point d'autre inconvénient à tout ceci, sinon que vous aurez été en peine au sujet de la *rupture*. Mais je supposais que vous en aviez été informée dans le temps, parce que je croyais qu'on vous avait consultée sur le remède du roi; cependant je me suis trompé, on n'avait pas voulu vous alarmer. Vous jugez bien qu'on n'a pas attendu si tard à se pourvoir d'un bandage. Il y a ici un Italien qui les fait bien, et on en a eu un, dès le mois de juillet ou d'août que l'on s'est aperçu du mal. Il n'aime pas trop qu'on lui en parle, et il ne veut pas aussi qu'on lui en paraisse alarmé. Ce qu'il y avait donc de particulier dans son dernier rhume, c'est que la toux, répondant là quand elle est violente, le mal s'en porte moins bien, et je crus devoir marquer cette circonstance afin qu'on y eût égard, si on délibérait sur sa maladie, qui ne me paraît pas proprement un rhume ordinaire, mais un débordement d'humeurs qui s'amassent avec le temps et qui se déchargent environ tous les ans. Comme il ne crache ni ne mouche quasi point, la nature ne se décharge point jour à jour, mais de terme en terme.

Il n'a bougé de la chambre, depuis sa maladie, que pour aller une fois à Saint-Vast. On a dîné pendant le froid dans sa chambre.

Quesnel à Mme de Fontpertuis

5 février 1687.

J'ai fait part au P. abbé [*Arnauld*] de la proposition touchant le remède du sieur Ivan Roze, que vous dites que l'on serait tout près d'envoyer; mais on a cru qu'il y avait équivoque dans votre lettre aussi bien que dans celle-ci, et l'on a douté si vous voulez parler de l'envoi du médecin ou de celui de la médecine. Il serait, avant toutes choses, nécessaire de savoir si les cures qu'il a

Digitized by Google

faites sont de jeunes gens ou sur toutes sortes de personnes indifféremment; car on dit que les enfants guérissent aisément de ce mal et qu'il n'en est pas de même des vieillards. Mais, supposé que le remède soit bon à tous et que M. Le Doux [*Hamon*] [1] approuve que le R. P. abbé s'en serve, il n'y a point de répugnance; on pourra l'envoyer avec une bonne instruction. Que s'il est nécessaire que le médecin vienne lui-même et que vous ayez voulu parler de lui, c'est une autre affaire, et il faut voir s'il y a assez de fondement à faire sur ce remède pour donner lieu à ce voyage, et s'il n'y a point d'inconvénient qu'il le fasse. Vous en jugerez mieux par delà que personne et vous prendrez le parti que vous croirez le meilleur.

Je crois maintenant M. de Bethincourt [*Nicole*] à son nouveau gîte. Dieu veuille qu'il trouve une nouvelle vie et de nouvelles forces dans ce lieu! Je souhaiterais bien que le bon Dieu nous le voulût encore prêter pour quelques années et le mettre en état d'achever sa besogne et d'en commencer d'autres. Nous sommes entre la crainte et l'espérance touchant M. de la Viémur [*Port-Royal*] et sa petite famille. Voilà le bon P. Desmares [2] retourné à Dieu. Il n'aura pas manqué de donner ordre à tout.

1. Jean Hamon, une des figures charmantes du jansénisme, ce médecin de Port-Royal qui, vers l'âge de trente et un ans, s'était senti « violemment poussé vers Dieu » et devint, depuis lors, la consolation des religieux du grand monastère. Mystique et doux, presque le seul de Port-Royal, dit Sainte-Beuve, « qui ait des fibres tendres ».

2. Le P. Desmares, de l'Oratoire, fut accusé de doctrines calvinistes. Il avait fait un voyage à Rome pour défendre le livre de Jansénius et fut interdit comme prédicateur. Il mourut à Liancourt, le 19 janvier 1687, à quatre-vingt-sept ans.

Digitized by Google

Quesnel à Mme de Fontpertuis[1]

1687.

Il est vrai que cette pauvre petite femme[2] est morte, et d'une manière assurément consolante. Le théologal qui l'a assistée m'a écrit le détail ; mais j'avais reçu d'elle une lettre immédiatement avant sa maladie, et du 26 janvier, où elle semblait prédire sa mort, en me répondant sur ce chapitre dont je lui avais écrit, et elle m'y paraissait pénétrée de très bons sentiments, comme elle l'a toujours été. Il se passait en elle quelque chose de fort extraordinaire et dont elle n'était pas la maîtresse, et surtout quand elle se voulait confesser. Elle n'avait pu le faire depuis qu'elle était éloignée de son confesseur ordinaire, quelque chose que j'aie pu lui dire, et, lui en ayant écrit quelque temps avant sa maladie, elle prit enfin la résolution de le faire, ce qu'elle n'avait pu faire auparavant. Elle me le manda donc en ces termes : « Eh bien, mon Père, je veux faire tout ce que je pourrai pour me confesser, mais, si vous saviez ce que je souffre ! La seule pensée de me confesser me fait venir la palpitation de cœur ; j'en suis à la mort, ce sont des répugnances terribles, un trouble dans les sens et dans l'esprit, des douleurs intérieures si violentes que je n'ai presque pas la force d'y résister. Je crains de mourir à la peine. On se moque de moi ici quand je veux parler de cela. On croit que j'ai quelques attachements au monde, que je ne veux pas quitter. Il me

1. Bibl. de l'Arsenal, ms. 5782.

2. Voir les lettres d'avril 1685 et 16 mai de la même année. Il s'agit certainement de la « petite Languedocienne », qui meurt de la perte de son directeur. Voilà ce que le charmant Duguet, le doux confesseur de Mme de La Fayette, n'aura jamais à se reprocher ! Notre Quesnel, avec son âpreté, n'est point un directeur de consciences féminines.

Digitized by Google

semble que je le hais, et on veut me persuader que je l'aime. Hélas! quel malheur pour moi, si je l'aimais! Mon Père, ne m'abandonnez pas! Vous me connaissez mieux que les autres, je ne veux point d'autre guide que vous; mais je ne laisserai pas de me confesser à d'autres, si Dieu me fait cette grâce. » Voilà sa dernière lettre. Ce qu'elle craignait lui est arrivé : elle est morte de cette palpitation de cœur et, comme je n'en doute point, par l'effort qu'elle a fait pour satisfaire à ce qu'on désirait d'elle qu'elle se confessât, et j'espère que Dieu lui aura compté cela pour quelque chose, et il paraît visiblement qu'il l'a disposée ainsi à la mort après l'avoir exercée depuis sa conversion d'une manière terrible, qui m'a toujours fait croire qu'elle avait un ange de Satan qui la colaphisait en plus d'une manière et qui a servi, par la miséricorde de Dieu, à son salut.

Quesnel[1] *à M. Louis Hideux*[2], *curé des Saints-Innocents*

1687.

J'ai appris de M. Du Pin[3] la bonté que vous aviez eue de vous charger de la lecture d'un petit ouvrage

1. Lettre communiquée par M. Gazier.

2. Louis Hideux, syndic de Sorbonne, montra quelque faiblesse durant la vie de Louis XIV, en rétractant et son approbation du livre du P. Quesnel et sa signature, en 1700, du *Cas de Conscience;* mais il retrouva son courage à la mort du roi et fut un des plus solides parmi les appelants et réappelants de la bulle *Unigenitus*.

3. Louis Ellies Du Pin, né en 1659, docteur de Sorbonne en 1684. Un esprit net, précis, méthodique, d'une lecture immense, auteur de la *Bibliothèque universelle ecclésiastique*, en 58 volumes in-8°. Ce grand ouvrage souleva, en 1687 (voir la lettre de novembre 1687) des controverses du côté de Bossuet et de M. de Harlay, qui obligea Du Pin à donner une rétractation d'un assez grand nombre de propositions. Il fut exilé, en 1701, pour l'affaire du *Cas de Conscience*. Son style est peu correct, mais assez élevé et moins batailleur, en général, que celui des théologiens de son parti. L'abbé Legendre (*Mémoires*, p. 163) dit que « ce docteur n'était rodomont que la plume à la main ».

Digitized by Google

de piété qui vient d'être imprimé[1] et d'avoir bien voulu l'honorer de votre approbation et lui procurer même celle de quelques-uns de Messieurs vos confrères. C'est une générosité que je ne puis assez estimer et dont je ne perdrai jamais le souvenir. Je n'entreprends pas, Monsieur, de vous en faire un remerciement qui y réponde, et je me contente de vous assurer avec simplicité que je regarde l'obligation que je vous ai en cette occasion comme un lien qui m'attache à vous pour toute ma vie et qui augmente en moi le respect et l'estime que j'ai toujours eus pour votre mérite. J'ose vous demander, Monsieur, une grâce qui est une suite de celle-ci, qui est de vouloir bien consommer votre ouvrage en donnant encore un peu d'application aux changements que je crois nécessaires pour empêcher qu'on ne soit en état de faire un mauvais usage de quelques endroits qui sont ou un peu durs, ou trop peu éclaircis. J'aurais tout le déplaisir possible, s'il arrivait que des personnes d'un aussi grand mérite que Messieurs les approbateurs, et que vous avez eu la générosité d'engager à me faire cet honneur en vous chargeant de tout, venaient à en recevoir quelque chagrin, et plus encore, Monsieur, si cela vous arrivait.

J'envoie un *Errata*, qui est un peu grand. On pourrait faire un choix ; mais les fautes, qui paraissent quasi pas considérables, le sont quelquefois beaucoup. Quant aux autres difficultés, elles sont marquées dans

1. Il s'agit du livre des *Réflexions morales*, qui ouvre l'ère du nouveau jansénisme, commençant avec Quesnel pour aboutir à la bulle *Unigenitus* et à l'appel, tandis que l'ancien, celui de Port-Royal et de Pascal, finit avec M. Arnauld. La première édition de l'ouvrage, très courte, avait été imprimée en 1671, avec l'approbation de M. Vialart, évêque de Châlons ; la seconde, plus étendue, paraît en 1687, avec l'appui de plusieurs docteurs de Sorbonne, MM. Hideux, Blampignon, curé de Saint-Merri, Ellies Du Pin. L'édition complète ne paraîtra qu'en 1695 et attirera au cardinal de Noailles et à Pasquier Quesnel de longues persécutions.

Digitized by Google

un autre papier. Il y en a de conséquentes. J'en ai marqué trois, entre les autres, qui demandent des cartons. Vous jugerez, Monsieur, avec Messieurs vos confrères, de ce qu'il sera à propos de faire du reste. Si on ne fait que trois cartons, l'*Errata* fera le quatrième.

Je vous demande, Monsieur, humblement pardon de toutes les peines que je vous donne. Celui de mes amis qui aura l'honneur de vous présenter cette lettre vous soulagera volontiers de ce qu'il pourrait y avoir d'écritures à faire pour mettre les cartons en état. La trop bonne opinion que vous avez eue de moi vous a empêché de faire attention sur beaucoup d'autres endroits qui sont mal digérés et que je n'ai point bien revus, parce que la copie sur laquelle on a imprimé n'a point été entre mes mains. Mais vous êtes trop engagé à m'excuser de ces sortes de fautes, après m'avoir prévenu avec tant de bonté, tout inconnu que je vous étais. C'est par la confiance qu'elle me donne que je vous supplie, Monsieur, de vouloir bien témoigner ma respectueuse reconnaissance aux personnes que vous vous êtes associées pour l'approbation. Je n'ose pas prendre la liberté de le faire moi-même, et, puisque vous êtes le canal par où leur bienfait m'est venu, vous devez l'être aussi pour faire aller à ces messieurs ma gratitude.

Quesnel à Mme de Fontpertuis

5 mars 1687.

J'envoie la liste des personnes à qui je crois devoir faire un présent du *Saint-Paul*[1], si toutefois nous

1. *L'Abrégé de la morale sur Saint Paul* (*les Réflexions morales*). Voici quelques noms de cette liste, que nous avons entre les mains : en veau doré sur tranche, pour Mme la duchesse d'Epernon ; en maro-

Digitized by Google

arrivons jusque-là que d'être en peine d'en donner.

Vous réformerez cette liste comme vous jugerez à propos; vous ferez largesse à qui bon vous semblera. Vous êtes la maîtresse partout où je suis le maître. Vous verrez ce qu'il en faudra donner à nos bonnes sœurs de la Viémur [*Port-Royal*].

Quesnel à Mme de Fontpertuis

19 mars 1687.

Je vous ai écrit deux fois, et la dernière était hier, pour vous engager à faire que M. Du Pin et les autres approbateurs obligent le libraire d'attendre quelques jours seulement à publier le livre, ou qu'il en suspende le débit jusqu'à ce que je lui aie envoyé, comme je ferai dans deux jours environ, un *Errata* nécessaire et de quoi faire quelques cartons que je ne crois pas devoir aller à plus de deux ou trois, mais qui sont nécessaires. Il ne faut qu'un mot pour donner prise à ceux qui cherchent occasion[1]. On ne saurait avoir trop de précaution; encore, avec tout cela, a-t-on sujet de craindre. Si donc, par malheur, mes lettres n'avaient pas été données, faites, je vous en prie, avertir M. Du Pin, qu'il ne perde pas de temps pour arrêter le débit.

Mille pardons de toutes ces peines. Il faut que je fasse bien fond sur votre charité et sur ce bon cœur, toujours prêt à agir pour vos amis, pour être si facile à en user comme je fais.

quin du Levant, pour M. l'archevêque de Paris, pour Mme la marquise de Grammont, la duchesse de Lesdiguières, la marquise d'Humières, la marquise d'Huxelles, Mme de Dampierre, la première présidente, M. le duc de Roannez, M. Nicole, M. Boileau, etc. (Archives d'Amersfoort.)

1. On remarquera les scrupules de Quesnel, qui semble prévoir les investigations malveillantes dont son livre sera l'objet.

Digitized by Google

Quesnel à Mme de Fontpertuis

11 juin 1687.

J'ai reçu les mémoires de la distribution. J'admire mon frère d'effacer ceux qu'il sait bien qui m'ont toujours regardé comme un de leurs meilleurs amis, tel qu'est le P. du Juannet, pour mettre en leur place des gens que je n'ai jamais ni vus ni connus, comme M. Fouquet[1], ou que je regarde comme des gens opposés à la vérité et à ses amis, tel qu'est ce P. Borde.

Je ne me suis point pressé de vous faire écrire la maladie de notre abbé [*Arnauld*], et j'ai laissé à ceux qui vous en ont donné avis le soin de vous écrire qu'il ne lui reste que de la faiblesse dont il a sujet d'espérer que le temps et la bonne nourriture le délivreront. Il vieillit beaucoup, et on ne peut s'empêcher de trembler aux moindres attaques.

Quesnel à du Vaucel[2]

Novembre 1687.

Vous réparez si bien votre long silence, mon très cher frère, qu'il y aurait de l'injustice à s'en plaindre

1. Le P. Fouquet, de l'Oratoire.

2. Nous avons déjà cité plusieurs extraits des lettres de M. Louis-Paul du Vaucel, mort en 1715. Voici le moment venu de retracer, en quelques lignes, la silhouette de ce grand ami du parti, qui, durant quinze ans, habita Rome, où il représentait, à titre officieux, les jansénistes. C'était un ancien chanoine et théologal d'Aleth, relégué en Auvergne pendant quatre années, puis refugié en Hollande, en 1681, près d'Arnauld. Sa correspondance originale et inédite, en douze ou quinze

Digitized by Google

maintenant, et l'effusion de votre cœur dont vous accompagnez votre justification répand tant de joie et de consolation dans le mien que vous aurez beaucoup de revenant-bon quand nous éclaircirons nos comptes. J'aime à vous devoir, et je ne crains point de me ruiner avec vous quoique je ne demande point de crédit. Je vous, paierai toujours comptant et par avance, et, puisque vous ne demandez que de l'amitié, j'en ai un fonds que je ne crains point qui me manque.

Disons quelque chose de la république des lettres. Je n'ai point encore pu voir le mois d'octobre de M. Bayle. Il commence à me déplaire, car ses nouvelles dégénèrent en controverses, et il ne parle, la plupart du temps, que d'ouvrages peu considérables. Il y a quelques mois qu'il parla d'un livre de *Préjugés*[1], qui n'est pas celui de M. Jurieu. Je l'ai vu ; ce n'est pas grand'chose. De la manière dont M. Bayle parlait, il semblait attendre une réponse. Mais qui voudrait la faire ? Si pourtant il en avait paru une, à Paris, vous me feriez plaisir de me dire ce que c'est. Je doute que cela fût bien reçu de la Cour, qui n'aime pas ces sortes de contestations. Demandez-en des nouvelles à M. de B... [*Nicole*], et voyez ce qu'il en pense ; car il peut en être informé. Pour moi, si j'avais un ami qui en voulût faire imprimer, je croirais être obligé de l'en détourner, au moins avant que d'avoir pris trois ou quatre mois pour examiner l'affaire.

Ce que vous me mandez du P. Malebranche m'a bien réjoui, car nous avons toujours été si bons amis que je ne puis m'empêcher de prendre part au succès de ses ouvrages. C'est un bel esprit. Continuez, je vous

volumes, se trouve aux archives de l'Eglise vieille-catholique d'Utrecht. On y rencontre mille détails curieux sur toutes les affaires religieuses du temps et sur les cardinaux romains. Malheureusement le style en est un peu monotone. Nous y ferons de fréquents emprunts.

1. Voir juillet 1686.

Digitized by Google

prie, à m'en apprendre les suites. J'ai trouvé ici de ses anciens amis, qui prennent beaucoup de part, aussi bien que moi, à ses combats, quoiqu'il ait affaire à un antagoniste qui se démêle assez bien et qui lui donne à travailler. J'ai ouï dire que la querelle en demeurera là, quoiqu'on m'ait assuré d'ailleurs que ce Père fait imprimer quelque chose à Rotterdam [1].

On dit qu'on aura, au nouvel an, le *Saint-Léon* du P. Maimbourg, ouvrage posthume qui ne lui aura pas coûté beaucoup.

M. l'abbé Du Pin [2] fait donc bien parler de lui? S'il eût fait paraître ses dissertations un peu plus tôt, il aurait pu prétendre à avoir place dans la promotion qui s'est faite. Je le plains en une chose : c'est que, comme on n'agit guère par principes sur ces sortes de choses, mais selon les intérêts des particuliers, la conjoncture des affaires et les inclinations de certaines personnes, il court risque d'avoir à dos de grandes puissances, de n'avoir personne qui le protège comme il faut et de se trouver entre le marteau et l'enclume. J'ai un ami à Paris, qui a un ouvrage de cette nature, il y a longtemps. Et cette même raison doit lui faire bien penser à ce qu'il y a à faire avant de l'imprimer.

J'ai lu le livret qui contient l'abrégé de l'*Histoire des hérésies nées dans le dernier siècle*, avec un sommaire de leurs erreurs, réfutées en peu de paroles et d'une manière décisive. J'ai bien cru que cela serait de votre goût. Il y a quelques exemplaires en chemin; mais je crois que le roulier n'arrivera pas si tôt. Vous en prendrez, s'il vous plaît, un pour vous.

Je vous défie de faire le voyage dont vous nous menacez.

1. *Entretiens sur la Métaphysique et la Religion.*
2. Voir la note de la lettre précédente.

Digitized by Google

Quesnel à Mme de Fontpertuis

Veille de Noël 1687.

Puisqu'il n'y a rien à faire autre chose qu'à disposer du reste de la somme, je vous supplie, Madame, d'avoir la bonte de me la faire tenir. Il y a des misères en grand nombre en cette province, et il y a peu de secours. Il est juste que nous reconnaissions la grâce que Notre-Seigneur nous fait de nous y donner retraite en faisant part à ses membres, que nous y voyons souffrir, des biens qu'il nous a donnés. Ce qu'il y a de bon dans les *Réflexions* m'a été donné ici, et, puisque cet argent en provient, il est juste qu'il y revienne, au moins en partie.

Il y a de pauvres gens en prison par des accusations dont ils ont été justifiés en justice, et qui y demeurent faute d'avoir de quoi payer au geôlier la dépense qu'ils y ont faite, et une femme, entre autres, qui y est accouchée, a son enfant à nourrir dans un lieu fort incommode. Je tâcherai d'engager quelque autre personne à contribuer à leur délivrance, en y contribuant moi-même.

Quesnel à Mme de Fontpertuis

1er février 1688.

Vous nous avez envoyé, dans le paquet d'hier, une partie du grand arrêt que nous avions reçu tout entier par la poste[1]. C'est un ami qui a cru nous faire plaisir,

1. Il est question de l'affaire de Charles-Henri de Beaumanoir, marquis de Lavardin, envoyé en ambassade à Rome, à l'époque où Louis XIV avait un différend avec Innocent XI au sujet des franchises. Entré dans la ville malgré la défense du pape, il fut excommunié.

Digitized by Google

sans se nommer, en nous donnant le moyen de contenter de bonne heure notre curiosité, et, en effet, il nous a obligés, car nous l'avions su dès mercredi, et nous avons eu moyen d'en faire part à plusieurs curieux. *C'est un terrible coup pour les Romains*, et ils y ont donné lieu par leur conduite, qui n'est pas régulière dans cette excommunication prétendue. Les pauvres jansénistes y sont maltraités; mais il y a longtemps qu'ils doivent s'être accoutumés à être battus, et, s'ils n'ont point d'autre dédommagement à attendre que ces grâces dont le pape les comble tous les jours, je tiens leur ressource bien mince et bien légère. Je les plains encore moins que le pape et les Romains, puisque voilà une affaire dont j'ai peine à croire qu'il voie la fin pendant sa vie, les engagements étant si grands de part et d'autre. Dieu, le Dieu de la paix, est le seul qui sait la donner, quand le monde ne la peut trouver. C'est à des moines comme nous de lever les mains au ciel pour l'obtenir, et de gémir de nos péchés et de ceux du monde, qui nous attirent ces malheurs.

Quesnel à du Vaucel, à Rome

Bruxelles, 20 février 1688.

Nous avons trouvé ici un manuscrit espagnol de La Nuza, célèbre dominicain, qui était provincial de la province d'Aragon en 1597, dans le temps où l'inquisition avait imposé silence aux jésuites et aux dominicains sur la matière de la grâce. Ce sont deux lettres ou requêtes, l'une au roi d'Espagne et l'autre à l'inquisi-

Quesnel fait allusion à un arrêt du parlement contre l'interdit et l'excommunication de l'ambassadeur. On trouvera, sur cette curieuse aventure, des renseignements précieux dans le *Recueil des instructions données aux ambassadeurs*, *Rome*, publié par M. Hanotaux, t. I, pp. 283 et suiv.

Digitized by Google

teur, et qui sont en substance la même chose. C'est un écrit de trente ou quarante pages, où il se plaint de cette interdiction comme d'une chose inconnue avant les jésuites, et qui met en parallèle la vérité ancienne et les erreurs nouvelles. En sorte qu'aussitôt que les jésuites s'aviseront d'attaquer une vérité et que cette contestation fera quelque bruit, il ne sera plus permis d'en parler, ni d'en écrire.

Il y a dans cet écrit beaucoup de petites histoires des jésuites, et ce saint homme paraît bien animé contre eux. Il rapporte la *prognostique* de Melchior Canus, tirée d'une lettre qu'il écrivit au P. Regla, de l'ordre de saint Jérôme, confesseur de l'empereur Charles-Quint, où il dit : « Dieu veuille que je ne sois pas comme « Cassandre, à qui on ne voulait point avoir créance « qu'après que l'on eut vu Troie brûlée et ruinée. Si « on laisse continuer ces Pères de la Société comme ils « ont commencé, plaise à Dieu que le temps ne vienne « pas auquel les rois voudront leur résister et qu'ils ne « pourront ! »

Quesnel à du Vaucel, à Rome

27 février 1688.

L'Histoire de la Monarchie des Solipses est fort jolie et mérite de n'être pas oubliée. (Vous avez voulu dire *vieux* ou *jeune*, quand vous avez dit que Julius Schotti était entré chez les jésuites assez... ; mais l'un des deux est demeuré au bout de votre plume.)

On a mandé, en effet, de Paris que l'on y avait fait une seconde édition du livre du P. Tellier[1], et on l'avait prise même pour un second volume. On dit qu'ils ne

1. *Défense des nouveaux chrétiens et des missionnaires*, par le P. Tellier, ouvrage qui fut déféré au tribunal de l'inquisition et mis à l'index en 1701.

Digitized by Google

savent où ils en sont, qu'ils passent quelquefois beaucoup d'heures chez les dominicains pour y chercher des mémoires, mais qu'ils n'y trouvent pas leur compte. Il n'est pas étonnant que ce livre se soit débité en si peu de temps, les Pères le donnent partout à leurs amis et à ceux qu'ils voudraient engager à en être, comme ils ont fait ici au conseiller qu'ils ont invité à faire les exercices chez eux. J'ai ouï dire aussi qu'on fera une nouvelle édition in-4° de l'*Abrégé de la Morale du Nouveau Testament*, du P. Quesnel, et qu'il va travailler à étendre un peu plus celles de l'Evangile, parce qu'on l'en a fort pressé et qu'il paraît trop de différence entre celles-ci et celles de saint Paul et du reste.

La Vie de Saint Louis, que nous avons et que nous lisons, est très belle. C'est un in-4° en deux volumes, dédié à Mgr le Dauphin. La puissance des papes y paraît avoir été, en ce temps-là, dans une terrible élévation. Leurs entreprises et leurs excès n'y sont pas épargnés, et je doute qu'on en soit fort content à Rome. C'est sur les mémoires de M. de Tillemont qu'elle a été faite et sur d'autres.

L'auteur de la *Tradition*[1] doit être bien content de ce que ce livre a le bonheur de plaire à de si habiles gens. Il est vrai que saint Thomas n'y est pas séparé de saint Augustin, et, en effet, il possédait bien la doctrine de ce Père. Il faudrait assurément que les disciples de l'un et de l'autre travaillassent à se bien unir. Le crédit des adversaires croît de jour en jour, et, si on était bien conseillé, on s'unirait de tous côtés contre eux pour mettre la bonne doctrine à couvert de leur violence.

1. *Tradition de l'Eglise romaine*, par le P. Quesnel (1687), 4 vol.
Le Dictionnaire des Livres jansénistes dit que le P. Quesnel, dans cet ouvrage, « tourne en ridicule la grâce suffisante » et cite cette phrase du livre : « Grâce nécessaire pour pécher, grâce qui n'a jamais aucun effet, vous ne faites jamais de bien et vous faites toujours du mal. Allez-vous promener ».

Digitized by Google

Nous reçûmes hier une réponse de plus de trente pages à l'écrit italien fait contre la protestation de M. de Lavardin. Elle est très bien faite, et il ne paraît pas qu'on y puisse répondre; on y tourne en ridicule le livre du cardinal d'Aguire[1] et son élévation au cardinalat, sans le nommer. En vérité, le pape devrait chercher des voies d'accommodement avant que les affaires s'aigrissent davantage.

Quesnel au P. du Breuil

17 mars 1688.

Notre R. P. abbé [*Arnauld*[2]] est, Dieu merci, dans une parfaite santé, et ses religieux pareillement. Il est âgé, et, quoiqu'on voie bien qu'il l'est, on ne voit point néanmoins que sa vieillesse le charge et l'appesantisse. Il n'a ni cornet à l'oreille, ni lunettes sur le nez, ni bâton à la main, ni goutte aux pieds. Il a bon appétit, il dort fort bien, il a du feu et de l'ardeur plus que beaucoup de jeunes gens, il a toujours l'esprit aussi bon et plus solide que jamais, il vous honore comme vous savez.

Et quant à M. Baptiste [*P. du Breuil*], il lui donnerait de ses nouvelles lui-même, s'il ne craignait que cela lui pourrait être plus fâcheux, par quelque rencontre, que consolant. Car vous ne pouvez douter qu'il ne porte dans son cœur, vivement enraciné, le souvenir de l'occasion qui a causé la maladie à cet honnête homme, et qu'il n'en gémisse quand il y pense[3].

Il y a plus de deux ou trois ans que je n'ai reçu de lettres de M. Arnauld; vous jugez bien, par la situation

1. Voir note 8 août 1690.
2. Ce passage a été cité par Sainte-Beuve dans son *Port-Royal*, V, 336.
3. Ce fut, en effet, au sujet de M. Arnauld que le pauvre P. du Breuil languit et mourut en prison.

Digitized by Google

où nous sommes l'un et l'autre, qu'on ne s'écrit pas souvent. On a parlé de quelques ouvrages de sa façon ; mais on a tant de peine à les faire venir de Paris qu'on ne les voit que par miracle. On lui attribue un *Fantôme du jansénisme*, et il est fort de son style. Je ne parle point des trois volumes des *Réflexions sur le nouveau système de M. Malebranche*, car ceux-là sont certainement de lui. Peut-être auront-ils été jusqu'à vous. L'auteur des *Nouvelles de la République des lettres* lui attribue un ouvrage intitulé : *la Tradition de l'Eglise romaine touchant la grâce*[1] (2 volumes in-12). J'ai peine à croire que ce soit de lui. Qui que ce soit, j'ai ouï dire que cet ouvrage a été fait à l'occasion d'un P. Viart, chanoine régulier, qui a depuis longtemps fabriqué un nouveau système de la grâce, et que c'est pour lui en opposer un autre que l'on a fait cette *Tradition* que j'ai parcourue, et où je trouve bien de bonnes choses.

Quesnel à du Vaucel, à Rome

Bruxelles, 19 mars 1688.

Ce sera une fort grande imprudence, si on prend à Rome le parti de condamner les quatre articles, et jamais ils n'auront mieux fait voir qu'ils ne sont pas infaillibles qu'en établissant de cette manière leur infaillibilité. S'ils suivent Bellarmin, ce sera un aveugle qui en conduira d'autres. Ce bon cardinal, qui ne put contenter, avec tous ses excès, le pape Sixte V qui fit mettre ses controverses dans l'index ou même à l'inquisition, comme sa *Vie* le porte, pour ne lui avoir pas donné la puissance directe sur le temporel, ce bon homme a fait un petit volume in-8° de *Rétractations*. Il s'y repent d'avoir dit que l'opinion qui donne l'infailli-

1. C'est de Quesnel lui-même.

Digitized by Google

bilité au concile, et non pas au pape, n'est pas tout à fait hérétique, mais erronée et approchante de l'hérésie.

Il me semble que, dans un temps où les esprits sont si échauffés, il ne faut pas donner des occasions d'écrire, car il est sûr qu'ils perdront toujours leur cause par les livres qui ne servent qu'à faire voir l'injustice de ces prétentions et la pauvreté de leurs défenseurs, qui sont si méprisables.

Il faut finir. J'aurais bien des choses à dire sur l'usurpation prétendue. Mais je me contenterai de dire que je ne regarde cette affaire [1] que comme une affaire temporelle. Telle qu'elle est, c'est une affaire de prince à prince, et qui ne se doit vider que par arbitrage, médiation ou par les armes temporelles. Si le pape était le plus fort, peut-être aurait-il pris ce parti, et il n'a pris l'autre que parce qu'il est le plus faible. Mais la puissance des clefs ne lui a pas été donnée pour cela; c'est en abuser, et si, parce qu'il est évêque, il peut défendre un droit temporel avec les armes spirituelles, il faudra que le roi, qui est prince temporel, emploie toute sa puissance pour maintenir ses droits. Bref, c'est un procès, et c'est une fort vilaine chose de se faire justice à soi-même en sa propre cause. Outre que la bulle n'a jamais été notifiée à l'ambassadeur, ni la peine dont on le menaçait. C'est *brutum fulmen*. On ignore toujours, dans le barreau, les choses les plus connues, si elles ne sont signifiées dans les formes.

Quesnel à du Vaucel, à Rome

2 avril 1688.

J'abandonne à la Providence le succès de vos soins pour des attestations en faveur de MM. de Louvain et de

1. L'affaire de M. de Lavardin.

Digitized by Google

leur censure[1]. On est si peu touché de la vérité, au pays où vous êtes, qu'il n'en faut rien attendre en sa faveur. Ce serait beaucoup si on pouvait s'assurer qu'on n'y ferait rien contre elle, et qu'elle n'eût à se défendre que de ses ennemis déclarés. Quand ils font quelque chose de ce côté-là qui lui est utile, c'est ou par un intérêt qui gâte tout devant Dieu, ou par une espèce de hasard, s'il y en avait quelqu'un dans l'ordre de la Providence. Les jésuites de Louvain ont fait, depuis peu, deux méchants libelles latins contre M. Huygens[2]. C'est à dessein de faire un vacarme contre ce docteur et d'exciter Rome à achever de l'accabler. Ils seront peut-être assez abandonnés de Dieu pour y réussir. Je ne vois guère d'injustice plus criante que celle-là, ni de conduite plus diabolique. Je ne crains point de le dire, parce qu'il n'y a rien de plus opposé à l'esprit de Dieu que de faire passer la piété et la vérité dans un docteur pour erreur et péché, de le décrier comme un hérétique, de l'empêcher d'être utile à l'Eglise en l'ôtant de place et le diffamant comme un homme dangereux, et cela de la part du siège de saint Pierre et durant le pontificat d'un pape qui est homme de bien. Cela marque un jugement terrible sur cette cour dont la conduite, à cet égard et dans l'affaire du vicariat et dans toutes les autres, est des plus étranges. Il n'en faut plus rien attendre, et il faut faire le bien comme on pourra, sans penser à elle, et s'estimer heureux d'en être maltraité.

Dans l'un de ces deux libelles d'*Erasmus*, il se sert

1. Arnauld, dès 1684, se plaint amèrement de la tyrannie et de l'injustice de l'internonce vis-à-vis de l'Université de Louvain, qu'il croit être, « de toutes les Universités catholiques, la plus pure dans la doctrine, la plus réglée dans la discipline et la plus exemplaire dans la piété ».

2. Gommare Huygens, docteur de la Faculté de Louvain, avait déjà indisposé la cour de Rome en refusant d'écrire contre les quatre articles de 1682. C'était un homme d'un zèle ardent et de mœurs très pures, grand ami d'Arnauld et de Quesnel.

Digitized by Google

fort d'un grand passage de M. Habert, évêque de Vabres[1], tiré de sa *Défense de la foi*, où il maltraite fort la censure qu'il appelle *Baïana censura*. Cela me fait souvenir en gros de certaines circonstances de sa conduite dans son diocèse et de sa mort, qui ne sont pas trop favorables et dont il serait bon que la mémoire ne se perdît pas. C'est pourquoi, si vous en savez quelque chose d'assuré, ayez la bonté de nous le mander.

Quesnel à du Vaucel, à Rome

28 mai 1688.

J'ai ouï dire qu'on imprime en Hollande une *Apologie de la Censure*[2] et qu'il y a déjà environ le tiers imprimé; car cela ira presque à vingt feuilles, quoique ce ne soit qu'une *apologie* historique. On demande pour cela un secret inviolable, cela étant de grande conséquence. Si j'en puis avoir, je vous en enverrai; mais, après en avoir envoyé un par la poste, je ne sais pas où en envoyer d'autres, car la voie de la mer m'impatiente.

Vous savez les ordonnances contre les versions. Le libraire de *l'Abrégé de la Morale sur le Nouveau Testament*[3], en trois volumes, a eu une alarme; on le menace d'arrêter le débit de ce livre. La raison qu'on en dit est que les évêques y sont trop maltraités, c'est-à-dire qu'on leur dit leurs vérités trop fortement. Ils prendront apparemment un autre prétexte que celui-là, s'ils

1. M. Habert, ancien théologal de Notre-Dame de Paris, fut le premier qui ait tonné en chaire contre le livre de Jansénius, qu'il appelle « un Calvin rebouilli ».

2. *Apologie historique de deux Censures de l'Université de Douai* (Cologne, 1688), réfutation, par le P. Quesnel, du livre du P. Tellier, *Défense des nouveaux chrétiens*. L'*Apologie* fut censurée, en 1690, par l'Université de Douai et condamné par Innocent XII, le 8 mai 1697.

3. Il est question des fameuses *Réflexions morales* du P. Quesnel.

Digitized by Google

en viennent là, et j'ai peine à croire qu'ils y viennent autrement qu'en supprimant toutes les autres versions qui ne sont pas autorisées du nom des évêques. Ils savent bien que le premier volume a celui de Monseigneur de Châlons en tête; mais le reste, non.

Quesnel à du Vaucel, à Rome

16 juillet 1688.

Vous avez reçu maintenant, Monsieur, et le livre et la dernière feuille de *l'Apologie des Censures*.

Je ne sais comment il est arrivé qu'une feuille en blanc de ce livre est tombée entre les mains de M. l'internonce, le livre étant déjà achevé, mais à peine y en ayant-il de reliés. Il l'a portée au gouverneur général et a fait mettre en campagne et chancelier et procureur général, pour découvrir où ce livre s'imprimait. Le premier a été chez les libraires ou imprimeurs, cette feuille à la main; mais il n'a pu, jusqu'à présent, rien découvrir. On disait même que le procureur général s'était transporté pour cela à Anvers. J'en doute, cela n'étant pas nécessaire pour s'informer du fait. Enfin, voilà grand bruit. Peut-être que cette feuille sera tombée premièrement entre les mains des Pères jésuites, qui auront été mettre le feu sous le ventre à M. l'internonce; car, pour lui, je ne vois pas qu'il ait tant d'intérêt pour le Saint-Siège de se donner tant de mouvement.

Il est vrai que la feuille en question contient un des endroits où il est parlé de ces Pères, par rapport au pape, d'une manière qui ne leur est pas la plus avantageuse. Ce bruit ne servira qu'à faire davantage rechercher le livre sur lequel j'attends, Monsieur, votre jugement franc et sincère.

Digitized by Google

Quesnel à du Vaucel, à Rome

30 juillet 1688.

Vous trouverez les notes sur l'Evangile assez sèches et peu fréquentes. On veut que l'auteur les étende et les égale au reste. C'est ce qu'il tâche de faire. On dit que l'on gronde encore contre celles de saint Paul; que M. de Paris et le P. de La Chaise sont raccommodés et que le fruit de cette réconciliation pourrait bien être la défense de ce livre; que M. de Montausier a parlé fortement au prélat sur ce sujet, et qu'on ne sait encore ce qui en arrivera.

Monseigneur l'évêque de Meaux a fait imprimer un bel ouvrage, *l'Histoire des variations des hérétiques*, en deux volumes. Il parle, dès la deuxième page, de la réformation de l'Eglise *in capite et in membris*, et il fait voir ailleurs que la supériorité du pape sur les conciles n'a jamais été reçue comme partie de la doctrine de l'Eglise.

Un M. Marcellis, ci-devant curé de Louvain, et qui s'est avisé, tout vieux qu'il est, de se faire docteur, a soutenu, dans un acte pour le doctorat, que la doctrine de l'infaillibilité est un article de foi.

Il est vrai que les études philosophiques, après un certain âge, ne sont guère de la profession d'un ecclésiastique. Il y a tant de choses et à étudier et à faire pour l'Eglise que l'on doit avoir scrupule de donner à des études toutes humaines le temps qu'on doit à l'épouse de Jésus-Christ. Ce n'est pas qu'il ne soit nécessaire qu'il y ait dans l'Eglise des gens bien versés dans la philosophie ancienne et moderne, et qui aient joint à cette science la connaissance de celle de l'Eglise. S'il n'y en avait point, la vérité serait quelquefois en proie aux philosophes. Le P. Malebranche s'en serait beau-

Digitized by Google

coup plus fait accroire, et aux autres aussi bien qu'à lui; mais il a trouvé un homme qui a fait voir qu'il était son maître, aussi bien en philosophie qu'en théologie.

A ne vous en point mentir, nous sommes tous fort scandalisés de la conduite du pape[1] au sujet de la dispense donnée au prince Clément, enfant de quinze ans, revêtu déjà de deux évêchés, pour en pouvoir avoir encore d'autres, quoiqu'il n'ait aucune inclination à l'état ecclésiastique. Il n'y a pu avoir que des raisons politiques qui aient pu faire prendre ce parti à Sa Sainteté, et c'est ce qui est déplorable de voir traiter ainsi les affaires de l'Eglise par les maximes du siècle. Je voudrais bien savoir sur quoi est fondé ce prétendu droit de renverser toutes les règles, pour rendre éligible qui on voudra et pour mettre sur un siège épiscopal un misérable sujet.

On a cru que c'était faire une bonne œuvre que d'exclure le cardinal Furstenberg; mais on pouvait l'exclure en ordonnant, selon les canons, de ne choisir personne qui fût déjà évêque. Mais, à regarder les choses politiquement, je ne sais s'il y a eu de la prudence de se montrer partial en cette occasion (car la partialité du pape crève les yeux), d'exposer ce pays-là à une guerre qui suivra peut-être de cette élection[2], d'aigrir le roi de France, qui ne peut pas ne pas voir qu'on a fait cela en dépit de lui, et de jeter la semence d'une division qui pourrait donner de grands avantages

1. Il s'agissait de la succession à l'archevêché et à l'électorat de Cologne. Louis XIV se déclarait pour le prince Egon de Furstenberg, évêque de Strasbourg; mais Innocent XI, peu désireux de satisfaire la France, rejeta la postulation de M. de Furstenberg et lui préféra le prince Joseph-Clément de Bavière, frère de l'électeur Maximilien, alors âgé, non de quinze, mais de dix-sept ans.

2. C'est, en effet, avec l'affaire des franchises, une des causes qui rallumèrent la guerre et amenèrent l'envahissement du Palatinat, réclamé par Louis XIV au nom de la princesse Palatine, sa belle-sœur.

Digitized by Google

à l'ennemi du christianisme. En vérité, cette conduite n'est pas d'un saint, et moins encore d'un pape qu'on veut élever ou égaler à tous les plus saints de ses prédécesseurs.

Quesnel à du Vaucel, à Rome

9 septembre 1688.

J'ai été absent deux mercredis et deux vendredis, à raison d'un petit voyage que j'ai fait en France sans aller à Paris, mais seulement à deux journées. C'est ce qui a été cause, Monsieur, que je n'ai pas eu l'honneur de vous donner de mes nouvelles.

Ce qu'on oppose au cardinal Furstenberg, qu'il n'a point obtenu de bref pour pouvoir conserver ses bénéfices depuis sa promotion au cardinalat, est une méchante chicanerie qu'on lui fait. On se voulut servir de la même raison pour déposséder le cardinal de Retz de l'archevêché de Paris, ayant été fait cardinal depuis sa coadjutorerie; mais il a bien paru, par la suite, qu'on avait trouvé cette raison peu solide. Et, s'il était vrai qu'elle fût bonne, pourquoi le pape a-t-il laissé l'évêché de Strasbourg si longtemps vacant depuis la promotion du cardinal? Pourquoi n'a-t-on pas pourvu à ses autres bénéfices? Quand on s'attache à de si faibles fondements, on fait juger qu'on ne se sent pas trop bien appuyé d'ailleurs. Car c'est une méchante manière de raisonner et de se défendre que de mêler de mauvaises raisons parmi de bonnes, et, si la différence que le bref donné au prince Clément a mis entre lui et le cardinal suffit pour exclure ce dernier, il s'y faut tenir sans chercher à la soutenir par des preuves qui ne sont que des vétilleries.

Je n'ai point encore parlé avec M. David [*Arnauld*]

Digitized by Google

de la pensée qui pourrait venir à M. Alberti [*Tourreil*][1] de se retirer en ce pays. Il faudrait, avant toutes choses, que les bruits de guerre fussent dissipés. On ne parle que de cela maintenant, et toutes les troupes sont en mouvement. J'en ai rencontré une partie dans mon voyage, et tout le monde, ami et ennemi, plein de cette nouvelle que la guerre va s'allumer.

Le roi s'était mis, il y a quelques années[2], en possession du château de Dinant, qui appartient à l'Etat de Liège; depuis huit jours il s'est mis en possession de la ville, ayant fait déclarer aux habitants, par M. l'intendant de Maubeuge, qu'ils eussent à se regarder comme Français, à recevoir du gouverneur les ordres pour leurs échevins. Il y a apparence que la France se saisira de tout ce qui reste à Liège, entre Sambre et Meuse. C'est commencer à punir le chapitre de ce qu'il n'a pas élu le cardinal. Si le roi veut punir Cologne de même et s'en rendre maître, on ne peut douter de la guerre, car la ligue d'Augsbourg et toute l'Allemagne s'y opposera assurément. Le prince d'Orange brûle d'envie de commencer la guerre. On parle de la paix entre l'empereur et le Turc pour le même sujet, et tout semble se disposer pour une rupture ouverte et générale.

On a délivré en France de nouvelles commissions pour lever du monde, et on y a fait grand nombre de lieutenants généraux, maréchaux de camp et brigadiers. Les gazettes disent que c'est le pape qui sera cause de cette guerre par le moyen de son bref au prince Clément; qu'il est cause que la paix se fera avec le Turc et qu'on lui donnera moyen de rétablir son empire; que Sa Sainteté le voit bien maintenant et

1. L'abbé de Tourreil de Grammont, qui fut plus tard agent du parti janséniste à Rome et retenu quatre ans dans les prisons de l'Inquisition, de 1713 à 1716.

2. En 1675.

Digitized by Google

qu'elle en gémit devant Dieu, priant quatre heures tous les jours pour ce sujet, et qu'ainsi, en suivant de mauvais conseils, elle mine elle-même ce qu'elle avait fait pour le bien de la chrétienté.

Je reviens à M. Alberti [*Tourreil*], qui, en cas de guerre, ne songerait pas à venir en ce pays.

En cas de paix, il faudrait que l'on changeât de maison pour y recevoir quelqu'un, et c'est à quoi M. David [*Arnauld*] aurait peine à se résoudre. En prenant une nouvelle maison et en multipliant les habitants, cela fera plus d'éclat. Cependant on y penserait plus sérieusement, si c'était tout de bon qu'il y pensât. Je ne voudrais pas le détourner absolument de venir en ces quartiers; on trouverait moyen de le joindre à quelqu'un, ou avec M. de Witte[1], en cette province, ou avec M. Kerkré [*P. Gerberon*][2], en Hollande, où il serait bon qu'il y eût quelqu'un qui pût prendre soin des impressions que l'on médite.

S'il était en Hollande, il n'y serait renfermé et caché qu'autant qu'il voudrait, et il en est à peu près de même dans cette province, où l'on a une fort grande liberté.

Il est bien douloureux de voir qu'un pape, qui a réputation de probité et de droiture, ait si publiquement oublié les règles de l'Eglise dans le temps où il en devrait faire leçon aux autres , et qu'il ait fait d'une affaire ecclésiastique une affaire de politique, se soit montré très partial, ait fait acception de personne et ait mis en commerce le sang de Jésus-Christ et les âmes qu'il a rachetées. Il manque de lumière en beau-

1. Gilles de Witte, curé de Malines, ardent défenseur des jansénistes et futur appelant de la bulle *Unigenitus*.

2. Dom Gabriel Gerberon, bénédictin de Saint-Maur, et l'un des plus persécutés parmi les militants de son parti. Le Hilaire Dumas, dans ses *Lettres d'un docteur de Sorbonne*, le présente, ainsi que M. de Witte, comme les deux seuls disciples de Jansénius qui soutinssent ouvertement sa doctrine, en l'état où Rome la condamnait.

Digitized by Google

coup de choses ; mais en celle-ci il a manqué de tout, et sa politique n'a pas mieux valu que le reste. Il fallait surtout éviter d'aigrir le roi en paraissant le buter, et il n'y avait pour cela qu'à se montrer neutre et à s'en tenir aux règles de l'Eglise en déclarant qu'il ne dispenserait avec personne. Le cardinal de Bouillon[1] serait venu naturellement à l'évêché de Liège, et quelque autre à celui de Cologne. Voilà ce dernier cardinal bien disgracié. On prétend que, faisant semblant de suivre les intentions du roi, il agissait sous main contre ce qu'il avait promis et que des lettres interceptées ont découvert le mystère.

M. Féret, son secrétaire, a été mis à la Bastille et transféré depuis au bois de Vincennes. La charge de grand chambellan est ôtée à sa maison et M. le prince de Conti l'achète, et l'on ôte à Son Eminence la grande aumônerie, pour la donner, les uns disent au cardinal d'Estrées, d'autres à M. de Beauvais[2], et d'autres à M. l'évêque d'Orléans[3]. Je ne doute point que le roi ne se déterminât par lui-même au dernier qu'il aime et qui est en possession ; mais peut-être que d'autres vues et la cabale fera tomber cette charge sur un autre.

M. de Tournai, que les gazettes faisaient bien malade ces jours passés, fait voir qu'il n'a pas l'esprit bien juste, ni le jugement exact, ni le cœur tourné comme il devrait l'être. Il a toujours eu ces manières singulières et ces allures, et apparemment il ne changera pas.

1. Emmanuel-Théodore de la Tour d'Auvergne, cardinal de Bouillon, une des physionomies les plus attirantes du XVIIe siècle. Tout ensemble courtisan et frondeur, caractère indépendant et hautain ; il passa une partie de sa vie en lutte ouverte avec Louis XIV, qui l'accusa, à plusieurs reprises, surtout dans l'affaire du quiétisme, de jouer double jeu à Rome et à la cour de Versailles. Sa correspondance avec le roi offre un grand intérêt et donnerait matière à une bien curieuse étude. Elle se trouve au Dépôt des Affaires étrangères, fonds Rome.

2. Toussaint de Forbin-Janson, cardinal en 1690.

3. P. de Coislin, premier aumônier du roi, cardinal en 1695.

Digitized by Google

On a écrit de Paris qu'on avait arrêté quelqu'un de chez le nonce, pour représaille des gens de M. de Lavardin poursuivis en justice à Rome.

Je ne suis point surpris de l'affaire de Besançon entre les jésuites et les Pères de l'Oratoire. Toutes les fois que l'occasion se présentera de supplanter ceux-ci, les premiers ne les épargneront pas.

Je connais assez l'auteur des petites notes sur saint Paul[1] pour vous assurer que vous lui ferez toujours un extrême plaisir de lui marquer ses fautes, et qu'il sera toujours très disposé à profiter de vos avis et de tous ceux qui lui feront l'honneur de lui en donner. Il craint plus qu'on l'épargne trop que non pas qu'on lui soit trop sévère.

Quesnel à du Vaucel, à Rome

17 septembre 1688.

Je vous répète qu'il est bon, dans les occasions non affectées, d'accoutumer les Romains à entendre dire qu'on n'a point du tout passé condamnation sur le fait de Jansénius.

Le passage de la Save a été un coup de bonheur, qui fait beaucoup d'honneur à l'électeur de Bavière. Une personne qui y était et qui nous écrit, dit qu'il n'y eut pas là cent coups tirés, quoique *la Gazette* ait dit qu'il y avait eu jusqu'à dix décharges. On croit que le bassa Hieghen est d'intelligence. Il lui était aisé d'empêcher ou de bien disputer le passage, s'il avait été averti, et ç'a été une conduite bien suspecte de n'avoir pas mis des gardes à tous les endroits où le passage pouvait être tenté, et de n'avoir envoyé qu'un détachement de 5.000 ou 6.000 pour le disputer, et ensuite de s'en

1. *Les Réflexions morales* du P. Quesnel.

Digitized by Google

être enfui au lieu de soutenir ceux qui défendaient Belgrade. Vous saurez, avant que ma lettre arrive, ce qu'on nous vient de dire en grandissime secret[1], et qui sera public aujourd'hui, qui est la prise de cette ville et château de Belgrade[2], par assaut. Il y a eu un grand carnage de part et d'autre, parce que la résistance a été étrangement opiniâtre, la garnison étant encore peu fatiguée d'un siège qui a été si court. Cela va donner encore une grande pente au pape pour favoriser le frère de l'électeur victorieux ; mais il y a sujet de craindre une sanglante guerre, principalement si l'empereur fait la paix avec le Turc, comme on dit qu'il la veut faire, pour tourner ses armes contre la France, contre laquelle toute l'Allemagne est fort animée. Vous savez que M. d'Avaux, ambassadeur à la Haye, a fait et donné par écrit la déclaration, de la part du roi, où il déclare vouloir garder la trêve et demande aux Etats le sujet de leur grand armement par mer et par terre. Et ensuite il déclare qu'il est résolu de soutenir le cardinal de Furstenberg et le chapitre de Cologne, c'est-à-dire le plus grand nombre, qui est pour ce cardinal. Je ne puis comprendre comment cela se peut accorder avec la déclaration que ce cardinal a faite de se soumettre au jugement du pape et avec le procès en forme qui se poursuit en son nom à Rome. Si le pape était bien conseillé, il casserait les deux élections et postulations, déclarerait les deux prétendants incapables d'être élus, à moins de quitter actuellement tout ce qu'ils ont d'évêchés, et les mettrait en parité.

Ici on vit au jour la journée, on s'attend à tout, et à la protection de Dieu plus qu'à toute autre chose.

1. En note : « A cause qu'on est allé porter à Gand la nouvelle au gouverneur général. »

2. Belgrade est enlevée aux Turcs, le 5 septembre 1688, par les Impériaux, sous la conduite de Maximilien-Marie, électeur de Bavière, frère du prince Clément, dont il est question dans les lettres précédentes pour l'électorat de Cologne.

Digitized by Google

L'internonce[1], qui fait ses exercices chez les bons Pères, quand il veut en faire, n'est pas un homme à qui il faille faire confiance de rien. C'est un petit lanternier; ainsi il faut bien prendre garde comment on lui écrirait.

Quesnel à du Vaucel, à Rome

23 septembre 1688.

Nous avons enfin avis que le ballot est arrivé à Amsterdam, et j'espère que nous l'aurons bientôt, malgré la guerre qui est sur le point de s'allumer; mais les Pays-Bas espagnols n'ont rien à craindre, parce qu'il n'y aura point de rupture entre la France et l'Espagne. Tout sera, d'une part, entre les royaumes de France et d'Angleterre, et les Etats hollandais, joints aux protestants d'Allemagne; et, d'un autre côté, entre la France pour Furstenberg et le cercle de Westphalie soutenu d'autres princes. Il est entré 3.000 hommes de ce cercle dans Cologne, et les troupes françaises sont là auprès.

Quesnel à du Vaucel, à Rome

8 octobre 1688.

Le paquet du dernier courrier a été reçu, riche à l'ordinaire des fruits de votre travail, Monsieur, et de vos soins infatigables. Je voudrais que tout ce qui a été envoyé le fût déjà, dans la crainte que j'ai que quelque courrier ne tombe dans les mains des Français qui sont maintenant en Allemagne; mais on n'a pas manqué de changer les routes de la poste.

1. M. Tanara.

Digitized by Google

Voilà le feu de la guerre allumé, et elle sera, selon toutes les apparences, universelle. Tout le monde y a contribué, les uns par ambition, d'autres par vengeance, par hauteur, par le faux zèle de la religion protestante, par un zèle mal réglé de la vraie religion, de la justice, des droits de la puissance spirituelle et temporelle, ou mal fondés ou mal défendus. Nous avons vu la lettre au cardinal d'Estrées et le manifeste et, de plus, un nouvel appel comme d'abus, du procureur général au concile, contre tout ce que la cour de Rome pourrait entreprendre. Quelle imprudence, quelle dureté, quelle obstination à n'avoir pas voulu écouter un homme de confiance, avec qui on aurait peut-être fini toutes choses et par là évité un monde de malheurs qui va inonder et l'Eglise et les états chrétiens. Cette méchante conduite, qui tient fort de l'orgueil de Moab, va rétablir l'empire du Turc, ruiner la religion en Angleterre, y opprimer et le roi et les catholiques (car ils y sont en mauvaise posture), donner aux protestants de Hollande, d'Angleterre, d'Allemagne et de tout le nord, des forces funestes à l'Eglise et à l'Empire, remettre sur pied les calvinistes en France, mettre toute l'Europe en feu et y causer une infinité de maux et de sacrilèges. Je ne suis pas prophète ; mais, sans l'être, toutes les apparences en doivent faire juger ainsi. Il y a une terrible partie liée contre le roi d'Angleterre. Il n'y a que le roi qui le puisse secourir ; mais comment fournir à tout ? Il y a sujet de craindre que son armée, qui est devant Philipsbourg, ne périsse par la saison qu'il fait.

Vous avez beau prêcher, il n'y a pas moyen de modérer son zèle, sans regarder même les misères de l'Eglise d'Espagne et les maquignonnages de la cour de Rome à l'égard des bénéfices de ce royaume. Ce que je puis faire, pour l'amour de vous, Monsieur, est de couper ici tout court. J'ai, en vérité, le cœur percé de

Digitized by Google

douleur de l'état où je vois les choses, car il y a sujet de craindre que le temps de la colère de Dieu ne soit venu, et pour Rome et pour la France et pour tous les autres Etats où l'iniquité est également répandue. Dieu punit les uns par les autres et, de quelque côté que tourne la victoire, le pape ne peut manquer d'affliction. Je suis assuré que les victoires du roi de France ne le réjouiraient pas; mais aussi de quel air pourrait-il voir les Hollandais et les protestants d'Allemagne triompher des catholiques et se mettre en état de désoler l'Eglise?

Quesnel à du Vaucel, à Rome.

22 octobre 1688.

La question de votre lettre du 2, — Si monsieur D... [*Arnauld*] doit demeurer où il est, — n'est pas si difficile à décider que vous le pensez, Monsieur. Il n'a quasi pas à choisir; au moins, il n'a que deux partis à envisager. Le premier, de demeurer où il est avec l'agrément des puissances qui y commandent; le second, de retourner incognito en son pays natal. Ce second est hasardeux, à cause de ses créanciers qui le pourraient déterrer. Le premier est d'autant plus préférable qu'il est tout porté et qu'un déménagement est fort incommode et que ce n'est pas une affaire d'obtenir les permissions pour cela. Tout le reste est fermé, car le pays où M. de Saint-Quentin [*Casoni*] voudrait qu'il allât est sur le point d'entrer en guerre ouverte avec le nôtre. Les premières démarches sont quasi faites et le sont effectivement, s'il est vrai, ce qu'on me mande de Paris du 19, que le bruit y courait que les Hollandais avaient fait une descente sur les côtes de Normandie et y avaient brûlé quelques villages. Cela n'est pas tout à fait assuré; mais je crois que ce

Digitized by Google

serait seulement quelques bâtiments qui auraient fait descente pour piller. Ce serait assez pour déclarer la guerre, s'ils étaient avoués. Je ne doute point que les Etats n'accordassent avec joie la permission à M. D. [*Arnauld*] de demeurer chez eux ; mais voilà donc, dès lors, son séjour déclaré et parmi les ennemis du roi de France et parmi ceux de l'Eglise, et dans un pays dont l'air n'est pas bon à cette personne. L'empressement du P. de Saint-Quentin [*Casoni*] pour le voir aller en ce pays-là m'est fort suspect, et je crois qu'il a plus en vue de l'éloigner de l'université voisine que toute autre chose. Le détour qu'on témoigne vouloir prendre, en allant au gouverneur de ce pays par le moyen de l'ambassadeur plutôt que par le canal du ministre ecclésiastique, est un trait de la politique romaine, qui ne veut point du tout paraître avoir le moindre égard pour M. D. [*Arnauld*] ni employer directement ses ministres en sa faveur. Il faudrait que j'eusse bien affaire de ces gens-là pour avoir recours à eux. Toute leur conduite n'est qu'artifice, et jamais ils ne font la moindre démarche qui ne soit mesurée sur les intérêts de leurs injustes et ambitieuses prétentions.

On a reçu du prince E...[1] la copie de la lettre au cardinal d'Estrées et de celle de M. de Lavardin, mais sans le moindre mot de sa part. Son pays est maintenant un pays de guerre ; les gazettes disent qu'on offre aux princes de ces quartiers-là la neutralité de la part de la France et qu'on l'a offerte au prince, à cause de sa forteresse du Rhinsfels. Apparemment il l'aura acceptée. Nous n'avions point la lettre de M. de Lavardin. La situation de ce pauvre ambassadeur ambigu est bien à plaindre. Celle de M. le cardinal nonce Ranuzzi[2] n'est

1. Ernest de Hesse-Rhinfels, landgrave de Hesse-Cassel, embrassa la religion catholique avec sa femme, en 1652.

2. En même temps que Louis XIV s'emparait du Comtat et d'Avignon, il s'assurait à Paris de la personne du nonce Ranuzzi.

Digitized by Google

pas trop agréable. Les gazettes ont dit que le roi lui a donné un gentilhomme pour l'accompagner partout et que c'est M. de Saint-Olon (apparemment celui qui était résident à Gênes avant le bombardement). Ce gentilhomme, devenu son domestique malgré Son Eminence, lui proposa, le mercredi 13 du mois, d'aller à la promenade. Les Tuileries, le palais d'Orléans, le Luxembourg furent présentés, mais rejetés à cause du grand monde. On prit le parti d'aller faire le tour des remparts, depuis la porte Saint-Antoine jusqu'à la porte Saint-Denis, où, étant arrivés, le nonce témoigna vouloir voir la maison de Saint-Lazare. On l'y mena. Il vit la maison et les jardins, et ensuite il dit à M. Joli, général, de lui faire préparer une chambre et à souper, parce qu'il voulait demeurer chez lui. Le général s'en excusa sur ce qu'il fallait permission du roi. M. de Saint-Olon parla de même. Le nonce leur dit de faire comme ils l'entendraient, mais qu'il ne sortirait point de là, à moins qu'on ne l'en tirât par force. On envoya un courrier au roi (qui était à Fontainebleau), et, le courrier étant revenu le vendredi suivant, M. le nonce demeura chez les missionnaires. Ainsi M. de Saint-Olon fera retraite, malgré lui.

Nous savions bien que le cardinal de Furstenberg avait offert sa démission de Strasbourg, mais nous ne savions pas que l'évêque de Meaux eût été proposé pour lui succéder. S'il était bien conseillé, il ne donnerait jamais dans aucun changement. La partialité du pape dans le bref au prince Clément est trop visible, aussi bien que son entêtement, ou plutôt son peu de tête, dans le refus de l'envoyer. Il ne s'en lavera jamais, et la plaie en saignera longtemps. L'empereur aurait fait une injustice visible de refuser au cardinal une investiture qu'il ne refuse pas aux hérétiques, et la refusant en haine de la France, comme le comte de Caunitz l'a témoigné dans son discours au chapitre de

Digitized by Google

Cologne. Jugez si ce n'est pas rompre la trêve et vouloir la guerre que d'agir ainsi.

Le pape, assiégé des partisans de la maison d'Autriche, est entré dans la passion de l'empereur et lui a donné le flambeau pour allumer la guerre. Il paraît, par les dates de la lettre au cardinal d'Estrées et du mémoire ou manifeste contre l'empereur, que le roi avait attendu la réponse de Rome sur cette lettre avant que de se déclarer sur la guerre, pour voir si la vue du péril ne ferait point faire au pape quelques réflexions de prudence, qui demandent quelquefois que l'on plie pour éviter des maux irrémédiables dans la suite.

Je suis bien éloigné d'approuver ce qui se fait de l'autre côté; mais la conduite ecclésiastique est plus blâmable que la séculière, quand on la voit insensible aux maux et de l'Europe et de toute l'Eglise. Il vaudrait mieux que jamais ils n'eussent eu de puissance temporelle ou qu'ils l'eussent perdue entièrement que d'être l'occasion de tant de maux. Dieu sait avec quelle fureur il punira un jour ces évêques temporels et tout absorbés dans la temporalité. S'il prévoyait que l'empereur n'aurait point donné l'investiture, il n'avait qu'à le laisser faire, et si cela empêchait le cardinal d'être électeur, à la bonne heure; sans irriter le roi de France, il aurait eu ce qu'il désirait par une autre voie. Le roi soutient, contre la cabale de l'Empire et contre l'oppression des Romains, un homme qu'on persécute à son occasion et en haine de sa couronne, et sans aucun fondement, ce qui n'est qu'une suite du refus injuste de la confirmation de l'élection, très canonique et tout d'une voix, pour la coadjutorerie. On ne peut pas dire que la partialité du pape n'ait point paru. Je veux que le sujet ne soit pas bon; mais il ne faut pas faire des injustices pour l'exclure; il y a d'autres voies. Et, s'il n'y en a point, il faut faire ce qu'on a toujours fait dans l'Eglise, qui est de prendre patience. Je me

Digitized by Google

moque de la congrégation consistoriale. Jamais cela ne me persuadera que le droit autorise une dispense d'âge de cette nature, d'un enfant pour un archevêché et pour plusieurs autres églises, un enfant qu'on sait qui n'a nul penchant pour l'état ecclésiastique et qui n'a nul talent pour l'Eglise. Cela est abominable, outre les brigues et les simonies qui sont intervenues. Quand on donne une dispense, la première chose qu'il faut envisager, c'est la dignité du sujet. Le violement du droit est visible en cette rencontre et n'est fondé que sur cette prétention hérétique, que le pape est maître de tous les bénéfices de l'Eglise, supérieur aux canons, et qu'il est un Dieu visible sur la terre ou au moins un demi-Dieu. Le bref étant nul, parce que le pape a passé son pouvoir et a attenté contre le droit divin qui ne souffre pas qu'un enfant soit promu à l'épiscopat, et moins encore à quatre ou cinq, la postulation l'aurait emporté et la division n'aurait pas été dans le chapitre, et ce pauvre diocèse exposé maintenant en proie aux amis et aux ennemis, aux catholiques et aux hérétiques, ni la guerre allumée partout.

L'envoi de Champlé était une ouverture de paix. Il ne faut pas considérer ni ce qu'il avait à dire, ni ce qu'on lui aurait répondu, mais simplement son envoi et l'entêtement des Romains à ne lui pas faire avoir audience du pape, qui la donne à des gens de la plus basse étoffe qui n'ont que des indulgences à lui demander. Je suis fâché que vous vouliez défendre une conduite si imprudente et si insoutenable.

On ne peut pas traiter plus injurieusement un prince que l'a fait le pape. Il a de grands griefs de son côté, cela est vrai ; mais l'un n'excuse pas l'autre. Il ne faut pas qu'un pape compte à la rigueur avec les rois ; il doit les ménager et se souvenir de l'Angleterre.

On nous a envoyé ce qui s'est fait dans les assemblées du chapitre de Notre-Dame de Paris, des curés

Digitized by Google

et des supérieurs des communautés. Ils témoignent tous être disposés à adhérer à l'appel au concile, louant le roi et M. de Paris sans bornes. On ne peut voir sans rire que le prieur de Saint-Germain des Prés, dom Claude Bretagne, dise de M. l'archevêque, et à son nez, *que ses conseils valent presque un concile et que sa science est une Sorbonne entière.* Le roi est appelé *le centre de toutes les vertus.*

Je voudrais bien, Monsieur, pouvoir recevoir votre correction sans réplique au sujet de la page 49. Si on n'a point encore passé ces endroits dans une seconde édition que l'on a commencée à Paris de ce volume, je ferai faire le changement. Mais au moins on le fera dans l'in-4°, que l'on commencera aussitôt que le premier volume sera un peu étendu. On y travaille. Saint Matthieu est fait, comme tout de nouveau. Il est nécessaire de ne parler de cela à qui que ce soit, car c'est un miracle comme ce livre a passé. On a fort parlé de le supprimer. M. de Montausier a fait merveille pour l'empêcher; mais on ne se rend guère, quand on a bien envie de faire du mal. Il est vrai que présentement on a bien d'autres affaires et que la défense des versions aura un peu ralenti le zèle des antiversionnaires.

Quesnel à du Vaucel, à Rome

5 novembre 1688.

Je vous mandai, Monsieur, il y a huit jours, que le ballot était en nos mains et que tout s'y était trouvé. Il ne sera point nécessaire de faire d'autre copie du manuscrit thomiste ; elle paraît fort bonne. On ne touchera point à la thomistiquerie; on laissera tout en l'état qu'il est. A moins qu'il ne se trouvât quelques

Digitized by Google

faits historiques à réformer et qui fussent sans conséquence.

Je ne sais si vous avez su que le P. du Breuil a résigné sa cure. Tant qu'on lui en a parlé comme d'un moyen pour obtenir sa liberté, il n'y a point voulu entendre, pour ne paraître pas l'acheter au prix des âmes qui lui avaient été confiées et de la charge pastorale. Mais, après deux ans au moins d'intervalle, il a considéré, de son propre mouvement, qu'étant fort âgé (car il n'a guère moins de quatre-vingts ans), fort infirme, hors d'espérance d'être jamais rétabli et dans l'impuissance de servir son peuple quand on le rétablirait, et de plus apprenant que sa paroisse allait mal, faute d'un pasteur, il a consulté ses amis, et ceux qui lui avaient conseillé auparavant de ne point résigner lui ont conseillé maintenant de le faire. Il a choisi lui-même son successeur, qui est un P. Pollet, de l'Oratoire, natif de Dieppe, qui est fort bien intentionné et a beaucoup de piété et de zèle. Ce n'est pas un P. du Breuil pour le reste ; mais il faut qu'il n'ait pas cru, ou en trouver un meilleur ou avoir la liberté de le choisir. Bref, l'affaire a été finie, il y a peut-être six mois, ce sujet ayant été agréé. Cependant on ne parle plus de la liberté du prisonnier ; cela justifie sa conduite et fait voir que sa liberté ni sa cure ne sont point entrées dans le négoce.

On dit que M. l'archevêque a fait dire à M. Nicole et à M. du Bois [*de Brigode*] que le P. de La Chaise avait donné avis au roi qu'ils tenaient chez eux des académies préjudiciables au service de Sa Majesté. Il semble qu'on cherche à leur faire une querelle d'Allemand. Je ne sais si leur crime n'est point qu'on les soupçonne d'avoir eu part ou donné des mémoires pour un petit livre qu'on a fait contre le P. Bouhours sans le nommer, et où on e rend ridicule par une critique fort ingénieuse d'un *Art de bien penser dans les ouvrages d'esprit*, que ce

Digitized by Google

Père a fait. Cette critique cependant est imprimée à Paris, avec privilège du roi.

Nous avons lu le *factum* du cardinal de Furstenberg. En vérité, il démontre la nullité de la prétendue élection du prince Clément. Elle fourmille de nullités, et il faut une grande plénitude de puissance pour la rendre bonne et valide.

Quesnel à du Vaucel, à Rome

12 novembre 1688.

Vous aurez appris, Monsieur, la prise de Philipsbourg[1], qui, avec ce que le roi a pris dans le Palatinat, lui donne moyen de faire subsister son armée sans qu'il lui en coûte rien tout l'hiver, de mettre sous contribution tout le pays et d'attendre ses ennemis au printemps sur leur pailler.

Je ne sais de quelle manière on regarde cette guerre à Rome, quoique je ne doute point qu'on ne l'y voie d'un œil allemand et avec un cœur autrichien. Mais c'est cela même qui devrait porter les ministres du Saint-Siège à chercher les moyens de faire une bonne paix, quand la qualité de père des chrétiens que porte le pape ne l'obligerait pas de faire son possible pour éteindre une guerre à laquelle il a donné occasion et pour empêcher que le sang chrétien ne se répande d'une manière si cruelle. Cet air gai et content, qu'on lui a vu au dernier consistoire, n'est guère d'un père qui voit ses enfants s'égorger l'un l'autre; le sac, la cendre et les larmes, dans une telle conjoncture, lui siéraient bien mieux. On lui fait peut-être entendre que la ligue de l'Empire sera si forte et si puissante que le

1. Philipsbourg fut pris après dix-neuf jours de siège, le 29 octobre 1688.

Digitized by Google

roi de France sera infailliblement humilié et contraint de plier. Cela peut arriver, car cela n'est pas du nombre des choses impossibles. Cependant ce ne sera pas sans peine. Un roi qui a toutes ses frontières bien fortifiées, qui a des armées nombreuses sur pied, qui peut faire fond tous les ans sur 120, 130, 140 millions, qui par le moyen de ses magasins peut entrer en campagne quand il veut, un tel roi n'est pas si aisé à humilier, à considérer les choses humainement. Deux ou trois campagnes épuiseront toutes les finances d'Allemagne; il faudra, malgré eux, faire la paix, et trop heureux peut-être de se contenter qu'on leur rende leur pays ruiné, désolé et demantelé. Mais les avantages que peuvent remporter les princes de l'Empire, presque tous protestants, peuvent-ils être regardés par le pape et par l'empereur comme de véritables avantages? Est-il avantageux à l'empereur que les princes protestants deviennent si puissants, qu'ils soient ligués avec une puissante république protestante et avec les Suisses, par le moyen de quoi ils peuvent donner la loi à l'empereur, dont les armées, dorénavant, vont être fort éloignées de l'Empire? Le pape peut-il ne pas regarder avec frayeur un parti si terrible qui se forme dans le protestantisme? La seule nouvelle de la flotte du prince d'Orange a mis la terreur dans l'Angleterre. Si ce prince réussissait, quel courage cela ne donnerait-il point aux hérétiques, qui triomphent déjà et qui s'attendent à se rétablir partout où il leur plaira? Car le pape est mal informé et ses ministres peu éclairés, s'ils ne voient pas que c'est ici une guerre de religion du côté du prince d'Orange, de la Hollande et des protestants d'Allemagne. Les gazetiers de Hollande ne s'en taisent pas, ni les manifestes du prince d'Orange. On ne voit donc pas ce qu'il y aura à gagner, ni pour le pape ni pour l'empereur.

Je ne sais si on considère assez à Rome que ce serait

Digitized by Google

une chose terriblement à craindre qu'un conclave dans cette confusion, qu'il y a tout à craindre pour un schisme qui peut aisément se former, si le roi, encore irrité, faisait avancer ses troupes vers Rome, que le collège se trouvât partagé et que le roi fît à Rome ce qu'il fait à Cologne. C'est cette affaire de Cologne, la plus injuste qui fut jamais du côté du pape, qui paraît la plus difficile à accommoder, parce que le droit du cardinal paraît indubitable et les engagements de la cour de Rome et du prince Clément irrémédiables. Voilà les fruits de la prétention, erronée et schismatique, du plein pouvoir. On est bien aveugle si avec cela on se tient en sûreté de conscience, et on a été bien mal conseillé et bien abandonné de la lumière de Dieu, quand, pour avoir le plaisir de faire une démarche fière, on a fait délivrer la confirmation au prince Clément, au lieu de temporiser comme tous les sages l'espéraient, afin de voir si durant l'hiver il ne se pourrait point trouver quelque voie d'accommodement. Il sied bien à un successeur de saint Pierre et à un vicaire de Jésus-Christ de disputer de la fierté et du quant à moi avec les princes séculiers, et tout cela principalement parce qu'on entame les droits de la puissance temporelle dans les quartiers. Car, pour le reste, qui concerne l'Eglise, c'est de quoi ils ne se mettent guère en peine. Dieu veuille bien les éclairer et les convertir. aussi bien que ceux qui leur font de la peine! Car Dieu me garde d'approuver une guerre qui va désoler la chrétienté et qu'on n'éteindra pas quand on voudra! Je ne sais comment je me suis jeté d'abord sur la politique; mais c'est que j'ai le cœur plein et pénétré de douleur de voir une guerre s'allumer qui va désoler l'Europe, remplir l'enfer et faire triompher les hérétiques.

Digitized by Google

Quesnel à Mme de Fontpertuis

6 décembre 1688.

Notre cher solitaire m'apprend que le bruit, mais un bruit sourd, courait dans la province que le P. Quesnel, de l'Oratoire, étant sorti de cette congrégation, s'était retiré en Hollande et s'était fait protestant. Si cette méchante nouvelle était véritable, j'en serais plus fâché et plus affligé qu'un autre ; car il n'y a guère de personne que j'aimasse aussi tendrement que lui ; mais je veux espérer que c'est un faux bruit que les huguenots font courir pour se satisfaire.

Quesnel à du Vaucel, à Rome

17 décembre 1688.

Les nouvelles d'Angleterre sont très mauvaises. Le roi est presque abandonné de tout le monde. Le duc de Grafton, fils naturel du feu roi, et le prince de Danemark se sont rendus auprès du prince d'Orange, et le roi n'est pas trop sûr de ce qui lui reste de troupes sur terre et sur mer. Nous lûmes hier une déclaration du roi d'Angleterre, du 16 novembre, contre l'entreprise du prince d'Orange qui attaque la naissance du prince de Galles[1]. On dit que la reine est grosse de trois mois. Il serait bien à souhaiter que les princes catholiques fissent une bonne paix entre eux pour faire une forte ligue contre les Hollandais, qui sont liés avec tous les protestants d'Allemagne. On mande de Vienne que la France demande la paix à l'Empire avec plus d'empressement que le Turc (ce ne peut être que dans cette

1. Né à Londres, le 20 juin de la même année.

Digitized by Google

vue), et on mande aussi de France qu'on y parle de paix. Plût à Dieu que les esprits se disposassent à une si bonne chose ! On croit qu'on abandonnerait le prince de Furstenberg. Les Français se retirent du pays de Liège, après avoir reçu la contribution. Ce serait une chose bien honorable au pape, si, après avoir formé une ligue contre le Turc qui a eu un si heureux succès, il venait encore à faire une seconde ligue en faveur des catholiques. Car ce ne sont pas seulement ceux d'Angleterre qui souffriront, si le prince d'Orange réussit dans son entreprise. Ceux d'Allemagne, de Hollande et de France auraient leur tour, le dessein de ce prince, en assujettissant l'Angleterre, étant en partie de se venger de la France, contre laquelle il est outré, et de remettre sur pied le parti huguenot, dont le maréchal de Schomberg[1] pourrait se rendre le chef.

On me confirme qu'il y a eu arrêt au parlement contre le P. Deschamps[2] et qu'on espère me l'envoyer, quoiqu'on ne l'ait pas rendu public. On dit que son livre ne sera point supprimé (on ne me le confirme pas néanmoins), mais qu'on fera des cartons aux endroits qui déplaisent. On me marque celui de la page 381 de sa prétendue *Tradition*, où, parlant de *l'autorité souveraine des conciles généraux et entièrement inviolable, à laquelle on ne peut résister sans se déclarer ouvertement hérétique*, il ajoute que *tous les conciles, et même les généraux, ne la possèdent jamais que le Saint-Siège n'ait confirmé et comme scellé leurs arrêts*. Cela est bien hardi et bien effronté d'avoir mis cela dans un livre,

1. Le maréchal de Schomberg était issu d'une ancienne famille d'Allemagne, qui servait la France depuis trois générations. Il avait obtenu, après de brillants faits d'armes en Espagne, et quoique protestant, le bâton de maréchal de France en 1675. Mais il dut quitter le service du roi à la révocation de l'Edit de Nantes et commanda en Irlande les troupes de Guillaume d'Orange.

2. Etienne-Edgard Deschamps, provincial des jésuites de Paris.

Digitized by Google

pour l'impression duquel il faut demander au roi même permission, et dans ce même temps qu'on est si animé contre Rome. C'est bien se moquer du roi, et il le souffre. Si c'eût été un pauvre Père de l'Oratoire, la Bastille n'aurait pu lui manquer; mais un jésuite, supérieur de Saint-Louis, peut tout faire.

M. le cardinal Le Camus doit bien se garder de se déplacer. M. d'Aleth et M. de Pamiers n'ont jamais pensé à se séparer de leurs ouailles. C'est au milieu de son peuple qu'il faut attendre l'épreuve par laquelle Dieu voudra l'exercer. Il ne faut pas fuir, mais mettre sa confiance en Dieu, qui le délivrera partout et qui partout saura bien le trouver, s'il le veut exercer, comme il a fait tous les grands évêques qui n'ont pas voulu être de ceux *qui in tempore tentationis recedunt*. Si on lui demande quelque chose contre la conscience, il doit tenir ferme pour la vérité et rendre témoignage à celle qu'il croit qu'on veut violer.

Les nouvelles de Paris sont encore plus mauvaises pour l'Angleterre; mais je crois que ce sont de faux bruits, car on disait que Londres était tout en feu et que le roi la bombardait de la tour où il s'était retiré. Ce serait un terrible coup de désespoir. Il faut prier beaucoup, car il n'y a que Dieu qui puisse donner un puissant et suffisant secours au pauvre prince. On dit que le roi veut attaquer la Hollande du côté de la mer et peut-être par l'écluse.

Quesnel à du Vaucel, à Rome

Ce dernier jour de l'an 1688.

Vous savez bien, Monsieur, que, quand les papes parlent pour eux-mêmes et se donnent de l'autorité au long et au large, au préjudice de l'autorité des conciles,

Digitized by Google

on n'y a aucun égard ; et cela est de l'équité naturelle, que personne ne soit juge dans sa propre cause. Ce que M. de Marca dit de la nouveauté de ce procédé est vrai ; mais, si on n'a pu trouver ce remède dans l'antiquité, c'est qu'on n'y a point aussi trouvé le mal. La nouvelle jurisprudence, que la cour romaine a introduite dans l'Eglise, ne se trouve point non plus dans l'antiquité, et les nouvelles vexations qu'ils ont inventées contre les Eglises et les Etats a obligé de recourir à des remèdes nouveaux. Ce qu'on fait par l'appel au concile est quelque chose encore de plus doux et de plus respectueux que ce que nous voyons dans la lettre des évêques d'Afrique au pape Célestin, qui est dans le code de l'Eglise romaine (tant les Romains d'autrefois y allaient bonnement). Ils déclarèrent, en bon français, pour ainsi dire, à ce pape qu'il ne doit pas s'aviser une autre fois d'envoyer en Afrique de ses officiers, qu'ils sauront bien gouverner eux-mêmes leurs églises sans qu'ils s'en mêlent, qu'il ne doit point recevoir les clercs qu'eux-mêmes auront excommuniés, cela étant contre le concile de Nicée (c'est là comme en appeler du pape aux conciles), qu'il ne faut pas croire que chaque église ne reçoive pas dans les occasions le Saint-Esprit aussi bien que celle de Rome, pour connaître la justice des causes et les décider avec équité, sans que le pape envoie ses exécuteurs, ce qu'il doit éviter.

Il y a eu des appellations au concile futur, et de la part de l'empereur Charles-Quint, et de la part de la France, sans que jamais il y ait eu ombre de schisme, et on en fait de fort légitimes *a futuro gravamine* dans les occasions. C'est faire service aux papes qui, se mettant par des procédures à leur mode dans des engagements fâcheux, ne peuvent après en sortir avec honneur. S'il y avait eu un appel qui eût empêché le pape d'aujourd'hui de donner au prince Clément la

Digitized by Google

plus injuste confirmation qui fut jamais et la plus imprudemment précipitée, l'affaire de Cologne ne serait pas quasi irrémédiable comme on l'a rendue. Quiconque a donné ce conseil au pape est un franc étourdi; car, au contraire, le droit et le devoir était de temporiser et de se garder une porte pour sortir honnêtement d'un si mauvais pas, et pour pouvoir rendre une paix aussi nécessaire que serait aujourd'hui celle d'Allemagne. Je ne dis pas cela par prévention en faveur de Furstenberg. Je crois son droit bon, et sa personne, je l'abandonne, si on veut. Le droit du prince Clément ne vaut rien; sa personne n'est peut-être pas si odieuse.

J'ai bien de la joie de ce que vous me mandez du P. Massoulié[1] et de sa *Théologie*, où il doit traiter de la censure. Il leur est important de la soutenir, et il est important à la vérité même. Il est bon qu'il écrive d'une manière où il n'entre rien de la politique d'aujourd'hui, c'est-à-dire que la crainte de passer pour janséniste ne l'emporte point ni à dauber Jansénius, ni à se déclarer sur le fait contre lui, ni à embrasser les grâces suffisantes données à tout le monde indifféremment, ni à donner dans cette opinion où plusieurs nouveaux thomistes ont donné, que la grâce est nécessaire afin que le péché puisse être imputé. Je ne vous dis rien d'un petit ouvrage qui paraîtra bientôt, dont les thomistes seront bien aises, parce que je crois que M. David [*Arnauld*] vous en parla dernièrement. On a imprimé un petit livre de huit feuilles, en forme de *Retraite sur le bonheur de la mort chrétienne*. M. de Fresnes [*Quesnel*], qui en est l'auteur, à ce qu'on dit, en a envoyé un couple en Hollande pour vous, de ceux qu'on lui a envoyés de Paris. On l'a réimprimé ici. Je

1. Antonin Massoulié, dominicain, assistant du général de son ordre, en 1686 Son principal ouvrage est une *Apologie de saint Thomas*, en deux volumes. Il réfuta aussi les quiétistes, en 1699.

Digitized by Google

n'ai pas cru que cela fût de l'espèce des ouvrages que vous désirez qu'on vous envoie par la poste.

Quesnel à l'abbé Nicaise, à Paris[1]

1689.

Je n'ai reçu, Monsieur, que depuis deux ou trois jours votre dernière, qui porte les marques ordinaires de votre amitié si obligeante. Ce serait à moi de vous justifier mon silence, mais il me semble qu'il est tout justifié par mon état. Je suis mort et enseveli, comme vous savez, et je garde dans mon tombeau le silence qui convient aux morts. Je parle quelquefois, il est vrai ; mais vous jugez bien que c'est par miracle et que les miracles ne doivent pas être multipliés sans nécessité. Vous êtes une des personnes pour qui je fais celui-là plus volontiers, parce que je suis d'une certaine espèce de morts qui n'a pas perdu la reconnaissance du bien qu'on leur fait, et que vous ne croiriez peut-être pas que j'en aie pour vous, Monsieur, autant que j'en ai véritablement, si je n'avais soin de vous le dire. J'avais sujet de croire que vous aviez pris, aussi bien que moi, le parti de vous ensevelir ; mais je vois par votre lettre que vous êtes occupé à fouiller dans le tombeau d'un inconnu, au lieu d'en chercher un pour vous y cacher et y goûter ce repos si nécessaire pour mourir aux bagatelles de la vie présente et pour vivre dans l'attente de la vie du siècle à venir, qui est la seule occupation vraiment digne d'un chrétien et d'un prêtre, et qui doit être recherchée avec empressement par ceux qui ont donné une bonne partie de leur vie à des occupations qu'on appelle dans le monde les occupations des honnêtes gens, et qui seront consumées comme la paille par le feu du jugement, si nous ne nous pressons nous-mêmes de les consumer par le feu

[1] Bibl. Nat., ms. 9363, *Correspondance de l'abbé Nicaise*, t. V.

Digitized by Google

de la pénitence, dont la retraite et le silence sont une partie considérable. Ces occupations douces, agréables, honnêtes, qu'on goûte dans le commerce des gens de belles-lettres, trompent et séduisent le cœur, si on n'y prend bien garde. Tel se réveillerait au bruit des grandes occupations, des intrigues du siècle et de ces emplois tumultueux de la cour, qui s'endort doucement comme au bruit d'un ruisseau ou d'une fontaine dans ces petits commerces amusants et dans la douceur de ces agréables rendez-vous des beaux esprits. Cependant la vie se passe, et il n'y a pas une parole oisive dont il ne faille rendre compte à celui à qui nous devons tous les moments de notre vie, et devant qui sont comptés tous ceux que nous comptons pour rien. J'avoue que rien n'est plus difficile à quitter que la douceur de la société qui se trouve dans une petite troupe d'amis choisis, où l'on s'entretient de tout ce qui flatte l'inclination naturelle. Mais, si nous attendons que nous ne trouvions plus de douceurs dans le monde pour le quitter, nous attendrons peut-être jusqu'au moment où il faudra quitter, par force et sans mérite, les choses dont Dieu veut bien maintenant recevoir le sacrifice volontaire.

Il ne faut pas cependant que j'oublie de vous remercier, Monsieur, du présent que vous me faites du livre nouveau de M. Antelmi [1] d'une manière si prévenante. Je vous en suis extrêmement obligé. Je ne l'ai pas encore reçu, et je n'ai d'empressement de le recevoir et de le lire qu'autant qu'il en faut pour répondre à l'empressement si obligeant qui vous me l'a fait envoyer. Je ne sais ni si j'y répondrai, ni quand. Au moins, rien ne presse, et, si cet auteur a bien pris

1. Joseph Antelmi, chanoine de Fréjus, en Provence, publia, en 1689, une dissertation latine sur saint Prosper et saint Léon. C'est certainement l'ouvrage auquel Quesnel fait allusion. Chaudon, dans le *Nouveau Dictionnaire historique*, dit qu'Antelmi « se livrait un peu trop facilement à ses conjectures »,

Digitized by Google

treize ou quatorze ans pour le faire, j'en puis prendre à peu près autant pour y répondre. Il a mandé à quelqu'un *qu'il me donnait bien du fil à retordre.* Il se peut faire que par sa grande érudition il embarrasse beaucoup un homme qui en a très peu; mais j'ose dire, sans avoir vu ses preuves, qu'il se trompe quant à l'attribution à saint Prosper des livres de *la Vocation des Gentils* et de *la Lettre à Démétriade*, et je dis hardiment qu'ils ne peuvent être de saint Prosper. Je voudrais qu'un homme bien intelligent dans le discernement des styles se voulût donner la peine de lire attentivement ces opuscules et les comparer avec le style de saint Léon et celui de saint Prosper; je suis fort trompé si cet habile homme ne le condamnerait pas. Je puis me tromper, et je parle peut-être trop hardiment; mais j'ai pour moi déjà le sentiment de plusieurs habiles gens; et il y a certains ouvrages que l'on peut décider n'être pas de tels auteurs, quoiqu'il soit difficile de dire de qui ils sont. Je vous rends grâce, Monsieur, de vos nouvelles de littérature. Je ne laisse pas de les aimer, quoique je n'approuve pas qu'on s'arrête dans le commerce du monde pour s'en faire une occupation, quand Dieu appelle ailleurs. J'ai lu l'*Esther*[1], et je l'ai trouvée parfaitement belle, pleine de grands sentiments et très édifiante pour la piété; mais je voudrais qu'elle ne fût que sur le papier. Il y a beaucoup de danger et de grands inconvénients dans ces représentations qui se font par de jeunes demoiselles, qui font montre de tout ce qu'elles ont de beau et d'agréable dans un spectacle où elles sont exposées à tout le monde[2]. Si les Pères jésuites, tout mortifiés

1. Représentée pour la première fois à la fin de janvier 1689, à Saint-Cyr.

2. Il s'agit vraisemblablement de la seconde représentation d'*Esther*, le 30 janvier, où étaient invités plusieurs prélats et huit jésuites, ce qui fit dire à Mme de Maintenon : « Nous jouons aujourd'hui pour les saints. »

Digitized by Google

qu'ils sont, y pleurent de tendresse, qui répondra du cœur des autres, qui ne sont pas si à l'épreuve? J'ai peur que l'exemple de cette maison ne porte l'amour de la comédie dans tous les monastères qui prennent des pensionnaires et qu'on n'en fasse des comédiennes, et que les religieuses même ne montent sur le théâtre. Mais il ne m'appartient pas de faire de mon trou le censeur du monde, ni de reprendre ce que tant de têtes si sages ont examiné avant moi et mieux que moi.

P. S. — D'où vient, Monsieur, que les Pères bénédictins, qui ont donné le premier volume de saint Ambroise, tardent tant à donner le second? Qui est-ce qui y travaille? Et quand font-ils état de le donner?

Quesnel à ***

8 mars 1689.

Toute notre petite famille se porte bien, Dieu merci. Les bruits de guerre sont grands sur notre frontière, mais ce ne sont que des bruits, et, jusqu'à ce que nous l'apprenions dans les formes, nous n'en croirons rien et nous attendrons l'extrémité, au cas qu'il faille nous retirer dans une ville. Nos frères Ernest [*Ruth d'Ans*][1] et Simon [*Guelphe*] ne sont pas ici; vous jugez bien qu'ils ne seraient pas inutiles en cas de mouvement. La personne du dehors, qui est ici[2], sera peut-être obligée

1. Ernest Ruth d'Ans, chanoine flamand, naquit à Verviers en 1653. Il vint en France à vingt ans et connut alors M. Arnauld, auprès duquel il se fixa lors de la retraite de celui-ci, pour ne le plus quitter. Il ne reçut la prêtrise que le 24 septembre 1689 et fut plusieurs fois exilé, lorsqu'il revint en France après la mort d'Arnauld. pour son opposition à la bulle. A sa mort (24 février 1728), on lui refusa les sacrements. Nous verrons plus tard qu'il ne sympathisait pas avec le P. Quesnel comme avec le grand docteur, et qu'ils durent cesser la vie commune.

2. M. de Pontchâteau, l'intrépide voyageur du parti, était venu voir M. Arnauld à Bruxelles.

Digitized by Google

de faire un voyage dans le voisinage, et alors la famille sera encore plus petite.

Je vous supplie de continuer, Monsieur, de prier Dieu pour nous, afin qu'il nous prenne en sa main et qu'il nous couvre de ses ailes; car il n'y a guère que lui qui puisse protéger des gens de campagne et posés au passage des gens de guerre.

Ce n'est pas qu'il y ait sujet de se plaindre. Le roi fait observer une si bonne discipline à ses soldats qu'on sera en sûreté tant qu'il n'y aura que les siens qui tiendront la campagne ; mais, si la guerre vient, nous aurons peut-être affaire à d'autres dans notre frontière.

Nous n'avons point eu la liste des prédicateurs cette année. C'est pourtant un petit plaisir de voir quels personnages font ceux qu'on connaît sur ce petit théâtre. Ne croyez pas pour cela que je les regarde comme des comédiens. Il y en a quelques-uns parmi eux; mais il ne le sont pas tous.

Nous avons eu bien de la joie d'apprendre que les affaires du roi d'Angleterre semblent prendre un bon train[1]. Dieu sait humilier et sait relever, et il fait voir tous les jours par tant d'endroits qu'il est le maître de tous les hommes, pour grands qu'ils soient, que, si cela fait trembler ceux qui ne veulent pas dépendre de lui, cela console ceux qui ne se reposent que sur la puissance de son bras et qui ne veulent faire que sa volonté.

Quesnel à du Vaucel, à Rome

15 avril 1689.

Rien n'a plus nui à Rome que les petits efforts qu'ils ont fait faire, ou que leurs émissaires ont faits indiscrè-

1. Louis XIV, après avoir, pendant deux mois, comblé le roi Jacques II de présents et d'honneurs, le rembarque pour l'Irlande avec une flotte

Digitized by Google

tement, pour soutenir la prétendue infaillibilité ou supériorité sur les conciles. D'où est né le Richérisme, sinon d'une thèse des dominicains de Paris qui donna lieu à toute la dispute? D'où sont nés les quatre articles du clergé? Des six de Sorbonne. Et les six de Sorbonne furent une suite de la contestation qui s'éleva à l'occasion d'une thèse des jésuites, pour la créance du fait de Jansénius comme décidé infailliblement par le pape. D'où sont nés les écrits faits contre M. Hayaerts? D'une censure indiscrète de la faculté de Louvain, extorquée par l'internonce. Les Romains y ont-ils gagné beaucoup et ne doivent-ils pas reconnaître, au contraire, qu'ils ont été très mal servis par leurs faux zélateurs et que, dans la situation où sont les choses, le meilleur parti pour eux est de ne pas remuer les esprits?

Quesnel à du Vaucel, à Rome

24 avril 1689.

A une heure d'ici, les capres français[1] viennent enlever les pêcheurs hollandais. Jugez si nous n'avons pas fait beaucoup de chemin depuis peu de temps.

Dieu veuille bénir les soins et les efforts de ceux qui travaillent pour le *Coram*[2]! Il faut tâcher de persuader au cardinal Aguire de n'y pas mêler ses difficultés dans le lieu où il le veut placer. Cela ne pourrait servir qu'à

de treize vaisseaux, suivie, en mai 1689, d'une flotte plus nombreuse encore, sous les ordres du comte de Château-Renaud.

1. Sorte de navires corsaires.

2. Ce sont les cinq articles présentés au pape Alexandre VIII. Ces cinq articles, qui furent envoyés à Rome comme tentative d'accommodement en 1662, furent surtout l'œuvre de Nicole et « une réduction, dit Sainte-Beuve, du jansénisme et de l'angustinianisme au thomisme ». Le P. Quesnel, dans la deuxième partie de son *Explication apologétique*, dit que c'est à la demande du cardinal d'Aguire qu'il fit paraître ce livre, à la fin de 1689. (Voir *Explication apologétique*, pp. 66-67.)

Digitized by Google

affaiblir son autorité et empêcher les bons effets qui peuvent arriver de l'approbation entière qu'il y donnera.

Quesnel à Mme de Fontpertuis

1er juin 1689.

Un mot seulement, ma très chère sœur, pour vous dire une espèce d'adieu. Car il n'y a plus guère moyen de s'entretenir, au milieu de tant de bruit et au travers d'un chaos que la guerre va former entre vous et nous. Il faudra pourtant tâcher toujours d'avoir du pain, et j'espère que celui qui nous a mis ici nous y nourrira et nous conduira toujours et nous couvrira de ses ailes, jusqu'à ce que l'iniquité soit passée; mais, hélas! elle ne fait encore que commencer, et il y a bien sujet de craindre qu'elle ne se consomme pas si tôt. J'ai bien considéré tout cela et que la porte qui est encore ouverte serait peut-être fermée pour longtemps dans la suite, que la prudence et la raison voulaient qu'on se servît de la commodité présente pour se tirer du milieu du tumulte; mais de le faire seul, je n'en ai pas eu le courage, quoique je sois bien persuadé que je ne suis ici d'aucune utilité. La résolution en est prise sans grande délibération, et j'espère que Dieu daignera l'approuver.

Quesnel à Mme de Fontpertuis

23 juin 1689.

Notre révérend Père abbé [*Arnauld*] est en bonne santé. Il a déjà refusé les offres obligeantes qu'on lui a *fait* de le recevoir en sa maison de profession[1], où je

1. En France. (Voir, sur le même sujet, une lettre du 21 janvier 1690.)

Digitized by Google

ne doute point qu'il ne fût bien reçu ; mais, comme il se trouve bien dans celle-ci, qu'il y est aimé et qu'encore que le monastère soit exposé aux courses des soldats on a obtenu de bonnes sauvegardes qui le mettront à couvert, je vois qu'il est résolu de n'en point sortir. Je lui en ai parlé plusieurs fois avant la guerre, mais je vois bien qu'il a pris pour toujours la résolution de demeurer en ce lieu. S'il retournait dans sa maison de profession, il serait obligé à des civilités du monde auxquelles il a renoncé, disant qu'un bon religieux ne doit faire la cour à personne. Son ancien abbé exigerait aussi de lui des choses qui seraient contraires à son inclination ; il faudrait aller à tous les offices du chœur, on le ferait chanter, et il aime mieux étudier, ayant commencé certaines études et de bons écrits de théologie qu'il veut mettre à leur perfection.

Je crois bien que, s'il était assuré de retourner dans sa maison de profession, en sorte que personne ne le sût, et que par ce moyen il pût être inconnu à la plupart de ceux de sa connaissance, il ne s'en éloignerait pas quelque jour ; mais, comme il ne peut espérer cela maintenant, il juge que son mieux est de demeurer où la Providence l'a conduit. Vous le connaissez, il aime sa liberté, et rien ne le chagrine tant que d'être en lieu où il soit obligé d'aller faire la révérence à Monsieur et à Madame, comme son abbé l'obligerait de faire. Je l'ai entretenu seul avant de vous écrire, et je n'ai pu tirer de lui que ce que j'en avais tiré, il y a six mois.

Quesnel au P. du Breuil

Juillet 1689.

Vous devez bien croire, mon cher Père, que ce n'est ni la volonté ni l'inclination qui me manquent, quand vous êtes longtemps sans recevoir de mes nouvelles.

Digitized by Google

Je prévois que j'aurai dorénavant encore plus de peine de vous en donner que par le passé. C'est pourquoi je le fais maintenant, pendant que j'en ai encore le moyen.

Quoique vous soyez dans une solitude aussi profonde que celle de la Trappe, je ne doute pas que vous n'ayez appris l'état de l'Europe et que, vous représentant tous ces amas d'hommes qui s'assemblent de toutes parts pour s'égorger, ce spectacle funeste ne vous fasse plus estimer que jamais la retraite que Dieu vous a choisie et qui, vous séparant du reste du monde, vous fait trouver dans votre cellule un petit monde où règne la paix, pendant que la guerre règne dans celui que vous avez quitté.

Je prie Dieu de vous conserver cette paix et qu'il continue de vous soutenir et de vous consoler dans toutes les infirmités dont il permet que vous soyez toujours exercé. Je ne vous mande point de nouvelles. Je crois que d'autres, mieux informés que moi, vous en informent avec soin vous-même.

On n'aura pas manqué de vous envoyer la tragédie d'*Esther*, qui vous aura beaucoup plu. Je l'ai lue avec grand plaisir. Tous les sentiments de la piété chrétienne et les maximes d'un cœur vraiment royal y sont si heureusement exprimés qu'on ne peut qu'on n'en soit touché. Si on s'était contenté de la mettre sur le papier, j'en serais encore plus content[1].

1. Les jansénistes, moralistes sévères, répugnaient à la forme théatrale, et l'abbé Duguet écrit, dans le même sens, à Mme d'Epernon, qui lui avait envoyé la tragédie d'*Esther* : « Je l'ai trouvée parfaitement belle. Je ne voudrais pas néanmoins y avoir assisté, de peur d'autoriser les spectacles, dont les plus innocents ne le sont jamais assez. Les grandes assemblées sont toujours dangereuses. La curiosité n'est jamais une vertu, et le plaisir des sens ne peut devenir spirituel ni chrétien. Je ne pense ceci que pour moi, car je n'aime à juger ni à condamner personne. » (Lettre inédite de Duguet, 9 avril 1689. — Bibl. de M. Gazier.)

Digitized by Google

Quesnel à .....

6 janvier 1690.

Je voudrais pouvoir attraper le livre d'un jésuite toulousain, nommé, ce me semble, Gisbert[1]. Je ne sais pas le titre du livre, car l'on s'en est saisi pour retrancher certaines circonstances qu'il avait imaginées des amours et de la jalousie de saint Jean et de saint Luc pour la Vierge.

Un P. Galimard, jésuite, a fait imprimer deux livres : *l'Art de former l'esprit et le cœur d'un prince*, et l'autre, *la Véritable philosophie*[2]. Tout cela est pour M. le duc de Bourgogne. Vous voyez que la guerre n'empêche pas les écrivains de répandre de l'encre. On me mande de Paris que, si ce qu'on dit est véritable, nous entendrons le bruit des bombes. On écrit, en effet, d'ailleurs, que le roi doit venir le mois prochain avec une puissante armée. Je n'aime point tout cela, et je crains en effet que, s'ils veulent faire quelque chose, ce ne soit de la bombardie sur Bruxelles, pour se venger du gouverneur, qu'ils croient cause de la guerre de Flandre et de l'interdit du commerce.

Quesnel à du Vaucel

Bruxelles, 13 janvier 1690.

L'écrit latin[3] revint hier de Paris ; je vas incessamment le faire imprimer, et il ne tiendra pas à moi que je ne

1. Le P. Blaise Gisbert, jésuite, qui prêcha avec succès. Il mourut à Montpellier, en 1731.

2. *L'Art d'élever un prince*, par le P. Marc-Antoine de Foix, publié après sa mort par le P. Galimard (1687, in-4°), et réimprimé, l'année suivante, sous le titre indiqué par Quesnel.

3. Le *Coram*, voir note du 24 avril 1689.

Digitized by Google

vous en envoie dans huitaine. Ils l'ont renvoyé tel qu'on l'avait envoyé, sans y rien changer. Quoiqu'ils le trouvent bien, j'ai peur que la paresse et la crainte qu'on ne vît de leur écriture n'y aient un peu de part.

M. D. [*Arnauld*][1] ne veut point absolument écrire au sieur de Saint-Martin [*le pape*]. Il paraîtrait, dit-il, vouloir faire le chef de parti et se vouloir faire de fête auprès de ce prélat à cause de son crédit. Comme je le vois très roide sur cela, supposez qu'il ne le fera pas et voyez si cette lettre peut être suppléée. J'ai bien proposé qu'il souscrivît au moins les articles, après les signatures des deux théologiens qui y seront, et il ne m'a pas paru éloigné de cela. On pourrait, ce me semble, faire pressentir de sa part ces articles à ce prélat, en lui disant que la crainte de faire une chose, qui peut-être ne lui agréerait pas, l'a empêché de lui écrire ; que l'état où il est d'homme caché, éloigné de son pays, désagréable à la cour, lui a fait craindre aussi que cette démarche ne le fît passer auprès du roi pour un homme qui s'intrigue et qui pourrait donner des avis contraires à ses intérêts. Je verrai si je le pourrai faire entrer dans la résolution d'écrire au cardinal de Bouillon. En cas que non, ce serait à vous de trouver quelque canal pour aller où vous voulez qu'on aille.

La fermeté qu'a le pape sur les différends avec la France est louable, en supposant, comme il est à propos de le faire, que cette fermeté vient de l'amour de la justice et de l'Eglise.

Je souhaiterais qu'il s'appliquât à procurer en même temps une plus grande liberté à l'Eglise de France et à l'affranchir de la domination des ordres temporels. Car n'est-ce pas une honte qu'une église d'Agde soit sans évêque, il y a près de trente ans, et qu'on envoie

1. Arnauld écrit lui-même à du Vaucel, le 30 décembre 1689 : « Je n'ai point d'inclination d'écrire au restaurateur du népotisme. Cela serait encore moins à propos, se brouillant avec la France. »

Digitized by Google

promener son évêque[1] d'exil en exil, sans aucune raison? Car était-ce une raison que la disgrâce de son frère? Etait-il moins en état de cabaler dans un autre diocèse que dans un aussi petit diocèse que celui d'Agde? N'est-il pas notoire qu'il n'y a que la haine des jésuites qui le tienne ainsi dans l'oppression, pendant que les enfants mêmes de M. Fouquet ont toute liberté et sont dans Paris et à la cour? Un pape n'aurait-il pas droit de se plaindre d'une telle vexation faite à l'Eglise en la personne de ses évêques?

C'est encore une chose inouïe qu'un monastère tel que celui de Port-Royal soit empêché de recevoir des novices et des pensionnaires depuis dix ans, non par l'ordre de ses supérieurs ecclésiastiques, mais par un ordre du roi porté par l'archevêque, leur supérieur. Il me semble que, si les choses s'accommodent, il serait aisé d'y faire entrer ces sortes de choses. Je souhaiterais que M. le cardinal Le Camus allât à Rome; il pourrait y être utile dans ces conjonctures et dans cette crise. Il aurait occasion de faire envisager la domination de la société et de la cour pour la doctrine, en parlant de ce qu'il a vu dans son diocèse au sujet de l'écrit des Pères de l'Oratoire. L'écrit latin lui donnerait occasion d'engager le pape à supprimer les signatures, qui ne sont aux jésuites que ce qu'est une épée dans la main d'un furieux, et à faire cesser les accusations vagues de jansénisme et d'hérésie. Il y ferait connaître les Pères, et il trouverait peut-être assez de correspondance dans l'esprit du pape pour le porter à les rabaisser.

Quesnel à Mme de Fontpertuis

Bruxelles, 21 janvier 1690.

Tout se porte bien dans notre abbaye. Dom l'Ancien [*Arnauld*] vieillit toujours. Il ne demanderait pas

1. Louis Fouquet (1658-1702).

Digitized by Google

mieux que de quitter cette abbaye, pour aller mourir dans sa maison de profession[1] avec ses anciens frères, qu'il aime cordialement. Mais, comme il est difficile de trouver un sujet qui remplisse dignement sa place, il est malaisé aussi de trouver de la sûreté dans sa maison de profession, qui est exposée aux coups des ennemis. Je vous avoue que je suis combattu sur cela de deux désirs opposés. Car, d'un côté, il fait tant de bien dans cette abbaye que je voudrais qu'il y demeurât tant qu'il aura de vie et de forces, pour travailler à bien établir la réforme des religieux; et, d'un autre côté, je dis en moi-même : « Faudra-t-il donc que des étrangers jouissent de sa dépouille, des gens qui ne connaissent pas son mérite et qui insulteraient peut-être, après sa mort, à sa mémoire, parce qu'il les a voulu réformer malgré eux ? »

Quesnel à du Vaucel

Bruxelles, 4 février 1690.

M. Hayaerts est extrêmement aigri de ce que M. Hennebel a appelé abominable l'opinion qui permet au fornicateur de dire la messe le jour qui suit la nuit de son péché.

On me mandait hier de Paris qu'on était fort en peine du milord, frère de M. le cardinal de Norfolk, qui est parti depuis six semaines d'Irlande avec douze pilotes habiles qui connaissent bien ces mers-là et qu'on devait mettre sur la flotte de France, mais on n'en n'a point entendu de nouvelles. Il a fait de furieuse tempêtes, qui ont fait périr beaucoup de vaisseaux. On me mande qu'il en est péri d'anglais au roi Guillaume, six de guerre et cinquante marchands. Lorsqu'on

1. En France.

Digitized by Google

apporta cette nouvelle à la reine d'Angleterre, elle dit : « Notre situation est bien à plaindre d'être réduits à nous réjouir de nos propres malheurs. » Cette princesse, ajoute-t-on, fait paraître beaucoup de piété et de grandeur d'âme. Elle ne donne pas un moment au plaisir, toute aux affaires de Dieu et de la religion ou aux affaires du roi, son époux. Celui qui m'écrit, et qui connaît un Anglais du secret, dit qu'on attend une grande révolution; que les fanatiques (je crois que ce sont des trembleurs) ont pris ou doivent prendre les armes et auront quelqu'un de considération à leur tête. On mande d'Angleterre, même en ces quartiers, que tout est plein de mécontents. Le prince d'Orange veut envoyer des troupes anglaises en ces pays, dans l'armée des Etats, et en tirer tous les Allemands; mais on ne veut point cet échange en Hollande, parce qu'à la première occasion les Anglais désertent et viennent en France. Beaucoup y ont passé depuis peu, du côté de Lille, et on en compte jusqu'à mille.

On voulait établir les Pères de l'Oratoire à Liège, et tout était prêt. Je ne sais ce qui en sera. Un jésuite est allé, en forme, trouver le prince et évêque pour le dissuader de les admettre.

Quesnel à du Vaucel, à Rome

Bruxelles, 14 février 1690.

On mande de Paris que Mme la Dauphine est plus mal, qu'elle a la fièvre et crache le sang.

J'ai reçu le quatrième volume de M. Du Pin. M. Antelmi n'a pas sujet d'être fort satisfait de ce qu'il dit de ses nouvelles idées touchant saint Léon et saint Prosper. Il traite de paradoxe ce qu'il a avancé

Digitized by Google

pour donner les lettres de saint Léon à saint Prosper. Enfin il se moque et de ses preuves et de ses longs parallèles.

Je viens de mettre en français le *Coram*, pour le mettre à la fin. Si l'on faisait du bruit sur ce que l'on traite d'hérésie imaginaire le jansénisme, vous voyez mieux que moi ce qu'il faut répondre. On ne nie pas qu'il n'y ait eu de véritables erreurs à condamner; mais, comme il n'y a point d'hérésies quand il n'y a point d'hérétiques qui les soutiennent, c'est une hérésie imaginaire et un fantôme quand tout le monde les condamne.

Quesnel à du Vaucel

Bruxelles, 24 février 1690.

Je ne doute pas que les adversaires ne tâchent d'irriter Rome sur ce qu'on traite, dans le *Coram*, d'hérésie imaginaire et de rêverie le jansénisme. Vous savez bien comment il faut répondre. On reconnaît des erreurs dans les cinq propositions, puisqu'on les y condamne; mais on ne reconnaît point pour hérétiques ceux que les jésuites veulent faire passer pour tels, parce qu'ils ne le prouvent point, ni personne pour eux.

Le P. Vita[1] paraît pur thomassiniste. Il faut donc que chaque pays ait ses visionnaires et ses faiseurs de systèmes. C'est beaucoup que cet auteur soit méprisé dans l'ordre.

En vérité, l'écrit du collège des Grecs ne vaut pas la peine que l'on prendrait pour le rendre ridicule. Je doute que nous en ayons de l'indignation, parce que je

1. Joseph de Vita, dominicain de Palerme, imagina un système touchant l'action de Dieu sur les créatures. Il ne fut suivi de personne, sauf de quelques disciples de Molina. Le second volume de son ouvrage fut supprimé par le général de son ordre.

Digitized by Google

doute que nous le lisions. Il y a tant de choses à faire, sans compter les ouvrages, que la vie n'y suffit pas. Mille choses à revoir, consultations, livres à lire. Tout vient fondre dans un trou, où à peine se peut-on remuer.

J'ai reçu cette semaine une lettre du pauvre P. du Breuil, qui fait grande compassion quand on le considère, à quatre-vingts ans, infirme et d'un aussi grand mérite, dans une île dont il fait une description bien hideuse. Il dit « qu'on y voit les abîmes de l'enfer presque toujours ouverts par les blasphèmes, les ordures, les ivrogneries, les larcins, les querelles, les fureurs... Jugez, dit-il, s'il ne serait pas plus avantageux, si c'était le bon plaisir de Dieu, d'être sourd et aveugle ou enfermé dans une des tours de la Bastille, où l'on ne voit et où l'on n'entend rien de semblable ». Il serait bon que le P. de Saint-Martin (*le pape*) sût que c'est là comme on traite les gens qui ne plaisent ni aux jésuites ni au prélat (*l'archevêque de Paris*).

Quesnel à du Vaucel

Bruxelles, 2 mars 1690.

Notre ami[1] me fait une description bien affreuse de sa solitude, mais, en même temps, une grande dépendance de la volonté de Dieu. Il faut avouer que Notre-Seigneur sait bien choisir à chacun les croix qui sont plus propres à mortifier en eux la nature.

Un homme de bien, parmi des scélérats; un bel esprit, avec des barbares; un homme qui aimait la conversation et le commerce avec ses amis, séparé de toute communication !

1. Le P. du Breuil.

Digitized by Google

On nous mande merveille de la bonne disposition où tout se trouve à la Viémur [*Port-Royal*] depuis les nouveaux supérieurs[1]. Dieu en soit béni!

Vous nous apprendrez des nouvelles de votre prédicateur, quand vous écrirez à quelqu'un[2]. J'ai toujours beaucoup estimé son talent et ses autres bonnes qualités, et je ne doute point que Dieu ne donne bénédiction à sa parole dans sa bouche.

Quesnel à du Vaucel

Bruxelles, 17 mars 1690.

L'auteur des *Additions contre le péché philosophique*[3] ne sait pas trop ce qu'il dit; mais, n'importe, c'est toujours beaucoup qu'il soit opposé au mal.

Donnez-vous un peu la peine de savoir des nouvelles du P. du Roux[4], car il est bon de savoir ce qu'il fait là et s'il y a quelque emploi. Le pauvre P. Malebranche, mon ancien ami, sera bien mortifié, car il n'osera plus

1. Nomination de l'abbesse, la mère Racine : « Une très bonne fille, écrit Arnauld à du Vaucel le 24 février 1690, qui a bien répandu des larmes, étant si humble qu'elle ne croyait pas du tout qu'on pensât à elle pour cette charge. » « La bonne abbesse Racine, dit Sainte-Beuve dans son *Port-Royal*, pleurait aisément en Dieu, comme son neveu, le poète. »

2. Il parle sans doute du futur évêque de Senez, Jean Soanen, car il écrit au P. du Breuil, au mois de février de la même année : « Nous aurons à la cour pour prédicateur un petit Père de l'Oratoire, nommé Soanen, qui prêche bien. »

3. La doctrine du péché philosophique fut soutenue en 1686, à Dijon, par les jésuites, voici en quels termes : « Le péché philosophique, commis sans aucune connaissance de Dieu ou sans aucune attention à lui, n'est point une offense à Dieu, ni un péché mortel. » Arnauld attaqua violemment cette thèse en 1689, et un décret du pape condamna la doctrine, le 14 août 1690.

4. Dominicain, prieur à Paris, ennemi acharné des jansénistes, surtout dans le poste de provincial à Toulouse.

Digitized by Google

tant faire valoir *l'autorité de Rome*, dont il n'est devenu un vénérateur zélé que depuis qu'il s'est avisé de s'entêter de l'antijansénisme.

Le cardinal Pétrucci[1] aura tout le loisir d'exercer son quiétisme, si on l'envoie au Mont-Cassin. Un diseur de nouvelles de littérature me mande de Paris, entre autres livres qui ne sont pas grand'chose, que l'on verra bientôt un ouvrage sur le quiétisme, dont vous aurez, me dit-il, ouï parler. Et je ne sais vraiment ce qu'il veut dire. On me mande bien que M. de Béthincourt [*Nicole*] n'est pas éloigné d'y travailler et qu'il a déjà beaucoup rêvé sur cette matière; mais un livre rêvé n'est pas un livre achevé ou prêt à paraître.

M. Thoynard[2], d'Orléans, a fait imprimer trois dissertations latines sur des médailles grecques de Trajan, de Caracalla, de Galba et de Commode. On me mande encore que le P. Bouhours[3] est fâché de ce que l'*Art de plaire dans la conversation*[4] lui a été attribué

1. Le cardinal Pétrucci, oratorien, était à Rome le représentant des doctrines et l'ami dévoué de Molinos. Ce prêtre espagnol, directeur de la célèbre Mme Guyon, avait publié, en 1675, *la Guide spirituelle*, sorte d'évangile du quiétisme. Du Vaucel écrivit à Quesnel, le 25 février 1690 : « Les affaires du cardinal Pétrucci vont mal. On a découvert dans son diocèse beaucoup de choses singulières et affectées, qui font voir qu'il était le grand promoteur de la fausse oraison de quiétude. On croit qu'on pourra bien l'envoyer passer le reste de ses jours à Mont-Cassin. » (Archives d'Utrecht, *Epistolæ Valloni.*)

2. Nicolas Thoynard, né en 1629 à Orléans, s'appliqua à l'étude des langues et de l'histoire, et plus particulièrement à la connaissance des médailles. Son meilleur ouvrage est la *Concorde des IV Evangiles*, en 1707. Ce livre fut traduit, sous le titre de *Vie de Jésus-Christ*, par Jail, curé du diocèse de Gand, et condamné en 1729 par un mandement de l'évêque d'Anvers.

3. Dominique Bouhours, jésuite. Voilà le portrait qu'en trace Ménage, qu'il avait attaqué : « Le P. Bouhours était un petit régent de troisième, « mais depuis sept ou huit ans il s'est érigé en précieux, en lisant Voi- « ture et Sarrazin et en visitant les dames et les cavaliers. Il écrit à la « vérité avec beaucoup de politesse, mais il écrit sans jugement, et il « n'y a aucune érudition dans ses écrits. »

4. *L'Art de plaire dans la conversation*, par Pierre d'Ortigue de Vaumorière, Paris, 1688. Certains auteurs attribuèrent, par erreur, ce

Digitized by Google

par M. Le Clerc, auteur de la *Bibliothèque universelle*[1]. On me mande aussi, d'hier, que l'on a pour moi le cinquième volume de celle de M. Du Pin, dont il me fait présent, comme il a fait des autres. Il va un peu vite, et il se glisse quelquefois des choses qui ne viennent que de n'avoir pas assez pensé. On m'écrit que le frère cadet[2] de M. l'abbé Antelmi, qui demeure avec lui à Saint-Victor, avait dit que ce dernier ferait bientôt imprimer une lettre responsive à celle du P. Quesnel; mais il aura affaire désormais à M. Du Pin aussi bien qu'à ce Père. Le P. Le Tellier[3], me mande-t-on, se moque du troisième volume de *la Morale pratique*[4], parce que ce sont toutes faussetés que ce qui y est rapporté; mais on dit aussi, en même temps, qu'il n'en sera pas cru à sa parole.

Quesnel à du Vaucel, à Rome

5 mai 1690.

C'est quelque chose de bien hardi que cette intrusion des Pères jésuites à Marseille et à Coutances. En vérité, on devrait enfin ouvrir les yeux à Rome, lorsqu'on voit ces gens-là se vouloir mettre en possession

livre à l'abbé de Bellegarde. (Barbier, *Dictionnaire des livres anonymes.*)

1. *Bibliothèque universelle et historique* (1686-1693, Amsterdam, 26 vol. in-12), par Jean Le Clerc, érudit et critique suisse, mort en 1736.

2. Charles-Léonce-Octavien d'Antelmi, plus tard évêque de Grasse (1726). Il fut, en 1727, un des prélats du concile d'Embrun et acharné contre M. de Senez. Ce dernier nous dit, dans sa *Correspondance*, I, 517, que c'était un « prélat de cour et en faveur ».

3. Le futur confesseur de Louis XIV.

4. *La Morale pratique des jésuites, extraite fidèlement de leurs livres*, par un docteur en Sorbonne (1669-1695, 8 vol.). Les deux premiers sont de M. de Pontchâteau, le troisième et les suivants de M. Arnauld. Cet ouvrage fut condamné au feu par le parlement de Paris et à Rome, le 27 mai 1687.

Digitized by Google

de toutes les chaires de l'Eglise, et cela dans le temps même où on les convainc publiquement d'erreurs capitales dans la théologie, telles que sont celles du *péché philosophique* et contre l'amour de Dieu.

La nomination de M. de Paris au chapeau[1] est, à ce qu'on prétend, une restitution. Le roi s'était engagé à le nommer dès avant la nomination de M. de Furstenberg, et ce prélat, ayant su que le roi était embarrassé par la nécessité où il se trouvait de nommer M. de Furstenberg, avait remis au roi tous ses droits de fort bonne grâce.

Si on abandonne M. de Vaison[2], c'est une grande indignité pour Rome et un exemple de lâcheté d'une grande conséquence. Il y a grand sujet de croire que le pauvre P. de Saint-Martin [*le pape*] s'est livré, afin qu'on lui livrât la supériorité qu'il a entre les mains. Dieu saura bien confondre les ennemis de cet ordre et accomplir ses desseins, malgré tous les efforts des hommes.

Vous avez appris peut-être avant nous la mort du duc de Lorraine[3], et nous avons sans doute appris avant vous celle de Mme la Dauphine[4]. Si j'étais cru, on marierait M. le Dauphin avec la veuve du duc de Lorraine. Le roi ferait la paix avec l'empereur par ce moyen-là ; il prendrait la veuve et les enfants et donnerait à ceux-ci de grands établissements en France, au lieu de la Lorraine, qu'ils courent risque de n'avoir jamais sans un accommodement.

1. Cette nomination n'eut jamais lieu.
2. François Genet, évêque de Vaison. Ses fonctions pastorales avaient été interrompues au moment des différends entre le pape et Louis XIV, et de l'occupation du Comtat Venaissin et d'Avignon par le roi.
3. Charles V, duc de Lorraine, mort le 17 avril, à Veltz, près Lintz.
4. Le 20 avril 1690.

Digitized by Google

Quesnel à Mme de Fontpertuis

7 mai 1690.

Nous sommes encore en voyage, et nous ne savons quand nous serons fixés[1]. Notre état est une petite image de l'instabilité du monde présent et de l'état d'étrangers et de voyageurs que nous portons tous en cette vie. Quand il ne serait bon qu'à nous en faire souvenir, il nous devrait, par ce seul endroit, être cher et aimable.

Quesnel à Mme de Fontpertuis, à Paris

Liège, 10 juin 1690.

Ne soyez pas en peine ni du P. provincial [*Arnauld*], ni de son compagnon de voyage [*Quesnel*]. Après les fatigues de sa visite, il n'a pas laissé de jouir d'une parfaite santé, et notre Dieu a eu soin de nous trouver un lieu de retraite et de repos, où l'on nous a accueillis avec toute la joie et la bonté que l'on pouvait désirer[2].

1. Depuis de longues années, Arnauld et le P. Quesnel vivaient tranquilles à Bruxelles sous la protection du gouverneur des Pays-Bas, M. de Grana, puis de son successeur, M. Agurto. Mais M. de Castanago, gouverneur en 1690, à la suite de quelques difficultés avec l'université de Louvain, signifia à nos exilés de quitter la ville au plus vite. Le 3 avril 1690, Arnauld écrit au gouverneur :

« On aura peine à comprendre qu'il soit honorable à la religion de voir un prêtre et un docteur réduit à chercher, parmi les hérétiques qu'il a combattus toute sa vie, un asile assuré, faute d'en pouvoir trouver dans les états d'un roi catholique. Le monde ne sera pas moins surpris, en considérant une monarchie, qui a toujours signalé son humanité et sa générosité envers les étrangers, refuser de continuer à un prêtre, âgé de près de quatre-vingts ans, sa protection, et l'obliger, à cet âge et dans l'agitation universelle de l'Europe, à exposer sa vie et sa liberté pour chercher ailleurs un asile dont il jouissait depuis si longtemps. »

2. Arnauld écrit, de son côté, à du Vaucel : « Nous sommes parfaitement bien, étant avec des personnes fort généreuses et qui ont pour nous

Digitized by Google

On y a soin de prévenir tous nos besoins, et jamais on ne sentit davantage que Dieu dispose du cœur des hommes que nous l'avons fait, quand nous avons vu comment il a ouvert celui de quelques personnes en notre faveur.

Quesnel à du Vaucel, à Rome

Liège, 15 juin 1690.

Nous avons bien de la joie de ce que la béatification de M. de Palafox[1] s'avance. Ce sera un terrible coup pour la société de voir un jour sur le calendrier un homme si déclaré contre les dérèglements de leur corps. Je ne sais s'ils en feront l'office de bon cœur.

Quesnel à du Vaucel, à Rome

Liège, 22 juin 1690.

M. Davy [*Arnauld*] est, depuis près de quinze jours, très incommodé d'un rhume très obstiné et qui le fatigue extrêmement par la toux qui l'accompagne. Dieu a déjà reçu les prières que vous ferez pour sa guérison, puisque tout lui est présent.

Nous sommes ici chez les plus honnêtes gens du monde. Le maître de la maison est un homme très zélé pour la vérité et qui n'épargne rien pour faire que nous soyons bien chez lui. J'admire la conduite de Dieu qui

une tendresse et une affection inconcevables. Nous ne laissons pas néanmoins de désirer, si cela se peut, de retourner à notre gîte. »

1. Jean de Palafox, saint évêque espagnol, en lutte toute sa vie avec les jésuites, et dont le roi d'Espagne demanda la canonisation au pape Clément XIII. Cette affaire ne fut pas suivie. On trouve le détail des démêlés de Palafox avec la compagnie de Jésus, dans le tome IV de la *Morale pratique des Jésuites* de M. Arnauld.

Digitized by Google

sait trouver et placer ceux qu'il aime et qui leur procure des amis dans la personne des plus inconnus. La noblesse nous a exclus de Bruxelles; le clergé ne nous a pas voulu recevoir en Hollande; le tiers état nous a ouvert son cœur, sa maison et tout ce qui dépendait de lui, en la personne d'un magistrat. Nous en trouvâmes trois du même corps, qui nous reçurent avec toute la cordialité possible et qui avaient été deux ou trois jours au-devant de nous par un endroit par où ils croyaient que nous arriverions.

M. Ernest [*Ruth d'Ans*] vous mande sans doute qu'on a fait imprimer en France un livre de 138 pages, intitulé : *Les Véritables Sentiments des jésuites sur le péché philosophique*, où l'on réfute leurs trois lettres et où on leur apporte tous leurs Pères qui ont soutenu cette doctrine.

C'est une bonne pensée que de mettre le livre de M. Queras[1] sur le tapis, pour faire diversion et pour les instruire; mais c'est dommage qu'il est en français.

On me mande de Paris que, dans deux ou trois mois, on aura un premier volume in-4° d'une *Histoire ecclésiastique* de M. Fleury, précepteur des princes de Conti; que M. de Meaux a fait imprimer *les Psaumes* en deux volumes, avec de petites notes de sa façon. Il y met la Vulgate et la version sur l'hébreu.

Quesnel à Mme de Fonteprtuis

24 juin 1690.

Notre bon Père abbé [*Arnauld*] est fatigué, depuis plus de quinze jours, d'un rhume qui a été violent et

1. Mathurin Queras, docteur de Sorbonne, né à Sens en 1614, mort à Troyes en 1695, exclu de Sorbonne pour refus de souscrire à la censure contre Arnauld et de signer le formulaire. Quesnel doit parler de son ouvrage sur *l'Attrition*, paru en 1685.

Digitized by Google

composé de plusieurs fluxions qui se sont succédé l'une à l'autre. Les efforts ont été grands, beaucoup de nuits fâcheuses, les éjections abondantes, et avec cela on ne peut pas dire qu'il ait eu la fièvre, quoiqu'on ait senti quelquefois son pouls un peu plus élevé et plus fréquent. Il est assez tranquille présentement, et j'ai cette confiance qu'il sera bientôt quitte de ce qui lui reste. Il a souhaité que je vous fisse savoir cet accident, quoiqu'il soit persuadé qu'on vous l'aura écrit du refuge qu'il a quitté, il y a près de trois mois.

Quesnel à du Vaucel, à Rome

28 juin 1690.

Il y a trois semaines que nous avons notre abbé [*Arnauld*] malade de fluxions et catarrhes fort opiniâtres. On le purge aujourd'hui pour la deuxième fois. Il a beaucoup travaillé sa poitrine à force de tousser, d'expectorer et d'arracher ses phlegmes; mais, Dieu merci, elle ne s'est point enflammée ni causé de fièvre. Quoiqu'il tousse encore beaucoup, je crois néanmoins que le mal est sur le déclin. Nous avons un autre ami malade, à Paris, qui nous donne bien de l'inquiétude : c'est M. Michelin [*Pontchâteau*], qui a, depuis les huit heures du soir du mardi (il y eut hier huit jours), une fièvre continue. Le 24 qu'on m'écrivait, il avait déjà été saigné six fois, trois palettes à chaque fois. Depuis vingt-quatre heures, il était survenu une toux qui le tourmentait fort, et il était dans un extrême abattement. Nous perdrions beaucoup si nous perdions un tel ami. Dieu est le maître, il sait ce qu'il en veut faire.

M. l'abbé ni sa compagnie ne sont point, comme vous l'aurez déjà appris, à M***, mais à quatre ou cinq lieues de là. Ils sont chez des amis très zélés et très affectionnés à la vérité. On peut dire qu'il y en a dans

Digitized by Google

ce lieu-là beaucoup plus qu'au lieu où ils étaient, il y a trois mois.

M. Ernest [*Ruth d'Ans*] vous a envoyé, il y a huit jours, dix pistoles pour aider aux faux frais que vous êtes obligé de faire en ports et en écritures, ce que je crois vous devoir dire, et pour que vous ne les partagiez pas, comme vous fîtes l'autre fois, en vous réservant peu de chose.

Je viens de lire la lettre de l'empereur au cardinal Médicis et une du P. Massoulié au P. d'Elbecque, dominicain de Louvain, très zélé pour la vérité et les amis.

Il lui parle de la censure de Salamanque; il lui demande tout ce qui s'imprime pour le Père général. Il fait les mêmes plaintes que vous avez marquées de ce qu'on ne se ménage point assez sur Jansénius, sur la grâce suffisante, sur les millions de milliards. Le P. d'Elbecque lui envoie la troisième partie de la *Tradition*. Ainsi votre ménagement aura été inutile[1]. Il y trouvera les fantômes dont il a peur. Je crois qu'il faut se ménager, quand on le peut faire sans que la vérité, la justice et la charité en souffrent; mais il y a des occasions où c'est une lâcheté criminelle de ne pas défendre des gens calomniés, sous prétexte qu'ils sont odieux. C'est beaucoup qu'on laisse en repos ceux qui ont flétri injustement un évêque très catholique; mais il faut arrêter la liberté qu'on se donne de les déchirer à cause qu'on les a flétris. Je ne mettrais guère de différence entre signer dans le formulaire la condamnation d'un évêque catholique, et le laisser condamner par d'autres par timidité et respect humain. Les Pères agissent conséquemment, ayant signé le formulaire; il faut que ceux qui ne l'ont pas signé agissent aussi conséquemment qu'eux.

1. M. du Vaucel voulait cacher ce troisième volume au P. Massoulié.

Digitized by Google

Quesnel à du Vaucel, à Rome

5 juillet 1690.

Quoique M. notre abbé ne soit pas encore tout à fait rétabli, son rhume est néanmoins beaucoup diminué. Il ne tousse plus tant et jette moins de phlegmes; mais il est extrêmement dégoûté et, ayant voulu manger une aile de poulet à dîner, il a fallu quitter à la première bouchée et faire cuire des œufs à l'ordinaire. Cela retarde bien toutes choses.

Je vous ai préparé à la triste nouvelle de la mort de notre ami [*Pontchâteau*]. Ce fut le 27, à cinq heures du matin, qu'il quitta la terre pour aller vivre au ciel d'une meilleure vie. Il a toujours fait un usage bien chrétien de son esprit, jusqu'au dernier soupir, à une heure près. Un de ses neveux, le duc de Coislin, voulut le voir la veille[1]; mais il pria qu'on ne le laissât pas entrer, voulant mourir dans l'oubli et l'éloignement de la grandeur et séparé de la chair et du sang, comme il avait vécu. Enfin il est mort de la mort des justes; il est enterré à Port-Royal, quoique ses parents eussent bien souhaité le faire enterrer dans le tombeau de leur famille. On dit que le bruit s'est répandu dans Paris qu'il était mort en saint et que tout le monde va, ou plutôt a été en foule le voir. Vous jugez bien qu'encore que cela console extrêmement et qu'il n'y ait pas sujet de le souhaiter encore sur la terre, nous ne soyons tout à fait touchés de cette séparation. Tout le monde s'en va, et ceux qui étaient les plus zélés pour les intérêts de Dieu. Il en faut demander d'autres à celui qui les forme par son esprit.

1. Plusieurs de ses parents vinrent le voir, la veille au soir de sa mort, et, n'étant pas admis près de lui, le regardèrent entre les fentes d'un rideau sans être vus.

Digitized by Google

Je laisse à M. Ernest [*Ruth d'Ans*] le soin de vous mander des nouvelles de la sanglante bataille donnée à neuf lieues de Bruxelles[1]. Ce sont des morts bien d'une autre espèce que celui dont je viens de vous parler.

On me mande que le Languedoc donne douze mille hommes au roi, et le clergé lui a donné douze millions.

Nous avons été bien aises de voir dans l'index les livres des adversaires de la grâce de Jésus-Christ. Je crois qu'on vous enverra bientôt un nouveau libelle dont on nous écrit de Hollande et qui paraît diabolique.

Il faut ménager ce P. Guzman[2]. Il peut servir en Espagne. Il est très vrai que la reine d'Espagne[3] et toute sa famille est possédée par les jésuites. On dit que l'impératrice sa sœur est fort raisonnable. Le prince de Salm[4], gouverneur du roi de Hongrie, est très bien disposé et fort éloigné de se laisser conduire par les Pères noirs. Je le sais certainement. Le jeune prince a confiance en lui, quoique les jésuites aient fait leur possible pour le révolter contre ce gouverneur. Un jésuite en fut chassé de Vienne.

Il serait à propos, maintenant que M. Casoni[5] n'est

1. Victoire de Fleurus, remportée par le maréchal duc de Luxembourg, le 30 juin 1690.

2. Louis Guzman, jésuite castillan.

3. Marie-Anne de Bavière, princesse de Neubourg, seconde femme du roi Charles II, qu'elle épousa en 1690.

4. Charles-Théodore Otton, prince de Salm. L'empereur Léopold, après lui avoir confié l'éducation de son fils Joseph, en fit son ministre et le mit à la tête de ses conseils. Moréri lui donne le nom de « politique chrétien ».

5. Lorenzo Casoni, depuis cardinal et assesseur du Saint-Office, était l'appui et le conseil des jansénistes, à Rome. Nous trouvons, aux archives des Affaires étrangères, deux mémoires sur le sieur Casoni, destinés à empêcher, par l'entremise du cardinal de Janson, alors ambassadeur à Rome, sa nomination au cardinalat : « Avant Favoriti et Casoni, le jansénisme n'avait à Rome ni ressource ni protection. Il serait encore inconnu et méprisé sans les soins qu'a pris Casoni pour le protéger et le répandre... Il était le centre et le nœud de toutes les intrigues de la cabale. L'agent Valloni (*du Vaucel*) ne parle dans toutes

Digitized by Google

plus là, d'avoir, si on pouvait, ou un cardinal ou quelque autre par qui on pût avoir accès au pape, dans des occasions comme dans celle du libelle injurieux du P. Bouhours. Le général de l'Oratoire veut faire agir à Rome de son mieux pour sa congrégation, et il a donné ordre qu'on y envoyât trois exemplaires de *la Remontrance* et une copie, bien authentiquée si on le peut, de la lettre du magistrat de Mons à celui de Liège.

Quesnel à du Vaucel, à Rome

19 juillet 1690.

Nous n'avons point eu de vos lettres, le dernier voyage. Pourvu que ce ne soit pas une maladie qui vous ait empêché de nous en donner, nous nous en consolerons.

Tous nos amis nous quittent, nous venons d'en perdre un subitement[1], qui était encore en état de bien servir l'Eglise. Je crois qu'on vous a mandé tout ce qui s'est passé à la mort et à l'enterrement de notre cher abbé de Fleury [*M. de Pontchâteau*]. La bonne carmélite[2] du grand couvent [*Port-Royal*] me mande « que l'on a une vraie consolation à voir les merveilles que Dieu a fait paraître à la mort de ce saint pénitent ».

M. notre abbé [*Arnauld*] a été fort touché de ces deux pertes; mais vous connaissez sa soumission et sa volonté et la force de son esprit que la grâce soutient.

ses lettres que des rendez-vous secrets qu'il lui donnait pendant la nuit. On a cru que ces mystères d'iniquité devaient être connus du pape. » (Mémoire du 20 février 1704. Aff. étr. fonds Rome 445.) Nous lisons, dans un autre mémoire sur le même sujet, qu'après la mort d'Innocent XI Casoni, « dont la France demandait l'éloignement, fut envoyé nonce à Naples ». C'est à ce départ que Quesnel fait sans doute allusion.

1. Godefroy Hermant, chanoine de Beauvais.
2. Mme d'Epernon.

Digitized by Google

Il est guéri ou peu s'en faut, et il a même commencé à reprendre le travail ; mais il n'a pas encore la tête bien forte pour cela. Le P. Duguet, qui était de l'Oratoire et qui demeurait caché à Paris, a été demandé avec tant d'instance par M. de Ménars[1], intendant de Paris et frère de feu Mme Colbert, pour être son bibliothécaire ou plutôt son bel esprit, ou, pour mieux dire encore, pour avoir le plaisir de l'avoir auprès de lui, qu'il a cédé et entre en effet chez lui. Il a fallu pour cela faire des démarches, c'est-à-dire que M. de Ménars a eu à solliciter fortement et à employer tout son crédit.

On mande à M. de Fresnes [*Quesnel*] que, s'il veut retourner à Paris, il ne sera pas difficile de procurer son retour, et même parmi ses frères[2], et je sais de bonne part que, s'il eût voulu écouter la proposition qu'on lui fit il y a deux mois, il remplirait maintenant la place que le P. Duguet remplit et qui avait été laissée vide par la mort d'un des cousins de M. de Fresnes.

Je ne sais ce que veut dire cette facilité que l'on dit qu'il y a à accommoder les affaires et à faciliter le retour de quelques personnes. On nous avait aussi fait entendre, dans une lettre, que les affaires du P. du Breuil étaient sur le point de s'accommoder ; mais nous n'en entendons plus parler.

Je ne sais quelle dévotion il a pris au nonce de Cologne (*in hoc laudo*) de poursuivre chaudement la clôture des religieuses. Apparemment il en a reçu de Rome des ordres ; mais, de quelque côté que cela vienne, c'est un bien, s'il se pousse à bout.

1. Jean-Jacques Charron, président de Ménars, beau-frère de J.-B. Colbert, obtint du P. de La Chaise d'avoir chez lui le P. Duguet, qui y demeura plus de trente ans, sauf le temps d'un voyage en Savoie, en 1715.

2. A l'Oratoire.

Digitized by Google

Quesnel à M. du Vaucel, à Rome

22 juillet 1690.

Je commence ma lettre au bruit du canon, qui tire pour l'entrée de l'électeur de Brandebourg, qui a amené ses troupes jusqu'ici près, et qu'il aurait bien voulu faire entrer dans la ville ; mais la crainte qu'on a qu'elles n'en sortissent pas sans se faire bien payer de l'honneur qu'elles lui feraient a fait qu'on les a priées de passer par auprès.

On disait que, si le P. Guzman est vraiment content de ce qu'il avait contribué à l'élévation des évêque de Bruges et archevêque de Malines, il devrait au moins faire en sorte, par ses instructions à la cour de Madrid et par ses sollicitations à Rome, qu'on leur donne de bons ordres de conserver la paix, de faire bonne justice aux gens de bien, partout persécutés dans les Pays-Bas. Les Pères de l'Oratoire y sont fort mal traités, et ils ne trouvent partout qu'injustice, et cependant tous leurs crimes, dont il y avait quarante articles, se réduisent à avoir prêté quelques livres qu'ils appellent défendus, ou qu'ils prétendent l'avoir été, surtout le *Nouveau Testament de Mons*.

Quesnel aux trois amis de la rue des Maçons, M. Vuillart[1], *Mlle de Joncoux*

Fin juillet 1690.

Quelles pertes coup sur coup nous arrivent, mon très cher Monsieur, et que le bon Dieu nous tâte par des

1. M. Vuillart était, à Paris, le correspondant le plus autorisé de Quesnel et du parti janséniste. Simple laïque, plein de dévouement et de bon sens, ami de Racine, de Boileau et de Rollin, nous le verrons

Digitized by Google

endroits bien sensibles en peu de temps! Je n'en murmure pas; il est le maître et un maître dont l'autorité et la puissance sont la sagesse et la volonté même. Il est vrai que ces deux Messieurs de Pontchâteau et Hermant, amis de la vérité, laissent un grand vide par leur retraite de la terre et que ceux qui y restent se trouvent de jour en jour dans une plus grande solitude par de telles séparations. Mais ils n'étaient pas faits pour nous, et nous ne devons pas trouver étrange que celui qui les avait faits et sanctifiés pour lui-même les ait retirés à lui pour les consommer en lui. Votre douleur, mon cher Monsieur, aura été grande, aimant aussi tendrement que vous faites vos amis et de tels amis, si chrétiens, si sincères, si anciens.

La vôtre, Mademoiselle, n'aura pas été moins vive, ayant un attachement si vif, si tendre, pour tous ceux qui en ont pour Dieu même.

Pour le cher Didyme[1] [*Arnauld*], les sens ont si peu de part à l'amitié et à l'attachement qu'il a pour les gens de bien, que la mort de ses amis ne change guère sa situation. Son état est l'image de la vie de la foi, qui est aveugle aussi bien que lui. Il a cet avantage de ne reconnaître, pour ainsi dire, ses amis et ce qu'ils ont d'aimable que comme il connaît Dieu, et il est heureu-

payer, par douze années de Bastille, sa fidélité aux vaincus. Les jésuites l'avaient surnommé « le procureur général de l'ordre des jansénistes à Paris », et Sainte-Beuve l'appelle « un lettré des plus lettrés et un saint homme ». Il y a, dans les archives d'Utrecht, plusieurs liasses de ses lettres inédites, qui mériteraient probablement de voir le jour. Une grande partie est adressée à Quesnel.

1. Jurieu, dans son *Esprit d'Arnauld*, nous le montre comme n'étant sensible qu'à ses propres disgrâces. Sainte-Beuve discute cette assertion, dans *Port-Royal*, en reconnaissant cependant qu'elle n'est « qu'à demi injuste ». Quelques traits, qu'on pourrait relever dans la correspondance de Quesnel, expliquent cette sorte d'indifférence pour ses meilleurs amis par un détachement absolu des choses humaines. Et cependant, comment la concilier avec la passion si ardente qu'il apporte aux moindres controverses?

Digitized by Google

sement nécessité à ne s'y attacher que par des liens spirituels et sacrés. C'est pourquoi il est tout accoutumé à ne voir qu'invisiblement ses amis, et la mort ne lui ôte rien en les ôtant du monde. Les yeux invisibles dont il voyait ont le privilège de les suivre où ils sont allés. Et, n'ayant été uni à eux que par le cœur, son union ne fait que se perfectionner dans l'union plus parfaite que ses amis ont avec Dieu par leur séparation d'avec nous.

Quesnel à du Vaucel, à Rome

Liège, 2 août 1690.

Il semble qu'il est plus à propos de ne pas changer d'adresse ni de voie, au moins jusqu'à ce que l'on sache ce qu'on deviendra. Vos lettres nous venant par Bruxelles, nous ne les avons que le samedi matin, et la poste part d'ici le vendredi au soir. Si vous nous les envoyiez en droiture, nous les aurions à temps; mais c'est changer de voies, et il arriverait ce qui est arrivé depuis notre voyage, que nos lettres nous ont été chercher en Hollande pendant que nous étions ici. De plus ce serait double port pour vous, M. Ernest [*Ruth d'Ans*] vous écrivant de Bruxelles, et nos lettres qui ne nous y coûtent rien nous coûteraient ici. Cela serait peu de chose, s'il y avait utilité considérable; mais je n'en vois pas beaucoup. Nous verrons dans la suite.

M. Davy [*Arnauld*] est tout à fait guéri et fait comme à l'ordinaire toutes ses fonctions.

Il faut se consoler du décret contre l'*Amor pœnitens* [1] et attendre pour voir ce qui en pourra arriver de mal et ce que Dieu en pourra tirer de bien. Ce serait quelque

1. Voir la lettre de février 1684, à M. de Pontchâteau.

Digitized by Google

chose que d'être assuré qu'on donnerait au cardinal Casan[1]... la commission de marquer les endroits à corriger, et que ce cardinal ne touchât à rien d'essentiel; mais je crains toujours le crédit des adversaires et les allures des Italiens.

Il serait assurément important que le P. Guzman fît bien comprendre au confesseur du roi [*d'Espagne*], et par lui à la cour d'Espagne, combien sont injustes les vexations qui se font aux Pays-Bas sous prétexte de jansénisme. Il n'y a, en tout cela, rien à gagner que pour les jésuites. Ce sont eux qui mettent en mouvement tous les autres moines et les puissances, et tout tend à les rendre seuls les maîtres de tout, s'ils venaient à bout de miner l'université de Louvain, les Pères de l'Oratoire et tous ceux qui sont pour la vérité. Les sieurs B... et M... sont des misérables qui, par différentes vues, font tout ce que veulent les jésuites. Les pauvres Pères de l'Oratoire se verront peut-être abandonnés de tout le monde; mais j'espère que Dieu sera pour eux, et cela suffit.

Plus je lis l'*Avertissement* du P. Bouhours, plus je le trouve insolent. N'y a-il pas moyen d'en avoir justice? Il y a une réfutation toute prête, il faudra voir si on l'imprimera.

Je vis hier une lettre écrite de Dinant à un honnête homme de cette ville, le 31 juillet au soir, qui mande que M. de Louvois avait écrit à M. de Boufflers que M. de Lauzun avait dépêché un exprès d'Irlande au roi pour lui apprendre la mort du prince d'Orange[2],

1. Jérôme Casanate fut nommé cardinal en 1673. Son amour du travail et des lettres lui procura, en 1693, la place de bibliothécaire du Vatican. Il passait pour un ennemi ardent des jésuites et pour un ami de leurs adversaires. Il entretint des relations avec Bossuet, au moment de l'affaire du quiétisme, et se montra très sévère pour Fénelon.

2. « Cette fausse nouvelle fut reçue à Paris avec une joie indécente et honteuse. On fit des illuminations, on sonna des cloches. Les réjouissances ne furent point le fruit de la crainte, mais de la haine. » (Voltaire, *Siècle de Louis XIV*.)

Digitized by Google

et que M. de Boufflers l'avait écrit au gouverneur de Dinant, et un grand nombre d'autres lettres le disent aussi positivement. Celle du duc de Schomberg était certaine avant celle-ci, de l'aveu de tout le monde. En douze jours perdre une bataille sur terre, une sur mer, le chef de la ligue et son meilleur capitaine, ce n'est pas un petit échec pour les alliés, et la perte du duc de Lorraine, depuis peu de mois, y peut être ajoutée. Dieu a pitié de son Eglise, et il y a sujet d'espérer que tout cet orage qui la menaçait se dissipera.

Quesnel à du Vaucel, à Rome

8 août 1690, château de Johai, à quatre lieues de Liège.

Je vous écris d'un château à quatre lieues de notre habitation, où nous sommes venus prendre l'air en bonne compagnie. M. David [*Arnauld*], avec qui nous y vînmes jeudi dernier, a achevé d'y reprendre son embonpoint ordinaire; car l'air y est fort bon, et nous y sommes en sûreté, et nous ne nous rendrions pas sans voir le canon. Vous avez pris l'alarme bien chaude. La fluxion était forte; mais elle n'était accompagnée ni de fièvre ni d'aucun autre accident.

Est-ce donc que l'examen du *Coram* ne finira point? N'a-t-on personne qui puisse solliciter auprès du président de Saint-Martin [*le pape*] la réponse à la lettre, car il serait très important qu'on en eût une?

Il ne serait pas mauvais de faire comprendre au cardinal d'Aguire[1] que, s'il aime la vérité et la paix, il

1. Joseph Saenz d'Aguire, né à Logrono, ville d'Espagne, en 1630, de l'ordre de Saint-Benoit, fut fait cardinal par Innocent XI, en 1686. Il était censeur et secrétaire du tribunal du Saint-Office. Il mourut à Rome, en 1699. A la mort du grand Arnauld, en 1694, il lui consacra un magnifique éloge en plein consistoire et ordonna des prières dans les principales églises.

Digitized by Google

ne doit rien omettre pour faire autoriser ou du moins pour ne pas affaiblir les cinq articles. Ce bon homme, qui ignore tout ce qui s'est passé sur cette affaire et combien le Saint-Siège même s'y est trouvé embarrassé, croit lui rendre un grand service en disant qu'il faut se soumettre absolument à la bulle d'Alexandre VII, et il ne comprend pas que ce serait rallumer un feu que l'on a eu bien de la peine à éteindre. Il serait bon aussi qu'il connût bien quel cas l'on fait du cardinal Albizzi[1], que l'on ne peut regarder que comme un fripon, qui a vendu son crédit à la cour de Rome aux ennemis de saint Augustin. Vous savez qu'il ne tint qu'au P. Hilarion, abbé de Sainte-Croix, de le perdre pour avoir inséré le nom du livre de Jansénius dans la bulle d'Urbain VIII[2], contre la défense expresse du nouveau pape.

M. Dirois a beau dire que le *suspenditur* de l'*Amor pœnitens* n'est rien, les moines le sauront bien faire valoir, si on en demeure là.

Il est aussi vrai que le prince d'Orange assiège Dunkerque qu'il est vrai qu'il soit mort. La nouvelle était fausse ; mais, de la manière dont on la débitait, on ne pouvait quasi pas s'empêcher de la croire. C'est un grand rabat-joie; cependant il y a de l'apparence qu'il aura encore de la besogne pour longtemps en Angleterre et qu'il ne sera pas si tôt en état de descendre chez nous. Je crois vous avoir mandé que le P. Duguet se montre maintenant à Paris et qu'il est entré chez M. de Ménars, intendant de Paris. Il y est d'une manière fort libre et fort agréable, mange à part et à ses heures, a un valet qui l'a déjà servi ailleurs et y est regardé de tous avec beaucoup d'estime. Il a vu M. l'archevêque de Paris, dont les manières à son égard ont été tout à fait hon-

1. Assesseur du Saint-Office, ardent moliniste; ce fut lui qui dressa la bulle contre Jansénius, sous le pontificat d'Urbain VIII.

Digitized by Google

nêtes. Il devait aussi voir le R. P. de La Chaise, son compatriote. Cela vous fait peur ; mais ce sont des cérémonies nécessaires à qui veut se faire voir, après avoir eu la hardiesse de se cacher. Il a fait aussi ses visites à l'Oratoire, à l'institution, à Saint-Magloire, où il a dîné, et à Saint-Honoré. Dieu veuille tirer sa gloire de tout cela ! Il y en a qui en espèrent quelque chose pour la liberté d'autres gens. J'en doute, mais Dieu peut tout. Il a eu la liberté de se faire voir sur le pavé de Paris, encore l'a-t-il fallu acheter à force de sollicitations et d'amis ; il l'aurait eue en sortant de l'Oratoire, s'il avait voulu, sans qu'elle lui ait rien coûté. Mais je ne crois pas qu'on lui eût permis de rentrer dans l'Oratoire sans signer, et sans cela rien n'est changé à notre égard. Nous verrons ce que Dieu voudra en tirer de bien. Il est certain que, s'il pouvait arriver jusqu'aux oreilles des puissances par ce canal, il les charmerait et leur ferait ouvrir les yeux sur beaucoup de choses.

Quesnel au P. du Breuil

Août 1690.

Il y a un si grand chaos entre vous et nous, mon cher Père, qu'il ne faut pas vous étonner de ce que je ne vous ai point entretenu il y a longtemps. Je le ferais bien souvent, si j'en avais toutes les facilités à souhait. Je fais cependant un effort en apprenant que vous sortez d'une grande maladie, pour vous rendre une petite visite en la manière que je puis.

Je voudrais avoir des nouvelles de la République des Lettres à vous mander, car je sais que vous les aimez toujours.

Vous aurez su sans doute que M. de Tillemont fait imprimer son *Histoire des Césars*. J'en ai vu quelque

Digitized by Google

chose, et ce qui y saute d'abord aux yeux, c'est une exactitude sans exemple.

M. Huet, évêque de Soissons, a fait en latin une critique de la philosophie de M. Descartes. Elle est fort contredite, et je ne sais si son caractère le mettra à couvert et rendra sa censure incensurable.

Le P. Lamy, de l'Oratoire, dans sa *Nouvelle Harmonie*, en supposant que saint Jean a été mis deux fois en prison, la première par les Juifs, la seconde par Hérode, prétend trouver un ordre fort exact dans les Evangiles et renverser celui des autres concordes. On l'a chicané là-dessus et sur une lettre justificative qu'il a fait imprimer, dit-on, sans la participation de ses supérieurs. Il semble que ses conjectures ne blessent en rien la foi ni la tradition. Il paraît même démontrer que Notre-Seigneur ne fit point la Cène légale ou la Pâque, l'année de sa mort.

Ce qu'il dit pour ne faire qu'une femme de sainte Magdeleine, de la pécheresse et de la sœur de Lazare, paraît faible, et la première prison de saint Jean, trop peu fondée pour servir de base à un nouveau système de l'histoire évangélique.

Plût à Dieu qu'il n'y eût point d'autres combats que ceux-là sur la terre ! Nous n'aurions pas tant de sujet de gémir de voir toute l'Europe en feu. Peut-on aimer la vie, où l'on a de si tristes objets devant les yeux?

Vous avez su sans doute qu'un M. Codde[1], que vous avez pu connaître autrefois et qui a été Père de l'Oratoire, est vicaire apostolique dans la Hollande, sous le titre d'archevêque de Sébaste.

1. Pierre Codde devait être, en 1702, suspendu de ses fonctions, puis déposé par la cour de Rome, en 1705. Cette grande injustice et cet acte arbitraire furent l'origine de l'Eglise janséniste de Hollande, qui existe encore aujourd'hui.

Digitized by Google

Quesnel à du Vaucel, à Rome

Liège, 16 août 1690.

Nous avons reçu votre dernier paquet dans un château, à quatre lieues d'ici, où nous étions avec de fort bons ecclésiastiques de ce diocèse et avec nos chers hôtes. Notre Père abbé [*Arnauld*] s'y trouvait fort bien, et l'air, la bonne compagnie et la courte oisiveté lui a fait retrouver ce qui manquait à sa parfaite convalescence. Il nous est arrivé une aventure dont il faut que je vous divertisse. Vendredi dernier, il vint deux capucins que nous crûmes qui passaient leur chemin, et dont l'un (qui est de naissance et parent de la dame dont nous occupions la maison) demanda à dire la messe dans l'église de la paroisse, qui est dans la première enceinte du château. Ce capucin, s'entretenant avec un ecclésiastique, lui dit que les jésuites de la ville étaient fort alarmés de ce qu'Arnauld était dans ce château avec plusieurs ecclésiastiques et autres personnes avec qui il était venu tenir un conciliabule, pour trouver moyen de faire recevoir les Pères de l'Oratoire. Je vous laisse à penser si nous n'eûmes pas bien envie de rire, de nous voir prendre pour une assemblée de jansénistes qui avaient à leur tête M. Arnauld, et nous pensâmes aussitôt à l'assemblée de Bourg-Fontaine[1]. Il n'en fallait pas davantage pour

1. Vers 1654, les jésuites prétendirent avoir la preuve qu'une assemblée avait été tenue secrètement, en 1621, à Bourg-Fontaine, qui ne tendait à rien moins qu'à bouleverser la religion chrétienne en élevant sur ses ruines une sorte de déisme. Jansénius, Saint-Cyran, et A. A. (Antoine Arnauld, disaient-ils, qui n'avait alors que neuf ans et qu'ils confondaient avec Arnauld d'Andilly) étaient à la tête de ce complot. Les jansénistes nièrent absolument et détruisirent sans peine certaines allégations, purement fantaisistes, de leurs adversaires au sujet des prétendues conférences. Un doute plane cependant sur la réalité d'une entrevue entre Saint-Cyran et Jansénius, à cette époque même.

Digitized by Google

achever de nous divertir. Notre divertissement augmenta néanmoins le soir, lorsque nous apprîmes qu'il y avait déjà six ou sept jours que le bruit s'était répandu dans la ville de cette assemblée, et qu'une dévote, voisine du lieu où nous étions, y avait porté cette nouvelle et l'avait dite, en présence d'autres personnes, au Père préfet des jésuites. Jamais nous n'aurions cru qu'on nous dût faire tant d'honneur. Cependant, comme des étrangers qui sont dans un pays qui est en guerre avec le leur craignent d'être visités par des gens curieux des affaires d'autrui, nous jugeâmes à propos de déloger, de peur qu'en cherchant des jansénistes on ne trouvât des Français. Nous avions même une double crainte, car nous n'étions qu'à deux lieues d'une garnison du pays, et les Français n'étaient qu'à trois lieues de la ville, c'est-à-dire un détachement de trois mille chevaux, et nous craignions autant les uns que les autres. Voilà notre aventure, qui nous a fait changer d'auberge pour quelques jours.

Plusieurs de nos amis nous faisaient espérer merveilles du côté de Paris. On espérait surtout que le pauvre P. du Breuil serait remis en liberté. Il paraît qu'il y avait de puissantes sollicitations pour lui; mais il est arrivé que, selon qu'on l'a vu les autres fois, on n'a fait qu'accroître son affliction par les efforts qu'on a faits pour la faire finir. Il a donc reçu un ordre du roi par un exprès qui doit le conduire à Brescou[1]. C'est

Sainte-Beuve, dans *Port-Royal*, I, 289, admet, en principe, l'existence de cette entrevue sans y voir, à aucun degré, une tentative de conspiration. Le passage de Quesnel est assez important, car le rapprochement qu'il établit, entre leur situation présente et l'événement de Bourg-Fontaine, va directement à l'encontre de l'allégation des jésuites.

1. C'était sa sixième prison. De là il fut conduit à Alais, où il mourut, le 4 septembre 1696. Quand on le transféra à Brescou, dans la Méditerranée, il avait soixante-dix-huit ans. C'est un des plus frappants exemples de l'injustice et de la cruauté des persécutions religieuses sous Louis XIV.

Digitized by Google

un fort qui est dans une petite île sur les côtes du Languedoc, inhabitable pour tous ceux qui n'y sont pas nés et à cent trente lieues de l'île où il était [*à la citadelle d'Oléron*]. Jamais on n'a vu une inhumanité pareille à celle-là, et on voit bien que l'archevêque veut signaler sa vengeance jusqu'au bout. Un roi qui se rend ainsi l'instrument de la vengeance d'un prêtre est bien petit, quelque grandeur qu'il affecte.

Il n'est pas mauvais que l'on sache à Rome que c'est M. l'archevêque de Paris qui fait traiter si inhumainement un prêtre par esprit de vengeance et qui le fait transporter d'île en île et de prison en prison. Voilà déjà la sixième.

J'apprends que le même jour que nous partîmes de notre maison de campagne trois révérends Pères, le recteur et deux des plus huppés, étaient venus pour voir cette maison, et ils la visitèrent d'un bout à l'autre. C'eût été un grand plaisir de nous y trouver pour leur faire deviner si nous étions ceux qu'ils cherchaient.

Quesnel à du Vaucel, à Rome

Liège, 19 août 1690.

Nous sommes toujours dans notre trou[1], où nous attendons *donec veniat immutatio nostra.*

On a parlé de plusieurs miracles arrivés à l'invocation de notre ami [*Pontchâteau*][2]; mais on n'a pas cru

1. Chez Mlle Marguerite Bouhon.

2. Entre autres, une enfant de huit ans, qui ayant touché le cadavre, fut guérie des écrouelles. Nicole, dans une lettre à Mme de Bélisi, écrivait fort prudemment: « Je vous avoue que je ne fais pas un grand fond sur les miracles qu'on lui attribue. Il eût été bon, ce me semble, de n'en pas aire de bruit. » Dom Clémencet, dans son *Histoire de Port-Royal*, traite assez mal Nicole à ce sujet, et Arnauld lui-même paraît croire au caractère miraculeux des guérisons opérées. En tout cas, le peuple s'exalta follement et, le jour de l'enterrement de M. de Pontchâteau, il

Digitized by Google

qu'il y eût lieu d'y faire fond. Ce qu'il y a de certain est que la voix du peuple en a fait un saint et en a parlé comme d'un saint.

Il n'y a pas grand inconvénient qu'on ne présente point le troisième volume aux personnes que vous marquez ; on leur a pourtant bien présenté *le Fantôme*. *L'Apologie des censures* n'a pas laissé d'être bien reçue, quoiqu'on y ait défendu Jansénius dans l'addition. En vérité, ce qu'on a à attendre de ces gens-là[1] ne vaut pas la contrainte où on se met et le tort qu'on fait à la vérité et à la justice. Ils ne savent faire que du mal. Ce sont des aveugles, des ignorants et des gens qui n'agissent que par passion. J'appréhende qu'on ne se rende coupable devant Dieu de mettre, en quelque façon, sa confiance dans des gens faits comme cela. Il y a huit ou neuf mois qu'ils ont le *Coram* entre leurs mains, on l'a fait à leur instance ; ils n'y trouvent rien de mauvais, et cependant on est encore aussi avancé qu'au premier jour, et M. Casoni n'ose pas même rendre témoignage d'une petite grâce qui a passé par son canal[2], ni le sieur de Saint-Martin [*le pape*] répondre à la lettre de dom Antoine [*Arnauld*].

Je n'ai pas besoin d'être exhorté à mépriser le sieur Antelmi ; cela est déjà fait ; mais je crois que M. Dupin ne le laissera pas sans réplique.

envahit le chœur de Saint-Gervais pour se précipiter sur le cercueil, qui fut dessoudé avec des couteaux. La chemise et le linceul du mort furent mis en lambeaux, et il fallut arracher presque le corps à la fureur religieuse. qui voulait en faire des reliques. « J'en ai honte pour nos amis, dit Sainte-Beuve; mais, un degré de plus, et les convulsions dès lors commençaient. »

1. La congrégation de l'Index.
2. La permission accordée à M. Arnauld de dire la messe.

Digitized by Google

Quesnel à du Vaucel

2 septembre 1690.

Je n'ai rien à répondre, Monsieur, touchant votre dernière, qui est venue en droiture. L'histoire qu'elle contient de la lettre du patriarche des Indes est de grande conséquence, et, si on avait à Rome du zèle pour la paix et pour la justice, on y prendrait occasion d'examiner à fond la source de ces accusations calomnieuses. C'est une conspiration horrible de tous les mendiants avec les jésuites contre les gens de bien. Vous en verrez un échantillon dans l'acte que je vous envoie du concile des moines de Liège. Il y a à rire et à pleurer, car l'aveuglement de ces gens-là est vraiment déplorable; mais la manière dont ils exécutent leurs projets et s'établissent inquisiteurs est digne de risée autant que d'indignation. Un grand vicaire, ou un évêque, qui ne serait pas si grand seigneur que celui-ci, devrait se plaindre en ces occasions à ceux qui ont plus d'autorité sur les moines qu'ils n'osent en prendre ici; car rien n'est plus faible et plus lâche d'une part, ni plus prévenu ou plus livré aux moines de l'autre, que la plupart des gens le sont ici, quoiqu'il y ait aussi de fort honnêtes gens. Mais à qui se pourrait adresser, en cas de besoin, une personne d'autorité qui se voudrait plaindre des moines? Ne serait-ce pas à la congrégation des réguliers? Et qui sont les cardinaux qui en sont et qui seraient capables de soutenir la justice en ces occasions? Les cardinaux Colonna et Casanate[1] me plaisent bien; à les voir agir comme on le voit dans votre lettre, ils peuvent être un bon recours dans le besoin. Je crois vous avoir déjà dit qu'une lettre de

1. Voir lettre du 2 août 1690.

Digitized by Google

quelque Eminence de poids, pour rendre témoignage de la catholicité de M. A. [*Arnauld*] et de la satisfaction que l'on a de sa foi et de sa conduite à Rome, aurait fait un bon effet pour rabattre le caquet des moines. Quoiqu'il y ait apparence qu'on n'en aura pas besoin ici parce qu'on ira ailleurs, il serait néanmoins bon d'avoir une telle lettre, et l'acte de ce synode monacal pourrait y donner occasion et ouverture. Si les cardinaux Colondo, Casanate ou Colonna étaient d'humeur à le faire et que l'on pût les y engager, il n'en faudrait pas perdre l'occasion. Cela pourrait peut-être encore servir un jour ou servir à d'autres, surtout si on y décriait ces accusations vagues de jansénisme.

Ne me parlez plus de votre cardinal Aguire, c'est un moine achevé et un ignorant.

On a fait une *Bouhourade*, je ne sais si on l'imprimera, ni où. Il n'y a guère que cette voie pour se faire justice.

Vous savez maintenant la victoire et l'arrivée du roi en Savoie. On nous débite bien de méchantes nouvelles.

Quesnel à du Vaucel, à Rome

Liège, 6 septembre 1690.

Nous avons cru, Monsieur, vous devoir envoyer ce petit livre, qui est assurément plein d'erreurs et qui nous paraît ruiner la véritable piété envers la sainte Vierge, aussi bien que l'esprit de la religion et la solide dévotion des chrétiens. On y établit la dévotion envers la Vierge comme de nécessité de salut, ce que le concile de Trente n'a pas osé dire ; et toute cette dévotion est réduite à réciter le psautier de saint Bonaventure ou plutôt le psautier du P. Coret. Cependant voilà sur quoi roule toute la dévotion de Liège, et le P. Coret

Digitized by Google

est le prédicateur d'office de la cathédrale et l'oracle de la ville. Ce fut lui qui fit autrefois à Mons une prédication outrageuse et insolente contre tous les gens de bien et particulièrement contre feu M. de Gondrin, archevêque de Sens, qui s'en plaignit par une lettre à M. l'archevêque de Cambrai.

Vous verrez, en lisant ce livre, tout ce qu'on peut dire de plus outré en matière de dévotion envers la Vierge, et la préface seule est très censurable.

Cependant je ne me flatte pas que l'on puisse venir à bout de le faire censurer à Rome; on craindra de donner atteinte à la dévotion envers la Vierge, de donner avantage aux hérétiques, et d'offenser les moines, qui sont tous dans de semblables excès, l'un d'une façon, l'autre de l'autre. Ils devraient néanmoins considérer, à Rome, qu'il est de l'honneur de l'Eglise de ne pas laisser courir impunément des livres qui donnent aux ennemis de l'Eglise occasion de lui insulter, qui minent la vraie piété et qui empêchent que les fidèles ne s'appliquent sérieusement à assurer leur salut par le moyen de la conversion de leurs mœurs et de la pratique des bonnes œuvres, parce qu'on leur fait accroire qu'ils n'ont qu'à réciter ce psautier pour mettre leur salut en assurance. Vous verrez ce qu'il y aura à faire. Il faudrait que les moines fussent exclus du nombre des consulteurs.

Nous sommes toujours dans notre retraite, où nous avons eu lieu de nous servir de la permission de M. de Saint-Martin [*le pape*] pour dire la messe. Elle a été étendue jusqu'au compagnon du révérend Père provincial [*Arnauld*], quoique l'on ait aussi obtenu du vicaire son agrément, mais sans le commettre. Faites en sorte, si vous pouvez, que l'on puisse avoir un témoignage par écrit de cette permission ou une autre permission par écrit. S'ils avaient du courage à Rome, l'acharnement où ils voient les moines contre cet abbé les por-

Digitized by Google

terait à lui donner des témoignages avantageux. Car, pour des réponses du sieur de Saint-Martin [*le pape*], on n'en attend plus ; mais c'est peut-être parce qu'il n'y pense plus et que personne ne l'en fait souvenir.

Quesnel à du Vaucel

Liège, 15 septembre 1690.

M. Ernest [*Ruth d'Ans*] partit lundi de Bruxelles, au bruit du canon, avec le nonce de Cologne. Nous n'avons pas de ses nouvelles depuis. Ceci va en droiture. M. Davy [*Arnauld*] vous salue. Votre avis sur tout cela? Le P. Le Drou est à Liège.

Puisque j'ai plus de temps que je ne pensais, vous en profiterez. Je tombe, en voyant votre dernière lettre, sur ce que vous dites que le P. Massoulié ne peut digérer qu'on se soit engagé à montrer que Jansénius n'a point eu d'autres sentiments que ceux des thomistes; mais pourquoi les thomistes et les dominicains mêmes l'ont-ils dit eux-mêmes avant l'auteur de *la Tradition?* Car on a rapporté un passage tiré de la conférence de M. Hallier, et on n'a fait que suivre leur professeur, qui y parla avec l'approbation du Général et de tous les théologiens principaux de l'ordre. Mais c'est que les vérités changent dans un froc, quand les intérêts sont ou paraissent changés; mais, quand on n'a point de froc, on ne change pas si facilement. Je ne sais pourquoi ils disent que cela rompt leurs mesures, car ce n'est point une chose nouvelle; ce n'est point eux qui la disent, ils la peuvent renoncer. Cependant les gens d'esprit voient bien que tout cela n'est qu'un trigaudage. Enfin il fera telle sauce qu'il lui plaira à ce poisson.

Les moines d'ici ont eu l'insolence de venir faire une seconde visite au grand-vicaire, qui leur a dit qu'ils

Digitized by Google

eussent premièrement à lui prouver que M. Arnauld était à Liège, et deuxièmement qu'ils lui prouvassent qu'il y répandait une doctrine suspecte. Les honnêtes gens se soulèvent contre une conduite si insolente, et cependant ils ne laisseront pas d'être toujours les oracles du pays, si Dieu n'y met la main.

Quesnel à du Vaucel, à Rome

Liège, 22 septembre 1690.

Nous en serons aujourd'hui comme il y a huit jours, c'est-à-dire que vos lettres arrivées aujourd'hui bien tard ne nous seront rendues que demain matin, après que nos lettres auront été portées à la poste.

J'aurais bien envie de vous gronder de n'avoir pas envoyé deux décrets[1], l'un à nous, en droiture, dans la lettre que vous avez écrite à M. David [*Arnauld*]. On en aurait payé le port de bon cœur, car bien d'honnêtes gens l'attendent en impatience.

Je crois vous avoir mandé que les moines ont eu l'insolence de faire une seconde monition à M. le vicaire général, qui les renvoya bien loin, en leur demandant qu'ils prouvassent : 1° que cet Arnauld était dans le diocèse, ou 2° qu'ils prouvassent qu'il répandait de mauvaises doctrines. Ils lui avouèrent que ce docteur avait fort bien écrit contre les hérétiques. Ce furent encore les deux dominicains. Le vicaire est un fort honnête homme et qui aurait plutôt quitté cette charge que de rien faire contre la personne dont ils lui parlaient.

Les réjouissances qui se sont faites à Paris sur la mort du prince d'Orange ne sont pas de commande, mais volontaires.

1. Décret du pape contre *le Péché philosophique*, du 14 août 1690.

Digitized by Google

On a envoyé à Paris la réponse à l'insolente préface, appelée *Bouhourade ;* on verra ce qu'on en fera. Comme la préface n'a été vue qu'à Paris, il serait inutile de la faire imprimer en deçà, d'où on ne la pourrait pas faire passer à Paris.

Je ne sais sur quoi vous fondez ce que vous dites que les jésuites ont abandonné l'infaillibilité du pape dans le droit, car ils n'ont rien fait qui en fasse foi. Ils ont été assez adroits pour se dispenser d'enseigner ni de signer les quatre articles [1]. Ils jouent les deux, et ils ont trouvé moyen de conserver leur liberté pendant qu'on a assujetti tous les autres aux quatre articles.

Quesnel à du Vaucel, à Rome

Bruxelles, 13 octobre 1690.

Nous aurions pu demeurer là [2] comme ici ; mais nous n'y avions pas les mêmes commodités, livres, papiers, etc. Il n'y a pas ici à craindre de violence de la part du gouverneur, et là on est exposé aux insultes d'un conseil de guerre étourdi, qui fait souvent des coups sans l'ordre et contre l'ordre du prince, qui n'est pas trop le maître chez lui. Et de plus le bruit public de notre séjour était là fort répandu, et les moines en quête, ce qui n'est pas ici. Enfin cela est fait, et nous sommes sous la garde de Dieu.

Si on avait pu avoir les extraits et les dates des quatorze thèses de Rome, on les aurait mis en leur rang dans l'écrit (si on le fait), qui pourra contenir une espèce de « tradition du philosophisme des jésuites », à commencer par le cardinal de Lugo [3], à continuer

1. Les quatre articles de l'assemblée du clergé de 1682.
2. A Liège.
3. Jean de Lugo, jésuite espagnol, cardinal en 1643, mort à Rome en 1660. « Ce fut lui qui donna le premier beaucoup de vogue au

Digitized by Google

par les livres, thèses et écrits, selon l'ordre des temps. C'est à la tête de cet écrit latin que serait la lettre sur laquelle nous attendons votre jugement dans quinze jours.

Je vous rends grâces de la copie de la censure de Salamanque ; elle ne sera bonne que pour servir de mémoire pour l'histoire de la naissance du molinisme.

On mande que M. le Dauphin arriverait à Fontainebleau le 15, le roi y allant. Voilà la campagne finie. On dit l'électeur de Mayence ou mort, ou peu s'en faut.

Quesnel à du Vaucel, à Rome

Bruxelles, 3 novembre 1690.

Il est aisé de vous avoir la *Vie de saint Louis*, car elle est imprimée en petit en ce pays, en deux in-12. Mais la difficulté est de l'envoyer.

Je ne sais pourquoi vous dites que la mer est libre, car la Méditerranée le sera moins que jamais, les Français devant croiser avec plus de vaisseaux pour empêcher les secours que l'on voudrait faire passer en Piémont.

On mande de Paris que l'affaire de l'accommodement se traite présentement entre le pape et le roi immédiatement. Je n'en sais rien.

M. de Seignelay[1] a reçu le viatique ; on croit qu'il n'en échappera pas. C'est une étisie. Tout ce que vous nous dites du cardinal Casanate en donne une bonne idée

quinquina, qu'on appela la *poudre de Lugo*. Il la donnait gratuitement aux pauvres et la vendait chèrement aux riches. On l'accuse d'être l'auteur du *Péché philosophique*, découverte un peu moins utile que celle du quinquina. Les ouvrages de Lugo sont aujourd'hui confondus avec la foule trop nombreuse des scholastiques de son siècle et ne sont plus bons qu'à servir d'enveloppe à la poudre qu'il débitait. » (*Dictionnaire historique.*)

1. Jean-Baptiste Colbert, marquis de Seignelay, ministre et secrétaire d'Etat de la marine, mourut le 30 novembre 1690, à trente-neuf ans.

Digitized by Google

et ferait souhaiter qu'il fût un jour pape; et il y aurait à espérer que l'on pût voir en cette place le meilleur sujet. Dieu l'y peut mettre. Nous avons perdu M. Flémal, excellent curé à quatre lieues d'ici. Il mourut, il y a trois ou quatre jours. Voilà bien des amis de la vérité qui s'en vont. Ils ne sont pas à plaindre; car, en vérité, la manière dont toutes choses vont ne donne guère d'amour pour la vie, et on ne voit de jour en jour que nouveaux sujets de douleur et de nouvelles raisons de gémir dans notre exil. Toute l'Europe en feu, et toute l'Eglise abandonnée en quelque façon à la malignité de ceux qui *quærunt quæ sua sunt, non quæ Jesus Christi.*

Quesnel à du Vaucel

Bruxelles, 1er décembre 1690.

Faut-il qu'un misérable comme Albizzi, et qui a fait tant de mal à l'Eglise, jouisse injustement d'une si grande réputation? Les jésuites, dans leur *Catalogue*, l'élèvent jusqu'aux nues, dans une observation avant la préface de la troisième édition. Vous savez bien la friponnerie qu'il fit à la bulle d'Urbain VIII, en y fourrant le nom de Jansénius contre la défense expresse du pape. Il ne tint qu'à l'abbé Hilarion de le perdre, et il ne le voulut pas. Combien de maux il eût peut-être arrêtés par une charité plus éclairée et plus attentive au bien véritable de l'Eglise qu'au faux honneur d'un particulier si indigne! Il le faut joindre au P. Mulard (*P. Désirant*) et à Desmarets[1], pour faire un triumvirat complet.

1. Le poète Desmarets de Saint-Sorlin, après une vie de libertinage, se jeta dans une dévotion exaltée, furibonde, à la suite et peut-être à la solde des jésuites. Il dénonce les jansénistes, incrimine

Digitized by Google

Le cardinal Casanate paraît bon esprit et bien équitable. Une douzaine comme lui dans le Sacré-Collège feraient beaucoup de bien à l'Eglise. Je plains, mais médiocrement, le bon P. Estiennot[1]. Il a perdu son protecteur, le cardinal Ranuzzi. Dom Jean de Saint-Laurens est donc à Rome; car c'est ainsi que s'appelle le petit dom Cosme, qui n'est pas si grand'chose qu'on pourrait croire pour la prédication. Il est fils d'un cabaretier ou hôtelier d'Orléans. Le cardinal de Bouillon est son patron et lui a procuré ce qu'il a pu de meilleures chaires. Dieu veuille qu'ils n'aient eu ensemble que des liaisons d'intrigues! Il était, en effet, envoyé par ordre du roi, je ne sais où, avec ordre de lui faire bien faire pénitence. On avait mandé de Paris que celui qui seul était chargé de le voir et de lui porter à manger, étant allé à la campagne pour trois jours, oublia de laisser sa commission à un autre. On le trouva comme un homme qui avait été tout ce temps-là sans manger, sur son lit, sa croix entre les mains, fort faible et croyant qu'on le voulait laisser mourir de faim, à quoi il se préparait. On disait que le roi avait dit qu'il reconnaissait qu'il était pénitent, et qu'il avait des ordres pour le mettre au large. C'est peut-être ce qui lui a donné occasion de s'y mettre davantage.

Quesnel à du Vaucel

Bruxelles, 15 décembre 1690.

Vous nous faites bien rire, et surtout c'est un grand régal pour M. D. [*Arnauld*] de vous voir plaindre l'armée

Saint-Cyran, soulève le fameux débat où Jean Racine se conduisit en enfant prodigue et en fils ingrat. Il sonne le glas anticipé de la révocation de l'Edit de Nantes et de la ruine de Port-Royal. Cependant est-ce bien de lui qu'il s'agit, puisqu'il mourut en 1676?

1. Dom Claude Estiennot de La Serre (1639-1699), procureur général de la congrégation de Saint-Maur à Rome, principal agent de Bossuet dans l'affaire du quiétisme.

Digitized by Google

de M. de Catinat comme enfermée. Il est vrai qu'il a laissé enfermer une partie de son armée dans Suze, mais c'est en chassant de là les Savoyards. Je m'étonne comment M. l'ambassadeur ne dément pas ces faux bruits en communiquant ses nouvelles.

La lettre du P. Rapin contre M. de Paris n'est point dans l'*Index* de 1683 que vous m'avez envoyé. Je ne sais si c'est que la défense serait postérieure, ou que l'auteur de l'*Index* n'a pas eu d'assez bonne mémoire.

Je ne puis vous rien dire du ballot. Je n'entends rien à tout cela. Vous vous flattez trop de croire que la mer soit plus sûre, présentement que la France croise incessamment sur la Méditerranée pour empêcher les secours qu'on porte en Savoie.

Quesnel à du Vaucel

Bruxelles, 29 décembre 1690.

Je suis déjà tout consolé par avance, pour ce qui concerne mon intérêt particulier, de ce que l'on pourra faire contre l'*Abrégé de la morale ;* mais la part que j'y ai ne n'empêche pas que je ne doive gémir des principes sur lesquels on fonde ces condamnations et de l'esprit avec lequel on les sollicite. Vous ne me dites point positivement qu'on l'ait désirée, mais vous le supposez. Il me semble qu'un des meilleurs usages que M. le cardinal Le Camus pouvait faire de son crédit à Rome, en vertu de sa dignité et de sa réputation, serait de s'opposer à ces sortes de condamnations en représentant aux congrégations combien cela les décrie parmi les personnes pieuses et parmi les savants. Si j'étais assuré que le livre fût menacé, je tâcherais de faire passer jusqu'à cette Eminence une lettre pour le prier d'agir pour sauver ce livre, qui a été imprimé à Grenoble et qu'il connaît bien ; mais peut-être que le

Digitized by Google

coup est déjà donné. Comme ma personne, à cause du *Saint Léon*, n'est pas trop agréable à ces MM. les censeurs, je ne sais s'il est à propos qu'ils sachent de qui est *la Morale*. Je vois bien que l'on ne gagne rien à les ménager. J'ai un long écrit tout prêt, il y a huit ou dix ans, contre la condamnation du *Saint Léon*. Je ne l'ai pas voulu faire imprimer, et j'ai cru qu'il était bon de ne les pas irriter; mais, puisqu'ils sont si intraitables, je pourrais le rendre public avec le temps, non par esprit de vengeance, mais pour faire connaître que ce sont des ignorants. Je ne sais si le nom de M. Du Pin, qui est parmi les approbateurs, n'y nuira point. C'est le libraire qui a fait tout cela, et l'auteur ne s'en est mêlé d'aucune manière. Si on pouvait avoir un mémoire des motifs, ce serait une bonne chose.

Priez pour de pauvres gens qui sont menacés d'être bombardés par les Français. Ils font des expéditions terribles et mettent le feu partout. On dit qu'on a senti ici quelque petite secousse de tremblement de terre. Ce signe et celui de la guerre universelle pourraient faire croire que la fin du monde approche.

Quesnel au P. du Breuil

Bruxelles, mai 1691.

J'ai grand tort, mon très cher Père, d'être si longtemps sans vous écrire. Ce n'est pourtant pas faute de penser à vous, car il n'y a point de jour que vous ne vous présentiez à mon esprit et que cet esprit ne vous rende visite, à peu près comme un impertinent livre, appelé *le Voyage du monde de Descartes*[1], feint que ce philosophe ou son esprit prenait quelquefois l'essor et s'en allait faire des découvertes philosophiques par le monde.

Depuis que je ne vous ai écrit, il est bien arrivé du

1. Par le P. Daniel, jésuite.

Digitized by Google

changement dans notre pays par la glorieuse conquête que le roi vient de faire dans la province voisine[1]. Il y a déjà longtemps que la renommée vous l'a apprise.

La maison et l'église des Pères de l'Oratoire de Mons ont été toutes ruinées par les bombes, et je ne sais comment ils pourront se relever d'une si grande perte, étant aussi pauvres qu'ils sont et si peu propres à se procurer des secours étrangers. Le bon P. Picquery, le supérieur, a été bien exercé depuis quelque temps; car, comme il pensait faire un établissement à Liège, il y a environ quinze ou seize mois, et qu'ils étaient admis très agréablement par le chapitre, on produisit un mémoire diabolique contre l'Oratoire. Une des accusations que l'on formulait contre eux était seulement qu'ils étaient ennemis du culte de la Vierge. Enfin ils furent obligés de se désister de leur établissement, et ensuite il y a eu un grand procès, par devant M. l'archevêque de Cambrai, qui les a déclarés innocents de quarante chefs d'accusation que les échevins de Mons, poussés par les religieux et jésuites, avaient faits contre eux. Ils ont eu plusieurs libelles diffamatoires à essuyer et à réfuter; on a prêché contre eux en pleine chaire. Ensuite de cela, le ravage de leur maison!

Je ne sais si vous avez su ce qui a donné occasion à la relégation du révérend Père général de l'Oratoire [*P. de Sainte-Marthe*]. Quelque temps après l'assemblée dernière, on apporta à ce général une lettre ou mémoire d'avis qu'un faux frère écrivait à M. de Paris, pour lui marquer qu'un tel serait bon pour supérieur de Saint-Magloire, qu'il en fallait retirer un tel, etc. Celui qu'on en soupçonnait l'auteur en eut la confusion. Le prélat l'apprit et crut que l'on avait pris cette lettre dans son portefeuille. Il en fit grand bruit, dit qu'on lui débauchait ses domestiques, voulut ravoir son

1. Prise de Mons par Louis XIV, le 9 avril 1691.

Digitized by Google

original. Le général dit qu'il l'avait rendu, y ayant été obligé par celui ou celle qui le lui avait donné. Et pour cela on l'a relégué à Saint-Paul-aux-Bois.

On a su, depuis, que le prélat avait laissé tomber cette lettre de sa poche et qu'une dame de la cour, ou plutôt M. l'archevêque de Reims, l'avait ramassée et en avait régalé le général. On a su cela, et cependant on ne le rappelle point. Le prélat est bien aise d'en faire les fonctions et de laisser les assistants gouverner à leur fantaisie.

N'admirez-vous point le révérend P. de Chevigni[1] dans cette place? Belle-Isle[2] lui conviendrait mieux. Voilà, mon cher Père, comme va le monde!

En voilà assez pour ce coup.

Quesnel à du Vaucel, à Rome

Bruxelles, janvier 1692.

M. de La Reynie[3] n'est pas lieutenant civil, c'est le plus jeune des deux frères de M. le cardinal Le Camus qui l'est[4], et M. de La Reynie n'a qu'une partie démembrée de la charge de lieutenant civil, sous le titre de lieutenant de police. C'est l'homme qui a été le plus employé à juger les prisonniers de la Bastille. Il est

1. « Le bon P. de Chevigni est fort bon homme, mais très ignorant en théologie, non faute d'esprit, mais faute d'étude. C'était un capitaine aux gardes, fort considéré, qui s'est retiré à quarante ou quarante-deux ans. » (Lettre inédite du P. Quesnel, 6 octobre 1690.)

2. Lieu d'exil du P. du Breuil.

3. Nicolas Gabriel de La Reynie (1625-1709) fut nommé, en 1667, à la charge de lieutenant de police, qui venait d'être séparée de celle de ieutenant civil. Cette nouvelle charge avait dans ses attributions la plupart de celles que possède aujourd'hui le préfet de police. La Reynie fut nommé conseiller d'Etat, en 1680.

4. Jean Le Camus, conseiller de la Cour des aides, maître des requêtes et lieutenant civil du Châtelet de Paris. Moréri le cite comme l'un des plus intègres et des plus habiles magistrats du siècle.

Digitized by Google

aussi conseiller d'Etat. C'est un homme qui a gagné 100.000 écus chez le duc d'Epernon, dont il était intendant, et s'appelle Gabriel Nicolas de son nom véritable. Dieu ne paraît pas bénir sa lignée, de la manière dont vous me parlez de son fils; au moins il ne le fait pas selon les désirs du père, qui voit par là tous ses grands desseins d'élever sa famille échouer. Un M. Bignon, neveu de M. de Pontchartrain, a la survivance de cette charge de lieutenant de police.

A-t-on chanté en vos quartiers le *Te Deum* pour la levée du siège de Montmeillan[1]? Si cela est, les nouvelles ne s'accordent pas, car on l'a chanté en France pour la prise de cette place dont le roi reçut la nouvelle le jour de Noël. Il est vrai que c'est bien lever le siège que de se retirer de devant une place pour entrer dedans, comme fit M. de Catinat, le 21 ou 22.

On a mis dans le *Mercure galant* le discours fait à l'Académie par le doyen M. Charpentier[2], à la réception de M. Pavillon[3] à l'Académie. Il y eut un grand éloge de feu M. d'Aleth.

Le mariage de M. le duc de Chartres est déclaré avec Mlle de Blois, fille du roi et de Mme de Montespan. Madame a eu beaucoup de peine à y consentir[4], et le duc du Maine, autre bâtard, épouse une petite-nièce de feu M. Michelin [*M. de Pontchâteau*], Mlle d'Armagnac.

1. Ville de Savoie, près de Chambéry, prise par Catinat, le 21 décembre 1691.

2. François Charpentier, connu surtout par sa querelle sur les inscriptions des monuments publics, qu'il voulait en langue française.

3. Etienne Pavillon, poète, et neveu de Nicolas Pavillon, évêque d'Aleth, fut élu, en 1691, à l'Académie française, au 37e fauteuil, occupé précédemment par Benserade.

4. Saint-Simon nous montre Madame, le jour où le mariage fut annoncé, « marchant à grands pas, son mouchoir à la main, pleurant sans contrainte, parlant haut, gesticulant ». Elle-même, dans ses *Mémoires*, se venge de l'humiliation de cette alliance et s'en donne à cœur joie contre sa bru, « une désagréable et méchante enfant, une déplaisante personne qui s'enivre comme un corroyeur ».

Digitized by Google

Les nouvelles manuscrites qu'on nous envoie avec la *Gazette* disent qu'il y a un peintre, à la rue Saint-Jacques, qui se plaint fort du P. Bouhours, qui lui doit, à ce qu'il dit, deux louis d'or pour avoir peint par son ordre Mademoiselle en question, et avoir peint aussi un parloir de religieuses où elle demeurait. On dit dans le monde que le roi demanda, il y a quelque temps, à M. de Paris le sujet des longs entretiens qu'il avait avec Mme la duchesse de Lesdiguières, que ce prélat lui répondit qu'il était bien aise de lui en rendre compte, qu'il avait cru, en cela, rendre service à Sa Majesté, que cette duchesse avait été fort avant dans le jansénisme et qu'elle y tenait lieu comme de chef de parti, qu'il avait trouvé moyen de s'insinuer auprès d'elle et de la désabuser, et qu'il pouvait affirmer présentement Sa Majesté qu'il l'avait mise sur un assez bon pied[1].

Le sieur Mauroy, curé des Invalides, est enfin arrêté. M. Joly[2], allant voir M. le contrôleur général pour le redemander et lui faire faire pénitence, dit à cette occasion à M. de Pontchartrain[3] : « Plût à Dieu que cette affaire nous pût faire chasser de la cour! Nous reconnaissons que nous ne sommes point propres pour le grand monde. » Il aurait pu ajouter, ni pour gouverner des séminaires et donner des prêtres à l'Eglise.

Le P. Bouhours a écrit une lettre à M. le premier président pour se justifier de la prétendue calomnie[4].

1. Ce passage est en accord absolu avec une lettre de l'abbé Blache, citée par Sainte-Beuve : « M. l'archevêque avait averti le roi qu'il était affligé de voir qu'une si grande duchesse fût entichée de jansénisme, qu'il fallait prévenir ce mal, que, dans ces vues, il avait pris le parti de voir régulièrement cette duchesse tous les jours, afin d'écarter ce jansénisme. Je proteste qu'il me tint ce langage. Personne ne le crut, et tout le monde en rit. » (*Revue rétrospective*, 1834, II, 184.)

2. Claude Joly, théologien, chanoine de Notre-Dame de Paris.

3. Louis Phélypeaux, comte de Pontchartrain, ministre et secrétaire d'Etat en 1690.

4. D'avoir séduit une fille et d'avoir un enfant. Nous trouvons, dans

Digitized by Google

Mais cette lettre est si mal faite qu'elle est incapable de produire l'effet pour lequel elle est écrite. Un homme d'esprit et qui tient un fort grand rang dans le monde dit, après l'avoir lue, qu'il aimerait mieux avoir fait l'enfant que la lettre. L'expression est fort méchante. Il voulait dire que l'enfant est plus beau que la lettre. M. l'archevêque de Paris et Mme de Miramion[1] ont eu un différend. Le prélat l'avait accusée devant le roi de se mêler de beaucoup de choses et faire un peu l'archevêque, qu'elle avait été chez M. Chéron[2] durant sa maladie et y avait ordonné de toutes choses avec autorité. Elle n'y avait pas mis le pied. Aussi ses amis n'ont pas eu de peine à la justifier. Adieu.

Quesnel à du Vaucel

18 janvier 1692.

Le 20 décembre 1691, M. l'avocat général de Lamoignon[3], en partant pour Baville, descendit en passant aux filles de Sainte-Marie du faubourg Saint-Jacques, où il a des sœurs. Le P. Bouhours s'y trouva pour conter son affaire aux religieuses.

Il dit, en propres termes, que c'étaient les jansénistes qui faisaient courir ces mauvais bruits contre lui, à cause qu'il travaillait au *Nouveau Testament*. Il assura aussi qu'il y avait deux ans qu'il n'avait vu la demoiselle, nièce de M. de Vauban. Cependant cette époque

un petit libelle intitulé : *Dialogue entre le P. Bouhours et le P. Ménetrier*, de nombreuses allusions à cette histoire scandaleuse.

1. Marie Bonneau de Miramion, célèbre par ses œuvres de piété et de charité. Elle fonda une communauté dont les filles prirent le nom de dames Miramionnes. Elle avait été fort belle et fut enlevée par Bussy-Rabutin. Le désespoir de cette aventure la conduisit presque à la mort.

2. Official du diocèse de Paris, d'une moralité suspecte.

3. Chrétien-François de Lamoignon.

Digitized by Google

n'était pas tout à fait juste, car on se souvint sur l'heure que, le jour de la tragédie de 1690, le P. Bouhours donna la collation à la demoiselle dans la chambre du jeune M. de Lamoignon, qui en fit beaucoup de bruit et qui en aurait quitté le collège si M. Voisin, son grand-père, n'avait apaisé les coups.

Ce fut pendant que M. l'avocat général était aux filles de Sainte-Marie qu'il envoya quérir le procureur pour l'engager à se charger de l'enfant. Cette affaire fait assez de bruit. Quoique la plupart du monde aille à décharger le P. Bouhours touchant l'enfant, on ne laisse pas de faire de lui bien des histoires qui ne lui sont guère avantageuses. On dit que les dames s'appellent présentement entre elles *ma Chine* et *ma Cochinchine*[1], et il paraît assez certain qu'il a écrit à la demoiselle des lettres fort galantes; mais on croit qu'il aura eu assez d'adresse et d'autorité pour les faire supprimer. On a fait sur cela des chansons fort malignes, où on n'a pas oublié le *je ne sais quoi*[2], la traduction du *Nouveau Testament*, et que ce sont les jansénistes qui ont joué ce tour au P. Bouhours.

Une autre personne me mande que ce Père aura de

1. Le P. Bouhours demeure d'accord que, dans le temps que plusieurs jésuites partirent pour les Indes, il écrivit à la demoiselle, qu'il engageait alors à devenir religieuse : « Plusieurs de nos Pères s'en vont aux Indes travailler à la conversion des idolâtres; pour moi, je me borne au salut de votre âme. Vous êtes ma Chine et mon Japon. » (*Apologie du Père Bouhours*, apud *le Père Bouhours jésuite convaincu de ses calomnies*, etc., par P. Quesnel, 1700.)

2. *Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, par le P. Bouhours. Barbier d'Aucourt en fit une ingénieuse critique dans son ouvrage, *les Sentiments de Cléanthe*. Voici la phrase à laquelle Quesnel fait allusion : « Mais, de grâce, interrompit Eugène, est-ce assez connaître que de connaître la personne et que de connaître qu'elle est aimable? Peut-on l'aimer et ignorer en même temps ce qui la rend digne d'être aimée? — Oui, repartit Ariste, et c'est en cela que consiste le mystère du Je ne sais quoi. » Et plus loin : « On ne peut faire aimer une personne en faisant voir son portrait non plus qu'en faisant son éloge, parce que le pinceau et la langue ne peuvent exprimer le Je ne sais quoi, qui fait tout. »

Digitized by Google

la peine à se laver, qu'il a mauvaise réputation et qu'il y a plus d'un an qu'on lui avait parlé de ses dérèglements.

Quesnel à du Vaucel

25 janvier 1692.

Le sieur Mauroy a été arrêté à l'abbaye de Sept-Fonds, où il faisait, dit-on, l'hypocrite. Il est prisonnier au Châtelet. Il n'était pas encore arrêté, quand M. Joly l'a été demander à M. de Pontchartrain.

M. l'archevêque de Reims[1] a été ôté du nombre des commissaires qui doivent examiner les affaires de l'ordre de Saint-Lazare et des maladreries. M. l'archevêque de Paris est président de cette commission, quoique M. le chancelier soit un des commissaires.

On a mis dans le *Journal des Savants* le discours fait à la réception de M. Pavillon à l'Académie, et où M. d'Aleth est fort loué. Il est devenu plus louable depuis que Mme de Pontchartrain, sa petite-nièce, est femme d'un ministre d'Etat, contrôleur des finances.

Nous ne sommes pas trop fâchés de la résolution qu'on a prise à la Cour de demander des bulles pour les évêques qui n'ont pas été à l'assemblée[2]. Ce n'est rien de nouveau, et c'était, au contraire, une chose extraordinaire de ne vouloir pas recevoir des bulles pour ceux-là à cause de ceux-ci. Par ce moyen, on ne sera plus si pressé en France, y ayant peu de prélats

1. Charles-Maurice Le Tellier.

2. Douze ecclésiastiques, qui avaient assisté à l'assemblée du clergé de 1682, ayant été nommés à des évêchés vacants, demandaient leur institution canonique. C'était là que Rome les attendait. Elle refusa les bulles, à moins de rétractation des quatre articles. Ce différend se régla, l'année suivante, sous la forme d'une lettre personnelle que Bossuet rédigea. Elle fut adressée par chacun des prélats au pape, mais elle laissait intacte la doctrine de l'assemblée de 1682.

Digitized by Google

de cette assemblée, et les choses pourront prendre un autre train en les tirant en longueur.

Quesnel à du Vaucel

1er février 1692.

Une lettre de Paris disait que l'affaire du P. Bouhours était accommodée. Une autre marquait que le P. de La Chaise avait dit qu'il sortirait de la compagnie. Je crois plutôt le premier. Un de ses amis a fait une fable en vers pour sa justification, sous ce titre, *le Cygne et les Canards sauvages*, fable au P. Bouhours. Les vers sont bons et imitent assez bien La Fontaine. Il y a un jésuite, ou ex-jésuite, qui a fait l'*Art de prêcher*, en vers, qui pourrait bien en être l'auteur.

Il y aurait bien du malheur si un jésuite demeurait embourbé, toute la société étant intéressée à sa réputation.

Nous ne trouvons point M. de Marseille[1] dans l'assemblée de 1682, et il y avait alors un évêque de Marseille qui est mort depuis[2]. C'est l'abbé de Saint-Luc qui y est, et non pas du Luc.

On mande de Paris qu'il y a un ordre en Bretagne pour s'informer de tous ceux qui y sont relégués, pour savoir leurs noms, la cause de leur exil et le lieu où ils ont d'abord été envoyés, et les secrétaires d'Etat qui ont signé les ordres pour les exiler.

Quesnel à du Vaucel, à Rome

8 février 1692.

On se servira de l'extrait du philosophe qui défend si bien l'art de filouter, pourvu que cet extrait soit fidèle et certain.

1. Charles-Gaspard-Guillaume de Vintimille du Luc.
2. Jean-Baptiste III d'Etampes, mort en janvier 1684.

Digitized by Google

Je ne sais rien de nouveau du P. Bouhours. On a fait une chanson sur lui pour réfuter la fable du *Cygne*, et une autre encore plus maligne. Apparemment il en sera quitte pour la confusion qu'il repoussera le mieux qu'il lui sera possible, à force d'effronterie et de calomnies.

Le sieur Mauroy, qui était prisonnier au Châtelet, a été renvoyé à l'officialité. M. de Paris lui fera bonne composition.

Les *Gazettes de Hollande* disent, dans l'article de Paris, que l'on a trouvé, après la mort de M. Chéron, qu'il avait trois enfants d'une demoiselle qu'il disait sa parente et qui demeurait chez lui en cette qualité, et qu'elle est maintenant chez Mme de Miramion. On mande aussi, par lettres d'amis, qu'on dit de lui d'étranges choses, apparemment de cette nature. Les assemblées des curés se faisaient chez lui, durant son vivant. M. de Paris les fait tenir chez lui présentement, et, dans une de ces assemblées, il a obligé MM. de Saint-Sulpice, qui se servaient du bréviaire romain, de prendre le sien.

Les calomnies contre M. de Saint-Cyran sont bien mal conçues. Tout Paris sait qu'il est mort au faubourg Saint-Michel, vis-à-vis des Chartreux, entre les mains de son curé, et qu'il est enterré à Saint-Jacques du Haut-Pas, avec un éloge magnifique sur sa tombe. Le premier grief des jésuites contre ce saint prêtre fut l'ouvrage contre leur P. Garasse[1], à la tête duquel était une longue *Epître dédicatoire* au cardinal de Richelieu, à qui il ne se fit pas connaître. Ce cardinal déclara publiquement qu'il voudrait donner 10.000 écus pour en savoir l'auteur; mais il ne fut découvert que quand on trouva cette *Epître*, écrite de sa main, parmi

1. François Garasse, jésuite et polémiste, s'est rendu célèbre par ses écrits satiriques, d'une violence grossière et bouffonne.

Digitized by Google

ses papiers, lorsqu'on l'arrêta. Il y a une réponse ou réplique horrible au livre qu'on a fait contre Louis Benoit. C'est un front d'airain que celui de ces gens-là. Ils mettent en jeu la calomnie, c'est une impudence achevée. On y nomme le P. Quesnel, on dit que la *Remontrance justificative*[1] est de sa plume infâme.

Quesnel à du Vaucel, à Rome

15 février 1692.

Je ne vois pas pourquoi les cardinaux zélés se sont tant échauffés pour empêcher qu'on ne donnât les bulles, puisque le pape défunt[2] les avait offertes et qu'il n'y a nulle raison de les refuser à ceux qui n'ont point été de l'assemblée. Je ne sais si le roi voudra se brouiller de nouveau. Et puis il restera encore assez de bulles où on le pourra arrêter. Enfin je doute qu'après l'exemple de ce qui se passe les évêques qui aspirent à la translation se veulent faire des affaires avec Rome, dans la crainte de se faire refuser des bulles un jour. Le pape eût été bien plus en droit de demander qu'avant toutes choses on rétablît le chapitre de Pamiers et le gouvernement légitime dans ce diocèse. Je ne sais comment on débite à Rome des nouvelles comme celle du cordon bleu[3] de M. de Pomponne. Au moins, si elle n'est pas fausse, elle n'est pas venue jusqu'à nous; ce qui pourtant est plus qu'une présomption de sa fausseté. S'il avait le cordon bleu, ce ne serait que comme officier de l'ordre, et il n'y a point d'office vacant. Il faudrait encore qu'il l'achetât; il est trop vieux pour faire cette dépense sans assurance d'être remboursé, et

1. *Remontrance justificative des prêtres de l'Oratoire*, par P. Quesnel, ouvrage lacéré et brûlé à Mons par le bourreau, le 27 avril 1690.
2. Alexandre VIII, mort le 2 février 1691.
3. Insigne des chevaliers du Saint-Esprit.

Digitized by Google

même trop sage pour aspirer à cette distinction si chère. Voilà donc M. de Tourreil[1] de l'Académie française. Je crois qu'il est fort content, car je lui ai vu autrefois un grand goût pour tout ce qui est du bel esprit. J'ai été jadis fort de ses cousins.

Quesnel à du Vaucel, à Rome

22 février 1692.

Je n'entends plus parler du P. Bouhours. Les gazettes et les faiseurs de nouvelles historiques de Hollande en ont parlé. S'il ne se fût point avisé de charger les jansénistes de cette affaire, ni ses amis de faire des fables pour le justifier, on en aurait encore moins parlé.

Je vois bien la sotte affectation des Pères de vouloir que le P. Tellier soit de la famille de M. le chancelier défunt. C'est pour cela qu'ils affectent de mettre dans leurs *Mémoires* le nom de baptême de ce Père, qui est Michel, aussi bien que celui de M. le chancelier; mais on a toujours écrit le P. *Tellier*, et non *Le Tellier*. Vous pouvez dire hardiment que c'est une fausseté [2]. On le fera savoir au prélat. C'est une grande pitié que l'affaire de ce Père soit entre les mains d'un pauvre homme, comme vous le marquez; mais, apparemment, les cardinaux qui sont bien informés de l'affaire le relèveront s'ils lui voient faire des faux pas.

Nous sommes édifiés de ce qu'on a dit au Saint-Office

1. Jacques de Tourreil, littérateur, traducteur de Démosthène, élu à l'Académie française, en 1692, au fauteuil de Michel Le Clerc.

2. Lors de sa première entrevue avec le roi, celui-ci lui demanda s'il était parent de MM. Le Tellier (le chancelier et ses fils) : « Moi, Sire, répondit le jésuite en s'anéantissant, je suis un pauvre paysan de la basse Normandie, où mon père était un fermier. »

Digitized by Google

touchant l'Ecriture en langue vulgaire[1]. Les jésuites ne s'y opposeront pas, s'ils ont dessein de donner le *Nouveau Testament* du P. Bouhours.

On conte toujours, dit-on, d'étranges histoires de l'official Chéron. Un magistrat a dit qu'il avait vu son contrat de mariage. Quelqu'un a dit depuis qu'il était antérieur à sa prêtrise. On convient qu'il a été le principal conseil de M. l'archevêque, dans toutes les grandes affaires de la Régale, de l'Enfance, etc. Le sieur Mauroy est toujours bien traité à l'officialité. Il a liberté de voir tous ses amis. On lui a fait boiser une chambre; M. l'archevêque lui envoie des mets de sa table. Ceux qui ont vu ses interrogatoires par M. le lieutenant civil disent qu'il a avoué devoir plus de 100.000 livres, quoiqu'il n'ait que 8.000 en tout de fonde pour tout bien; 2° qu'il a donné 30.000 livres à une demoiselle pour la marier à un conseiller de ses amis; 3° qu'il a donné pour 12.000 livres d'ornements à Saint-Lazare; 4° un carrosse et trois beaux chevaux à son général, M. Joli, et que, depuis sa fuite, il était revenu à Paris, d'où il avait emmené à Saint-Denis deux femmes débauchées.

Quesnel à du Vaucel, à Rome

Bruxelles, 29 février 1692.

On nous envoya hier une thèse des jésuites de Paris, soutenue le 26 février. S'il y avait d'avoir justice en France, il y aurait lieu sur cela de la demander; mais qui la fera? Les jésuites sont les maîtres et, si les Romains n'y prennent garde, quand ils voudront les humilier, ils ne le pourront plus. Il est temps de prendre de bonnes mesures pour cela, car ils prennent

1. « J'ai bien de la joie, écrit Arnauld le même jour, de ce qu'a dit le cardinal Casanate pour empêcher qu'on ne renouvelât les défenses de lire l'Ecriture en langue vulgaire. »

Digitized by Google

acte (ces Pères) de la tolérance qu'on a pour leurs erreurs et pour leurs insolences.

Mon zèle ne va pas jusqu'à désirer que l'on nous vienne déloger d'ici; mais, comme ce serait un très grand malheur pour la religion que le prince d'Orange eût d'heureux succès, et que les protestants ligués avec lui en deviendraient fiers, insolents et assez puissants pour opprimer l'Eglise partout où ils sont, j'ai de la joie quand ils sont humiliés et ceux des catholiques qui sont unis avec les ennemis de l'Eglise en faveur d'un usurpateur. Et je crois que tous ceux qui aiment la religion doivent être dans ces sentiments. L'armée du roi est maintenant l'armée des catholiques, et la seule purement catholique.

M. Du Pin, qui est laborieux à toute outrance, veut donner toute la Bible avec des notes latines et en donner en même temps une version.

La fable apologétique du *Cygne et des Canards sauvages* a été traduite en latin par divers poètes. On dit qu'on l'attribue au P. Fouquier, jésuite. Celui qui est recteur du collège de Louis-le-Grand est un P. Ayrauld, fils d'un jurisconsulte d'Angers, qui a été confesseur de la dernière reine d'Espagne.

Quesnel à du Vaucel; à Rome

Bruxelles, 7 mars 1692.

Voici un extrait du discours de M. Charpentier, doyen de l'Académie française, à la réception de M. Pavillon, du 17 décembre 1691 :

« Il ne faut point chercher hors de vous-même les « choses qui vous rendent estimable. Cependant, Mon- « sieur, je ne puis m'empêcher de réfléchir sur la « mémoire d'un saint évêque avec qui vous avez été si « étroitement uni par les liens du sang. L'éclat de sa

Digitized by Google

« piété et de ses autres vertus rejaillira éternellement « sur vous, et tout le clergé de France, qui l'a regardé « comme une de ses plus vives lumières, le diocèse « d'Aleth, qui a été l'héritage que le Seigneur lui avait « donné à cultiver, en un mot le royaume entier, qui « a si souvent profité de ses instructions et de ses « exemples, auront toujours une singulière vénération « pour lui et une estime très sincère pour tout ce qui « porte son nom. »

On m'écrit que le magasin de toutes les pièces que les J. J. [*jésuites*] composent depuis quelque temps contre leurs adversaires est dans le collège de Louis-le-Grand. C'est là que les libraires en vont prendre.

Hélas! voilà le pauvre chevalier de Tourreil disgracié et obligé de sortir de chez M. de Pontchartrain. On dit que c'est à cause des louanges qu'il a données à ce ministre dans son mémoire à l'Académie, sur lesquelles on prétend qu'il s'étendit beaucoup; ce qui a si fort fâché ce ministre qu'il lui fit dire de sortir et de ne se présenter jamais devant lui. On ajoute qu'il a été inexorable aux prières de ses meilleurs amis. On prétend que c'est la raison qu'on produit au dehors, mais qu'il y en a d'autres. On dit qu'un académicien, nommé l'abbé Régnier des Marais, tout jésuite, ne lui voulait pas du bien; d'autres, qu'il a des parents embarrassés dans l'affaire de l'Enfance, et on pourrait bien avoir dit au maître qu'il était dangereux qu'il eût comme un espion de ces gens-là chez lui.

On dit que c'est un P. Benier qui est auteur de l'*Avertissement* qu'on a réfuté par *la Bourrade*, c'est-à-dire par l'écrit intitulé : *le P. Bouhours convaincu de nouveau*, etc. Le roi a donné au chevalier de Pomponne[1] le régiment de Bourgogne; c'est un présent de 40.000 écus.

1. Antoine-Joseph Arnauld, dit le chevalier de Pomponne,

Digitized by Google

Le P. Désirant[1], de Liège, se plaignait ces jours-ci que Son Altesse se laissait gouverner par les jansénistes. Il a dit à deux personnes que, s'il rencontrait à la campagne un janséniste, il lui ferait voir qu'il a été capitaine de cavalerie, ou, dit-il en un autre lieu, qu'il lui donnerait un coup de pistolet. J'ai, en effet, un abrégé d'une exhortation latine qu'il fit à la congrégation, où il témoigna « qu'il était faux qu'il se fût vanté d'avoir permission d'arrêter M. Arnauld. Mais plût à Dieu que je l'eusse maintenant! Il ne demeurerait pas longtemps caché. Et, si je n'étais pas jésuite, je ferais quelque chose de plus. »

Quesnel à du Vaucel, à Rome

14 mars 1692.

Il me semble que rien n'est plus déraisonnable que de vouloir exiger quelque chose de la France pour donner des bulles à ceux qui n'ont pas été de l'assemblée de 1682. Cela est tyrannique. Innocent XI a toujours offert les bulles sans conditions à ceux-là. La passion, l'ambition croissent toujours.

Comme on disait, ces jours-ci, à M. le premier président, que l'Eglise venait de faire une grande perte par la mort de M. Chéron[2], ce magistrat répondit: « Et moi, je la tiens par là délivrée d'un grand fardeau. »

Il y a un P. d'Anjou, de l'Oratoire de Toulouse, qui a été envoyé à Bourges, parce qu'il avait commerce avec les filles de l'Enfance[3].

Il y a un P. Le Fée, prieur des jacobins de Paris, qui prêche le carême à Beauvais. Il a eu différend avec

1. Le P. Bernard Désirant, docteur de Louvain.
2. Voir les lettres des 8 et 22 février, même année.
3. Congrégation de Toulouse, violemment supprimée, en 1686, par un arrêt du Conseil, et dont la dispersion amena des scènes lamentables.

Digitized by Google

le doyen. Ils ont eu de gros mots, et ce jacobin lui a dit : « Vous direz peut-être bientôt que je suis de ceux qu'on appelait autrefois jansénistes, parce qu'ils étaient plus vertueux que les autres. » Cela fit rire les uns et dépit aux autres.

Quesnel à du Vaucel

21 mars 1692.

On ne manque pas de vous parler du formulaire de M. de Malines. Vous ne nous persuaderez pas que tout cela se fasse sans la participation de Rome. M. de Malines se vante d'avoir tout ce qu'il lui faut de tous côtés pour réussir dans son entreprise. Vos Romains sont des misérables : tout leur est bon, pourvu qu'on fasse valoir leurs prétentions. Ils ne connaissent et n'aiment que cela au monde.

Je suis bien aise que le comte de Hornes[1] soit au palais avec honneur et avec avantage. D'un autre côté, j'appréhende qu'il ne se laisse halener du vent qui règne en ce pays-là. Ce serait grand dommage qu'une personne, qui paraît être si bien entrée dans l'Eglise catholique, y trouvât des pierres d'achoppement et que l'ambition prît la place de l'erreur dans son esprit. Je veux espérer que Dieu le protégera et qu'il lui donnera là des personnes de bon conseil.

Il m'a passé par l'esprit de lui écrire en prenant occasion de la rencontre de Valenciennes. Quelquefois une lettre qui vient de loin, et à laquelle on ne s'attend pas, fait plus d'impression que les discours qu'on entend de près.

On me mande de Paris que le roi doit partir le 25 du

1. Philippe-Maximilian, comte de Hornes, lieutenant général des armées du roi, mort en 1709, à Cambrai.

Digitized by Google

mois d'avril pour ouvrir la campagne en Flandre, que les ordres sont donnés pour cela, que les dames en seront et se tiendront à Lille.

Le prince d'Orange et l'électeur de Bavière sont à la Haye.

Quesnel à du Vaucel

28 mars 1692.

On voit bien, par le résultat de la congrégation de l'Index au sujet du P. Tellier, que ceux qui crient le plus haut et le plus fort ont raison à Rome. Je m'en console d'autant plus aisément que je n'ai guère attendu autre chose, et que je serai toujours plus surpris quand on fera là quelque chose de bon que quand on n'y fera rien qui vaille.

On m'a envoyé la liste des prédicateurs de Paris pour ce carême. Il y a sept ou huit de l'Oratoire qui remplissent les meilleures chaires et qui sont assurément des premiers. Ils ont Saint-Paul, Saint-Gervais, etc., et par-dessus tout la chaire du Louvre, devant Sa Majesté. C'est un P. de La Roche qui avait commencé l'année passée ; mais, le roi étant parti pour Mons, il lui dit qu'il voulait l'entendre cette année. Il y a des jésuites ; mais, hors le P. Bourdaloue, le reste est commun, et le P. Bourdaloue prêche en missionnaire à l'hôpital.

M. de Meaux attaque ouvertement le sieur Du Pin par un mémoire, qu'il a donné à M. le chancelier[1], des erreurs et des choses dangereuses de ses livres, et par la déclaration qu'il fait publiquement de le vouloir pousser avec vigueur.

L'évêque de Soissons[2] devait être sacré dimanche dernier aux jésuites, M. de Reims consacrant.

1. Louis Boucherat.

2. Brulart de Sillery, précédemment évêque d'Avranches, où, dit Saint-Simon, « pétri d'orgueil et d'ambition, il était outré de se voir. Il

Digitized by Google

L'abbé de la Trappe a répondu au livre des *Etudes monastiques* du P. Mabillon.

L'électeur est arrivé avant-hier.

Je vous envoie une copie manuscrite de la fable du *Cygne*, parce que j'en ai reçu une imprimée. Je me dédis sur l'heure ; je ne vous l'envoie pas, parce qu'il y a bien de la différence, et j'en pourrais avoir affaire. Dans le manuscrit, le P. Bouhours est traité de « rare et divin esprit, arbitre du bon goût et maître en l'art d'écrire ».

Tout s'apprête ici pour une proscription des jansénistes, si on en croit les jésuites, qui sonnent l'alarme par des écrits séditieux et pleins de fureur. Dieu sur tout !

Quesnel à du Vaucel, à Rome

4 avril 1692.

Je ne sais comment vous avez regardé les *Remarques* sur la lettre du P. de Waudripont comme superflues. C'est une lettre de la dernière importance pour cette affaire, et qui découvre l'auteur de la fourberie. On n'en avait encore rien dit. Des personnes de Liège, avant même que cela parût (ce que je n'ai pourtant su qu'après), disaient : « Je m'étonne comme on ne sait point qui est le faux Arnauld. C'est le P. de Waudripont. » Un autre, tenant un verre à la main, y a dit encore : « Je suis aussi assuré que c'est lui que je le suis que je tiens ce verre. »

Un monsieur Beekman, de Liège, parent proche du P. Beekman, les a vus, lui et le P. de Waudripont, chez lui à la campagne, travailler à quelque chose de

se donna, ajoute-t-il, à la cour et aux jésuites ». Nous le verrons plus tard, après l'affaire de la constitution *Unigenitus*, où il se livra tout entier à la compagnie, déclamer, à son lit de mort, contre la bulle en exhalant ses remords par des hurlements qu'on entendait de la rue.

Digitized by Google

fort secret. Ce Père se retirait aussitôt après les repas et prenait le soir plusieurs chandelles pour travailler pendant la nuit. Apparemment il faisait le libelle en ce lieu-là où il prenait les eaux de Spa, et on dit que sa trop grande application lui a rendu les eaux inutiles et lui a causé une surdité.

Si cette découverte se confirme, il en résultera qu'ils ont trompé le roi, en lui présentant un faquin au lieu du faux Arnauld, et en l'assurant que ce n'est point un jésuite. Cela vaut bien la peine d'être éclairci. La *Récapitulation* est sur quoi vous auriez plus de sujet de vous plaindre des répétitions. Cependant il me semble que ce ramas doit faire un bon effet, outre qu'il y a des choses qui n'avaient point été éclaircies. Enfin cela est fait.

Il y a eu des conférences chez M. l'archevêque au sujet des lettres écrites par le P. Bouhours à la demoiselle. Le P. de La Chaise s'y est trouvé avec M. de Lamoignon, avocat général. On prétend que cette affaire fut terminée le dimanche 23 mars dernier.

M. d'Argouges[1] devait être sacré le dimanche des Rameaux, en Sorbonne. M. de Sens[2] s'est excusé d'en faire la cérémonie, pour ne pas se brouiller avec Rome, n'ayant pas le pallium. On a mandé que M. de Rouen[3] avait écrit à Rome que, si on ne le lui envoie, il fera ses fonctions sans pallium.

On nous a envoyé de Paris une thèse de théologie soutenue à Lyon au collège des jésuites, le 9 février 1692. Cette thèse est fort outrageante contre les prétendus jansénistes. Rien n'est plus insolent ni plus faux que ce qu'ils y disent.

1. François d'Argouges, nommé à l'évêché de Vannes, depuis le mois de décembre 1687.

2. Hardouin Fortin de la Hoguette, « un prélat qui honorait l'épiscopat sans rien de farouche et d'austère. » (Saint-Simon, *Ecrits inédits*, VI, 262.)

3. Jacques-Nicolas Colbert, membre de l'Académie française, mort en 1707.

Digitized by Google

Je ne comprends pas comment les Romains souffrent que des théologiens fassent ainsi de leur chef des articles de foi. Ces gens-là n'ont d'amour ni pour la vérité, ni pour l'Eglise. Les thomistes s'endorment sur tout cela, et ils ne voient pas que l'on sape de tous côtés la doctrine de la grâce efficace. Ils crieront au feu quand la maison sera brûlée. Ils croient gagner beaucoup, s'ils viennent à bout de faire mettre Craneberg dans un index. Devinera-t-on pourquoi il y est? Ils se font brebis, 'e loup les mangera.

Quesnel à du Vaucel, à Rome

12 avril 1692.

Vos nouvelles touchant le formulaire sont bonnes, pourvu qu'elles ne changent point. Les Romains paraissent aussi commencer à entendre raison sur la lecture des Ecritures en langue vulgaire, et il me semble que le moyen le plus efficace pour les persuader sur cela est que, dans une matière où ils n'ont aucun intérêt et où ils voient qu'au moins en France on se moque de leurs défenses, il leur est bien plus avantageux de paraître y donner les mains, en expliquant les anciennes défenses, que de s'opiniâtrer à soutenir celles-ci et à commettre inutilement et sans fruit leur autorité. Ils se feront honneur, au contraire, et auprès des catholiques et auprès des protestants, faciliteront à ceux-ci leur retour dans l'Eglise et, par-dessus le marché, ils feront une bonne œuvre en soutenant le bien et en arrêtant des vexations qui font honte à la religion.

Ce que M. Du Pin aura résolu de faire, il le fera, et ni moi ni d'autres n'y pourrons rien pour l'arrêter. On me mande que M. l'archevêqne de Paris l'a envoyé quérir pour lui parler de son différend avec M. de Meaux,

Digitized by Google

et qu'il lui a offert sa médiation et sa protection. Cela rendra ce docteur encore plus fier. Si M. de Meaux avait du courage, il irait droit au roi et lui ferait connaître les choses.

On mande de Paris, du 5 avril, qu'il y avait de nouvelles brouilleries à Rome et que M. de Paris avait eu ordre d'aller de bon matin, le lundi saint, à Versailles au cabinet du roi, ce qui l'empêcha de dire la messe du Saint-Esprit pour l'ouverture du jubilé.

Quesnel à du Vaucel, à Rome

Bruxelles, 18 avril 1692.

Les jésuites, depuis la publication de la lettre du P. de Waudripont, n'ont pas soufflé sur son sujet et ne l'ont pas osé nommer. Je ne sais s'ils le feront; mais ce silence est une nouvelle preuve qu'on avait mis le doigt dessus. Les jésuites ne souffriront pas beaucoup du décret. Ces censures, qui ne disent rien, ne font aussi rien pour l'ordinaire. Ils diront, à son égard, ce que les jansénistes disent de semblables décrets.

Je n'ai pas trop de foi aux miracles des papes modernes. S'ils réformaient la cour de Rome et qu'ils travaillassent aussi à la réforme de l'Eglise en commençant par renoncer à l'infaillibilité, ce serait un miracle que je croirais, parce qu'il serait public, s'il était vrai.

M. Gilbert[1] ne partit pas, le 4 février, de Thiers, comme il le croyait faire; mais le 10, comme on

1. Gilbert, docteur à Douai, fut dénoncé, en 1686, par les jésuites, comme fauteur de jansénisme. Il fut exilé à Saint-Quentin, puis à Thiers et à Saint-Flour, en février 1692. Enfin, craignant encore ce peu de liberté, ils le firent enfermer au château de Pierre-Encise, à Lyon, où il mourut en 1708.

Digitized by Google

l'apprend d'une lettre de Saint-Flour, du 14 mars. Il lui a fallu onze jours pour faire dix-huit lieues, à cause des neiges où il était obligé quelquefois d'entrer jusqu'aux genoux et de se faire un chemin, et traverser des torrents et des ruisseaux.

Voici ce qu'on mande de Paris. On prétend que M. le procureur général a été des assemblées qui se sont tenues chez M. l'archevêque au sujet des lettres du P. Bouhours. On ajoute que le curé de Saint-Benoist, qui avait été chargé de porter les lettres à l'archevêché, a dit qu'on les avait brûlées à mesure qu'on les lisait. Mais, comme le curé n'entrait pas dans cette assemblée, on ne sait s'il a pu être bien informé de ce qui s'y passait. De plus, comme il fait la cour aux jésuites, son témoignage pourrait être suspect. Ce témoignage n'est pourtant pas trop avantageux, car on ne brûle point de bonnes lettres.

On diffère de trois mois le sacre des évêques, parce que le pape a souhaité qu'ils fissent leur profession de foi devant le nouveau nonce, qui n'est peut-être pas encore parti.

J'ai bien peur que ce que vous avez mandé des ordres envoyés à l'internonce, pour obliger les évêques à ne rien innover sur le formulaire, ne s'en aille en fumée.

Quesnel à du Vaucel, à Rome

23 avril 1692.

Je laisse à M. Ernest [*Ruth d'Ans*] de vous mander ce que l'on apprit hier, de France, du départ du roi Jacques pour l'Angleterre sur une puissante flotte[1].

1. Louis XIV n'avait pas renoncé à rétablir Jacques II, qui s'avança vers les côtes anglaises avec le maréchal de Bellefonds et Tourville. Cette campagne devait aboutir au premier échec que subit la flotte royale.

Digitized by Google

Vous demandez des *Recueils de prières* et des *Nouveaux Testaments avec Réflexions*, de la deuxième édition. Il faut, s'il vous plaît, attendre qu'ils soient imprimés en ce pays; car, pour ceux de France, il n'y a pas moyen d'en faire venir[1].

C'est une grande misère, si on n'a personne qui instruise un peu M. de Saint-Patrice [*le pape*] des vexations de France, et qu'on laisse impunément les adversaires lui remplir l'esprit de calomnies et applaudir à l'oppression des plus innocents.

On mande de Paris que ceux qui ont vu les *Avis importants*[2] disent que, dans l'entretien du 20 décembre, on a omis cette circonstance qui est que le P. Bouhours ajouta ces propres termes : « Je me vengerai. » Sur quoi Mme de Lamoignon lui demanda si cela était chrétien, à quoi il fut obligé de répliquer « qu'il se vengerait saintement ». Sans doute en bien dirigeant son intention.

M'étant avisé d'envoyer à M. Nicole le formulaire imprimé de M. de Malines, ou de M. Hayaerts, il me répond ainsi : « Cet imprimé est très propre à me con-
« firmer dans une pensée que j'ai depuis longtemps,
« que ce n'est point dans les lieux d'infamie, dans les
« compagnies de voleurs et de bandits, que se com-
« mettent les grands crimes; mais que les plus noirs
« desseins et les plus criminels naissent d'ordinaire
« dans la tête des ecclésiastiques. Le temps de la Pas-
« sion nous l'a fait voir dans la personne des phari-
« siens et des scribes, et je crois que cela se vérifiera
« dans la suite de tous les siècles. »

1. M. Arnauld écrivait à du Vaucel, le 1er février 1692 : « Tout le *Nouveau Testament avec des Réflexions morales*, du P. Quesnel, est achevé d'imprimer. Je voudrais qu'il y en eût à Rome, car je ne saurais croire que toutes les personnes qui entendent le français n'en fussent extrêmement édifiées. »

2. *Avis importants*, 1692, par F. Lefranc, pseudonyme de Quesnel.

Digitized by Google

Quesnel à du Vaucel, à Rome

2 mai 1692.

Il ne faut pas beaucoup faire de réflexions sur le voyage des dames, non plus que sur celui du roi. Il est reculé, et apparemment on veut voir auparavant l'affaire d'Angleterre en bon train. Toutes choses paraissent bien disposées pour le rétablissement de ce prince. Le roi Guillaume a fait passer par deçà toutes ses troupes, et il est à une maison de campagne à se divertir à la chasse. On ne fait aucun mouvement de ce côté-ci, pour traverser le dessein du roi Jacques. Cette entreprise les interdit un peu. Cependant les vents qui soufflent depuis quelques jours m'incommodent, et j'ai peur pour la flotte qui porte César et sa fortune[1].

Que les dames vous font faire de réflexions! Si le roi vient, elles ne l'empêcheront pas de faire quelque entreprise, c'est-à-dire qu'il assiégera quelque place, pendant que M. de Luxembourg tiendra la campagne et couvrira les assiégeants. Car d'entrer dans la mêlée, cela est bon à un aventurier comme le prince d'Orange qui doit s'accréditer par sa bravoure ; mais, pour un roi de France, en l'état où sont les affaires, ce serait une grande imprudence de s'exposer dans une bataille.

L'obstacle que vous trouvez à la paix est mal fondé, car on se tient assuré que le roi tiendrait religieusement ce qu'il promettrait. Les manières de M. de Louvois ont beaucoup servi à décréditer la conduite de la France ;

1. Madame, duchesse d'Orléans, plus sceptique que les courtisans, écrit le 1er mai 1692 : « Ce qui doit résulter de la descente en Angleterre, l'avenir nous l'apprendra ; mais il ne m'est pas possible de croire que le prince d'Orange se laissera arracher aussi facilement les trois royaumes qu'il les a pris à son beau-père. »

Digitized by Google

mais les étrangers qui connaissent M. de Pomponne ont d'abord jugé que les affaires se traiteraient d'une autre manière et qu'il n'aurait pas les airs du ministre à qui il succède. La vérité est que tous ceux qui sont maintenant dans le ministère sont gens sages, modérés, et dont la plupart ont de la religion et de la piété. Mme de Fonpertuis dit merveilles de celle du neveu[1] de M. D. [*Arnauld*], car elle le voit souvent, et ils ont des tête-à-tête fort longs. M. le duc de Beauvilliers[2] a aussi beaucoup de piété. M. Le Peletier[3] et M. de Pontchartrain en ont eu autrefois, et je crois qu'ils sont toujours bien éloignés des manières dures et de tout ce qui peut servir à décrier le ministère.

Le curé de Saint-Germain l'Auxerrois avait résigné sa cure à M. l'abbé de Marillac; mais on mande de Paris qu'il n'est point agréable à M. de Paris, ni à la cour, par conséquent. Le mystère est que M. de Paris veut y mettre un M. Robert, son pénitencier et son mignon, et ce prélat a déclaré à l'ancien curé qu'il ne voulait pas qu'il eût d'autre successeur que ce mignon.

Je perds l'envie d'écrire au comte[4], depuis que je sais qui est son directeur. La lettre serait montrée et ne serviroit plus de rien.

1. M. de Pomponne, disgracié en 1679, avait été rappelé au Conseil, après la mort de Louvois, avec le titre de ministre d'Etat.

2. « C'était la vertu et la probité même. » (*Dictionnaire historique* de Chaudon).

3. Claude Le Peletier, ministre d'Etat en 1689. Il occupa la surintendance des postes de 1691 à 1697, époque à laquelle il quitta entièrement la cour pour vivre dans la piété et la retraite. Il mourut en 1711.

4. Le comte de Hornes, alors à Rome.

Digitized by Google

Quesnel à du Vaucel, à Rome

16 mai 1692.

Je m'en prends aux Romains de ce qu'ils souffrent que les jésuites fassent des articles de foi, parce que ce sont eux qui seuls le peuvent faire, et, puisqu'ils se mêlent de juger de tout ce qui regarde la foi, ils ne doivent pas omettre ce qui la blesse. Vous n'aurez pas de peine à me faire avouer que tout plie sous les jésuites en France, et c'est pour cela que ceux qui ne les craignent pas et qui ont moyen de les mettre à la raison doivent veiller sur leur conduite et les repousser vigoureusement, quand ils font de ces sortes d'avances. Il est vrai que le roi se repose sur deux personnes[1], et qu'il en est coiffé et que personne n'est écouté. Tout ce que vous prouverez par là est que ces deux personnes abusent de leur crédit; mais cela ne prouve pas que ceux qui sont dans l'impuissance de leur résister n'aiment point la vérité. Quand la Sorbonne serait composée de Gersons et d'Arnaulds, une lettre de cachet, ou un ordre de vive voix de ne se point mêler de cette affaire, les arrête tout court. Et ne sont-ce pas encore vos Romains qui leur ont fermé la bouche et leur ont ôté le pouvoir de faire des censures? Ainsi ce sont des canons encloués.

J'ai bien de la joie que le révérend P. de Noris[2] a accepté la charge de premier *custos*, et il me semble qu'il aurait fait très mal de la refuser. Il peut beaucoup

1. Le P. de La Chaise et M. de Harlay, archevêque de Paris.

2. Cardinal Henri Noris (1631-1704), défenseur déclaré de la doctrine de saint Augustin, mais d'un caractère ardent et passionné, qui rendait ses opinions un peu variables. « Très occupé, dit l'abbé de Chanterac, de la beauté et la magnificence des meubles, et de tout le reste des choses qui a rapport à la vie commode. » Il est nommé, en juin 1692, bibliothécaire de la Vaticane.

Digitized by Google

servir l'Eglise, non tant par cette charge que parce qu'étant proche de Sa Sainteté sa réputation et sa doctrine le fera consulter dans les occasions. Comme il est solidement savant et qu'il a l'âme droite, il ne se laissera pas éblouir par les petites raisons qui emportent si souvent les consulteurs dans un parti contraire à la vérité et au bien de l'Eglise. Je suis bien aise pour lui qu'il n'y ait pas loin du Vatican au Saint-Office; il se fatiguera moins et perdra moins de temps quand il ira pour y achever le procès de Molina et pour y condamner le molinisme[1]. Car j'espère que dans peu de temps il ne fera ce voyage qu'en habit rouge et qu'il sera plus en état de se faire craindre des révérends Pères que d'être obligé de se défendre de leurs pièges ou de leurs calomnies.

J'avais égaré le feuillet de nouvelles où il y avait une copie de l'attestation donnée par M. le cardinal Le Camus aux jésuites du collège de Grenoble. J'aurais bien des réflexions à faire sur cela, mais il faudrait du temps[2].

CERTIFICAT DU CARDINAL LE CAMUS

Nous, soussigné, etc.., certifions à tous que les révérends Pères jésuites gouvernent le collège de la ville de Grenoble avec tout le soin et l'édification possible; que leur maison n'est ni rentée, ni fondée; qu'ils n'ont qu'une petite vigne sans revenu, où ils vont se promener le jour de leur récréation, et qu'ils ont besoin du secours des riches dans le cours de l'année pour leur subsistance, et que, nonobstant leur état, nous les avons trouvés imposés dans un rôle du temps du payement des amortissements de 1641, dont ils ont payé la cote, et que, s'il y a quelqu'un en ce diocèse qui

1. Le cardinal Noris rédigea, de concert avec les cardinaux Casanate, Albani et Ferrari, le bref contre les *Maximes des saints*, de Fénelon.

2. Les jésuites de Grenoble avaient argué de leur pauvreté pour se défendre de payer certaines taxes, et le cardinal Le Camus s'était prononcé en leur faveur sur ce sujet, à la grande indignation de Quesnel qui écrit le 9 mai : « Il est dangereux de les louer, ils en abusent dans l'occasion. »

Digitized by Google

mérite d'être traité favorablement au sujet des amortissements, c'est cette communauté, attendu sa pauvreté et le service que le public en reçoit.

Donné dans notre château d'Herbais, le 15 octobre 1691.

LE CARDINAL LE CAMUS.

Qui ne voit pas plus loin que son nez.

Quesnel à du Vaucel, à Rome

23 mai 1692.

M. Benoist [*cardinal d'Aguire*] mérite qu'on s'applique à l'éclairer, puisqu'il est si bien disposé. L'amour qu'il a pour la polyglotte morale[1] le peut mener loin; mais il faudrait pourtant lui faire voir autre chose. A-t-il vu le *Wendrock*, le *Recueil des censures et des écrits des curés de Paris*, la *Causa janseniana?* Avec cela, et autant de bonne foi qu'il en paraît de lui, il peut devenir fort bon janséniste.

Les jésuites ont fait mettre dans les *Lettres historiques* de la Haye un mémoire justificatif du P. Bouhours, en prétendant toujours que cela a été une cabale de ses ennemis qui lui a joué cette pièce. Il y aurait de quoi le contredire ; mais je ne sais s'il ne faut pas abandonner ces gens-là à leur mauvaise foi. Les jansénistes n'y sont point nommés.

J'ai oublié de vous mander, il y a huit jours, que M. Le Noir[2], ancien théologal de Séez, mourut, le 29 d'avril, dans le château de Nantes, après une maladie de cinq jours, dans laquelle il a conservé le jugement

1. *Les Lettres provinciales en quatre langues.*

2. Emprisonné, en 1683, à la suite de libelles injurieux et violents sur l'épiscopat et contre M. de Paris, il appartenait, dit Sainte-Beuve, à l'extrême-gauche du parti.

Digitized by Google

jusqu'à la fin. On mande qu'on n'a pas voulu souffrir qu'il fût enterré comme un ecclésiastique, mais comme un laïque. Il avait tant souffert dans sa prison de Brest que, quand il en sortit, il était incapable de se soutenir et de marcher.

Un évêque disait à la table d'un grand magistrat, le 3 mai, qu'on en avait pendu en Grève qui étaient bien moins coupables que le faux Arnauld. Je sais le nom de l'évêque et du magistrat.

Quesnel à du Vaucel, à Rome

30 mai 1692.

On assure que M. l'archevêque, ayant entendu parler du *Vain triomphe*, a dit que, quoiqu'il s'y trouvât marqué en quelques endroits, on pouvait pourtant assurer M. Arnauld qu'il ne le trouverait point dans son chemin. Je crois vous l'avoir déjà mandé en d'autres termes, et cela vient de plus d'un endroit. Vous ferez vos réflexions sur cette générosité. Peut-être qu'elle est née du crédit de M. de Pomponne, qui peut aller plus loin, si les desseins de la campagne présente réussissent. Peut-être aussi qu'il craint qu'après que l'on paraît avoir rompu la digue à son égard un torrent d'écrits ne vienne fondre sur lui. Vous en jugerez comme vous le trouverez bon.

Je ne vous dis point de nouvelles. Le siège de Namur[1] fait, je m'assure, bien du bruit à Rome à l'heure qu'il est. Il y aura là du sang répandu, car on ne les a point surpris ; la garnison est forte et ne manque de rien, et il y a de tout pour les alliés. Car de là à Liège il n'y a pas loin, et ces deux places rendront le roi maître de la Meuse.

1. Le siège de Namur, « affaire d'apparat et de royale conquête », dura huit jours.

Digitized by Google

Quesnel au P. du Breuil

Bruxelles (commencement de 1692).

Il y a bien longtemps, mon très cher Père, que je n'ai eu la consolation de vous écrire; j'avais demandé plusieurs fois si je le pouvais, et, comme on ne m'avait point répondu, je me persuadais qu'il n'y avait point de voie pour cela. Enfin j'ai appris, par le reproche qu'on m'a fait de mon silence, que je pouvais vous parler, et je le fais avec grande joie.

Notre abbé [*Arnauld*] vous honore toujours, et sa communauté comme lui vous portent dans le cœur bien avant. Nous sommes fort retirés, et la guerre rompt quasi tout le commerce qu'il y avait de notre abbaye avec le voisinage. On ne sort guère au dehors, et il y a près de dix-huit mois que je ne suis sorti de l'abbaye. Je ne m'ennuie pas, et je dois aimer la solitude, puisque Dieu m'y a appelé en m'appelant à ce monastère.

Il y a toujours dans le monde de nouvelles histoires. Notre pays conquis a été depuis six ou sept mois le théâtre d'une action fort extraordinaire, qui est connue maintenant sous le nom de « fourberie de Douai » ou du « faux Arnauld ».

Cela vient de ce qu'ensuite des différends ordinaires entre les théologiens de Douai et d'autres théologiens de sentiments contraires, un inconnu, pour leur faire pièce et leur faire écrire leurs sentiments et au delà, s'il pouvait, s'est adressé à quelques-uns d'entre eux sous le nom de M. Arnauld, a lié commerce en leur témoignant beaucoup d'amitié durant un an environ, leur a fait signer une thèse équivoque, sous prétexte qu'il avait besoin de leur approbation pour empêcher qu'on ne la condamnât. Il a, au bout d'un an, fait éclater l'affaire par un livret, les accusant de dogmes hérétiques

Digitized by Google

en produisant leurs signatures, leurs lettres. Ces théologiens se sont bien justifiés; mais enfin la puissance de leurs adversaires a prévalu, et on a exilé cinq ou six de ces messieurs. Vous voyez par là que la paix n'est pas encore dans le monde entre les théologiens.

Quesnel à Mme de Fontpertuis

3 juin 1692.

On vous aura dit la maladie de notre bon P. Ernest van Ruth d'Ans. Il nous a fait tout à fait peur et, depuis dix jours qu'il est malade (car ce fut le jour de la Pentecôte qu'il le devint), il n'a point été hors de danger; mais nous croyons aujourd'hui qu'il n'y en a plus ; j'en attends néanmoins la confirmation de la bouche des oracles. Je n'ai pas voulu vous laisser languir plus longtemps dans la crainte. Vous savez que, dans l'état où sont maintenant les affaires de l'abbaye, il nous eût fait grande faute et que nous eussions été dans un étrange embarras. Mais Dieu ne nous en a donné que la peur, comme nous l'espérons.

Je ne doute point que l'on n'en ait donné avis à nos bonnes dames de la Viémur [*Religieuses de Port-Royal*] afin qu'elles levassent les mains au ciel. Je prie Dieu qu'il ait soin, d'un autre côté, de conserver ce que vous avez de plus cher au monde au milieu des plus grands périls. Votre sollicitude est grande sans doute à l'heure qu'il est, et j'ai bien pensé à vous, quand j'ai ouï parler d'un combat de mer donné le 29 et pour le succès duquel on a bien tiré du canon en ce pays. L'on dit que quatre vaisseaux français ont sauté en l'air[1].

1. Combat naval de la Hogue, où quatorze vaisseaux français furent détruits.

Digitized by Google

Quesnel à du Vaucel, à Rome

6 juin 1692.

La situation du P. de Noris est un peu incommode; mais, habile homme comme il est, il se tirera bien d'affaire, et il devrait entretenir le pape sur l'excès des prétentions des canonistes en faveur de la cour de Rome et lui faire connaître qu'on ne doit point s'amuser à contester avec les théologiens français sur les prérogatives du Saint-Siège, parce que ces contestations ne servent qu'à réveiller les esprits et à mettre les écrivains en humeur; mais que le capital est de bien soutenir la primauté du Saint-Siège contre les hérétiques qui la combattent et la traiter d'une manière fort honnête et fort modérée, qui les persuade de la vérité sans les irriter contre ceux qui les combattent.

Les desseins du pape sont fort louables. Je voudrais qu'il fût bien persuadé que les Rouliers [*jésuites*] sont le plus grand fléau de l'Eglise et qu'il n'y a point de bonne œuvre pareille à celle de les humilier et de les mettre en état de ne pas détruire tout le bien, comme ils font. Vous verrez par le placard des grands vicaires de Tournay, qui est de leur façon, comment ils poussent toujours leur pointe à décrier tout ce qu'il y a de meilleurs ouvriers dans les diocèses.

Vous aurez su que les galères se sont rendues maîtres d'Oneglia[1].

Le comte d'Estrées est passé à Brest, puisque Mme de Fontpertuis, qui était fort en peine de son fils, a reçu nouvelle qu'il était à Brest. Les vents ont fait un grand préjudice au dessein du roi d'Angleterre. Car, si

1. Ville d'Italie, enclavée dans l'Etat de Gênes, bombardée en 1692 par l'armée de Catinat.

Digitized by Google

tout eût été joint, il y a un mois, et qu'on eût pu se rendre dans la Manche de bonne heure, l'affaire était faite.

On crie victoire du côté de Paris, on crie victoire de ce côté-ci. On ne sait qui croire. Les nouvelles de ce côté-ci se contredisent fort, et on y voit tant de fausseté qu'on est fort tenté de croire le tout faux.

M. de Meaux ne paraît pas avoir encore quitté les armes contre M. Du Pin, et il assura, la semaine dernière, qu'il prétendait toujours en avoir raison.

Notre cher malade me servit hier la messe et y communia, et il a mangé aujourd'hui un pigeon ; c'est tout vous dire.

Quesnel à du Vaucel, à Rome

13 juin 1692.

Je laisse à M. D. [*Arnauld*] de vous dire le désastre arrivé à l'escadre de M. de Tourville, aussi bien que les nouvelles de Namur. Le roi y est en personne et y commande ; c'est bien assez. J'admire comment M. de Lestrade dit en même temps « qu'il ne serait point de la prudence qu'il s'exposât à la mêlée dans une bataille » et qu'il le blâme de ne s'y être jamais exposé durant tant de campagnes. Est-ce qu'il faut être quelquefois imprudent et que c'est un vice de ne l'être jamais ? Et qui sont ces « contre-tenants » avec qui on le puisse mesurer, et qui s'exposent ? Est-ce l'empereur ? Est-ce le roi d'Espagne ? Car de le vouloir comparer avec un aventurier, avec un usurpateur, qui est obligé de risquer tout pour ne pas tout perdre, ce serait se moquer du monde. Le prince d'Orange, votre héros, n'est à la tête de l'armée des alliés que comme leur général et parce qu'on ne se remuerait guère s'il ne se

Digitized by Google

mettait à tout. Il fait de grandes merveilles, à vous entendre parler. Il a vu prendre Mons à la tête de 50.000 hommes, à six lieues de cette ville, et il a déjà laissé prendre la ville de Namur, dans la même posture, à la tête de 100.000 hommes, à leur compte. Nous verrons s'il sauvera le château.

Vous demandez comment l'Empire et les alliés se tiendront assurés qu'on leur tiendra parole plus religieusement que par le passé. Je vous réponds que c'est l'Empire et les alliés qui ont donné lieu au roi de rompre la trêve, par la ligue qu'ils ont faite avec les protestants pour faire détrôner un roi catholique et mettre en sa place un usurpateur. Le roi offrit au roi d'Angleterre des armées de terre et de mer pour se maintenir. Ce prince crut que cela le rendrait trop odieux à ses sujets et pria le roi de ne lui en pas envoyer. Il ne pouvait pas cependant l'abandonner, et il ne pouvait le secourir que par une diversion et en donnant de la besogne aux princes de l'Empire. De plus, il y a sujet de croire que le changement de ministère change beaucoup la face des choses, et il y a sujet de croire que l'on tiendrait parole, tant parce que le roi serait bien aise d'avoir la paix que parce que ses ministres ont de la religion et de l'équité.

Les deux que vous nommez, M. de Croissy et M. de Châteauneuf, n'ont pas grand'part aux affaires. Le premier n'en a qu'autant que sa charge de secrétaire d'Etat lui en donne, et le second n'y en a point du tout. Et puis, quand on dit qu'un prince a dans son conseil l'élite de son royaume, on ne dit pas qu'ils soient tous d'élite. C'est une façon de parler qu'on entend bien, quand on la veut entendre.

On dit que M. l'archevêque, officiant le jour du Saint-Sacrement, parut en si bonne santé qu'on ne lui aurait donné que cinquante ans.

Digitized by Google

Quesnel à Mme de Fontpertuis

20 juin 1692.

Je me suis acquitté de ma commission, ma très chère et honorée sœur, en rendant la lettre que vous m'aviez fait l'honneur de m'adresser. Il n'y avait point de précautions à prendre, tant parce que nous savions déjà la nouvelle[1] que parce que la personne [*Arnauld*] est toujours préparée à tout; enfin, parce qu'en vérité une telle mort n'est pas un sujet de larmes et de douleur, sinon par rapport aux enfants, qui perdent leur père et qui ne savent entre les mains de qui ils vont tomber. Nous avons célébré pour lui les saints mystères, avec toute la pompe que souffre la pauvreté de notre église que vous n'avez point encore vue.

Notre pauvre ami n'a fait que changer de sépulcre[2]. Dieu le veut encore dans l'ombre de la mort et dans le sein de la baleine. Quand celui qui lui a commandé de l'engloutir lui ordonnera de le laisser aller, nous le verrons aussi ressusciter comme un autre Jonas.

Quesnel à du Vaucel

Bruxelles, 20 juin 1692.

Permettez-moi de vous dire, à l'occasion de la relation qu'on a faite au P. Patrice [*le pape*] de l'affaire de Douai, qu'il eût été bon que quelqu'un en eût fait un narré en italien, qui pût courir dans Rome et qui aurait pu être lu à ce bon Père. Ce serait une excellente chose, si on

1. La mort d'Henri Arnauld, frère du grand Arnauld et évêque d'Angers.

2. L'infortuné P. du Breuil venait d'être transféré à Alais, où il devait mourir.

Digitized by Google

pouvait embaucher quelque Italien *virtuoso* qui pût faire, pour la vérité et l'innocence, de petits écrits de cette nature et à qui on pourrait pour cela apprendre le français.

Voici encore ce qu'on me mande : M. Du Pin ne paraît pas encore quitte des poursuites de M. de Meaux. Ce prélat s'en est encore déclaré depuis peu. M. le chancelier a dit au P. Massillon que, comme ce docteur a du mérite, il ne fallait pas le perdre, mais qu'il faudrait qu'il fît une nouvelle édition de ses livres où il corrigerait les endroits dont on se plaint. M. de Meaux est surtout fort en colère de ce qu'il a dit de saint Augustin.

Vous savez sans doute s'il est vrai ce qu'on écrit de Paris, que le feu a pris à la citadelle de Turin, qu'une partie est sautée et a fait un grand fracas dans la ville, et que, le duc de Savoie perdant par ce moyen toute la poudre, les bombes et les carcasses dont il prétendait se servir contre Pignerol, ce dessein pourrait bien échouer. Le roi a reçu d'un air fort ferme la nouvelle de la perte de ses vaisseaux. Les ennemis disent vingt, on n'en avoue que quinze ou seize, en comptant les deux qui se sont brisés sur les rochers de la Ceuta sur la côte d'Afrique. Le roi en a encore soixante-dix en mer et pourra avoir une flotte de près de quatre-vingts à opposer à celle des ennemis. Tout le malheur est arrivé de ce que le roi, ayant eu avis que les ennemis n'avaient que cinquante-cinq ou cinquante-six vaisseaux, avait envoyé ordre à M. de Tourville de les combattre; mais, depuis, quarante autres vaisseaux joignirent la flotte ennemie, et, sur cela, on envoya un contre-ordre par trois bâtiments différents et par divers endroits; mais tous trois tombèrent entre les mains des ennemis. Ainsi le premier ordre fut-il exécuté. L'action en elle-même est des plus glorieuses. Car on n'a point été vaincu dans le combat, mais faute de ports de retraite en

Digitized by Google

Normandie; un ou deux vaisseaux ont été brûlés par les ennemis, et les nôtres obligés d'en brûler douze ou treize autres, mais après avoir sauvé à terre la poudre, les agrès, les canons et tout l'équipage. Car, durant trois ou quatre jours, vingt-deux felouques combattirent contre quatre-vingts que les ennemis avaient envoyées et donnèrent le temps de tout décharger, et, comme le roi ne manque pas de corps de vaisseaux, l'équipage servira à les armer. Le roi a fort bien reçu au camp M. de Tourville, qui lui est allé rendre compte, après avoir été au lit deux jours pour se remettre de sa fatigue. On assure que l'amiral d'Angleterre a coulé à fond avec tout l'équipage et un autre grand vaisseau pareillement, et trois ou quatre ont encore sauté en l'air durant le combat, sans qu'aucun des nôtres y ait péri ni ait été démâté.

Quesnel à du Vaucel

Bruxelles, 27 juin 1692.

Il est bien important que M. de Siron [*P. de Noris*] soit bien informé de toutes les histoires et de toutes les affaires. Car, comme il verra quelquefois M. Patrice [*le pape*], que l'on tâche de remplir de fausses idées sur tout, ce qui est odieux, il pourra en donner des idées véritables et lui faire connaître les personnages qu'on lui rend affreux et ceux qui y travaillent par leurs émissaires et par leurs artifices.

Quesnel à du Vaucel, à Rome

4 juillet 1692.

Quand M. Siron [*P. de Noris*] aura quelque chose à imprimer *incognito* contre de telles gens, on pourrait le

Digitized by Google

faire faire en ces côtés-ci, s'il n'en avait pas la liberté ailleurs.

Ce que vous dites de la bonne disposition de M. Héron [*Fabroni*] est une fort bonne chose. Il faut prendre garde néanmoins qu'il ne fasse le « faux Arnauld » pour tirer les vers du nez[1]. Le sieur Siron peut infiniment, tant auprès du P. Patrice [*le pape*] qu'auprès des autres, pour leur faire prendre d'autres idées sur toutes les affaires.

Mlle des Gordes [*de Vertus*] nous mande que Mme des Arquins [*Harlay, archevêque de Paris*] l'a mortifiée autant qu'il peut et qu'il lui a ôté toute la liberté de voir ses amies, c'est-à-dire que personne n'entre plus pour la voir. Il s'est loué, au contraire, de la dame de la maison [*Agnès de Sainte-Thècle Racine, abbesse de Port-Royal*] et de sa bonne conduite. Mais je m'imagine que sa bonne conduite consiste en ce qu'elle est tante d'un homme[2] qu'il n'est pas bon de désobliger.

On vous mandera sans doute la réduction du château de Namur. Depuis la prise de la ville, le 23 juin, on trouva chez les Pères jésuites de Namur 1.260 bombes toutes chargées avec leurs amorces.

Ces bons Pères gardaient ce dépôt dans un grand silence ; ils espéraient peut-être le rendre aux Espagnols quand ils auraient fait lever le siège. Mais on ne l'a levé que pour entrer dedans. Le roi a envoyé le recteur à Dôle. Le P. de La Chaise dit que le roi est trop bon et que les supérieurs de la compagnie seront plus sévères que lui.

1. Méfiance justifiée ! Fabroni sera un des plus terribles parmi les ennemis du jansénisme et de Pasquier Quesnel. Saint-Simon nous le peint « plus ardent jésuite que les plus forcenés de l'espèce », et, lorsqu'il deviendra secrétaire des brefs, l'abbé Renaudot pourra écrire de Rome : « On craint le secrétariat depuis l'Orient jusqu'aux montagnes du Nord. » (Archives du Vatican, *Francia* n° 6, 2068.)

2. Jean Racine.

Digitized by Google

M. de Tourville est à Brest, où il presse furieusement le radoubement des vaisseaux endommagés. On espère en avoir plus de soixante-dix à la fin du mois. Les ennemis n'ont encore rien entrepris depuis leur victoire. On m'a mandé que son vaisseau avait reçu plus de 760 coups à eau et 3.000 à bois, et que, de son bord, on avait tiré 17.000 coups et jusqu'à la dernière livre de poudre.

Voilà *les quatre évêques* morts[1], et morts en odeur de sainteté. C'est quelque chose qui mérite bien d'être pesé à Rome dans l'affaire du formulaire, et qui doit faire bien de la honte aux jésuites et à M. de Paris, qui ont persécuté ce qu'il y avait de plus saint dans l'épiscopat. Et si on faisait revivre le formulaire, en l'étendant même à des lieux où il n'a jamais été connu, ce serait bien déshonorer la mémoire de ces saints, au lieu de reconnaître l'obligation que leur a l'Eglise d'avoir tenu ferme contre la nouvelle hérésie que les jésuites voulaient introduire à la faveur de ce formulaire.

Quesnel au P. du Breuil[2]

Bruxelles, 9 juillet 1692.

Puisque vous voilà, mon très cher Père, à votre septième station[3], vous avez droit à l'indulgence plénière. Celle que vous avez gagnée à Rome ne vous a jamais tant coûté. Mais, si les hommes ne se peuvent résoudre à vous l'accorder, Dieu vous rendra justice

1. Les quatre évêques engagés dans la cause de Port-Royal, au XVIIe siècle : MM. Pavillon, évêque d'Aleth ; Henri Arnauld, évêque d'Angers ; de Buzanval, évêque de Beauvais, et de Caulet, évêque de Pamiers.

2. Cette lettre a été citée par Sainte-Beuve dans son *Port-Royal*, t. IV, p. 70, et nous en avons eu une copie dans les papiers de Quesnel, à Amersfoort.

3. Alais.

Digitized by Google

d'une manière qui vous dédommagera bien de toutes vos pertes.

Cependant on nous flatte toujours de l'espérance d'une indulgence réelle. Quelle joie si cela arrivait bientôt ! Il arriverait sans doute si le voile qu'on a mis sur les yeux de notre conquérant venait à être arraché par cette main invisible qui peut tout. Namur, qui vient de tomber devant lui, ne serait pas une conquête si glorieuse pour son nom que la chute de ce voile qui lui cache tout le bien que Dieu a mis en vous et l'innocence de votre conduite.

Vous voilà au moins un peu rapproché du monde et des habitants de la terre. Je ne sais si, pour cela, on pourra avoir plus de communication avec vous, non pour vous entretenir beaucoup de ce qui s'y passe ; car, hélas ! que se passe-t-il qui mérite qu'on s'en entretienne ? Vous avez connu le monde ; il est encore aujourd'hui tel que vous l'avez laissé il y a dix ans : la terre toujours le théâtre des passions des hommes, toujours couverte des funestes effets de ces passions ; toujours des guerres entre les princes, toujours des disputes entre les savants, toujours des procès entre les enfants d'Adam, toujours des contestations même entre les personnes qui semblent les plus dépourvues de tout ce qui fait naître la division et les dissensions entre les hommes. Oui, les religieux de la Trappe, qui font profession de la plus étroite pauvreté et du plus parfait renoncement, ne laissent pas de plaider, au moins leur abbé pour eux. Il ne s'agit ni de leurs privilèges, ni de leurs exemptions, ni de la mesure de leur capuchon, ni du domaine et de l'usage de leur pain et de leurs légumes. Il est question de la nourriture de l'esprit, qui est la science.

Les cordeliers, comme on sait, voulaient bien autrefois avoir l'usage de leur pain et de leur vin, mais ils n'en voulaient avoir ni la propriété ni le domaine.

Digitized by Google

L'abbé de la Trappe, qui aspire à une plus grande pauvreté spirituelle que les moines à l'égard de leur pauvreté matérielle, ne veut avoir ni la propriété, ni le domaine, ni l'usage même de la science; et il a fait un grand livre contre le P. Mabillon, qui est l'avocat de l'adverse partie, pour prouver que les moines non seulement n'en doivent point faire, mais ne doivent pas être en état d'en faire, étant obligés de s'interdire l'étude et la science, hors celle de l'Ecriture[1]. Le P. Mabillon, à ce qu'on dit, va faire paraître une réfutation du livre de l'abbé de la Trappe, qui lui-même a réfuté celui de ce Père, *Des Etudes monastiques*. Et cet abbé, déjà auteur de cinq grands volumes in-quarto, outre les petits, fera tant par ses livres que, dans le monde, on aura peine à se persuader qu'il soit si ennemi de la science qu'il semble le vouloir être. Après cela, vous ne vous étonnerez pas qu'il y ait des disputes entre les jansénistes et les molinistes sur la grâce, entre les antiquaires et les médaillistes sur les médailles et les inscriptions anciennes, entre les historiens et les critiques sur les livres et les auteurs.

Il y a encore une autre querelle entre M. Du Pin, qui a fait imprimer une nouvelle *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques*, et un bénédictin de la congrégation de Saint-Vanne. M. de Meaux n'est pas non plus content de ce docteur à qui il prétend faire corriger beaucoup de choses, et surtout ce qu'il a dit de saint Augustin, qu'il ne traite pas avec le respect qu'il devrait.

Vous aurez peut-être aussi entendu parler de l'histoire du *faux Arnauld* et de tous les écrits faits contre lui, et qui ont succédé à ceux du *Péché philosophique*. Vous voyez donc, mon cher Père, comment le monde est encore livré à la dispute et aux contestations, et

1. L'abbé de Rancé déclarait « que les moines n'ont point été destinés pour l'étude, mais pour la pénitence ».

Digitized by Google

que c'est un des sujets qui vous doit faire estimer la retraite et l'éloignement qui vous met en état de ne prendre aucune part aux différends des hommes et de jouir tout à votre aise de la paix de Dieu, dans la prière et dans la méditation de sa loi.

Votre illustre ami [*Arnauld*] est, Dieu merci, en bonne santé et bien content de son état, sans empressement pour aucun changement particulier, n'en voulant point qu'avec le reste de sa famille et de ses amis.

Le P. Quesnel est toujours je ne sais où ; mais, quelque part qu'il soit, je suis assuré qu'il vous honore toujours et plus que jamais. On a imprimé à Paris *les Réflexions sur le Nouveau Testament*, qui sont augmentées sur les Evangiles. Elles ont été bien reçues.

Je ne sais si vous avez entendu parler des cinq articles publiés de nouveau sous le pontificat d'Alexandre VIII, et qui sont un exposé des sentiments des disciples de saint Augustin sur la matière des cinq propositions. On a fait beaucoup d'écrits contre, mais on en a condamné à Rome quelques-uns, et les cinq articles sont demeurés sains et saufs. Les dominicains se sont hautement déclarés pour ces articles, et ils sont hors d'atteinte et approuvés au moins tacitement. Peut-être un jour le seront-ils positivement. Un P. Massoulié, dominicain de la province de Toulouse, a fait imprimer à Rome un *Traité de la grâce* qui va paraître, dédié peut-être au pape, et où les cinq articles seront même insérés et défendus. Ce Père est à Rome.

Quesnel à Nicole

10 juillet 1692.

Je vous rends grâces, Monsieur, de vos deux dernières lettres, qui me sont toujours, comme tout ce qui me vient de vous, très précieuses, et je le dis très sincèrement.

Digitized by Google

Vous auriez pu savoir qu'on va faire une nouvelle édition du livre que vous aimez trop. Le libraire m'a surpris. Je me disposais à revoir à loisir et à petits pas l'ouvrage, et j'avais commencé. Maintenant il faut courir à grands pas, et tout ce que je puis faire est de chercher les phrases renversées, et je vous puis assurer que, tant que j'en trouve, je fais main basse dessus.

Je suis bien loin de mon compte, Monsieur, à l'égard de votre mal; car, comme il y avait longtemps que je n'en avais ouï parler, je m'étais flatté de la pensée qu'il vous avait quitté sans dire mot et que vous n'aviez pas couru après. Mais je vois, par ce que vous me mandez de la trop assidue compagnie qu'il vous a faite cet hiver, qu'il est plus aisé de se défaire d'une rente sur les Incurables que d'empêcher de s'ériger en incurable un mal qui a entrepris de se faire donner ce titre d'honneur. Voilà comme l'ambition se fourre partout, et que, désespérant de pouvoir loger chez le malade, elle ne dédaigne pas de s'attacher à la maladie.

Plût à Dieu qu'elle ne s'attachât point aussi quelquefois à la pauvreté même et qu'elle ne se fourrât jamais dans le froc des moines? Leurs imaginations ne seraient pas sans retour, ni leurs différends si échauffés. Nous ne prenons pas grande part à celui des *Études monastiques*, tout moines que nous sommes. Le livre est depuis fort peu de temps dans notre monastère. Notre abbé, qui a pris aujourd'hui médecine, en fait sa lecture d'infirmerie. Il y trouve de fort belles choses et fort raisonnables; mais je ne dis pas qu'elles soient toutes décisives contre son adversaire. Il a aussi, de son côté, des raisons et des autorités. Quand je serais en état de me mêler de les accommoder, je n'aurais garde de m'y engager. Je suis sûr que j'y perdrais ma peine.

Le livre de *la Défense des nouveaux chrétiens*, du P. Tellier, a eu un sort qui est encore un peu douteux. Si les choses s'étaient passées avec ordre et sans cabale,

Digitized by Google

il aurait été condamné hautement, et il l'a été autrefois; car, après le rapport de celui qui en était chargé au Saint-Office, et qui était tout à fait contraire à ce livre, tout le monde allait à la condamnation. Le cardinal d'Estrées fit tant qu'il obtint qu'on nommerait un second rapporteur, et ce deuxième rapporteur ne fut pas plus favorable au livre. Ce cardinal témoignait une extrême impatience durant ce rapport et interrompait l'abbé Palaggi à tout moment, avec une véhémence qui choquait tout le monde.

Il eut, par ses clameurs et ses emportements outrés, le moyen d'avoir un troisième rapporteur, qui était assez pauvre et fort propre à ses desseins. C'était un renard. Enfin les sollicitations et les mouvements de cette Eminence ont empêché qu'il n'ait été mis absolument parmi les livres défendus. On a donné cinq mois à l'auteur pour venir à Rome et apporter ce livre corrigé, ou l'y corriger. On verra s'il se servira de ce passe-droit. Il y en a qui disent qu'il se fera défendre d'y aller et qu'on obtiendra que ce qu'il y a à corriger lui soit communiqué, comme il l'a déjà tenté.

Quesnel à du Vaucel, à Rome

Bruxelles, 11 juillet 1692.

Le cher P. du Breuil est arrivé à sa septième prison, à Alais. Voici ce qu'il en écrit, du 23 juin :

« J'arrivai hier au soir dans ce fort et j'y entrai comme dans la septième station du pèlerinage auquel m'oblige ma détention. Que je serais heureux, si j'y vivais bien dans l'esprit et dans la disposition d'un véritable pèlerin sur la terre, qui ne doit soupirer que pour devenir citoyen de la Jérusalem céleste. »

Je ne sais si, maintenant que voilà les quatre évêques

Digitized by Google

morts, il ne serait pas bon de donner au public un petit abrégé de leur vie ; tout ensemble cela pourrait faire un bon effet.

Comme, à Rome, ils verraient dans ces quatre évêques une si grande piété et une réputation de sainteté si bien établie, peut-être jugeraient-ils qu'il leur serait plus honorable de dire que les jésuites ont surpris le pape Alexandre VII dans une chose où il était très capable d'être surpris, que de s'obstiner à vouloir justifier ce qu'il a fait et écrit contre de si grands hommes.

Quesnel à du Vaucel, à Rome

25 juillet 1692.

Il n'est que trop vrai que le siège est levé de devant Namur et que le roi est de retour à Versailles ; mais vous savez maintenant comment cela s'est vérifié. M. D. [*Arnauld*] rit de bon cœur, quand vous nous dites de ces sortes de nouvelles quinze jours après que nous savons ce qui en est. C'eût été une campagne bien glorieuse et tout à fait décisive si le malheur ne fût point arrivé à la flotte. L'affaire d'Angleterre était immanquable. Dieu ne l'a pas voulu. Si le vent n'eût point changé ou que M. de Tourville eût été joint par les autres escadres [1], l'affaire était faite. Dieu veut en avoir l'honneur de rétablir lui-même le roi d'Angleterre sur le trône de ses ancêtres. La perte qu'on a faite sur mer est grande ; cependant les deux flottes ennemies n'ont encore rien fait. Ils disent qu'ils feront une descente. Il n'y a point eu de prisonnier de conséquence au siège, ni à l'armée de M. de Luxembourg. Les alliés ont perdu beaucoup de monde.

1. L'escadre du comte d'Estrées arrivait du port de Toulon avec trente vaisseaux ; le vent changea, et il ne put joindre Tourville.

Digitized by Google

Le fils d'un comte de Lemos, grand d'Espagne, âgé de vingt-deux ans, y a été tué. Les dames n'ont point donné sujet à la raillerie. Mme de Montespan n'est plus de rien. Elle n'a pas même été aux noces de sa fille[1]; mais Mme de Maintenon est de tout. Elle était du voyage et tient partout un grand rang de considération et de confiance. Il n'est pas vrai, ne vous en déplaise, que la flotte du comte d'Estrées ait été presque toute brisée et fracassée. Deux vaisseaux seulement ont été brisés sur les rochers de la Ceuta, dans l'un desquels M. de Fontpertuis était. Si le vaisseau eût échoué, il serait demeuré prisonnier. Le roi n'a pas prétendu l'emporter sur les éléments. Il faut bien céder au plus fort. Le héros des protestants a encore vu cette année comment le roi prend les places. Tout fourmille de vers contre lui. En voici cinq qu'on m'a envoyés :

César vint, il vit, il vainquit.
Nassau vient et voit tout de même.
C'est un vrai César en petit.
De trois choses que César fit,
Il n'a manqué que la troisième[2].

L'abbé Nicaise, s'en retournant à Dijon avec une rétention d'urine, n'a pas laissé de m'écrire sur la route. Il me copie une grande lettre presque entière que M. Orose [*P. de Noris*] lui a écrite, en réponse à son compliment. Il témoigne un grand dégoût de son nouvel emploi et ne respire que de retourner à son

1. Mlle de Blois, mariée avec le duc de Chartres.
2. On fit aussi nombre de chansons sur le désastre de la flotte. En voici une assez amusante :

Grand roi, par ce revers sinistre
Tu vois qu'il te faut un ministre;
A Saint-Cyr laisse Maintenon,
Mets Peletier à la cuisine;
Que Barbezieux reste à Meudon,
Et prends quelqu'un pour la marine.

Digitized by Google

atelier; que c'est pour cela qu'il n'a point voulu se mettre en prélature, mais garder son habit de moine. Sa lettre est agréable tout à fait. Il refuse le titre d'illustrissime que son ami lui avait donné. Il plaint fort la perte de son loisir et les huit heures qu'il donnait tous les matins à l'étude. Il ne faut pas témoigner que l'on me communique ses lettres; cela pourrait le rendre plus réservé.

Le P. Tellier vient de faire paraître une réponse ou une sommation sur ce qui le touche dans les *Remarques sur la lettre du P. de Waudripont*. Qu'il est impertinent! Il affecte d'écrire : le P. *le Tellier*, et le P. Bouhours aussi.

Quesnel à du Vaucel, à Rome

26 juillet 1692.

Non, je ne vous insulterai point sur la créance de la nouvelle de la levée du siège de Namur et de la défaite des armées du roi. Quand tout Rome dit une chose, la tentation est plus qu'humaine. Si vous aviez été hier à Bruxelles, vous auriez cru, comme les autres, que Namur était rassiégé par les alliés; car tout le monde le disait et le croyait; néanmoins, dès le soir, il n'en était plus rien.

Vous nommerez comme il vous plaira quarante-quatre vaisseaux qui ont combattu contre quatre-vingt-sept ou quatre-vingt-huit anglais et hollandais; c'est, si vous voulez, une flotte, mais c'est une flotte de quarante-quatre vaisseaux, qui a attaqué et combattu et battu l'autre, sans rien perdre dans le combat même, sans avoir aucun vaisseau démâté, ni pris, ni coulé à fond. On prétend que les ennemis en ont perdu quelqu'un, et ils en ont eu de démâtés. Le reste n'a été

Digitized by Google

qu'un malheur causé par les vents contraires, par les courants et les défauts de marées et de ports en Normandie.

On dit que le prince d'Orange est brave, c'est-à-dire que c'est un brave soldat; mais un brave capitaine ne laisse point prendre deux villes fortes comme Namur et Mons sans tirer l'épée, comme s'en plaint l'électeur de Bavière; un brave capitaine ne se signale pas si souvent en levant le siège de devant des villes, comme il a fait devant Maestricht, Charleroi, etc. Il donna bataille à Saint-Omer; mais il gagna aussi le taillis. Il la donna à Mons en trahison, ayant la paix dans sa poche, et y perdit autant des siens que de notre côté, sans autre fruit que la mort de sept à huit mille hommes. Saint Louis était brave et, de toutes manières, il s'exposait; c'était la mode de ce temps-là. Le péril était moins grand, n'y ayant pas d'armes à feu. Enfin ce roi n'a point son pareil. Je n'ai point vu sa *Vie* qu'a composée l'abbé de Choisy[1]. C'est un abbé qui a fait le voyage de Siam, et qui, je crois, y a été fait prêtre, et dit sa première messe sur mer en revenant. Il a fait le journal de son voyage, qui est fort agréablement écrit.

Le sieur Mauroy est jugé, atteint et convaincu à l'officialité d'avoir fait des imprimés excessifs, injustes et de mauvaise foi, pour mauvais usage de débauches consommées avec des personnes de l'autre sexe, etc. Il est dégradé pour toujours de ses ordres, enfermé durant dix ans en prison à Saint-Lazare, et le reste de sa vie sera enfermé dans la maison, jeunera durant dix ans, les mercredis et vendredis de chaque semaine, *in pane*

1. L'abbé François Timoléon de Choisy, auteur de *Mémoires* souvent réimprimés dans la collection des *Mémoires relatifs à l'histoire de France*. Il avait accompagné l'ambassade envoyée au Siam en 1685. L'ouvrage dont parle Quesnel est la *Vie de saint Louis*, bientôt suivie de celles de *Philippe de Valois et du roi Jean, de Charles V et de Charles VI*. L'abbé de Choisy mourut en 1724, doyen de l'Académie française.

Digitized by Google

doloris et aquâ angustiæ, et dira les sept psaumes tous les jours, nu-tête et à genoux. Pour la discussion de ses biens, renvoyé devant juge compétent.

Quesnel à du Vaucel

1er août 1692.

Vos politiques, qui attendent que la France soit domptée pour avoir la paix, ont la mine d'attendre longtemps. Ils se nourrissent de chimères.

Les alliés vont faire, à ce qu'on dit, une grande entreprise. Si ce n'est pas Namur, je m'imagine que ce sera Dunkerque, étant les maîtres de la mer.

Quesnel à du Vaucel

15 août 1692.

Vous savez maintenant que les ennemis n'ont osé entreprendre Pignerol en Piémont, ni Namur en Flandre. Ils ont pris le village où est la maison de plaisance de l'archevêque d'Embrun[1], et ils sont allés du côté des côtes de France pour y faire une descente.

Les noms des vaisseaux sont leurs vrais noms[2]. Vous y trouvez bien de l'orgueil? Vous avez la conscience bien délicate. Je ne crois pas que ce soit par rapport aux vents ni aux flots, mais par rapport aux ennemis. Et puis, qui est-ce qui baptise les vaisseaux? Le roi a

1. Le duc de Savoie reprend l'offensive, ravage le Dauphiné, occupe Embrun, le 17 août, et Gap ensuite. L'armée de Catinat, se trouvant diminuée, n'était plus en état de l'arrêter; mais une maladie, survenue au duc de Savoie, le force à retourner en arrière.

2. Voici les noms des vaisseaux détruits à la bataille de la Hogue, le 24 mai 1692 : *le Soleil royal*, *l'Ambitieux*, *le Merveilleux*, *le Saint-Philippe*, *le Foudroyant*, *le Magnifique*, *le Fier*, *le Tonnant*, *le Terrible*, *le Triomphant*, *le Gaillard*, *le Bourbon*, *le Saint-Louis*, *le Fort*.

Digitized by Google

consolé M. de Tourville, en lui promettant qu'il commanderait l'année prochaine une flotte plus puissante que celle de cette année. On dit qu'il a donné ordre de faire revivre les vaisseaux brûlés, c'est-à-dire d'en faire bâtir de tout semblables et qui auront les mêmes noms. Il ne faudra pas d'impôts ni de maltôtes pour cela. On n'en a mis aucuns depuis la guerre. On a créé de nouvelles charges, qui ont fait sortir l'argent des bourses très volontairement. Et puis les contributions que Namur fera donner fourniront beaucoup. M. de Sainte-Colombe [*Le Camus*] met le carême bien haut, quand il parle de trente millions. Tous les agrès et tout le canon a été conservé. Il ne faut que des corps de vaisseaux. Nous n'avons point ouï dire que l'amiral Russel[1] ait été gagné, et cela a bien l'air d'une fable, n'en déplaise à M. de Sainte-Colombe.

On mande de Paris que le P. Deschamps, rendant, il y a quelques jours, visite au P. de Roncherolles, de l'Oratoire, lui dit qu'on savait bien que M. Arnauld ne faisait plus rien, que la plume lui était tombée de caducité, et que c'était le P. Quesnel qui faisait tout ce qui paraissait. Cela est aussi probable que la catholicité du prince d'Orange.

Je crois que ce P. Deschamps a été faire information de vie et mœurs contre le P. Quesnel, en cas de besoin. Comme le bruit est peut-être à Paris du retour de M. Arnauld, ils veulent le rendre moins coupable, afin d'avoir moins à lui pardonner. Nous ne savons rien de ce retour, sinon que des personnes y pensent, que ce docteur s'est déclaré fort vigoureusement sur certaines mesures qu'il n'approuvait pas et qu'il les a fait rompre ; qu'il sera fort difficile d'en trouver qui contentent tout

1. Russel, qui commandait la flotte anglaise, avait, en effet, une correspondance secrète avec le roi Jacques ; mais il avait recommandé d'éviter que la flotte française n'attaquât la sienne, étant incapable de sacrifier l'honneur du pavillon britannique.

Digitized by Google

le monde et que, ces jours passés, un domestique du ministre parla à Mons à un de nos amis de cette nouvelle comme certaine. Ce domestique était venu accompagner Mme la marquise de Vins, qui était venue pour voir son fils unique, le comte de Vins, âgé de seize à dix-sept ans, qu'elle trouva mort de sa blessure reçue au dernier combat. C'est la sœur de Mme de Pomponne. On dit mille bien de ce jeune comte pour la piété, les qualités naturelles, les talents acquis et la sagesse. Il faisait, plusieurs fois l'année, de petites retraites à Saint-Magloire, sous le P. de La Tour, qui est aussi directeur de l'abbé de Pomponne. Il y avait trois régiments devant le sien, et on fut surpris de le voir tomber; une balle le vint trouver et lui cassa le haut de la tête. Il était fort grand; il était capitaine dans le régiment de Bourgogne, dont le marquis de Pomponne est colonel. Ce dernier n'a point été blessé. Deux jours après le combat, le chevalier de Pomponne, qui est général des carabiniers, fut commandé pour aller charger, avec trois escadrons et ses carabiniers, un corps de cavalerie ennemie qu'il battit, en tua nombre et ramena des prisonniers. Il se distingua fort, et le voilà à la tête d'un corps, à l'âge de vingt-quatre ou vingt-cinq ans.

Quesnel à du Vaucel, à Rome

22 août 1692.

Je joins la copie qu'on m'avait écrite de la lettre du roi à M. l'archevêque sur le dernier combat qu'on appelle le combat de Steinkerque [1], où l'on dit que

1. Le combat le plus sanglant de toute la guerre et le plus glorieux pour le maréchal de Luxembourg et les troupes françaises. « M. le Duc, le prince de Conti, MM. de Vendôme et leurs amis trouvaient, en s'en retournant, les chemins bordés de peuple. Les acclamations et la joie allaient jusqu'à la démence. »

(Voltaire, *Siècle de Louis XIV.*)

Digitized by Google

quatre des plus grands ennemis du roi Jacques sont péris, le lieutenant-général Macquay, milord Douglas, le chevalier Lanier, etc. On a imprimé la lettre de M. de Luxembourg au roi, qui contient tout le détail de l'action.

Il y a une lettre imprimée, écrite aux Etats par un des hauts officiers, parent du prince d'Orange, où il leur fait accroire que, dans le dernier combat, il était partout, donnait tous les ordres et combattait en tête de ses troupes. Et nous savons très certainement que cela est faux, qu'il se retira dès le commencement, à la prière des généraux anglais, qu'il fut dans sa tente durant toute l'action, qu'on lui venait demander de temps en temps de nouveaux détachements, qu'il ne branlait pas pour cela, et que, une demi-heure avant la fin de l'action, il s'avisa de demander ses armes et de monter à cheval, et ce fut pour pourvoir à la retraite de son infanterie, poussée et poursuivie par les Français. On ne peut pas dire cela des généraux et des princes français, car ils étaient tous à la tête de l'infanterie. M. le prince de Conti[1] y fut en grand capitaine. M. de Chartres[2] fut blessé légèrement, ou plutôt reçut une contusion. Le pauvre prince de Turenne y fut tué. « Où étaient donc vos généraux? disait M. de Luxembourg à un officier anglais prisonnier et qui le redit ici à son retour, nous ne les avons point vus. »

1. François-Louis, prince de Conti.

2. Le duc de Chartres, depuis régent du royaume, n'avait alors que dix-huit ans. La duchesse d'Orléans écrit de Saint-Cloud, le 7 août 1692 : « Il faut pourtant que je vous conte la grande terreur que j'ai eue lundi dernier. J'étais déjà déshabillée et j'allais me coucher à minuit, quand j'entendis tout d'un coup Monsieur qui parlait dans mon antichambre. Je me levai en hâte et courus à sa rencontre, pour voir ce que c'était. Il tenait une lettre ouverte à la main et me dit : « Ne vous effrayez pas, votre fils est blessé, mais ce n'est que légèrement. Il y a eu un furieux combat en Flandre; on ne sait que cela en gros, et il n'y a aucun détail. » (*Correspondance de Madame la duchesse d'Orléans*, édition Jaéglé, t. I.)

Digitized by Google

Pour lui, il y était assurément avec trois de ses fils, et était partout.

Quesnel à du Vaucel, à Rome

29 août 1692.

La poste de Paris à Bruxelles va à l'ordinaire. Il vient même de Paris à Bruxelles d'assez gros paquets. Il n'en est pas de même de Bruxelles à Paris; car, sitôt qu'ils s'aperçoivent qu'il y a plus que des lettres, ils ouvrent les paquets, et, s'ils trouvent des imprimés, ils en font procès-verbal et en rendent compte à l'intendant ou en cour; mais on a de petites voies détournées dont on se sert au besoin.

On mande de Paris ce qui suit : « On croit que M. Du Pin pourra bien à la fin succomber. On dit que M. l'archevêque commence à lui tourner le dos, et que M. de Meaux veut absolument avoir raison de cette affaire. Il court un mémoire contre ce docteur. Il est adressé aux commissaires chargés de l'examen de sa bibliothèque. Quoiqu'il paraisse venir des jésuites, il ne laisse pas de contenir des choses qui feront peine au docteur et qui pourront allumer la bile des censeurs. »

Si M. l'archevêque croit faire quelque chose d'agréable à Rome en sacrifiant ce docteur, il n'en fera pas scrupule. Les Romains auront tout de lui jusqu'à ce qu'il soit cardinal, et peut-être le nonce a-t-il quelques ordres pour lui mettre le feu sous le ventre. Une partie des prélats devaient être sacrés le 24, et les autres le dimanche suivant. M. de Chartres (qui est l'abbé des Marais)[1], le devait être à Saint-Cyr (dont il était supérieur) par M. l'archevêque et ses comprovinciaux. On dit que ce M. de Chartres ne veut pas qu'on lise dans

1. Paul Godet des Marais, qui fut le confesseur de Mme de Maintenon.

Digitized by Google

son diocèse la *Fréquente Communion*, les *Lettres de M. de Saint-Cyran* et la *Morale sur le Pater*. L'abbé Peletier, fils du ministre d'Etat[1], est nommé à l'évêché d'Angers, où il a l'abbaye de Saint-Aubin. On dit qu'il est fort des amis de M. de Chartres et grand sulpicien comme lui; car c'est de Saint-Sulpice que vient cet entêtement. M. de Pomponne avait demandé l'évêché d'Angers pour un abbé de Feuquières, chanoine d'Angers, et de sa famille. Vous voyez qu'il ne l'a pas obtenu.

On ne peut pas dire absolument que le P. Tellier, dans sa déclaration, désigne le P. Quesnel, car il peut désigner le P. Gerberon. Je ne sais comment vous voulez qu'on réponde à tout; c'est faire trop d'honneur à ces gens-là. Il faut être sot au superlatif pour ne pas voir que c'est une gasconnade. Si on le trouve en son chemin ailleurs, on pourra lui donner un coup de fouet; mais de mettre exprès la main à la plume, il n'en vaut pas la peine. On est las de tout cela. Il faut se réduire au nécessaire, et, pour ce nécessaire, on a peine à trouver un imprimeur, à moins qu'on n'en fasse la dépense.

On triomphera bien à Rome de la prise d'Embrun. Vous en aurez su les nouvelles plus tôt que nous. Elles sont plus faciles à croire que celles de la prise ou de la levée de Namur.

Quesnel à du Vaucel, à Rome

19 septembre 1692.

Je ne sais sur quoi vous fondez les pronostics que vous avez, que cette guerre ne soit, à la fin, funeste à la France. Il me semble que tout dit le contraire, si on juge de l'avenir par le présent et par le passé. On enlève des provinces aux alliés; on les bat partout;

1. Michel Le Peletier.

Digitized by Google

partout ils ne font rien. Car, assurément, ils ont été battus en Brabant; ils viennent de l'être vers le pays de Limbourg ou de Luxembourg par le marquis d'Harcourt; ils viennent de l'être sur le Rhin par M. de Lorges[1]. Ils ont perdu Namur. Les progrès du Dauphiné sont une bagatelle; on rechassera bientôt ces canailles-là dans leurs montagnes. Ils ont trouvé dix hommes dans Gap. Ils s'attendaient, par leurs mouvements, de faire éloigner les troupes de Pignerol qu'ils n'ont osé attaquer. On les a laissés courir, parce qu'on savait qu'ils n'iraient pas loin. Le gain qu'ils ont fait, à Embrun, ne vaut pas les deux mille hommes qu'ils y ont perdus la *Gazette de France* dit trois. Rassurez-vous donc, à moins que vous n'ayez quelque prophétie de Nostradamus.

On dit qu'il y a quelque temps que l'on fit rapport au roi qu'il y avait des hérésies dans le *Catéchisme des trois évêques*[2], qu'il chargea Mgr de Reims de l'examiner et de lui en faire rapport; que ce prélat, n'y ayant trouvé que deux ou trois mots à changer, il en écrivit aux trois évêques, après quoi il l'a fait réimprimer pour l'usage de son diocèse et a défendu qu'on s'en servît d'autre.

On dit que le P. Bouhours devient infirme, et que sa tête s'affaiblit, et qu'il ne sera plus guère en état de donner rien au public.

M. de Brienne a eu permission de quitter Saint-Lazare pour aller au séminaire des Missions étrangères, où il a la liberté de voir tous ses amis. Il se plaint fort des mauvais traitements qu'il a reçus chez les lazaristes. On dit qu'il est dans son bon sens autant

1. Le maréchal de Lorges bat le prince de Wirtemberg, au commencement de septembre, près de Spire-Bach.

2. Connu sous le nom de *Catéchisme des trois Henri*. Il est l'œuvre d'Henri de Laval, évêque de la Rochelle; Henri Arnauld, évêque d'Angers, et Henri Barillon, évêque de Luçon.

Digitized by Google

qu'il y fut jamais. Ses parents ont pour lui beaucoup de dureté.

Quesnel à M. Vuillart, à Paris[1]

Bruxelles, 25 septembre 1692.

Ç'a été pour nous un vrai régal que le récit de la conversation que vous avez eue avec le prisonnier délivré[2], comme sa délivrance, que nous savions déjà, nous a été un grand sujet de joie. J'en bénis Dieu de tout mon cœur et de toutes les grâces qu'il lui a faites, dedans et dehors.

J'ai peur que le travail de la composition d'une grammaire ne soit trop appliquant, je veux dire la méthode de lire sans points. Tant de gens consommés ont écrit là-dessus, et le fruit en est si borné et si mince que je ne puis ne pas souhaiter qu'il s'appliquât à quelque chose dont l'utilité fût plus étendue et le travail moins casse-tête.

Je crois aussi qu'on lui doit faire entendre doucement qu'il sera bon de s'interdire entièrement la composition en vers. Elle lui a fait autrefois beaucoup de tort. Je le plains beaucoup de l'incommodité dont Dieu l'exerce. Mais, puisque c'est Dieu, qu'y a-t-il à dire?

Nous avons aussi eu notre part du tremblement de terre. Je ne m'en serais pas aperçu si une sœur du couvent n'avait crié, à l'entrée du jardin où j'étais avec le P. Dav. [*Arnauld*] et un autre : « Voilà une cheminée qui va tomber », la voyant aller de côté et d'autre. Elle tomba en effet, et cet autre dit en même temps : « C'est un tremblement de terre. » Je sentis ma tête un peu étonnée; mais je crois que le bruit de la cheminée qui tombait sur des tuiles, des gens qui criaient et le mot de trem-

1. Bibl. Nat., ms. 19.735.
2. Loménie de Brienne (Voir la lettre précédente.)

Digitized by Google

blement de terre, y eurent bonne part ; car je ne sentis point de mouvement, ni le P. Dav. non plus. Il est vrai que ceux qui sont sur le plancher des vaches le doivent moins sentir que ceux qui sont dans une maison, et moins encore ceux-ci que ceux qui sont, outre cela, dans un lit. Car ces derniers ont trois mouvements : celui de la terre, celui de la maison et celui du lit, et peut-être encore celui des maisons voisines, qui tiennent à celle où il est. Il a été bien plus violent à Mons et en Hollande.

Je salue toute la chère petite église et suis à elle de très bon cœur.

Quesnel à du Vaucel, à Rome

26 septembre 1692.

Grenoble ne craint plus rien. L'Altesse de Savoie a repris le chemin de ses montagnes, plus chargé de vérole que de lauriers et remportant avec lui tous les mousquets dont il prétendait armer les protestants. Il eût mieux fait de reprendre Pignerol, ou Casal, ou Suze, que de faire tuer son monde à prendre une place qu'il ne peut garder et à faire des ravages qui ne lui profitent point. Que s'ils ne sont pas assez forts pour faire des entreprises utiles, que ne font-ils donc la paix ? M. de Catinat commencera apparemment sa campagne quand les autres la finiront. Ils n'ont pas seulement osé attaquer Briançon.

On avait nommé un M. Tournély[1], docteur de Sorbonne, pour succéder à M. Delaleu ; mais il a eu depuis une chaire de Sorbonne. Celle de M. Rivette a

1. Honoré Tournély, très protégé par les jésuites à la suite de sa complaisance dans l'intrigue du « faux Arnauld », passa de Douai à un canonicat à la Sainte-Chapelle de Paris, puis obtint, en 1692, une chaire en Sorbonne. Il jouera un grand rôle dans les querelles de la bulle *Unigenitus*.

Digitized by Google

été donnée à un nommé Delcourt, que l'évêque de Namur avait reçu des jésuites. C'est un misérable, emporté au-delà de tout ce qu'on peut s'imaginer contre le prétendu jansénisme. J'ai copie d'une lettre de lui où il en donne les marques. Il y parle d'un ouvrage qu'il avait fait contre Jansénius.

Il est Espagnol outré ; il a dit que ce qui le chagrinait était de venir sous la domination du pilleur, du brûleur et du saccageur de l'Europe. Tout cela n'est rien, pourvu qu'on soit antijanséniste, et, si M. Gilbert venait à mourir, il aurait sa dépouille.

On a senti le tremblement de terre à Paris, à Amsterdam, même à Middelbourg, en Zélande.

Quesnel à du Vaucel

3 octobre 1692.

Présentement, je suis obligé de relire les quatre volumes du *Nouveau Testament avec des Réflexions*, parce qu'il s'y trouve bien des fautes, ce qui arrive toujours quand on est loin de l'imprimeur.

Il est vrai que l'on a imprimé sur le brouillon de l'auteur, qui avait rempli les marges d'un exemplaire et les feuillets blancs que l'on avait fait mettre entre les imprimés. Outre cela, j'ai pris de cette nécessité de le revoir l'occasion de faire quelques changements dans beaucoup d'endroits, où, sous prétexte d'abréger, il y a beaucoup de phrases imparfaites et comme estropiées. On m'a mandé que plusieurs dames en étaient choquées, et il faut avoir égard à leur goût. En effet, il y a de certaines choses qui étaient supportables quand les notes étaient en forme de titres sommaires au-dessus du texte ; mais, maintenant que ce sont des réflexions détachées et à côté, cela demande une autre forme, et j'ai tâché de la donner aux quatre Evangiles,

Digitized by Google

dont j'achèverai bientôt saint Jean. On a déjà réimprimé, en Hollande, saint Matthieu et saint Marc, corrigés des anciennes fautes et remplis de nouvelles. On imprime saint Luc, à Bruxelles, et saint Jean suivra.

J'admire que vous appeliez conquêtes les opérations du duc de Savoie. Il n'a rien conquis ni acquis, puisqu'il ne lui reste rien.

Il a pris une ville qui n'avait de défense qu'une simple muraille et qui l'a arrêté douze ou quinze jours, et il est entré dans une villote ouverte et abandonnée, où il a ravagé, pillé, brûlé, nonobstant la belle réponse qu'on vous a fait accroire qu'il avait faite. Ce pauvre petit prince est bien mal conseillé. Il faudra, tôt ou tard, qu'il vienne à jubé, et on lui fera payer bien cher les pots cassés. Ne voit-il pas bien que, la ligue une fois dissipée, il sera à la discrétion de la France? On me mande de Paris que M. de Catinat se prépare à entrer en Italie avec une armée de 40.000 hommes, et qu'aussitôt qu'il y paraîtra les princes d'Italie, ligués pour chasser les Allemands de chez eux, se joindront à lui.

On me mande encore que, cent vingt dragons de l'armée de Savoie s'étant écartés pour brûler le village de Vantabout, dans le Dauphiné, les paysans les avaient tous tués et écartelé à quatre chevaux le commandant, réfugié français.

Les deux tiers de l'impression du dernier livre du P. Mabillon contre l'abbé de la Trappe sont déjà débités; le livre est fort estimé. On trouve, à la cour, que cet abbé a un style de déclamateur.

Le nouvel évêque de Tournay[1] est allé à son diocése. On verra ce qu'il y fera. On dit que le roi le

1. Caillebot de la Salle, évêque de Tournay, de 1690 à 1705, époque à laquelle il se démit de ses fonctions. Nous voyons, dans la *Table des Nouvelles ecclésiastiques*, qu'il « perpétua, dans son diocèse, le bien considérable fait par son prédécesseur, M. de Choiseul ».

Digitized by Google

nomma à l'évêché *motu proprio*, un jour de la Pentecôte, frappé de sa modestie et piété, qu'il avait remarquées durant la messe.

Quesnel à du Vaucel, à Rome

10 octobre 1692.

Je ne sais comment vous me disiez dans votre lettre que le héros de la ligue[1] avait fait prudemment de ne se pas commettre dans le combat de Steinkerque. Ses gens ne sont pas de ce sentiment, puisqu'ils ont écrit et fait imprimer une lettre aux Etats, où ils ne croient pouvoir sauver son honneur qu'en disant que ce héros était partout, quoiqu'il soit très faux et que tous les étrangers en aient murmuré tout haut. Ce sont de plaisants politiques que vos Romains, qui croient que M. de Luxembourg aurait mieux fait de laisser plier et mettre en déroute les régiments d'infanterie. On ne peut s'empêcher de rire. Pour ce qui est des princes du sang, il fit tout ce qu'il put pour se dispenser de permettre à M. de Chartres[2] de se mettre comme les autres dans le combat, et il aurait mieux fait de ne pas céder à ses importunités; mais, pour les autres, cela serait bien plaisant qu'ils allassent chercher les occasions de se signaler en Hongrie et chez les Vénitiens, et qu'ils se tinssent les bras croisés quand il est question de repousser l'ennemi qui attaque l'armée de leur roi et de leur patrie. Vos Romains diront ce qu'il leur plaira; mais il sera toujours vrai que les alliés ont perdu leur meilleure infan-

1. Guillaume d'Orange.

2. La mère du duc de Chartres elle-même approuvait cette première campagne du jeune homme : « Si mon fils, écrivait-elle, ne faisait pas campagne tous les ans, à l'âge où il est, il se ferait mépriser affreusement et perdrait toute considération. » (*Correspondance de Madame la duchesse d'Orléans*, éd. Jaéglé, I, 115.)

Digitized by Google

terie et un grand nombre d'officiers, plus que ne dit la lettre du roi. L'avantage ne serait pas si grand si l'armée du roi avait été l'agresseur. Mais c'est une victoire d'une grande conséquence, en ce qu'on n'a rien laissé aux alliés qui pût balancer l'honneur de la campagne et que le héros s'en retourne, chargé de honte autant que les Français sont chargés de lauriers.

Ceux qui disent sans façon que l'ambassadeur du roi a été empoisonné à Belgrade en sont aussi bien informés que moi, qui n'en sais rien du tout; et je m'étonne que vous ne fassiez point de scrupule de dire que cela n'est pas honorable à la France, car c'est supposer qu'elle en est coupable, de quoi il n'y a pas la moindre apparence. L'affaire de Grandval[1] est un mystère que nous ne connaissons point, ni vous, ni moi. Tout ce qui en résulterait, à la rigueur, est que M. de Louvois, ayant été certainement empoisonné[2], son fils aurait cru pouvoir se venger de celui qu'il croit premier auteur du meurtre de son père. Ce serait la faute d'un particulier qui, seul, en demeurerait chargé; mais, que le roi Jacques y soit entré, c'est ce que je ne croirai jamais d'un prince très religieux. C'est une chose assez étrange que trois ou quatre affidés du prince d'Orange aient connu seuls de toute cette affaire dans un conseil de guerre. Qui peut répondre de ce qu'ils ont fourré dans les procédures à l'insu du criminel?

On nous a envoyé depuis peu, je ne sais pourquoi,

1. En 1691, sous le ministère de Louvois, un capitaine, nommé Grandval, s'offrit pour assassiner Guillaume d'Orange. Un livre intitulé : *Récit véritable de l'horrible conspiration tramée contre la vie de sa sacrée Majesté Guillaume III*, nous apprend qu'il s'aboucha avec la cour de Saint-Germain. Lorsqu'il fut jugé, le 12 août 1692, il déclara la part que le roi Jacques, Louvois et Barbezieux avaient eue à l'affaire. L'historien Macaulay établit nettement qu'il n'y a aucun doute sur la connivence du roi détrôné et de l'officier. Notre Quesnel semble donc se faire des illusions sur ce « prince très religieux ».

2. L'empoisonnement de Louvois, attribué alors aux Orangistes, est absolument controuvé; sa mort fut des plus naturelles.

Digitized by Google

une *Dissertation* latine de M. Thoynard, sur les années de l'empereur Commode. Affaire de médailles, qui est la curiosité qui règne maintenant parmi les savants. Cette *Dissertation* est imprimée de 1690. Je ne suis pas tenté de la lire. C'est une étude bien sèche et bien peu utile. Mais que voulez-vous? On aime l'extraordinaire, et on y donne d'autant plus aisément que l'on a plus de moyens de se distinguer par cet endroit. Quand cette science sera devenue commune, comme elle l'est déjà, on se jettera sur quelque autre chose qui le sera moins. C'est ainsi que l'on perd un temps que l'on pourrait employer plus utilement.

Quesnel à du Vaucel, à Rome

17 octobre 1692.

Je crois que le P. Daniel[1] est habitant du collège de Paris. Il a fait un livre intitulé : *le Voyage du monde de Descartes*[2], où, en faisant promener l'esprit de ce philosophe par tout le monde, il tâche de faire l'histoire de sa philosophie et de ses intrigues.

Le pauvre petit docteur [*Du Pin*] est entre le marteau et l'enclume. On continue à poursuivre une censure contre lui. Peut-être s'y porte-t-on un peu trop chaudement, et peut-être aussi a-t-il eu trop de fierté. Il devait ménager M. de Meaux, et il l'a piqué, en entreprenant un dessein sur la Bible dont ce prélat était en possession. Dieu le punit d'avoir abandonné saint Augustin, auquel il était fort attaché avant que de prendre les degrés.

1. Le P. Daniel, jésuite et bibliothécaire de la maison professe de Paris, auteur d'une *Histoire de France* assez connue, fut un des membres de la cabale des Normands, ainsi que les PP. Tellier et Doucin, et ardemment mêlé aux controverses avec les jansénistes.
2. 1690, in-12.

Digitized by Google

Les *Lettres historiques* de Hollande prétendent qu'il y a une grande liaison d'amitié entre le cardinal de Janson et le pape, formée lorsque ce dernier était nonce en Pologne et que le premier y était ambassadeur, et que celui-ci a beaucoup contribué à le faire pape et que c'est pour cela que le cardinal est chargé de tout du côté de France.

Il tombait de la neige à force, l'onze du courant à Paris, où l'on dit qu'il y a des maisons qui ont souffert du tremblement de terre.

Quesnel à du Vaucel, à Rome

24 octobre 1692.

Je vous ai envoyé des thèses de Paris, les plus audacieuses qu'on puisse soutenir. Les dominicains laissent passer tout cela sans dire mot, et plus ils paraissent craindre les jésuites, plus ceux-ci s'élèvent au-dessus d'eux. C'est un méchant parti que celui de se tenir simplement sur la défensive. Il faut attaquer si l'on veut vaincre, et, si les dominicains étaient bien conseillés, ils travailleraient tout de bon à les attaquer de la bonne manière et se mettraient sur le pied de ne leur pardonner rien.

Il est vrai qu'au commencement des *Illusions*[1] il y a quelque chose qui n'est pas net. Je l'avais vu, et cependant cela est demeuré. Je crois que vous serez aussi content de la fin que du commencement. On n'y a guère de ménagement. Il ne sert de rien. L'auteur ne compte pas d'aller se chauffer au feu du prélat. On est bien partout, et je sais qu'il n'a nul empressement de retourner au pays où il n'y a rien à faire.

1. *Les Illusions de la Relation sommaire de ce qui s'est passé dans l'affaire de quelques théologiens de Douai*, par le P. Quesnel. in-12 de 117 pages.

Digitized by Google

M. le maréchal de Lorges a repris, en Allemagne, ce que les Allemands ont pris dans le Dauphiné, et au delà. Les gazettes de Hollande même marquent que cela n'est pas imaginable, le butin qu'ils ont fait dans le Wurtemberg. Ils en ont enlevé tous les grains et tous les bestiaux, et on me mande de Paris qu'on a enlevé 3.000 chevaux. Avec cela, avoir défait une partie de leurs armées, pris des villes, fait lever le siège d'Ebernbourg[1], renvoyé, au-delà le Rhin, qui voulait hiverner en deçà, et rendre inutile toute leur campagne, c'est quelque chose qui fait honneur au neveu de M. de Turenne. La flotte d'Espagne n'a rien fait. Elle s'est présentée à Antibes et a été repoussée par la tempête.

On me mande qu'un jeune savant de Paris, nommé l'abbé Couet[2], a été choisi par le prince de Salm pour accompagner son fils dans le voyage qu'il va faire dans toutes les cours de l'Europe. Cet abbé a bien du mérite, et il est connu de tous les honnêtes gens.

Le P. Thomassin est tombé en enfance, à ce qu'on me mande.

Quesnel à du Vaucel

14 novembre 1692.

Vraiment j'ai lu avec bien du plaisir ce que vous me mandez de ce bon pape, au sujet des pauvres qu'il fait renfermer et de son tombeau. S'il taxe les maisons et les collèges des jésuites, je n'aurai point pitié d'eux, et je crois que cette saignée leur sera salutaire.

On s'attend bien que tout le mal qui arrivera au genre humain sera mis sur le compte des Français. Ces gazetiers, qui leur attribuent la levée du siège de

1. Le 8 octobre.
2. L'abbé Bernard Couet, plus tard grand-vicaire de Rouen et, en 1718, du cardinal de Noailles.

Digitized by Google

la Canée, se rendent bien ridicules. Quand quelques Français auraient déserté et donné des avis à ceux de la place, il est encore ridicule d'en charger le roi ou la nation. Ce seraient les alliés qui en seraient responsables, parce qu'ils envoient aux Vénitiens tous les déserteurs français, en leur donnant passage et passeport pour aller servir la république. Or il ne faut pas s'étonner que ceux qui n'ont pas été fidèles à leur roi ni à leur patrie ne le soient pas à des étrangers.

L'évêque d'Acqs[1] [*Dax*] a été sacré à Saint-Magloire, et on dit qu'il n'y avait personne. C'est un gentilhomme de ces quartiers-là, qui a demeuré autrefois à Saint-Magloire et qui y a reçu tous les ordres. Il fut fait depuis curé de la principale paroisse et grand-vicaire du diocèse. On dit qu'il fit fort bien dans le temps de la réunion des nouveaux catholiques et que l'intendant, qui en fut fort content, en rendit bon témoignage au roi. L'évêché étant venu à vaquer, et le roi et le P. de La Chaise cherchant un sujet, le roi dit : « Il y a un curé de ce pays-là dont on m'a dit beaucoup de bien. Quel inconvénient y aurait-il de lui donner l'évêché ? » Le Père n'ayant rien à dire contre, cela fut fait. Sans le serment de fidélité, il ne serait pas venu à Paris. Il est venu descendre à Saint-Magloire. On dit qu'il paraît être en de bonnes dispositions.

Quesnel à du Vaucel, à Rome

21 novembre 1692.

Des choses dites en l'air, comme l'empoisonnement de l'ambassadeur d'Angleterre, ne méritent pas d'être

1. Bernard d'Abbadie d'Arbocave, futur appelant de la bulle *Unigenitus*, « naturellement doux, ami de la paix et de la tranquillité ». (*Nouvelles ecclésiastiques* du 30 juin 1729.)

Digitized by Google

relevées. Ce sont des contes de gazetiers de Hollande, encore des plus malhonnêtes gens et qui disent tout sans jugement. Vos ramasseurs de nouvelles les ont pris là. Mais M. de Louvois est mort d'une mort violente presque et subite, incontinent après son dîner, en criant qu'il brûlait, et avec tous les symptômes d'un homme empoisonné. On l'a ouvert, on a trouvé tous les signes d'empoisonnement[1]; le grand-vicaire de M. de Reims nous l'a mandé dans le temps positivement, comme une chose certaine. On a même arrêté des gens pour ce sujet. Et d'ailleurs on sait qu'on lui en voulait de tous côtés. Votre comparaison n'est donc pas juste. Les deux ambassadeurs d'Angleterre sont morts dans les formes. Est-il fort aisé, à votre avis, aux Français de faire ce métier à Belgrade? Je ne sais comment des ecclésiastiques peuvent froidement former de tels soupçons sur des ministres qui passent pour gens d'honneur et de conscience. Je parle de ceux qui vous le rapportent.

Le sieur Tournély fit, le 13 de ce mois, sa harangue d'entrée dans la charge de professeur. Il y avait un grand concours de toute sorte de personnes. On y remarqua l'abbé de Louvois, qui entre en théologie, les PP. Deschamps, de la Baume et autres jésuites. Il commença son discours par des remerciements à ceux à qui il avait obligation : le roi, Mgr l'archevêque; il ajouta *et omnium suffragiis*, qui fut relevé par presque toute l'assemblée, qui dit à demi-haut que cela était

1. La princesse palatine écrivait, le 22 juillet 1691 : « Il s'est trouvé mal de son habitude de boire de l'eau. Tous les médecins et chirurgiens qui l'ont ouvert ont affirmé, et affirmé par écrit, qu'il était mort d'un horrible poison. » Une note de Voltaire (*Siècle de Louis XIV*) dit que La Ligerie, chirurgien de M. de Louvois, l'avait souvent averti qu'il risquait sa vie, s'il travaillait en prenant des eaux (de Balaruc) que Séron, son médecin, lui avait ordonnées. Il mourut subitement, en effet, du chagrin de sa disgrâce et d'un excès de travail.

Digitized by Google

aux. On dit que ce nouveau professeur a été autrefois réduit à décrotter les souliers d'un oncle qu'il avait, chapelain ou habitué à Saint-Germain-de-l'Auxerrois, et qui lui a laissé depuis peu une fort grosse succession avec une fort belle bibliothèque. Ceux qui ont vu le sieur Tournély étudier en théologie disent qu'il paraissait comme un vrai cuistre. En parlant du grand crédit de M. de Paris, il dit qu'il ne s'en servait jamais pour faire du mal à personne, mais pour faire du bien à tous.

Quesnel à du Vaucel, à Rome

28 novembre 1692.

Mlle des Gordes [*Mlle de Vertus*] est allée à Dieu, le 21 de ce mois, par une grosse fluxion sur la poitrine[1]. Dans la dernière lettre qu'elle m'écrivait, elle me disait qu'elle avait soixante-quinze ans. Son médecin (*M. Dodart*), qui était aussi son ami et dont elle avait fait son exécuteur testamentaire, me mandait, le 18, qu'il y avait deux jours qu'on attendait l'agonie de quart d'heure en quart d'heure. « Quelle perte pour les pauvres, ajoute-t-il, pour ses amis, et j'oserais même dire, pour l'Eglise. Dieu sait ce qu'il veut faire des bonnes œuvres qu'elle soutenait par ses aumônes, par ses conseils et son exemple. »

L'évêque d'Angers[2] fut sacré, il y eut dimanche huit jours. On fut édifié de sa modestie. Sa soutane était de laine. Il y a un écrit de deux feuilles imprimées contre le psautier de M. Du Pin. On dit qu'il est de M. de

1. Mlle de Vertus fut, dit Sainte-Beuve, « la dernière à Port-Royal des hôtesses de distinction à qui l'on permit ce désert ». Elle y mourut le 21 novembre 1692.

2. Michel II Le Peletier, fils du ministre d'Etat Claude Le Peletier.

Digitized by Google

Meaux, et son style y paraît assez. Il l'accuse d'avoir trop suivi Grotius, d'avoir affaibli les preuves qui regardent le Messie et de favoriser le socinianisme.

Quesnel à du Vaucel

12 décembre 1692.

Je me défie fort du P. Alexandre[1]. Il faut supposer qu'il prend langue de M. des Arquins [*de Harlay, archevêque de Paris*]. A propos de M. des Arquins, le bruit a couru à Paris qu'il allait à Rome. Peut-être n'y a-t-il pas grand fondement à ce bruit, à moins qu'il ne voulût aller recueillir le fruit des bons services qu'il a rendus à la cour romaine et consommer la réconciliation des deux cours, et cabaler contre les gens de bien. Quoi qu'il en soit, ce ne pourrait être qu'au printemps. Un habile homme comme lui ne doit pas quitter l'oreille qu'il tient, pour en aller chercher une autre qui ne se laisserait peut-être pas tenir. On a fait les vers qui suivent sur ce voyage :

Le grand-prêtre Colas s'en va, dit-on, à Rome,
Pour se convertir. Le saint homme!
Sans honte osera-t-il avouer tous ses cas?
Et comment se pourrait-il faire
Qu'en confessant ainsi ses crimes au Saint-Père
Sur-le-champ il ne rougît pas?

On imprime actuellement chez Josse, rue Saint-Jacques, les quatre Evangiles de la traduction du P. Bouhours, et on en revoit les épreuves avec un fort grand

1. Le P. Noël Alexandre, dominicain, l'un des plus laborieux d'entre les auteurs religieux de l'époque. Il avait soutenu les quatre articles de 1682, et ses ouvrages furent condamnés par un décret du pape Innocent XI, le 23 juillet 1684.

Digitized by Google

soin. On dit que ce Père se porte beaucoup mieux depuis que les chaleurs sont passées.

Le P. Tellier a écrit deux lettres contre la *Vie de Descartes*. On assure que ce Père est cité à Rome pour la troisième fois, et le bruit court à Paris qu'il part pour ce voyage.

Quesnel à du Vaucel, à Rome

26 décembre 1692.

Je n'ai point ouï parler de l'office du cœur de Jésus. Le P. Eudes[1] en a fait un du cœur de la Vierge. Je ne sais s'il en a eu l'approbation; mais on faisait dans sa congrégation cet office. Celui de Jésus ne vient-il point de l'Oratoire? A Saint-Sulpice, ils ont la dévotion à l'intérieur de la Vierge.

Je n'ai eu garde de prétendre qu'on écrivît de but en blanc pour l'abolition du formulaire en France; mais des ministres bien intentionnés savent bien les manières de s'y prendre, quand on veut arrêter la témérité des exacteurs de signatures. Il n'y aurait qu'à faire entendre que ce qu'a fait Clément IX ne doit recevoir aucun préjudice de ce qu'avait fait Alexandre VII.

On dit que l'érection d'un évêché à Blois[2] est entièrement résolue en faveur d'un abbé Bertier, qui y est déjà comme grand-vicaire de l'évêque de Chartres. M. le chancelier a envoyé quérir l'auteur du *Mercure galant*, pour lui faire réprimande de ce qu'il avait

1. Le P. Jean Eudes, fondateur de la congrégation des eudistes et frère de l'historien Eudes de Mézeray, est cité pour son *Avertissement aux confesseurs*, dans la *Bibliographie clérico-galante*. Quesnel ajoute en marge que « dans cet office de la Vierge il y a des litanies dont un verset est *Cor bibliotheca apostolorum, ora pro nobis* ».

2. L'évêché de Blois ne fut érigé qu'en 1697, et le premier évêque fut en effet, l'abbé David Nicolas de Bertier, grand ami de Fénelon et des jésuites.

Digitized by Google

inséré quelque chose contre l'honneur de M. Descartes dans un de ses journaux. Le P. Bourdaloue, qui a prêché l'avent à Saint-Paul, a répété ce qu'il avait prêché il y a un an, le jour de la Conception, contre les *Avis salutaires.* Et ce fut le même jour, et on dit cependant qu'après avoir bien crié il avait pris de ce livret tout ce qu'il y avait de meilleur dans son sermon. Bonnes fêtes, bonne année, toujours mes respects au cher député[1].

Quesnel à du Vaucel, à Rome

2 janvier 1693.

J'ai reçu, depuis peu, une lettre du pauvre prisonnier de B... [*P. du Breuil*]. Il est très content où il est. Il y a pourtant été fort incommodé. Il dit que le bon air, par un effet fort équivoque, l'avait réduit à une faiblesse extrême, jusqu'à ne pouvoir se tenir debout, ni à l'autel, ni à sa chambre, durant cinq ou six semaines. Je conçois bien que de passer d'un air grossier et aquatique à un air subtil et vif peut causer un épuisement. Il dit que le morceau de terre au milieu de l'eau, où il était, ne mérite pas le nom d'île. Il n'a que soixante-dix pas de largeur et de longueur, entouré d'une muraille hors laquelle on ne peut mettre le pied sans le mettre dans la mer. Notre amie[2], et lui-même par elle, espèrent plus que jamais d'obtenir une entière délivrance ; mais on l'a espéré tant de fois que je ne l'espérerai que quand je saurai la chose accomplie. Il ne l'espère pas lui-même trop fortement, « ces espérances, dit-il, n'étant fondées que sur des paroles et des promesses verbales de certaines gens qui changent souvent de sentiments et ne sont pas esclaves

1. M. Hennebel, envoyé à Rome par les jansénistes des Pays-Bas, tandis que les jésuites députent au pape le P. Désirant.
2. Mme de Fontpertuis.

Digitized by Google

de leur parole ». Ses lettres sont toutes pleines de sentiments de piété qui font voir que Dieu le remplit et le sanctifie dans sa captivité.

Vous nous faites bien craindre pour le formulaire. J'ai toujours appréhendé le cardinal Chigi[1]; mais, dans le fond, la raison ne fait rien pour ce pays où le formulaire n'a jamais été en usage. Ces messieurs-là ne conçoivent pas que c'est l'intérêt de la mémoire du pape Alexandre VII d'empêcher l'exaction de la signature. Car il ne faut pas qu'ils s'attendent que, quand ils l'auront ordonnée, on s'y soumette ici sans dire mot. Il y aura au moins autant d'opposition qu'en France. On se révoltera, on écrira, on examinera l'autorité du pape, la conduite de celui-là, et on apprendra à bien des gens ce qu'ils ne savent pas. Ne vaudrait-il donc pas mieux pour leur honneur qu'on étouffât dans leur naissance tous ces bruits qui naîtront infailliblement de l'exaction de la signature? Il faut prendre ces gens-là par leurs intérêts, car ceux de l'Eglise, de la vérité, de la paix ne les touchent guère. Nous avons eu bien de la joie des marques de distinction données au député [*Hennebel*]. Mais qu'il prenne garde que les caresses ne soient insidieuses! Je le salue très humblement, et je suis avec respect à vous deux.

Quesnel à du Vaucel, à Rome

9 janvier 1693.

Ce que vous nous faites craindre d'une nouvelle bulle, et peut-être d'une nouvelle signature, est quelque chose de bien désolant. Est-il possible qu'on ne voie pas à Rome les maux infinis que les contestations ont produits dans l'Eglise, ou qu'on les voie sans en être touché? Car il faut qu'on en fasse au contraire son plai-

1. Le cardinal Sigismond Chigi.

Digitized by Google

sir, pour prendre des résolutions qui vont être des semences d'une nouvelle division; et, pour peu que l'on donne à ceux qui aiment le trouble quelque chose de favorable, on doit compter que ce seront des armes entre les mains des furieux, et que l'on verra l'Eglise ravagée et tous les emplois du clergé abandonnés à ceux qui signeront tout ce qu'on leur demandera. Voilà donc ce qu'on gagne d'aller à Rome représenter les maux de l'Eglise et d'y chercher des remèdes ; on ne fait qu'augmenter les maux. Car je crains fort que la bulle ne contienne quelque chose de pire que les deux autres et qu'ils n'y glissent quelque chose pour l'infaillibilité, pour servir de contre-poison aux quatre articles[1]. Ils pourraient bien même avoir à dessein accroché l'affaire des bulles, pour faire passer celle-ci auparavant et venir plus aisément à bout de la faire recevoir en France, à la faveur de l'empressement qu'a la cour de terminer ces différends, de l'obsession où est le prince entre ses deux conseillers et le besoin qu'ils ont de Rome, l'un pour son chapeau, l'autre pour sa société et pour lui-même. Car ce crédit immense lui procurera peut-être, l'un de ces jours, une nomination. Mais, quoi qu'il en soit de la France à cet égard, s'il sort une bulle à signer que les gens de bien ne croient pas pouvoir signer, voilà Port-Royal ruiné de fond en comble. Car le prélat est irrité du *Vain triomphe*, et il ne sait sur qui se venger. On mande même de Paris, du 3, que, depuis deux ou trois jours, il se répandait quelques bruits qui semblaient marquer un gros orage contre cette maison, qu'on parlait de renouveler ce qu'on avait autrefois demandé, c'est-à-dire la signature et même l'union des deux abbayes. Peut-être le feraient-ils sans attendre une nouvelle bulle; mais, si on leur en donne une, on peut s'assurer qu'on la fera

1. Déclaration de 1682.

Digitized by Google

bien valoir. Et voilà le bien que font à l'Eglise les cardinaux de l'église romaine ! Que la vie est amère quand on voit tout cela, et qu'heureux sont ceux qui sont ensevelis tout vivants dans une solitude où ils attendent le siècle à venir, sans rien voir de l'iniquité du siècle présent ! Le pape est à plaindre de ce que sa lumière ne va pas à beaucoup près si loin que son zèle et sa bonne volonté. Car je crois que, s'il connaissait les maux auxquels on veut faire servir son autorité, il se garderait bien de la prêter pour cela. Je voudrais que quelqu'un s'allât jeter à ses pieds et lui fît un discours fort pathétique, pour lui faire envisager l'état des maux de l'Eglise, et quel genre de secours on donne à ces maux par les bulles qu'on médite. M. du Til [*Hennebel*] ferait bien cela. Car il a le cœur tendre, et, comme il ne pourrait s'empêcher de répandre des larmes en parlant de la désolation de l'Eglise, il en tirerait des yeux du pape et lui toucherait le cœur en faveur de l'épouse de Jésus-Christ, dont on livre le sein à ses ennemis pour être déchiré par les funestes effets de la division que leurs passions y veulent entretenir et augmenter.

Foin des écriveurs de nouvelles ! On avait dit que Monseigneur avait lu les *Illusions* avec la princesse de Conti ; on dit que cela est absolument faux.

Quesnel à l'abbé Nicaise[1]

22 janvier 1693.

Je me trouve insensiblement arrivé à une nouvelle année, que je vous souhaite, Monsieur, très heureuse et très sainte. Et il faut qu'elle soit sainte pour être heureuse. Et, pour être sainte, elle doit être employée d'une manière utile au salut et qui puisse servir à glo-

1. Bibl. nat., ms. 9363.

Digitized by Google

rifier Dieu. Permettez-moi, Monsieur, de ne vous point flatter sur ce chapitre et de vous dire franchement ce que je pense. Il y a deux hommes dans M. l'abbé Nicaise: l'un est l'honnête homme, l'autre l'homme chrétien. On ne peut être plus content que je le suis du premier. On ne peut rien ajouter à son honnêteté. C'est un homme qui se connaît en toutes les belles choses et qui aime tout bien. C'est un ami franc, ouvert, obligeant, et qui embrasse chaudement toutes les occasions d'obliger ses amis. Enfin il est savant, il est poli, il possède toutes les belles-lettres, et il en écrit tout à fait bien. Mais de cet autre homme, qui songeait si fort à la retraite, il y a quelque temps, entre nous je n'en suis pas trop content, parce que je crois que Dieu n'en est pas content lui-même. Ses infirmités cependant l'avertissent qu'il est mortel, et son âge lui fait assez entendre que la mort vient à grands pas, que nous la verrons à notre porte lorsque nous y penserons le moins, qu'il faudra rendre compte de tout à celui qui nous a tout donné et qu'il ne faudra pas paraître devant lui les mains vides. Mais quoi? Des inscriptions, des médailles, des sirènes, la vie d'un réprouvé, et les plus belles observations sur ces sortes d'antiquailles, seront-elles dignes d'êtres offertes à Dieu? Est-ce quelque chose qui soit propre à nous le rendre propice? Je m'en rapporte à ce que vous en pensez vous-même, quand vous l'envisagez des yeux de la foi. Toutes ces belles choses, que les savants admirent tant, sont des sirènes qui vous séduisent par la douceur trompeuse de leur voix. Ce sont « ces chants tendres et languissants » par les-

1. L'abbé Nicaise entretenait un commerce de lettres avec presque tous les savants de l'Europe; sa correspondance, une des plus volumineuses qui existent, est à la Bibliothèque nationale. Il fit différents ouvrages sur les monuments antiques, les médailles, et un *Discours sur les sirènes* (Paris, 1691), où il veut prouver qu'elles étaient des oiseaux, et non pas des poissons ou des monstres marins.

Digitized by Google

quels les Ulysses, c'est-à-dire les voyageurs, tels que nous sommes tous en ce monde, se laissent attirer, et « ces promesses de grandes connaissances que les hommes curieux préfèrent à l'amour de la patrie céleste et aux douceurs qui les y attendent ». Je prie Dieu, Monsieur, qu'en vous détachant de la modulation mineure il vous donne de l'amour et de l'attrait pour la modulation majeure, et qu'il vous frappe de la sainte passion des choses vraiment sublimes, des choses célestes, des biens invisibles, de cette science suréminente qui nous fait connaître Jésus-Christ. L'exercice de la prière et la lecture de la parole de Dieu vous conviendraient, Monsieur, plus que jamais, et vous y trouveriez plus de véritables délices qu'il n'y en a de fausses dans l'étude des bagatelles qui amusent tant de bons esprits.

Le P. de Noris est toujours fort dégoûté de son emploi et ne soupire qu'après son premier séjour et après sa liberté. L'étude est sa sirène. Il avait fait une *Réponse à Eumenius Pacatus*. Mais il a trouvé quelque difficulté pour l'imprimer à Rome, et un décret, qui défend de faire imprimer ailleurs les ouvrages faits à Rome, l'a empêché de le faire imprimer en France.

Adieu, mon cher Monsieur, je veux espérer que votre dysurie aura au moins fait trêve avec vous et vous donne plus de repos.

P.-S. — Vous savez que Mlle de Vertus est allée à Dieu. C'est une grande perte pour les pauvres et pour ses amis. Il y a deux mois que Dieu l'a retirée.

Quesnel à .....[1]

23 janvier 1693.

Je reçus hier tout au soir vos deux paquets, dans l'un desquels étaient les cas de conscience sur lesquels

1. Bibl. nat., ms. 19735.

Digitized by Google

vous désirez avoir notre avis. Notre révérend Père abbé [*Arnauld*] et les révérends Pères lecteurs sont de ce sentiment à l'égard de l'adultère, que, dans les circonstances qui sont marquées, la femme ne doit pas lui refuser le devoir. Je ne doute point que la personne dont vous parlez n'ait trouvé beaucoup de passages des anciens qui marquent le contraire; mais il faudrait examiner si ces passages ne regardent point les femmes : 1° parce qu'il est certain que l'on a été beaucoup plus sévère à leur égard qu'envers les hommes; 2° s'ils ne regardent point la pénitence publique et canonique, qui interdisait tout ce qui flattait les sens et surtout le plaisir de la chair; 3° s'ils ne regardent point les personnes dont l'adultère était public et scandaleux; 4° enfin on ne peut douter que l'on ne produise beaucoup de passages qui donnent droit à la femme de ne le point accorder; mais la question est, si elle doit user de son droit. Elle aurait même droit de se séparer; mais elle croit que la charité ne lui permettrait pas de le faire. La charité ne peut-elle donc pas aussi l'empêcher de lui refuser le devoir? Elle doit avoir à cœur le salut de son mari, et elle voit bien, par sa disposition et son intempérance, qu'elle l'expose à beaucoup d'adultères, si, en punition d'un seul, elle lui refuse le remède à son incontinence qu'elle seule a en son pouvoir. *Cavere debet caritas conjugalis ne, dum sibi quærit unde amplius honoretur, conjugi faciat unde damnetur*, dit saint Augustin.

Je ne crois pas qu'entre les théologiens modernes il s'en trouve quelqu'un de réputation qui soutienne que, dans les circonstances du cas présent, une femme soit obligée de refuser le devoir. Que s'il lui est permis de le rendre, la charité l'oblige de le faire, puisqu'elle connaît qu'il y va du salut de son mari, dans la disposition où il est qui le pourrait porter à s'abandonner à tout. Il y a, dans le droit canon, une espèce

Digitized by Google

de canon qui semble improuver cette condescendance; mais, comme la fin de ce canon, quel qu'il soit, est de corriger l'adultère, quand on voit que loin de le corriger on le rendrait pire, l'exécution du canon serait plus pernicieuse qu'utile. Saint Augustin, *De Conjug. adulter.* (l. 2, c. 6), ne demande qu'un adultère se réconcilie à son mari ou à sa femme qu'après qu'ils ont été purifiés par le baptême ou par la pénitence. Mais on attendrait longtemps présentement, et, comme la discipline sur laquelle cette pratique est fondée a changé, je crois qu'on n'y doit point avoir d'égard et que, quand un homme témoigne du regret et a fait une espèce de satisfaction à Dieu en se soumettant à l'Eglise pour la pénitence, la femme n'est pas obligée d'attendre davantage; car, quoique le malheur du mari l'ait fait tomber entre les mains d'un confesseur ignorant ou lâche, il est dans une espèce de bonne foi qui suffit, non pour son salut, mais pour régler la conduite de la femme à son égard. Sa condescendance lui donnera plus de droit de lui parler de son salut et lui pourra être plus utile pour son amendement que son refus ne le pourrait être, pour lui faire sentir sa faute. Enfin c'est le sentiment du révérend Père abbé qu'elle ne doit pas user de son droit dans les circonstances du cas.

Adieu, tout court; car que servirait d'allonger ma lettre par des protestations d'amitié? Vous savez combien je suis à vous et à toute la petite famille, où je suis bien aise qu'on ait mangé le petit cochon de saint Antoine ou l'équivalent. Je vous abandonne tous à la grâce de Dieu.

Digitized by Google

Quesnel à M. Vuillart

Février 1693.

Les jansénistes de ces quartiers font toujours parler d'eux, et ils ne cessent de faire imprimer des libelles fort dangereux ; mais, Dieu merci, on dit que les entrées sont si difficiles qu'il n'y a nulle apparence qu'ils puissent faire passer en France leurs marchandises, et ils seront contraints de n'avoir pour lecteurs de leurs paperasses que de bons Flamands ou Wallons, qui n'ont pas tant de goût pour ces sortes de lectures.

Vous nous avez fait le plus grand plaisir du monde de nous mander les circonstances de la mort de M. Pellisson[1]. Nous étions tout consternés de ce qu'on nous en avait mandé d'ailleurs et de ce que nous en avions vu dans la *Gazette de Rotterdam*[2].

Quesnel à du Vaucel

6 février 1693.

Nos amis voient assez combien il faut rejeter loin la proposition du P. Mulart [*P. Désirant*] d'ajouter aux

1. Paul Pellisson Fontanier, célèbre surtout par sa « tendre amitié » avec Mlle de Scudéry. Ecrivain de valeur au surplus, il cachait une belle âme sous une fort laide figure. D'une famille protestante de Béziers, il s'était converti au catholicisme, en 1670, après quatre ans de Bastille, à la suite de la disgrâce de Fouquet, dont il était premier commis. C'est là que, pendant de longs mois, il occupa son ennui en apprivoisant une araignée.

2. Extrait de la *Gazette de Rotterdam*, du lundi 16 février 1693 : « M. Pellisson passa, hier, de ce monde à l'autre, sans avoir voulu entendre personne sur le sujet de la religion, sans communion et sans confession. Il est mort, à Versailles, de la gravelle et d'un rhume qui le tourmentait depuis trois mois. Les bons catholiques ont une véritable indignation de la manière dont ce faux dévot, ce fameux converti et convertisseur, les a trompés. On avoue qu'il n'y eut jamais une plus honteuse comédie. »

Digitized by Google

cinq articles quelque chose de plus fort. Ce peut être un piège pour en rendre l'approbation plus difficile et pour embarrasser ou reculer la conclusion de cette affaire. Mais, quand il agirait de bonne foi, il paraît très dangereux de changer quelque chose à ces cinq articles, parce qu'alors ce ne serait plus ce qu'ont approuvé, il y a trente ans, le pape, les évêques, les docteurs, ni ce qu'ont embrassé les dominicains, les universités de Louvain et de Douai, et ce qui a été regardé par tout le monde comme très catholique.

Ce n'est rien de nouveau que la faveur immense du confesseur, mais ni le sien ni celui de « la mogliera » (*Mme de Maintenon*) ne fait rien pour le gouvernement politique. On l'a toujours fort bien distingué du gouvernement ecclésiastique, avec l'auteur du *Vain Triomphe*. Ainsi votre conclusion est fausse, et les ennemis même de la France ne sauraient s'empêcher d'admirer le gouvernement pour la police, les finances et la guerre. Si la justice y est, c'est une autre affaire. Elle n'est guère dans la politique.

J'avais demandé si on ne savait point ce qui avait donné lieu au retour de M. d'Agde[1] dans son diocèse. On m'a répondu (et j'ai sujet de croire qu'on le sait bien) qu'il n'y en a point eu d'autre raison, sinon que, comme on représentait à Alexandre VII le besoin que les églises de France avaient des évêques, il répondit qu'apparemment on ne s'en mettait guère en peine, puisqu'il y avait en France des évêques qu'on empêchait, depuis beaucoup d'années, de résider dans leurs diocèses.

1. Louis Fouquet, frère du surintendant.

Digitized by Google

Quesnel à du Vaucel

20 février 1693.

On ne parle plus de rien contre Port-Royal. L'élection s'est faite sans traverses du dehors, ni sans divisions du dedans. L'abbesse continue tout d'une voix. On dit bien que, tôt ou tard, il se faut attendre à une réunion. Dieu en sera le maître. Je ne sais si c'est pour y frayer le chemin, en entretenant toujours la tradition de la signature de peur de prescription, qu'on fait, partout où l'on peut, du bruit pour cela.

Il y a longtemps déjà que les Picpus souffrent persécution sur ce sujet.

Le P. de La Chaise a si bien fait que tous ceux qui sont en charge sont à lui. Tous ceux qui avaient été déposés pour leur mauvaise doctrine ou pour leurs méchantes mœurs sont présentement les maîtres.

On a envoyé le P. de Saint-Romain en Lorraine. Le P. Martial, qui devait prêcher dans le diocèse de Sens, a été interdit par ses supérieurs même de dire la messe, et cela parce qu'il a refusé de signer le formulaire qu'on lui a présenté avant que d'aller prêcher. M. l'archevêque de Sens[1], avec qui on n'avait pris aucune mesure, l'a trouvé fort mauvais; mais le P. de La Chaise a déclaré qu'il fallait les faire signer tous. Il y a, à ce qu'on dit, beaucoup de braves gens qu'on persécute, dans cet ordre, pour ce même sujet.

Vous voyez combien on a besoin d'un secours qui soit quelque chose de plus qu'un refus de la nouvelle bulle, et qu'à moins qu'on n'explique la signature ce sera toujours un glaive de division entre les mains des furieux.

On est scandalisé de voir prêcher dans Paris le carême

1. Fortin de la Hoguette.

Digitized by Google

à deux personnes de mauvaise réputation : l'un, l'abbé Baruyn, sorti de Saint-Victor, et l'abbé de Villiers[1], sorti des jésuites pour scandale, et entrés tous deux dans l'ordre de Cluny. M. de Sens a refusé à tous deux de les laisser prêcher dans son diocèse.

M. le premier président a marié son fils à une riche héritière de Bretagne. Il les mena dernièrement au roi, qui les reçut fort bien et donna à la nouvelle épouse deux poinçons de diamants, chacun de 10.000 livres. Il a donné 50.000 écus au duc de La Rochefoucauld.

Quesnel à du Vaucel

27 février 1693.

C'est une terrible désolation que celle de Sicile. Les gazettes en parlent ; mais il s'en faut bien qu'elles fassent le mal si grand.

Je ne m'engage point à vous mander des nouvelles de la guerre. Cela ne nous convient guère, cela va à l'infini. Le temps est cher, et je ne sais si le jeu vaut la chandelle. Vous en auriez été pleinement informé si le paquet pour le cardinal eût toujours passé par vos mains.

Rien ne sied mieux à Hennebel que de se renfermer dans sa mission, et l'on le louera toujours quand on le verra ne point faire l'homme d'Etat et se contenter d'être l'homme de l'Eglise belgique.

Le comte de Hornes s'est justifié devant les Etats ; mais le prince d'Orange n'est pas content. Il avait ordre du duc de Bavière de se rendre plutôt que de perdre sa garnison de trois ou quatre mille hommes. Il a cru que la

1. L'abbé Pierre de Villiers, dont les sermons eurent une certaine vogue. Il figure dans la *Bibliographie clérico-galante* comme auteur de quelques œuvres légères, entre autres *les Moines*, comédie satirique contre la gourmandise dans les couvents d'hommes.

Digitized by Google

ville n'était pas en état de soutenir et qu'il risquait d'être obligé de se rendre à discrétion, d'autant plus qu'il n'y avait pas de secours à attendre et que les alliés s'étaient fermé eux-mêmes le passage par l'inondation[1]. On y a perdu le marquis de Villacerf, qui est un Colbert d'une branche qui à peine voulait reconnaître le grand Colbert pour sien, quand il a commencé à se produire.

Je vous ai dit la mort de M. Pellisson. Vous apprendrez, par la lettre croquée ci-jointe, comment les huguenots l'ont fait mourir huguenot et quasi banqueroutier[2]. M. de Meaux a eu, par ordre du roi, ses papiers de théologie, et MM. Racine et Boileau, ceux d'histoire; car il était un des quatre évangélistes, avec ces deux et M. de Bussy-Rabutin. Il avait 15.000 livres de pension pour l'économat, 6.000 comme historien, 12.000 en bénéfices. Il est mort endetté; mais sa charge de maître des requêtes et des sommes qui lui sont dues sur les biens de M. Fouquet, dont il a été secrétaire ou intendant, seront plus que suffisants, pour satisfaire ses créanciers. Il y a apparence que c'est en assistant les nouveaux convertis qu'il est demeuré en arrière.

La proposition d'une bulle qui impose silence pour et contre Jansénius m'est suspecte, étant avancée par les adversaires. Il faut qu'ils y trouvent de l'avantage. Si on s'en tient là, la bulle subsiste sans être expliquée, et, dans un pontificat favorable, on peut en remettre la signature en vigueur. Jamais peut-être on n'aura une conjoncture si favorable pour avoir une explication, qui est un avantage universel et qui peut donner la paix à toutes les Eglises. Ils appréhendent cela et, pour l'évi-

1. Prise de Furnes, ville forte des Pays-Bas, par M. de Boufflers, le 6 janvier 1693.

2. Une personne de considération, parlant sur son sujet, dit assez plaisamment qu'il était mort huguenot, à la bonne foi près, puisqu'il était parti sans rendre ses comptes. (*Gazette de Rotterdam*, du 16 février 1693.)

Digitized by Google

ter, ils donnent le change. Ces sortes d'imposition de silence ne se gardent jamais, comme l'expérience l'a fait voir, et, dès qu'il viendra à se rompre, peut-être dans un an ou deux, on se trouvera peut-être sans protection, et au moins on se trouvera aussi avancé qu'aujourd'hui. Je suis tout à fait pour l'explication. Qu'on déclare une fois que la décision ne tombe que sur le droit, tout est sauvé. La signature ne sera plus une épée aux mains d'un furieux. Qu'on se taise après cela, si l'on veut !

Le prince de Danemark, qui devait demeurer à Paris quatre ou cinq mois, a été rappelé par le roi son père et mandé en grande diligence, et les politiques conjecturent de là qu'il pourrait bien y avoir déclaration de guerre de cette couronne contre la Hollande et l'Angleterre. On tient le duc de Savoie toujours fort mal.

Quesnel à du Vaucel

13 mars 1693.

C'est une misère quand un auteur n'a pas lui-même soin de son ouvrage. Vous trouverez un fort grand nombre de fautes d'impression qui changent tout le sens dans le *Nouveau Testament* et dans les *Réflexions*. J'ai eu peine quelquefois à m'entendre moi-même. Il y a aussi des fautes que l'auteur y a laissées de son propre fonds. On le réimprime à force à Paris, où on dit qu'il a eu plus de succès qu'on n'aurait pensé et qu'assurément on ne devait pas espérer. « Il brille à la cour », écrivait ces jours passés notre amie. Je ne sais par quel endroit ; ce que je sais, c'est que ni la cour, ni le monde n'y sont pas trop flattés. Je l'ai retouché et corrigé de certaines façons de parler trop écourtées et imparfaites.

On ne meurt plus que de poison maintenant, et il ne

Digitized by Google

sera plus dorénavant permis d'être malade à l'ordinaire ni de mourir de sa belle mort! Vous donnez dans tous ces contes-là à pleines voiles, et vous recevez tout ce qu'on vous donne, pourvu qu'on puisse imputer aux Français ces belles actions, comme d'avoir empoisonné le duc de Savoie. Vous ne le dites pas pourtant, mais il ne s'en faut guère.

Toutes les gazettes étrangères ont parlé de ceux qui ont été exécutés pour crime d'intelligence avec les Français, mais pas une n'a dit que ce fussent des officiers du prince. C'étaient des habitants de Mondovi que l on dit avoir conspiré pour faire tomber la ville entre les mains des Français.

C'est quelque chose de terrible que ce tremblement de terre. La justice de Dieu semble appesantir sa main sur les hommes, presque en tous pays, d'une manière ou d'une autre.

Quesnel à du Vaucel

10 avril 1693.

Vos Romains feront tout ce qu'il leur plaira sur le formulaire. Ils ne me surprendront point, qu'au cas qu'ils fassent quelque chose de bon ; car je prends le parti de ne m'y attendre point. On voit bien qu'il ne faut plus espérer qu'en Dieu et que les Romains ne sont pas dignes de secourir ni la vérité, ni l'innocence opprimées, ni de procurer la paix à l'Eglise. On commence en ce pays à se repentir fort d'avoir donné les mains à la députation. C'est une dépense et beaucoup de peine perdue, et les affaires de l'Eglise en seront en beaucoup plus mauvais état qu'auparavant. Ce qui afflige encore est que l'on voit que l'on mollit trop et qu'on recule, à mesure que les autres font plus les difficiles. Car, par ce moyen, on leur donne des avan-

Digitized by Google

tages qu'ils ne laisseront pas perdre, et on reviendra de Rome sans en rapporter aucun. Car, si le formulaire d'Alexandre VII subsiste et que M. Hilaire (*Huygens*) demeure suspect, comme il paraît que les choses s'y disposent, on pourra se vanter qu'on aura été tondu entièrement. C'est une terrible corruption que celle de ces messieurs, qui connaissent que le fait de Jansénius est la source d'une infinité de maux dans l'Eglise et que, néanmoins, ce fait ne peut être matière de foi ni de serment, et de persister avec tout cela à ne le vouloir pas éclaircir ni dire publiquement ce qu'ils en pensent. N'est-ce pas dire nettement qu'on ne veut point de paix, qu'on veut que la vérité et l'Eglise périssent, si cela se pouvait, qu'on veut que les plus gens de bien demeurent opprimés. Et tout cela pour sauver l'honneur d'une méchante bulle. Mais ils verront, dans la suite, s'ils en sauveront l'honneur. Car, puisqu'ils ne veulent point de paix, il faudra faire bonne guerre et défendre ouvertement l'honneur d'un saint évêque, qui avait seul plus de piété et de science qu'ils n'en ont tous ensemble, et qui fait plus de bien à l'Eglise qu'ils n'en font tous en plusieurs siècles.

On comble cependant ces gens-là d'éloges et de louanges, et on trouve à redire que l'on parle avec honneur d'un prince[1] qui ne pèche que par le malheur qu'il a eu d'être mal instruit des affaires de l'Eglise et d'être environné, depuis cinquante ans, de gens qui ont réputation de science et de piété, et qui ne lui parlent d'autre chose que d'une hérésie et d'une secte dangereuse qu'il n'est pas capable d'examiner par lui-même. Il le faut plaindre et non pas le comparer avec les princes ariens, monothélites, iconoclastes, et avec les meurtriers de saint Thomas de Cantorbéry. On n'a rien loué en lui qui ne fût louable. Je ne suis point pré-

1. Louis XIV.

Digitized by Google

venu pour lui qu'autant que la raison et le devoir m'y obligent ; mais je vois, par beaucoup d'exemples, qu'il aime la justice et qu'il a de la droiture. Il manque d'instruction et il ne soupçonne pas seulement qu'il en ait besoin d'autre que celle qu'il reçoit et qu'il a reçue depuis un siècle par tous les papes, par tous les évêques, par tous les religieux qui l'ont approché. Otez-lui le fantôme du jansénisme de l'esprit, vous lui ôterez tout le reste de ce qui regarde l'Eglise. Et ce fantôme, qui le lui a fait prendre pour véritable, sinon vos Romains? Ce serait un miracle s'il croyait autre chose. Mais en voilà assez sur ce chapitre.

Si la misère est grande en France, elle ne l'est pas moins en ces pays, où l'on est réduit à faire une taxe par tête sur les hommes, les femmes, les enfants et les animaux. Ce pays est ouvert de tous côtés pour recevoir du blé et des autres denrées, et cependant tout est très rare et très cher. La livre de bœuf coûte six sous et plus, c'est-à-dire près de huit sous de France. Elle n'y est pas si chère, et le blé n'y vaut pas plus qu'ici, quoique le royaume soit fermé de tous côtés.

Mademoiselle (*de Montpensier*[1]) est morte; on dit qu'elle a fait le duc de Chartres son légataire universel.

M. l'archevêque de Paris a promis à M. l'évêque de Meaux de faire un acte public contre M. Du Pin.

On dit que M. de Montal[2] s'est retiré dans ses terres en Bourgogne, mécontent d'avoir été oublié dans la création des maréchaux. Il paraît avoir mieux servi

1. Mlle de Montpensier mourut en son palais du Luxembourg, le 5 avril 1693. Ce fut Monsieur qui hérita. Saint-Simon observe « qu'il muguetait depuis longtemps sa riche succession » et aussi que « les plus gros morceaux avaient échappé ».

2. Charles de Montsaulnin, comte de Montal, vieillard de quatre-vingts ans, qui s'était couvert de gloire en cinquante années de service, surtout à Fleurus et à Steinkerque. « Tout cria pour lui, dit Saint-Simon, hors lui-même. »

Digitized by Google

que tous ceux que l'on a faits et depuis plus longtemps. L'alliance avec M. de Pomponne ne lui a servi de rien ; car sa fille est mariée à un petit-fils de l'avocat général Marion, grand-père de M. Arnauld. Le roi a fait une foule de maréchaux de camp, de lieutenants généraux (avant cela), de brigadiers de cavalerie et d'infanterie, et, parmi ces derniers, est le marquis de Pomponne.

Quesnel à du Vaucel, à Rome

17 avril 1693.

Vous essuyâtes bien de la mauvaise humeur, il y a huit jours. Mais pourquoi aussi nous y mettez-vous par vos méchantes nouvelles? Les dernières semblent un peu meilleures, et néanmoins je ne quitterai point le parti que j'ai pris. J'aime mieux être surpris par une bonne nouvelle, à laquelle je ne me serai pas attendu, que trompé par une mauvaise dont je ne me serai pas défié.

Je ne doute pas que tous les bons offices que rend le cardinal d'Estrées aux Pères n'aient de grands fondements dans son ambition. S'il a cru que le comte d'Estrées, son neveu, en serait maréchal de France, il est trompé aussi bien que d'autres. Les gazettes le mettent au nombre des mécontents avec le prince de Soubise [1], le duc de Choiseul [2], les comtes de Chamilly et de Montal; mais les gazetiers disent ce qu'il leur plaît. Je ne sais ce qu'est devenu le maréchal d'Estrées.

1. François de Rohan, prince de Soubise, lieutenant général depuis 1677.

2. Le roi avait fait proposer le bâton de maréchal au duc de Choiseul, à la condition expresse de se séparer de la duchesse, dont la conduite était scandaleuse. « Quoique vieux, dit Saint-Simon, un peu amoureux de sa femme, qui lui faisait accroire une partie de ce qu'elle voulait, il ne put se résoudre à un tel éclat. »

Digitized by Google

Il faut qu'il soit tombé en quelque disgrâce d'esprit; car on ne parle non plus de lui que s'il était mort, depuis qu'étant près de faire voile avec sa flotte on le fit descendre, par ordre du roi porté par un secrétaire d'Etat. Il y a eu un mariage d'une de ses filles depuis cela. On n'a parlé que de la maréchale, qui a fait seule les honneurs, et nulle mention de lui.

On dit de plusieurs endroits que l'on parle de paix avec la maison d'Autriche. Dieu veuille nous la donner! Cependant le prince d'Orange est arrivé, le 12 du courant, à la Haye. Le prince de Bade se remue fort sur le Rhin, où il semble vouloir faire quelque entreprise avant que d'aller en Hongrie, si tant est qu'il y doive aller, ce qui ne paraît pas assuré.

Un M. Bulteau, de nos amis, espèce de laïc fort habile et qui s'était retiré à Saint-Germain-des-Prés, logeant même dans le dortoir et travaillant avec eux, est mort tout subitement, il y eut lundi huit jours. Il était allé voir M. de Sainte-Beuve (frère du défunt), après midi. Celui-ci, disant son bréviaire, le pria d'attendre un moment. Il se mit sur un siège. M. de Sainte-Beuve, le regardant, vit qu'il étendait les pieds et changeait de visage, alla à lui et le vit expirer en un moment. Ces sortes de morts subites, qui ont été assez fréquentes à Paris, sont peut-être ce qui a fait dire que la peste y était, comme on l'a mandé de Coblentz; mais cela est peut-être aussi vrai que ce qu'on mandait qu'elle était à Vienne.

Quesnel à du Vaucel

24 avril 1693.

Il m'est venu dans l'esprit que l'on a ouvert un paquet dans le temps, ce me semble, qu'on vous envoya quelques ducats d'or, et si M. Ernest [*Ruth d'Ans*]

Digitized by Google

avait manqué à vous en avertir, comme il y avait manqué quand il en envoya sept, les autres pourraient être demeurés entre les mains des ouvreurs de paquets sans que vous en pussiez douter. C'est donc à vous de voir, s'il vous plaît, si, outre les sept, vous en avez reçu deux autres fois quatre, et en tout quinze. J'en avais reçu trente pour un arrérage de rente, et je crus que vous voudriez bien que je les partageasse avec vous. J'en partagerais avec joie davantage, si j'en avais davantage. Mais, outre que mes revenus ne sont pas gros et qu'ils sont même déjà chargés, le mauvais temps empêche qu'on ne reçoive pas tout ce qu'on a. L'Hôpital général, qui n'avait encore rien retranché, retranche cette année un quartier.

Le P. Patrice (*le pape*) serait un assez bon intendant de police, mais c'est un pauvre supérieur. Il se laisse gouverner par des moines et ne s'informe point si le juste souffre. C'est grand'pitié de ne voir point par soi-même quels sont les maux de l'Ordre (*l'Eglise*) et qui sont ceux qui les causent. Il n'a en vue qu'à apaiser les grands bruits. Le pape est bien mal servi et bien obsédé. Des gens de bien viennent de six mille lieues pour l'avertir des dernières misères et des plus criants désordres des Eglises naissantes, et on n'a pas seulement le crédit de lui parler. Et à quoi servent donc ces gens si bien intentionnés? A quoi se réservent-ils, s'ils ne se remuent pas en ces occasions? On vous envoie un libelle des plus insolents et des plus outrageux et séditieux qui se puissent faire : *Jansenismus omnem destruens religionem.* Je prévois qu'on n'en dira mot. Si on ne jette les hauts cris, si on ne tonne, si on ne demande justice d'une manière éclatante, il paraîtra bien que les loups ont affaire à des brebis. Il faut faire un procès dans les formes et faire tant de bruit que l'on ait honte de ne pas faire justice

Digitized by Google

Quesnel à du Vaucel

1er mai 1693.

L'ordonnance de M. l'archevêque de Paris contre M. Du Pin ne fut affichée que le mercredi 22 du mois passé. Le placard était d'une figure et d'une largeur si extraordinaires que la curiosité des gens ne pouvait manquer d'être excitée par un tel spectacle. Il était à six colonnes. L'auteur est fort mécontent de ce qu'après avoir marqué une soumission sans restriction et sans réserve, on n'a pas laissé de le condamner avec tant de rigueur, et après avoir déclaré M. l'archevêque « le plus éclairé prélat du royaume ». Voilà une terrible mortification pour un docteur qui s'en faisait un peu trop accroire ! Il croyait avoir trois abris : le molinisme, sa flatterie et son zèle contre les théologiens de Rome ; mais nul ne l'a pu mettre à couvert de la foudre. Les molinistes l'ont condamné, sa flatterie lui a nui ; car le prélat, ayant un éloge si magnifique entre ses mains et se voyant élevé au-dessus de tous les plus éclairés évêques du royaume, il fallait bien avoir une occasion pour rendre cet éloge public, et il ne le pouvait guère que par une ordonnance ; et enfin son zèle contre Rome l'a trahi, puisque c'est à Rome même que l'on voulait faire par là sa cour, en lui sacrifiant un écrivain dont elle n'est pas satisfaite.

Je ne sais comment vous trouvez étrange que, dans une guerre déclarée, on pratique autant que l'on peut des intelligences dans les villes ennemies. Tout le monde le fait de part et d'autre. Il n'est pas question de savoir si cela est permis selon l'Evangile, mais si c'est un usage établi partout et commun à tous ; et rien n'est plus évident. C'est autre chose à Siam, avec qui on avait alliance, s'il est vrai ce que vous en avez

Digitized by Google

appris ; mais tout cela est si peu avéré que, venant de si loin, on a droit de suspendre son jugement sur le fait, en condamnant le droit. Mais il y a autant de différence entre l'affaire de Siam et celle de Naples qu'il y a loin de Naples à Siam. C'eût été une fort bonne affaire pour la France, si elle était venue à bout de brûler la flotte d'Espagne, et je ne doute point que les Espagnols ne vinssent brûler celles de France à Brest, à Toulon, à Marseille, s'ils le pouvaient.

Je sais bon gré à M. Le Comte de sa générosité dans les bons offices qu'il rend à l'Oratoire et à son général, et je serai bien aise de lui en témoigner ma reconnaissance par un présent des deux volumes des quatre Evangélistes rimprimés in-12 en ce pays, et dont je fais état de mettre huit exemplaires reliés dans le ballot. Si ces huit vous sont nécessaires, j'y en ajouterai un neuvième. Le P. Patrice [*le pape*] se peut assurer que le seul crime du Père général[1] est d'être haï personnellement de M. de Paris. Ce prélat, après la mort du P. Senault, général de l'Oratoire, voulut se rendre maître de l'élection et mettre dans cette place un homme qui fût tout à lui. Et celui qui était à lui plus absolument était le P. de Saillant, allié de la famille de Harlay par sa mère qui était de Bellièvre, qui a été évêque de Tréguier et est nommé à Poitiers, et est un de ceux qui attend ses bulles à cause de l'assemblée de 1682, dont il était. Pour le faire élire (quoiqu'il n'eût pas l'âge nécessaire par les statuts), il fallait donner l'exclusion au P. du Breuil, le sujet du plus grand mérite, et qui était les délices de la congrégation qui l'aurait choisi. Comme M. de Paris faisait entendre son dessein et voulait qu'on le comprît sans vouloir le dire nettement, on résolut d'aller au roi. Le P. de Sainte-Marthe, qui alors était confesseur de feu M. Colbert et de toute

1. Le P. de Sainte-Marthe, général de l'Oratoire.

Digitized by Google

sa famille, fut député en cour avec un autre, eut l'honneur de parler au roi, et Sa Majesté leur donna une entière liberté pour leur élection, en leur disant : « Vous êtes tous gens de bien, choisissez celui que vous croirez le plus propre pour gouverner votre congrégation. » M. de Paris, en étant averti, en conçut un grand dépit contre le P. de Sainte-Marthe, qui avait donné le conseil et l'avait exécuté. M. de Paris ne laissa faire d'arracher du roi une exclusion pour le P. du Breuil.

Le P. de Sainte-Marthe ayant été élu général, ce fut un second sujet de chagrin. M. l'archevêque vit par là ses mesures rompues. Elles commencèrent toutefois à revivre par la déclaration que le P. de Sainte-Marthe lui alla faire, qu'il n'avait point accepté la charge et qu'il se déportait de tout le droit qu'il pouvait y avoir par son élection. Mais, à quelques jours de là, toute l'assemblée ayant pressé extraordinairement le P. de Sainte-Marthe à se soumettre au choix qui avait été fait de sa personne et protesté qu'elle n'en élirait jamais d'autre de son vivant, il céda à leurs instances, et même avant que d'en avoir fait part à M. l'archevêque. Ce furent deux causes d'un nouveau dégoût, de le voir dans cette place au lieu de celui qu'il y voulait porter, et de ce qu'il l'avait acceptée sans lui en parler. Car, étant allé en cour pour y travailler à faire tomber l'élection sur son P. de Saillant, il y apprit que la place n'était plus vide. Il n'en est jamais revenu depuis.

Quesnel à du Vaucel

8 mai 1693.

Je commencerai par une réflexion qui me vient présentement dans l'esprit sur ce qui se passe à l'égard du P. Tellier. Rien n'est plus honteux à la cour de Rome que la conduite qu'on y tient. Ils n'ont pu ne

Digitized by Google

pas être convaincus, par les trois premiers examens, que son livre est un ouvrage scandaleux et qui mérite d'être supprimé. Cependant on a l'injustice de ne s'en pas tenir à ces premiers jugements et d'accorder aux coupables une grâce qu'on n'a peut-être jamais accordée à aucun, même innocent, qui est de pouvoir renouveler l'examen jusqu'à ce qu'ils aient trouvé des juges ou ignorants ou corrompus, enfin des juges qui leur soient favorables. Y eut-il jamais une iniquité plus criante que celle-là ? Car quelle injustice de vouloir préférer le sentiment de trois examinateurs suspects et choisis par les parties à celui de neuf juges habiles, choisis uniquement par la congrégation! Mais ce que j'admire davantage est que l'on ne s'oppose point à une telle injustice et qu'on ne représente pas hautement l'atrocité de ce procédé. Car je voudrais qu'on le prît sur la forme et que l'on proposât cette question : « Quel jugement doit être censé plus conforme à la vérité et à l'équité, ou celui des neuf ou celui des trois? » Pour MM. de Louvain, les augustins, les dominicains et les carmes déchaussés, qui regardent quasi de sang-froid déclarer que les censures de Louvain et de Douai ont été supprimées, je ne les comprends pas. Ne voient-ils pas que c'est la décision de leur affaire? Car le P. Tellier et les jésuites feront sonner bien haut qu'on leur a laissé passer cet article à Rome, en présence et sous les yeux du député de Louvain. Bon Dieu, quel vacarme ils feront! C'est une vraie victoire pour eux. Que votre P. Patrice [*le pape*] est un pauvre homme de se laisser mener ainsi par le nez! *Sed motos præstat componere fluctus.*

Quesnel à du Vaucel

15 mai 1693.

Il y eut hier cinquante ans que le roi commença à régner, et dorénavant c'est un roi jubilé, N'a-t-il pas

Digitized by Google

droit de faire la loi aux autres, comme à ses cadets?

Vous avez vu la chose si curieuse, par où vous commencez votre lettre, dans la censure contre M. Du Pin. Voici l'arrêt du parlement donné en conséquence. M. l'archevêque a été bien des fois solliciter M. de Lamoignon sur ce sujet. Il aurait bien voulu qu'on eût inséré dans l'arrêt une suppression des autres ouvrages de M. Du Pin; mais M. de Lamoignon, avocat général, ne l'a pas voulu. Le sieur Du Pin, néanmoins, ne laisse pas de marcher tête levée dans Paris. Il n'a pris conseil de personne, et il a été la dupe de son prélat, « le plus éclairé de tous les évêques du royaume[1] ».

Le roi doit partir demain pour Compiègne. Il sera à Saint-Quentin le jour de la Fête-Dieu et y fera ses dévotions. De là à Valenciennes. Alors on verra de quel côté ses desseins écloront, si ce sera à Liège, et de là à Maestricht, ou bien droit à Bruxelles, ou enfin si ce sera pour la côte maritime ou sur Gand. Monsieur est généralissime de Sa Majesté au-dedans du royaume, et il a une bonne armée; il se tiendra à Laval et sera entre la Normandie, où est le maréchal de Bellefonds, et la Rochelle, où est le maréchal d'Estrées, car le voilà ressuscité.

On prétend que les côtes sont si bien gardées, la flotte si forte, les armées partout si nombreuses, qu'il sera difficile au prince d'Orange de mieux réussir que les autres années.

M. Du Pin s'était tellement flatté des bonnes grâces de M. l'archevêque qu'il engagea M. Racine, son parent, à en aller remercier ce prélat quelques jours avant que l'ordonnance parût, et il ne se serait pas douté que sa déclaration et ses louanges au prélat dût faire partie de sa censure. On a mandé de Paris que le général de

1. Phrase que M. Du Pin avait écrite lui-même à l'archevêque de Paris.

Digitized by Google

l'Oratoire revenait à sa résidence ordinaire, mais cela mérite confirmation.

Quesnel à du Vaucel

29 mai 1693.

Je ne compte plus guère, non plus que vous, sur les amis que j'ai laissés en France. Je n'ai guère plus de commerce avec la plupart que s'ils n'étaient plus au monde, et il me semble même que je suis plus près de ceux qui sont allés à Dieu; peut-être leur serai-je aussi plus tôt réuni qu'avec les autres. Je n'ai guère d'empressement pour aller retrouver ceux-ci, et j'ai plus de peur de retomber dans le chaos de Paris que le désir de le revoir. Ceux qui sont à Bruxelles se trouveront bientôt peut-être dans un pays de domination française sans changer de place, et alors on ne sait ce qui pourra arriver.

Le roi arriva lundi au Quesnoy pour aller, le lendemain, à Cambrai et y séjourner deux jours. Ainsi on saura bientôt ce qu'il a envie de faire, sur quoi toute l'Europe est dans l'attente. Son armée d'Allemagne a passé le Rhin (ou plutôt une de ses armées), a attaqué Heidelberg, capitale du Palatinat, et l'a prise d'assaut. Je n'en sais point le détail. On disait seulement que l'armée allait chercher, à Hailbron, le prince de Bade, qui y assemble ses troupes ; on verra si cet épouvantail aura l'assurance de l'attendre. On dit aussi Roses assiégée, en Catalogne, par le maréchal de Noailles.

La flotte marchande d'Ostende, composée de quatre grands vaisseaux richement chargés pour Cadix, est tombée entre les mains des Dunkerquois, presque à la vue d'Ostende.

La division et la confusion, qui est dans le camp des Philistins, est le commencement du jugement de Dieu,

Digitized by Google

Ils ont divisé l'Eglise et la plupart des communautés; il est juste qu'ils souffrent la même chose. Et cependant le P. Patrice [*le pape*] écoute celui qui est à la tête des schismatiques.

Le prince d'Orange est à Beson, camp près de Bruxelles. Nous verrons ce qu'il fera sur terre et sur mer. Il n'est pas que vous ne sachiez qu'on fait des apprêts prodigieux en Angleterre pour une descente en France. M. David [*Arnauld*] prétend que ce sera comme l'année dernière. S'ils ne font rien, il se fera bien moquer de lui. Je dis le prince d'Orange, qui fut, dit-on, demi-heure sans parler, quand il apprit, mardi au soir, la prise d'Heidelberg.

Je ne sais si vous savez que M. Kerkré [*P. Gerberon*] se prépare à faire imprimer toutes les œuvres de Baïus ensemble avec des remarques, composées de tout ce qu'il a pu apprendre et ramasser à l'avantage de ce docteur. Cela ne plaira guère à Rome. Il a encore un autre ouvrage, qu'il appelle *Annales Jansenii*, qui sera, comme le titre le promet, l'histoire de ce prélat et de la fortune de son livre. Si vous avez des mémoires à lui fournir, vous lui ferez grand plaisir. Il semble que ces deux ouvrages ne sont guère de saison. Mais on serait bien habile si on empêchait l'auteur de pousser sa pointe. Il ne faut pas, cependant, divulguer cela; car au moins peut-être qu'une partie des affaires sera finie avant que rien puisse paraître au jour.

Quesnel à du Vaucel

5 juin 1693.

Je crois que M. du Til [*Hennebel*] aura maintenant reçu de l'argent. Les bons Pères, qui publient qu'on a trouvé 80.000 francs pour les frais de la députation,

Digitized by Google

nous feraient grand plaisir s'ils les voulaient prendre pour la moitié.

On dit, ce matin, que M. le Dauphin est allé en Allemagne. Il semble que les armées du roi vont vers Liège et que les alliés y mènent aussi la leur. On dit qu'ils ont quatre-vingt mille hommes, le roi environ six vingt mille dans ce pays, dont il y a, dit-on, quarante mille chevaux. Il y a, sur le Rhin, deux maréchaux de France, M. de Lorges et M. le maréchal de Choiseul, et le roi a M. de Luxembourg et M. de Villeroy, et, si M. de Boufflers le joint, c'en est un troisième.

On n'a pu empêcher le pillage d'Heidelberg[1], et le feu y a pris, parce que des soldats qu'on avait enfermés dans la grande église, les ayant faits prisonniers en entrant, mirent le feu aux deux tours. On n'avait garde de vouloir brûler une ville qui était un des magasins des alliés. On a pourtant sauvé du feu les magasins ou une partie.

Quesnel à du Vaucel

18 juin 1693.

On mandait de Paris, le 6 juin, que le P. Bouhours est toujours fort attaqué de grands maux de tête qui l'empêchent de travailler. Le bruit se répand même quelquefois qu'il a tout à fait perdu l'esprit. On assure néanmoins qu'on le voit quelquefois dans les rues. On ne laisse pas, dit-on, de continuer la traduction du

1. Une relation de la prise d'Heidelberg (*Dépôt de la Guerre*, vol. 1201) donne la même version que Quesnel pour dégager la responsabilité du maréchal de Lorges, en ce qui concerne l'incendie. Michelet remarque, à juste titre, que des atrocités et des horribles massacres de cette campagne les mémoires du temps ne s'émeuvent guère. Notre pieux Quesnel n'a pas un mot de blâme contre son roi.

Digitized by Google

Nouveau Testament; c'est-à-dire le P. Tellier et quelques autres travaillent sur les *Actes* et sur *saint Paul.*

L'archevêque de Lyon, l'évêque de Comminges[1] et celui de Saint-Flour[2] sont morts.

M. de Lyon[3] laisse un grand archevêché, trois abbayes et autant de bons prieurés vacants. Il n'a pas laissé de mourir fort tranquillement, le 4. Le dimanche d'auparavant, il avait dicté une lettre de huit pages à son neveu, le maréchal de Villeroy. A minuit, il fit dire la messe à côté de son lit, communia en viatique, fit faire la recommandation de l'âme, répondit à tout et dit ensuite : « Seigneur, je suis prêt à mourir quand il vous plaira. » Il mourut le 4, en disant : « Allons, allons ! »

C'est tout de bon que le roi est retourné à Versailles; au moins il en a pris le chemin par Reims, et il doit arriver vers le 24[4]. On dit que le progrès de ses armées en Allemagne l'a fait changer et a fait prendre la résolution de pousser vigoureusement la guerre en Allemagne, pour obliger l'empereur à faire la paix. M. le Dauphin est donc allé sur le Rhin avec une armée de 30.000 hommes, qui agira séparément, pendant que M. le maréchal de Lorges fera tête au prince de Bade, qui n'a pas trop bien commencé pour nous faire voir ces grands exploits qu'on attendait de lui. J'ai peur que Rhinfels ne soit la place la première attaquée, à moins qu'on n'aille droit à Mayence.

Nous avons vu le règlement que le nouvel évêque d'Angers a fait pour son domestique. Cela est fort édifiant.

1. Louis de Rechignevoisin de Guron.
2. Jérôme de la Mothe-Houdancourt.
3. Camille de Neufville de Villeroy, né à Rome en 1606, archevêque de Lyon depuis 1653, lieutenant général du Lyonnais.
4. Louis XIV était tombé malade au Quesnoy, ville forte proche de Valenciennes, et s'en retourna de là à Versailles. Ce fut sa dernière campagne.

Digitized by Google

Roses [1], en Catalogne, s'est rendue au roi.

Voilà assez d'écriture qui me dispense de faire des réflexions sur votre dernière lettre. Nous attendons ce qu'il aura plu à Dieu d'ordonner ou de permettre sur le formulaire. Je m'imagine que le cardinal d'Estrées demandera l'archevêché de Lyon, qui est à sa bienséance à cause de l'abbaye de Saint-Claude.

Quesnel à du Vaucel

26 juin 1693.

Le roi retourne lentement. On ne sait s'il n'est point malade [2].

L'abbé de la Luzerne [3], nommé à l'évêché de Cahors, était l'aîné, après la mort de son frère, tué près de Liège, il y a trois ou quatre ans. Il ne voulut pas quitter une abbaye de trois ou quatre mille livres, mais céda son droit d'aînesse à son cadet moyennant dix mille livres de pension sur le bien. Mais il a remis cette pension à son frère, en faveur de son mariage avec la nièce du P. de La Chaise qu'il a prise sans argent, à ce qu'on dit; encore le comte de La Chaise s'est-il fait prier. Le roi a dit au P. de La Chaise que c'était un fort bon mariage pour sa nièce. Sa Révérence repartit au roi que le pauvre abbé était très perdant dans cette affaire, donnant dix mille livres de rente aux nouveaux mariés, et qu'il était d'autant plus à

1. Petite ville forte, avec un port, défendue par une bonne citadelle. Elle fut prise par le maréchal de Noailles, le 9 juin, tandis que le comte d'Estrées en faisait le siège par mer.

2. *Le Journal de Fagon* dit que Louis XIV souffrait, à cette époque, d'une espèce d'hypocondrie rhumatismale.

3. Briqueville de la Luzerne eut, de 1693 à 1741, un des diocèses les plus ravagés par les molinistes. Nous voyons, dans les *Nouvelles ecclésiastiques*, que, s'il n'approuvait point les persécutions contre les jansénistes, il ne daignait les empêcher.

Digitized by Google

plaindre qu'à cause qu'il était devenu son allié, lui, Père de La Chaise, avait les mains liées pour demander à Sa Majesté quelques grâces en sa faveur. Mais le roi lui dit qu'il ne devait pas laisser de le faire. Par malheur pour lui, il n'y avait alors rien de meilleur à donner que l'évêché de Cahors, pour récompenser la donation et mettre en honneur le nouvel allié du népotisme.

Je reviens à nos moutons. Quoi! est-ce que le pape ou la congrégation sont assez durs pour ne pas ordonner à M. l'assesseur, par exemple, d'écrire seulement un mot pour expliquer ce qu'ils disent être l'intention de la congrégation? Mais je vois bien qu'ils ne veulent rien écrire; au moins on écrira fort et ferme de ce côté-ci, et l'on me dit hier qu'une certaine personne va se retirer quelque part pour défendre avec liberté l'innocence et la vérité opprimées dans la personne et dans le livre de M. l'évêque d'Ypres. Si je le pouvais empêcher d'une seule parole, je me garderais bien de le faire. Il ne faut pas laisser opprimer le juste ni la justice. Les Romains verront ce qu'ils y gagneront. Puisqu'ils ne veulent point de paix, ils n'en auront point, et, puisqu'ils veulent bien que l'Eglise soit désolée pour leurs folles prétentions, ils porteront ce paquet au jugement de Dieu.

On dit que le duc de Montmorency et six capitaines, se voulant jeter dans Casal, ont été faits prisonniers.

Quesnel à du Vaucel

2 juillet 1693.

Il est tombé une maison au faubourg Saint-Jacques, où était encore la bibliothèque de l'évêque d'Avranches. Comme il l'a donnée après sa mort aux jésuites de la maison professe, il vint un fort grand nombre de

Digitized by Google

jésuites pour ramasser les livres et les manuscrits et les tirer du débris de la maison. On dit que ce prélat logera chez ces Pères, quand il viendra à Paris. On dit que ce sont les mânes de M. Descartes qui ont renversé cette maison.

Les armées ne font rien en ce pays que se regarder l'une l'autre. On dit que les Anglais de l'armée des alliés désertent à force. M. le Dauphin fera parler de lui dans peu de temps, car tout se dispose là pour une expédition considérable. Ce sera, apparemment, ou Mayence ou Rhinfels. Le roi est de retour, du 26, à Versailles. La flotte de France est sur les côtes d'Espagne. La flotte des Anglais et des Hollandais, partie pour Smyrne, pourrait bien tomber entre leurs mains, et celle qui en vient et qui est dans le port de Cadix court aussi grand risque.

Quesnel à du Vaucel

10 juillet 1693.

Vous aurez déjà appris, Monsieur, comme nous ne sommes pas présentement en péril ; mais peut-être que le péril pourrait revenir à la queue de la campagne. Cela dépend du succès. Quelques avis de Paris disent que M. le Dauphin passe le Rhin. Les politiques qui croyaient qu'il allait à Mayence ou à Rhinfels ne savent plus où ils en sont[1]. Peut-être est-ce pour aller à Francfort, ou pour aller chercher le prince de Bade. Les gazettes de Hollande et de Bruxelles mettent le duc de Montmorency, fils aîné de M. le duc de Luxembourg et gouverneur de Normandie, au nombre de ceux qui ont été arrêtés en Piémont, déguisés en paysans ; mais

1. Le roi change brusquement l'orientation de la guerre et la porte, malgré les supplications de M. de Luxembourg, de Flandre en Allemagne, en y envoyant Monseigneur avec un fort détachement de troupes.

Digitized by Google

il n'y a guère d'apparence. Nos amis, qui le connaissent particulièrement et qui nous avaient recommandés à lui, ne nous en ont rien appris.

Dimanche dernier, les ennemis des Français attaquèrent un grand convoi qui allait à l'armée de M. de Luxembourg. Ils furent repoussés avec perte considérable. Cependant le gouverneur de Mons, à ce qu'on dit, y est demeuré.

Une lettre de la Flèche, du 28 juin, marque que Monsieur, faisant sa tournée, a découvert que l'on avait fait plusieurs magasins de blé sur les frontières de Bretagne et de Normandie; que les vaisseaux qui allaient en course faisaient commerce avec les Anglais et les Hollandais, ce qui avait contribué à la disette. On ajoute que Monsieur, pour en faire exemple, avait fait pendre plus de deux cents, tant officiers que volontaires, et fait planter force potences. Depuis cela le blé a ramendé de moitié en Bretagne. J'ai peine à croire le nombre de deux cents.

Quesnel à du Vaucel

17 juillet 1693.

L'entrée du feu évêque de Cahors[1] n'avait pas été fort heureuse. C'était un joueur, et, quelqu'un ayant fait connaître au roi ce qu'il était après sa nomination, Sa Majesté en fit plainte au P. de La Chaise, qui en fut quitte pour dire qu'il ne l'avait pas assez bien connu. On dit que le premier président Le Jay n'avait jamais été marié. Il faut donc que ce prélat fût son petit-neveu. Il était docteur de Paris, et peut-être avait-il pris le frein aux dents.

Le P. Pomereau, jésuite, est député de la province

1. Henri-Guillaume Le Jay.

Digitized by Google

de Paris pour l'assemblée générale qui se doit tenir au mois de septembre. Le P. Bourdaloue disait dernièrement qu'il n'y avait plus que l'animal dans le P. Deschamps. Il ne laisse pas de se remuer beaucoup, cet animal.

Les troupes de Liège, au moins un détachement, a été bien battu par un autre détachement du maréchal de Luxembourg, qui leur a pris leur bagage[1].

Le maréchal de Lorges a passé le Neckar, a forcé un passage considérable, s'est avancé dans le pays jusqu'à Darmstadt, qu'il a pris. Tout fuit devant lui. Il passera peut-être le Mein. M. le Dauphin était de l'autre côté du Rhin, à deux lieues de Mayence. Voilà de grands fous qui se font désoler pour l'amour d'un usurpateur, qui les séduit pour les empêcher de faire la paix.

La flotte des alliés est retournée à Torbay. Ils ne savent sur quel pied danser, car ils n'osent s'éloigner de leurs côtes. Cependant les flottes de France, jointes, sont sur les côtes d'Espagne.

Quesnel à du Vaucel

24 juillet 1693.

Il n'est pas vrai que l'archevêque d'Auch ait été fait archevêque de Lyon. Je crois qu'il y perdrait pour le revenu[2]. Les gazettes, non de France, mais de Hollande, ont dit que l'évêque d'Autun avait pris possession de cet archevêché.

Toutes les intelligences manquées à Dendermonde,

1. Depuis le départ du roi, le maréchal de Luxembourg s'efforçait d'amener le prince d'Orange à livrer bataille. Le 15 juillet, — et c'est cette escarmouche dont il est question dans la lettre de Quesnel, — il attaqua un détachement commandé par le comte de Tilly et le mit en déroute.

2. En effet l'archevêché d'Auch rapportait 90.000 livres, et celui de Lyon seulement 48.000.

Digitized by Google

Maestricht et Liège, sont des contes de gazette. Le roi a pu changer sur les nouvelles du Rhin et la disposition des affaires d'Allemagne, plus propres à faire faire la paix, si on était fort en ce pays-là. M. le Dauphin a joint son armée à celle du maréchal de Lorges. On dit qu'il va publier un manifeste; que le roi y déclarera que son dessein est de rétablir le roi Jacques; qu'il invitera les princes à concourir à un si bon dessein; que, pour finir la guerre, il offrira de raser Philipsbourg, Fribourg, Huningue, et qu'il rendra la Lorraine à son souverain. M. D. [*Arnauld*] tient la paix faite sur ce projet, à quoi ne contribueront pas peu les autres avantages, une armée capable d'entrer bien avant dans l'empire et de battre, dos à ventre, le prince de Bade, dont on avait déjà chanté le triomphe par avance. Huy a été assiégé lundi ou dimanche; la ville est prise [1], et le bruit court aujourd'hui que le château s'est rendu. C'est le maréchal de Villeroy qui a fait le siège d'un côté et le marquis d'Harcourt de l'autre. On dit que le courrier d'Espagne a apporté pour nouvelle, hier au soir, que le maréchal de Tourville a pris la flotte de Smyrne [2], qu'on tient riche de beaucoup de millions, et que l'escorte anglaise, qui était de vingt vaisseaux, a été battue.

Les nouvelles de Paris disaient que M. de Pomponne se préparait à aller en Allemagne; mais on n'en sait rien par les voies particulières. Si cela était, cela dirait bien des choses et ferait beaucoup espérer la paix. Voilà le roi Guillaume en mauvaise posture. Il fait avancer son armée vers Liège. Il prétend peut-être se loger dans les amples lignes qu'on a faites autour de Liège pour la défendre.

1. Par le maréchal de Villeroy, le 24 juillet.

2. Le 27 juin, le maréchal de Tourville attaque, entre Lagos et Cadix, le vice-amiral Roock, qui conduisait la flotte de Smyrne et lui brûle quatre vaisseaux de guerre et quatre-vingts vaisseaux de marchandises.

Digitized by Google

On mande qu'il court en Touraine des bêtes féroces, qu'on croit des loups-cerviers, qui mangent les hommes, et qu'il y en a déjà eu cent vingt personnes de mangées.

La nouvelle de l'enlèvement de la flotte de Smyrne se confirme. On dit que l'escorte, qui était de trente ou trente-trois vaisseaux, s'est battue durant quatre jours avec le secours des vaisseaux marchands.

Quesnel à du Vaucel

31 juillet 1693.

Avant-hier, 29, s'est donnée une des plus sanglantes batailles dont on ait parlé il y a longtemps[1]. Après que le maréchal de Villeroy eut pris la ville et le château de Huy en deux ou trois jours, il revint joindre le maréchal de Luxembourg, qui fit mine d'envoyer du côté de Charleroi, pour obliger les alliés de tourner de ce côté-là et d'y envoyer du monde, et tout d'un coup vint, par une autre feinte, comme investir Liège; et les alliés, en effet, détachèrent dix bataillons pour y jeter dedans, en les faisant passer par Maestricht. Les alliés cependant s'avançaient pour l'observer; mais M. de Luxembourg ayant, le 27, tourné tout d'un coup vers eux, vint se poster tout proche de leur armée, en sorte que les gardes avancées étaient à la portée du pistolet les unes des autres. On dit que les ennemis crurent que ce n'était qu'une bravade. Quand ils auraient cru que c'était tout de bon, ils étaient trop près pour décamper et mettre devant eux une petite rivière, comme ils l'auraient pu un peu plus tôt. Le lendemain, ils virent bien que ce n'était pas raillerie.

1. Bataille de Nerwinde, où, dit Michelet, « dix mille Français, dix-sept mille alliés restèrent pour engraisser la terre ».

Digitized by Google

Le maréchal de Luxembourg les attaqua. Les alliés se défendirent fort bien, et le matin, dit-on, la victoire était douteuse; mais, l'après-dînée, les Français enfoncèrent tout, et toute l'armée entièrement fut mise à vau-de-route, quelques efforts que le roi Guillaume et l'électeur de Bavière fissent pour rallier. Le premier s'enfuit dans le fort château de Liau (*Liewe*), entre Louvain et Liège, le second à Diest. On ramasse les débris de l'armée, qui sont fort petits. On ne sait point bien encore les particularités. Le gros bagage avait été envoyé à Diest; ainsi il a été sauvé. Le reste a été pris : l'argenterie des deux princes et leurs tentes, le canon et tout le reste. Le prince de Barbançon tué[1], c'est celui qui défendit Namur; le marquis de Leyde, et un grand nombre de noblesse. Le comte d'Athlone[2] est prisonnier; c'est celui qui a achevé de réduire l'Irlande, sous le nom de général Kinkle. Un grand nombre de fuyards ont été noyés, en se voulant sauver en foule au-delà d'une petite rivière. On dit qu'au commencement du combat les alliés ont fait prisonnier un brigadier français et le duc de Berwick, fils naturel du roi Jacques, qui était dans les troupes de France. Je ne sais pas davantage, car hier il était défendu, sous peine de la vie, de parler de la bataille. Mais cela n'empêche pas qu'on ne soit dans une terrible consternation; on ne doit pas douter qu'il n'y ait beaucoup de monde de tué, du côté des Français. C'est vers Tirlemont, à cinq ou six lieues de Louvain, que la bataille s'est donnée. D'un autre côté, M. le maréchal de Tourville a envoyé à Toulon vingt-six vaisseaux de la flotte de Smyrne, dont deux sont vaisseaux de guerre, de

1. Octave-Ignace, duc d'Aremberg, duc et prince de Barbançon et du Saint-Empire, gouverneur de Namur en 1674, et dernier représentant de cette branche de la maison de Ligne.

2. Godard de Réede de Guinckel, ayant suivi Guillaume III en Angleterre, fut créé comte d'Athlone, en 1691. Il avait le commandement de la cavalerie des Provinces-Unies.

Digitized by Google

soixante ou quatre-vingts pièces. Il en a coulé à fond ou brûlé quarante-six et en a encore brûlé douze sous la tour de Cadix, devant laquelle je crois qu'il est encore, et a envoyé une escadre, sous le comte de Chateau-Renault, pour poursuivre le reste. C'est une terrible nouvelle pour les Hollandais et les Anglais.

Il pourrait bien y avoir aussi une bataille en Allemagne, les armées de M. le Dauphin et du maréchal de Lorges étant jointes.

Quesnel à du Vaucel

7 août 1693.

Pour votre histoire, je vous en donnerai deux autres. La première est que M. l'archevêque, qui allait autrefois faire ses visites si régulièrement chez Mme de Bretonvilliers, les fait maintenant de même chez la duchesse de Lesdiguières. Cette jeune veuve est, comme vous savez, l'héritière de la maison de Gondi, fort livrée à la mère abbesse du Fargis, dont je crois qu'elle était ou nièce ou proche parente, et à Mme des Gordes. C'est un esprit aisé à prendre. L'archevêque la trouve à son goût, et elle se plaît à la conversation de l'archevêque; de sorte que tous les jours, depuis cinq heures du soir jusqu'à minuit, il est avec la dame, et c'est une horloge pour le voisinage. On ne croit pas qu'il y ait autre chose que conversation. Cette dame disait une fois, en présence de plusieurs autres grandes dames de la cour, qui, peut-être, lui faisaient la guerre sur cette fréquentation, que la conversation de M. l'archevêque était fort agréable et fort belle. « Il est vrai, ajoutait-elle, qu'il veut quelquefois badiner; mais je vous lui pince le nez si serré qu'il n'a garde d'y revenir. »

M. de Grenoble, aux sermons de qui elle avait été gagnée, la dirigeait; mais je crois que cela est fini.

Digitized by Google

Ces conversations ont été rapportées au roi une fois, et Sa Majesté demanda au prélat ce qu'il faisait si longtemps et si souvent chez cette duchesse. Il répondit qu'elle avait été autrefois janséniste et qu'il travaillait à la désabuser, qu'elle était déjà sur un assez bon pied, mais que ce n'était pas l'affaire d'un jour.

En voici pour l'autre personnage. Il y eut, à la semaine dernière, un an que Mme de Maintenon avait donné au roi l'*Office de la semaine sainte*, de M. Le Tourneux, latin-français. Le roi s'en accommodait fort. Le P. de La Chaise en fut averti, et, le jeudi, comme Sa Majesté était à ténèbres, le Père confesseur s'approcha, comme par curiosité, pour voir quel livre c'était, et, l'ayant vu, il dit qu'il valait mieux prier dans la langue de l'Eglise. Le roi avait peine à se rendre, disant que cela l'accommodait fort, qu'il n'entendait pas le latin. Le Père persista à dire qu'il y avait plus de bénédiction à prier en latin avec l'Eglise, retira doucement le livre des mains du roi et lui en mit à la place un autre qu'il avait tout prêt sous son bras.

La bataille a été fort sanglante. Le prince de Barbançon, le prince de Solms[1] et plusieurs généraux y sont demeurés, du côté des alliés. Du côté des Français, le duc d'Uzès[2], qui n'avait point de commandement, c'est un jeune homme; le marquis de Montchevreuil[3], parent de Mme de Maintenon, et lieutenant général ou maréchal de camp, le prince Paul de Lorraine[4], frère du prince de Commercy, ont été tués, et beaucoup

1. Henri Mastrick, comte de Solms, avait le gouvernement de Nimègue et la commanderie teutonique du baillage d'Utrecht.

2. Louis, duc d'Uzès, eut les deux jambes emportées. Il était colonel du régiment de son nom.

3. Lieutenant général et gouverneur d'Arras. « Un fort honnête homme, dit Saint-Simon, et un bon officier général. »

4. Jean-Paul de Lorraine, frère du prince de Commercy, qui était passé au service de l'Empire. Le roi lui avait donné la confiscation de son frère.

Digitized by Google

d'autres. Ce pauvre prince l'a été par la brutalité des gens de l'armée des alliés, à qui il dit qu'il avait un frère dans leur armée et offrant beaucoup d'argent; ils l'assommèrent sans quartier, et on dit, en effet, que l'on avait crié de la part du prince d'Orange : « Point de quartier pour les Français ! »

Le duc de Berwick, fils naturel du roi Jacques, a été prisonnier ici. Je crois qu'il a été renvoyé en échange d'un duc anglais, pris par les Français[1].

Le duc de Berwick a vu, dit-on, le prince d'Orange qui lui dit : « Monsieur, je plains votre malheur. » « — Monsieur, répondit le duc, je plains encore plus le vôtre. »

Le maréchal de Luxembourg loue la vigoureuse résistance des alliés, dans son billet au roi; et ici les Espagnols et autres du pays ne se peuvent lasser d'admirer l'intrépidité des Français et la manière dont ils vont au feu. Jamais déroute n'a été plus grande de ce côté-ci; mais il est revenu et ressuscité du monde qui avait pris la fuite.

Le prince de Conti a eu un coup de sabre sur la tête. Les deux fils du maréchal de Luxembourg sont blessés[2].

Quesnel à du Vaucel

14 août 1693.

La gazette de Paris dit que les alliés ont perdu dans la dernière bataille vingt mille hommes et plus, tant tués que blessés, soixante étendards, huit mortiers et soixante-dix à quatre-vingts pièces de canon. Le prince

1. Il fut, en effet, échangé contre le duc d'Ormond.

2. L'un des deux, le duc de Montmorency, se jeta au-devant de son père, lorsqu'on le visait, et reçut le coup. Sa blessure lui fit quitter le service.

Digitized by Google

d'Orange fait bonne mine à mauvais jeu. C'est un malhabile homme de s'être amusé à envoyer un grand détachement de ses troupes en Flandre pour avoir des contributions, et de s'être exposé par là à être défait comme il l'a été. Il ramasse auprès d'ici son armée.

Le maréchal de Luxembourg a envoyé un détachement jusqu'en Gueldre mettre tout sous contribution, et dans la mairie de Bolduc. Il s'est rendu maître de Maeseyck, ville appartenant à Liège, qui est sur la Meuse en-dessous de Maestricht. Elle est très propre à fortifier, s'ils y demeurent. Voilà la Meuse fermée des deux côtés par Huy et Maeseyck, les villes de Maestricht et de Liège entre deux.

On compte quarante vaisseaux marchands pris de la flotte de Smyrne, outre trois ou quatre de guerre et un grand nombre de brûlés et coulés à fond. On dit Belgrade attaqué par les Allemands. Le prince de Bade est si bien retranché qu'on ne le peut attirer au combat.

Voilà une feuille contre le libelle du *Nestorianisme renaissant*.

Le livre du *Culte de la Vierge*, de M. Baillet[1], est sorti sain et sauf des mains des examinateurs qu'avaient donnés M. l'archevêque.

Les nouvelles de Paris disent le P. de La Chaise fort malade d'une grosse fièvre.

Quesnel à du Vaucel

21 août 1693.

La bataille s'est donnée, et néanmoins nous sommes en sûreté. On dit que nous sommes presque à la veille

1. *De la dévotion à la sainte Vierge et du culte qui lui est dû*, in-12, par Adrien Baillet, prêtre et bibliothécaire de M. de Lamoignon. Ce livre excita quelques rumeurs, car il désapprouvait ouvertement bien des pratiques autorisées par l'Eglise.

Digitized by Google

d'une seconde bataille, car les armées sont entre Mons et Bruxelles, disposées à en venir de nouveau aux mains. Les Allemands de delà le Rhin sont retranchés jusqu'aux dents, et il n'y a pas eu moyen de les attirer au combat. On désole tout, cependant, et on met tout sous contribution. M. le Dauphin avait dessein de donner bataille, et rien de plus. Nous avons les oreilles rebattues de tous ces faux bruits de trahison. Les alliés font arrêter tous ceux qui rendent leurs villes pour couvrir leur honte. Ils l'ont fait à l'égard des officiers qui ont rendu Roses et Huy, comme ils l'avaient fait aux gouverneurs de Mons et de Namur.

Il n'y a point eu de secrétaire du duc de Bavière exécuté ; mais un musicien le fut, il y a un an, après la bataille de Steinkerque, parce qu'il était gagé des Français pour leur donner des avis.

Les deux fils du maréchal de Luxembourg, le duc de Montmorency et le comte de Luxembourg, ont été blessés à la bataille de Nerwinde, tant il est faux que le premier soit prisonnier à Milan. C'est un marquis de Fosseux[1], qui est du nom de Montmorency et de qui on disait qu'il ne le portait pas, mais qu'il le traînait. Le duc de Savoie a été obligé de se retirer de devant Pignerol et du fort de Sainte-Brigide, après y avoir perdu mille à douze cents hommes.

C'est une injustice étrange que celle qu'on fait au révérend Père général de l'Oratoire. On doit juger par là, à Rome, combien le fantôme du jansénisme fait de mal ; car c'est sur ce que M. de Paris a fait entendre au roi qu'il est un des chefs de ce parti, et c'est par la même imposture qu'il retient en prison le P. du Breuil, à l'âge de plus de quatre-vingt-deux ans.

1. Léon de Montmorency, marquis de Fosseux, colonel du régiment de Forez.

Digitized by Google

Quesnel à Mme de Fontpertuis

Liège, 13 septembre 1693.

Si vous aviez le cœur serré, ma très chère sœur, quand vous nous avez quittés, je vous assure que le mien était désolé doublement de perdre sitôt la consolation que Dieu vous avait envoyée dans votre personne, et de vous voir partir si incommodée, parmi tant de dangers et par un si mauvais temps et une si méchante voiture[1]. Je ne saurais vous laisser aller plus loin sans vous le dire et sans vous témoigner, pour ma part, que votre visite m'a été un régal fort consolant et dont notre solitude se réjouira longtemps. Dieu veuille récompenser la sainte amitié que vous avez pour notre cher Père abbé et de la part que vous voulez bien m'y donner! J'espère que celui qui vous a donné tant de courage pour vaincre les obstacles de l'entreprise et toutes les fatigues du voyage vous donnera, pour le retour, la santé, les forces et la protection dont vous avez besoin.

Nous ne serons point en repos que nous ne vous sachions arrivée à bon port. Si vous avez, sur la route, occasion de nous donner de vos nouvelles sans vous embarrasser, n'y manquez pas, je vous en conjure. Ce sera pour notre cher Père et pour nous tous un grand soulagement. Que n'ai-je été en état de vous accompagner, pour vous rendre les petits services dont je suis capable, durant un voyage si pénible pour vous?

J'ai été ravi de trouver quelque chose qui ait pu vous garantir d'une partie du froid auquel vous serez exposée dans un temps si bizarre. Mais je vous en prie, ma bonne sœur, de me faire l'amitié tout entière et de ne

1. Mme de Fontpertuis avait accompli le long voyage de Paris à Liège pour revoir encore une fois M. Arnauld.

Digitized by Google

parler point de le donner à personne des miens, à Paris. Je vous assure que vous me mortifieriez étrangement, si vous refusiez de le garder pour votre usage. Point de façon, je vous en supplie; la liberté avec laquelle vous en userez sera pour moi un gage de votre amitié.

Adieu, ma très chère sœur, je vous souhaite, pour votre voyage, un Raphaël visible ou invisible, qui vous conduise, vous guérisse et vous ramène chez vous, pleine de santé et de joie.

Quesnel à Mme de Fontpertuis

21 octobre 1693.

Notre cher patron (*Arnauld*) se porte beaucoup mieux. Les remèdes lui ont fort bien fait. Sa fluxion est passée. Sa dysurie n'est plus rien ou presque rien, et je n'ai pas vu qu'il ait eu aujourd'hui aucune douleur. Cependant je le vois fort occupé de l'autre vie. Il se nourrit de la parole de Dieu et de la prière beaucoup plus qu'à l'ordinaire, et il fait de ses infirmités l'usage que les élus en font, qui est de les regarder comme des avertissements de penser à la mort. J'espère que les préparations n'empêcheront pas que Dieu ne nous le conserve encore plusieurs années.

Quesnel à Mme de Fontpertuis

18 novembre 1693.

Je m'étais réservé de penser un peu à ce que vous m'aviez mandé de la grosse dame ; mais je suis plus résolu que jamais à ne rien recevoir d'elle.

Il m'en roule bien des raisons dans l'esprit. Il y a bien des gens, de ceux qui font profession d'une droi-

Digitized by Google

ture gauloise, qui ne voudraient accepter quoi que ce soit de personnes qui s'enrichissent des deniers publics et dont le bien demeure toujours comme embarrassé par la nature de leurs emplois. Car, quoique ces personnes agissent, comme je le crois, avec toute sorte de probité et qu'ils ne prennent que leurs droits, il est difficile toutefois de ne pas regarder leurs richesses comme la sueur et le sang du peuple, attendu qu'ils profitent des charges que l'on met sur toutes choses et qu'ils remplissent leurs coffres pendant que tous les autres s'appauvrissent. Je ne les juge point, c'est Dieu qui les jugera. Cependant je suis bien aise de ne me point embarrasser et de conserver sur cela la liberté et le repos de ma conscience. Quoi qu'il en soit de cette raison, j'en ai d'autres plus particulières. Son superflu est dû aux pauvres, et je ne suis pas encore en état d'avoir droit au bien des pauvres; car ces sortes de personnes ne donnent pas avec prodigalité, et j'aurais peur qu'à l'occasion des libéralités qu'elle me ferait elle ne se resserrât à l'égard des pauvres.

Ensuite, j'ai exercé à son égard un ministère qui doit être exercé avec le dernier désintéressement, et, comme je n'aurais pas voulu, en ce temps-là, recevoir quoi que ce soit, ni vendre en quelque façon ma liberté ou mes soins, je ne le veux pas faire maintenant ni recevoir comme des arrérages d'une charge qui doit être toute gratuite. Il peut arriver que je me trouverais encore un jour dans le même emploi, et dès maintenant elle peut m'engager à lui donner des avis, et pour cela il faut avoir sa liberté tout entière.

Voilà ma disposition et ma résolution, sur quoi je vous demande, ma chère sœur, un silence et un secret inviolables. Pour elle, il faut éluder, avec votre adresse ordinaire, les propositions qu'elle pourrait faire, en lui représentant que je ne suis pas dans le besoin, que j'ai des amis; et cela n'est pas faux, puisque mon cher abbé

Digitized by Google

(*Arnauld*) m'a fait sur cela toutes les démonstrations de bonté, de générosité et d'amitié possibles, et dont j'ai le cœur très pénétré.

Quesnel à du Vaucel

29 janvier 1694.

Comme l'affaire du général[1] de l'Oratoire ne tient par aucun endroit à celle de la régale, j'ai peine à croire qu'on la veuille mêler avec celle-là. On ne sait point quelle raison le prélat aura employée auprès du roi. Mais la vraie raison est qu'il le hait personnellement, et il y a apparence qu'il aura fait entendre au roi que ce général n'est pas agréable à sa congrégation, qu'il empêche qu'on ne la puisse mettre sur un bon pied et qu'il y entretient le jansénisme, en favorisant ceux qui y ont inclination. Mais, tout coup vaille, ce sera peut-être un moyen de faire dire pourquoi on le tient relégué.

On ne va pas vite en France à l'égard de M. David (*Arnauld*). Son neveu n'est pas hardi et ne fait pas valoir son crédit autant qu'il peut. Il a une lettre de l'oncle entre les mains; on verra ce qu'il en fera. Elle lui est écrite et est pleine de témoignages de respect, de reconnaissance et d'attachement.

La paix de Savoie est allée à vau-l'eau, et le prince d'Orange est venu, dit-on, sur notre marché pour un million davantage. On prétend que l'empereur la souhaite et que l'on ne désespère pas de ce côté-là; mais le prince d'Orange, qui a obtenu de son parlement tout ce qu'il a voulu, l'emportera peut-être encore à force d'argent. On dit qu'il y a, auprès de Florence,

1. Le P. de Sainte-Marthe.

Digitized by Google

un monastère de feuillants où on mène la vie de la Trappe en bien des choses. Cela est-il vrai ?

On dit que les jésuites de Lyon vendent publiquement à leur apothicaire de la confection de jacinthe et de celle d'alkermès, dans de petits pots d'étain bien propres, où l'on voit le nom de Jésus de la compagnie, à raison de douze sous l'once.

Quesnel à du Vaucel

4 février 1694.

Il n'y a guère d'apparence que la paix se fasse avant la campagne prochaine, à moins que l'empereur ne se trouve pressé du côté de Hongrie et que le prince d'Orange ne lui donne pas des secours suffisants que le prince de Bade sollicite à Londres. La cherté est aussi grande, pour le moins, en Angleterre et ici qu'en France, excepté le blé ; mais on y en aura bientôt abondamment.

Voici une petite relation de ce qui s'est fait à Poitiers. Au premier *mensis* de janvier 1694, on s'assembla à l'ordinaire à Sainte-Opportune de Poitiers. Après la séance, le P. du Bois, jésuite et docteur, actuellement régent, dit qu'il avait quelque chose qui lui pesait sur le cœur contre plus d'une douzaine de docteurs. On fit là-dessus grand silence. Le Père dit donc : « On ne peut deviner quel est le sujet que notre compagnie a donné à la Faculté d'avoir tant d'aversion pour elle. L'on dirait, Messieurs, que de vous proposer quatre jésuites, c'est vous proposer quatre démons. » Le syndic prit la parole et dit au Père : « Je ne sais si vos quatre jésuites sont quatre démons, mais je sais de reste qu'ils en usent de même à notre égard, comme des démons dont ils imitent les tours, les retours et les détours. » « — Voilà qui est trop fort, dit le Père. »

Digitized by Google

« — Pas trop, dit le prieur des jacobins. » Vous croyez peut-être que ce Père jésuite se trouva étonné. Point du tout. Le syndic le reprit et le pressa par des gros mots; à quoi le Père répliqua par cette japonade. Il leva le bras droit en haut, le soutenant du gauche, et dit : « Voyez-vous ce bras, voyez-vous ce bras? Il séchera plutôt que nous nous désistions de nos prétentions. »

Quesnel à M. de Porrade, à Orléans[1]

Février 1694.

La chose que je puis faire est de vous dire, Monsieur, fort simplement, ce que je crois touchant les points capitaux de votre lettre. Le premier qui s'y présente est celui de l'éducation de la petite nièce. Il me semble qu'on m'en a écrit une fois, et que j'ai renvoyé aux livres de feu M. Varet et de l'abbé de Fénelon touchant l'éducation des filles.

Je suis persuadé que c'est une chose bien difficile que l'éducation d'une enfant de ce sexe, et qu'il faut avoir bien du talent. Les habiller en comédiennes, leur souffrir des nudités de gorge, leur donner de ces coiffures monstrueuses dont les fontanges font partie, les laisser jouer dans une rue ou à une porte avec d'autres enfants, les envoyer seules en ville faire des messages ou autre chose, leur inspirer la vanité, des airs fiers et mondains, etc., ce sont choses que je n'approuverai jamais et que je condamne absolument. Mais, pour ce qui est des habits, qu'ils soient de soie fleurie ou de couleur, qu'elles aient des rubans rouges ou verts sur la tête, ou qu'elles soient vêtues simplement et sans rubans, je ne crois pas que cela soit de grande conséquence. Il y a peut-être plus à craindre de les habiller trop simplement et de leur refuser tout ce

1. Bibl. nat., ms. 19737.

Digitized by Google

qu'elles voient dans les autres enfants de leur sexe et de leur âge, que de leur accorder ces petites braveries. Ce qui arrive fort souvent de la conduite contraire est qu'on leur donne lieu de désirer, avec ardeur, les choses qu'on leur refuse; qu'elles portent envie à leurs compagnes en qui elles les voient; qu'elles en sont privées dans un âge où elles les pourraient porter innocemment et sans passion, et que, quand elles sont arrivées à un âge plus avancé, elles les porteront avec cupidité et attachement, les ayant longtemps désirées, et que, si on ne les satisfait pas sur ce chapitre, elles seront dans l'impatience de sortir de dessous la puissance d'une mère pour s'en donner à cœur joie. Si vous ne m'en croyez pas, Monsieur, vous ne refuserez pas d'en croire saint Jérôme. Je crains qu'on n'abuse de son autorité, quand on emploie, pour l'éducation des jeunes filles du commun, ce qu'il n'a dit que de l'éducation de celles que leurs parents avaient destinées à l'état de virginité dès leur enfance ou même avant qu'elles fussent nées, comme l'avait été la jeune Paule, fille de Leta. Ce qu'il dit de ses habits ne regarde que ces sortes de filles consacrées à Dieu avant même qu'elles se connussent; et on en tirerait un argument pour prouver tout le contraire de ce qu'on veut prouver à l'égard des autres. Mais ce saint docteur ne donnait pas même ce conseil, comme s'il eût cru qu'il y eût peut-être du mal ou de l'inconvénient à en user autrement. Il paraît bien, par ce qu'il écrit à Gaudence pour l'éducation de sa fille, qu'il tenait cela au moins problématique. Je dis « au moins », car il paraît assez, par la suite, que l'opinion qu'il met au second rang est celle qu'il juge la meilleure, et qu'il croit qu'il y a plus d'inconvénient à priver les jeunes filles d'habits un peu éclatants qu'à leur en faire porter dans l'enfance.

J'oublie de parler du maître à danser. Je n'aime point cela. Mais, si on a à le faire venir pour former la

Digitized by Google

taille à une enfant, lui apprendre à marcher et à saluer, il vaut bien mieux que ce soit à un âge où elle n'est pas capable d'en abuser, où même elle ne s'y porte qu'avec peine (les enfants n'aimant point ce qui les contraint ou les gêne), que d'attendre à le faire à un âge où elle s'y porterait avec passion et en apprendrait plus qu'on ne voudrait. Au reste, je ne crois pas avoir jamais rien fait, ni rien écrit qui aille à autoriser le maître à danser. Et, si les filles de M. de R... l'ont appris, je crois que ça a été à mon insu ou par la volonté absolue du père. Je ne m'en souviens pas, et je ne pourrais pas dire qu'elles l'ont fait, si on ne m'en assurait.

Je vous dirai, Monsieur, à l'égard des habits de soie que portent ces bonnes filles, que je les ai laissées sur cela comme je les ai trouvées. Elles ont toujours été vêtues fort modestement et fort simplement, à cela près ; et je n'ai pas cru que cela fût de si grande conséquence qu'il fallût faire de changement. Quand les Pères ont marqué la soie comme quelque chose qui faisait partie du luxe, c'est qu'alors elle était fort rare, coûtait très cher, n'était ordinairement que pour les personnes du premier rang et faisait une grande distinction. Ce n'est plus cela maintenant. Elle ne distingue plus celles qui en portent que des personnes presque du plus bas étage ; l'exemple qu'on donne, en n'en portant point, n'est suivi de personne. On fait assurément trop de fond sur cette circonstance extérieure. Elles ne sont point, comme vous le supposez, Monsieur, des vierges de profession. Elles sont, au contraire, vierges sans profession. Elles le sont incognito. Et je ne vois pas quelle nécessité il y a qu'une fille de famille, qui aura dévotion de vivre dans le célibat, doive sonner de la trompette pour publier partout qu'elle a pris cette résolution, et attirer sur elle les yeux de tout le monde par une manière de s'habiller qui vaut une

Digitized by Google

déclaration publique. Il n'y a en France de vierges de profession que les religieuses, et il y a beaucoup de personnes qui embrassent cet état sans entrer en religion et sans changer d'habit.

J'ai vécu plusieurs années dans un pays où les choses vont autrement. Il y a peut-être plus de dévotes non religieuses qu'il n'y a de religieuses de profession. Il y en a des trois ou quatre mille dans certaines villes, et il est aisé de les reconnaître, parce qu'elles sont toutes habillées de même et portent un habit simple, propre aux dévotes.

Il n'y a rien de semblable en France, et la coutume de s'y distinguer par l'habit, quand on a pris le parti du célibat, n'y est point introduite. Chacun s'habille comme il l'entend, et, pourvu que l'habit soit modeste, soie ou laine, c'est tout un. Ce n'est point en cela que consiste ni le christianisme ni la virginité. Cependant, Monsieur, il semble que, parce qu'elles ont de la soie sur elles, ce sont des vierges folles, des filles qui soient dans l'illusion et dans une voie de perdition. Si vous croyez qu'il y ait une loi qui rende la piété et la soie incompatibles, pour moi je ne l'ai jamais vue. Les mœurs sont le capital, et, pourvu qu'une fille qui vit dans sa famille n'ait rien de contraire à la modestie, on doit être content d'elle et ne lui point faire de procès.

Quesnel à du Vaucel

26 février 1694.

Je vous dirai ce qu'on me mande de Paris. Un homme de la cour, très instruit, rapporte que le cardinal d'Estrées dit que les jésuites n'avaient plus que deux amis à Rome : lui, lorsqu'il y était, et le cardinal de Janson, qui y est encore. De nos amis, qui sont les siens, ont peine à croire ce qu'on leur a dit de sa con-

Digitized by Google

duite et de sa disposition à l'égard de M. D... [*Arnauld*] et de ses amis. Car il paraît qu'il ne les renonce pas, tant en France qu'à Rome. J'ai fait une petite remarque en lisant la liste des prédicateurs, qui fait connaître que les Pères n'ont ni tant d'hommes de mise ni tant d'amis à Paris qu'ils en avaient autrefois. Ils ont, cette année, la chaire de la Cour. Mais, en considérant les seules paroisses de Paris, j'ai trouvé qu'ils n'en ont que quatre, Saint-Paul, Saint-Louis, Saint-Nicolas-des-Champs, Saint-Médéric, et que les Pères de l'Oratoire en ont huit et Saint-Roch, qui est aujourd'hui une des plus belles et un des plus beaux auditoires.

Le P. de Sainte-Marthe, qu'on accuse d'avoir fait les quatre lettres contre l'abbé de la Trappe, est fait bibliothécaire de Saint-Germain-des-Prés, à la place du défunt. C'est un parent du Père général de l'Oratoire.

Mme des Houlières, cette célèbre muse qui a loué les Arnauld, est morte[1].

Un jeune magistrat fort sage fut fort scandalisé de voir jusqu'à quarante-cinq évêques au sacre de l'évêque de Condom, il y eut dimanche huit jours, aux Jésuites.

Le prince de Conti devait partir le 19, pour aller prendre possession de Neufchâtel. Son équipage lui coûtait 20.000 livres; mais, le 18, il apprit qu'il s'était trouvé un testament de trois ans postérieur à celui qui le faisait légataire, et que tout est donné à Mme de Nemours, qui est allée elle-même à Neufchâtel[2]. On dit qu'elle a fait aussitôt son testament et qu'elle donne beaucoup à la maison de Soissons[3], dont sa mère était. On dit que Mme de Nemours savait bien ce testament postérieur,

1. Antoinette du Ligier de la Garde des Houlières, morte à Paris, le 17 février 1694.

2. Il s'agit de la succession de l'abbé de Longueville, qui excita de longues contestations entre le prince de Conti et Mme de Nemours, sa sœur. Le procès fut jugé en faveur de cette dernière.

3. Elle fit une donation entre vifs de toute la succession en faveur du fils naturel du comte de Soissons, le chevalier de Soissons.

Digitized by Google

mais qu'elle était obligée de n'en parler que quinze jours après la nouvelle de la mort du duc de Longueville. Je tiendrais cela suspect, si on osait soupçonner.

Vos lettres sont arrivées. Elles n'ont pas bonne mine, et je n'attends pas grand'chose des brefs. L'obscurité de ce décret en empêchera tout l'effet.

L'hiver n'a pas été, ni en France, ni ici, extraordinaire. Il y a eu très peu de neiges. Le blé est déjà diminué de prix, et le pain aussi, quoique la grande flotte de blé ne soit pas encore venue du nord. Peut-être l'est-elle maintenant, le vent étant bon depuis sept ou huit jours.

Quesnel à l'abbé Nicaise, à Dijon[1]

27 février 1694.

Je ne vous dirai pas, Monsieur, en latin ni d'un style aussi figuré que M. Grævius, que je compatis à vos maux; mais je ne le dirai pas pour cela avec moins de vérité, et je ne souhaite pas moins ardemment que lui que vous trouviez quelque bon remède qui apporte du soulagement à votre douleur ou qui emporte tout à fait votre mal. Je vous en envoie un dont j'ai vu de mes yeux tout le succès qu'on peut désirer. Comme la personne qui s'en est servie n'avait que la dysurie, et non la gravelle, je ne sais pas s'il sera aussi bon pour vous. Je me souviens pourtant qu'il lui fit jeter une petite pierre; au moins il en sortit une, pendant sa dysurie et lorsqu'il usait de ce remède. Votre mal est aussi plus invétéré que le sien. Mais l'essai n'en est pas difficile, parce qu'il est fort innocent et qu'il ne peut faire de mal. Il en faut prendre une cuillerée d'heure en heure, et plus souvent même, quand le mal presse. Si le mal cessait, il serait bon de ne pas laisser d'en prendre encore quelques jours, quelques semaines après.

1. Bibl. nat., ms. 9363.

Digitized by Google

Il faut, quand on le prend après le repas, qu'il y ait une heure environ d'intervalle, et de même, quand on le prend avant le repas. Je voudrais, Monsieur, savoir quelque chose de meilleur pour votre soulagement ; ce me serait beaucoup de joie de vous le procurer et de vous voir guéri parfaitement. Cependant il faut s'armer de vertu et de patience contre des maux qui ne cèdent pas facilement aux remèdes. On a toujours cet avantage dans les maux qui affligent le corps, que, quoi qu'il en arrive, on y trouve toujours son avantage quand on les regarde d'un œil vraiment chrétien. Ce qui n'est pas bon pour le corps est bon pour l'âme, et le médecin tout-puissant sait l'art de guérir l'âme par les maladies corporelles, en les faisant servir à expier nos péchés et à nous détacher des amusements de la vie. Sérieusement, Monsieur, si un homme ne songe, à soixante ou soixante-dix ans, à se défaire de ces occupations vaines et inutiles, semblables à la science des sirènes et à l'explication d'un morceau de marbre, s'il ne se sépare de ces sortes de commerces qui ne sont bons qu'à nous faire perdre le temps que Dieu nous donne encore pour penser à l'éternité, il y a beaucoup à craindre. Il ne faut point marchander. Il faut rompre tout d'un coup, parce que le temps est court et qu'on ne sait pas ce qu'on en aura pour l'affaire seule importante. Que le monde dise ce qu'il voudra! On l'a trop écouté, et les vains applaudissements dont on s'est nourri, et qui ont entretenu l'esprit d'amusement, doivent être expiés par le mépris que certaines gens pourront faire d'un homme qui ne veut plus penser qu'à son salut.

Le P. de Noris a des affaires. On a déféré dix-huit propositions de son ouvrage, qui comprennent tout ce qu'on y a autrefois critiqué. Déjà huit de celles qui pouvaient faire plus de difficulté ont évité la censure; on espère que le reste échappera aussi. C'est une affaire

Digitized by Google

qu'on lui fait, parce que ses adversaires craignent qu'il ne soit fait cardinal, le pape s'étant ouvert en sa faveur. Vous savez que le cardinal Casanate est bibliothécaire apostolique à la place du cardinal Laurea, mort. Je suis, Monsieur, tout à vous de très bon cœur. Part à vos prières et à votre amitié, et, au nom de Dieu, songez à vous sauver.

Quesnel à du Vaucel

5 mars 1694.

Le 13 février, on arrêta à Tours un libraire et un imprimeur, découverts par un ouvrier, qui était venu donner avis à la cour qu'on imprimait là un livre sous le titre de : *La Bête à sept têtes*[1]. On dit que ce livre attribue à la société des jésuites les sept caractères de la Bête de l'Apocalypse.

Une lettre de Tours marque que l'auteur se nomme Billard et qu'il est aussi arrêté. Une autre lettre de Tours marque qu'un prêtre, nommé Charpentier, fut conduit à la trésorerie, ou prison dans l'officialité, pour la même affaire ; peut-être est-ce la même personne en deux noms. Il se répand, dit-on, un bruit, que l'auteur est très chaud et très aheurté à son sens, n'ayant jamais voulu croire ses meilleurs amis qui lui disaient, par esprit d'équité et de charité, que son ouvrage n'était bon qu'à être jeté au feu.

Votre cardinal Barbarigo[2], évêque de Padoue, que

1. *La Beste à sept têtes ou beste jésuitique, conférences entre Théophile et Dorothée, où l'on fait voir quelle est la politique des jésuites* (par l'abbé Pierre Billard), Cologne (Tours), 1693, 2 parties in-12. Cet ouvrage fit enfermer son auteur à la Bastille. C'était un oratorien, mort en 1726. Le livre est aujourd'hui à peu près introuvable, car il fut détruit avec soin par les jésuites.

2. Le cardinal Grégoire Barbarigo dut surtout sa renommée à son grand amour des lettres. Il créa, dans son séminaire de Padoue, des chaires de grec, d'hébreu, de syriaque et d'arabe. La traduction dont s'indigne Quesnel était donc tout à fait dans le cercle de ses études.

Digitized by Google

l'on nous vantait tant, s'amuse à faire imprimer l'Alcoran, comme l'*Histoire des savants* le marque. Il y a là bien peu de lumière ou bien peu d'esprit épiscopal. Ne connaît-il donc point d'autre bien à faire pour un évêque ?

Quesnel à du Vaucel

11 mars 1694.

M. Boileau-Despréaux a fait une satire contre les femmes, qu'on nous a envoyée. Tous les mauvais caractères des femmes y sont bien dépeints. Le mal que fait l'opéra, à l'égard des plus raisonnables, y est vivement décrit. Elle est trop grosse pour être envoyée par la poste. Le docteur, son frère, a quitté Sens, où il était doyen, et le roi lui a donné une chanoinie de la Sainte-Chapelle.

On s'attend bien d'avoir la guerre en Piémont. Elle y sera forte. Le roi y aura cinquante ou soixante mille hommes. Il viendra dans ce mois-ci à Chantilly, et ensuite à Compiègne, faire la revue de sa maison.

Le cardinal de Bouillon est encore à Huy, d'où il écrit souvent au chapitre ; mais il n'y a rien gagné jusqu'à présent. On dit que ni le cardinal de Bouillon ni les princes prétendants n'y auront guère de part, et qu'on choisira plutôt un vieillard du pays. On ajoute qu'un chanoine de Liège, qui a une abbaye en France, est entré à Liège sans passeport et qu'il a proposé de la part du roi trois sujets, dont l'un est le baron de Surlet.

Quesnel à du Vaucel

26 mars 1694.

On vous envoie un libelle triomphant des jésuites de Paris, qui nous en vint hier. Vous verrez, par là, comme chacun croit avoir gagné son procès ou fait

Digitized by Google

semblant de le croire. Les jésuites de Paris se réjouissent du décret et du bref du pape[1]; ceux de Rome en pleurent, et ceux des Pays-Bas ne savent s'ils en doivent rire ou pleurer. S'il s'agissait d'une terre ou d'une somme d'argent, on aurait bientôt vu qui aurait gagné. Mais, comme il s'agit d'autre chose qui n'est pas si sensible, et que le décret n'est pas si clair qu'un arrêt du parlement, il semble que les juges romains ont si bien fait qu'ils ont contenté les deux parties, quoique, dans le fond, ils n'aient contenté ni l'une ni l'autre entièrement. Cependant, si on veut tout de bon la paix à Rome, on n'y doit pas laisser impunie la hardiesse des jésuites, qui sont les premiers à insulter, quoique ce soit eux, apparemment, qu'on a voulu humilier. Mais, si on se contente de mettre cet imprimé à l'index, cela ne fera rien du tout.

Je vois, par ce qu'on nous mande, que les amis sont partagés, à Paris, sur les brefs. Les uns les croient pernicieux, comme M. Du Bois, de l'hôtel de Guise, traducteur de saint Augustin, qui vient de faire imprimer les sermons de ce docteur en deux volumes. M. Nicole les tient avantageux. M. Angran est de même sentiment. Voilà comme on s'expose à éterniser les contestations, quand on les termine par des sentences ambiguës et qui ne disent rien de net.

Je crois que M. Hennebel ne doit pas laisser passer le libelle de Paris sans s'en plaindre bien haut.

Quesnel à du Vaucel

7 mai 1694.

On dit que M. le Dauphin viendra en Flandre commander cette année et qu'il aura les trois maréchaux

1. Bref du pape, du 6 février, adressé aux évêques des Pays-Bas et à la faculté de Louvain, défendant de faire signer le formulaire avec des additions.

Digitized by Google

de Luxembourg, de Villeroy et de Joyeuse sous lui. Le roi a déclaré qu'il ne ferait pas la campagne.

Pralard a imprimé séparément le texte du *Nouveau Testament*, tel qu'il est, *avec les Réflexions*. Il en a fait deux éditions in-12 : l'une, en français seul, en deux colonnes, l'autre en deux volumes latin-français, le tout avec privilège. Un théologien de ce pays s'est avisé de traduire ces *Réflexions* en latin, et on les imprime actuellement avec le texte, pour ceux qui ne savent pas le français.

Je ne sais de quoi s'est avisé M. Roland de dire publiquement que le pape avait voulu faire M. Arnauld cardinal et le mettre même à la tête du Saint-Office, à condition qu'il écrirait pour l'infaillibilité ou contre les quatre articles, mais que ce docteur l'a refusé. Il l'a dit chez Mme de Maintenon ou bien à une personne qui l'a dit à Mme de Maintenon, et cette dame au roi, et cela s'est répandu à la cour et dans Paris. Peut-être a-t-il voulu dire qu'on aurait été disposé de le faire, si on avait été disposé à accepter la condition. On nous la mande de plusieurs endroits.

Quesnel à du Vaucel

14 mai 1694.

Le roi voulait envoyer M. le Dauphin en Allemagne; mais il a témoigné n'y avoir pas d'inclination, n'y ayant pas eu moyen d'y acquérir de la gloire. Il vient donc en Flandre, et il doit partir le 24, couchera à Cambrai, pour être, le 25, à Mons. Son armée sera, dit-on, de cent bataillons et de deux cent soixante escadrons. Le roi lui a offert de l'argent pour faire bâtir à sa maison de Choisy. Monseigneur lui a répondu qu'il valait mieux donner cet argent aux pauvres et que l'on n'était pas dans un temps où l'on dût bâtir.

M. le Dauphin n'a fait ni pâques ni jubilé. Le roi lui

Digitized by Google

a fait donner quelques avis par le P. de La Chaise et par le P. Bourdaloue. Ces Pères lui firent dire qu'il devait au public un bon exemple, etc. Monseigneur répondit qu'il devait l'obéissance au roi et qu'il lui obéirait en tout, qu'il devait aussi le bon exemple au public, mais que, pour ce qui était de sa conscience, il ne la devait qu'à lui-même; qu'ayant une attache qu'il ne pouvait quitter, il ne croyait pas pouvoir communier ni approcher des sacrements en cet état, et qu'il aimait mieux qu'un petit nombre de gens sût qu'il n'approchait pas des sacrements que de le faire en mauvais état. Il dit (ajoute la nouvelle) au P. de La Chaise qu'il n'était qu'un cafard, qu'il ne serait jamais son confesseur et que, s'il voulait (lui Monseigneur) lui donner des avis, il en aurait beaucoup à lui donner. Je ne vous garantis pas cette nouvelle. Je vous la mande dans les mêmes termes qu'on me l'a mandée, et je m'en rapporte à ce qui en est.

Samedi dernier (me mande-t-on encore) devaient être reçus au parlement, pour les trois premiers ducs et pairs, MM. de Bourgogne, du Maine et de Vendôme.

Raynier Leers, libraire de Rotterdam, a reçu des passeports de France pour y aller et y envoyer vingt ballots de livres. Il y va aussi pour y négocier le rétablissement du commerce pour la librairie. C'est un commencement qui peut avoir des suites. Un libraire de France va pareillement en Hollande négocier en livres. C'est ce que Leers a mandé ici à M. David [*Arnauld*], en lui demandant une lettre de recommandation pour M. Damboise.

Quesnel à du Vaucel

4 juin 1694.

Ce que vous me mandez du second tome de l'ouvrage du sieur Soulié fait voir de plus en plus qu'un moine,

Digitized by Google

entêté des opinions de sa communauté, est un animal bien incommode et difficile à gouverner.

Le prince d'Orange est arrivé près de Louvain, et M. le Dauphin est arrivé à Maubeuge, mardi dernier.

L'évêque de Tréguier[1] ne mourut pas dans son carrosse, mais dans la chambre de M. Courtin, conseiller d'Etat, qui le fit sur-le-champ reporter dans son carrosse pour le ramener à son auberge.

M. l'abbé de Gesvres a été nommé à l'archevêché de Bourges. Le roi a dit à deux cent vingt abbés, qui s'attendaient à la distribution des abbayes vacantes, qu'il ne les donnerait qu'à Noël. On emploiera tous les économats (dont M. d'Aguesseau a la direction depuis la mort de M. Pellisson) à secourir les pauvres. Une de ces abbayes est celle de Fécamp, qu'avait le grand-maître de l'ordre teutonique, et il y en a quatorze ou quinze autres.

Quesnel à du Vaucel

11 juin 1694.

Je commencerai par vous dire qu'il nous est arrivé une petite aventure un peu incommode. Ayant reçu mercredi dernier votre paquet, je mis, dès le soir, à la poste la lettre du prieur [*Arnauld*] avec celle du cardinal Albano. Mais nous apprîmes, hier, que le courrier avait été détroussé par deux hommes masqués. Ce n'est point par ordre de la France, car ils peuvent ouvrir les lettres à Mons tout à leur aise; ce ne sont point aussi les Espagnols, ils les peuvent ouvrir chez eux, à Bruxelles. Mais c'est sans doute par ordre du roi Guillaume et des Hollandais, qui veulent savoir si on ne négocie point à leur insu et à leur préjudice; car la

1. Eustache le Sénéchal de Carcado (ou Kercado), mort, à Paris, le 15 mai.

Digitized by Google

bonne intelligence est fort médiocre entre eux et l'Espagne, et l'affaire de Liège ne contribue pas à les unir fort étroitement. Voilà cependant des lettres perdues, et il faut réparer au plus tôt cette perte. Je suis plus aise qu'elles soient tombées entre les mains des Hollandais que des Français, quoique, à vrai dire, les Français n'auraient pas connu les entremetteurs, tous les noms étant masqués aussi bien que ceux qui les ont enlevés; car j'avais envoyé le paquet par une voie particulière, et le nom même de celui de nos amis à qui on l'adresse n'est pas marqué. Il faut prendre patience; aussi bien ne nous servirait-il de rien de nous fâcher.

Vous aurez déjà appris que le maréchal de Noailles a remporté une victoire complète en Catalogne, au passage de la rivière du Ter[1], sans qu'il en ait coûté plus de trois à quatre cents hommes. Il y a quatre mille cinq cents tués, deux mille cinq cents prisonniers; le général de la cavalerie, prisonnier : c'est un M. du Puis, liégeois, dont ils ont fait, en Espagne, un comte de Grigny. On a pris bagages, étendards, etc. Plaise à Dieu que ce soit un moyen pour faire la paix! Ce fut le même jour que l'on faisait à Paris la procession de sainte Geneviève. On ne lui avait demandé que de l'eau, et elle a donné de l'eau et du sang, et elle est venue au secours de sa patrie. Si, avec cela, elle pouvait attirer sur le royaume l'esprit de pénitence, et par ce moyen l'esprit de la paix sur toute l'Europe, ce serait sur la terre un témoignage complet du crédit que notre patronne a dans le ciel : *Spiritus, aqua et sanguis*. Ne me faites pas un procès, je vous prie, sur cette application. Elle m'a échappé. La vérité est que, dès l'après-dînée et la procession, la pluie tomba abondamment; et je le remarquai ici, où nous en eûmes notre

1. Le 27 mai.

Digitized by Google

part. Ainsi la victoire, le matin, et la pluie, le soir, sont deux bienfaits qu'il y a sujet d'attribuer à la protection de notre sainte bergère.

Quesnel à du Vaucel

18 juin 1694.

On publia, sur la fin de l'année dernière, un manifeste du roi Guillaume sur les ouvertures de paix qui se faisaient alors. Il est fort adroit, et la politique même paraît, en ce qu'on ne l'a débité que manuscrit ; de sorte qu'on en tire tout l'avantage qu'on tirerait d'un manifeste imprimé et avoué, et que l'on se conserve néanmoins la liberté de le désavouer, si cas y échoit. Il donne une assez belle couleur à la conduite de ce prince, qui, à la fin, s'offre, pour le bien de l'Europe, à descendre de ses trois trônes où on l'a élevé, pourvu que la France se réduise à la paix des Pyrénées.

Il fait des jésuites « les auteurs malheureux de tous les troubles d'Angleterre ». Dans la suite, il dit que quand on le sollicita de passer en Angleterre : « J'étais, dit-il, en Hollande, à la tête d'une armée nombreuse que j'avais levée, non pas à cette intention, comme on me le reproche injustement, mais pour soutenir, en Allemagne, les intérêts d'Innocent XI, pape, contre le cardinal de Furstenberg, ou, pour mieux dire, contre la France. Tout le monde sait les sollicitations que la cour de Rome me fit alors, les relations qu'elle eut avec moi par les intrigues de Casoni, les remises d'argent qu'elle m'envoya pour l'exécution de ses desseins. Tout le monde sait encore qu'elle me choisit, au milieu des autres princes de l'Europe, pour m'opposer à la fortune et à la grandeur du roi de France. »

J'ai cru que vous seriez bien aise d'avoir ce morceau, et il est bon que M. Casoni sache ce qu'on dit de lui dans le monde.

Digitized by Google

On me parle d'un ouvrage en quarante volumes que fait imprimer, à Rome, l'archevêque de Valence, ci-devant général des dominicains, qui est un corps de tous les ouvrages qui traitent de la puissance du pape à son avantage. Vous ne nous en avez rien dit.

Quesnel à du Vaucel

25 juin 1694.

Vous aurez su les suites de la victoire de Catalogne, Palamos pris l'épée à la main et le fort à discrétion[1]. Ce début de campagne fait perdre à l'Espagne plus de dix mille hommes. On croit qu'on ira à Barcelone. Les armées sont à deux ou trois lieues l'une de l'autre en ce pays. Celle de M. le Dauphin est entre Liège et Louvain, c'est-à-dire à Saint-Tron et en delà, à quatre lieues de Liège.

Il meurt toujours bien du monde à Paris. Il est mort un docteur, nommé M. Boitard, habitué à Saint-Benoît et bon augustinien. Un théatin, nommé le P. de La Croix (reconnu visionnaire), alla trouver, il y a quelque temps, M. de Lamoignon, avocat général, et lui déclara sans façon qu'il se sentait inspiré de Dieu pour lui parler contre le livre de M. Baillet, *De la dévotion à la sainte Vierge*. Et, après quinze jours ou trois semaines, voyant qu'on ne s'en remuait pas, il est revenu à la charge pour faire à ce magistrat des reproches de sa négligence, de la part de Dieu. M. de Paris en parle aussi, de temps en temps, à ce même magistrat (sans inspiration divine assurément), et, la dernière, il lui dit qu'il apprenait qu'on le voulait censurer à Rome et qu'il serait fâché que Rome l'eût prévenu sur ce sujet. M. de Lamoignon le fit souvenir qu'il lui avait promis

1. Le 7 juin 1694.

Digitized by Google

plusieurs fois de lui communiquer des remarques de quelques docteurs sur ce livre, et il continua de le lui faire espérer.

Les jésuites ont ce livre sur le cœur. Un jeune homme, fils d'un conseiller de Provence, ayant été faire une retraite chez eux au noviciat, celui à qui on l'avait confié ne lui parla d'autre chose que de ce livre durant sa retraite.

Quesnel à du Vaucel

2 juillet 1694.

Voilà un extrait de nos nouvelles ecclésiastiques. Je ne sais si je vous ai envoyé la lettre du P. Caffaro à M. de Paris, où il désavoue une lettre en faveur de la comédie, imprimée à la tête des pièces de théâtre d'un poète. Il avoue qu'il avait fait autrefois un écrit latin d'où on a tiré de quoi faire cette lettre, à laquelle il dit n'avoir aucune part et rétracter ses sentiments.

M. Nicole ne voulait point parler sur les brefs; il a pourtant parlé.

Je croyais que le sieur Banneret fût à pot et à rôt chez un cardinal, ou du moins que, lui rendant service, il en tirait au moins de quoi subsister.

M. le comte de Rebenac est aussi décédé, parent de M. l'abbé de Pomponne, et âgé seulement de quarante-cinq ans.

Voilà une lettre pour M. Couet. Elle vint, il y a huit jours, une heure trop tard, avec ses autres papiers. Je le salue avec votre permission, très respectueusement, et je me conjouis avec vous de ce que vous le posséderez encore tout l'été. Je m'assure que, si la paix se faisait, nous aurions le bien de l'embrasser en ce pays; mais, hélas! ce don du ciel semble s'éloigner de plus en plus de la terre

Digitized by Google

Les Anglais ont été bien étrillés dans leur descente. Ils y ont perdu environ mille hommes, tant tués que prisonniers, et le commandant du débarquement, avec un vaisseau de trente-six pièces de canon. Ils ont, mande-t-on, jeté à terre quelques hommes à Quimperlé, mis le feu à quelques chaumines et regagné leurs chaloupes.

Quesnel à du Vaucel

9 juillet 1694.

Je plains le sort de M. Couet d'avoir si mal rencontré en la personne de son gentilhomme[1]. Il est fâcheux d'être obligé de se séparer d'une manière si désagréable. Il eût été à souhaiter qu'il eût pu essuyer toute la fougue de ce jeune homme sans repousser ses paroles par d'autres paroles, ni ses coups par d'autres coups. Il aurait ôté, par sa patience, tout moyen à l'autre de se justifier; au lieu que la manière dont la chose s'est passée donnera lieu, à ceux qui ne lui veulent pas de bien, de dire qu'il a irrité le gentilhomme par des paroles injurieuses et qu'il lui a donné un soufflet, qui est le traitement le plus difficile à souffrir à une personne de qualité. Ce qu'il avoue lui-même qu'il a dit et qu'il a fait sera cru, et au delà, sur sa parole; et ce qu'il pourra dire pour sa justification ne trouvera aucune créance. Il a tous les témoins contre lui, et il est seul contre tous. Cependant je veux croire que le père du gentilhomme aura pour lui une oreille favorable, et qu'il saura bien discerner la vérité d'avec les artifices et les fausses couleurs dont on voudra se servir pour justifier la brutalité de son fils. Il y a quelque apparence que c'était un coup étudié de sa part

1. Le fils du prince de Salm. (Voir la lettre du 24 octobre 1692.)

Digitized by Google

et concerté avec les autres compagnons de ses divertissements, qui lui auront conseillé de faire une querelle d'Allemand à son gouverneur pour l'obliger à le quitter, et se mettre, par ce moyen, en liberté. Dieu l'a permis peut-être ainsi, afin que le gouverneur fût lui-même en liberté et s'en pût servir pour donner son temps à quelque chose de meilleur.

Le chevalier Jean Bart, un matelot de Dunkerque qui est parvenu à être chef d'escadre par son habileté, étant allé, avec six vaisseaux, au-devant d'une flotte de cent voiles chargée de blé pour France, sous l'escorte d'un vaisseau danois et d'un suédois, trouva, ces jours passés, que cette flotte avait été enlevée par huit vaisseaux hollandais qui étaient prêts de la faire entrer dans le Texel. Il les attaqua vigoureusement[1], les désola, remporta la victoire et délivra la flotte, qui est heureusement arrivée, partie à Dunkerque, partie en France. Il a, de plus, pris trois vaisseaux, dont l'un est le vice-amiral, mis tous les autres hors de service pour cette campagne, tué beaucoup de monde, sans en perdre presque point, et les deux vaisseaux de guerre étrangers ont été spectateurs du combat.

Quesnel à du Vaucel

23 juillet 1694.

On vient de mander ici, de l'armée séparée de l'électeur de Bavière, qu'on marchait pour aller joindre la grande et, de là, aller attaquer les Français. Si l'usurpateur des trois royaumes demeure victorieux (ce qu'à Dieu ne plaise!), vous attribuerez la victoire à la protection de Dieu et de ses saints, puisque vous ne pouvez vous résoudre à croire que l'on doive attribuer à son secours les victoires de la France. A moins que vous

1. Le 19 juin.

Digitized by Google

ne disiez que Dieu a accepté la neutralité et qu'il n'est ni pour la ligue ni pour la France. La terre promet toutes sortes de biens en abondance, et en France et ailleurs, et on mande que les avoines et les seigles, qui sont déjà coupés, rendent plus qu'on aurait osé souhaiter. Il ne faut pas que vous croyiez que la France seule ait été affligée de la mortalité et de la cherté des vivres. Ces pays-ci en ont eu leur bonne part, et, si les victoires de Catalogne ne peuvent servir de quelque chose pour remédier à la désolation de la mortalité en France, tant de milliers d'hommes, tués dans les batailles que les alliés ont perdues, ne ressusciteront pas ceux que les misères leur ont enlevés d'ailleurs.

Je suis fort de l'avis de M. Couet, que le fardeau dont il est déchargé n'est pas à regretter. Il y avait beaucoup à perdre pour lui, et peu de bien à faire pour l'autre.

Le mémoire écrit de Lyon au prieur, touchant ce qui a été prêché contre M. Arnauld, est horrible. Il en fallait donner une copie à M. l'abbé [*de Pomponne*], afin qu'il l'envoyât à monsieur son père. Il ne lui est pas honorable de laisser traiter ainsi une personne qui le touche de si près, et qui lui fait tant d'honneur et à sa famille. Son indolence rend les ennemis de son oncle plus fiers et plus insolents, et un mot qu'il en dirait au P. de La Chaise, ou plutôt au maître, les arrêterait tout court. Il serait bon d'en faire une enquête exacte sur les lieux.

Quesnel à du Vaucel

6 août 1694.

Les Hollandais et Anglais ont bombardé Dieppe. On a fait d'abord le mal plus grand qu'il n'est. Il y a eu quelques maisons brûlées dans la ville. Le port, le château, le Pollet et les faubourgs n'ont rien souffert. La

Digitized by Google

formidable machine des Anglais[1], semblable à celle de Saint-Malo, n'a rien fait. Quelques-uns même mandent qu'elle a crevé en l'air, à mi-chemin, et que le feu en était en partie retombé sur les ennemis; d'autres, qu'elle s'est consumée sur la grève. Ils se sont présentés à la rade du Havre, sur laquelle ils ont fait feu, auquel on a répondu. Et une bombe, envoyée du Havre, est tombée sur leur galiote à bombes, qui en jetait de plus grosses, et l'a fait sauter en l'air. Ils n'ont osé tenter la descente, et c'est néanmoins de quoi il est question et ce qu'ils ont promis, et ce qui pourrait seul leur servir. Car le mal qu'ils feront de loin ne les avancera de rien.

Voici ce qu'on m'écrit de Paris : « Le R. P. de La Chaise fit, ces jours passés, à Montlouis, un grand régal aux célèbres prédicateurs de la société, les PP. Bourdaloue, de La Rue, Gaillard, Gonnelieu, etc. Et apparemment, dit une personne de leurs amis, que nos bons Pères se réjouissent bien ensemble de la nouvelle réponse qui paraît aux anciennes *Lettres* que M. Pascal écrivait *à un Provincial*. Car, parmi les congréganistes, cette réponse passe pour un chef-d'œuvre. C'est un gros in-12, d'un caractère assez menu.

On assure que M. l'évêque de Noyon[2] aura la place d'académicien qu'avait feu M. Du Bois[3], et que le roi a fait témoigner à MM. de l'Académie que l'association de ce prélat serait agréable à Sa Majesté. Si messieurs de l'Académie se mettent sur le galimatias, M. de Noyon leur en donnera de belles leçons.

1. Les Anglais s'étaient déjà servis, l'année précédente, de ce vaisseau qu'ils nommaient « la machine infernale ». L'effet avait été à peu près nul à Saint-Malo : beaucoup de bruit et quelques maisons endommagées.

2. François de Clermont-Tonnerre, évêque-comte de Noyon, de 1661 à 1701.

3. Goibaud Du Bois, de l'Académie française, grand ami de Pascal et du parti port-royaliste.

Digitized by Google

Je reçois à ce moment la nouvelle que M. Feydeau[1] est rappelé de son exil et qu'il y a lieu de croire qu'il est déjà arrivé à sa chère patrie. Vous en êtes sans doute surpris, parce que vous croyez que je parle de son exil d'Annonay et de sa patrie terrestre. Mais non, c'est le monde qu'il a quitté, et c'est au ciel qu'il est allé. Ce fut le 24 du mois passé. Depuis l'an 1655 ou 1656, la terre n'a été pour lui singulièrement qu'une vallée de larmes. Le voilà maintenant en liberté. *Qui seminant in lacrymis in gaudio metent.*

J'ajoute sur M. Feydeau qu'il n'a été que deux jours et demi au lit, d'une grosse fièvre. On le devait enterrer aux Célestins, qui sont à une lieue d'Annonay. Il a laissé son compagnon héritier de tout ce qu'il peut avoir.

Quesnel à dom Claude Lancelot[2]

11 août 1694[3].

J'ai ouvert la lettre que vous écriviez à notre très aimable Père en son absence. Quand elle est arrivée, il n'y avait pas deux jours qu'il était sorti de la maison de son corps pour se rendre auprès du Seigneur[4], et il n'y reviendra que quand le Seigneur reviendra lui-même pour être glorifié dans ses saints. C'est une perte inconcevable pour l'Eglise; mais c'est pour lui un grand gain, puisqu'il a consommé sa course aussi heureusement qu'on le pouvait souhaiter, ayant été fidèle à Dieu jusqu'au dernier soupir et ayant marché dans la voie qu'il lui avait marquée avec persévérance. sans vouloir descendre de la croix. Dieu, enfin, l'en a

1. Mathieu Feydeau, ecclésiastique de Saint-Merri, un des meilleurs esprits de la première génération janséniste, mourut à Annonay et fut enterré aux Célestins de Colombier (Ardèche).
2. Religieux bénédictin de Saint-Cyran, exilé à Quimper.
3. Bibl. nat., ms. 19737
4. Mort de M. Arnauld, le 8 août 1694.

Digitized by Google

détaché lui-même en le retirant à lui ; et nous avons confiance qu'il le fait maintenant reposer dans son sein, après tant de travaux et tant de contradictions souffertes pour sa gloire et pour la vérité de la part des enfants du siècle.

Il aimait ses anciens amis, sa patrie et son roi avec beaucoup de tendresse, et ce lui eût été une grande douceur de pouvoir voir, avant que de mourir, ceux qu'il avait laissés à Paris et de se voir honoré des bonnes grâces de son prince ; mais il n'a pas voulu faire pour cela la moindre démarche qui pût donner atteinte à sa fidélité pour Dieu, ou porter quelque préjudice à la vérité et faire de la peine à ceux qui la défendaient avec lui. Et il n'y a pas longtemps qu'il nous dit encore : « Il faut mourir ici. » Il l'a fait dans la plus grande paix du monde, après peu de jours de maladie. Ça ét é sa fluxion ordinaire à laquelle il n'a pu résister cette fois. Il en fut attaqué, dès le dimanche 1er de ce mois, fête des liens de saint Pierre ; mais cela ne paraissait pas encore grand'chose ; et il dit la sainte messe le lundi et le mardi à l'ordinaire, comme il faisait tous les jours, à moins qu'une maladie ne l'en empêchât. Ainsi la messe du premier martyr est la dernière qu'il ait dite. Il a eu part à la grâce et au courage de ce premier défenseur de la vérité évangélique.

La fluxion de notre cher Père s'augmenta le mercredi et le jeudi. Le vendredi, il ne pouvait plus jeter ses phlegmes, et, le samedi, on vit bien que tout était à craindre. Son courage nous trompait et nous endormait en quelque manière ; car, tous les jours, il se levait à midi, hors le samedi qu'il le fit un peu plus tard, et il a même dit son bréviaire tous les jours de cette dernière maladie, sans en excepter le samedi. Ce jour, qui fut le dernier d'une si belle vie, on s'aperçut, le soir, qu'il n'y avait plus rien à faire que de lui donner les derniers secours pour l'aider à offrir son sacrifice. Il

Digitized by Google

reçut les sacrements avec sa piété ordinaire et, environ à minuit un quart que commençait le jour du Seigneur, il s'endormit au Seigneur tranquillement, pour ne vivre plus qu'à lui et de lui dans la bienheureuse éternité. Quoique toute sa vie ait été une préparation à ce dernier passage, Dieu lui a fait la grâce de s'y préparer plus particulièrement depuis quelque temps.

Il y avait près de quatre ans qu'il n'était sorti de sa très petite maison, sans qu'il témoignât la moindre peine d'une si grande retraite, où il ne pouvait être que fort recueilli.

J'ajoute qu'il est mort la plume à la main [1], pour la grâce de Jésus-Christ, à la défense de laquelle il avait été appelé de Dieu, et il semble que Dieu ait réglé les rencontres qui l'y avaient engagé, afin que sa fidélité à remplir le ministère qui lui avait été confié éclatât même dans les derniers jours de sa vie.

Quesnel à du Vaucel

13 août 1694.

Hélas ! mon cher Monsieur, que vous allez être surpris et affligé de la nouvelle que ce courrier vous porte ! Notre cher Père n'est plus sur la terre. Cette lampe, qui a éclairé si longtemps l'Eglise, est éteinte. Dieu l'a retirée de la vue des hommes. Vous pouvez vous figurer quelle est notre affliction et en quel état nous nous trouvons. Priez Dieu, s'il vous plaît, qu'il nous soutienne, nous éclaire et nous soit, en cette triste rencontre, tout ce qu'il nous doit être.

Je ne vous répète point ici ce que je devrais vous dire de la manière dont s'est faite cette séparation. Vous

1. Tel que l'avait peint, quelques années plus tôt, Philippe de Champagne, dans un admirable portrait qui se trouve au séminaire d'Amersfoort, et dont il existe une fort belle gravure du temps.

Digitized by Google

le verrez dans la lettre que j'ai cru en devoir écrire à M. l'abbé de Pomponne, comme M. Ernest [*Ruth d'Ans*] l'a fait à l'égard de monsieur son père. Quoiqu'elle lui soit adressée, si toutefois vous jugez qu'elle ne lui doive pas être donnée, vous pouvez la retenir. Si M. l'abbé a un peu d'honneur et de bon sang, il doit faire faire dans Rome un service solennel, à Saint-Louis ou ailleurs, et y inviter des principaux de Rome et des communautés. Je ne sais si c'est la coutume de delà de faire des billets d'invitation, comme en France. Si cela était, il ne faudrait pas manquer de le faire; enfin, faire un éclat qui puisse donner droit de fermer la bouche aux clabaudeurs, qui n'oseront pas dire qu'on l'ait regardé comme un homme suspect, s'il est de notoriété publique qu'on a prié Dieu pour lui à Rome, au su et au vu des puissances romaines. Notre cher défunt a laissé une espèce de testament spirituel de dix pages, où, par forme d'élévation à Jésus-Christ, il rend compte de ses principales dispositions et intentions dans les principales rencontres de sa vie, la *Fréquente communion*, les écrits de la grâce, la censure de Sorbonne, la traduction du *Nouveau Testament de Mons*, les écrits contre la morale relâchée et sur plusieurs calomnies répandues contre lui. Il serait bon que cela fût imprimé; mais une seule chose m'en empêcherait, c'est qu'après avoir déclaré qu'il a condamné les cinq propositions très sincèrement, il ajoute : « Et si je n'ai jamais pu me résoudre à signer purement le formulaire, c'est parce que je n'ai pas cru pouvoir, sans mensonge et sans parjure, attester avec serment que des propositions sont dans un livre, où j'ai lieu de croire qu'elles ne sont pas, l'ayant lu avec soin sans les y avoir trouvées, et y ayant trouvé le contraire. Mais ce qui m'a donné un nouvel éloignement de ces signatures, est de voir qu'on n'en fondait l'obligation que sur des erreurs grossières, telle qu'est la prétendue inséparabilité du fait et du

Digitized by Google

droit, ou sur des maximes pernicieuses et qui renversent le fondement de la foi catholique, telle qu'est la fausse prétention des partisans du formulaire, que l'Eglise ou le pape soit infaillible dans la décision d'un fait non révélé et qu'étant décidé par l'autorité de l'un ou de l'autre, il devienne un objet de foi divine qu'on ne puisse refuser de croire sans être hérétique. »

De le faire imprimer avec tout cela, c'est s'exposer à le faire condamner infailliblement, à cause des nouvelles défenses.

De le retrancher aussi absolument, cela serait contraire aux intentions du testateur, et son silence sur le fait porterait préjudice à la vérité.

J'ai pensé à un milieu, qui serait de laisser un petit vide avec un avertissement à la marge, ou à la place du vide même, où l'on dirait à peu près ainsi : « Par respect aux derniers décrets du Saint-Siège et par l'amour de la paix, on a omis ici quelques lignes qui sont dans l'original, et qui concernent une contestation sur laquelle Notre Saint-Père le pape désire et ordonne que l'ongarde un profond silence pour ne pas réveiller les disputes assoupies. »

C'est une chose à quoi il faut penser plus mûrement, de votre côté et du nôtre. Mais il faut, par précaution, se garder bien de laisser prendre copie des paroles à supprimer, de peur que, si on venait à imprimer la pièce, des gens malins qui auraient ce supplément ne vinssent à le faire réimprimer et à y insérer ce supplément ; ce qui gâterait tout. Ce testament est signé du 16 septembre 1679, peu de temps après sa sortie de France. Je le lui ai fait confirmer et signer depuis de nouveau, sans y rien ajouter ; mais je crois qu'on se peut contenter de la première date.

Dieppe a été bien plus mal traité qu'on ne l'avait dit ; mais les ennemis n'en profitent guère, et des maisons de bois, d'où on avait retiré tous les effets, n'est pas une perte qui doive humilier la France.

Digitized by Google

Quesnel à l'abbé de Pomponne[1], *à Rome*

Bruxelles, 13 août 1694.

Quelque affligeante que soit la nouvelle que j'ai à vous annoncer, j'ai cru qu'il était de mon devoir de vous en informer directement. J'ai eu le bonheur de tenir compagnie à feu M. Arnauld, votre grand-oncle, dans les dix dernières années de sa vie, et je viens d'être témoin de la piété avec laquelle il a consommé son sacrifice. Il l'a fait avec une plénitude de foi et d'espérance telle qu'on la devait attendre de celui qui en avait fait tout son trésor durant sa vie, et avec une abondance de paix, qui venait de l'abondance de la charité dont son cœur était rempli, et qui était le fruit et la récompense de la paix qu'il a toujours conservée au milieu des plus grandes agitations et des transes les plus violentes.

C'est une perte inconcevable pour l'Eglise; mais c'est pour lui un grand gain, puisqu'il a achevé sa course aussi heureusement qu'on le pouvait souhaiter, ayant été fidèle à Dieu jusqu'au dernier soupir, ayant marché avec persévérance dans la voie dure et pénible qu'il lui avait marquée, enfin étant mort sur la croix, sans vouloir écouter diverses voix qui le sollicitaient d'en descendre. Dieu vient de l'en détacher lui-même, et nous avons confiance qu'il le fait maintenant reposer dans son sein, après tant de travaux et de contradictions souffertes pour sa vérité et pour sa gloire de la part des hommes. Qu'il est heureux, Monsieur, de ne s'être attaché qu'à Dieu et d'avoir bien compris que c'était là son unique et véritable bien! *Mihi autem adhærere Deo bonum est;* ce sont les paroles que j'ai trouvées écrites de sa main au-devant

1. Petit-neveu d'Arnauld.

Digitized by Google

d'un petit psautier de poche; il en avait fait sa devise, et toute la suite de sa vie a fait voir que ç'a été le grand principe de tous ses desseins et de sa conduite[1]. Cela ne le rendait pas insensible à ce qui est des choses visibles. Il aimait sa famille, sa patrie, ses amis, et rien ne lui aurait été naturellement plus doux que d'aller finir ses jours dans leur sein et entre leurs bras, si l'ordre de Dieu ne s'y fût point opposé. Et y a-t-il jamais eu un sujet qui ait eu pour son roi autant d'estime, de respect, de soumission, d'amour, de zèle, de tendresse, que M. Arnauld en avait pour le sien? Il s'était arraché plutôt que retiré de son royaume, pour les raisons qu'il en a dites lui-même au public, et il aurait eu beaucoup de joie de se voir, avant que de mourir, assuré que son roi n'avait plus rien dans l'esprit des mauvaises impressions qu'on s'était efforcé de donner de lui à Sa Majesté, et dans la liberté d'aller finir ses jours dans ses états. Mais il n'a jamais voulu faire pour cela la moindre démarche qui pût donner atteinte à sa fidélité pour Dieu, ou porter quelque préjudice à la vérité, ou scandaliser ceux qui la défendaient avec lui. Il n'y a pas longtemps qu'il nous disait encore : « Il faut mourir ici ! » Il y est mort, en effet, dans les sentiments d'un véritable enfant de l'Eglise catholique, apostolique et romaine, et dans la communion du Saint-Siège apostolique et de tous les évêques catholiques, comme il a toujours vécu. Il n'a pas été longtemps malade et n'a pas même été alité un seul jour entier. Une fluxion sur la poitrine, à quoi il était sujet, commença à l'incommoder le jour de la fête des liens de saint Pierre, premier dimanche de ce mois ; mais c'était encore peu de chose, qui ne l'empêcha de dire la messe les deux jours suivants, comme il faisait

1. En marge de cette lettre, Quesnel ajoute : « Il avait toujours conservé le portrait de Louis XIV dans une petite miniature qui ne sortait point de son bréviaire. »

Digitized by Google

tous les jours, à moins qu'il ne fût tout à fait malade.

La fluxion augmenta le mercredi et le jeudi, et, les remèdes ne le soulageant point, l'oppression se trouva grande le vendredi. Son courage cependant nous trompait et nous endormait en quelque façon. Car, tous les jours de cette dernière maladie, il s'est levé à midi (hors le samedi qu'il le fit un peu plus tard), et il a même dit son bréviaire tous les jours de cette dernière semaine. On vit bien néanmoins ce dernier jour, vers le soir, qu'il n'y avait plus rien à faire que de lui procurer les derniers secours pour l'aider à offrir son sacrifice. Il reçut les sacrements avec sa piété ordinaire, et environ à minuit et un quart, qui commençait le dimanche, il s'endormit tranquillement au Seigneur, pour ne vivre plus qu'à lui dans sa bienheureuse éternité.

Quoique toute sa vie ait été une préparation à ce dernier passage, Dieu lui a fait la grâce de s'y préparer plus particulièrement depuis quelque temps. Il y avait près de quatre ans qu'il n'était sorti de la maison où il était retiré, sans qu'il ait jamais témoigné aucune peine d'une si grande retraite. Il ne pouvait y être que fort recueilli, et il ne laissa pas, l'année dernière, environ dans ce temps-ci, de se mettre encore plus en retraite pour se préparer à la mort par une plus grande assiduité à la prière et par une plus particulière application aux vérités de la vie du siècle à venir.

Il ne vous laisse rien, Monsieur, des biens de la terre; il en avait si peu que ce peu ne peut empêcher qu'il n'ait eu l'honneur de suivre, pauvre, Jésus-Christ pauvre. Mais l'exemple de son détachement et des biens et des honneurs et de tous les autres avantages du siècle sera pour vous, Monsieur, une grande succession, et qui vous enrichira par le soin que vous aurez de la recueillir et de la faire profiter pour le ciel.

Il ne tiendra pas à lui que cela ne s'accomplisse; car,

Digitized by Google

comme je suis témoin de la tendresse toute particulière qu'il avait pour vous, Monsieur, de la joie qu'il ressentait quand on lui apprenait quelque chose de vos progrès dans les études et dans la piété, du désir ardent qu'il avait que vous fussiez un jour en état de servir et d'édifier l'Eglise, je ne doute point aussi qu'il n'ait dans le ciel une application particulière à vous obtenir de Dieu les grâces nécessaires pour l'accomplissement de l'ouvrage de votre sanctification et pour la perfection des desseins de Dieu sur votre personne. Quoique je vous sois inconnu, Monsieur, je ne laisse pas de joindre mes vœux aux siens, et de vous assurer que je suis, etc.[1].

Quesnel à l'abbesse de Port-Royal[2]

août 1694.

Pour ce que vous me faites l'honneur de désirer, ma réverende Mère, que j'aille mêler mes larmes aux vôtres à Port-Royal, je vous dirai que, comme je n'y vois pas de raison absolument et indispensablement nécessaire, je croirais être infidèle à Dieu si je faisais cette sortie. Je n'improuve pas celles des autres, quand elles se font dans la charité de Dieu et de son Eglise; mais je suis convaincu qu'il veut de moi une retraite générale et une application non interrompue aux devoirs réguliers et aux observances de notre état. J'ai eu le bonheur, il y a treize ans, de dire la sainte messe à Port-Royal avec une édification toute singulière; le lieu m'est en

1. Nous trouvons le passage suivant, dans une lettre de du Vaucel à M. Codde, du 4 septembre 1694 : « L'abbé de Pomponne reçut cette lettre avec une singulière sensibilité, la communiqua à plusieurs personnes en place à Rome, prit le deuil et alla faire part en cérémonial, aux principaux cardinaux, de la mort de son grand-oncle. » (Archives 'Utrecht.)

2. La mère Agnès de Sainte-Thècle Racine, abbesse de 1689 à 1700.

Digitized by Google

singulière recommandation, non seulement depuis la liaison particulière de notre maison, mais depuis que je me connais, et surtout depuis qu'il a plu à Dieu me donner quelque sentiment particulier pour son auguste sacrement.

Quesnel à du Vaucel

Fin d'août 1694.

Je suis, comme je vous l'ai déjà marqué, occupé à considérer quelle situation je prendrai pour l'avenir. Je ne songe point du tout à retourner en France, et il me semble que je me dois conserver ma liberté, afin que, si on s'avise de déchirer la mémoire de notre cher défunt et que personne ne se présente pour le défendre, je puisse, au défaut d'un autre, répondre pour lui. Car il est bien juste que celui qui s'est sacrifié pour les intérêts de Dieu, de la vérité, de l'Eglise, de l'innocence, de la justice, ne demeure pas livré à la calomnie, sans que personne se mette en peine de parler en sa faveur.

Parmi les diverses pensées qui me passent par l'esprit, je me figure que deux ou trois personnes unies ensemble pourraient, en ce pays, former une petite société et travailler conjointement à tout ce qui se présenterait de meilleur à faire pour l'Eglise. Il y en a un qui est un fort brave garçon, qui désirait passionnément se consacrer à cette sorte d'œuvres, et il serait ici maintenant, si on n'avait vu trop d'embarras, à cause de la guerre et des nouvelles défenses. Ce n'aurait été qu'un voyage cette année, et, l'année prochaine, il serait venu pour s'y établir. Il a beaucoup d'esprit, de piété et de bonnes avances pour l'étude. Il me paraît disposé, à mon égard, de telle manière que je ne désespère pas qu'il conserve toujours la même pensée. Cependant je

Digitized by Google

n'y fais fond que de bonne sorte et je comprends bien que le changement qui est arrivé ici en aura dû faire beaucoup de ce côté-là. Il m'a aussi repassé par l'esprit ce que M. Dambez [*Couet*] m'avait écrit de la disposition où il se trouvait de se consacrer au service de la vérité en la manière que l'on jugerait la plus utile. Mais, après la perte que nous venons de faire, je n'aurais garde de l'inviter à venir en ce pays, ni à s'engager à un genre de vie où il n'aurait plus le soutien que nous avions ici. Et puis je ne sais pas si ses affaires lui permettraient d'entrer pour son tiers (si on était trois) dans la dépense d'un ménage. Voilà quelques-unes des pensées qui me passent par l'esprit. Nous verrons avec le temps comment Dieu se déclarera et s'il fera naître quelque occasion qui nous fasse connaître sa volonté. Pourvu que nous la fassions, le reste ira toujours bien. Si je demeure seul, je tâcherai à me joindre avec quelqu'un de ce pays avec qui je puisse vivre dans la retraite. Car je l'aime et je la dois aimer, puisque ayant déjà soixante ans le reste de ma course ne peut être long et que rien n'est meilleur que d'attendre le Seigneur dans le silence, la prière et les seules occupations qui aient rapport à sa gloire. Je suis déjà accoutumé à ce genre de vie. Il y a près de quatre ans que je ne suis sorti du logis, qui est fort petit, et Dieu m'a fait la grâce de ne m'être point ennuyé. En voilà assez pour un coup.

Quesnel à du Vaucel

27 août 1694.

Les armées sont décampées d'entre Louvain et Huy, où elles étaient. C'était à qui aurait l'honneur de demeurer le dernier. Le prince d'Orange a été obligé de décamper le premier. Il avait fait grande diligence

Digitized by Google

pour se rendre maître du pont d'Espierre, sur l'Escaut[1]; mais M. le Dauphin, qui a décampé après lui, a si bien fait qu'il s'est allé camper derrière le pont d'Espierre. L'électeur de Bavière s'est présenté pour s'en rendre aussi maître. Ils se sont canonnés l'un l'autre, la rivière entre deux; mais l'électeur a été obligé de céder et de se retirer. On ne sait quel dessein ils ont, car ils paraissent en avoir quelqu'un, je dis les alliés; mais il est difficile, en présence d'une armée française, d'attaquer une place impunément.

Quesnel à du Vaucel

3 septembre 1694.

Vous savez, à l'heure qu'il est, la désolante nouvelle du 8 d'août. On mande qu'on en est consterné dans le monde. On en est touché, à Port-Royal, au-delà de ce qu'on peut dire. J'en reçus hier des nouvelles de la pauvre nièce, pour la deuxième fois depuis ce coup assommant. Elle me paraît fort alarmée de la nouvelle qu'elle venait de recevoir de la maladie du père de M. l'abbé (pour ôter toute équivoque) de M. de Pomponne. « Il y avait, dit-elle, près de quinze jours qu'il avait eu quelque sentiment de fièvre »; mais on lui mandait qu'elle était fort augmentée et qu'il était tout à fait malade. Ce serait une grande perte, s'il venait faute de ce ministre.

J'ai aussi reçu une lettre de la révérende Mère abbesse, du style que vous pouvez vous imaginer en cette occasion. Le bon M. Chertemps[2], qui fut mis à la Bastille à l'oc-

1. Marche fameuse de Monseigneur et du maréchal de Luxembourg, entre Vignamont et le pont d'Espierre, du 22 au 25 août. L'armée fit quarante lieues en quatre jours.

2. Antoine Chertemps, prêtre du diocèse de Paris, chanoine de Saint-Thomas du Louvre (1649-1714), s'attacha, dès sa jeunesse, à la maison et aux amis de Port-Royal. Il avait été « embastillé », le 26 juillet 1682, comme il sortait de la messe. « Il en fut si peu ému, dit le *Nécrologe*, qu'il

Digitized by Google

casion de M. Arnauld, me marque que la plus grande joie qu'il ait est d'avoir souffert quelque chose pour notre cher Père. « Je me dis encore, ajoute-t-il, que ne suis-je pourri dans un lieu où la miséricorde de Dieu sur moi m'avait mis à son occasion, pour prolonger une vie si utile à l'Eglise et à tous ceux qui l'aiment ? »

J'ai reçu les *Maximes et Réflexions sur la comédie* de M. de Meaux contre le P. Caffaro[1], qu'il désigne seulement et qu'il malmène assez vigoureusement. Il y a un endroit, pages 8 et 9, dont M. Racine est fort mal content, et il me semble que ce prélat aurait pu se passer de parler d'un auteur vivant et d'une manière assez peu mesurée : « Si vous dites que la seule représenta-« tion des passions agréables, dans les tragédies d'un « Corneille et d'un Racine, n'est pas dangereuse à la « pudeur, vous démentez ce dernier qui, occupé à des « sujets plus dignes de lui, renonce à sa *Bérénice*, que « je nomme parce qu'elle vient la première à mon « esprit. Et vous, qui vous dites prêtre (c'est le P. Caf-« faro), vous le ramenez à ses premières erreurs[2]. »

On dit que M. Racine veut écrire. Mais peut-être que quelqu'un se mettra entre deux.

Les Français sont maintenant bien loin de Liège ; ils sont vers Tournay et Courtrai, et les alliés vers

expliqua l'évangile du jour à l'exempt qui était avec lui dans le carrosse. »

1. Bossuet attaque le P. Caffaro à propos de son ouvrage, *Lettre ou Dissertation pour la défense de la comédie.*

2. La citation donnée par Quesnel est très exacte. C'est le seul passage des *Maximes et Réflexions* où Racine soit nommé, mais non le seul où il soit visé. Plus d'un trait de Bossuet, contre les « beaux vers » ou contre « l'art d'émouvoir les passions dangereuses », semble destiné spécialement à Racine. Corneille n'y est pas non plus épargné. *Le Cid* même ne trouve point grâce devant la sévérité de Bossuet. Quant à Molière, il est pris à partie avec une rigueur implacable, dans un morceau éloquent et fameux, dont voici les dernières lignes : « Il passa des plaisanteries du théâtre, parmi lesquelles il rendit presque le dernier soupir, au tribunal de celui qui dit : « Malheur à vous qui riez, car vous « pleurerez ! »

Digitized by Google

Oudenarde. Il semble que les derniers aient quelque dessein, car ils ont fait encore débarquer à Nieuport trois mille Anglais, de la flotte de milord Berkley, qui menace avec ses bombes les côtes de France.

Quesnel à M. de Harlay[1], *conseiller d'État*

3 septembre 1694.

Monsieur, après un silence de dix ou douze ans à votre égard, j'espère que vous voudrez bien me permettre de le rompre pour un moment. Ce n'est pas pour mon intérêt particulier, mais pour celui de deux personnes que vous avez honorées de votre estime et de votre amitié durant leur vie et dont je suis assuré que la mémoire vous est chère, et d'un troisième qui est encore vivant et au mérite duquel je ne doute point que vous ne soyez bien aise d'avoir beaucoup d'égards.

On m'a écrit que l'on sollicitait auprès de Mgr le chancelier une permission d'imprimer deux lettres de feu M. Arnauld, l'une à M. Du Bois, l'autre à M. Perrault. J'ai été fort surpris de cette nouvelle, ne pouvant comprendre comment des copies de ces lettres ont pu tomber entre les mains de ceux qui les veulent rendre publiques, et étant bien informé que ce n'a jamais été l'intention de feu M. Arnauld de les faire imprimer. Vous jugez bien, Monsieur, par la seule nature de ces deux lettres, qu'elles n'ont point été faites pour le public. C'est un ami qui s'ouvre bonnement à ses amis sur quelques endroits de leurs ouvrages qu'ils avaient eux-mêmes soumis à son jugement. Et il le fait avec d'autant plus de franchise et de liberté qu'il croyait ne parler qu'à eux, et qu'il était

1. Achille de Harlay, plus tard procureur général et premier président. Il se démit de sa charge en 1707.

Digitized by Google

assuré qu'il leur faisait plaisir d'en user ainsi avec eux dans le secret d'une lettre particulière. Cependant ce secret, qui devait être inviolable, comme faisant en quelque façon partie du droit des gens, ayant été, je ne sais comment, pénétré par des personnes que je ne connais pas, va être produit au grand jour et prêché sur les toits, si vous n'avez, Monsieur, la bonté de détourner ce coup, en représentant à Mgr le chancelier les inconvénients qui peuvent naître de la publication de ces sortes de lettres. Car ce n'est pas seulement une injustice que l'on fait aux auteurs de livrer au public ce qu'ils ont dit à l'oreille de leurs amis, mais c'est ravir aux amis la liberté du commerce qu'ils ont droit d'avoir les uns avec les autres, et qui est si nécessaire pour la perfection de leurs ouvrages; c'est envier à la société humaine une des plus grandes douceurs qu'elle puisse avoir dans la vie; c'est jeter des semences de division entre les meilleurs amis, puisque quelques-uns de ceux-ci pourraient aisément s'imaginer que la publication de leurs fautes, qui ne viendrait que de l'avidité d'un libraire ou de l'indiscrétion d'un autre particulier, ne se serait pas faite sans la participation de l'auteur. De là les soupçons de collusion et de trahison à l'égard des amis; d'où il est aisé de passer au chagrin, à l'inimitié, à la vengeance. Et enfin chacun se croira obligé de se tenir resserré et de vivre avec ses amis dans la plus grande réserve, de peur de voir ses lettres les plus secrètes courir les rues et d'avoir la douleur d'apprendre, par les affiches publiques, le sort bizarre des avis qu'ils croyaient ne donner qu'à un ami. Mais vous voyez, Monsieur, mieux que personne, combien cette conduite est contraire aux bonnes mœurs, à l'équité naturelle et au droit des gens.

Digitized by Google

Quesnel à du Vaucel

10 septembre 1694.

Une marquise de nos amies, qui n'a jamais connu feu M. Arnauld que de réputation, a voulu faire faire un service pour feu M. Arnauld à un petit couvent du chant de l'alouette. Les ordres étaient donnés et quelques amis invités. Mais on sut, de la supérieure, que M. l'archevêque de Paris n'agréait pas qu'on dît pour lui des messes hautes, mais seulement de basses. Une personne, à qui la supérieure fit connaître ces ordres du prélat, dit sur-le-champ que M. de Paris avait raison et que cela était conforme à l'esprit de l'Eglise, qui ne veut pas que l'on prie publiquement pour les martyrs ni pour les personnes qui sont d'une sainteté reconnue.

Je vous envoie des stances faites à l'honneur du cher défunt, et un extrait de ce que le *Mercure galant* en a mis dans le volume du mois dernier. Il n'a pas osé en dire davantage pour ne pas blesser le prélat.

Quesnel à du Vaucel

24 septembre 1694.

Je ne désespère pas d'avoir un jour quelque compagnon de ma solitude. J'en entrevois un; mais il faut laisser passer l'hiver. Peut-être M. Ernest [*Ruth d'Ans*] le reviendra-t-il passer avec nous, après son voyage de France. Ç'avait été son premier dessein. Et puis la présidence et le doyenné avaient renversé ce dessein; mais, maintenant que la présidence et le doyenné sont eux-mêmes à vau-l'eau, peut-être jusqu'à ce que l'occasion d'un nouvel établissement nous l'enlève, il demeurera dans l'hospice. Mme Vaës a fait tous ses efforts pour nous

Digitized by Google

obliger d'aller demeurer avec elle. Mais nous y serions trop bien d'un côté, et d'un autre nous n'y aurions pas la liberté, qui, à mon égard, est un trésor que j'estime plus que le reste et que je dois me conserver. On m'a persécuté pour aller à Liège. On m'a fort invité d'aller à Mons. Mais je suis un pauvre petit oiseau sans plume qui n'oserais sortir de mon nid. Il n'y a qu'une chose incommode ici, c'est que les vins de France y sont fort rares, fort chers, et ne valent rien. Celui du Rhin vaut vingt-deux la bouteille, c'est-à-dire environ vingt-huit, monnaie de France, et celui d'Espagne autant, à peu près. De sorte que, ne m'accommodant pas de la bière, j'ai pris le parti de boire de la tisane et de corriger sa qualité par un demi-verre de vin d'Espagne.

Quesnel à du Vaucel

1er octobre 1694.

Nous étions déjà couchés hier au soir, quand on nous apporta les lettres de M. du Til [*Hennebel*], venues par le courrier extraordinaire, et qui apportaient la nouvelle de la confirmation de l'élection de Liège[1]. S'en réjouira qui le jugera à propos. Pour moi, je n'y prends aucune part, et je crois qu'il n'y a matière que de gémissement, quand on voit un jeune prince, chargé de quatre ou cinq évêchés, s'en charger encore d'autres, sans songer à s'acquitter d'aucun des devoirs d'un évêque, et passer la campagne à l'armée avec des gens de guerre, qu'il voit plus volontiers que des ecclésiastiques.

Le château de Huy, après dix jours de siège, s'est rendu aux alliés, le 28. Mais, en Catalogne, les Français ont pris Ostalric et Castel-Follit, et fait lever le siège

1. Le prince Clément de Bavière avait été nommé évêque et prince de Liège, le 20 mars précédent.

Digitized by Google

de devant Ostaric, que les Espagnols y avaient mis. M. le Dauphin est retourné à la cour, et le prince d'Orange retournera bientôt en Hollande On dit que l'on bombarde Dunkerque, mais on croit qu'on n'y peut faire de mal.

Tournez pour vous seul.

Il me semble que vous auriez bien fait d'écrire à Mme le Tanneur [*Mme de Fontpertuis*], en cette occasion, une lettre de consolation. Elle a beaucoup de crédit sur l'esprit de M. l'abbé [*de Pomponne*], et celui-ci s'ouvre beaucoup à elle. Je crois vous avoir mandé qu'elle est légataire universelle; et, néanmoins, il y a des mémoires olographes qui marquent l'usage qu'elle doit faire des effectifs laissés par le testateur. Par l'un, M. de Fresnes[1] doit être maître d'un certain fonds, quand il viendra; mais je crains que ce ne soit pas chose si proche. Si cette personne en est jamais le maître, il n'en profitera pas d'un sou, et son intention est que M. de la Rue [*du Vaucel*] en ait la meilleure part, parce que ç'a été l'intention du testateur, quoique il n'y en ait rien d'écrit. Comme nous dépendrons pour cela, en quelque façon, de la dame le Tanneur [*Mme de Fontpertuis*], il est bon que vous lui entreteniez un peu sa bonne volonté. Elle pourrait aussi vous procurer auprès de M. l'abbé quelque pension ou quelque bénéfice. Je serais bien aise d'avoir copie de ce que le défunt vous a écrit de sa bonne volonté. Tout cela dans un grand secret.

Quesnel à du Vaucel

15 octobre 1694.

Je n'ai point vu les *Gazettes de Hollande* où l'on parle d'un homme qu'on met à la tête du parti. Il faut

1. Le P. Quesnel.

Digitized by Google

laisser tomber tout cela. Comme il n'y a point de parti, il n'y a point de chef. Nous sommes tous soldats de Jésus-Christ, obligés à combattre pour lui et pour son Eglise, et à défendre la vérité, chacun en sa manière et selon son talent.

Quesnel à du Vaucel

22 octobre 1694.

La chère nièce[1] m'écrit toute contristée de ce qu'on n'a point encore rendu les devoirs publics à la mémoire du cher défunt. Je veux croire qu'on aura attendu le retour de la cour à Versailles et la Saint-Martin, qui ramènera tout le monde à Paris. M. l'archevêque se lave de ce qu'on avait dit qu'il avait empêché qu'on ne fît un service. On m'écrit qu'un homme considérable de la cour a dit à un parent du neveu que, s'il n'en faisait célébrer un à Paris et s'il n'y invitait ses parents et amis, il était déshonoré, même à la cour. Ce sont les propres termes d'un billet écrit de la cour. On avait dit à la nièce que le pape avait fait recommander son oncle par un billet à la sacristie de Saint-Pierre. Mais je crois qu'il y a quelque méprise.

Les jésuites muguetaient le collège de Pontoise, à la faveur du maire de la ville, qui a un frère jésuite. Arrêt est intervenu, à la requête de l'Université, et tous réguliers, et nommément les jésuites, exclus. Ordre aux magistrats de nommer un principal, faute de quoi le recteur de l'Université y pourvoirait. Ils en ont, en effet, nommé un pour la Saint-Rémy. M. Rollin professeur royal en éloquence, a été élu recteur de l'Université[2]. C'est un digne sujet.

1. Mme de Fontpertuis.
2. Charles Rollin, humaniste et historien (1661-1741).

Digitized by Google

Mme de Fontpertuis a perdu son beau-frère, M. Sacho, avocat. Je crois vous avoir déjà dit qu'il était à propos que vous lui écrivissiez sur la mort de son cher Père, qui lui a été si sensible. Elle m'a écrit deux fois sur votre sujet, m'assurant qu'elle travaillait de son mieux pour vous procurer quelque chose de fixe. Il suffirait que vous lui témoignassiez que je vous ai fait savoir, en secret, sa bonne volonté à votre égard, si toutefois vous jugez à propos de lui toucher cette corde.

M. Nicole a été voir M. de Paris, qui l'y avait fait inviter. Ce prélat lui témoigna qu'il prenait part au déplaisir qu'il avait eu de la mort de son ancien ami, M. Arnauld.

Vous aurez su plus tôt que nous s'il est vrai que Barcelone soit assiégée par mer et par terre, comme on l'assure.

Voilà une lettre pour M. Hennebel qui vint à neuf heures du soir, il y a huit jours, après le départ des lettres. On n'a pas de gens pour envoyer si tard à la poste, ni le temps de faire de nouveaux paquets. Et, de plus, il y a trop de danger pour aller, le soir, si loin dans la ville.

Quesnel à du Vaucel

5 novembre 1694.

Ceux qui demandent si ardemment la Vie de M. David [*Arnauld*] le font par un bon zèle; mais, à mon avis, ce n'est pas le temps. Il serait impossible de parler de beaucoup de choses avec l'agrément de plusieurs puissances. Tout fume encore du grand feu des affaires auxquelles il a eu part, et dans lesquelles toutes les puissances lui ont été contraires. Il vaut bien mieux attendre que tout soit comme éteint; les esprits seront bien plus disposés à lui faire justice. On a été quarante à cinquante ans avant de faire la Vie de M. Descartes,

Digitized by Google

On peut attendre moins pour celle de M. David [*Arnauld*]; mais il faut attendre plusieurs années et, pour la bien faire, elles sont nécessaires. Il n'a pas besoin maintenant qu'on réveille la mémoire des hommes sur son sujet. Il vit dans l'esprit de tous les honnêtes gens. Sa réputation seule le soutient et tient ses ennemis dans le respect. On n'a point encore publié de satires contre lui, et au contraire beaucoup d'éloges, en vers et en prose, courent par le monde en son honneur. Sa vie est une large histoire où beaucoup de choses doivent entrer, et il faut du temps pour les ramasser. La *Question curieuse* le fait assez connaître en gros.

Il est mort un chanoine d'Orléans avec qui j'avais grand rapport, nommé M. Desmahis, qui était ministre à Orléans et qui se convertit pendant que j'y étais, avant la révocation de l'Edit. Il était parfaitement à Dieu et plein de zèle et de charité. Il n'était que diacre, âgé de quarante-trois ans. Il a eu le bonheur, depuis la révocation de l'Edit, de convertir son père et sa mère, qui étaient des plus considérables des huguenots de Paris. Ils sont encore en vie et font très bien. Il y a un de leurs fils, ministre, qui ne les a pas imités. Il est réfugié en Hollande ou Angleterre.

Il est mort un neveu du fameux Edmond Richer, docteur, qui a tant fait parler de lui. Il avait été avocat. Feu M. de Châlons le détermina à entrer dans l'état ecclésiastique, et il était prêtre. Il avait la droiture, la probité, l'amour de la vérité et la fermeté de son oncle. C'est par lui qu'on a eu plusieurs ouvrages de ce docteur, qui ne sera jamais canonisé à Rome.

Quesnel à du Vaucel

26 novembre 1694.

M. de Reims a fait, dans son dernier voyage, des mandements sur divers sujets. Il y en a un sur les autels

Digitized by Google

privilégiés. Sur quoi un jésuite a dit qu'il se mettait peu en peine sur la suppression des autels privilégiés, étant lui-même autel privilégié. Mandé par le prélat pour s'expliquer, il vint avec son recteur, et ils apprirent à cet archevêque que le général envoie à tous les recteurs un pouvoir d'ériger, chacun dans sa maison, un jésuite en autel privilégié; que cette érection se fait de vive voix, et qu'en effet ce jésuite en question était érigé en autel privilégié du collège de Reims, autel portatif, buvant, mangeant, dormant, ronflant, etc.

Dans la *Gazette de Bruxelles* d'aujourd'hui, à l'article de Rome, du 6 de ce mois, il est dit que le résident de Portugal en cette cour a donné part à Sa Sainteté que l'empereur de la Chine a embrassé la religion catholique, et cela par le moyen des Pères missionnaires de la compagnie de Jésus.

Y a-t-il quelque chose de cela?

Quesnel à du Vaucel

24 décembre 1694.

Ne vous attendez pas que ni M. Despréaux, ni M. Racine fassent des vers à l'honneur de celui que vous savez. Ils s'en sont déclarés, et ils n'auront pas,

1. Racine cependant écrivit les vers suivants :

Pour le portrait de M. Arnauld

Sublime en ses écrits, doux et simple de cœur,
Puisant la vérité jusqu'en son origine,
De tous ses longs combats Arnauld sortit vainqueur
Et soutint de la foi l'antiquité divine.
De la grâce il perça les mystères obscurs,
Aux humbles pénitents traça des chemins sûrs,
Rappela le pécheur au joug de l'Evangile.
Dieu fut l'unique objet de ses désirs constants;
L'Eglise n'eut jamais, même en ses premiers temps,
De plus zélé vengeur, ni d'enfant plus docile.

Digitized by Google

en effet, la liberté de parler selon leur cœur. Ce serait imprudent de les y engager, quand on le pourrait. On les rendrait inutiles à d'autres biens qu'ils peuvent faire. On avait fait courir le bruit que les vers, où il y a *Et Calvin et Pélage*, étaient de M. Despréaux. Et il a fallu qu'un ami de ce poète eût protesté au roi qu'il n'en était pas l'auteur, — ce qui est la vérité. Sa Majesté s'est plainte de ce qu'on faisait tant de vers sur ce sujet, et celui qui lui a inspiré de s'en plaindre est sans doute celui qui a fait examiner les vers en question. On dit qu'on n'y a rien trouvé à censurer. Ce qu'on avait dit, en même temps, du *Testament spirituel*, était une addition sans fondement.

Vous n'aurez pas de lettre de M. Ernest [*Ruth d'Ans*] sur ce voyage, parce qu'il est en voyage lui-même. Il est allé seulement jusqu'à Gueldres, c'est-à-dire à plus de quarante lieues de Bruxelles, au-devant de l'électrice de Bavière, avec M. Desprez, résident de Trèves et de Liège en cette cour, qui prétend avoir beaucoup contribué au mariage, et qui espère avoir assez de part à la faveur de cette princesse pour en faire part à son ami.

Je vous ai mandé, il y a environ six mois, que les jésuites avaient fait un livre nouveau contre les *Provinciales*, et que le P. de La Chaise l'avait fait supprimer. J'apprends que c'est un dialogue ou des *Entretiens de Cléandre et d'Eudoxe*[1]. Le triumvirat en est l'auteur, c'est-à-dire les PP. Bouhours, Daniel et Tellier. Il y aura là beaucoup d'esprit. Le style en sera pur et les pensées bien tournées; mais, si la vérité n'y est pas, comme j'ose le présumer, il jettera de la poudre aux yeux, mais il ne pourra séduire les gens d'esprit. Une personne, qui l'a lu, me mande qu'il

1. *Entretiens de Cléandre et d'Eudoxe sur les Lettres provinciales de Pascal*, par le P. G. Daniel, jésuite, Cologne, P. Marteau (Rouen), 1694.

Digitized by Google

lui paraît bien écrit et assez bien fait; que Pascal et Wendrock y sont traités de scélérats et d'ignorants; que Wendrock y est nommé par son nom de famille; que le réfutateur de la *Défense des nouveaux chrétiens* n'y est pas épargné, mais traité avec toute l'amertume imaginable comme chef de parti. Ce livre est très rare, ayant été supprimé; mais on le lâche un peu davantage, et ils ne se tiendront pas en repos qu'ils ne l'aient fait passer en Hollande pour l'y publier. Ils donneront sous main toute l'impression à leurs amis, et celui qui l'a fait supprimer croira avoir assez fait.

Quesnel à du Vaucel

Dernier jour de l'an 1694.

Vous vous réjouissez du retour de M. Ernest [*Ruth d'Ans*], et il est de nouveau en campagne, comme je crois vous l'avoir mandé. Je crois cependant que ce sera lui qui fera le premier paquet. Il a toujours neigé, depuis qu'il est parti. Ainsi le voyage n'aura pas eu beaucoup d'agrément. Son Altesse partit, je crois, avant-hier, pour aller au-devant de son épouse.

L'abbé de la Trappe a été fort malade; mais il est guéri. Ce n'est pas mon saint. Il y a eu du bruit chez lui; quelques-uns l'ont quitté, et de ceux qu'il prônait davantage. C'est à l'abbé Nicaise qu'il a écrit, touchant la mort de M. Arnauld, c'est-à-dire au plus grand gazetier du royaume. C'est merveille s'il n'a pas envoyé à Rome un extrait de la lettre de cet abbé. Il avait commerce, autrefois, avec le R. P. de Noris.

La mort du P. Segneri n'est pas une grande perte; c'est plutôt un gain. Il y avait un reste de confiance pour lui dans le R. P. Patrice [*le pape*] qui m'incommodait.

Nous n'avions pas ouï parler de la proposition du roi

Digitized by Google

Guillaume aux Vénitiens. C'est une proposition dont le succès n'était pas fort certain. Il faut passer les Dardanelles. Tout ce qu'on aurait pu faire aurait été de bombarder peut-être Constantinople. Il faut ensuite repasser.

Quesnel à du Vaucel

7 janvier 1695.

Vous n'aurez pas encore aujourd'hui de lettre de M. Ernest [*Ruth d'Ans*]. Il n'est point encore revenu.

Il était à Wesel le 31, où l'électrice était arrivée le 30. L'électeur était à Burick, de l'autre côté du Rhin, sans oser passer, n'y ayant que des petits bateaux que les glaçons pouvaient aisément renverser. Enfin Leurs Altesses arrivèrent, le 3 du courant, à Gueldres, et ils seront ici dans deux ou trois jours.

Nous n'avons point entendu parler que M. de Pomponne ait été malade, et je viens de recevoir de Mme de Fontpertuis une lettre du 4, qui n'en dit mot. Elle y marque que le marquis duc de Luxembourg[1] était mort ce jour-là.

Voilà M. de Boufflers au large. Il a été fait gouverneur du pays conquis, à la place du marquis d'Humières. Il prendra aussi, apparemment, la place de M. de Luxembourg pour le commandement de la grande armée.

Que vous êtes bon de dire que ce n'est point pour l'intérêt particulier des jésuites qu'ils érigent des autels privilégiés en chair et en os ! Croyez-moi qu'ils n'y perdent rien, pour ne pas prendre des pièces de quinze sous, une à une. Ils donnent toutes leurs messes

1. Le maréchal de Luxembourg mourut à Versailles, le 4 janvier 1695, à soixante-sept ans.

Digitized by Google

à chacun de ceux qui en veulent, et, au lieu que les autres réguliers n'osent prendre deux rétributions pour une seule messe, en mettant toutes les leurs en bloc et en tas, ils prennent, à toutes mains, tout ce qu'on leur veut donner, et souvent ce qu'on ne voudrait pas leur donner.

Quesnel à du Vaucel

14 janvier 1695.

Nous n'avons pas ouï parler de la maladie de M. d'Amboise [*de Pomponne*], et si monsieur son fils retourne, ce n'est pas apparemment cela. Sa bonne tante me l'a déjà mandé qu'il revenait; mais, en même temps, elle m'a appris ce qui en est la véritable cause. C'est vous et moi. Vous m'aviez mandé que vous ne croyiez pas qu'un plus long séjour à Rome lui fût utile et qu'il pouvait lui être nuisible. Je l'ai écrit à sa tante. Celle-ci a envoyé tout bonnement mon billet à M. d'Amboise [*de Pomponne*], et M. d'Amboise, sans cérémonie, l'a envoyé à son fils. De quoi ce fils a témoigné, m'a-t-elle écrit, être fort mécontent. De sorte que me voilà fort brouillé avec le fils. La tante a eu un peu tort; mais le père l'a bien davantage.

Il semble que ces messieurs-là regardent les autres si fort du haut en bas qu'ils ne croient pas se devoir gêner jusqu'à prendre des mesures pour ne leur point faire d'affaires. Je m'en console aisément; car comme, d'une part, je me tiens honoré de leurs bonnes grâces, d'une autre, je n'y fais aucun fond. Tout le bien qu'il me pourrait faire serait de me donner un bénéfice, et c'est de quoi je ne veux point tâter. Il n'y a guère d'apparence de commencer, à soixante ans, de me charger du bien d'Eglise. Il y a assez d'autres choses dont j'aurai à rendre compte à Dieu.

Digitized by Google

Je vous envoie des vers, pour et contre M. Arnauld, qui sont, les uns et les autres, fort jolis.

Vous aurez bien remarqué deux fautes qui sont dans les vers de M. Racine, envoyés la dernière fois : *ouvrage* pour *courage*, *Dieux* pour *Cieux*.

J'avais eu dessein de ne vous point envoyer l'extrait de la lettre de l'abbé de la Trappe, parce que cela ne laisse pas de faire impression, non sur vous, mais sur d'autres, qui pourraient en avoir communication; mais enfin le voilà[1] :

« Enfin, voilà M. Arnauld mort. Après avoir poussé « sa carrière le plus loin qu'il a pu, il a fallu qu'elle « se soit terminée. Quoi qu'on en dise, voilà bien des « questions finies. Son érudition et son autorité étaient « d'un grand poids pour le parti. Heureux qui n'en « a point d'autre que celui de Jésus-Christ et qui, « mettant à part tout ce qui peut l'en séparer ou l'en « distraire, même pour un moment, s'y attache avec « tant de fermeté que rien ne soit capable de l'en « déprendre. »

L'abbé Nicaise, envoyant cet extrait à une personne, parle ainsi : « En vérité, je crois que notre saint abbé « a raison, et que, si feu M. Arnauld revenait au « monde et y devait encore vivre quatre-vingt-deux « années, il ne les emploierait pas à une perpétuelle « controverse et qu'il dirait : *Non in æternum te* « *negabo*, et qu'il imiterait ce saint abbé, qui laisse « écrire les moines contre lui. »

Et ce même M. Nicaise, dans une autre lettre :

« Je m'étonne, dit-il, qu'il y ait des gens qui ne

1. Cette malheureuse lettre de l'abbé de la Trappe, par l'indiscrétion de l'abbé Nicaise, fit le tour de Paris et mit les jansénistes en grande indignation. Quesnel adressa à l'auteur une réponse virulente. « Il prétend prouver, écrit M. de Rancé à l'abbé Nicaise, que j'ai flétri le nom de M. Arnauld, que je lui ai donné un coup de poignard après la mort, que j'ai fait une plaie mortelle à sa mémoire ». Cette colère du P. Quesnel, pour être un peu exagérée, n'en reste pas moins touchante.

Digitized by Google

« soient pas contents de la réflexion qu'il a faite sur la « mort de M. Arnauld. Il avait une estime infinie pour « ce grand homme, qui était de ses amis; et c'est en « cette qualité qu'il a souhaité qu'il se fût moins tour- « menté de faire livres sur livres, sans pouvoir finir la « controverse. La vérité, comme il dit, se soutient par « elle-même. Qu'on l'attaque tant qu'on voudra, elle « sera toujours ce qu'elle est, et on ne viendra point « à bout de lui ôter un seul de ses traits.

Extrait d'une autre lettre de l'abbé de la Trappe, du 18 décembre 1694, au curé de Saint-Jacques du Haut-Pas :

« Au reste, je ne sais si vous avez ouï dire que j'ai « écrit contre la mémoire de M. Arnauld des choses « dures et violentes. On m'a adressé des lettres ano- « nymes, qui, sur cette supposition, me menacent de « répliques et de réponses fâcheuses. Cependant il ne « m'est point arrivé de rien dire sur son sujet qui « puisse rien m'attirer de semblable. Que les hommes « sont injustes dans leurs pensées[1], et qu'il y a peu de « vérité dans tout ce qui part de leurs bouches et de « leurs plumes! Il n'est que trop vrai que ce qui leur « convient davantage est l'erreur et le mensonge. »

Le curé de Dangeau, ami de l'abbé de la Trappe, a rapporté à un de mes amis que cet abbé lui avait dit qu'il n'avait plus aucune liaison avec ceux qu'on appelle jansénistes, depuis que M. de Grenoble l'avait averti qu'il y avait de la cabale.

Il serait bon que ce prélat fût prévenu de ce fait

1. Sainte-Beuve cite, dans la correspondance de M. de Rancé, quelques passages d'une parfaite beauté. Il y faut reconnaître que l'abbé de la Trappe plane bien au-dessus de toutes les querelles de partis et de personnes : « Il y a longtemps que les hommes parlent de moi comme il leur plaît. Cependant ils ne sont pas venus à bout de changer la couleur d'un seul de mes cheveux. La calomnie ne m'a fait aucun mal jusqu'ici; j'en ai avalé le calice, où, dans la vérité, je n'ai point trouvé l'amertume que l'on pourrait croire. »

Digitized by Google

qu'on lui attribue et de savoir s'il le reconnaît. Je crains plutôt que ce ne soit un autre prélat défunt.

Quesnel à du Vaucel

28 janvier 1695.

A quoi vous servirait un portrait qui ne ressemble point? On en a fait quatre ou cinq à Paris, et je crois qu'on y a mis des vers différents. On vous en enverra un aujourd'hui, de celui que M. Ernest [*Ruth d'Ans*] a fait graver ici, et qui ne ressemble pas plus que les autres. Je lui avais conseillé de ne le pas faire. On m'a mandé qu'on en a fait un, à Paris, sur le meilleur tableau ; mais, comme c'est un graveur fort employé, il faudrait attendre du temps pour l'avoir.

Voici des vers qu'on a faits, à l'occasion de la réception de M. de Noyon à l'Académie :

Vous dites que l'Académie
Pour voir jamais sa fin est trop bien affermie ;
Vous le croyez ainsi,
Je le croyais aussi.
Mais, puisque les prélats, malgré la résidence,
A l'envi l'un de l'autre y demandent séance,
Elle périra promptement ;
Voici comment :
Il est sûr qu'avant trente années
Elle aura, pour se mettre au comble des honneurs,
Ses quarante places données
A quarante de Nosseigneurs.
Qu'un magistrat alors, plein d'une sainte bile,
Vienne à les obliger d'aller dans leurs châteaux
Visiter leur troupeau, lui prêcher l'Evangile :
Comme un coup de fusil écarte les moineaux,
Chacun s'enfuira dans sa ville.
Le Louvre, en un moment, se verra dégarni,
Et l'Académie assemblée
S'étant de la sorte envolée,
Il n'en restera que le nid.

Digitized by Google

Mlle le Tourneux me vient de mander qu'elle a bien 300 pour le prieur de Saint-Louis [*du Vaucel*]. Cela, avec 100 qu'a M. le chapelain d'honneur, c'est pour rouler quelque temps.

Quesnel à Nicole

7 février 1695.

J'ai peine, Monsieur, de voir l'année déjà avancée sans avoir eu l'honneur de vous rendre mes devoirs en la manière que je le puis. Plusieurs petites incommodités, qui m'ont tenu à diverses reprises en haleine au commencement de cette année et vers le milieu du mois, sont en partie cause que je ne me suis pas donné cette consolation. Je le fais maintenant, et je vous présente de nouveau mes très humbles respects et mes assurances de la disposition où je serai toute ma vie de vous servir avec un attachement inviolable.

J'ai reçu, Monsieur, la grande lettre que vous me fîtes la grâce de m'écrire, il y a quelque temps. Mais, comme c'était une réponse, je ne vois pas que j'aie à y répondre davantage. Il y a seulement une chose sur la fin, où vous témoignez que vous avez trouvé fort étrange de ce que feu M. David [*Arnauld*] ne s'est jamais expliqué, dans aucun écrit où il a combattu votre grâce générale, sur l'idée qu'il en avait par rapport au pélagianisme. En un mot, s'il la croyait une opinion pélagienne ou non? Vous auriez pu, Monsieur, lui faire cette question, pendant qu'il était en état de vous satisfaire sur cet article. Maintenant il est trop tard. Ce que je vous puis dire pour lui, c'est que, quand il s'est rencontré quelque occasion de parler, il a toujours dit qu'il n'avait que faire d'examiner si ces sentiments tenaient, ou non, quelque chose des erreurs de Pélage; mais qu'il lui suffisait de montrer et de

Digitized by Google

démontrer qu'ils étaient faux et contraires à la doctrine de saint Augustin et des autres Pères, défenseurs de la grâce de Jésus-Christ.

Mais demeurons-en là, s'il vous plaît, Monsieur, et ne renouvelons point un procès qui est pendu au croc et qu'il y faut laisser pourrir.

Je ne sais si vous avez entendu parler d'un décret de M. l'archevêque de Malines[1], du 15 janvier dernier, par lequel il défend de lire, retenir ni débiter un grand nombre de livres. Il y en a soixante et onze : neuf hérétiques à la tête, par forme; le reste sont d'auteurs catholiques. Vous ne serez pas surpris que le livre *de la Fréquente Communion*, imprimé en latin à Louvain, soit du nombre, aussi bien que celui de M. Huygens, *Methodus remittendi et retinendi peccata.*

Je trouve cependant ces coups, qui partent d'une main manifestement ennemie, moins surprenants que ceux qui partent des personnes qui ont paru autrefois convaincues de la vérité et amis de ceux qui l'ont défendue. Vous entendez bien ce que je veux dire, et le bruit qui se fait à Paris d'une certaine lettre d'un solitaire[2] vous fait assez comprendre que c'est de cette lettre que je veux parler.

Où irons-nous, Monsieur, pour trouver des personnes qui soient au-dessus de l'estime du monde et qui soient sincèrement attachées à la vérité? Je vois bien maintenant pourquoi Notre-Seigneur, demandant aux peuples ce qu'ils étaient allés voir dans le désert, ne fait point entendre que ce n'est pas au désert qu'on peut trouver un roseau agité du vent, comme il dit que c'est à la cour, et non au désert, qu'on trouve des gens vêtus magnifiquement. Il prévoyait sans doute qu'entre ceux qui sont retirés dans la solitude et vêtus de bure et de

1. Humbert de Précipiano.
2. L'abbé de la Trappe.

Digitized by Google

cilice, il y aurait de ces roseaux agités du vent. Gémissons pour eux et craignons pour nous ; car il n'y a personne dont le cœur ne soit sujet à l'orage même qui déracine.

Quesnel à du Vaucel

4 mars 1695.

Voici deux belles actions et quasi trois.

M. l'abbé de Fénelon a remis volontairement au roi l'abbaye de Saint-Valery, qu'il avait reçue de Sa Majesté pour premier bénéfice, à Noël dernier. Son motif est l'unité de bénéfice, ayant été nommé à l'archevêché de Cambrai. Les trois cardinaux d'Estrées, de Janson et de Bouillon sont fort contrits de n'avoir point eu cet archevêché. Il est en meilleures mains[1]. On dit que le dernier l'avait demandé et a été refusé.

La deuxième est que M. l'abbé de Noailles[2], frère de M. de Châlons-sur-Marne, a aussi quitté son abbaye de Haute-Fontaine, se voulant contenter de celle de Montiéramé, qui est de 8.000 livres. L'évêque en a fait revêtir (de celle de Haute-Fontaine) un M. Roannet Gillotin, docteur, curé de Joinville depuis vingt-cinq ou trente ans, grand vicaire de l'évêque défunt et de celui-ci, qui lui fait quitter sa cure pour l'avoir auprès de lui en la même qualité.

Enfin, on dit que M. de Châlons[3] lui-même voulait aussi quitter sa domerie d'Aubrac pour se réduire à

1. Quelle illusion ! Le P. Quesnel n'aura pas de plus opiniâtre persécuteur que Fénelon. Pendant quinze ans, pour effacer la tare du quiétisme et se venger du cardinal de Noailles, l'archevêque de Cambrai fera sienne l'affaire des *Réflexions morales* et s'acharnera jusqu'à la dernière heure contre les jansénistes.

2. Gaston de Noailles.

3. Le futur cardinal de Noailles, que nous allons voir, cette même année 1695, appelé à l'archevêché de Paris.

Digitized by Google

l'unité. Les uns disent que le roi, excellent casuiste, lui a conseillé de la garder à cause du bon usage qu'il en fait, et d'autres assurent que le roi a reçu la démission de ce prélat, qui continue en tout d'être fort exemplaire. Voilà de quoi faire deux grands évêques.

Je vous ai mandé qu'on a imprimé, sous le nom de *Réflexions sur l'éloquence*, la réfutation de la préface de M. Arnauld sur la prédication. On dit qu'un des plus fameux prédicateurs jésuites, qui les avait vues manuscrites, a dit qu'il estimait déjà beaucoup M. Arnauld auparavant, mais que, depuis, il l'estimait infiniment davantage, parce qu'il y avait parlé à un de ses amis avec la même sincérité qu'il aurait parlé à un jésuite qui eût été son adversaire.

Voici des vers que je viens de recevoir de Paris :

Du défenseur des jansénistes,
De l'ennemi des molinistes,
Depuis peu les jours sont finis.
Ceux-ci le traitent d'hérétique,
Ceux-là de saint de paradis.
Qui croira-t-on? La voix publique,
Sa fin, sa vie, et ses écrits.

Autre :

Chéri des uns, haï des autres,
Admiré de tout l'univers,
Et plus digne de vivre au siècle des apôtres
Que dans un siècle si pervers,
Arnauld vient de finir sa carrière pénible.
Les mœurs n'eurent jamais de plus grave censeur,
L'erreur, d'ennemi plus terrible,
L'Eglise, de plus ferme et plus grand défenseur.

Digitized by Google

Quesnel à du Vaucel

11 mars 1695.

M. de Meaux a écrit à l'abbé de la Trappe pour le porter à s'expliquer honnêtement sur ce qu'il a écrit de feu M. Arnauld. Je ne sais s'il en viendra à bout, car il est peu flexible. Un M. Maine[1], qui a demeuré autrefois chez Mme de Saint-Loup et qui s'est retiré à la Trappe, a écrit sur cela une lettre impertinente. Mais je ne sais si l'abbé pourra résister à une foule de gens qui se jettent sur sa friperie à cette occasion. Un comte du Charmel[2], qui demeure à l'institution de l'Oratoire, très ami de l'abbé, est allé le voir, et il est porteur d'une lettre, dit-on, extrêmement forte sur ce sujet et dont on fait un grand éloge. D'autres gens lui ont écrit, et je puis dire maintenant que je l'ai fait aussi, puisqu'il lui a plu le divulguer, quoique je l'eusse prié que cela se passât entre nous.

M. Racine a déclaré à un ami de cet abbé, personne de grande considération, qu'on était prêt de tous côtés à entrer en lice contre lui pour le défunt, et qu'il osait dire qu'en un besoin lui-même y entrerait de grand cœur.

Quesnel à Mme de Fontpertuis

Bruxelles, 19 mars 1695.

Il faut vous dire que je loge présentement chez un chanoine de cette ville[3]. Je n'y suis pas plus au large

1. Maine était secrétaire de l'abbé de Rancé.
2. Le comte du Charmel, — « homme d'une haute dévotion », dit Sainte-Beuve, — fut le légataire universel de M. Nicole.
3. Ernest Ruth d'Ans, qui venait d'être nommé chanoine de Sainte-Gudule.

Digitized by Google

qu'auparavant, ni en plus bel air; mais j'y suis chez une personne plus honorable; car ces messieurs les chanoines sont fort considérés ici. Ne croyez pas que je fusse mécontent de celui chez qui j'ai demeuré si longtemps. Quelle raison donc d'en sortir, me direz-vous? Je n'en suis point sorti; mais, lui-même étant sorti d'ici hier matin, il y revint chanoine de notre grande église, ayant pris possession d'une chanoinie que M. notre gouverneur lui a donnée de fort bonne grâce, et dans laquelle il a été installé avec la joie de tout le chapitre et de beaucoup d'honnêtes gens de la ville et de la cour. N'est-il pas vrai que vous voilà tirée d'un grand embarras et que vous ne vous attendiez pas à la malice que je viens de vous faire, ni à la bonne nouvelle que je viens de vous apprendre? Je vas vous en dire une autre que vous savez déjà peut-être. C'est que M. l'abbé de Pomponne a pris le sous-diaconat, le samedi des Quatre-Temps de carême, Ce n'a point été dans l'église de Latran, dans l'ordination publique, mais dans une chapelle du palais ou quelque chose de semblable et à la sourdine. Enfin il ne s'est point préparé à l'ordination en faisant ses exercices chez les Pères de la mission, dont la maison est destinée à ces exercices. Où donc? Au noviciat des jésuites. Où est le sang des Arnaulds?

Quesnel à du Vaucel

25 mars 1695.

Je n'ai guère d'espérance que les Pères de l'Oratoire viennent à bout de leur affaire. La cabale est trop puissante, et le prince trop faible[1] et trop gouverné par les *noirs*. C'est un enfant qui n'est bon qu'à scandaliser le monde par sa vie inutile, badine et pis encore, puisque, ces jours gras qu'il était à Bruxelles, il était du

1. Le prince Clément de Bavière.

Digitized by Google

bal, de la comédie, des masques et de tous les divertissements.

Des gens de bien, qui ont contribué à le mettre sur le siège de Liège, en disent bien leur *mea culpa*. Dieu a fait voir, en cette occasion, qu'on se trompe fort quand, par l'espérance que les gens seront utiles à l'Eglise, on les élève, contre les règles, à des dignités qu'ils ne méritent pas.

Je n'ai nulle nouvelle à vous mander. Je ne sais si je vous ai mandé que la congrégation de Saint-Vanne a gagné hautement son affaire contre l'ordre de Cluny, qui lui voulait encore enlever sept maisons du Comtat.

On a fait une infinité de sonnets sur les bouts-rimés de l'Académie de Toulouse. En voici un auquel Mme la princesse de Conti, douairière, a déclaré qu'elle donnerait le prix, si c'était à elle :

Pourquoi tant célébrer un si fragile... buste ?
Ces beaux feux quelque jour ne seront que... glaçons.
La Parque en doit grossir ses funestes... moissons.
C'est le destin affreux du faible et du... robuste
Elle n'épargne point le front le plus... auguste.
Princesse, pensez-y, profitez des... leçons
Qu'un monde corrompu fait passer pour... chansons.
Rien n'est grand devant Dieu que l'humble et que le... juste.
Craignez votre beauté, c'est un sujet d'...orgueil ;
Elle trouve partout un dangereux... écueil.
A ces encens flatteurs opposez une... digue,
Employez des vertus les innocents... ressorts.
Tant de riches trésors que le ciel vous... prodigue
Doivent fixer vers lui vos plus ardents... transports.

C'est un abbé Brunet lequel en est l'...auteur,
Et moi je suis en tout votre humble... serviteur.

J'oubliais l'*envoi* du sonnet :

Vous pouvez refusez le prix
A ma muse sans art, à mon peu d'éloquence ;
Mais, si vous regardez le sujet que j'ai pris,
Je ne suis pas sans espérance.

Digitized by Google

Quesnel à l'abbé Nicaise

2 avril 1695 (samedi saint).

Il n'y a point de paix à faire, mon très cher Monsieur, entre vous et le chevalier de la Tour [*Quesnel*], parce qu'il vous assure qu'il n'a jamais eu la pensée de se brouiller avec vous. Il fait trop de cas de votre amitié pour se hasarder à la perdre. Il est vrai qu'il a été fort touché de voir le solitaire [*l'abbé de la Trappe*] parler, comme il a fait, d'un homme qui méritait de lui tout autre chose. Il n'a pu approuver que vous ayez fait courir une lettre qu'il fallait ensevelir dans les ténèbres du silence. Il n'a pu aussi n'être point mal édifié de vous voir dire qu'il n'y avait rien que de très chrétien dans cette lettre. Les intentions, si vous voulez, l'ont été, mais assurément les paroles ne le sont pas ; mais j'en veux demeurer là. Et la raison même qui m'a fait garder le silence sur votre lettre est que j'étais bien aise de ne me point expliquer davantage sur ce sujet, et parce que, d'ailleurs, les lettres ne servent qu'à faire perdre du temps, quand il n'y a point de nécessité ou d'utilité considérable à en écrire.

J'apprends avec bien de la douleur que votre santé ne s'est point rétablie, et qu'au contraire vous vous disposez à une opération bien douloureuse, et qui n'est pas sans péril. Je vous porte une grande compassion, en regardant la chose humainement. Mais, en la regardant d'un œil chrétien, cette compassion est mêlée d'une espèce de joie.

Quand on voit un chrétien, âgé de soixante ou soixante-dix ans, se préparer à aller paraître devant Dieu et travailler de jour en jour à réveiller sa foi, à se purifier des taches et de la poussière qui s'amassent, durant le cours d'une assez longue vie, par beaucoup

Digitized by Google

de recherches inutiles et d'attachement aux créatures ; quand, dis-je, un chrétien, dans ces circonstances, est visité de Dieu par une maladie douloureuse, longue et accompagnée de plusieurs incommodités, et qui laissent néanmoins la liberté de penser à Dieu et de lui offrir le sacrifice du cœur avec celui de la souffrance du corps, je ne puis m'empêcher de dire que cette souffrance est bien placée, qu'elle vient à souhait par rapport au ciel, et qu'il y a lieu d'en louer la miséricorde du souverain médecin, qui se sert du corps pour sauver l'âme, comme le diable s'en sert pour la perdre. Je sais bien cependant que c'est un état où l'on a besoin d'un secours extraordinaire du Seigneur, et que le véritable esprit de la souffrance chrétienne n'est pas si commun que la souffrance même.

Quesnel à du Vaucel

22 avril 1695.

La campagne est comme commencée ici. Lorsqu'on y pensait le moins, le maréchal de Boufflers, extrêmement actif et vigilant, est venu mettre 20.000 pionniers en œuvre pour faire une ligne depuis la Lys jusqu'à l'Escaut, depuis Courtrai jusqu'à Avelghem, au dessus d'Oudenarde. Il est campé, au milieu, avec 20.000 hommes, et il avait fait déjà une bonne partie de la besogne avant que les autres s'en aperçussent. Ils se sont mis cependant en chemin, et l'électeur de Bavière[1] est à Gand avec du monde. Les troupes ne leur manquent pas ; et néanmoins ils ne trouvent pas qu'il y ait lieu de rien faire. M. de Boufflers met, par ce moyen, son gouvernement à couvert ; car vous savez qu'il a succédé à M. de Villeroy, comme plus ancien des nouveaux maréchaux

1. Maximilien-Marie, électeur de Bavière depuis 1679.

Digitized by Google

qui commandera l'armée principale en ce pays. Nous tenons Casal assiégé. Les Français auront bien de la peine à le sauver. Ils ont eu deux échecs en Catalogne. C'est encore un problème de savoir si le prince d'Orange viendra à l'ordinaire; d'autres en doutent.

Quesnel à du Vaucel

20 mai 1695.

On part ici pour la campagne. Le prince d'Orange n'est point encore venu, et c'est un problème que sa venue. Il y en a qui disent qu'il courrait risque de ne pas rentrer en Angleterre s'il en sortait, quelque bonne mine qu'on lui fasse. Il caresse fort le prince et la princesse de Danemark. Il n'ignore pas les prétentions de la princesse, supposé que le roi son père n'y en eût plus, et le roi de Danemark peut l'incommoder. S'il est vrai que la princesse soit réconciliée avec son père il y a longtemps, elle pourrait bien le servir en faisant semblant de faire pour elle-même; mais tout cela est pure spéculation.

Quesnel à du Vaucel

27 mai 1695.

C'est un grand malheur pour l'Eglise et l'Université, de ce que le ministre que le Saint-Siège y a[1] est un homme vendu à toutes les mauvaises causes, qu'il soutient tous les brouillons, est ouvertement déclaré contre tous ceux qui ne sont pas amis des jésuites, décrie tant qu'il peut Messieurs de Louvain, les traite indignement, avec violence, et sans avoir aucun égard

1. M. Tanara.

Digitized by Google

à la justice. Il semble qu'il soit le procureur de leurs adversaires, et il se laisse tellement dominer par sa passion pour eux qu'il ne garde pas même les apparences d'équité et d'indifférence qu'un internonce devrait au moins garder, pour paraître tenir la balance égale. Il s'est imaginé que M. Hennebel et ses consorts lui ont rendu de mauvais offices à Rome, et il ne perd aucune occasion de leur faire sentir son mécontentement. Je vous ai fait déjà assez de jérémiades sur ce sujet.

On s'est trop tôt flatté de voir M. le cardinal d'Aguire grand inquisiteur, puisque c'est l'évêque de Cordoue qui l'est, selon les nouvelles du dernier courrier. Voilà un rabat-joie ! L'internonce en aura autant de joie, car il n'était pas content du choix, qu'on croyait fait, du bon cardinal. Cependant celui-ci ne sera pas inutile en Espagne, et il pourra y donner de bons conseils. Il faudrait lui faire un bon mémorial, pour lui représenter et l'engager à représenter à la cour et aux Conseils l'état pitoyable où est réduite l'Eglise en ce pays. La source du mal est qu'on ne fait point des évêques capables de ce ministère. Les personnes de qualité n'étudient point; cependant c'est pour eux que sont ces dignités. Et, si elles sont données à d'autres, ce sont des misérables qui y entrent par de méchantes voies, et qui se gouvernent à proportion. Autrefois, les évêchés se donnaient à de vénérables savants et pieux docteurs ; aujourd'hui, ils ne sont que pour des ambitieux et des ignorants. Et ce qu'il y a de docteurs capables de l'épiscopat sont décriés comme des hérétiques, et il y en a encore bien peu de ce nombre-là, parce qu'il n'y a plus de liberté pour l'entrée de la faculté. Voilà donc les deux points capitaux sur lesquels il faudrait appuyer, si une fois le bon cardinal pouvait avoir l'oreille du roi et que l'on voulût bien songer à rétablir le bon ordre en ce pays. Le premier, de remettre en liberté l'Université asservie depuis si

Digitized by Google

longtemps par le moyen des calomnies dont on a accablé les meilleurs sujets. Le deuxième, de remplir les sièges épiscopaux de sujets de mérite et capables. Et, si on voulait une fois faire connaître qu'on ne donnerait point d'évêchés qu'à ceux dont le mérite serait bien connu et éprouvé, on verrait les personnes de qualité travailler à se rendre capables. On aurait d'autant plus de facilité de remplir ces places de sujets capables, pris d'entre les docteurs, qu'il n'y a pas beaucoup de personnes de qualité qui prennent le chemin de l'état ecclésiastique. Et, en effet, de six évêchés, en comptant Namur, il n'y a que celui de Malines et celui de Gand qui aient quelque naissance; les autres sont des gens de rien.

Je n'écris tout ceci que parce que je crois le devoir faire; mais ce n'est pas avec beaucoup d'espérance que le cardinal trouve des ouvertures favorables pour tout cela, à la cour où l'on vend tout à deniers comptants.

Le roi Guillaume est arrivé en Hollande. Ainsi beaucoup de politiques, qui ne croyaient pas qu'il dût venir, sont trompés. Il n'a pas laissé de faire créer M. le prince de Vaudemont généralissime des troupes anglaises avec 100.000 livres d'appointements.

A moins que le cardinal d'Aguire n'ait des bénéfices en Sicile, quels revenus y peut-il avoir, lui qui est religieux?

Tout est en mouvement pour former les camps. Les généraux sont arrivés en France sur la frontière.

Quesnel à du Vaucel

3 juin 1695.

Voilà le nonce de Turin mort. Celui d'ici n'y aspirera-t-il point? J'admire qu'à Rome on soit en peine de pourvoir à l'entretien d'un honnête homme en ce pays.

Digitized by Google

Ils ont tant de ressource. Il n'y a qu'à unir une bonne abbaye à cet emploi ou créer une pension sur un riche évêché. Je vois des gens qui en regorgent à qui on en donne. Le bon pape fait beaucoup de bien aux pauvres. Cela est bon; mais son devoir papal est préférable aux charités. Et une charité de pape est de mettre des gens capables de servir l'Eglise en état de le faire, et de ne se jeter pas dans la nécessité de donner des emplois importants à des gens qui n'ont que de l'argent pour tout mérite.

L'assemblée du clergé se tient à Saint-Germain-en-Laye. M. de Paris y préside à l'ordinaire.

L'électeur partit hier pour le camp.

Voilà des thèses bien insolentes des jésuites d'Anvers. Ils en seront quittes tout au plus pour être mises à l'index. Ne voit-on pas bien à Rome que ces gens-là sont incorrigibles? M. de Saint-Cyran disait bien qu'il faut les humilier, mais de manière qu'ils le sentent; autrement on n'en viendra jamais à bout.

J'ai lu tout entière l'oraison funèbre du maréchal de Luxembourg, par le P. de La Rue, jésuite. Rien n'est plus éloquent. Il y a même des choses fort chrétiennes. Voilà un extrait dont j'avais bien remarqué les paroles. Il donne plus de foi au maréchal de Luxembourg qu'à Corneille le centenier. On aurait de la peine à sauver l'extrait de pélagianisme. Il dira que, hors la grâce et la foi, il ne l'entend que de l'habituelle.

Quesnel à Mme de Fontpertuis

7 juin 1695.

Nous pensons souvent à vous, et surtout dans cette saison où ce que vous avez de plus cher au monde est exposé à tant de dangers. Pour nous, nous sommes, grâces à Dieu, fort tranquilles au milieu des alarmes,

Digitized by Google

et je n'aurais jamais cru qu'on se pût trouver comme au milieu de 200.000 hommes avec le repos où nous nous trouvons. C'est Dieu qui nous donne la paix par sa miséricorde, et c'est à lui seul aussi que nous la demandons pour son pauvre peuple, qui en a tant besoin. Le roi va travailler, de son côté, à nous la donner. Fasse le ciel que ses conquêtes si glorieuses soient couronnées d'un don si nécessaire et si désiré!

Quesnel à du Vaucel

10 juin 1695.

La fortune des prétendus jansénistes ne va pas vite, comme vous voyez, et s'il est vrai que le cardinal d'Aguire ait ordre de demeurer à Rome, ou c'est une marque qu'on craint qu'il ne les serve à Madrid, ou peut-être la crainte ou l'espérance d'un conclave.

Ce que vous dites d'Albizzi[1] fait voir une âme bien vénale et bien artificieuse. Ce serait un autre artifice, si un officier refusait un présent d'argent comptant et en répandait le bruit, de concert avec le présentant, pour couvrir le jeu, et que cependant il reçût une bonne pension secrète. Mais je n'ai garde de juger personne sur cela.

Je ne crois pas qu'on vous soupçonnât d'avoir voulu corrompre la cour de Rome. Quand, un jour, on viendrait à savoir les présents qui ont passé par vos mains, on verrait bien qu'ils ne sont pas assez riches pour acheter des suffrages.

Je ne doute point que l'ouvrage du R. P. Orosio [*de Noris*] ne soit quelque chose de beau et de bien vivement poussé. Je le plains d'avoir affaire à des écrivains si fort au-dessous de lui et dont la défaite lui coûtera

1. Voir la note du 8 août 1690.

Digitized by Google

si peu. C'est un lion contre un renard. Mais je vois, par ce que vous me dites, que le public aura de quoi profiter, à l'occasion de cette dispute, par les belles recherches et les découvertes curieuses dont il enrichira son ouvrage. C'est par cette raison que, quelque profession que je fasse d'honorer ce savant homme, je ne puis m'empêcher de lui souhaiter des adversaires; et c'est même parce que je l'honore que je lui en souhaite, ne pouvant mettre la main à la plume pour repousser les faibles efforts de la canaille révoltée sans ouvrir les trésors de son érudition et sans en répandre, dans le public, une partie considérable.

Je lui pardonnerais plus volontiers de ce qu'il ne m'a pas honoré d'un mot de réponse, que l'honneur qu'il me fait de me faire chef de parti. S'il y en avait un, il serait réduit à un état plus capable de faire pitié que de donner de la crainte sous un tel chef. Mais le chef et le parti sont une chimère, et il serait bon que ceux dont les paroles sont toujours écoutées avec estime et font impression sur les esprits fussent les premiers à combattre cette chimère; car c'est l'entretenir que d'en parler comme d'une chose qui subsiste réellement.

Pour ce qui est de la facilité à publier les lettres, vous savez, Monsieur, quelle précaution M. l'illustre ami [*Arnault*] prenait pour ne rien publier qu'avec l'agrément de ceux qui y étaient intéressés. On a toujours été, sur cela, religieux jusqu'au scrupule. Quand les gens sont morts et que leur témoignage peut servir à la vérité, je ne crois pas qu'on doive trouver mauvais qu'on l'emploie.

Le pauvre marquis de Pomponne allait dire adieu à son oncle l'abbé pour aller à son régiment, lorsqu'il tomba devant lui de son haut et fut deux heures sans connaissance. Etant revenu, il demanda à se confesser et le fit fort bien. Il a la langue fort libre et la

Digitized by Google

tête aussi ; les médecins répondent que les eaux le délivreront du reste. Il lui mourut une fille venue à cinq mois, à peu près dans le même temps. C'était le seul fruit de son mariage.

C'est une chose difficile d'envoyer huit volumes à Paris, à ces messieurs du séminaire. Ils attendront bien la paix. Les armées sont assemblées, le roi Guillaume est à la tête de la sienne. On verra s'ils commenceront, après sept campagnes, à faire quelque chose.

Quesnel à du Vaucel

17 juin 1695.

Je ne comprends rien à l'abbé de la Trappe ; on vient de m'envoyer l'empreinte d'une médaille frappée en l'honneur de Sa Révérence! Et où? A la Trappe même, par un frère Barse, convers. D'un côté, c'est son portrait, et autour : *Abbas de Trappa;* de l'autre côté, un sculpteur, le ciseau et le marteau à la main, taille son buste qui est élevé sur une base, sur le côté de laquelle on lit : *Restauratori vitæ monasticæ*, et autour de la médaille : *Tabor est ante me*. Au bas, *an MDCXCV*.

Je veux croire que c'est sans sa participation que cela se fait; mais que, chez lui, cela se fasse à son insu, c'est quelque chose de bien extraordinaire pour une maison si réformée. S'il ne met pas le frère en pénitence, on aura peine à croire qu'il lui en sache mauvais gré.

Les armées s'approchent l'une de l'autre. Le prince d'Orange fait mine de vouloir donner bataille et combler les lignes. Cela ne se fera pas aisément.

Le clergé donne dix millions au roi.

Digitized by Google

Quesnel à du Vaucel

24 juin 1695.

Il n'y a point d'espérance de paix, tant que l'on agira comme l'on fait à Rome, et que l'on laissera faire en ce pays aux adversaires tout ce qu'il leur plaît.

Vous verrez par l'*Impertinens* de M. Steyaert ce qu'on en peut attendre. C'est un vicaire apostolique, la plume et le langage, et même l'esprit et la tête des prélats de ce pays. Ainsi la déclaration qu'il fait si solennellement sera regardée comme une déclaration authentique, émanée des évêques et avouée du Saint-Siège, tant que le Saint-Siège n'y contredira point.

M. du Til [*Hennebel*] ne manquera point de nous mander, comme il fait ordinairement en ces occasions, que c'est la meilleure chose du monde, que le champion ne pouvait mieux faire pour ceux de Louvain, que les frères sont dans une furieuse colère. Chansons que tout cela ; on se moque de lui, et on le joue, sans qu'il s'en aperçoive. Et, pendant que de tous côtés on mine le peu d'avances qu'il a faites depuis deux ans, qu'on fait un examen de propositions qui peut avoir un fort mauvais succès, il s'amuse à se chamailler avec un homme que je ne puis mieux comparer qu'à un filou qui amuse les gens, pendant que ses compagnons leur coupent la bourse.

Il me semble donc qu'il est temps que M. Hennebel abandonne le Mulart [*P. Désirant*[1]] à son mauvais génie et à sa mauvaise foi. On ne regarde ici tout cela que comme un amusement d'enfant, et on ne daigne pas lire aucune de ces paperasses qu'il envoie.

Qu'il se réveille donc à ce coup-ci, et qu'il relève cet

1. L'agent des jésuites à Rome.

Digitized by Google

excès du champion, de telle manière qu'il se fasse entendre!

Il faut qu'il dise nettement, dans une supplique, qu'il n'y a plus de paix à espérer, et qu'il n'a autre chose à faire qu'à s'en retourner et à abandonner chacun à sa conscience sur le fait du formulaire; qu'on ne doit pas être surpris si on voit le feu des contestations se rallumer plus que jamais, puisqu'on permet à des brouillons et à des boute-feu de le rallumer, et qu'on les rend, de jour en jour, plus hardis à tout faire en laissant leurs excès impunis.

Je crois que les Romains, depuis le premier jusqu'au dernier, se moquent de nous et ne sont appliqués qu'à nous tromper. Ils semblaient avoir donné quelque chose, et maintenant ils le retirent par le moyen des évêques et de leurs agents, à qui ils laissent faire tout ce qu'il faut pour cela. De nos amis, en France, étaient déjà fort scandalisés de ce qu'on favorisait la signature, sur le seul décret du pape qui semblait donner quelque chose. Ils se moqueront bien de nous maintenant et nous diront que nous nous sommes laissés duper, que nous ne connaissons pas les Romains, que nous sommes trop simples de nous y fier.

M. de Reims a écrit pour la *Fréquente Communion;* au moins il le devait faire, et il n'attendait que le décret que j'ai envoyé. Je vous envoie de ses décrets, accompagnés d'autres pièces dont la dernière fera bien rire les Romains, s'ils entendent raillerie. Voilà aussi une ordonnance de M. de Châlons, dans laquelle vous verrez celle de M. de Meaux, car c'est la sienne que ce premier prélat a adoptée. Vous savez que, son frère étant indisposé, le duc de Vendôme commande en Catalogne. On pourra bien se battre ici. Le fort de la Kenoque, qui fait une partie de la force d'Ypres, est assiégé par le roi Guillaume, c'est-à-dire par un détachement de son armée. S'il le prend, il prendra Ypres

Digitized by Google

ensuite, et ce sera une porte ouverte pour aller à Dunkerque. Il y a encore une autre armée de Brandebourgeois qui viennent du côté de Liège et qu'on croit qui ont dessein sur Charleroi; car, sur Namur, je ne le saurais croire. Il y a longtemps que le maréchal de Lorges a passé le Rhin.

Quesnel à du Vaucel

1er juillet 1695.

Les *Gazettes de Hollande* ont triomphé de la prise du fort de la Kenoque et des lignes forcées. Ils s'en sont dédit honteusement dans la *Gazette* suivante, et se sont réduits à dire que l'on battait la Kenoque depuis le 19. Rien de tout cela. On ne le trouve pas assiégeable. On dit que l'on va faire le siège de Namur ou de Charleroi ou de Mons. Les alliés savent bien comment on les prend, puisqu'ils les ont vu prendre, et il ne faut pas douter qu'ils ne profitent de ce qu'ils ont vu.

Quesnel à du Vaucel

8 juillet 1695.

On m'a mandé de Paris que le nonce avait témoigné au roi que l'on n'était pas content à Rome de son édit au sujet des évêques[1]. Ce n'a point été à la réquisition du clergé, puisqu'on savait la chose avant le terme de l'assemblée. Cela est de l'invention du sieur des Arquins [*Harlay, archevêque de Paris*], qui l'avait concerté avec la cour pour leurrer le clergé et lui donner du vent pour son bon argent. Il a eu sans doute ses vues pour cela; il

1. Edit de Louis XIV du mois d'avril 1695 sur les juridictions civiles et ecclésiastiques.

Digitized by Google

se rendra nécessaire à Rome pour faire révoquer cet édit. Il se fera faire la cour par les réguliers et par le confesseur même, qui aura besoin de lui pour cela et à qui il promettra tout. Il fait entendre au roi que, quand il serait obligé de contenter Rome en le révoquant, cela lui sera mis en ligne de compte et lui tiendra lieu d'un bon article, pour lequel il aura droit de demander quelque chose et pour faciliter la concession de la régale. Cependant l'édit aura eu son effet auprès du clergé, et il se fera un grand mérite auprès du Saint-Siège et auprès de tout le monde. Je n'ai point vu l'édit, que les gazettes ont dit être de cinquante articles.

Je congratule messieurs les deux députés de leurs si favorables audiences. Dieu veuille que M. du Til [*Hennebel*] obtienne tout ce qu'on lui fait espérer!

Namur[1] est assiégée par les alliés. Si on ne la secourt point, il faut compter qu'elle sera prise, car la bombarderie, en ce temps-ci, réduit tout. Ils n'ont pas osé attaquer Ypres, et ils ont été obligés d'abandonner l'attaque du fort de la Kenoque, après y avoir perdu beaucoup de monde, et de n'oser attaquer les lignes des Français, à qui ils ont laissé paisiblement faire une seconde en leur présence.

Les affaires ne vont pas bien en Catalogne pour les Français, et M. de Castanaga, que le prince d'Orange a chassé d'ici, fait plus là que les alliés n'ont fait ici jusqu'à présent. Le roi d'Angleterre est à la Trappe. On

1. Ce fut la première place devant laquelle le prince d'Orange triompha des Français. La faute en fut rejetée sur le maréchal de Villeroy et sur le duc du Maine, qui se vit, à ce propos, chansonné de toutes parts :

Un bâtard autrefois a sauvé le royaume,
Un bâtard aujourd'hui sauve le roi Guillaume.

L'investissement de la ville commença le 1er juillet ; elle fut défendue par le gouverneur, le comte de Guiscard, et par le maréchal de Boufflers, qui s'était jeté dans Namur à la dernière heure.

Digitized by Google

ne croit pas que l'abbé aille encore loin. Ce prince a été rendre une visite solennelle aux jésuites du collège de Paris; il y a dîné, il a fait toutes les caresses possibles à ces Pères.

Je ne sais où est la politique et la prudence, sachant quelle aversion on a, en Angleterre, de ces Pères; mais il a besoin du roi de France; il croit devoir suivre ses inclinations et les siennes propres.

Quesnel à du Vaucel

15 juillet 1695.

M. l'évêque de Limoges est mort[1]. C'était un M. d'Urfé, dont un frère est mort de l'Oratoire depuis quelques années, et qui avait plus d'esprit qu'eux tous. L'évêque était un saint homme assurément. Il avait tout donné aux pauvres, s'était retiré à son séminaire, et on m'écrit que, n'ayant plus que son anneau pastoral à donner, il l'avait encore donné. Il avait pris goût au *Nouveau Testament* du P. Quesnel et lui avait fait écrire, afin qu'il fît imprimer, pour ceux qui ne sont pas pécunieux, les Epîtres et Evangiles à part, je dis des dimanches et des principales fêtes. Il en avait écrit à un évêque de ses amis, et cet évêque en a fait écrire à ce Père. Ce dernier évêque a lui-même témoigné être disposé à autoriser tout l'ouvrage par une lettre pastorale. Il ne tiendra pas à moi qu'il ne le fasse; et l'auteur n'en sera pas fâché, parce qu'il ne doute point que, si l'occasion s'en présentait, M. des Arquins [*Harlay, archevêque de Paris*] ne lui donnât sur la crête.

Je sais que cet abbé, qui a témoigné désirer avoir les huit volumes de la *Morale pratique*, ayant été fait supérieur de quelques monastères, il y a défendu plusieurs

1. Louis de Lascaris d'Urfé, évêque de Limoges de 1676 à 1695.

Digitized by Google

livres, et entre autres celui en question. Quelques-unes ont demandé grâce pour plusieurs de ces livres au prélat, et le prélat leur a donné mainlevée, excepté celui-là sur lequel il a tenu ferme.

Namur est investi depuis le premier du courant ; la tranchée ne s'ouvrira pas devant dimanche prochain. M. le maréchal de Boufflers s'est jeté dedans le 2, avec un renfort de sept régiments de dragons ; et il y a au moins 12.000 hommes dans la place. Cependant les armées de M. de Villeroy et de M. de Vaudemont sont en présence, et tout est disposé à une bataille vers l'Escaut. Les courriers passèrent, hier au soir, pour en porter la nouvelle aux alliés devant Namur, c'est-à-dire à vingt lieues de là.

Les *Gazettes de Hollande* font M. de Lorges mort. Cela est faux. Il est hors d'affaire[1].

Quesnel à du Vaucel

22 juillet 1695.

Cela est assez surprenant que, la tranchée ayant été ouverte devant Casal, le 26 juin, on dit encore à Rome, le 2 juillet, que le siège ne se ferait point. Et aujourd'hui on dit que c'est une affaire terminée par accommodement, qu'on rend au duc de Mantoue la ville et la citadelle démantelées[2]. De ce côté-ci, Namur est toujours assiégé par les alliés. Ils ont pris un poste qui leur a coûté deux mille hommes, de leur aveu ; et il ne faut pas douter qu'il n'y en ait aussi beaucoup de tués des Français, dont on nomme ici trois personnes de qualité :

1. Le maréchal de Lorges tomba extrêmement malade, le 20 juin, au camp d'Unter-Neisheim. « Jamais armée ne montra tant d'intérêt à la vie de son chef, ni d'amour pour sa personne. » (*Mémoires de Saint-Simon*, édition de Boislisle, II, 293.)

2. M. de Crenan, qui en était gouverneur, capitula, le 11 juillet, par ordre du roi, et rendit la place au duc de Mantoue.

Digitized by Google

le jeune comte de Maulevrier-Colbert[1], le comte de Morstein[2], fils du grand trésorier de Pologne et gendre de M. de Chevreuse. Peut-être ressusciteront-ils avant la résurrection générale. Dixmude est assiégé, à l'autre bout, par les Français. C'est le comte de Montal qui fait le siège, et M. de Villeroy le couvre. Je ne doute pas qu'après cela ils n'aillent secourir Namur, battu, dit-on, avec deux cents pièces de canon et soixante mortiers.

Je crois que je vous ai mandé que M. Nicole fait imprimer un ouvrage contre les quiétistes. J'appréhende une apoplexie pour lui. Car on me mande qu'il s'appesantit beaucoup, que sa langue s'épaissit et qu'il n'a pas sa liberté d'esprit ordinaire, ayant peine à mettre dehors ses pensées. Ce sera une grande perte.

Si on mande à Rome, de Paris, qu'on y fait grand bruit d'une lettre du P. Quesnel à l'abbé de la Trappe sur ce qu'il a écrit de M. Arnauld, dites hardiment qu'elle n'est point du P. Quesnel. Le monde en sera bientôt tout à fait désabusé.

P.-S. — Il faut reprendre la plume pour vous dire que la fameuse Mère Eugénie, de la Visitation, mourut le 29 septembre 1694, âgée de quatre-vingt-six ans, et qu'on a fait sa *Vie*, que j'ai reçue depuis deux jours[3]. C'est un in-12, de 390 pages, où l'on a répandu bien du venin contre Port-Royal, tant sur l'affaire où elle a servi de geôlière que sur d'autres faits et sur la *Fréquente*

1. Jean-Baptiste Colbert, fils aîné du comte de Maulevrier, commandait le régiment de Navarre.

2. Michel Albert, comte de Morstein et de Chateauvillain, était colonel du régiment d'infanterie de Hainaut. Il fut tué à une sortie, le 18 juillet.

3. La Mère Louise-Eugénie de Fontaine, de l'ordre de la Visitation, avait été imposée et installée par l'archevêque de Paris à Port-Royal-des-Champs, en 1664, comme une sorte de *supérieure commissaire*, chargée de réformer le monastère en lutte ouverte avec le pouvoir.

Digitized by Google

Communion, dont il est dit plusieurs fois, et par l'auteur et par la béate même, qu'il a été condamné par le pape, que P. Nouet l'avait réfuté en six sermons. On s'étend fort sur l'obstination des filles de Port-Royal ; on ne fait pas de façon de les comparer aux hérétiques. Il n'y a ni nom d'auteur, ni nom de libraire, ni approbation, ni privilège, et il est assez probable qu'on les a refusés. On le vend à la Visitation de la rue Saint-Antoine. Je suis persuadé que c'est l'ouvrage d'un jésuite. Cependant une des tourières de cette maison a dicté que c'est une Mme du Plessis qui l'a composé. Elle est fille de M. Marin, intendant des finances. Mariée à un M. Bonneau, séparée de son mari pour affaires de famille, il y a quarante ans qu'elle demeure dans ce monastère où elle a une fille religieuse; mais elle ne l'est pas elle-même. J'en demanderai un exemplaire sans reliure pour vous l'envoyer.

Quesnel à du Vaucel

29 juillet 1695.

Les alliés continuent le siège de Namur, et les Français celui de Dixmude. Ceux-ci pourront aller ensuite à Nieuport, si on les laisse faire. Il se tue bien du monde à celui de Namur. Les Anglais ont été repoussés trois fois des derniers ouvrages qu'ils ont pris. Il y a un mois qu'ils sont là, et quinze jours que la tranchée est ouverte. Le roi prit la ville au sixième jour de tranchée ouverte, et le château en vingt-quatre. On dit qu'ils ont fait beaucoup de retranchements dans la ville et qu'ils en disputeront le terrain pied à pied. M. de Boufflers est dedans avec M. de Mesgrigny[1], principal ingénieur

1. Jean, comte de Mesgrigny, servit comme ingénieur dans la plupart des sièges d'Italie et de Flandre.

Digitized by Google

après M. de Vauban, et gouverneur de la citadelle de Tournay, bon ami de M. Ragot [*dom Gerberon*]. On a bombardé Saint-Malo, mais avec peu de dommage, quoique les ennemis publient qu'elle est minée entièrement. Ils ont aussi bombardé Granville avec aussi peu de succès. Casal est rendu, non aux alliés, mais au duc de Mantoue.

Que ce serait de joie pour nous de vous voir apporter vous-même vos lettres en ce pays ! Mais, puisqu'il faut pour cela que la paix soit faite, j'appréhende fort que ce ne soit pas sitôt. Je m'imagine pourtant, pour me flatter, que, Casal n'étant plus à la France, l'empereur se rendra plus facile à écoûter les propositions de paix.

Quesnel à du Vaucel

Bruxelles, 12 août 1695.

Je ne prétends pas vous apprendre la mort de l'archevêque de Paris[1]. Vous l'aurez sue par un courrier extraordinaire, qu'on n'aura pas manqué de dépêcher à la cour de Rome.

Elle arriva, le 6 au soir, à sa maison de campagne, où il fut frappé d'apoplexie qui l'expédia *in forma brevi*. On apporta, dès le soir même, son corps à Paris. Celui qui m'en écrivait, le 7 au matin, n'en savait pas davantage.

Les nouvelles écrites à la main, qui s'envoient en Hollande deux fois la semaine et passent par Bruxelles, marquent sa mort. On y dit ses belles qualités et, entre autres, qu'il aimait le beau sexe, et qu'il avait cent cin-

1. Harlay de Champvallon mourut dans son château de Conflans, le 6 août, presque en disgrâce à la cour, et méprisé de tous. Le P. Gaillard, jésuite, fit son oraison funèbre. « La matière était plus que délicate, dit Saint-Simon. Il tourna court sur la morale. »

Digitized by Google

quante mille livres de rente en bénéfices, et qu'il avait été deux heures en apoplexie.

Le cardinal d'Estrées et M. de Meaux sont les deux que l'on croit y devoir avoir plus de part; et, comme le dernier ne manquera pas d'être demandé par M. le Dauphin, il n'y a pas d'apparence que le roi le refuse, outre qu'il est assurément le plus capable et le plus digne. Le roi refusa cependant M. le Dauphin pour l'évêché de Beauvais, par cette raison qu'il ne serait pas homme à pousser à bout les jansénistes. Comme il n'y en a plus à pousser, cette raison ne vaudra plus rien. On n'en manquera pas néanmoins pour lui rendre de mauvais offices.

Vous serez bien surpris quand je vous dirai que les Français sont aux portes de Bruxelles depuis trois jours, que l'on croyait, les deux dernières nuits, qu'ils bombarderaient cette ville, et que l'on s'y attend pour cette nuit. Ils sont campés à Anderlech, qui est à demi-lieue d'ici, et, cette nuit, ils ont pris un fort qui est à mi-chemin entre Anderlech et cette ville, et les Espagnols, qui y étaient, ont été passés au fil de l'épée; car c'est l'épée à la main qu'on l'a pris. On disait qu'il y avait deux ou trois cents Espagnols; d'autres disent qu'il n'y en avait que cent. Comme on ne leur a envoyé personne pour les soutenir, ils n'avaient garde de ne pas périr. Vous me parlez de la consternation de Provence; mais c'est une peur qui n'est point suivie des effets, au lieu que la consternation où tout le monde est ici sera suivie, à moins d'un miracle, d'étranges effets. Car les bombes, dont les Français ont un amas prodigieux, tomberont sur une forêt de maisons où tout est quasi de bois. Ils sont sortis de Mons, en disant tout haut qu'ils allaient bombarder Bruxelles, et cependant on n'a pas pris de grandes précautions pour l'empêcher. On dit que les Français sont cent mille hommes; d'autres au moins leur en donnent quatre-vingts. Le prince de

Digitized by Google

Wirtemberg est avec ses troupes à côté du camp des Français; le roi Guillaume est, dit-on, avec trente mille hommes de l'autre côté, et l'on disait tantôt qu'il s'avançait vers Notre-Dame de Halle. Comme il s'en faut bien qu'il soit assez fort pour attaquer les Français, il n'y a pas d'apparence qu'il hasarde une bataille. L'électeur de Bavière continue le siège du château de Namur, qui, sans accident, ne se rendra pas sitôt. Il est, dit-on, fort chagrin de tout ceci, et il a grande raison. Il faut, pour prendre le château, qu'il le réduise en poudre, et on le lui offrait par la paix avec des conditions avantageuses. Et il voit, pendant cela, que l'on désole tout le pays, que la capitale va être mise en poudre et que tout cela se fait pour les intérêts du roi Guillaume. Nous avons les oreilles étourdies du canon de la ville, qui ne tire que d'un côté, parce que les Français ne sont que d'un côté. Mais c'est poudre perdue. Nous ne sommes pas ici les plus à plaindre, parce qu'on nous croit tellement hors la portée des bombes que tout le quartier d'en bas se réfugie en celui-ci; tout est plein. Tout le couvent des filles de la Visitation est ici près, et d'autres de même. C'est cela qui est une grande désolation; mais elle sera bien plus grande quand le triste jeu sera joué et qu'une infinité de familles ne sauront où donner de la tête. On croit que Madame l'Electrice sortira de la ville. Elle fit hier matin, ou la nuit auparavant, une fausse couche; ne le publiez pas. Si on voulait quitter le siège de Namur, je crois qu'on se désisterait du bombardement; et ce serait bien le meilleur; mais le roi Guillaume n'a garde d'y consentir. Cependant ce n'est pas chose sûre que l'on prenne le château; et, s'il est possible de le secourir, on n'y manquera pas. Il y en a qui disent qu'on ne le peut. On verra. Ce ne sera pas faute de monde; car il est encore venu un grand détachement des côtes de Normandie, sous le maréchal de Choiseul,

Digitized by Google

et un d'Allemagne, sous M. d'Huxelles ; et je doute que ce soit pour ne rien faire. Joignez à tout cela dix mille prisonniers de guerre qu'on a faits depuis la campagne commencée, un grand pays qu'on s'est ouvert, des minutions en grand nombre qu'on a prises, beaucoup d'argent, cinquante mille écus, qu'un parti a pris à Aix-la-Chapelle où il est entré, a passé au fil de l'épée ce qu'il y avait de garnison, a enlevé le trésor du marquis de Brandebourg, cinquante autres mille écus enlevés près de Louvain, quarante mille livres dans un paquebot. Voilà bien des nouvelles de guerre ; mais nous y sommes jusqu'aux yeux : le moyen de n'en point parler?

On vous enverra aujourd'hui les deux derniers grains qui n'en valent qu'un. Il reste quatre florins, qui sera joint au premier argent. Je crois qu'en ces onze quadruples vous trouverez tout.

Quesnel à du Vaucel

19 août 1695.

La désolation que je vous annonçais, il y a huit jours, ne s'exécuta pas la nuit suivante, mais le lendemain au soir, sur les quatre ou cinq heures. Elle commença et a duré les deux jours et deux nuits suivantes, jusque bien avant dans la matinée de la fête de la Vierge, qu'ils cessèrent. On ne saurait vous dire le désastre de cette pauvre ville. Bruxelles n'est plus Bruxelles[1]. C'est un amas de pierres où l'on ne distingue ni rues ni maisons,

1. En trois jours, Bruxelles reçut cinq mille bombes et douze cents boulets rouges. Plus de deux mille cinq cents maisons et douze ou treize édifices religieux furent brûlés, cinq ou six cents personnes tuées. « Jamais on ne vit un spectacle plus affreux, et rien ne ressemblait mieux à ce qu'on nous raconte de l'embrasement de Troie. » (*Mémoires de Berwick*, p. 342.)

Digitized by Google

parce qu'il n'y en a plus dans le gros de la ville. L'hôtel de ville est ruiné et toutes les maisons d'autour, la tour de Saint-Nicolas ruinée, l'église rasée, les cloches et le beau carillon fondus ; les Carmes chaussés, les Cordeliers, les Dominicains rasés, les Augustins ont eu peu de mal; l'hôpital, la Madeleine, Saint-Géry, Sainte-Anne et toutes les rues où étaient ces édifices, absolument ruinés. Notre quartier, grâces à Dieu, n'a rien souffert. On y avait réfugié une partie des effets et des meubles de la ville. Tout le parc était comme un camp, où l'on était campé sous des tentes, dans des carrosses, ou à la belle étoile ; et c'était une chose bien triste de voir tout ce pauvre peuple transporter tout ce qu'ils avaient de meilleur. Nous eûmes pourtant peur, le dernier jour; car on assurait que les Français changeaient leurs batteries et voulaient attaquer le côté qui n'avait été à la portée de leurs bombes et de leurs canons. Il nous en coûta un peu de fatigue et d'embarras pour vider les greniers et transporter dans le jardin, à la cave et dans la citerne, ce qu'il y avait de papiers, de livres et de meubles. La nuit fut terrible et toute la ville était en feu, aussi bien que l'autre nuit et les autres jours ; mais le mal n'approcha pas de nous ; le quartier du Sablon où est la poste, celui de la Cour, du Conseil, de Sainte-Gudule, a été exempt du mal. On dit qu'on avait fait compliment à Son Altesse que le roi avait ordonné qu'on épargnât la Cour. Tout cela s'est exécuté fort paisiblement, à la vue de deux armées qui faisaient près de soixante mille hommes. Le prince d'Orange s'était venu aboucher avec le prince de Vaudemont, son confident, à quelques lieues de la ville. L'on croyait qu'il venait défendre la ville en combattant les Français. Point du tout; il s'en retourna au camp devant le château de Namur, et envoya l'électeur prendre le divertissement de la tragédie, qui se joua le même jour qu'il arriva ici. Il s'en retourna hier matin au camp. L'armée de France

Digitized by Google

est demeurée encore un jour campée au même lieu d'Anderlech, après quoi on dit qu'elle a pris le chemin d'Enghien. C'est assez celui de Namur. Il est venu un détachement d'Allemagne aux alliés et un aux Français. Si on se bat, le combat sera sanglant, et j'ai peine à croire qu'on ne se batte point.

Pendant qu'on bombardait Bruxelles, les Anglais et Hollandais ont voulu bombarder Dunkerque. Ils ont perdu quatre vaisseaux et n'ont rien fait. Trois vaisseaux de cent pièces de canon chacun défendaient le port et la rade et les ont désolés. Le mal qu'ils ont fait à Saint-Malo et à Granville est peu de chose. Il n'a pas tenu à eux de désoler les côtes de Bretagne, de Normandie et de Provence. Dieu les a confondus.

Vous savez mieux que nous que la flotte de l'amiral Russel a été étrangement maltraitée, qu'il a perdu huit gros vaisseaux, qu'on ne sait ce que sont devenus une douzaine d'autres, et que quinze autres ont été démâtés. Le roi, à l'heure qu'il est, a une puissante flotte dans la Méditerranée. Comme la rue de la Madeleine de Bruxelles a été rasée, il y a trois libraires presque ruinés : Lambert Marchand, et Fricx, et un troisième. Fricx y perd pour trente mille écus de livres; Marchand, sept maisons.

Le siège du château de Namur va lentement; il n'y a que deux ou trois jours qu'ils ont commencé à le battre, et on fait état qu'ils y ont déjà perdu près de vingt mille hommes. Et le roi n'en perdit en tout que six ou sept cents au plus, prit la ville en six jours et le château en vingt-quatre. Tous ces bombardements sont une invention diabolique, et, selon les règles de l'Evangile, cela est abominable; mais, selon les lois de la guerre, on n'y peut trouver à redire. Outre le dommage, c'est un sanglant affront de voir la capitale du pays ravagée en présence du gouverneur et de deux armées.

L'on fit le 9, à Port-Royal, le service anniversaire de

Digitized by Google

feu M. Arnauld, pendant que l'on enterrait M. de Paris dans sa cathédrale. M. de Pomponne, avec son fils l'abbé et son docteur, étaient au service de Port-Royal, où tout se fit très bien.

Nous ne savons encore qui sera archevêque de Paris. Le roi (vous le savez) a donné sa nomination pour le cardinalat à M. l'évêque d'Orléans, bon ami de M. de Grenoble. M. de Reims sera proviseur de Sorbonne, M. de Meaux supérieur de Navarre, le cordon bleu à M. l'archevêque de Cambrai.

L'église de Sainte-Catherine n'a reçu presque aucun dommage de la bombarderie, et la paroisse a aussi été conservée. Le pasteur est malade ou convalescent à Malines, où Mme Vaës le mena le dernier jour du bombardement, parce qu'il ne pouvait dormir à ce carillon. C'était, en effet, une chose terrible que le bruit des mortiers, des canons et boulets rouges que l'on entendait siffler de tous côtés, et de ceux de la ville qui faisaient ce qu'ils pouvaient pour éloigner les bombardeurs, sans effet.

Quesnel à du Vaucel

26 août 1695.

Je ne sais si je vous ai mandé que, le même jour que l'on faisait à Port-Royal le service du bout de l'an de feu M. Arnauld, où se trouva M. de Pomponne et M. son fils l'abbé, on enterrait, à Notre-Dame, feu M. l'archevêque. On me mande que ce prélat était tombé plus de quinze fois en apoplexie sans qu'on en ait rien su, parce qu'il avait défendu à ses gens d'en rien dire, sous peine d'être cassés aux gages. Ce qui a fait, dit-on, que, dans cette dernière attaque, il n'a pas été secouru à temps. On remarque que M. de Louvois, M. de la

Digitized by Google

Feuillade et M. de Paris, tous trois favoris du roi, sont morts fort prestement et sans sacrements.

Après avoir enterré le défunt, il lui faut donner un successeur. Vous savez déjà sans doute que c'est M. de Noailles, évêque de Châlons-sur-Marne. C'est un choix auquel tout le monde applaudit, excepté les intéressés. Le roi l'a fait *motu proprio*, et on croit même que le Père confesseur ne l'a su qu'après le coup fait[1]. Il y a tout sujet d'espérer que ce prélat gouvernera bien son diocèse. Le roi avait dit auparavant qu'il voulait mettre à Paris un archevêque qui n'aurait rien que cela à faire. Il est bien certain que ce prélat n'a point demandé, encore moins brigué, cet archevêché. Il était venu à Paris pour le sacre de M. de Cambrai et s'en était retourné aussitôt après à son diocèse. Après la mort de l'archevêque, il paraît que le roi jeta les yeux sur lui, uniquement par l'estime qu'il fait de sa personne. Il lui envoya fort secrètement un courrier pour lui dire qu'il le nommait à l'archevêché de Paris. Il renvoya le courrier, en suppliant Sa Majesté de le dispenser de se charger de ce pesant fardeau, et le refusant absolument. Le roi lui envoya un second courrier, qui rapporta la même réponse. Le troisième courrier lui porta l'ordre de venir en personne dire ses raisons au roi. Il arriva samedi 20, jour de Saint-Bernard, ne fit que passer à Paris et alla à Versailles, après que le P. de La Chaise en fut parti pour Paris. On assure que ce prélat paraissait plus mort que vif, de l'angoisse où il se trouvait. Il fit tous ses efforts pour persuader Sa Majesté d'accepter son refus, et le roi lui dit qu'il ne se rendrait point et ne se lasserait point de le lui

1. Louis XIV écrit de Versailles, le 24 août, au cardinal de Janson, son ambassadeur à Rome : « J'ai nommé l'évêque de Châlons à l'archevêché de Paris. Je considère beaucoup les services que le feu duc de Noailles son père, le maréchal de Noailles son frère, m'ont rendus et continuent de me rendre tous les jours. (Aff. Etr. Rome, 370.)

Digitized by Google

offrir, qu'il le préférait à tous les autres, parce qu'il le croyait plus homme de bien. Enfin il fallut céder du fardeau, le roi lui promettant tous les secours qui dépendraient de lui pour le soulager. La nuit du 20 au 21, Sa Majesté en envoya la nouvelle au R. P. de La Chaise, et on croit que c'était la première nouvelle qu'il en ait eue. On assure que la bonne duchesse de Noailles, sa mère (et en même temps sa fille, parce qu'il est son directeur et son confesseur) a été accablée de cette élévation; mais sa piété, me dit-on, est si lumineuse et sa foi si vive qu'elle lui fera concevoir l'espérance que le Souverain Pasteur, qui impose à son fils cette redoutable charge, aidera puissamment à la porter. On voit avec consolation, m'écrit-on, que ce nouvel archevêque a les qualités qui ne se suppléent pas d'ailleurs quand on ne les a pas, et qu'il peut tirer d'ailleurs tout le reste. Il a l'innocence et la sainteté de vie éminemment, une piété et une ferveur qui ne se ralentit point, une égalité d'esprit peu commune, une tranquillité parfaite, une assiduité au travail et une vigilance toute épiscopale, une conduite et un ordre où rien ne se dément, ni ne se dérange.

Il s'en retourne à Châlons pour y demeurer jusqu'à ce que ses bulles soient venues, ne croyant pas assez canonique de se rendre vicaire général du chapitre de Notre-Dame.

Je vous écris ce que l'on me mande de ce prélat, qui a très bien gouverné son diocèse. Cependant je ne voudrais pas qu'on le vantât tant[1]. Il monte sur un grand théâtre où il aura bien des occasions de se faire connaître. Ce qu'on peut craindre pour lui est qu'il

1. Comme le craignait Quesnel, la solidité du caractère ne secondait pas, chez M. de Noailles, la droiture du cœur et de la raison. Trop souvent sa volonté faisait défection à sa conscience. Nous le verrons chef de parti; mais ce sera, ainsi que le dit le cardinal de Janson, « sans le vouloir ni le savoir ».

Digitized by Google

n'ait pas la force nécessaire au grand poste où il va être placé. Mais, si Dieu l'y appelle, comme toutes les apparences y sont, il saura bien le revêtir de l'esprit de force et de conseil qui lui est nécessaire. Il y a apparence que le gouvernement de son diocèse sera son unique occupation, et qu'il ne cherchera pas à se faire des matières d'audience comme le défunt. Il n'a guère plus de quarante-quatre ans, est grand, bien fait et tout à fait aimable. Je pourrai, avec le temps, vous dire quelque chose particulière qui vous le rendrait encore plus estimable; mais cela n'est pas encore mûr. Voilà un grand article; mais on ne fait pas tous les jours des archevêques de Paris si bien tournés. Il faut peu le vanter et beaucoup prier pour lui, afin qu'il ne manque pas aux desseins de Dieu, qui paraissent extraordinaires.

L'armée de France est vers Nivelle, tirant vers Namur qu'on prétend qu'ils veulent secourir, quoiqu'il soit fort difficile à cause de la situation. Les armées ne sont pas fort éloignées l'une de l'autre. On dit ici que le château est fort pressé, non par les travaux, mais par les bombes et les canons qui jouent en un nombre prodigieux et font pleuvoir les foudres sur ce rocher-là. Cependant ni le fort du Diable ou la Cassotte, ni le fort Guillaume ne sont point encore emportés.

Vous témoignez que vous avez fait l'anniversaire, le mercredi d'avant votre lettre. Vous auriez donc oublié le jour. Car c'est le 8 que notre cher Père nous quitta. On ne le fit que le 9, à Port-Royal, à cause de M. de Pomponne.

Je vis dernièrement une partie de la désolation. Elle n'est pas imaginable. On dit qu'il y a bien une douzaine d'églises ou de chapelles à bas. La *Gazette de France* en a fait une relation en gros dans un article de Bruxelles, et, à la fin de la *Gazette*, une espèce d'apologie, fondée sur ce qu'il y a deux ans que les alliés

Digitized by Google

désolent les côtes de France; qu'on n'a pu faire cesser ces exactions qu'en usant de représailles; qu'on avait écrit au gouverneur avant que de faire celle-ci, en offrant de se retirer sans bombarder, pourvu que les alliés promissent de n'en plus faire autant, qu'on n'a point eu de réponse, etc.

Il a pris aujourd'hui une terreur panique en cette ville, sur un faux bruit que les Français revenaient pour piller Bruxelles, de sorte que tout le monde était occupé à sauver ses meilleurs effets à Anvers. On ne trouvait point assez de barques pour tout charger, et on a été obligé d'empêcher que les barques ne se chargeassent de bagages. Il y a déjà deux jours que des gens y ont envoyé des meubles pour plus grande sûreté.

Quesnel à du Vaucel

2 septembre 1695.

M. Lescuyer étant venu ici dans le temps qu'on était près de finir le paquet, et m'étant mis à causer avec lui, j'oubliais de donner cette lettre. J'en fus mortifié; mais ce que je vous disais, il y a huit jours, ne laissera pas d'être bon aujourd'hui.

Il paraît que le roi a été instruit sur l'importance de bien donner cet archevêché. On dit qu'il avait fait beaucoup prier Dieu pour cela, et il a dit que, s'il avait connu au bout du royaume un plus homme de bien que celui qu'il a nommé, il l'aurait été chercher là pour le faire archevêque de Paris. C'est M. de Noyon, et non pas M. de Cambrai, qui a le cordon bleu.

M. de Reims a été élu proviseur de Sorbonne tout d'une voix par soixante-treize docteurs de cette maison, entre lesquels étaient sept ou huit évêques, et le roi a nommé M. de Meaux pour la supériorité de Navarre.

Digitized by Google

On me mande que M. de Baradas, évêque de Vabres, a accepté l'oraison funèbre de M. de Paris, au refus de quatre ou cinq autres évêques.

Toute la ville a été en joie cette nuit, et on est venu frapper à nos portes à minuit et demi, pour nous annoncer que le château de Namur était rendu.

Il n'était pas rendu, mais il capitule, à ce qu'on vient de nous mander. On ne s'y attendait pas si tôt, car il n'y a que deux jours que l'on donna trois assauts en même temps à la Cassotte, ou la maison du Diable, au fort Guillaume et à la *Terra nova*, qui est, je crois, le château neuf. On avait emporté la contre-escarpe du fort Guillaume, après un grand carnage des assiégeants; mais on n'avait rien pris du château. Il y a des personnes de qualité tuées : un comte de Rivera, vingt-deux capitaines bavarois et deux ou trois mille hommes, de l'aveu des gens deçà. Il y en aura eu, de l'autre côté, d'échinés aussi sans doute. Mais, ne voyant point d'apparence de secours, ils auront jugé à propos de se rendre de bonne heure pour épargner du sang et avoir une composition honorable. M. de Villeroy est, avec son armée, vers la Mehaigue, au seul endroit par où on peut secourir les assiégés. Mais cette rivière est débordée à cause des grandes pluies; l'armée des alliés est de l'autre côté. Quelle apparence de pouvoir passer une rivière assez rapide? On dit qu'il vint nouvelle hier que Calais a été bombardé et réduit en cendres. Il y en aura un peu à rabattre quand on viendra à compter. M. le pasteur me disait hier qu'il y a eu, ici, quatre mille six cents et tant de maisons détruites par le bombardement, et que cent millions ne répareraient pas la perte qui s'y est faite tant en maisons qu'en richesses. L'imprimeur de *l'Année chrétienne* y a tout perdu, et sept maisons avec ses livres et ses meubles. Ces pauvres gens ne pouvaient s'imaginer que les bombes viendraient jusqu'à eux, et ils se moquaient de ceux

Digitized by Google

qui sauvaient leurs effets. On voit une assez grande résignation dans la plupart.

Dans la *Vie de la Mère Eugénie*[1], il y a, ce me semble, assez de quoi la faire condamner à Rome. Il y est dit, deux ou trois fois, que le pape a condamné le livre de *la Fréquente Communion;* que celui d'aujourd'hui a fait une bulle par laquelle il condamne Jansénius. Il y a beaucoup d'erreurs et de calomnies, et c'est ce qui m'avait fait croire qu'on pourrait le déférer à Rome, outre qu'il est imprimé sans nom d'auteur ni d'imprimeur, sans approbation, ni privilège. On m'avait mandé que le roi a réuni à la juridiction ordinaire du chapitre la juridiction du Fort-l'Evêque et autres, et qu'il avait donné vingt-cinq ou trente mille livres à l'archevêché de Paris pour le dédommager.

On arme à Toulon et à Brest, et on aura une puissante flotte en mer cet automne. L'amiral Russel n'a rien fait encore. Il semble qu'on se défie de lui, puisque, selon les gazettes, on envoie, pour prendre sa place, le chevalier Roock.

M. l'archevêque défunt n'avait point encore nommé de supérieur à Port-Royal. M. Racine lui en parlant à Versailles dernièrement (comme neveu de la Mère abbesse), un évêque, qui l'avait vu parler au prélat, lui dit : « Que disiez-vous à M. de Paris? » — « Je lui demandais, répondit-il, un supérieur pour Port-Royal, et il me renvoie à... » L'évêque lui répliqua : « Ayez un peu de patience. Il n'ira pas loin ; n'avez-vous pas pris garde à son visage ? *Cum esset pontifex auris illius, dixit : Expedit vobis ut moriatur unus homo pro populo.* »

La harangue de M. de Noyon[2], dont j'ai vu le plan et l'abrégé dans le *Mercure galant*, est un vrai galimatias.

1. *Vie de la vénérable Mère Louise-Eugénie de Fontaine* (1695).
2. François de Clermont-Tonnerre.

Digitized by Google

C'est en quoi ce prélat excelle. Elle roule principalement sur les conciles généraux, nationaux et provinciaux, et, apparemment, c'est de quoi on n'est pas content à Rome. Il n'y a pas de période dans les écrits ou les harangues de ce prélat qui ne soit pleine de divisions en trois, semblables à celle que je viens de marquer. On dit que, dans la dernière maladie qu'il eut et où il reçut les sacrements, il désira que M. le nonce, M. de Paris et M. de Reims y assistassent, afin d'avoir trois témoins de sa foi, de la part du pape son patriarche, de son métropolitain et de son pasteur local[1]. C'est un original qui étourdit tout le monde de son fatras de lecture.

Pour nouvelles, la garnison sortit du château de Namur, le 5 du mois, et, lorsqu'elle fut environ à une lieue de cette ville, on arrêta prisonnier le maréchal de Boufflers par ordre du roi Guillaume. On a beaucoup raisonné sur la raison de cette infraction d'un des principaux articles de la capitulation. L'on croit que c'est pour l'affaire de Dixmude. L'on dit que l'on envoya réclamer les prisonniers qui y avaient été faits, pour de l'argent selon le cartel, et que les Français ne les voulurent pas rendre, jugeant peut-être qu'il était bon d'attendre que la grande affaire fût décidée. Je ne sais ce qui en est, mais le maréchal est arrêté. On dit qu'il est encore à Namur. M. l'électeur de Bavière l'avait traité et lui avait fait beaucoup d'honnêteté depuis la capitulation. Il a été impossible de secourir les assiégés, et tout le monde ici le soutenait avant la fin du siège. Il y avait une rivière débordée à passer, après quinze jours de pluie continuelle, en présence d'une armée, et après cela trois défilés à passer; ainsi les alliés

1. Cette douce manie s'étendit jusqu'à demander l'évêché de Châlons pour son neveu François-Louis de Clermont-Tonnerre, son grand-vicaire depuis 1691, afin qu'on vît trois pairs du même nom. « L'évêché de Langres vint satisfaire ce goût de *symétrie*, dit Mme de Maintenon». (*Correspondance générale*, t. IV, p. 17.)

Digitized by Google

étaient bien sûrs de leur coup. On prétend qu'ils ont bien perdu trente mille hommes, tant au siège qu'en Flandre. Ils n'avaient pas encore pris une seule pièce de conséquence. Ce sont les bombes qui ont pris le château, et non pas les hommes. Quel moyen de résister à une pluie de bombes et de boulets jetée par cent trente canons et par soixante ou soixante-dix mortiers? Et ils ont eu cet avantage qu'ils ont bombardé le château et canonné par le dedans de la ville, ce que ne firent pas les Français, qui firent en un mois ce que les alliés ont fait en deux, et cependant ne perdirent de tout le siège que cinq ou six cents hommes.

Calais a été bombardé, mais peu incommodé. La perte, supputée en détail, ne monte pas à 28.000 livres. Si on avait eu plus de soin et de prévoyance ici, on n'aurait pas été désolé comme on l'a été. Quatre mille cinq ou six cents et tant de maisons détruites, treize ou quatorze églises ou chapelles, et pour cent millions de dommages, à ce qu'on dit ici. Cela fait une extrême compassion. Cependant on s'irrite plus que jamais de part et d'autre, et j'ai peur que la guerre ne devienne encore plus cruelle que jamais. Je salue avec respect messieurs nos amis.

Quesnel à du Vaucel

16 septembre 1695.

Je vous remercie, Monsieur, de la suite du dialogue. Si je m'en étais avisé, je vous aurais prié de ne pas rogner les feuilles et d'en envoyer plutôt moins à chaque fois; car c'est un exemplaire comme perdu, au lieu qu'on l'aurait pu relier, s'il avait été non rogné. S'il n'y a point d'inconvénient de votre côté à envoyer le reste, je n'en trouve point de celui-ci, et je crois que notre ami, à qui l'adresse se fait, ne le trouvera pas mauvais. Il

Digitized by Google

serait bon de lui faire quelquefois quelque petit présent d'amitié, j'entends principalement M. du Til [*Hennebel*], comme de quelques reliques[1] ou semblables dévotions romaines, pour madame sa femme qu'il aime bien. Ces sortes de marques de souvenir et de reconnaissance font passer bien plus doucement les choses. Le service qu'il rend est assurément considérable, et ce n'est pas toujours sans peine qu'il voit les gros paquets de deçà. Comme il n'est pas le maître absolu, ni le seul qui voie les choses, il le faut ménager.

Je viens de recevoir la liste des évêchés donnés : Limoges, à l'abbé de Canisy[2] (je crois que c'est une famille de Normandie, alliée au neveu du P. de La Chaise) ; Perpignan, à l'abbé de Flamenville[3], grand sul-

1. Nous avons trouvé, au sujet de ces cadeaux pieux usités au XVIIe siècle, une lettre assez amusante de Mme la duchesse de Savoie à la R. M. abbesse du Val-de-Grâce. Elle lui envoyait le corps d'un saint qu'elle eut beaucoup de peine à faire partir pour Paris, « à cause de la grandeur de la caisse, qui était la raison pour laquelle aucun ne s'en voulait charger. Ce saint corps que j'envoie au Val-de-Grâce, ajoute-t-elle, c'est au couvent que je le donne. Il a fait une infinité de miracles, en nombre très considérable et très avéré. Dites-le aux Mères, cela leur fera plaisir. Aussi une particularité que j'ai oublié de leur faire savoir, c'est qu'ordinairement ces saints sont tirés des catacombes, *et on leur donne le nom que l'on veut*. Ce saint Victor a été trouvé *avec son nom écrit dessus*. Vous me manderez en quel endroit elles le mettent. » Turin, 29 juillet 1695. (Bibl. nat., ms. 23214.)

Malgré ces précautions, le saint Victor n'est-il pas apocryphe, puisque c'est à Marseille qu'il subit le martyre, en l'an 290?

2. François de Carbonel de Canisy donna, pendant la famine du Limousin, en 1697, des preuves éclatantes de sa charité. Il se démit, en 1706, à cause de sa faiblesse de santé.

3. Jean Hervé Basan de Flamenville ne fut pas un prélat aussi sulpicien que le craint Quesnel, mais plutôt indifférent aux querelles de parti. Nous avons cependant sous les yeux une lettre du 1er janvier 1718 à l'évêque d'Auxerre, qui le montre sympathique aux appelants : « Je vous confesse que l'usage continuel que je fais du catalan rend mon français si sauvage que je ne l'écris aux gens délicats qu'en tremblant. Je me flatte que vous assurez souvent S. E. le cardinal de Noailles de mon attachement pour sa personne, comme vous voulez bien quelquefois m'assurer qu'elle me continue son amitié. » (Archives nationales, Jansénisme L 18.)

Digitized by Google

picien; Senez, au P. Soanen, prédicateur de l'Oratoire (c'est un enfant de Riom en Auvergne, parent du P. Sirmond); Apt, à l'abbé de Foresta de Colongue[1], grand-vicaire de Marseille, dit-on. On croit que c'est pour récompense de sa coopération avec l'intendant Le Bret.

Ce que je puis vous dire, sur le sujet de la lettre de monsieur votre frère, est que je crois que vous pourriez, sans rien craindre, retourner chez vous quand vous en aurez bien envie. Vous êtes extrêmement utile où vous êtes, et le bien que vous y avez fait vous doit consoler de cet espèce d'exil où vous avez vécu depuis treize ou quatorze ans. Mais, au bout du compte, le chemin de votre patrie vous étant ouvert par la Providence, il semble qu'elle approuvera fort que vous en repreniez le chemin; mais, comme rien ne vous presse, vous ferez bien, à mon avis, d'attendre le beau temps du printemps prochain. Peut-être que d'ici-là les affaires seront finies et que votre présence n'y sera plus nécessaire. Votre inclination au retour, jointe à la facilité qui se trouve à la suivre, semble marquer que Dieu vous remet en votre liberté. Les affaires de votre famille qui demandent votre présence est encore une circonstance qui vous invite à en user. Votre évêque est encore un interprète assez autorisé de la volonté de Dieu, et tous les mouvements qu'il s'est donnés pour faciliter votre retour, sans en avoir été prié, sont quelque chose de considérable. D'ailleurs, je vois bien qu'on est las des violences passées. Ceux qui en sont les auteurs voient bien que cela les rend odieux dans le monde et à la cour. L'occasion d'en rejeter la haine sur le prélat défunt est favorable, et le sieur Regnauld [*P. de*

1. Ce Foresta de Colongue, grand ami des jésuites et de « la morale relâchée », nous dit l'abbé Le Dieu dans son *Journal* (t. I, p. 82), fut le premier évêque qui condamna en France le livre des *Réflexions morales* de Quesnel, le 15 octobre 1703.

Digitized by Google

La Chaise], habile comme il est, sera bien aise de se faire honneur du retour de beaucoup de gens pour faire croire que le défunt a fait tout le mal et qu'il ne tenait pas à lui, sieur Regnauld, qu'on ne se fût abstenu de ces voies violentes et odieuses. Il voit peut-être bien aussi que voilà une nouvelle scène, que les principaux postes se trouvent remplis de gens qui peuvent parler et ouvrir les yeux au maître. Il est de la politique de les prévenir et de s'en faire un mérite. Je ne sais si c'est par ces vues que M. Rivette[1], un des exilés de Douai, et qui était à Coutances, est rappelé. Son ordre est signé du 8 août, jour anniversaire de la mort de notre cher Père, et deux jours après celle de M. de Paris. L'époque est remarquable. Je conclus qu'il y a lieu de se fier à la parole du sieur Regnauld et du prélat. Quoiqu'il ne soit pas, ce prélat, un homme extraordinaire, ni par lui-même d'un grand crédit, on ne laisse pas de le considérer à cause de sa famille, qui est fort accréditée à la cour, au parlement et dans le monde.

Vous savez maintenant le successeur de M. de Paris. On ne pouvait pas, ce me semble, mieux tomber pour la piété et la droiture. De dire s'il aura part aux affaires générales de l'Eglise, ni s'il aura toutes les qualités de tête nécessaires pour les reprendre par le fondement et les remettre sur un bon pied, c'est ce que je ne sais pas.

Le roi avait dit qu'il mettrait un homme à Paris qui n'aurait rien autre chose à faire que de bien gouverner son diocèse, et, si cela est vrai, il semblerait que le roi n'aurait pas dessein de le charger d'autre chose.

1. Jacques Rivette, chanoine de Douai, exilé depuis 1691, à la suite de l'affaire de la fourberie de Douai. Appelant de la bulle *Unigenitus*, il fut interdit de toutes fonctions en 1723 et mourut en 1737, privé des sacrements. (*Nécrologe* de Cerveau, I, 296.)

Digitized by Google

Il est vrai que M. l'évêque d'Orléans[1] a été nommé aussitôt. C'est un prélat fort aimable et dont la bonté pour moi me semblerait inviter à lui en faire compliment ; mais je ne saurais féliciter sur ce sujet-là un homme que je plains de ce qu'il se voit attaché à la cour par de nouveaux liens. J'aurai peut-être plus de peine à me dispenser, pour certaines raisons, d'écrire à Dom Antoine de Saint-Bernard [*Noailles*] ; mais je ne me presserai pas. C'est ainsi que j'appelle le nouvel archevêque, qui accepte le fardeau le jour de Saint-Bernard, bon augure pour les religieux de cet ordre, et qui s'appelle Louis-Antoine. Dieu veuille qu'il accorde la conscience du grand Louis avec les affaires d'Antoine Arnauld, comme il unit leurs noms en sa personne !

N'a-t-on point envoyé à Rome le nouveau livre de M. Nicole contre les quiétistes ? C'est un in-12, où il combat les livres censurés par feu l'archevêque de Paris sur cette matière. Son ordonnance est à la tête. Il aurait pu y mettre aussi celle de M. de Paris d'aujourd'hui et de M. de Meaux ; mais le livre était imprimé du vivant du défunt prélat, qui n'aurait peut-être pas agréé cette union.

M. Lescuyer a raison dans sa lettre d'exciter M. Hennebel à poursuivre les réparations mentionnées. Il n'y a pas assez de vigueur dans sa conduite, et on abuse, à Rome, de sa douceur. On ne lui accorde rien, et on favorise les autres, parce qu'ils font les méchants et qu'on les craint.

1. Pierre du Cambout de Coislin fut fait cardinal le 8 août par Louis XIV, qui avait droit à une nomination après la mort de Harlay. Saint-Simon nous dit qu'à la cour « il était dans une vénération singulière » et nous en donne un attrayant portrait : « C'était un homme de moyenne taille, gros, court, entassé, le visage rouge et démêlé, un nez fort aquilin, de beaux yeux avec un air de candeur, de bénignité, de vertu, qui captivait en le voyant, et qui touchait bien davantage en le connaissant. »

Digitized by Google

Quesnel à du Vaucel

23 septembre 1695.

Il n'y a point de nouvelles ici. Le roi Guillaume est en Hollande, aussi content de l'effet de ses bombes sur Namur qu'on l'est mal ici du succès des bombes françaises sur Bruxelles. Depuis le jour que les Français se retirèrent, l'eau a tellement succédé au feu qu'il a toujours plu, hors quelque peu de jours d'intervalle.

On espère toujours bien de Dom Antoine de Saint-Bernard [*Noailles*]. On dit même qu'il a donné de bonnes paroles pour la Viémur [*Port-Royal*].

Vous savez mieux que nous ce que peut être devenue la flotte de Russel. Elle était revenue à la vue de Marseille; mais un vent de commande l'a renvoyée, on ne sait où, et, cinq jours après, on ne savait encore de quel côté elle était allée.

Je ne sais encore comment nous pourrons faire venir M. du Chemin [*Vanderstraet*]. Une lettre où je lui mandais de venir par le plus court chemin a été perdue ou interceptée. Depuis, les choses n'améliorent pas. On est, ici, fort irrité. Je doute qu'on puisse avoir un passeport.

On parle même de chasser tous les Français et que quelques-uns ont déjà plié bagages. Il ne peut donc venir et entrer qu'incognito. Un homme un peu résolu et accoutumé aux voyages n'y aurait pas de peine; mais un étranger, qui n'est pas hardi, serait embarrassé. Nous verrons. M. Robert le chanoine est à Paris. Je l'ai chargé de ce paquet. Quoique M. du Chemin se doute qu'on pourra m'obliger de revenir, il ne laisse pas de vouloir faire le voyage; et peut-être serait-il bon, en ce cas-là, qu'il demeurât ici quelqu'un pour les gages, jusqu'à un certain temps, et

Digitized by Google

pour la garde des archives du monastère, qu'il ne sera pas facile de transporter en ce temps-ci.

L'Essai du Dictionnaire critique, non plus que le *Dictionnaire* même, n'est point du sieur Le Clerc, mais du sieur Bayle, comme me l'a assuré M. Van Bond, qui connaît particulièrement l'auteur et l'imprimeur.

Vous avez su la mort subite de l'évêque de Namur. On n'a point à espérer de bon successeur, n'y ayant aucun sujet qui vaille dans le pays, entre ceux à qui on pourrait penser.

Le maréchal de Boufflers a été relâché sur ce que l'on veut bien, en France, laisser rançonner les prisonniers de Dixmude, ce qu'on a toujours voulu, pour la fin de la campagne où l'on est.

Quesnel à du Vaucel

30 septembre 1695.

J'ai lu, dans la lettre de M. du Til [*Hennebel*], ce qui a été mandé de Madrid par le nonce. On verra, dans la suite, si ce ne sont point des paroles sans effet. Depuis qu'on a fait espérer à Madrid qu'on enverrait ici des ordres conformes à ces promesses, on devrait en avoir vu quelques effets. Cependant le sieur Arcade [*l'archevêque de Malines*] est toujours aussi rétif que jamais. Un honnête homme lui parlant du malheur du bombardement, il lui dit que ce n'était pas le grand mal, que c'étaient les jansénistes.

Tout ce que vous me marquez de votre lettre à monsieur votre frère me paraît fort bien, et je vois que tout le monde espère un gouvernement tranquille sous le nouveau prélat. « On en attend toute sorte de bien (m'écrit « M. Nicole), mais ce n'est pas en la manière qu'on « tâche d'envenimer. On ne prétend point du tout qu'il « se signale dans les questions du temps, ni qu'il favo-

Digitized by Google

« rise ce qu'on appelle le jansénisme; mais on prétend « qu'il ne fera rien de nouveau, qu'il n'aura point de « passions et qu'il édifiera l'Eglise par sa bonne vie. Cela « suffit à des gens qui n'ont point de mauvais sentiments « pour lesquels on ait besoin de connivence. Pour moi, je « ne l'ai point encore vu, et je l'aime avec passion. Je « me souviens qu'il y a huit ans que j'assistais à un « acte de Sorbonne auquel il présidait. Il le fit de si « bonne grâce que je ne pus m'empêcher de lui souhai- « ter la place qu'il occupe. C'était une pensée sans espé- « rance et inutile; mais je n'ai pu m'empêcher de m'en « souvenir agréablement et, du reste, d'être plus sur « mes gardes que je n'ai jamais été, de peur qu'il ne « paraisse de l'inclination, etc. »

Voilà ce qu'écrit, de fort bon sens, un homme que l'on dit qui baisse fort et qu'on ne croit pas avoir longtemps à vivre. N'aura-t-on point envoyé à Rome son livre contre les quiétistes? Ce sera, apparemment, le dernier ouvrage de cet excellent auteur.

On est, à Port-Royal, dans un grand mouvement d'actions de grâces, quoiqu'on y tremble encore du péril passé. Ce misérable archevêque, comme un autre Aman, avait résolu la perte de ce pauvre petit peuple. Le jour était pris pour les disperser de côté et d'autre et dissiper cette sainte communauté. Il n'a manqué son coup que de six jours, et vous voyez que Dieu l'a pris en flagrant délit et l'a prévenu d'une manière qui fait paraître visiblement sa protection sur ces bonnes filles. Aussi sont-elles dans une parfaite reconnaissance. « Que dites-vous de ces six jours, ma sœur? disait une d'entre elles à une autre. — Je dis, répondit celle-ci prestement, qu'il nous faut aimer Dieu six fois davantage qu'auparavant. »

Cela les met, en effet, dans un grand renouvellement de ferveur, et j'espère que Dieu récompensera leur fidélité sur la signature. Il y a lieu d'espérer que le nouveau

Digitized by Google

prélat les traitera avec équité. On me mande que le roi a été extrêmement surpris quand on lui a demandé le rappel du R. P. général de l'Oratoire. « Comment, dit-il, le P. général, et où donc est-il ? » Et, ayant su qu'il y avait longtemps qu'il était exilé par son ordre, il en a paru chagrin. Ainsi on espère qu'il reviendra bientôt.

Quesnel à du Vaucel

7 octobre 1695

De l'humeur que vous me connaissez, vous jugez bien de l'accueil que j'ai fait au beau décret qui condamne un aussi bon livre que *l'Année chrétienne*[1]. Je ne puis regarder ceux qui en sont les auteurs que comme les procureurs du diable pour détruire en son nom les œuvres de Dieu. Car c'est trop peu dire que de dire que ce sont des aveugles, *quibus non subest scientia Dei*, qui appellent le bien mal, et qui se rendent dignes de la malédiction et de l'anathème de Dieu, pendant qu'ils abusent de leur puissance pour excommunier ceux qui voudraient chercher la voie du salut dans un ouvrage qui l'a fait voir si purement. Si feu M. Arnauld était encore au monde, je crois qu'il mourrait de douleur. Car c'est un livre pour lequel il avait une estime infinie, par la vue du bien qu'il pouvait faire dans l'Eglise, et il en faisait fort exactement sa lecture, les fêtes et dimanches.

Que veulent-ils dire avec leur *Donec corrigatur*, au livre de la *Dévotion à la Sainte Vierge?* Il faudra leur aller faire la cour pour savoir ce qui leur a déplu.

1. Décret du pape mettant à l'index *l'Année chrétienne*, de Le Tourneux, et *la Dévotion à la Sainte Vierge*, de Baillet, en date du 17 septembre 1695.

Digitized by Google

Mais je gage qu'ils ne l'oseront dire. Que ces gens-là sont méprisables, et que je vous sais bon gré d'en être las ! Pour moi, je n'ai pas assez de flegme pour les voir d'aussi près que vous faites.

Quesnel à Noailles, archevêque de Paris

octobre 1695.

Monseigneur, souffrez, s'il vous plaît, que je me mette en esprit à vos pieds pour y recevoir votre sainte bénédiction, que je vous supplie de ne me pas refuser, et pour y renouveler la promesse solennelle, que j'ai faite à la face des autels, de vous rendre toute ma vie une fidèle obéissance comme à mon père, mon pasteur et mon archevêque. Si je puis ajouter quelque chose à un si saint engagement, je le fais, Monseigneur, de toute la plénitude de mon cœur, et je ne craindrai jamais de me trop engager à une autorité dans laquelle je reconnais celle de Jésus-Christ, ni de me trop soumettre à un joug que votre charité pastorale rendra toujours doux et léger, et qui doit un jour faire une partie de ma confiance devant Dieu. Je n'ose presque dire que, dès maintenant, il fait le sujet de ma joie, pendant que j'apprends que le changement qu'il a plu à Dieu de faire en votre personne, Monseigneur, vous jette dans la frayeur et vous fait regarder avec une nouvelle crainte ce surcroît de travail, qui, en effet, doit faire trembler tous ceux qui l'envisagent avec les yeux de la foi. Mais c'est cette crainte même où nous vous voyons, Monseigneur, qui fait notre joie, parce qu'elle nous est un témoignage de la lumière et de la grandeur de votre foi, une marque du choix de Dieu, et comme un gage de la miséricorde qu'il nous prépare et de la bénédiction qu'il veut que nous espérions de votre ministère. Permettez-nous donc, s'il vous plaît,

Digitized by Google

Monseigneur, des sentiments qui sont en nous des effets de l'espérance chrétienne, *spe gaudentes*. Car, comme elle est fort différente de la joie du monde, qui ne considère dans les dignités de l'Eglise que ce qu'elles ont d'éclat et d'avantages temporels, aussi n'est-elle pas incompatible avec la crainte et la frayeur que la sainteté de ces dignités et les périls inséparables de leurs fonctions impriment dans l'esprit de ceux qui vivent de la foi. Non, Monseigneur, nous n'avons garde de trouver étrange que vous disiez avec un grand pape ce qu'il disait dans une semblable occasion : *Domine, audivi auditum tuum, et timui; consideravi opera tua et expavi. Quid enim tam insolitum, tam pavendum, quam labor fragili, sublimitas humili, dignitas non merenti?* Mais la même foi, qui effraie en faisant voir tant d'écueils où d'autres ont fait naufrage, rassure aussi par la promesse que Jésus-Christ a faite aux successeurs des apôtres, aussi bien qu'aux apôtres mêmes, d'être toujours avec eux jusqu'à la consommation des siècles. C'est pourquoi je ne doute point, Monseigneur, que vous n'ajoutiez avec le même pape : *Et tamen non desperamus neque deficimus, quia non de nobis, sed de illo præsumimus qui operatur in nobis.*

C'est mon devoir, quelque indigne que j'en sois, d'élever sans cesse les mains au ciel pour attirer ce secours de Dieu sur votre personne sacrée et particulièrement sur les prémices de sa nouvelle administration. J'espère que sa grâce m'y rendra fidèle, aussi bien qu'à l'obligation que j'ai d'être, avec le plus profond respect et avec une reconnaissance toute particulière,

Monseigneur, de Votre Grandeur, le très humble, très obéissant et très obligé serviteur et fils,

PASQUIER QUESNEL,

Prêtre de l'église de Paris, de l'Oratoire de Jésus.

Digitized by Google

Quesnel à du Vaucel

14 octobre 1695.

Je savais déjà la nouvelle du gratis de M. de Paris, que l'on dit être de 25.000 écus. C'est un présent que le pape fait aux pauvres, comme on me le mande, et le nouveau prélat en fera apparemment meilleur usage que les officiers de Rome à qui on arrache cette proie. Pour ce qui est des rappels, il faut attendre pour en juger. J'ai ouï dire que le P. Quesnel n'est sorti de France que parce que feu M. de Paris ne voulut pas le dispenser de signer certaine pancarte de l'Oratoire, et qu'on lui fit entendre, par lettre du secrétaire de cette congrégation, qu'en quittant l'Oratoire, s'il le faisait, il ne devait pas s'attendre qu'on le laissât en repos sur le pavé du roi. Sur quoi il aima autant, dit-on, choisir lui-même son exil, selon son goût, que d'attendre que d'autres lui en choisissent un autre, contre son gré.

Il n'y a pas sujet de craindre qu'on lui fît de la peine à Paris, s'il y retournait; mais, comme il n'aime point à changer de figure, s'il n'avait la liberté entière de rentrer dans sa communauté sans payer aucun tribut aux nouvelles décisions, je ne crois pas qu'il se pressât beaucoup de retourner, ou au moins de se mettre en public.

Ces Français, que vous regardez avec des yeux de pitié, ne laissent pas d'enlever les chariots de Louvain et de Malines. Vous dites que la campagne n'est pas trop triomphante pour eux. Je vous dis que leurs disgrâces mêmes sont triomphantes, et leurs pertes glorieuses. Ils ont rendu Casal, en Italie, mais parce qu'on n'y pouvait pas aller, et cela après sept ans de blocus. Encore ne l'ont-ils pas rendu aux assiégeants, mais à son premier maître. La ville n'était point à eux, mais la citadelle seule. En Catalogne, ils ont obligé une puis-

Digitized by Google

sante flotte et une armée puissante de terre de lever le siège de devant Palamos. Ils ont obligé les Anglais et les Hollandais de se retirer de devant Dunkerque, sans rien faire et avec grande perte. Ils ont défendu Namur durant deux mois. Ils y ont fait périr 20.000 à 30.000 hommes et des dépenses excessives. Ils leur ont pillé la Flandre, enlevé deux villes, fait 10.000 prisonniers, ruiné la capitale du pays, etc. Cela n'est-il pas triomphant, à parler humainement, surtout ayant toute l'Europe sur les bras? En Allemagne, ils ont passé le Rhin et ravagé le pays ennemi, et ceux-ci n'ont pas osé le passer pour prendre leur revanche.

Je me divertis à vous riposter.

Quesnel à du Vaucel

21 octobre 1695.

Le sieur Albin [*cardinal Casanate*] ne saurait mettre d'emplâtre qui vaille sur une aussi grande plaie que la condamnation de *l'Année chrétienne*. Ces gens-là ne font rien de bon pour l'Eglise, et ils ne peuvent souffrir ce que les autres font. Je ne sais comment ils croient qu'il y aille de leur honneur de faire des décrets qui ne seront point observés.

Mgr de Châlons a reçu ses bulles à Châlons, le onzième du mois courant, dans la fête de saint Denis, premier évêque de Paris. Il a fait la démission de l'évêché de Châlons et s'est allé retirer à son séminaire, et on ne croit pas qu'il vienne se mettre en possession de son archevêché qu'après la Toussaint. On croit que monsieur son frère lui succédera; c'est celui qui a quitté l'abbaye de Haute-Fontaine pour n'être point pluraliste. Il a chez lui, depuis six mois, un de nos amis qui s'appelle M. l'abbé Boileau. Ce n'est ni le docteur, ni le prédicateur, mais un excellent ecclésiastique sans degrés,

Digitized by Google

qui a été précepteur des enfants de M. de Luynes et qui est dans une grande réputation de sagesse, de capacité, de piété, et qui prêche même très bien, mais apostoliquement et solidement.

Il est vrai que l'archevêque d'Aix a eu l'abbaye que vous marquez, mais c'est en rendant celle de Saint-Taurin, d'Evreux. Le P. Soanen est un petit politique, à qui le désir de faire fortune a fait tourner la tête[1]. J'ai été son meilleur ami, et je crois que cela est fait pour toujours. Il m'a écrit plusieurs fois ici. La dernière fois que je lui écrivis, ce fut à l'occasion d'une maladie aiguë et prompte qui pensa l'emporter. Je lui mandai que j'en avais de la joie et que j'avais eu, au contraire, de la douleur d'apprendre qu'il était sur la liste des évêchés ; que j'espérais que cet accident lui ôterait du cœur toutes ces pensées d'élévation ; que c'était apparemment la dernière fois que je lui écrirais, parce que, s'il devenait une fois évêque, je prenais congé par avance de sa petite Grandeur, etc. Il ne me répondit point, et je lui ai tenu parole. Il n'y a eu aucune nouvelle. M. l'archevêque de Paris n'a dû venir à Paris qu'après les fêtes. Il a donné sa démission pour l'évêché de Châlons et s'est mis en retraite dans son séminaire. Il y a un M. Boileau, fort de mes amis et en général des gens de bien (c'est celui de l'hôtel de Luynes), qui est depuis six mois avec l'abbé de Noailles, son frère, qui a quitté l'abbaye de Haute-Fontaine et que l'on croit qui sera évêque de Châlons. Je sais qu'il prendra encore confiance en d'autres personnes de mérite.

1. Quesnel jugera tout autrement, quelques années plus tard, l'admirable caractère de M. de Senez, ce grand martyr du jansénisme, qui trouva de beaux accents indignés, lors des condamnations du P. Quesnel. « L'a-t-on cité ? écrit-il. L'a-t-on voulu ouïr ? C'est un innocent qu'ils veulent lapider et rendre hérétique, pour avoir voulu dire trop de vérités. » (*Lettres*, t. I, p. 71-95.) Jean Soanen était né à Riom, en 1647. Il mourut, exilé, en 1740, après treize années de réclusion à l'abbaye de la Chaise-Dieu.

Digitized by Google

L'auteur de la *Remontrance*, en omettant les points interrogants, lorsque la période est fort longue, suit le sentiment et la pratique commune. Les *Maximes* ont été imprimées sur l'imprimé d'Arras. Il y a beaucoup de personnes, auteurs graves, qui écrivent vérités, aimés, avec un S, qui mettent procès, succès, exprès, comme vous le voyez, l'accent grave ou aigu faisant la distinction. Nous verrons ce que l'Académie en décidera. Voilà la *Question curieuse* augmentée.

Quesnel à du Vaucel

18 novembre 1695.

Je ne sais si je vous ai écrit l'attaque d'apoplexie qu'eut M. Nicole, le jour de Saint-Martin au matin. Non, c'était ce jour-là que je vous écrivais. On lui donna de l'émétique, et on lui a tiré seize palettes de sang. Il reçut le saint viatique, l'après-midi. On craignait que, s'il en revenait, il ne demeurât paralytique. Je viens d'en recevoir des nouvelles du 15. On l'avait cru à l'agonie, le 13 au soir; on lui donna quelques gouttes d'Angleterre qui le firent revenir[1]. Le 14, il fut de mieux en mieux, au moins jusqu'à quatre heures du soir, que celui qui m'écrit l'avait quitté. Il n'était pas hors de danger; mais il y avait plus à espérer. Il sortit d'un assoupissement où il était, pour dire à un abbé d'un mérite distingué qui lui faisait compliment sur le succès du remède : « Je suis honteux qu'on ait donné à un coquin un remède fait pour les rois. »

Le nouvel archevêque de Paris prit possession de son

1. C'est la duchesse de Grammont qui lui avait donné les gouttes d'Angleterre. (*Note de Quesnel.*) Ces gouttes d'Angleterre, ou « gouttes noires », étaient à base d'opium. Le *Dictionnaire de Trévoux* y fait entrer les plus curieux mélanges, comme de la poudre de crâne de pendu, de vipères sèches, etc.

Digitized by Google

archevêché, la veille de Saint-Martin, et ce même jour il fit distribuer 10.000 livres aux pauvres. Il a fait official M. Joly, chantre; vice-gérant M. Dreux, sous-chantre, et promoteur un M. Chapellier, chanoine de Notre-Dame. Je crois que ce sont ceux que le chapitre avait établis durant la vacance de ces mêmes places. M. Joly est un savant, qui a été avocat et est néanmoins chanoine, il y a soixante-quatre ans; de sorte qu'il faut qu'il ait au moins quatre-vingt-dix ans. Il ne laisse pas d'aller tous les jours à matines, à minuit, et de faire tout comme un jeune homme. C'est lui qui a fait le livre de *la Restitution des grands*, un autre contre l'éducation que le cardinal Mazarin avait donnée au roi, et un latin, de *la Réformation du bréviaire*.

J'admire les chicaneries que l'on fait à don Juan de Palafox pour empêche sa canonisation. Il y a grand sujet de craindre de faire un jugement téméraire en accusant ce saint prélat de vanité; car ce qu'un homme du commun peut écrire par vanité, un saint le peut écrire par un très bon motif. Saint Paul aurait eu de la peine à passer, s'il avait eu à être saint dans les formes d'aujourd'hui. Feu M. Arnauld trouvait un défaut bien contraire à celui-là dans le saint prélat; car il croyait qu'il se rabaissait trop et que son humilité était excessive. En effet, elle était extrême, et c'était la vertu qui dominait en lui.

Quesnel à du Vaucel

25 novembre 1695.

Il est enfin allé à Dieu, le pauvre M. Nicole. Ce fut mercredi, 16 du mois, à neuf heures du soir. Je perds un bon ami, car il avait pour moi une extrême bonté, quoique je l'aie souvent brusqué sur son *pouvoir physique*. Il voit maintenant la vérité à nu, et sans

Digitized by Google

mélange des illusions de l'esprit humain. Il a toujours été très attaché à la doctrine de la prédestination gratuite et de la grâce efficace par elle-même, et dans les écrits qu'il a faits, même pour sa grâce générale, il a déclaré qu'il ne relâchait rien pour cela de la doctrine de saint Augustin pour l'efficacité de la grâce. Vous verrez, dans l'extrait de la *Gazette de Paris*, comment on en parle.

Voilà aussi la justification du gratis, et des vers en l'honneur de notre nouvel archevêque.

VERS SUR LE GRATIS DES BULLES DE L'ARCHEVÊCHÉ DE PARIS

Le pape, en bon pasteur discernant ses ouailles
Et plaçant ses bienfaits différents,
Vient d'accorder gratis les bulles à Noailles,
Qui coûteraient, dit-on, soixante mille francs.
Quelque Judas dira : « Ce pape eût pu mieux faire. »
Mais non, lui qui chérit les pauvres comme un père,
Sait qu'ils ne perdront rien à ce sage gratis.
Pour eux, toujours la somme est également bonne.
Qu'importe que ce soit le pape qui leur donne,
Ou l'archevêque de Paris ?

ÉPITAPHE DU DÉFUNT ARCHEVÊQUE DE PARIS

Ci-gît un demi-cardinal.
Il fut parfait, selon nature.
En cour il fit grande figure.
Passant, n'en dis ni bien ni mal.

Quesnel à du Vaucel

6 janvier 1696.

Le pauvre P. Thomassin mourut, le 24 du passé, à Saint-Magloire, âgé de soixante-dix-sept ans et devenu enfant. L'évêché de Langres est donné à l'abbé de

Digitized by Google

Clermont-Tonnerre, neveu de Mgr de Noyon[1]. Voilà trois pairs ecclésiastiques, de ce nom de Clermont : Laon[2], Noyon et Langres. Celui de Châlons est donné, comme on s'en doutait bien, à l'abbé de Noailles, frère de M. l'archevêque de Paris, frère en piété aussi bien que par la naissance. C'est lui qui avait quitté l'abbaye de Haute-Fontaine et l'a fait donner à celui qui était grand-vicaire à Châlons et l'est à Paris, appelé Roannet. L'abbé de Noailles, sentant approcher le jour de sa nomination, dont il savait des nouvelles, a passé plusieurs nuits dans l'insomnie et dans les larmes. Voilà de bons évêques qui se font, et j'espère beaucoup pour l'Eglise de France.

Voici ce qu'une personne de considération, et qui voit des personnes bien informées, m'écrit du 31 décembre dernier. Il fait le Roulier [*le jésuite*].

« Il se répand sourdement une nouvelle, mon révérend Père, à laquelle, si elle est vraie, vous ne serez pas insensible, nous aimant comme vous faites. On dit, et ce bruit ne vient que de très bon endroit, que les affaires ecclésiastiques ne passeront plus par les mains de notre révérend P. de La Chaise, mais qu'elles seront jugées au conseil des ministres, en présence de Sa Majesté. On ajoute même que le roi a dit qu'il s'était fait plusieurs affaires dont il avait grand sujet de se repentir. Nous appréhendons fort que les bénéfices ne prennent le même train et, si cela était, etc. »

Il ajoute qu'on dit qu'un P. Thierry, jésuite, a dis-

1. Henri-Louis de Clermont-Tonnerre, d'abord grand-vicaire de son oncle, fut ensuite évêque de Langres, de 1695 à 1724. Il était attaché au cardinal de Noailles et gémissait, en 1711, sur la demande de la bulle « qui achèvera de déshonorer l'Eglise de France ». (Lettre au cardinal de Noailles.) Ce beau zèle ne dura guère. « Il avait fait beaucoup de bruit avant le combat, mais fut le premier vaincu », nous dit d'Aguesseau. (*Mémoire inédit*, pp. 7 et 47.) Nous le voyons, en effet, parmi les quarante acceptants de la bulle *Unigenitus*, en 1714.

2. Louis-Anne de Clermont-Chatte de Roussillon.

Digitized by Google

paru et a emporté avec lui onze cents louis d'or neufs.

Il ne faut pas encore répandre ces bruits, jusqu'à ce qu'on en ait confirmation.

Quesnel à du Vaucel

12 février 1696.

Voilà enfin la *Réponse aux Lettres Provinciales*[1], que je vous envoie pour l'usage que vous en voudrez faire. Je ne l'ai que d'aujourd'hui. J'en ai acheté deux exemplaires. Celui que je garde est de même impression, acheté avec l'autre, et il n'y a que cette différence qu'il y a: *à Cologne, chez Pierre Marteau, à l'Arbre-Sec.* Nous en venons de lire le premier entretien, en nous promenant après le dîner, et nous n'y avons rien trouvé qui mérite réponse. Dès le 7 d'août 1694, on me mandait qu'il était imprimé et que le P. Daniel en était cru l'auteur. S'il trouve mauvais qu'on ait fourni des mémoires à M. Pascal, eux-mêmes en fournirent au comte de Bussy-Rabutin pour l'engager à réfuter *les Provinciales.* Car, lorsqu'il est à la Bastille, ils lui offrirent leurs services et le crédit de la société, en cas qu'il voulût entreprendre ce travail. Ce comte essaya de faire quelque chose; mais, voyant qu'il fallait quelque chose de plus que des paroles pour réfuter *les Provinciales*, il abandonna l'entreprise et leur rendit leurs mémoires, en leur déclarant qu'il ne pouvait rien faire de bon sur cela. Il n'a point fait de façon de conter ce fait à tout le monde, depuis son retour de Bourgogne.

1. *Entretiens de Cléandre et d'Eudoxe.* Cette édition de 1696 est la seconde, la première est de 1694. Bayle écrivait, le 26 août 1694: « La *Réponse aux Provinciales*, par le P. Daniel, a disparu quasi avant de paraitre. Elle ne coûtait que cinquante sols, et l'on dit que l'on a offert un louis d'or de quatorze francs à tous ceux qui l'avaient achetée, s'ils voulaient la rendre. » On prétendit, en effet, que le P. de La Chaise et M. de Harlay firent tout pour supprimer l'ouvrage dès sa naissance.

Digitized by Google

C'était le P. Nouet qui était son confesseur à la Bastille et qui lui porta cette requête de la part de sa compagnie. Il est bon de savoir ce petit fait.

Je vous remercie du portrait du cardinal Noris. Il n'est pas trop beau garçon ; mais il a l'air d'un homme de résolution et d'une bonne tête. On pourra le faire graver à l'in-folio, et peut-être même à l'in-quarto. Si on en faisait quelqu'un plus ressemblant, il serait bon de l'envoyer.

Quesnel à du Vaucel

9 mars 1696.

Vous avez grand'raison d'y penser sérieusement avant que de reprendre le chemin de la patrie, et la face n'en est pas encore si riante qu'on ait sujet de s'assurer qu'on y aura satisfaction.

Le sieur Regnauld [*P. de La Chaise*], conservant son crédit, est plus maître que jamais, parce qu'il n'a plus de contre-poids. Car le sieur des Arquins [*M. de Harlay*], qui ne voulait point qu'il fût le maître, lui rompait quelquefois les chiens. J'ai peine à croire que Dom Bernard [*M. de Noailles*] ait dit quelque chose de malin contre les amis en général. Encore aurais-je peine à comprendre qu'on pût faire sur lui moins de fond que sur le défunt.

Je ne crois pas votre prélat un grand politique. S'il faisait fond sur le sieur des Arquins [*M. de Harlay*], c'est sans doute qu'il lui promettait tout, se réservant toujours de n'en rien tenir, et que l'autre ne promet peut-être rien, parce qu'il ne veut rien promettre qu'il ne soit en état de pouvoir exécuter, et qu'il ne se sent peut-être pas assez fort pour cela dans ses commencements. Si on lui a fait entendre qu'il ne se mêlât de rien que de ce qui regarde son diocèse, il

Digitized by Google

ne se veut peut-être aussi charger de rien pour ne se pas brouiller et se réserver pour les choses de son diocèse, qui iraient seules assez loin, s'il y réussissait. Il serait aisé de lui faire dire qu'à l'égard de ceux qui sont à Rome il doit mettre grande différence entre ceux-ci et ceux-là.

Il a couru ici des bruits, depuis dimanche dernier, dont je ne suis pas bien éclairci. Les premiers disaient que le roi Jacques était en Ecosse avec une armée de 40.000 hommes; que c'était l'escadre de Jean Bart qui l'y avait mené; et, après, d'autres ont dit que c'était en Irlande. Une autre nouvelle est que l'on a découvert une conspiration contre la vie du roi Guillaume; qu'on devait s'en défaire à la chasse; que le jour qu'il y devait aller il n'y alla pas, lui étant venu des dépêches; qu'un page ou officier à lui, qui était de la conjuration, croyant que ce qui empêchait ce prince d'aller à la chasse était qu'on avait découvert le mystère, s'accusa et ses complices, et en demanda pardon; qu'on en avait arrêté plusieurs; que le prince de Wirtemberg y est allé. Voilà ce qui court.

On ajoute que le duc de Berwick, fils naturel du roi Jacques, est passé de delà la mer.

Tous ces bruits qui courent me font croire qu'il y a quelque chose; mais, n'ayant vu personne qui m'eût pu dire des nouvelles assurées, je ne vous assure rien aussi. La conjuration m'a bien la mine d'être une invention du prince. On en feint, de temps en temps, de semblables, pour avoir lieu de s'assurer de ceux dont on se défie et pour écarter tous ceux qui comploteraient quelque chose contre le gouvernement. On voit tout cela ordinairement s'en aller en fumée.

Le jubilé a commencé à Paris le lundi de la Quinquagésime[1], et il commencera ici lundi prochain.

1. « Nous avons un jubilé, s'écrie la duchesse d'Orléans, la chose est bien mal nommée, vu que rien n'est plus triste. Il faut être cons-

Digitized by Google

Quesnel à du Vaucel

6 avril 1696.

Je crois vous avoir déjà mandé que je ne suis pas seul. J'ai un bon petit flamand wallon, le meilleur enfant du monde, qui a demeuré quatre ans avec M. Hilaire [*Huygens*], et qui m'a prévenu par le désir qu'il a témoigné de venir ici dans le temps que je pensais à l'y inviter, voyant que M. Vanderstraet m'allait quitter. Ainsi c'est un don de la Providence. Ce n'est pas un génie de la trempe de M. Vander...; mais il a bon sens, du jugement, de la sagesse, est silencieux, fort doux, fort serviable, zélé pour la bonne cause, propre à aller de côté et d'autre, ce qui est une des choses plus nécessaires. Il a vingt-quatre ans environ et est fils d'un bourgeois de Lille bien accommodé. Enfin nous vivons, prions Dieu et conversons fort doucement ensemble, et j'en suis fort content. Nous disons même la messe ensemble. Mais ne l'allez pas dire à la congrégation des Rites ni à celle du Saint-Office. C'est-à-dire que tout ce qui se chante à l'église, nous le disons ensemble dans notre chapelle, à la messe, le *Gloria in excelsis* et le *Credo*, alternativement chaque verset. L'Introït, le Graduel, le Trait, l'Offertoire, le Sanctus et la Communion, quand je les ai commencés, il continue avec moi. Et pourquoi non ? Y a-t-il aucun inconvénient dans le secret de notre prosenque ? Tous les laïques le font bien dans l'église.

tamment fourré dans les églises, manger force poisson, jeûner et communier. Tout, en un mot, est ennuyeux. Le roi Jacques fera son jubilé en mer. » Marly, 1er mars 1696.

Digitized by Google

Quesnel à du Vaucel

27 avril 1696.

J'admire ce que vous dites des affaires du roi d'Angleterre et comment vous prenez d'abord le parti de le condamner, aussi bien que le roi et son conseil, en supposant sans façon une chose que vous ne devriez croire qu'après en avoir vu des preuves claires comme le soleil. Au lieu que toutes les apparences sont contraires et qu'il y a même des preuves très convaincantes, qui font voir que le roi Jacques n'a eu nulle part au complot d'assassinat, ceux qu'on a fait mourir pour cela l'ayant déchargé par une déposition de mort. Il y a eu des intelligences entre le roi et ses fidèles sujets. Ils étaient avertis du dessein d'une descente. Quelques-uns avaient des commissions pour amasser des armes, des chevaux, pour lever des troupes, pour faire tout ce qu'ils pourraient pour favoriser la descente. Sur cela, des zélés, pour se distinguer et se faire un mérite, forment divers desseins, les uns d'attaquer le roi Guillaume en chargeant ses gardes avec quarante ou cinquante hommes bien résolus : ce qui pouvait aller à se rendre maître de sa personne, en même temps que le roi prendrait terre. Cela était un peu chimérique; mais il n'y a point là d'assassinat. Il peut y avoir eu d'autres gens qui, par le même faux zèle et par un emportement qui est assez du génie de la nation, ont pris le dessein d'attenter à la vie de ce prince (ce qui est très criminel, quoique peut-être ils ne le crussent pas tel).

Il semble qu'un des trois exécutés ait été d'un semblable complot, quoique cela ne soit pas tout à fait clair. Mais, que les deux rois ni leur conseil aient eu

Digitized by Google

part à un tel complot, c'est ce que je ne croirai jamais[1]. Les exécutés ont déposé tout le contraire. Au reste, vous vous étonnez trop aisément que je ne sois pas informé, le 16 mars, du mauvais succès de l'entreprise. Où est-il, le mauvais succès? Nous ne savons pas le secret, ni vous ni moi, et il y a bien de l'apparence que l'on n'a point eu dessein de rien entreprendre qu'après l'arrivée de la flotte de la Méditerranée; que le roi Jacques cependant a levé l'étendard pour tenir tout en échec, pour animer ses sujets et leur faire entendre qu'il est prêt, pour tenir les alliés en suspens, pour rompre le coup à des négociations dans les cours étrangères, favorables au roi Guillaume et que cette démarche fait tenir en suspens, pour embarrasser le roi Guillaume, etc. Il faut donc attendre la flotte et ce que le roi Jacques fera. Peut-être l'affaire ne réussira pas et que le zèle indiscret et brutal de quelques-uns de ses sujets aura beaucoup nui à son dessein, à cause qu'il a donné lieu à arrêter beaucoup de gens et à faire prendre des précautions. Mais enfin il n'y a encore rien de fait ni de défait, et le roi Jacques attend toujours sur les côtes. Il est à plaindre, et il n'y a point de catholique qui ne doive compatir à son malheur, puisque c'est compatir à la religion. C'est un prince qui a beaucoup de piété et qui a rejeté plusieurs fois des propositions qu'on lui a faites d'entreprendre sur la vie de son usurpateur. Cependant on l'accuse, on lui insulte, on le condamne. Et le roi en a sa bonne part, et M. d'Amboise [*M. de Pomponne*]; et, à moins qu'il ne fasse une apologie publique, on croira qu'il a comploté avec des assassins. Nous n'allons pas si vite en ces pays-ci.

La flotte a passé le détroit. Celle de l'amiral Roock a

1. Madame écrit, elle aussi, à la duchesse de Hanovre : « Ici on nie la tentative d'assassinat. Vous voyez par là que notre roi n'y a aucune part. » (6 avril 1696.)

Digitized by Google

été obligée de revenir à Cadix se radouber. Le marquis de Nesmond, en se promenant, a pris la flotte d'Ostende sur les côtes d'Espagne, qui est une prise de cinq ou six millions. Ce fut lui qui prit, l'année passée, trois des cinq gros vaisseaux anglais qui venaient des Indes et qui valaient dix ou douze millions.

Quesnel à du Vaucel

4 mai 1696.

Il faut prier Dieu qu'il donne à Dom Bernard [*Noailles*] la force et la fermeté nécessaires. Ses intentions sont bonnes; mais, pour entamer un homme aussi fort dans la confiance de M. Desmarets [*Louis XIV*] comme est le sieur Regnauld [*P. de La Chaise*], il faut être bien fort, il faut se résoudre à attaquer de front un favori. Cependant ce que vient de faire Dom Bernard ne vous déplaira pas. Vous avez ouï parler du P. de Fresnes [*Quesnel*] et d'un ouvrage de piété en quatre volumes in-8°, qui est, en bien des endroits, assez fort, et que vous jugez bien n'être pas au goût des révérends Pères. Ce Dom Bernard a mis dans la tête à M. l'archevêque de Paris d'aujourd'hui de recommander cet ouvrage par un mandement de quatre pages qui est à la tête, et où il dit de cet ouvrage plus de bien assurément qu'il n'en mérite. Il est vrai que ce n'est pas comme archevêque de Paris qu'il le fait, mais comme évêque de Châlons, et que son mandement est daté du 23 juin 1695, qui est le temps où il avait pris cette résolution.

Quesnel à du Vaucel

8 juin 1696.

La *Relation du Capucin* ne fait que confirmer ce qu'on ne sait que trop, d'ailleurs, de l'entêtement des Espa-

Digitized by Google

gnols. Je ne m'en étonne pas. Cent mille bouches sont ouvertes en ce pays-là pour publier que les jansénistes sont aussi hérétiques que Luther et Calvin ; et il n'y en a pas une qui veuille ou qui ose s'ouvrir pour dire le contraire. Tant que les Romains agiront aussi faiblement qu'ils font, on ne guérira point les entêtés. Ils font de petites démarches de rien, en deux ou trois ans, pour faire croire au monde qu'ils veulent faire justice et pour endormir les gens et les tenir attachés à leur ceinture. Il faut autant d'années pour en voir le succès, et tout cela, à la fin, s'en va en fumée. Dieu les bénisse !

Vous savez maintenant que les flottes sont, l'une à Brest dès le 15 du passé, et l'autre sur les côtes d'Angleterre. Je vous admire de vous imaginer que celle de France n'osera faire tête aux deux autres jointes ensemble, comme si elle ne les avait pas déjà battues. Si elle ne se remet pas en mer pour cela, c'est qu'on a peut-être d'autres desseins. Conme si la France ne faisait pas tête à tous les alliés, et supérieure partout! Demandez-en des nouvelles au duc de Savoie. Il y a déjà trois semaines qu'on les mange chez eux et qu'on y fait le dégât.

Le roi Guillaume est arrivé à l'armée des alliés, en Flandre.

Quesnel à du Vaucel

15 juin 1696.

Il y a aujourd'hui un mois que la flotte mouilla dans la rade de Brest. Quand le roi d'Angleterre n'aurait fait que cela, de lui donner moyen de repasser le détroit, ce ne serait pas peu ; or, sans la posture où il s'est mis, elle n'aurait pu repasser, parce qu'il y avait une puissante escadre qui devait aller renforcer la

Digitized by Google

flotte des alliés à Cadix, pour empêcher celle de France de revenir dans ces mers. C'est peut-être tout ce qu'on a voulu pour maintenant, et c'est beaucoup que la flotte soit à portée. Avec le temps, on s'en servira. La France entend bien son jeu ; laissez-la faire, et le duc de Savoie entend fort mal le sien. Le capitaine Jean-Bart, qui est avec son escadre dans la mer du Nord, et le marquis de Nesmond avec la sienne, d'un autre côté, font plus de mal qu'une flotte et désolent le commerce des alliés.

On dit ici que les Hollandais veulent la paix à toute force. S'ils la voulaient bien, il leur serait facile de la faire.

On parle du siège de Dinant, et, après qu'on l'aura pris, de celui de Charleroi. Le temps nous apprendra ce qui en sera.

Quesnel à du Vaucel

13 juillet 1696.

Je ne sais ce que c'est qu'une Marie d'Agreda[1], pour le livre de laquelle on me mande qu'on doit s'assembler demain en Sorbonne.

M. Kerkré [*Dom Gerberon*] est un homme intraitable et qui n'a pas appris à vivre dans son cloître. Il demeure ordinairement en cette ville. Il va faire, l'été, un tour en Hollande, et il a été plus longtemps cette année à cause de son livre de Barus. L'auteur de la *Défense* lui envoya son manuscrit, composé alors de deux parties : la première, de la souveraineté des rois, la deuxième, de l'Eglise romaine, bien plus courte

1. Célèbre béate, supérieure du couvent de l'Immaculée Conception, à Agreda, en Espagne. Elle écrivit le journal de ses visions, sous le titre de *la Mystique Cité de Dieu*, qui parut après sa mort, fut censuré en Sorbonne, en 1696, et condamné à Rome.

Digitized by Google

alors. Kerkré [*Gerberon*], au lieu de lui dire bonnement ce qu'il en pensait en bien ou en mal, le lui renvoya sans lui rien dire. On y renvoie. Il en dit tout le mal qu'il put à la fille qui lui fut envoyée, sans rien écrire. Et, s'étant douté de l'imprimeur, il lui écrit ou lui fait écrire pour le détourner, en lui blasonnant l'écrit à sa manière. J'ai le billet. On ne s'en est pas plaint. On a continué à lui envoyer quelques nouveautés à voir, on lui a donné la *Lettre aux Visitandines*, le *Mémorial*, etc. Il n'a pas laissé de redoubler, en écrivant un second billet en flamand pour le même sujet à l'imprimeur. On n'a pas laissé de lui envoyer la *Défense* sans faire semblant de rien. Il est allé faire vacarme en Hollande auprès de tous les amis. Je ne compte tout cela pour rien, Dieu merci. S'il revient revoir l'auteur, il le recevra à l'ordinaire, il n'a point dessein de se brouiller avec lui ; s'il ne revient point, tant pis pour lui.

Voici un petit portrait tout nouveau. On vous l'envoie. Il n'est pas des moins ressemblants ; mais il y manque toujours quelque chose. C'est peut-être parce qu'on l'a vu beaucoup plus vieux et habillé d'une autre manière.

Quesnel à du Vaucel

20 juillet 1696.

Vous aurez déjà su qu'il y a une trêve conclue avec la Savoie, et on est persuadé que c'est une affaire faite que son accommodement. On dit que la flotte des alliés est devant Dunkerque et que l'on assiégera par mer et par terre. Il est bien tard. Il y a deux mois qu'ils sont à accorder leurs flûtes. M. le maréchal de Boufflers s'est campé de telle manière qu'ils n'ont pu assiéger Dinant, et il y a aussi longtemps que M. de

Digitized by Google

Villeroy les tient en Flandre resserrés derrière le canal de Bruges et vit chez eux et à leurs dépens. La paix pourra bien résulter de tout cela, et on en parle fort. Dieu veuille nous la donner! Je salue tous les amis avec respect. Le R. P. Martin [*P. de Hondt*] vous rend mille grâces.

Quesnel à du Vaucel

27 juillet 1696.

J'avais bien envie de vous battre dos à ventre sur les affaires de la France, mais me voilà au bout. La flotte est revenue à Brest en très bon état, quoi qu'en disent les nouvellistes de la place Navone.

L'armée du prince d'Orange et celle du duc de Bavière se sont lassées d'attendre durant deux mois que le maréchal de Boufflers leur fît place pour assiéger Dinant ou Charleroi. Elles sont décampées et vont chercher fortune ailleurs. Elles viennent et sont déjà à Soignies, je crois, entre Mons et Bruxelles. Si c'est pour assiéger Mons ou Tournay, je n'en sais rien.

On dit ici bien des injures au duc de Savoie sur son accommodement avec la France.

Le livre de l'abbé Faydit, dont je vous parlai la dernière fois, a comblé la mesure. On l'a mis à Saint-Lazare par ordre du roi.

M. l'archevêque de Paris a fait publier une fort belle ordonnance pour les ordinations. Il oblige à neuf mois de séminaire avant le sous-diaconat, trois autres avant le diaconat, et trois avant la prêtrise, et il nomme pour cela cinq séminaires en cet ordre : Saint-Magloire, Saint-Sulpice, Saint-Nicolas-du-Chardonnet, les Bons-Enfants et Notre-Dame-des-Vertus.

On travaille toujours, en Sorbonne, contre le livre de Marie d'Agreda. Elle a ses défenseurs, et beaucoup vont

Digitized by Google

à ne condamner le livre qu'en gros. On opine là des trois ou quatre heures et plus, sans que personne s'y oppose, comme on fit en 1655 et 1656. Il y a bien de la cohue, et on dit que tout cela ne fait guère d'honneur à la Sorbonne.

On m'a envoyé un gros factum, d'un particulier voisin de la Trappe, contre cette abbaye, pour cause de fief. Si on l'en croit, l'esprit de procès est entré dans cette solitude par la porte ou par la fenêtre, mais il faut entendre l'autre partie.

Quesnel à du Vaucel

10 août 1696.

Quand vous aurez reçu les quatre grains en valeur de vendredi dernier, vous en aurez reçu seize; le surplus, pour faire les 200 livres, ira avec la première voiture. Car j'ai parole d'un petit secours du côté de la grande ville. Si la paix se faisait, on toucherait peut-être ce que doit le duc de Holstein. La part de feu M. David [*Arnauld*] doit revenir à M. Frenesck [*Quesnel*], et je sais qu'il a une pensée sur cela, qui est de céder cette portion aux Dames de la Viémur [*Port-Royal des Champs*], qui sont pauvres maintenant, à condition de faire une rente viagère de soixante livres au petit frère [*Guelphe, secrétaire d'Arnauld*], selon la volonté du testateur, et une autre plus forte à M. de La Rue [*du Vaucel*].

Les armées ne font rien. Il semble que les alliés aient dessein de faire quelque entreprise, mais il est bien tard; et puis M. de Boufflers ne les perd point de vue. Il a laissé des troupes au poste qu'il a quitté, et il a suivi l'armée des alliés. Il y a près de trois mois que M. de Villeroy vit tranquillement dans le cœur de leur pays et à leurs dépens.

Digitized by Google

M. de Croissy est mort et, avant que de mourir, il a signé le contrat de mariage de son fils[1] avec Mlle de Pomponne. Il a eu peur sans doute que le roi ne rendît à M. de Pomponne la charge qui lui avait été enlevée. C'est le roi qui a fait cette affaire, qui se minutait il y a déjà du temps. Le beau-père formera son fils à cette charge ; c'est, je crois, ce qu'on veut dire quand on dit qu'il l'exercera. Ainsi ce que M. de Pomponne ne pouvait espérer de perpétuer dans sa famille par un de ses enfants, il le fera par son gendre. Sa fille a réputation d'avoir bien de l'esprit et du brillant. J'ai vu un livre qui lui est dédié. Elle s'appelle Félicité Arnauld[2]. Voilà, selon le monde, un retour bien heureux pour un ministre disgrâcié.

Quesnel à du Vaucel

Bruxelles, 17 août 1696.

Les armées sont toujours dans l'inaction. On dit que la paix se fait; d'autres, que l'on va attaquer une place. Il est bien tard, et je n'en crois rien. On dit même que les troupes de Hesse, etc., s'en retournent en Allemagne, et le prince d'Orange en Hollande, dans peu de jours. C'est une chose certaine, dites-vous, que la France ne sait plus de quel bois faire flèche. Vous ne prenez pas garde que vous êtes dans un pays plein d'Autrichiens, qui vous bercent de ces fadaises, pendant que la France est partout supérieure. Soyez persuadés que la Hollande, l'Angleterre et l'Espagne sont

1. Jean-Baptiste, marquis de Torcy, succède à son père, en 1696, comme ministre et secrétaire d'Etat. « C'était, dit Saint-Simon, un homme bon et ferme, il avait tous les talents pour se faire aimer, toutes les qualités pour se faire respecter et craindre. »

2. « Il n'est personne qui n'ait rendu hommage à la douce vertu de Mme de Torcy. Janséniste, elle était et demeura. Son jansénisme n'était point pourtant d'espèce rigoureuse ou frénétique. » (Introduction, par M. Frédéric Masson, au *Journal inédit* du marquis de Torcy.)

Digitized by Google

sans comparaison plus épuisées que la France. Dès l'an 1690 que nous étions en Hollande, nos hôtes disaient que tous leurs biens étaient si chargés d'impositions et de contributions qu'ils n'en recevaient quasi rien. Et, d'ailleurs, leur commerce est ruiné. Aussi demandent-ils la paix à cor et à cri, et l'on soupçonne même que les Etats Généraux l'ont arrêtée avec la France. Cette couronne ne se pouvait dispenser d'entreprendre la guerre que vous dites qu'elle a commencée mal à propos. Elle savait la ligue du prince d'Orange avec l'Empire et l'Espagne, qu'il avait faite pour pouvoir envahir les royaumes de son beau-père avec sûreté. Le roi fit offrir au roi d'Angleterre, son allié, un secours de troupes et une flotte. Ce pauvre roi, craignant que ce secours étranger n'augmentât le mécontentement de ses sujets, ne crut pas le devoir recevoir. Le roi aurait donc dû voir tranquillement le prince d'Orange se rendre maître de l'Angleterre et s'y établir à son aise, et attendre qu'ensuite il fût venu fondre sur la France avec toute sa ligue, ses royaumes et la Hollande, et s'en laisser accabler. Ils l'auraient fait assurément, si le roi ne les avait prévenus en attaquant le chef de la ligue, l'Empereur, avant que le roi Guillaume fût établi. Votre zèle devrait bien plutôt s'échauffer contre les alliés catholiques, qui ont conspiré pour détrôner la religion catholique et pour faire accabler les catholiques, comme on fait en Angleterre, sans qu'ils s'en plaignent.

Quesnel à du Vaucel

31 août 1696.

Le cardinal Sfondrate[1] n'était pas mort, dans votre lettre du 11; mais il l'était, dans une de Florence du 14.

1. Célestin Sfondrate, abbé de Saint-Gall, était cardinal depuis 1695, malgré la vive opposition de la France. Il a combattu les doctrines galli-

Digitized by Google

Ainsi ce bon cardinal n'a pas traîné si longtemps qu'on croyait. Dieu sait pourquoi il a fait en sa personne un si grand changement, qui, aux yeux des hommes, n'a abouti à rien. Quelques sentiments de piété qu'il eût, je n'aurais pas beaucoup compté sur lui. Entêté comme il était de l'infaillibilité, de l'immaculée conception, de préjugés contre le vrai augustinianisme, il pouvait autant nuire que servir. Ainsi il faut d'autant plus être content de ce que Dieu a fait de lui en le retirant que, sans cela même, il eût été de notre devoir de nous y soumettre sans raisonner.

Vous êtes bien bon de vous payer des contes violets qu'on vous fait à Rome de bonne part. Vous savez sans doute maintenant ce que nous savions, il y a déjà deux mois, de meilleure part, que la paix de Savoie n'a point du tout dépendu de l'agrément ni du consentement des alliés. On leur a donné un mois pour songer à leur conscience, et la condition est que le duc se joindra aux Français pour chasser les alliés d'Italie, s'ils n'en veulent pas sortir de leur bon gré, c'est-à-dire des états du duc. S'ils prennent des quartiers d'hiver dans le Ferrarais, cela ne fait rien. Qu'ils prennent garde qu'il ne se fasse une ligue en Italie contre eux! Il est bien plaisant, ce prince que vous nommez, de trouver mauvais que le pape s'applique à la paix et surtout à celle d'Italie. A-t-il consulté le pape pour allumer la guerre, en se rendant chef d'une ligue formée pour aider l'hérésie à remonter sur le trône? J'ai peur que Dieu ne le punisse par quelque désolation que je ne lui souhaite toutefois pas. Vous me faites bien rire, quand vous dites que les alliés sentent bien que la France n'est plus en état, etc. Plus que jamais, et je vous dis qu'on le sent très bien partout, que la France leur fera la loi, et

canes dans plusieurs ouvrages, dont un surtout, le *Nodus prædestinationis dissolutus* paru après sa mort, fit grand bruit. Bossuet et Noailles durent en demander la condamnation à Rome.

Digitized by Google

qu'après la paix, que l'on croit fort proche, il se trouvera que ce que le chevalier Temple disait d'eux se trouvera encore vrai, que pour la guerre et la négociation ils sont supérieurs à tous les autres de beaucoup.

Le roi Guillaume est en Hollande; le landgrave de Hesse est retourné avec ses troupes en Allemagne; l'électeur de Cologne, qui avait fait la campagne pour reprendre possession de Dinant et y mettre garnison liégeoise, s'en est aussi retourné, et l'armée principale des alliés est vers Grammont et Ninove. Leurs troupes pillent jusqu'aux portes de Bruxelles, et on y réfugie tout des villages voisins. Pendant que les Français vivent à leur aise en pays ennemi, depuis plus de trois mois les troupes ne sont point payées.

On me mande que les dévots protecteurs de Marie d'Agreda crient fort contre le livre de *la Dévotion à la Vierge*, de M. Baillet. Le P. Alexis Dubuc[1], supérieur des théatins (auteur d'une lettre que vous avez vue), a dressé un placet signé de lui et d'un P. de La Croix, théatin, où il parle au roi de cet auteur comme d'un homme bien dangereux, que Sa Majesté devrait s'en assurer, le mettre à la Bastille plutôt qu'à Vincennes, afin que M. l'archevêque le puisse plus facilement interroger. Le roi, ayant ce placet en main, le sépara des autres, qui étaient pour le Père confesseur, et le donna à M. de Pontchartrain, qui envoya quérir le P. Dubuc, qui a, dit-on, fait le malade. Il envoya un autre à sa place, auquel on lava la tête d'importance. On lui a défendu d'écrire à l'avenir. Il a pourtant trouvé de la santé pour prêcher contre le sieur Baillet, le nommant l'auteur du *Jugement des savants sans jugement*, etc. C'est une personne, bonne amie de M. Baillet, qui m'écrit cela.

Autre vision ou autre fureur : on me mande qu'on

1. Voir les notes des 8 août 1707 et 3 février 1708.

Digitized by Google

disait que de bonnes religieuses de la Visitation avaient brûlé la dernière édition du *Nouveau Testament* du P. Quesnel, à cause qu'elles le croient auteur d'une lettre qui leur a été écrite. J'ai peine à le croire.

Quesnel à l'abbé Nicaise[1]

3 septembre 1696.

J'ai reçu, mon cher Monsieur, votre dernière lettre avec la copie de celle de la nouvelle Eminence, qui est pleine d'esprit et d'enjouement. Mais, en vérité, quand on sent bien le poids des devoirs de ces sortes de dignités, on n'a guère d'envie de rire. Le bon cardinal Sfondrate, qui vient de mourir, comme je l'apprends d'une lettre de Florence du 14 d'août, n'a pas eu un moment de joie depuis sa promotion. Il n'a quitté le cilice que peu de jours avant sa mort, par ordre des médecins.

Ce bon cardinal avait fait imprimer un livre intitulé *Innocentia vindicata*, en faveur de l'immaculée conception. Ce n'est pas un ouvrage propre à lui donner une grande réputation de science. Mais cette réputation n'est pas nécessaire à son salut. Sa piété lui rendra de meilleurs offices devant Dieu que toute la réputation, toute la science, qui ne sert souvent, et le plus souvent, qu'à enfler. Je vous souhaite, Monsieur, une meilleure santé et la grâce de ménager pour votre sanctification vos infirmités, votre loisir et le reste de vos jours.

P.S. — Le cardinal Sfondrate n'est point mort. M. Magliabechi était mal informé. Les lettres de Rome, du 18 du passé, marquent qu'il se porte mieux, ayant jeté par la bouche une partie de l'humeur qui cause son mal[2].

1. Bibl. nat., ms. 9363.
2. Le cardinal Sfondrate était prédisposé à ce genre de maladie; car nous trouvons, aux Affaires Etrangères, une lettre de Maille au cardi-

Digitized by Google

Quesnel à du Vaucel

7 septembre 1696.

Il n'y a rien de nouveau pour les affaires publiques. La campagne est comme finie.

A ce moment, je reçois une ordonnance de M. l'archevêque de Paris qui m'afflige[1]. On m'avait fait espérer qu'il n'y en aurait point. Il l'aurait pu faire d'une manière qui aurait moins blessé. Mais non seulement il lève le masque contre Jansénius, mais il a encore comme renouvelé la censure de Sorbonne, et il condamne l'*Exposition* de la manière la plus dure qui se pouvait. Je crois que c'est M. de Meaux qui a dressé cette ordonnance. On me mande que c'est son neveu qui la doit présenter au pape. J'ai peur que l'approbation donnée aux *Réflexions sur le Nouveau Testament*, qui semblait devoir empêcher la condamnation de ce livre, n'y ait contribué; car on lui aura fait craindre de passer pour janséniste. J'ai peur que, quand la *Causa Janseniana* viendra à paraître, on ne la condamne aussi. Il n'importe; il faut la faire imprimer.

nal Le Camus, du 5 juin 1696, disant que « le cardinal Sfondrate a été un peu incommodé d'une colique avec vomissement. » (Fonds Rome 376.) Il mourut seulement dans la nuit du 4 septembre.

1. L'instruction pastorale du 20 août 1696 contre le livre de Martin de Barcos, *Exposition de la foi*, est la première épreuve tentée par les jésuites pour forcer Noailles à prendre nettement position pour ou contre la doctrine de Jansénius. C'est le premier piège tendu à sa faiblesse.

Ce Martin de Barcos, sombre et austère janséniste, représentait l'élément irréductible, dans la période la plus batailleuse de l'histoire de Port-Royal. L'ouvrage dont il s'agit ne fut publié que dix-sept ans après sa mort, et probablement par les soins des jésuites. Afin d'éviter en partie la responsabilité de l'ordonnance qu'on lui arrachait, Noailles s'abrita derrière M. de Meaux et lui passa la plume pour toute la portion dogmatique.

Digitized by Google

Quesnel à du Vaucel

14 septembre 1696.

La *Gazette de France* mettait, il y a huit jours, la reine d'Espagne morte. Je dis la reine régnante. On n'en a point encore de nouvelles ici à droiture, et le courrier, venu hier, disait qu'elle se portait mieux.

On me mande que l'ordonnance que je vous envoyai, il y a huit jours, fait beaucoup de bruit à Paris et que beaucoup de gens en sont mécontents. On ajoute que Mgr de Meaux et M. Pirot l'ont faite avec M. de Paris, à sa maison de Conflans. C'est-à-dire qu'ils l'ont fait là changer de résolution. On a toujours craint que ce bon prélat n'eût pas toute la fermeté nécessaire. Il serait aisé de la miner par écrit; mais il ne faut pas irriter les gens. J'ai toujours appréhendé qu'on ne regrettât M. de Paris défunt.

Quesnel à du Vaucel

20 septembre 1696.

Il ne serait pas mauvais que vous fissiez vos réflexions sur l'ordonnance de M. de Paris, dont on dit que les jésuites triomphent fort, et leurs gens de Douai.

Ce serait un miracle si, en Allemagne, on trouvait des écoles où on enseignât la bonne doctrine. On y a étouffé toute bonne semence.

Le chapitre de Sainte-Gudule est terriblement brouillé avec son archevêque, pour des dévotions hétéroclites que ce prélat y a voulu introduire, à la sollicitation du comte de Saint-Pierre, et que le chapitre a refusées.

M. Ernest [*Ruth d'Ans*] ne s'est point trouvé dans tout ce chamaillis du chapitre, car il est encore à Maes-

Digitized by Google

tricht, dont il fait état de revenir pour la Saint-Michel, qui est le patron de son église.

La reine d'Espagne n'est pas morte, mais on ne croit pas qu'elle aille loin. Sa grossesse n'était qu'une feinte, à ce qu'on dit. Elle tombe du haut mal.

Vous n'avez donc pas retrouvé le papier de la Mère d'Agreda[1]? On me le demande de Paris, et je crois que c'est pour quelqu'un qui travaille sur cette matière.

Il est bon de faire connaître aux sieurs Albin [*cardinal Casanate*], Benoist [*cardinal d'Aguire*], etc., que l'ordonnance de M. de Paris fait beaucoup murmurer, qu'on en est fort mal content, qu'elle empêchera l'effet du bref dont elle parle, parce qu'au lieu d'imiter la sagesse du Saint-Siège à ne point parler de Jansénius, on y en parle d'une manière fort aigre, qu'on y fait valoir le formulaire de l'assemblée de 1656, ouvrage de M. de Marca, qui ne songeait qu'à satisfaire le cardinal Mazarin et les jésuites. Et tout cela ruine la prudente économie du bref de 1694. C'est l'ouvrage du sieur Pirot, grand zélateur de la censure de 1656. Au moins, il y aura bien poussé à la roue. On a pressé le prélat, l'épée dans les reins, et il n'a pas eu la force de résister.

1. Marie d'Agreda était née en Espagne, en 1602, et mourut en 1665. Après sa mort, on trouva plusieurs recueils de sa main, avec l'attestation que tout ce qu'ils contenaient lui avait été révélé. A peine imprimé, en 1680, à Madrid, ils furent accusés d'erreur. L'inquisition d'Espagne nomma des théologiens pour les examiner. Ils donnèrent un avis favorable et autorisèrent l'édition de Madrid. Les dominicains s'adressèrent alors à Rome, qui interdit l'ouvrage en 1681. Le roi d'Espagne et les cordeliers se plaignirent au pape, en réclamant la béatification de la religieuse, mais toujours en vain, et la Sorbonne censura plusieurs propositions du livre, en 1697. Bossuet, dans sa *Traduction des nouveaux mystiques*, porte un jugement très motivé sur cet opuscule extravagant, *la Mystique Cité de Dieu :* « C'est une fille qui entreprend un journal « de la vie de la sainte Vierge. Tous les contes, ramassés dans les « livres les plus apocryphes, sont ici proposés comme divins. Ce qu'on « fait raconter à la sainte Vierge, dans le chapitre xv, sur la manière « dont elle fut conçue, fait horreur. »

Digitized by Google

Quesnel à du Vaucel

28 septembre 1696.

L'affaire de la Mère d'Agreda est finie en Sorbonne, en trente-trois assemblées, depuis le 14 de juillet jusqu'au 17 de septembre. De 152 voix, il y en a eu 85 de l'avis des quatre commissaires ou députés, 15 ou 16 pour la condamnation *in globo*, et 7 ou 8 pour le livre. On dresse la censure, qui a été conclue par le doyen à la pluralité, et on ne se pourra dispenser, dit-on, d'y déclarer que la Faculté ne s'écarte point de son ancienne doctrine sur la conception immaculée[1].

Enfin le pauvre P. du Breuil est mort dans sa prison. Le Père confesseur avait voulu rendre le P. de La Tour suspect et avait proposé au roi un certain P. Bordes, élève du P. Thomassin. M. l'archevêque tint bon pour le P. de La Tour et soutint au roi que ce Père était le plus propre, et le roi y déféra. Le roi est convalescent, et sa plaie se remplit de très bonne chair.

Quesnel à l'abbé Golfert

28 septembre 1696.

Si on veut sincèrement la paix, il y a longtemps qu'on aurait dû faire imposer silence aux jésuites sur toutes

1. De quelle « ancienne doctrine » veut parler le P. Quesnel? En 1497, la Faculté de théologie imposait à tout candidat le serment suivant : « Je jure de tenir la détermination de la Faculté, touchant la sainte « Vierge, à savoir que dans sa conception elle a été préservée de la tache « originelle », tandis qu'en 1667 les docteurs de la même Faculté déclarent : « C'est témérairement que, dans un livre imprimé à Rome, « Jacques Lempereur enseigne que Marie est venue au monde sans que « sa mère Anne ait perdu sa virginité. » La Faculté reprenait ainsi les vraies traditions de saint Bernard, de saint Anselme et du pape saint Léon.

Digitized by Google

ces matières de contestation dont leurs thèses sont uniquement remplies, et dans la dernière desquelles, qui est un livre, on dit qu'il y a des erreurs grossières, fort pernicieuses, sur la parole de Dieu. Mais on permet tout à ces gens-là, et on voudrait que ceux qui sont en état de les repousser se tinssent les bras croisés. Encore un coup, si on voulait la paix, on ferait imposer silence à ces brouillons-là ou par Mgr d'Arras, ou par M. l'intendant. Mais on veut la paix, à condition qu'on donnera des armes à des furieux et la liberté de s'en servir, et que les autres se laisseront assassiner. Cependant, ce que vous me dites, Monsieur, du tonnerre qui gronde de ce côté-ci au sujet de l'ordonnance, est apparemment de l'invention des adversaires, car je ne crois pas que l'ordonnance y soit connue. J'en ai deux exemplaires que je ne communique à personne, et je ne crois pas même que celui dont j'ai parlé l'ait encore vue. Pour ce qui concerne le livre condamné, il ne vient point assurément de ces quartiers. Je ne crois pas qu'il y en ait d'autre exemplaire qu'un seul, qui m'a été envoyé de Paris, le bruit qu'il faisait me l'ayant fait demander. Il faut qu'il ait été imprimé par-delà Paris. Je ne sais ni où, ni par qui, ni qui en est l'auteur, ni qui en a fait faire l'impression.

Les noms de Mons et de Migeot, quoique supposés, auraient donné plus de droit à M. l'archevêque de Cambrai qu'à pas un autre, d'en prendre connaissance. Et apparemment le prélat qui l'a flétri ne se serait pas pressé de le faire, s'il n'y avait été poussé et par les cris de ceux qui font trembler tout le monde, et par les empressements de certains politiques qui ont voulu se faire un mérite à la cour, en y engageant Mgr de Paris. On m'en a nommé deux, par qui on assure qu'il a été déterminé, dans un voyage à Conflans, à faire l'éclat qu'il a fait. Aussi les personnes équitables jugeront, par la pièce même, que d'autres que M. l'ar-

Digitized by Google

chevêque y ont eu part et que leur passion y a fait entrer, sans aucune nécessité, le fait de Jansénius, dont il n'est pas dit un seul mot dans le livre, et qui est la seule pomme de discorde. On commençait à l'oublier. Le pape, par une grande sagesse, avait affecté dans son bref de n'en point parler, ou de ne le faire que fort obscurément et indirectement, afin de faciliter la signature des constitutions. Et, en même temps qu'on paraît vouloir suivre la conduite du pape, on prend le contrepied, en renouvelant la question de fait de la manière du monde la plus claire, la plus dure, la plus capable d'échauffer les esprits de ceux qui sont persuadés de l'innocence de Jansénius. Et à cet ancien fait, en voilà un autre qu'on y joint. Comme le livre n'est pas gros, il ne faut pas beaucoup de temps pour découvrir s'il y a quelque chose qui ne soit pas purement de saint Augustin. Beaucoup de gens se laisseront aisément persuader qu'il ne contient rien qui mérite ces anathèmes furieux. On le croira d'autant plus aisément qu'il paraît que ceux qui ont engagé M. l'archevêque à cette condamnation n'ont pas cru être en état de la défendre, s'ils avaient flétri quelques propositions en particulier. Dieu veuille qu'en voulant éteindre le feu on n'ait pas jeté dessus de l'huile au lieu d'eau. La dernière partie est belle, est juste, est excellente ; mais je la voudrais voir ailleurs, ou mieux accompagnée. Ces vérités sont si bien appuyées d'ailleurs qu'on ne pourra jamais les affaiblir. Mais la paix n'était que trop affaiblie et trop peu affermie pour recevoir cette secousse sans en être beaucoup ébranlée. On ne compte plus pour rien la paix de Clément IX, on écrase tout le monde, on laisse pourrir les saints dans les prisons, dans les exils, dans la misère. On ruine les plus saints instituts, comme celui de l'Enfance, le chapitre de Pamiers, d'autres communautés et d'autres œuvres dont les plus saints évêques ont fait leurs délices, leur consolation,

Digitized by Google

leur soutien. Tout cela n'est rien. Les évêques, qui ont plus droit de parler et plus d'obligation de faire connaître la justice et l'innocence opprimées, gardent un profond silence, ne se plaignent point qu'on viole la paix, qu'on renouvelle les troubles, etc. Et si un seul inconnu fait imprimer un petit livre tout tiré de saint Augustin et dont on n'ose extraire une seule proposition, tout est perdu, on fulmine les anathèmes les plus terribles, et on en prend occasion de déchirer de nouveau un grand évêque, qui a été une lumière de l'Eglise et qui, apparemment, règne avec Dieu dans le ciel.

Il faut en demeurer là ; car j'aurais tant de choses à dire sur ce chapitre que cela me mènerait trop loin. Quoique je croie qu'il n'y ait rien dans ce livre qui ne soit de saint Augustin, je ne laisse pas de blâmer beaucoup celui qui l'a fait imprimer si à contre-temps, et qui ne devait pas mettre pour titre : *Exposition de la foi*. Mais, avec tout cela, je ne comprends pas comment on peut l'avoir chargé de tant d'exécrations.

Je finis, en vous remerciant, mon très cher Monsieur, de la confiance avec laquelle vous avez bien voulu répandre dans mon cœur ce qui se passait dans le vôtre. Je l'ai reçu comme une marque de votre amitié, et j'ai connu par là qu'elle n'était pas morte pour moi.

Quesnel à du Vaucel

19 octobre 1696.

Je souscris à tout ce que vous me dites de l'ordonnance de M. de Paris ; mais il n'y a point de remède, et peut-être que le meilleur est de prendre patience et de ne pas faire de bruit. C'est assez le sentiment de plusieurs de nos amis de Paris, qu'on doit la laisser tomber pour ne pas blesser un bon évêque, qui a fait cela en se laissant aller trop facilement à des conseils poli-

Digitized by Google

tiques. Il semble qu'on ait été alarmé et qu'on ait appréhendé qu'il ne revînt quelque chose de deçà.

Deux jésuites se trouvant chez M. Despréaux le poète, on y lut l'ordonnance, et les Pères lui en ayant demandé son sentiment, il dit: « Voilà Jansénius condamné, et le jansénisme mis sur le pinacle. » Je vous ai envoyé un avant-goût de son poème de *l'Amour de Dieu*. Il l'embellit de jour en jour, et il y a ajouté ces quatre vers :

Enfin le jour viendra qu'en la gloire éternelle
Dieu de ses vrais enfants couronnera le zèle,
Et non les froids remords de l'esclave craintif,
Où croit voir Abelly quelque amour négatif,

Vous vous souviendrez, s'il vous plaît, de me renvoyer le commencement de l'affaire d'Agreda avec cet avant-goût. Voilà la censure faite.

Quesnel à du Vaucel

26 octobre 1696.

C'est une chose admirable, que l'ordonnance, qu'on regardait de si mauvais œil, soit devenue un si excellent remède. On voit bien clairement, en cette occasion, qu'il n'appartient qu'à Dieu de tirer du mal le bien qu'il lui plaît. Qu'il en soit béni! Peut-être que ceux qui y ont poussé le prélat avaient quelque vent de ce qui se tramait, et qu'ils ont cru qu'il fallait faire jouer cette contre-mine et crier bien fort contre le pauvre défunt, pour se mieux couvrir et empêcher qu'on ne le crût d'intelligence avec la parenté de ce défunt. Quoi qu'il en soit, on croyait savoir de bonne part qu'on avait résolu de n'en point faire, et elle a paru lorsqu'on y pensait le moins. De sorte qu'il faut que quelque chose soit survenu pour avoir fait changer de résolution. Je

Digitized by Google

n'ai voulu faire voir à M. Kerkré [*Dom Gerberon*] l'ordonnance ni le livre, de peur qu'il ne lui prît envie de décharger sa bile sur tout cela.

Le P. de Sainte-Marthe a, dit-on, la liberté de demeurer où il voudra; mais il y a bien de l'apparence qu'il ne demeurera pas à Paris.

On m'envoie, à ce moment, copie d'une lettre de M. de Sainte-Colombe [*cardinal Le Camus*], écrite à un curé de Paris, où il loue extrêmement l'ordonnance de M. de Paris.

M. l'évêque de La Rochelle est un M. de la Frezelière[1], fort homme de bien, et que Mme de Mé ille [*Mme de Fontpertuis*] a connu. Il est entré là, fort engoué des jésuites, à qui il a donné son séminaire. Il s'en repent bien, à ce qu'on me mande, et on ajoute qu'il humilie fréquemment ces bons Pères. Un de ces Pères, prêchant au dernier jubilé devant ce prélat, celui-ci, à la fin du sermon, lui ordonna de l'écouter à son tour, pour entendre réfuter ce qu'il avait dit de relâché sur les indulgences.

Le P. Bouhours va publier enfin ses quatre Evangiles, avec la permission de M. l'archevêque ; mais c'est à condition de plus de cent cartons qu'il y a fait faire et que le nom de l'auteur soit ôté de la première page et de l'extrait du privilège. On refait l'un et l'autre. Quelques sollicitations que le Père ait employées, le prélat est demeuré ferme, ne croyant pas qu'un nom tel que celui-là, d'un homme occupé toute sa vie à des bagatelles, doive paraître à la tête d'un livre si saint.

1. Charles-Magdeleine Frezeau de la Frezelière.

Digitized by Google

Quesnel à du Vaucel

7 décembre 1696.

Je n'ai point écrit au nouveau supérieur majeur[1], parce que j'ai appréhendé que cela ne l'embarrassât; mais j'ai prié un de mes frères, qui demeure à Saint-Magloire et qui l'a fort connu là familièrement, de lui aller rendre mes devoirs comme ambassadeur d'obédience, en lui marquant, dans le billet que je lui écrivais, ce que je lui aurais dit à lui-même. Cela fut reçu de la meilleure grâce du monde; mais il n'y avait rien que de général dans mon compliment. On ne dit rien aussi de particulier dans la réponse verbale, accompagnée de souhaits du retour.

Je croyais avoir mandé que mon autre frère va rentrer; qu'on lui a tendu les bras et qu'on a même été au devant de fort bonne manière, que le premier assistant, qui est un P. de La Mirande, avec qui j'ai demeuré à l'institution, lui a fait pour moi toutes offres de services; que mon sort était dans ma main et qu'il ne m'en coûterait qu'une lettre à Dom Bernard [*Noailles*] sur sa nouvelle ordonnance. Mais il ne fait pas réflexion qu'il ne m'en aurait pas tant coûté pour demeurer. Il n'est pas encore temps.

Quesnel à du Vaucel

28 décembre 1696.

J'ai lu la lettre de M. de Reims[2]. De quoi s'avise-t-il de dire qu'il croit que les propositions condamnées sont

1. Le nouveau général de l'Oratoire, le P. de La Tour.
2. Michel Le Tellier, grand ennemi des jésuites, sera disgracié en 1703, lors de la saisie des papiers du P. Quesnel, pour avoir été en correspondance indirecte avec lui.

Digitized by Google

dans Jansénius ? Je ne crois pas qu'il l'ait jamais lu; mais il faut ménager les petites occasions de se laver de la réputation de janséniste et, plus encore, de dire des choses agréables à la cour de Rome, pour effacer le péché de 1682, où il était, aussi bien que M. de Paris d'aujourd'hui. M. de Reims se flatte sans doute que le premier chapeau sera pour lui, se figurant que le roi sera bien aise d'être servi dans sa chapelle par des cardinaux. Voilà déjà le grand et le premier aumônier qui le sont; au moins le dernier est nommé, et M. de Reims est maître de la chapelle. Si M. de Louvois eût reçu le roi d'Angleterre, il aurait, disait-on, nommé son frère.

J'ai lu la liste des propositions tirées du *Nodus*. Il fallait que ce bonhomme[1] eût le crâne bien étroit et qu'il fût un peu visionnaire. Les dévots y sont sujets. Si les Romains ne flétrissaient hautement cet ouvrage, les Leydeckers auraient lieu d'insulter de nouveau l'Eglise romaine, et ils auraient raison.

On me mande que l'on parle toujours sourdement contre le *Nouveau Testament* du P. Quesnel et qu'on a présenté à M. l'archevêque de Paris un grand nombre de fautes, et que l'on connaît deux docteurs qui tiennent deux réponses toutes prêtes, qu'ils ont faites d'eux-mêmes, sans aucune sollicitation des amis de l'auteur et sans la participation de l'auteur même.

1. Le cardinal Sfondrate, auteur du *Nodus*.

FIN DU TOME PREMIER

Digitized by Google

TABLE DU PREMIER VOLUME

	Pages
PRÉFACE	I
Pasquier Quesnel à François Quesnel, 20 août 1668	1
Rétractation de la signature du formulaire, 1673	5
Quesnel à ***, 12 octobre 1676	8
A Etienne Le Camus, 28 novembre 1676	9
Au même, décembre 1676	10
A M. Vialart, novembre 1678	11
A un Père de l'Oratoire, 24 juillet 1679	13
A Antoine Arnauld, 5 décembre 1679	14
Au même	21
A l'abbé Nicaise, 14 mars 1680	25
Au même, 2 novembre 1680	26
A la Mère Angélique de Saint-Jean, 16 août 1681	28
A M. de M***, 5 novembre 1681	29
A ***, 10 mai 1682	30
A l'abbé Nicaise, 14 janvier 1683	31
A M. de Neercassel, 28 janvier 1683	32
A l'abbé Nicaise, 9 mars 1683	33
A M. de Neercassel, 1er janvier 1684	34
A la Mère Angélique, 9 janvier 1684	35
A Mme de Fontpertuis, 12 janvier 1684	36
A la même, 17 janvier 1684	37
A M. de Pontchâteau, février 1684	38
A Mme de Fontpertuis, 14 février 1684	39
A la même, 13 juillet 1684	40
A la même, 7 août 1684	42
A la même, 17 novembre 1684	43
A la même, 30 janvier 1685	44
A la même, 27 février 1685	45
A la même, mars 1685	46
A la même, avril 1685	47
A la même, 6 avril 1685	49
A la même, 2 mai 1685	50
A la même, 16 mai 1685	51
A la même, 26 mai 1685	52

Digitized by Google

Pages.
A Nicole, 13 juin 1685 53
A Mme de Fontpertuis, 29 juin 1685 54
A la même, 31 juillet 1685 56
A la même, 6 octobre 1685 57
A la même, 9 octobre 1685 59
A la même, 16 octobre 1685 60
A la même, 27 octobre 1685 60
A la même, 20 novembre 1685 61
A M Fromentin, 15 décembre 1685 62
A Mme de Fontpertuis, 26 décembre 1685 66
A la même, 6 février 1686 68
A la même, 3 mars 1686 69
A M. Fromentin 70
Au même, 12 juin 1686 71
A Mme de Fontpertuis, 5 juillet 1686 72
A la même, jour de Noël 1686 73
Au P. du Breuil, 15 janvier 1687 74
A Mme de Fontpertuis, 22 janvier 1687 75
A la même, 5 février 1687 76
A la même, 1687 78
A M. Louis Hideux, 1687 79
A Mme de Fontpertuis, 5 mars 1687 81
A la même, 19 mars 1687 82
A la même, 11 juin 1687 83
A du Vaucel, novembre 1687 83
A Mme de Fontpertuis, veille de Noël 1687 86
A la même, 1er février 1688 86
A du Vaucel, 20 février 1688 87
Au même, 27 février 1688 88
Au P. du Breuil, 17 mars 1688 90
A du Vaucel, 19 mars 1688 91
Au même, 2 avril 1688 92
Au même, 28 mai 1688 94
Au même, 16 juillet 1688 95
Au même, 30 juillet 1688 96
Au même, 9 septembre 1688 98
Au même, 17 septembre 1688 102
Au même, 23 septembre 1688 104
Au même, 8 octobre 1688 104
Au même, 22 octobre 1688 106
Au même, 5 novembre 1688 111
Au même, 12 novembre 1688 113
A Mme de Fontpertuis, 6 décembre 1688 116
A du Vaucel, 17 décembre 1688 116
Au même, le dernier jour de l'an 1688 118
A l'abbé Nicaise, 1689 121
A ***, 8 mars 1689 124
A du Vaucel, 15 avril 1689 125

Digitized by Google

Pages.
Au même, 24 avril 1689 126
A Mme de Fontpertuis, 1er juin 1689 127
A la même, 23 juin 1689 127
Au P. du Breuil, juillet 1689 128
A ***, 6 janvier 1690 130
A du Vaucel, 13 janvier 1690 130
A Mme de Fontpertuis, 21 janvier 1690 132
A du Vaucel, 4 février 1690 133
Au même, 14 février 1690 134
Au même, 24 février 1690 135
Au même, 2 mars 1690 136
Au même, 17 mars 1690 137
Au même, 5 mai 1690 139
A Mme de Fontpertuis, 7 mai 1690 141
A la même, 10 juin 1690 141
A du Vaucel, 15 juin 1690 142
Au même, 22 juin 1690 142
A Mme de Fontpertuis, 24 juin 1690 143
A du Vaucel, 28 juin 1690 144
Au même, 5 juillet 1690 146
Au même, 19 juillet 1690 148
Au même, 22 juillet 1690 150
Aux trois amis de la rue des Maçons, fin juillet 1690 150
A du Vaucel, 2 août 1690 152
Au même, 8 août 1690 154
Au P. du Breuil, août 1690 156
A du Vaucel, 16 août 1690 158
Au même, 19 août 1690 160
Au même, 2 septembre 1690 162
Au même, 6 septembre 1690 163
Au même, 15 septembre 1690 165
Au même, 22 septembre 1690 166
Au même, 13 octobre 1690 167
Au même, 3 novembre 1690 168
Au même, 1er décembre 1690 169
Au même, 15 décembre 1690 170
Au même, 29 décembre 1690 171
Au P. du Breuil, mai 1691 172
A du Vaucel, janvier 1692 174
Au même, 18 janvier 1692 177
Au même, 25 janvier 1692 179
Au même, 1er février 1692 180
Au même, 8 février 1692 180
Au même, 15 février 1692 182
Au même, 22 février 1692 183
Au même, 29 février 1692 184
Au même, 7 mars 1692 185
Au même, 14 mars 1692 187

Digitized by Google

Pages.
Au même, 21 mars 1692 188
Au même, 28 mars 1692 189
Au même, 4 avril 1692 190
Au même, 12 avril 1692 192
Au même, 18 avril 1692 193
Au même, 23 avril 1692 194
Au même, 2 mai 1692 196
Au même, 16 mai 1692 198
Au même, 23 mai 1692 200
Au même, 30 mai 1692 201
Au P. du Breuil, commencement de 1692 202
A Mme de Fontpertuis, 3 juin 1692 203
A du Vaucel, 6 juin 1692 204
Au même, 13 juin 1692 205
A Mme de Fontpertuis, 20 juin 1692 207
A du Vaucel, 20 juin 1692 207
Au même, 27 juin 1692 209
Au même, 4 juillet 1692 209
Au P. du Breuil, 9 juillet 1692 211
A Nicole, 10 juillet 1692 215
A du Vaucel, 11 juillet 1692 216
Au même, 25 juillet 1692 217
Au même, 26 juillet 1692 219
Au même, 1er août 1692 221
Au même, 15 août 1692 221
Au même, 22 août 1692 223
Au même, 29 août 1692 225
Au même, 19 septembre 1692 226
A M. Vuillart, 25 septembre 1692 228
A du Vaucel, 26 septembre 1692 229
Au même, 3 octobre 1692 230
Au même, 10 octobre 1692 232
Au même, 17 octobre 1692 234
Au même, 24 octobre 1692 235
Au même, 14 novembre 1692 236
Au même, 21 novembre 1692 237
Au même, 28 novembre 1692 239
Au même, 12 décembre 1692 240
Au même, 26 décembre 1692 241
Au même, 2 janvier 1693 242
Au même, 9 janvier 1693 243
A l'abbé Nicaise, 22 janvier 1693 245
A ***, 23 janvier 1693 247
A M. Vuillart, février 1693 250
A du Vaucel, 6 février 1693 250
Au même, 20 février 1693 252
Au même, 27 février 1693 253
Au même, 13 mars 1693 255

Digitized by Google

Pages.
Au même, 10 avril 1693 256
Au même, 17 avril 1693 259
Au même, 24 avril 1693 260
Au même, 1er mai 1693 262
Au même, 8 mai 1693 264
Au même, 15 mai 1693 265
Au même, 29 mai 1693 267
Au même, 5 juin 1693 268
Au même, 18 juin 1693 269
Au même, 26 juin 1693 271
Au même, 2 juillet 1693 272
Au même, 10 juillet 1693 273
Au même, 17 juillet 1693 274
Au même, 24 juillet 1693 275
Au même, 31 juillet 1693 277
Au même, 7 août 1693 279
Au même, 14 août 1693 281
Au même, 21 août 1693 282
A Mme de Fontpertuis, 13 septembre 1693 284
A la même, 21 octobre 1693 285
A la même, 18 novembre 1693 285
A du Vaucel, 29 janvier 1694 287
Au même, 4 février 1694 288
A M. de Porrade, février 1694 289
A du Vaucel, 26 février 1694 292
A l'abbé Nicaise, 27 février 1694 294
A du Vaucel, 5 mars 1694 296
Au même, 11 mars 1694 297
Au même, 26 mars 1694 297
Au même, 7 mai 1694 298
Au même, 14 mai 1694 299
Au même, 4 juin 1694 300
Au même, 11 juin 1694 301
Au même, 18 juin 1694 303
Au même, 25 juin 1694 304
Au même, 2 juillet 1694 305
Au même, 9 juillet 1694 306
Au même, 23 juillet 1694 307
Au même, 6 août 1694 308
A dom Claude Lancelot, 11 août 1694 310
A du Vaucel, 13 août 1694 312
A l'abbé de Pomponne, 13 août 1694 315
A l'abbesse de Port-Royal, août 1694 318
A du Vaucel, fin d'août 1694 319
Au même, 27 août 1694 320
Au même, 3 septembre 1694 321
A M. de Harlay, 3 septembre 1694 323
A du Vaucel, 10 septembre 1694 325

Digitized by Google

Pages.
Au même, 24 septembre 1694 325
Au même, 1er octobre 1694 326
Au même, 15 octobre 1694 327
Au même, 22 octobre 1694 328
Au même, 5 novembre 1694 329
Au même, 26 novembre 1694 330
Au même, 24 décembre 1694 331
Au même, dernier jour de l'an 1694 333
Au même, 7 janvier 1695 334
Au même, 14 janvier 1695 335
Au même, 28 janvier 1695 338
A Nicole, 7 février 1695 339
A du Vaucel, 4 mars 1695 341
Au même, 11 mars 1695 343
A Mme de Fontpertuis, 19 mars 1695 343
A du Vaucel, 25 mars 1695 344
A l'abbé Nicaise, 2 avril 1695 346
A du Vaucel, 22 avril 1695 347
Au même, 20 mai 1695 348
Au même, 27 mai 1695 348
Au même, 3 juin 1695 350
A Mme de Fontpertuis, 7 juin 1695 351
A du Vaucel, 10 juin 1695 352
Au même, 17 juin 1695 354
Au même, 24 juin 1695 355
Au même, 1er juillet 1695 357
Au même, 8 juillet 1695 357
Au même, 15 juillet 1695 359
Au même, 22 juillet 1695 360
Au même, 29 juillet 1695 362
Au même, 12 août 1695 363
Au même, 19 août 1695 366
Au même, 26 août 1695 369
Au même, 2 septembre 1695 373
Au même, 16 septembre 1695 377
Au même, 23 septembre 1695 382
Au même, 30 septembre 1695 383
Au même, 7 octobre 1695 385
A Noailles, archevêque de Paris, octobre 1695 386
A du Vaucel, 14 octobre 1695 388
Au même, 21 octobre 1695 389
Au même, 18 novembre 1695 391
Au même, 25 novembre 1695 392
Au même, 6 janvier 1696 393
Au même, 12 février 1696 295
Au même, 9 mars 1696 396
Au même, 6 avril 1696 398
Au même, 27 avril 1696 399

Digitized by Google

Pages.
Au même, 4 mai 1696 401
Au même, 8 juin 1696 401
Au même, 15 juin 1696 402
Au même, 13 juillet 1696 403
Au même, 20 juillet 1696 404
Au même, 27 juillet 1696 405
Au même, 10 août 1696 405
Au même, 17 août 1696 407
Au même, 31 août 1696 408
A l'abbé Nicaise, 3 septembre 1696 411
A du Vaucel, 7 septembre 1696 412
Au même, 14 septembre 1696 413
Au même, 20 septembre 1696 413
Au même, 28 septembre 1696 415
A l'abbé Golfert, 28 septembre 1696 415
A du Vaucel, 19 octobre 1696 418
Au même, 26 octobre 1696 419
Au même, 7 décembre 1696 421
Au même, 28 décembre 1696 421

Digitized by Google

Digitized by Google

TOURS

IMPRIMERIE DESLIS FRÈRES

6, RUE GAMBETTA, 6

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

2vol
PT+

Digitized by Google

Librairie Académique PERRIN et Cie

LE ROY (Albert)

Le Gallicanisme au XVIIIe siècle. La France et Rome, de 1700 à 1715. Histoire diplomatique de la bulle *Unigenitus* jusqu'à la mort de Louis XIV, d'après des documents inédits (Dépôt des Affaires étrangères, archives d'Amersfoort, etc.). 1 volume in-8° ..... 8 fr. »

FEILLET (Alph.)

La misère au temps de la Fronde et saint Vincent de Paul. 5e édition, corrigée et augmentée (*Ouvrage couronné par l'Académie française*, prix Montyon). 1 volume in-16..... 4 fr. »

GEFFROY (Gustave)

Lettres inédites de la Princesse des Ursins, recueillies et publiées avec une introduction et des notes. 1 volume in-8°. 6 fr. »

GUIZOT

Histoire de la civilisation en Europe, depuis la chute de l'Empire romain jusqu'à la Révolution française, 24e édition. 1 volume in-16..... 3 fr. 50

Histoire de la civilisation en France, depuis la chute de l'Empire romain, 15e édition. 4 volumes in-8..... 24 fr. »

HOUSSAYE (Henry), de l'Académie française

Histoire de la chute du premier Empire d'après les documents originaux :

1814. 35e édition. 1 volume in-16..... 3 fr. 50

Le même. 1 volume in-8..... 7 fr. 50

1815. La première Restauration. — Le retour de l'île d'Elbe. — Les Cent-Jours. 33e édition. 1 volume in-16..... 3 fr. 50

Le même. 1 volume in-8°..... 7 fr. 50

Waterloo. 32e édition. 1 volume in-16 ..... 3 fr. 50

Le même. 1 volume in-8°..... 7 fr. 50

KERVYN DE LETTENHOVE (Le baron)

Marie Stuart. L'Œuvre puritaine, le Procès, le Supplice (1585-1587). 2 volumes in-8°..... 15 fr. »

LACOMBE (Bernard de)

Les Débuts des guerres de religion. Catherine de Médicis entre Guise et Condé. (*Ouvrage couronné par l'Académie française*, prix Thérouanne.) 1 volume in-8°..... 7 fr. 50

LAMENNAIS

Lettres inédites de Lamennais à Montalembert, avec une préface et des notes par Eugène Forgues. 1 volume in-8° avec portrait..... 7 fr. 50

Un Lamennais inconnu. Lettres inédites de Lamennais à Benoît d'Azy, publiées avec une préface et des notes par A. Laveille. 1 volume in-16..... 3 fr. 50

Tours. — Imp. Deslis Frères, 6, rue Gambetta.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

This book should be returned to the Library on or before the last date stamped below.

A fine is incurred by retaining it beyond the specified time.

Please return promptly.

CANCELLED

OCT 1 '66 H

1179195

DUE SEP '68 H

1909-843

3145940

JAN 4 '71 H

3338818

JAN 4 '71 H

5833816

SEP '70 H

MAY 1 '76 H

5296039

APR 2

JUL 19 1976

CANCELLED

CANCELLED

Digitized by Google

dener Library 001858794
3 2044 081 796 195